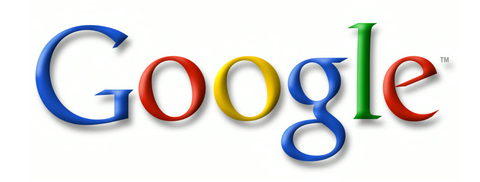

Google


a39015 00016893 3b


1817
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR



HISTOIRE DE L'ARMÉE

ET

DE TOUS LES RÉGIMENTS.

Paris. — Typographie Dondey-Dupré, rue Saint-Louis, 46, au Marais.

HISTOIRE

DE L'ARMÉE

ET

DE TOUS LES RÉGIMENTS

DEPUIS LES PREMIERS TEMPS DE LA MONARCHIE FRANÇAISE JUSQU'A NOS JOURS,

PAR M. ADRIEN PASCAL

l'un des auteurs de l'*Histoire des régiments*, publiée sous la direction
de feu Mgr le duc d'Orléans,

avec des Tableaux synoptiques représentant l'organisation des armées aux diverses époques et le résumé des campagnes de chaque corps,

PAR M. BRAHAUT

Colonel d'état-major, chef de la section historique au Ministère de la guerre,

ET DES TABLEAUX CHRONOLOGIQUES DES COMBATS, SIÉGES ET BATAILLES,

PAR M. LE CAPITAINE SICARD

Auteur de l'*Histoire des Institutions militaires des Français*.

Illustrée par MM. Philippoteaux, E. Charpentier, H. Bellangé, de Moraine, Morel-Fatio, Sorieul, etc.

TOME PREMIER.

PARIS

A. BARBIER, ÉDITEUR,

13, RUE DE LA MICHODIÈRE.

1847



PRÉLIMINAIRES.

L'armée est la nation des camps (1), c'est le peuple rassemblé, discipliné, hiérarchisé, organisé; c'est une députation du peuple prête à recevoir le feu sacré pour le porter ensuite sur toute la surface du territoire.

« L'armée vient du peuple et y retourne; elle touche au pays par tous les « points; elle est nationale. L'organisation sociale et politique du pays a ses « reflets dans l'organisation de l'armée. »

Écrire l'histoire de notre armée, c'est rappeler tous les grands événements qui se sont passés en France depuis le jour où Clovis vint planter son épée sur les rives de la Seine et de la Loire, jusqu'aux dernières luttes armées de la révolution.

Notre France actuelle, si féconde par son sol, si riche par ses arts et par son industrie, si puissante par ses armes, est l'œuvre des fortes races guerrières qui nous apparaissent dans les lointains historiques de notre vieille monarchie.

Les sociétés modernes ne datent que du XVIII[e] siècle; auparavant il n'y avait que des camps, et notre histoire est une grande bataille dont le but est la constitution territoriale. Tolbiac, Poitiers, Bouvines et Rocroy sont des tableaux de ce grand drame. Nos souverains ne portaient pas le sceptre, mais l'épée : ils n'avaient pas de sujets, ils avaient des soldats. L'histoire est là d'ailleurs qui nous montre les siècles défilant lentement et tout ensanglantés. Les IV[e], V[e],

(1) M. de Barante a dit : *L'infanterie est la nation des camps.* L'expression nous paraît plus juste étant généralisée.

VIe, avec leurs longues guerres civiles et étrangères; le VIIe, qui compte déjà quarante-quatre batailles, siéges ou combats; les VIIIe, IXe, Xe, etc., avec leurs grandes expéditions lointaines, jusqu'au XIVe, qui n'a pas moins de quarante-trois années de guerre; le XVe et ses soixante-et-onze ans de combats; puis le XVIe, qui n'a que quinze ans de paix; le XVIIe, avec ses soixante-neuf ans de guerre et ses trente-neuf batailles rangés; le XVIIIe, qui nous présente quatre-vingt-seize batailles; et enfin le XIXe, plus jeune encore et plus sanglant que ses aînés.

En réveillant tout ce passé, si riche de traditions militaires, de victoires, de siéges, de batailles, de traits de courage et de magnanimité, nous voyons apparaître ces grandes figures historiques qu'on nomme Charles Martel, Charlemagne, Philippe-Auguste, François Ier, Henri IV, Louis XIV, Napoléon, et auprès d'eux, rayonnant de la même gloire, les lieutenants de ces souverains guerriers, Boucicault, Duguesclin, Montmorency, Turenne, Condé, Catinat, Villars, Vendôme, Kellermann, Jourdan, Hoche, Kléber, Moreau, Masséna, Joubert, Soult, Ney, Moncey, Murat, Bernadotte, etc., etc. Il faudrait la plume brillante de Tacite pour représenter avec des couleurs dignes du sujet tous les grands traits dont notre histoire militaire abonde; il faudrait le talent de Plutarque pour faire revivre avec leur caractère, leurs mœurs, leur génie divers, toutes ces nobles existences héroïques qui ont tracé nos frontières, défriché avec leurs armes nos champs féconds, arraché les pierres de nos monuments aux entrailles de la terre, et préparé de leurs mains robustes tout un monde nouveau.

Ces souverains illustres, ces chefs célèbres, c'est l'armée. Leur histoire est celle de nos légions; c'est l'histoire de tous nos guerriers. Qu'ils habitent un palais ou une chaumière; qu'ils soient princes, ducs ou simples soldats; qu'ils chassent les étrangers du territoire; qu'ils traversent les monts d'Italie comme Annibal; qu'ils aillent porter l'oriflamme en Orient à la suite de Philippe-Auguste et de saint Louis, etc., etc., c'est l'armée, c'est toujours l'armée, nivelant le sol, rapprochant les hommes par la guerre, secouant les vieilles races pour les réveiller ou les renverser, fécondant enfin la terre par le mouvement.

« Les Français, dit un écrivain militaire (1), ne comprennent pas généralement nos guerres. — Ils ne voient dans nos luttes armées que des voyages sanglants, des batailles tonnantes, des villes embrasées et pillées; mais le côté politique et philosophique de ces larges mouvements de population est généralement très-peu saisi.

« Nos soldats, quand ils parcouraient le monde entier, travaillaient pour les arts, la civilisation, la liberté.

« Allez à Rome, demandez quelles mains déblayèrent le Forum? quels bras déterrèrent le temple de Jupiter-Tonnant, l'arc de Septime-Sévère, le plus beau des monuments de la place publique? Demandez à qui la ville sainte doit les bains de Titus, où le monde entier vient admirer les arabesques qui

(1) Joachim Ambert.

« jadis inspirèrent Raphaël pour les loges du Vatican? Quittez l'Italie, et de-« mandez aux paysans du Valais quel génie bienfaisant a percé le Simplon? « Allez aux rives du Rhône, et demandez encore quels hommes voulurent « rendre au commerce ce torrent qui roulait des rochers? Partout on vous « dira : CE SONT LES SOLDATS FRANÇAIS.

« Ils ont embelli Rome, Naples, Tunis, Alexandrie; ils ont sondé le port d'An-« vers, ils ont remué le Mont-Cenis, la côte de Gênes, Bruxelles et Hambourg, « pour tracer des routes; ils se sont assis à Spalatro dans le palais de Dioclé-« tien, qu'ils venaient de ravir à la terre. La Hollande leur doit ses digues, et « l'Égypte le secret de ses pyramides.

Malheureusement la guerre est considérée par beaucoup de gens sous un point de vue rétréci. « Des hommes instruits même, dit le général Foy, n'y « aperçoivent qu'un emploi régulier de forces physiques et de moyens maté-« riels. Vous leur direz en vain que le génie de la destruction a aussi des révé-« lations sublimes, et qu'il éveille une puissance de pensées supérieure à celle « qui préside aux créations de la poésie et de la philosophie; vous leur persua-« derez encore moins que la plus haute partie de l'art, la stratégie, est philan-« thropique dans ses développements.

« Les hommes étrangers au métier des armes ne sauraient concevoir cette in-« quiétude turbulente qui conduisit Alexandre aux bords du Gange et Charles XII « à Pultawa. La guerre est une passion jusque dans les derniers ordres de la « milice.

« Pour ceux qui commandent, elle est la plus impérieuse, la plus enivrante « des passions. Où trouvez-vous un champ plus vaste à l'énergie du caractère, « aux calculs de l'esprit, aux éclairs du génie? A celui que la gloire enflamme, « la faim, la soif, les blessures, la mort même, sans cesse menaçante, pro-« duisent une sorte d'enivrement. La combinaison soudaine des causes indé-« terminées avec les chances prévues jette dans ce jeu d'exaltation un intérêt « de tous les moments égal à l'émotion que font naître à de longs intervalles les « situations les plus terribles de la vie. Quelle puissance dans le présent que « cette volonté du chef qui enchaîne et déchaîne à son gré la colère de tant de « milliers d'hommes! Quelle suprématie sur l'avenir que le talent dont les « inspirations vont régler le sort de plusieurs générations! Quand le Dieu « d'Israël veut écraser ses adorateurs sous le poids de sa toute-puissance, il leur « dit : *Je suis le Dieu des armées!* »

Mais de ces considérations générales sur l'art de la guerre, que l'éloquence du savant général nous a entraîné à citer, revenons à notre sujet, l'armée.

Aucune nation du monde n'est aussi riche en faits d'armes glorieux, en héros célèbres, que la France.

Cicéron, après avoir visité Athènes, disait : « Partout où l'on passe, on « marche sur l'histoire. » Ces paroles s'appliquent merveilleusement bien à nos annales militaires. En remontant les siècles jusqu'à l'origine de notre monarchie, il n'est pas une seule époque, même des plus reculées, qui ne présente à l'admiration du lecteur quelque grand événement guerrier, quelques-

uns de ces génies des batailles qu'on s'arrête pour considérer avec étonnement, comme ces statues colossales dont parle l'historiographe de Charles XII.

Sortis en masse des forêts de la Franconie et de la Germanie, les Francs, nos pères, sous la conduite d'un chef militaire, se répandent comme un torrent dans les plaines que féconde le cours du Rhin, armés seulement de bâtons ferrés, presque nus, et ils disputent aux Romains et aux Gaulois la possession de ces plaines fertiles. — Bientôt même ils anéantissent les derniers vestiges des armées gallo-romaines, et, sous un jeune chef plus audacieux, ils viennent établir leur camp sur les rives de la Seine et de la Loire. Ce camp est le berceau de la monarchie française. L'histoire dit les luttes de ce peuple guerrier et aventureux qui, trop à l'étroit dans ce champ-clos qu'on nomme l'Europe, s'en va chercher dans les pays lointains de l'Orient des périls inconnus à surmonter, et de plus grands combats à livrer. Elle dit la vie de cette jeune fille de Vaucouleurs dont l'écharpe virginale servit de bannière à la France, et vit trembler et fuir devant elle les légions des Anglais.

L'histoire dit aussi qu'à mille ans d'intervalle, deux grands capitaines, Charlemagne et Napoléon, vont remuer le sol de l'antique Italie, et poser sur leur front la couronne des rois lombards (1). Tous deux aussi ils traversent les Pyrénées, et pénètrent dans cette péninsule ibérique qui leur fut fatale à tous deux, car le pâtre de ces vallées répétera longtemps encore les noms de *Roncevaux* et de *Vittoria*. Tous deux aussi eurent à combattre les armées du nord coalisées, et livrèrent de ces grandes batailles qui ébranlèrent le sol de l'antique Germanie :

Armorum sonitum toto Germania cœlo
Audiit.

Witikind appelant aux armes les nombreuses populations de la Scandinavie, pour les précipiter sur la France. — Ne l'avons-nous pas revu, nous, en-

(1) Par une singulière coïncidence, Charlemagne, né en 742, faisait sa première expédition militaire en 769, et Napoléon venait au monde mille ans après, en 1769; Charlemagne fut sacré empereur en 800, et Napoléon en 1804; Charlemagne mourut en 814, et Napoléon abdiqua l'empire en 1814.

Comme conquérant et législateur, la vie de Charlemagne présente des rapprochements plus merveilleux encore avec celle de Napoléon : l'empire de Charlemagne s'étendait du nord-ouest au sud-ouest, de l'Elbe en Allemagne à l'Èbre en Espagne; du nord au midi, il allait de la mer du Nord jusqu'à la Calabre; il comprenait dix-neuf provinces soumises et neuf provinces tributaires. L'empire de Napoléon avait les mêmes limites, car, indépendamment de ses cent quarante départements, depuis celui du Zuyderzée sur les rives de la Baltique jusqu'à celui de l'Ombrone, que baignaient les chaudes lames de la mer Icarienne, nos drapeaux flottaient aussi sur l'Elbe et la Vistule et sur les bords de l'Èbre, et cent vingt millions de sujets criaient : Vive Napoléon! en vingt langues différentes.

Charlemagne créa douze pairs, et Napoléon douze maréchaux en montant sur le trône; Napoléon prit à Mouza la vieille couronne de fer des rois lombards que Charlemagne avait posée sur son front en 774. Charlemagne publia ses Capitulaires et fonda l'Université; Napoléon, souverain et roi, regardait la publication de son Code et l'établissement de l'Université comme deux de ses plus beaux titres de gloire.

fants de ce siècle, dont les yeux, selon l'expression de Béranger, *se sont ouverts au bruit de lugubres fanfares?* N'avons-nous pas vu aussi notre Charlemagne, au déclin de sa puissance, dire à ses grands du royaume, en versant des larmes: « Savez-vous pourquoi je pleure? Je ne crains pas pour moi les hommes du « Nord; mais je m'afflige que, moi vivant, ils aient osé insulter ce rivage. »

Voilà de ces rapprochements merveilleux, de ces tableaux imposants et solennels qui abondent dans notre histoire.

La première organisation des milices en France, disent les historiens, remonte à Charles VII. Auparavant il n'existait point d'armées permanentes. Cependant, sous Clotaire, le quatrième fils de Clovis, on voit paraître un germe d'organisation dans la levée des milices. Au commencement de la guerre, les ducs et les comtes se mettaient à la tête de tous ceux de leur province qui devaient marcher en l'*ost*. Chaque province devait nourrir et entretenir sa milice pendant la durée de la guerre, qui était ordinairement de trois mois. Les Capitulaires de Charlemagne et les Règlements de Charles-le-Chauve ne renferment sous ce rapport aucun changement essentiel ou remarquable aux dispositions des premiers règnes. Mais un fait à noter, c'est qu'en tout temps la bravoure fut le mobile de ces armées, et que la lâcheté y était regardée comme le comble de l'ignominie, et frappée de punitions sévères. « *Quiconque se retirait de « l'armée sans l'autorisation du chef était puni de mort.* »

L'esprit guerrier de la nation, un moment assoupi sous les règnes des successeurs de Charlemagne, se réveille plus fort et plus terrible que jamais sous Pepin-le-Bref, un des premiers législateurs militaires de la France, et jette de vives et éclatantes lueurs sur les pages obscures de l'histoire du moyen âge.

Charles VII introduisit de grands changements dans l'armée par la création de quinze compagnies d'ordonnance de six cents hommes chacune, et par l'institution des francs archers, ce qui porta le chiffre de la cavalerie à neuf mille hommes (1), et celui de l'infanterie à seize mille. Louis XI remplaça cette infanterie par six mille *Suisses* et par une levée de dix mille hommes qu'il prit à sa solde.

Charles VIII conserva cette organisation, mais il y ajouta un corps nombreux de fantassins allemands, nommés *lansquenets*.

Louis XII *francisa* l'armée en l'épurant de tous les soldats étrangers. L'on vit alors Bayard quitter la cavalerie pour se mettre à la tête de la jeune infanterie française.

François I[er] créa la légion. Cette légion se composait de six bandes de mille hommes. Il entrait dans la composition de chaque légion la même proportion de piqueurs, de hallebardiers et d'arquebusiers. Il y avait pour commander chaque bande un capitaine, deux lieutenants, deux enseignes et dix centeniers, six sergents et plusieurs autres bas officiers. La bande entière marchait

(1) Les compagnies étaient de cent lances. Une *lance fournie*, comme on disait à cette époque, se composait de l'homme d'armes ou gentilhomme, armé de toutes pièces, et de sa suite, savoir : trois archers, un coutillier ou coustillier, et un page ou varlet.

et se ralliait au son de quatre tambours et de deux fifres. La légion était commandée par l'un des six capitaines, qui prenait alors le titre de colonel. Lorsque l'armée française passa les Alpes pour aller remporter la victoire de Marignan, elle était forte de quarante mille hommes.

Henri II, son successeur, donna le nom de *régiment* aux corps de l'armée.

Louis XIII organisa, en 1635, l'infanterie en bataillons et la cavalerie en escadrons. Son armée s'éleva à cent mille hommes.

Enfin Louis XIV, réunissant les matériaux épars des différentes institutions militaires, en créa de nouvelles, et mit l'armée sur un pied formidable. — De 1701 à 1713, il n'y eut jamais moins de quatre cent mille hommes sous les armes.

Nous avons étudié avec soin ce qui se rattache à la première partie de nos annales militaires, et sur laquelle la plupart des historiens ne donnent que des détails fort obscurs et incomplets. Ceux que nous avons recueillis sur cette époque ne seront pas sans intérêt, car les événements qui se sont accomplis alors sont de la plus haute importance, et méritent de fixer l'attention. Ainsi, l'établissement des Francs dans les Gaules, les cinquante-trois expéditions de Charlemagne, l'invasion des Normands, les croisades, les premières guerres de la France contre l'Angleterre, sont des points historiques culminants au moyen desquels nous rattacherons le règne de Clovis à celui de Charlemagne et à celui de Charles VII. Nous suivrons la même marche pour constater la renaissance et les progrès de l'art militaire, les différentes organisations de l'armée et des divers corps, les mœurs des gens de guerre, paladins, chevaliers, francs archers, soudoyers, malandriers, routiers, Suisses, lansquenets, etc., bandes de Louis XII, légionnaires de François Iᵉʳ, soldats de Henri IV et de Louis XIV, de Charles VII à Louis XI, de Charles IX à Henri II, de Louis XIV à la révolution.

Cette étude formera la première partie de notre histoire, et ce ne sera pas la moins importante, car c'est entre la victoire de Clovis à Soissons, où il écrase les débris de l'empire romain, et le cri de d'Assas au champ de Clostercamp : *A moi, Auvergne, c'est l'ennemi!* dernier reflet de gloire des vieux régiments français, que se trouve placée toute l'histoire militaire de la vieille monarchie, c'est-à-dire de quatorze siècles (1).

Quelques historiens ont essayé d'établir une ligne de démarcation entre nos armées modernes et les armées de la vieille monarchie, à cause du mode de recrutement de ces dernières. Nous disons, nous, qu'il y a un lien moral entre toutes les armées françaises, quelle que soit l'époque où elles aient existé, quel que soit le drapeau qu'elles aient suivi. Oui, elle fut brave, notre armée monarchique, malgré son mode de recrutement et son organisation; elle fut brave et dévouée, cette armée qui vainquit à Aignadel, où, un moment acca-

(1) Pour ne pas interrompre la marche de notre récit par des détails d'organisation, pour ne pas le surcharger de noms et de dates, nous présenterons pour chaque siècle un tableau synoptique des modifications apportées dans nos institutions militaires, et des combats, siéges et batailles qui n'auraient pu trouver place dans le texte

blée par le nombre, son infanterie (infanterie déjà toute française) répondit à l'appel de La Trémouille : *Enfants, le roi vous voit!* en se précipitant sur les ennemis et en les écrasant à son tour; qui vainquit à Rocroy, en s'élançant à la suite de Condé sur les carrés de cette terrible infanterie espagnole qui avait si longtemps balancé les destinées de l'Europe; qui vainquit encore à Denain, où Villars avait jeté, pour dernier enjeu à la fortune, la couronne de Louis XIV!

Quel est le régiment aujourd'hui qui n'est pas fier de rattacher son numéro, par la tradition, à celui que portaient *Picardie, Champagne, Navarre, Piémont,* ces doyens de nos régiments français?

« Il existe en Europe une noble race de soldats, » disait un prince de Condé à un ministre de la guerre qui voulait établir pour le soldat les punitions corporelles, « il existe en Europe une noble race de soldats que l'on peut mener « au bout du monde avec des paroles, que l'on punit ou que l'on récompense « d'un regard. Si vous l'avilissez, ce soldat, à ses propres yeux, irez-vous en-« core lui parler d'honneur et de gloire? Croyez-vous que ce soit à coups de « bâton qu'à Rocroy et à Fontenoy l'on ait précipité nos Français sur les vieilles « bandes espagnoles et sur la colonne anglaise? Contentons-nous d'être Français « comme on l'était dans ce temps-là. »

Oui, nous le répétons, il y a un lien moral entre nos armées : le soldat de la vieille monarchie est toujours le soldat français. C'est le même sang ardent et enthousiaste, c'est le même courage et le même dévouement. Et, s'il fallait établir une distinction entre le soldat d'autrefois et celui d'aujourd'hui, la préférence serait peut-être pour le premier. Privé de toutes chances d'avancement, il resta fidèle à son drapeau, et mourut pour la seule gloire de le défendre.

Voltaire raconte qu'à Hochstedt, les soldats du régiment de Navarre, en apprenant qu'il faut se rendre, refusent de capituler; mais, cernés de tous côtés par l'armée anglaise dans un lieu d'où ils ne peuvent ni sortir ni se défendre, ils sont obligés de céder à cette terrible loi de la guerre, la capitulation. Toutes ces vieilles bandes frémirent, ajoute l'historien; *Navarre* déchire et enterre ses drapeaux, pour qu'ils ne tombent point au pouvoir de l'ennemi.

Le marquis de Feuquières, chargé de diriger contre les remparts de Bouchain une dernière attaque décisive, se met à examiner la situation des détachements qu'il va conduire à l'assaut; il entend les soldats répéter autour de lui : *Les coups de mousquet ne nous arrêteront pas.* Cette ardeur était d'un bon augure; mais il voulut renvoyer un vieux sergent nommé pour les invalides, qui pouvait à peine se soutenir, et un jeune soldat qui paraissait avoir au plus quatorze ans. Tous les deux lui répondirent fièrement : *Un soldat français ne quitte jamais le poste d'honneur le jour d'une bataille!*

Qu'aurait dit de plus un soldat de la république ou un soldat de l'empire?

Nous pourrions multiplier nos citations; nous nous bornerons à raconter un dernier trait caractéristique : il est tiré des Mémoires de Mirabeau :

« En faisant sa revue, mon grand-père (Jean-Antoine de Riquetti, mar-« quis de Mirabeau) vit un soldat qui tenait mal son fusil sur l'épaule; quand il « voulut en faire la remarque, le major lui dit à demi voix : « Monsieur, vous

« saurez ce que c'est. » Ils passèrent, et le major raconta le fait suivant : « Le « régiment était en garnison à Sarrelouis, et, dans les places, il était dé- « fendu aux soldats, par un ban général, de mettre l'épée à la main sous « peine d'avoir le poing coupé. Cet homme trouve deux de ses camarades qui « se battent, court à eux, et, suivant la règle qui dit qu'il ne faut jamais sé- « parer deux épées croisées qu'avec une épée, il tire la sienne, se jette entre « eux, et leur dit : « Amis, que faites-vous? » La garde accourt; les deux cou- « pables fuient, et le caporal (car c'en était un), qui reste parce qu'il n'avait « rien à se reprocher, est saisi l'épée à la main, et conduit au corps-de-garde. « Il raconte la chose telle qu'elle est. On lui demande le nom des coupables, et, « sur son refus de les dénoncer, on le menace de lui faire subir la peine qu'il « a encourue, quoique avec de bonnes intentions; il répond :—Je les connais, « messieurs, mais je ne les nommerai pas, et moins encore pour les mettre à « ma place. Quel est celui qui dénoncerait son camarade? Non, je sauverai « deux bons serviteurs du roi. Peu de soldats sont sûrs de rendre un tel service. « J'ai encouru la peine, je la subirai. Je demande seulement une grâce, c'est « qu'on veuille bien ne me faire perdre que le poignet gauche, afin que je « puisse encore tirer l'épée pour de plus belles occasions. »

La lettre de l'ordonnance fut suivie dans toute sa rigueur; le digne soldat fut condamné, et remercia de l'échange du poignet qui lui fut accordé. Arrivé au billot, il dit au bourreau : « J'ai subi l'humiliation et l'appareil pour l'exemple; « c'est là la peine; le reste est l'ordre du roi, je l'exécute, il doit l'être de la « main d'un soldat; retire-toi et me donne le couteau. » Il le prend en effet, et d'un coup fait sauter son poignet gauche! C'était là, ajoute Mirabeau, le soldat qui soutenait du moignon la crosse de son fusil!

Eh bien! le nom de cet homme n'a pas même été conservé! et pourtant quel dévouement plus sublime et plus intelligent que celui-là!

Jean-Jacques Rousseau, nourri dès l'enfance de la lecture de Plutarque et plein des souvenirs de l'antiquité, disait à ses contemporains, vers le déclin de sa carrière : « Non, siècle dégénéré, tu n'as point vu, tu ne verras jamais « d'hommes pareils à ceux qu'enfantèrent la Grèce et l'Italie, ces deux terres « si longtemps fécondes en races de héros. »

Il ne soupçonnait pas qu'une génération s'élevait, qui allait laisser bien loin derrière elle l'objet de sa vieille admiration. Nos armées françaises, en effet, en moins de vingt ans, ont surpassé la gloire de toutes les armées anciennes et des armées modernes; elles ont fait plus que la phalange grecque d'Épaminondas, qui servit de modèle à l'antiquité; plus que la phalange macédonienne qu'A-lexandre conduisit des bords du Nil aux rives de l'Indus après avoir détruit l'empire des Perses et asservi la Grèce; plus que les légions romaines qui conquirent le monde; plus, cent fois plus que les soldats de Charles-Quint et que ceux du grand Frédéric!

Nous voici arrivés à la seconde partie de notre ouvrage, aux premiers jours de la révolution.

C'est le moment le plus solennel de l'histoire. La France, monarchique depuis quatorze siècles, vient d'opérer une réforme radicale dans sa constitution, dans ses lois. La royauté, impuissante à conjurer l'orage qui la menaçait, a disparu, emportée par la tourmente révolutionnaire.

La démocratie, une démocratie orageuse, lui succède, et par sa violente énergie résiste à l'Europe coalisée.

Nous jetterons un voile sur les sanglantes saturnales qui ont signalé cette époque, et nous nous bornerons à dire, au milieu de cette désorganisation des choses passées et de cette réorganisation des choses nouvelles, ce que devint l'armée, cette armée sous les drapeaux de laquelle, selon l'expression de M. de Châteaubriand, s'était réfugié l'honneur français.

Cent cinquante mille Prussiens, Autrichiens et Piémontais et vingt mille émigrés parurent en armes à la fois sur le Rhin, la Moselle, au sommet des Alpes, au haut des Pyrénées. La France se leva debout contre l'Europe. Chaque homme devint soldat.

Brunswick avait jeté à la face de la nation française cet insolent manifeste :

« Je viens les armes à la main relever le trône, l'autel, et détruire l'anarchie. « Les alliés puniront comme rebelles tous les Français, sans distinction, qui « combattront les armées étrangères; ils seront individuellement responsables « s'ils ne s'opposent pas aux attentats des révolutionnaires contre le roi et sa « famille. Toutes les autorités constituées, tous les citoyens, seront punis de « mort, et toutes les villes et villages seront frappés d'exécution militaire et de « pillage en cas de résistance et de désordre. »

La Convention répondit à ce manifeste par ce décret qui présente un caractère antique :

« Article 1er. Les jeunes gens iront au combat, les hommes mariés forgeront « les armes; les femmes feront des tentes, des habits et serviront dans les hô- « pitaux; les enfants mettront le vieux linge en charpie, les vieillards se feront « porter sur les places publiques pour exciter le courage des guerriers.

« Art. 2. Les maisons nationales seront converties en casernes, les places « publiques en ateliers d'armes, le sol des caves lavé et lessivé pour en extraire « le salpêtre.

« Le bataillon qui sera organisé dans chaque district sera réuni sous une « bannière portant cette suscription :

« *Le peuple français debout contre la tyrannie.* »

Aussitôt, dans les cités, dans les villages, dans les hameaux, tout s'émeut, tout s'empresse, tout s'assemble et demande l'honneur de repousser les légions étrangères qui ont envahi la France..... Des armées s'improvisent..... des régiments se forment en présence... ou plutôt sous le feu de l'ennemi, par l'amalgame d'un bataillon des vieux régiments avec deux bataillons de volontaires qui accourent de toutes parts, et bientôt les ossements des soldats de la coalition blanchissent les plaines de la Champagne et les défilés de l'antique forêt de l'Argonne.

L'histoire des peuples libres, dans leurs plus magnanimes efforts pour la patrie, n'offre rien de comparable à l'enthousiasme que firent éclater les Français en présence du danger.

L'ennemi fut repoussé, la Belgique envahie, et les vieilles troupes de l'Europe furent battues par des enfants et par des hommes qui n'avaient aucune expérience de la guerre. L'amour de la patrie renouvela pour nous les prodiges qu'il inspira jadis aux contemporains de Miltiade, et depuis aux pâtres de la Suisse et aux pêcheurs de la Hollande.

Mais bientôt un cri d'admiration s'élève de la France entière en faveur de l'armée; — c'est le canon qui annonce la victoire de Jemmapes et de Fleurus. — Partout le succès couronne nos efforts. C'est Jourdan à l'armée de Sambre-et-Meuse; Pichegru pénétrant sur les glaces jusqu'au cœur de la Hollande; Hoche à la reprise des lignes de Wissembourg; Bonaparte à Toulon; ce sont nos soldats escaladant les Pyrénées et les Alpes, et, sur ces montagnes voisines du ciel, semblables aux Athéniens et aux Spartiates en armes en présence des soldats du grand roi.

On eût dit qu'un génie, planant au-dessus de nos armées, leur donnait en main le signal du combat et de la gloire. Ce génie, c'était la patrie!

« De cette école aussi, et semblable à celle qui formait les Fabricius et les « Camille pour la gloire et le salut de leur patrie, sont sortis une foule de gé- « néraux illustres : elle nous a donné Régnier, Delmas, Éblé, Souham, Mi- « chaud, Grigny, Ambert, Dugommier, Augereau, Moncey, Pérignon, Masséna, « Leval, Cherin, Vandamme, Marceau, Grenier, Klein, Richepanse, d'Haut- « poul, Lemoine, Hédouville, Lecourbe, Debelle, Lefebvre, Ney, Championnet, « Bernadotte et Macdonald; Kléber et Desaix, ces deux mémorables pertes de « l'armée; Pichegru, le conquérant de la Hollande; Hoche, le sauveur de l'Al- « sace, le pacificateur de la Vendée; et enfin le général Moreau, la seconde « réputation militaire de l'Europe (1). »

Mais, du sein de cette foule de généraux illustres que l'armée vit se former dans ses rangs, il s'en éleva un qui dépassa tous les autres de toute la hauteur d'un génie antique; c'était *un homme taillé à la façon des héros de Plutarque.*

Nous avons nommé Bonaparte.

Son nom, inconnu jusqu'alors, se révèle tout à coup au bruit des acclamations des peuples de l'Italie, qui avaient vu ce général de vingt-sept ans se précipiter du haut de l'Apennin comme un torrent, franchir le Pô, le Tessin, l'Adda, ces barrières si vantées de la péninsule italique, entrer vainqueur à Milan, s'emparer de Vérone, Alexandrie, Tortone, Ravenne, Rimini, Pesaro, Loretto, Perragio, faire trembler Rome et Naples, réduire Mantoue, et rayer Venise de la liste des nations.

L'Europe fut saisie d'étonnement et de terreur en apprenant cette marche rapide, ces combats hardis, ces combinaisons surprenantes, ces victoires inouïes, ces prodiges de diplomatie; car le jeune capitaine avait non-seulement conquis

(1) *Victoires et Conquêtes*, Introduction.

l'Italie, il l'avait nationalisée : des républiques s'étaient élevées à l'ombre de nos drapeaux, et, le premier depuis la révolution, il avait fermé le temple de Janus par le traité de Campo-Formio.

Son retour en France fut une marche triomphale; partout la reconnaissance et l'enthousiasme poussèrent les populations au-devant du libérateur de l'Italie, du pacificateur de l'Europe. Tout le monde voulait voir cet homme étrange qui, en moins d'un an et avec une poignée de soldats, avait détruit quatre armées ennemies, fait 150,000 prisonniers, conclu des traités avec la Sardaigne, la république de Gênes, Rome, Naples et la maison d'Autriche; qui avait donné la liberté aux peuples de Bologne, de Ferrare, de Modène, de Massa-Carrara, de la Romagne, de la Lombardie, de Brescia, de Bergame, de Mantoue, de Crémone, d'une partie du Véronnais, de Chiavana, de Borméo et de la Valteline, aux peuples de Gênes, aux fiefs impériaux, aux peuples des départements de Corcyre, de la mer Égée et d'Ithaque; qui avait envoyé à Paris tous les chefs-d'œuvre de Michel-Ange, de Guerchin, du Titien, de Paul Véronèse, du Corrége, d'Albane, des Carrache, de Raphaël, de Léonard de Vinci, etc., etc.

« Tous les contemporains, dit M. Thiers dans son *Histoire de la Révolution*, « frappés de cette taille grêle, de ce visage pâle et romain, de cet œil ardent, « nous parlent encore chaque jour de l'effet qu'il produisit, de l'impression « indéfinissable de génie et d'autorité qu'il laissait dans les imaginations. La « sensation fut extrême. Des acclamations unanimes s'élevèrent à la vue de ce « personnage si simple qu'environnait une telle gloire. »

Mais avec la paix Bonaparte a vu arriver le terme de sa carrière militaire, et ce qu'il redoute le plus, c'est le repos.

« On ne conserve ici le souvenir de rien, disait-il. Si je reste à Paris, je suis « perdu. Tout s'use ici, et ma gloire sera bientôt vieillie. — L'Orient est le « pays des grandes renommées, des grands empires; là vivent 600 millions « d'hommes. »

C'est là qu'il veut aller porter ses armes.

Aussi il veut atteindre et dépasser toutes les renommées; il a fait plus qu'Annibal; il fera autant qu'Alexandre et César. Son nom manque aux Pyramides où sont inscrits ces deux grands noms.

La campagne d'Égypte, qui semble être le roman de notre histoire militaire, a dit un écrivain, a une couleur particulière, forme à elle seule un épisode complet et présente au lecteur tout l'intérêt d'un ouvrage d'imagination dans un récit qui n'a rien de fictif, ni les lieux, ni les personnes, ni les choses.

Aussi, quand les échos du midi annoncèrent le retour de cet homme extraordinaire, il y eut en France une fièvre d'enthousiasme; la nation tout entière le regarda comme son génie tutélaire.

Il est vrai que pendant son absence le gouvernement avait perdu le fruit des travaux de nos armées. A la paix avait succédé la guerre, aux victoires les revers, à la richesse publique la dette, aux sages lois de l'administration des lois spoliatrices, à la confiance la crainte et le mépris. La France enfin, livrée à l'anarchie, sans crédit, sans puissance, était sur le penchant de sa ruine.

Masséna en Helvétie, Brune en Hollande, avaient, il est vrai, arrêté les progrès de la coalition par des victoires; mais l'Italie avait été perdue, et l'enthousiasme patriotique avait cessé. L'armée elle-même, si énergique et si dévouée, avait perdu cet élan moral qui fait sa force. Abandonnée à la misère, mal nourrie, mal entretenue, elle ne se recrutait plus qu'avec peine et ne se soutenait plus que par le souvenir de ses victoires passées.

Partout enfin était le découragement.

La nouvelle de l'arrivée du vainqueur des Pyramides et d'Aboukir se répandit avec une rapidité électrique; toutes les espérances se reportèrent sur lui, toutes les têtes cédèrent à l'ivresse.

Voilà comment la France se jeta dans les bras d'un grand homme!

La vive clarté que répandit alors sa gloire obscurcit toutes les renommées; et si plus tard, pendant nos longues guerres, il se présenta des circonstances où nos guerriers de haute stature n'ont paru que des nains, c'est qu'on les considérait accolés à un géant.

Nous nous efforcerons, dans ce livre, de faire à chacun la part d'action et de gloire qui lui revient, aux chefs comme aux soldats; « car on s'imaginerait « difficilement ce que renfermait de capacités variées et de caractères élevés « notre armée de glorieuse mémoire (1). »

Nous nous efforcerons surtout de faire revivre les noms de ces officiers modestes perdus dans les pages d'un bulletin qui annonce à l'Europe quelques-unes de ces victoires où l'admiration se porte tout d'abord sur les savantes combinaisons stratégiques du général en chef et sur les résultats obtenus. Nous dirons la vie des officiers et des soldats qui ont mérité les honneurs d'un ordre du jour; et, de peur que leur mémoire ne soit confondue dans la généralité d'un nom propre, nous mettrons en note leurs prénoms et le lieu de leur naissance, afin que chaque famille puisse revendiquer authentiquement leurs titres de gloire.

La république, qui passa son niveau sur toutes nos institutions, modifia essentiellement la constitution de l'armée. Aux régiments elle substitua les demi-brigades de bataille; à ces demi-brigades elle en substitua d'autres, qui prirent le nom de demi-brigade d'infanterie de ligne et d'infanterie légère. — Napoléon, en agrafant sur ses épaules le manteau de Charlemagne, trouva l'armée belle de composition, mais faible d'organisation. Il appliqua tous ses soins à la reconstituer, et fit reprendre aux divers corps la dénomination de régiment. — Nous présenterons dans cet ouvrage un tableau de l'organisation de chacun des corps de l'armée aux diverses époques. — Tous y auront leur page. Ce tableau offrira en même temps le résumé de leurs actions de guerre; mais nous nous emparerons de la forme épisodique pour reproduire les faits d'armes les plus glorieux de chacun d'eux, et il n'en est pas un seul qui ne compte de belles et nobles pages sous la république, et à cette époque où on lisait en lettres d'or sur les arcs de triomphe :

(1) *Histoire de la Science de la Guerre.*

1805. — Entrée des Français à Vienne et à Munich.
1806. — Entrée des Français à Berlin, à Hambourg, à Varsovie.
1807. — Entrée des Français à Dantzick et à Lisbonne.
1808. — Entrée des Français à Rome et à Madrid.
1809. — Entrée des Français à Vienne.
1810. — Entrée des Français à Séville, à Astorga, à Lérida, à Alméida.
1811. — Entrée des Français à Sagonte.
1812. — Entrée des Français à Wilna et à Moscou.
1813. — Entrée des Français à Dresde.
1814. — Succès. — Trahison. — Revers.
1815. — Waterloo.

Waterloo! à ce nom, la plume s'arrête....

« Un soir, est-il écrit dans une relation de cette bataille, après une journée « brûlante, dans une plaine couverte de canons, de débris, de sang, de morts, « on entendait derrière un bois des voix mourantes crier encore : La garde « meurt, et ne se rend pas! — Et nos braves soldats tombaient un à un, et un « silence lugubre succédait au bruit de la mousqueterie, qui s'éteignait aussi « dans la vaste plaine. »

Le lendemain, des paysans vinrent dépouiller de froids cadavres; on fit une fosse, et on les enterra, avec une aigle, sur la lisière de la forêt; « on ne mit pas « de croix sur leur sépulture; le marbre du mausolée ne vint pas peser sur « leur poitrine. — Il y eut un peu de terre ensanglantée pour avertir le voya- « geur. »

La sainte-alliance envoya des soldats dans un champ voisin; ils remuèrent d'énormes pierres, et firent une pyramide sur laquelle ils placèrent un lion, signe de la domination britannique.

Tel fut le tombeau de l'armée impériale..... La France l'a laissé debout!...

Le premier soin des souverains de l'Europe, après Waterloo, fut de licencier nos régiments; car on savait que là était le véritable bouclier de la France...

L'armée fut alors organisée sur un pied nouveau. — Au lieu de régiments d'infanterie, on forma quatre-vingt-six légions départementales de trois bataillons chacune, une légion étrangère et quatre régiments suisses. Dans la cavalerie, les corps réorganisés reçurent des noms propres, comme au temps de l'ancienne monarchie. Il y eut les *carabiniers du roi*, les *cuirassiers de la reine*, les *dragons du Calvados*, etc., etc.

En 1820, les légions reçurent le nom de régiment.

C'est là l'origine de nos régiments actuels.

Cette troisième partie de notre ouvrage, moins riche de grandes actions de guerre, n'en offrira pas moins de belles pages toutes pleines de faits d'armes glorieux; car elle aussi, notre jeune armée, a ses annales militaires écrites à la lueur des feux du bivouac, ses drapeaux troués par les balles ennemies, ses batailles et ses traditions, que l'histoire a déjà recueillies.

Sans parler de la conquête de l'Algérie, qui a ouvert à la patrie les portes

d'une France nouvelle, n'a-t-elle pas aussi, cette armée, parcouru l'Espagne du nord au midi, visité Madrid en passant, et bivouaqué dans les palais de Cordoue et de Séville? N'a-t-elle pas eu aussi ses bulletins datés de la patrie de Miltiade, qu'elle était allée arracher au sabre des Turcs?

Ne les avons-nous pas vus, nos soldats, après 1830, s'élancer pleins d'enthousiasme vers nos frontières du Rhin, alors qu'ils pensaient former, sous les murs d'Anvers, l'avant-garde de la grande armée future? Et chaque jour les échos de la Provence ne nous apportent-ils pas le récit de quelques-unes de ces grandes journées de gloire, de quelques-uns de ces faits d'armes, de ces dévouements héroïques qui font tressaillir d'enthousiasme, et qui nous rappellent que là-bas, sur la terre d'Afrique, nous avons des frères qui combattent et meurent pour la France?

Le fait suivant, emprunté aux annales d'un des régiments de chasseurs créés en Algérie (le 2e), ne semble-t-il pas une page détachée de l'histoire d'un des corps de la grande armée pendant la retraite de Russie, ou celle de Saxe après Leipsig?

La ville de Mostaganem, occupée par une garnison française, était assiégée par Abd-el-Kader; le général Desmichels, qui avait succédé au général Boyer dans le commandement d'Oran, pour opérer une diversion favorable aux assiégés, fit sortir une colonne de douze cents hommes, infanterie et cavalerie, avec ordre d'aller attaquer les Smelas, leur faire le plus de mal possible, et obliger ainsi les tribus à rappeler leurs guerriers qui avaient suivi Abd-el-Kader à Mostaganem. Le commandement de ce petit corps fut confié au colonel Létang.

Le 6 août 1833, la colonne française arriva, au point du jour, auprès de plusieurs douars des Smelas, non loin d'une montagne appelée Tafaraoui, qui est un des pics les plus élevés du pays. Le colonel Létang établit son infanterie dans ce lieu avec deux pièces de montagne, et, ayant divisé sa cavalerie en trois corps, il fondit avec rapidité sur les douars. Les guerriers arabes ainsi surpris n'osèrent résister; ils prirent la fuite, laissant aux mains de nos soldats leurs femmes, leurs enfants, leurs troupeaux. Cet heureux coup de main terminé, le colonel Létang ordonna la retraite. Il était six heures du matin. — Il y avait douze heures que la colonne marchait; elle avait encore dix lieues à faire pour arriver à Oran, et il était impossible de songer à faire une halte, car à quelques lieues campait Abd-el-Kader à la tête d'un grand nombre de cavaliers.

Cependant les Arabes commençaient à se rallier. Sur toutes les montagnes, on voyait briller leurs feux, signes précurseurs des combats. Bientôt ils commencèrent à tirer sur nos cavaliers de l'arrière-garde, qui se replièrent sur l'infanterie, au petit pas, en ripostant à leurs adversaires, dont le nombre augmentait de minute en minute.

A sept heures, les Arabes étaient si nombreux, que la marche devint difficile. Le soleil brillait depuis longtemps à l'horizon; le vent du désert soufflait, lourd et accablant: les Bédouins poussaient de sauvages clameurs; les chevaux des Français hennissaient d'effroi.

L'infanterie, déjà écrasée de fatigue, et qui était partie sans vivres et sans eau,

avançait lentement. Le bataillon chargé de soutenir les tirailleurs, écrasé par les masses kabyles, ne put résister; il accourut au centre de la colonne. La marche était encore retardée par les blessés qu'il fallait transporter à bras.

Les Arabes redoublaient d'efforts pour entamer la colonne française et retarder sa marche jusqu'à l'arrivée des guerriers des douars les plus éloignés. Quelques-uns d'entre eux se jetèrent en avant de la colonne et mirent le feu aux herbes et aux broussailles. Il en résulta un immense embrasement qui ajouta encore à la chaleur étouffante de l'atmosphère, et nos soldats furent obligés de marcher pendant plusieurs heures sur des cendres brûlantes d'où s'exhalaient des odeurs empestées.

Le désespoir s'empara des Français. Les fantassins étaient accablés; ils faisaient quelques pas, et tombaient pour ne plus se relever, achetant par la mort un moment de repos; puis les Arabes venaient et emportaient une sanglante moisson de têtes. Tout cela se passait à quelques pas de la colonne. Les soldats qui avaient assez de force pour marcher n'en avaient point assez pour se servir de leurs armes. Les cavaliers du 2e de chasseurs mettaient bien quelques fantassins en croupe; mais le reste jalonnait la route de sanglants débris.

La cavalerie fut donc seule à soutenir le choc des Arabes, et elle le fit avec un courage et un dévouement surhumains, pendant cinq heures que dura cette marche. Le colonel Létang, dont l'énergie semblait grandir en raison du danger, était partout, encourageant les soldats par la voix et par l'exemple. A deux heures, la colonne arriva à la fontaine de Kerma ou des Figuiers, où elle fut forcée de s'arrêter. Les hommes se jetèrent avec avidité dans une eau croupissante et saumâtre; plusieurs moururent subitement, d'autres se noyèrent dans un gouffre où ils pensaient ne trouver que peu d'eau. Le reste s'entassa sous les arbres qui se trouvaient à cet endroit, et il fut impossible de les faire marcher.

Cependant les Arabes, au nombre de plus de six mille, entouraient la colonne de toutes parts, semblables à des tigres féroces, et les braves chasseurs redoublaient d'efforts pour les repousser.

Le colonel avait espéré que cette halte d'une heure ranimerait les forces des fantassins, et que le vent cesserait de souffler; mais les fantassins refusaient de marcher, et le vent du désert redoublait d'intensité.

Tout à coup un bruit sinistre circule de bouche en bouche : on annonce qu'Abd-el-Kader s'avance avec son armée, et que la cavalerie va abandonner l'infanterie.

Il y eut un moment affreux d'anxiété.

Dans cette position critique, le colonel Létang assemble les officiers de cavalerie et leur déclare qu'ils doivent tous se préparer à mourir avec l'infanterie ou à la sauver. Les officiers répondent spontanément : « Oui, nous mourrons « tous, tous jusqu'au dernier, ou nous sauverons l'infanterie. » Alors ils se serrèrent la main, rejoignirent leurs rangs, formèrent le carré autour des Figuiers, l'infanterie au milieu, et ils attendirent de pied ferme.

Les Arabes, intimidés par leur contenance, n'osèrent pousser aucune charge à fond. La plupart d'entre eux d'ailleurs venaient de très-loin; leurs chevaux

étaient harassés, et les deux obusiers de montagne faisaient un feu très-meurtrier.

Et, comme il ne devait rien manquer de glorieux à ce mémorable épisode de nos guerres africaines, voici un dernier trait qui prouve jusqu'à quel point chacun de ces hommes, si loin de la patrie, poussait le dévouement et l'abnégation. M. le colonel Létang appela un officier d'ordonnance, lui dit qu'il l'avait choisi pour aller annoncer à la garnison d'Oran la position où se trouvait la colonne. L'officier partit sans hésiter, et, la fortune secondant son courage, il échappa comme par miracle au fer des Arabes, et arriva sain et sauf à Oran. Cet officier est M. Deforges.

Le général Desmichels se mit aussitôt en marche avec des renforts considérables, des vivres et des moyens de transport. A son approche, les Arabes se dispersèrent, et la colonne française put regagner Oran, emmenant encore, malgré ses pertes, les prisonniers qu'elle avait faits.

Eh bien! il n'est pas un seul des régiments qui ont combattu en Afrique qui n'ait aussi sa journée célèbre, son épisode à raconter, non moins glorieux que celui-là.

L'admirable action du trompette Escoffier est dans toutes les mémoires. On se souvient que, dans un moment décisif, et lorsque le salut d'une compagnie pouvait dépendre de celui qui la commandait, le brave Escoffier comprit qu'il avait encore quelque chose à faire de plus héroïque que de charger l'ennemi: il donne son cheval à cet officier démonté et qui allait manquer à ses soldats. Il se livre à l'ennemi pour le sauver. C'est là le beau caractère du soldat français dans sa plus simple et en même temps dans sa plus noble expression. C'est le courage exercé avec abnégation. — Ce trait de vertu militaire s'est renouvelé plusieurs fois en Afrique.

On voit, par cet aperçu général, quel est le plan de notre ouvrage, quelle en sera la forme. Ajoutons, pour en expliquer le but, qu'au milieu des nombreux ouvrages écrits sur ce sujet, il n'en est pas un seul qui résume l'histoire militaire de la France et de ses institutions avec assez d'intérêt pour le public, et assez de science pour les hommes instruits de l'armée, et qu'en entreprenant ce travail, nous nous sommes appliqués avec une ardeur consciencieuse à atteindre ce double but, et à faire une œuvre qui, selon le vieux précepte, réunisse ces deux genres de mérites: *utile dulci*.



HISTOIRE

DE L'ARMÉE

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE Ier

DE CLOVIS A CHARLEMAGNE

Origine des Francs. — Leurs mœurs. — Leurs courses guerrières. — Composition de leurs armées. — Situation des diverses tribus franques dans les Gaules. — Leurs premiers chefs. — Costumes et armes des Francs. — Chants de guerre. — Étendards. — Clovis. — Bataille de Soissons. — Tolbiac. — Vouglé. — Marine. — Premières dignités militaires. — Loi salique. — Empire des Francs à la mort de Clovis. — Bataille de Casilinum. — Charles Martel. — Bataille de Tours ou de Poitiers. — Pepin-le-Bref. — Organisations. — Tableaux synoptiques.

Rome, vers les derniers jours de sa puissance impériale, vit avec terreur apparaître dans le cœur de ses états des espèces de géants aux yeux verts, à la chevelure blonde, lavée dans de l'eau de chaux; les uns nus, ornés de colliers

d'anneaux de fer, de bracelets d'or; les autres couverts de peaux, de sayons, de tuniques larges ou étroites ou bigarrées; d'autres, la tête surmontée de casques en guise de mufles de bêtes féroces (1); les uns ayant le menton et le front rasés jusqu'au sommet, d'autres portant de longues barbes; combattant à pied, la plupart avec des massues, des framées, des angons, des haches à deux tranchants, des flèches armées d'os pointus, des épées longues ou courtes; quelques-uns montés sur de mauvaises cavales, présentant tantôt des masses épaisses, tantôt formés en triangle et tantôt éparpillés.

C'étaient les peuples de la Germanie qui venaient avec d'autres barbares se disputer les lambeaux de pourpre impériale et étouffer sous des flots de poussière et de sang la civilisation des siècles passés. C'étaient les Saxons, les Sicambres, les Alains; c'étaient les Francs, nos pères (2).

Sortis par masses des forêts de la Franconie et de la Germanie aux terres incultes, au climat âpre et rigoureux, ils se répandirent d'abord dans la Belgique, la Gaule; puis, franchissant les monts des Alpes, ils allèrent porter la terreur et la dévastation dans les riches provinces du Latium et de la Campanie. L'imagination de ces peuplades fut frappée tout d'abord par cette imposante civilisation, à la vue de ces campagnes cultivées, de ces villes florissantes, de ces arts, de ces richesses, de ce luxe qui leur étaient inconnus, de la vaste législation romaine, et du culte majestueux des chrétiens. Leur première pensée fut de tout détruire. Alaric, marchant vers Rome, disait : Je ne puis m'arrêter, quelque chose me presse et me pousse à saccager cette capitale. Et le premier mot d'Attila, en entrant dans les fertiles vallées que fécondent le Pô, le Tesin et l'Adda, fut celui-ci : *L'herbe ne doit plus croître partout où elle aura été foulée par mon cheval.*

Mais bientôt la fureur de ces hordes sauvages se ralentit : après avoir porté le fer et la dévastation dans ces belles contrées, et tracé sur leur passage un sillon d'incendie et de ruines, ils arrivèrent à des sentiments de conservation, et permirent aux vaincus de se livrer à l'agriculture et aux arts utiles; mais ils gardèrent un profond mépris pour la civilisation romaine, et, maîtres de l'empire, ils laissèrent tout périr, législation, beaux-arts et industrie.

« Cependant, dit un historien contemporain Sidonius Apollinarius, les Francs, « mêlés depuis quelque temps aux Romains, étaient moins barbares que les « autres peuplades.

« Leur jeune chef marchait à pied au milieu des siens; son vêtement d'écar-

(1) Tous les cavaliers cimbres, dit un historien latin, avaient des casques en forme de gueules ouvertes et des mufles de toutes sortes de bêtes étranges et épouvantables, et les rehaussaient par des panaches faits comme des ailes et d'une hauteur prodigieuse, ce qui les faisait paraître beaucoup plus grands.

(2) Suivant quelques historiens, le mot *Franc*, qu'ils écrivent *Frank*, vient du mot grec φρακτοι, *habiles à se fortifier*. Du Tillet prétend que le mot *Frank* vient du mot teuton *fransen*, *libre compagnon*. M. Augustin Thierry suppose au mot tudesque, *frank* ou *frak*, la même signification que *ferox* Enfin d'autres étymologistes font dériver *Frank* du mot *fram* ou *framée*.

« late et de soie blanche était enrichi d'or; sa chevelure et son teint avaient l'éclat « de sa parure. Ses compagnons portaient pour chaussure des peaux de bêtes « garnies de tous leurs poils; leurs jambes et leurs genoux étaient nus; les casa- « ques bigarrées de ces guerriers montaient très-haut, serraient les hanches, « et descendaient à peine au jarret; les manches de ces casaques ne dépassaient « pas les coudes. Par-dessous ce premier vêtement se voyait une saie de couleur « verte brodée d'écarlate, puis une rhenone fourrée retenue par une agrafe. Les « épées de ces guerriers se suspendaient à un étroit ceinturon, et leurs armes « leur servaient autant d'ornement que de défense; ils tenaient dans la main « droite des piques à deux crochets ou des haches à lancer; leur bras gauche « était caché par un bouclier aux limbes d'argent et à la bosse dorée. »

Cette description pompeuse de l'élégance du costume et des mœurs des Francs, est malheureusement contredite par plusieurs historiens, également contemporains.

Nazaire, entre autres, prétend qu'ils surpassaient toutes les nations barbares en férocité. Quoi qu'il en soit, les Francs habitaient de l'autre côté du Rhin, dans les pays qu'on nomme aujourd'hui la Franconie, la Hesse et la Westphalie. Avant le règne de Clovis, ils formaient plusieurs tribus de pasteurs guerriers, dont la seule pensée était de combattre et de piller. L'indépendance était le fond du caractère des Francs : être vaincus ou enchaînés paraissait à ces hommes de bataille et de liberté quelque chose de plus affreux que la mort; rire en expirant était la marque distinctive du héros. Leurs chefs étaient électifs et leur gouvernement une espèce de république militaire. Leurs premières incursions dans la Gaule eurent lieu sous le règne de l'empereur Gallien. Ils pénétrèrent ensuite jusqu'en Espagne et jusqu'en Italie, et arrachèrent à l'empereur Justinien le droit des empereurs sur les Gaules, tel que de présider dans Arles aux jeux du cirque ou bien de frapper des monnaies d'or à leur coin. Un grand nombre de Francs servirent dans les armées romaines, et plusieurs de leurs chefs, et entre autres Sylvanus, Mellobald, Balson, Rikhomer et Caricton, furent revêtus de hautes dignités militaires; mais la plus grande partie des Francs resta indépendante et continua de faire la guerre aux Romains et aux Gaulois.

L'armée de Pharamond, quand elle passa le Rhin et envahit la partie du territoire de la Gaule située dans la seconde Belgique, était, s'il faut en croire les historiens, uniquement composée d'infanterie. Le peuple franc (1), habitué aux marches, aux fatigues, aux privations, avait besoin d'un costume léger. Son habillement devait aussi le garantir des atteintes du froid auquel l'exposait le climat de son pays natal. Une peau de mouton couvrait son épaule et retombait en arrière presque à la hauteur du mollet. Un nœud coulant au-dessus du teton gauche la tenait fixée sur l'épaule de ce côté et allait retomber sur la hanche droite. Une espèce de sandale en forme de brodequin composait la chaussure.

(1) Sicard, *Histoire des Institutions militaires des Français.*

Procope, qui raconte la première incursion de ce peuple en Italie, écrit que le chef des Francs n'avait qu'un petit nombre de cavaliers autour de lui, que ces cavaliers étaient seuls armés de lances, que le reste de la troupe se composait d'infanterie sans arcs, sans flèches, sans javelots. Les Francs avaient un bouclier, une épée, une hache dont le fer était tranchant des deux côtés. Leur manière de combattre, selon le même écrivain, consistait, dès qu'ils entendaient le signal, à marcher droit à l'ennemi; ils lançaient leur hache contre le bouclier du soldat qui se trouvait vis-à-vis d'eux, le cassaient, puis, sautant l'épée à la main sur leur adversaire, ils le tuaient. Leur cri de guerre faisait palpiter le cœur du plus intrépide Romain. Ils poussaient ce cri sur le bord de leurs boucliers, appliqué contre leurs bouches.

Un autre historien contemporain, Agathias, dit qu'à la bataille de Casilinum, livrée en 553 de notre ère, les Francs n'avaient ni casques, ni cuirasses, ni arcs, ni flèches. Ils combattaient nus depuis la tête jusqu'à la ceinture. Leurs cuisses étaient couvertes de peaux ou de toiles auxquelles pendait une épée. Leurs seules armes défensives étaient un bouclier. Leurs armes offensives consistaient en une épée, une hache à deux tranchants, un javelot armé de deux crochets un peu au-dessus de la pointe, et dont le bois était garni de fer dans toute sa longueur.

Ils lancent d'abord le javelot, dit-il. S'il entre dans le corps, ne reçût-on qu'une légère blessure, on ne peut le retirer sans des douleurs aiguës qui mettent hors de combat; s'il frappe le bouclier, il s'y attache par ses crochets et il traîne à terre par son autre extrémité : le fer dont il est garni empêche qu'il ne se casse. Le Franc qui l'a lancé met aussitôt le pied sur le bout qui traîne à terre, et il force le bouclier ennemi à s'abaisser par son poids. Celui qui le porte est alors à découvert, et le Franc le tue d'un coup de hache ou le perce de son épée.

Ainsi qu'on vient de le voir, toute la force des Francs consistait dans l'infanterie. Les Gaulois, leurs premiers ennemis, au contraire, avaient beaucoup de cavalerie et peu d'hommes de pied. Les Francs furent vainqueurs, et leur succès contribua à les affermir dans l'opinion que l'infanterie était supérieure aux autres armes. Aussi toute la force des armées consista-t-elle dans l'infanterie sous les rois de la première race et sous une partie de ceux de la seconde. Puis il se fit une révolution complète dans les esprits, et l'infanterie perdit toute sa considération jusqu'au milieu du XV[e] siècle.

Quant à leurs méthodes de guerre, on n'en trouve de trace dans aucun document officiel (1). Daniel est le seul des historiens qui ait avancé que les Francs

(1) Les premiers Francs ne connaissaient pas les évolutions; leurs habitudes nomades les éloignaient de tout ce qui aurait pu les diriger vers la science de la guerre, la seule cependant qui leur procurât des moyens d'existence. Continuellement en lutte avec leurs voisins, ils étaient toujours prêts à combattre, et pendant la paix ils s'habituaient aux fatigues de la guerre par des marches forcées. Leurs enfants étaient habitués de bonne heure à tous les exercices du corps en usage parmi eux, tels que la course, les sauts, la natation. Ils apprenaient, dans les

avaient une ordonnance régulière, et qu'ils savaient l'art de ranger une bataille selon la méthode de la milice romaine, et, à l'appui de cette assertion, il cite la bataille de Casilinum, dont nous avons déjà parlé, et sur laquelle nous reviendrons, car c'est le seul exemple qu'on puisse rapporter avec certitude sur ce sujet. Tout avait disparu avec l'empire romain, et la science militaire s'était perdue avec la discipline, comme si rien ne devait survivre à ce grand naufrage de la civilisation ancienne.

Pour terminer cette esquisse sur les mœurs militaires des premiers Francs, nous ajouterons qu'ils étaient passionnés pour la musique et pour les vers. Leur muse, dit M. de Châteaubriand, s'éveillait aux combats, aux festins, aux funérailles. Lorsqu'ils s'ébranlaient pour la charge, ils entonnaient en chœur le *bardit*, et, de la manière plus ou moins vigoureuse dont cet hymne retentissait, ils présageaient le destin futur des combats. M. Augustin Thierry fait observer que les quatre premières lignes du prologue de la loi salique semblent être le texte littéral d'une ancienne chanson; il les traduit ainsi :

« La nation des Franks, illustre, ayant Dieu pour fondateur, forte sous les « armes, ferme dans les traités de paix, profonde en conseils, noble et saine « de corps, d'une blancheur et d'une beauté singulière, hardie, agile et rude « au combat.

« La loi salique fut dictée par les chefs de cette nation qui, en ce temps-là, « commandaient chez elle.

« Vive le Christ qui aime les Francs! qu'il regarde leur royaume... Cette « nation est celle qui, petite en nombre, mais brave et forte, secoua de sa tête « le dur joug des Romains. »

L'usage des hymnes guerriers continua dans nos armées: les victoires amenaient des chants de triomphe, et les défaites des complaintes lugubres. Ces

jeux gymnastiques, à bien lancer le javelot, et les pierres avec la fronde, enfin à manier adroitement la hache. Tous les ans, au mois de mars ou de mai, l'élite de la nation se réunissait en assemblées qu'on nommait *champ de mars* ou *de mai*. Dans ces réunions, l'on s'occupait des intérêts généraux, et ordinairement elles préludaient à la guerre. On y passait quelquefois des revues, dans le but d'examiner si les armes des soldats étaient en état; mais aucun exercice n'accompagnait ces réunions toutes martiales. Au premier signal, on décampait de toutes parts; les vieillards, les femmes et les enfants suivaient silencieusement l'armée. Les Francs dédaignèrent longtemps d'adopter toutes les machines de guerre en usage chez les Romains; mais bientôt l'expérience, les progrès de l'art, et le besoin de repousser par des objets de destruction ceux qui leur étaient opposés, leur imposèrent l'obligation de se servir des mêmes moyens. C'est ainsi qu'ils adoptèrent successivement l'*arbalète*, la *baliste* et la *catapulte*, machines de jet servant à lancer des flèches, des pierres et de grosses poutres, des javelots, des traits enflammés et des quartiers de rochers. Ils firent en même temps usage des armes de brèche, consistant dans le *belier* et le *corbeau*, pour abattre les tours et les murailles; de machines mobiles, destinées à couvrir les troupes qui s'approchaient des remparts ou des retranchements : c'étaient les *mantelets*, les *galeries couvertes*, les *tortues* et les *tours*. Ces dernières machines étaient un assemblage de plusieurs pièces que l'on portait sur des chariots, les unes toutes montées, et les autres démontées, parce qu'elles étaient trop grosses pour être élevées autre part que sur des endroits solides.

chants, dont l'air est quelquefois noté dans les vieux manuscrits, étaient en latin (1).

Les bannières (drapeaux, étendards) des premiers Francs furent faites à l'imitation de celles des Romains; elles portaient différents emblèmes. Les *Francs ripuaires* avaient pour symbole une épée la pointe en haut, et quelquefois entourée de feuilles de chêne; les *Francs saliens* et les *Sicambres* une tête de bœuf. Après la bataille de Tolbiac, Clovis adopta pour enseigne la chape de saint Martin (2).

Lorsque les Francs vinrent s'emparer de la Gaule, ce vaste territoire, déjà sillonné de tous côtés par les invasions, était occupé par les Bourguignons, les Visigoths, les Bretons, les Ripuaires et les Romains.

Les Bourguignons étaient maîtres des régions comprises entre la haute Loire, l'Helvétie occidentale et les cantons provençaux, au nord de la Durance.

Les Visigoths occupaient presque toute l'Aquitaine et les contrées adjacentes

(1) Le poëte Angelbert fit une complainte sur la bataille de Fontenay, et une autre sur la mort de Hugues, bâtard de Charlemagne. — Une vieille charte de l'an 835 conserve le souvenir de la victoire remportée sur les Normands en 881 par Louis, fils de Louis-le-Bègue; en voici la traduction : « J'ai connu un roi appelé le seigneur Louis .... Il saisit la lance et le bouclier; « monte promptement à cheval, et vole pour tirer vengeance de ses ennemis. » — Charlemagne, on le sait, avait fait recueillir les anciennes chansons des Germains. — Les rhythmes militaires finissent à la chanson de Roland, qui les résume tous, et qui fut, selon l'expression de l'auteur du *Génie du Christianisme*, comme le dernier chant de l'Europe barbare. Le chant des exploits, fameux dans toute la Gaule, de Charlemagne et de Roland, on le retrouve à la bataille d'Hastings, où, selon M. Augustin Thierry, un Normand nommé Taillefer poussa son cheval en avant du front de bataille et entonna ce chant célèbre. En chantant, il jouait de son épée, la lançait en l'air avec force, et la recevait dans sa main droite. Les Normands répétaient les refrains. Wace a mis le fait en vers :

Taillefer, qui moult bien chantoit,
Sur un cheval qui tost alloit,
Devant *eus* alloit chantant,
De Charlemagne et de Rollant,
Et d'Olivier et de vassaux,
Qui moururent à Rainschevaux.

Ces poésies nationales étaient ordinairement accompagnées du son du fifre, du tambour et de la musette. L'art de la musique militaire s'étant entièrement perdu dans les armées romaines dès le commencement de la décadence de l'empire, la milice des Francs ne put adopter que ceux des instruments romains dont l'usage avait été conservé par les légions de César, le *clairon* et la *trompette*. Ce ne fut que vers le milieu du moyen âge que cet art commença à faire les quelques progrès que nous aurons à signaler plus loin.

(2) Lorsqu'en 498, la chape de saint Martin devint l'enseigne et le symbole de la nation française, il n'y eut plus de distinction que parmi les bannières des vassaux de la couronne. Cette chape, qui suivait toujours le roi à la guerre, était la seule enseigne royale. Elle se composait d'un voile de taffetas *bleu de ciel* sur lequel était peinte l'image de saint Martin. Depuis Clovis jusqu'au règne de Louis XI, on nomma pennon, bassinet, gonfalon ou gonfanon les espèces d'étendards sous lesquels se rangeaient les soldats du roi ou les sujets d'un seigneur marchant pour une expédition de guerre. Nous ferons connaître successivement les variations qu'ont éprouvées les bannières et les différents signes de ralliement des troupes qui leur ont succédé.

jusqu'au-delà des Pyrénées. La Bretagne était demeurée libre et indépendante sous la domination de la vieille race kimrique, et avait conservé intactes ses anciennes frontières.

Les Ripuaires s'étaient établis dans les campagnes situées à l'ouest de Soissons.

Enfin, au milieu de ces divers conquérants s'étendait, comme une vallée, le reste des provinces gauloises qui subissaient encore la domination romaine.

C'est dans cet espace vide de barbares que les Francs dirigèrent leurs premières invasions, c'est par ce même chemin que Clovis alla chercher, jusqu'aux pieds des Alpes et des Pyrénées, les vraies limites de la France.

L'existence de Pharamond Ier, chef des Francs, est douteuse. Cependant l'auteur des *Gestes de nos Rois* dit que les Francs élurent un roi chevelu du nom de Pharamond, fils de Marcoman, en l'élevant sur un pavois ou large bouclier, et qu'ils le promenèrent autour de leur camp en le portant sur leurs épaules et en le faisant sauter doucement pour le montrer au peuple. Ce qui est certain, c'est que Clodion-le-Chevelu, roi des Francs occidentaux, s'empara de Tournay et de Cambrai, et qu'il fut chassé de ses conquêtes par Aetius (1).

(1) Nous plaçons ici en note le récit d'un combat livré par l'armée gallo-romaine à l'armée des Francs, que l'auteur des *Martyrs* a raconté dans son ouvrage remarquable à tant de titres. Le récit de ce combat est une œuvre d'imagination comme fait historique; mais il repose, comme détails, sur des autorités qu'on ne peut révoquer en doute, et qui ont coûté à l'auteur de longues et consciencieuses recherches. C'est, en un mot, une large et belle étude des mœurs guerrières des Francs au commencement de leur carrière, sous leurs premiers chefs connus, et des Romains au déclin de leur puissance militaire Quelques anachronismes et l'absence d'un nom propre de champ de bataille sont les seuls défauts qu'on puisse reprocher à cette composition, qui doit servir à compléter pour nos lecteurs les détails que nous avons donnés sur cette première période de notre histoire militaire :

« L'armée romaine, à la poursuite des Francs, était entrée sur le sol marécageux de la Batavie, qui présentait alors l'image d'une mince écorce de terre flottant sur un amas d'eau.

« Les Francs avaient été surpris, dit l'écrivain. Ils évitèrent d'abord le combat; mais aussitôt qu'ils eurent rassemblé leurs guerriers, ils vinrent audacieusement au-devant de nous, et nous offrirent la bataille sur le rivage de la mer. On passa la nuit à se préparer de part et d'autre, et le lendemain, au lever du jour, les armées se trouvèrent en présence.

« La légion de Fer et la Foudroyante occupaient le centre de l'armée de Constance.

« En avant de la première ligne paraissaient les vexillaires distingués par une peau de lion qui leur couvrait la tête et les épaules. Ils tenaient levés les signes militaires des cohortes : l'aigle, le dragon, le loup, le minotaure (*).

« Les hassati, armés de lances et de boucliers, formaient la première ligne après les vexillaires.

« Les princes, armés de l'épée, occupaient le second rang, et les triarii venaient au troisième. Ceux-ci balançaient le pilum de la main gauche; leurs boucliers étaient sus-

(*) Polybe, livre VI; description des diverses espèces de soldats qui composaient les légions romaines.

Un fait militaire de notre histoire qui ne peut également être mis en doute, c'est la rencontre dans les plaines de Châlons des armées des Romains, des Goths et des Francs, et de l'armée des Huns.

pendus à leurs piques plantées devant eux; ils tenaient le genou droit en terre en attendant le signal du combat.

« Des intervalles, ménagés dans la ligne des combats, étaient remplis par des machines de guerre.

« A l'aile gauche de ces légions, la cavalerie des alliés déployait son rideau mobile. Sur des coursiers tachetés comme des tigres et prompts comme des aigles, se balançaient avec grâce les cavaliers de Numance, de Sagonte et des bords enchantés du Bétis (*). Un léger chapeau de plumes ombrageait leur front, un petit manteau de laine noire flottait sur leurs épaules, une épée recourbée retentissait à leur côté. La tête penchée sur le cou de leurs chevaux, les rênes entre les dents, deux courts javelots à la main, ils volaient à l'ennemi. Le jeune Viriate entraînait après lui la fureur de ces cavaliers rapides. Des Germains d'une taille gigantesque étaient entremêlés çà et là, comme des tours, dans le brillant escadron. Ces barbares avaient la tête enveloppée d'un bonnet; ils maniaient d'une main une massue de chêne et montaient à crin des étalons sauvages. Auprès d'eux quelques cavaliers numides, n'ayant pour toute arme qu'un arc, pour tout vêtement qu'une chlamide, frissonnaient sous un ciel rigoureux.

« A l'aile opposée de l'armée se tenait immobile la troupe superbe des chevaliers romains : leur casque était d'argent surmonté d'une louve de vermeil; leur cuirasse étincelait d'or, et un large baudrier d'azur suspendait à leur flanc une lourde épée ibérienne. Sous leurs selles, ornées d'ivoire, s'étendait une housse de pourpre, et leurs mains, couvertes de gantelets, servaient à guider de hautes cavales plus noires que la nuit.

« Les archers crétois, les vélites romains et les différents corps des Gaulois étaient répandus sur le front de l'armée. L'instinct de la guerre est si naturel chez ces derniers, que souvent, dans la mêlée, les soldats deviennent des généraux, rallient leurs compagnons dispersés, ouvrent un avis salutaire, indiquent le poste qu'il faut prendre. Rien n'égale l'impétuosité de leurs attaques. Tandis que le Germain délibère, ils ont franchi les torrents et les monts; vous les croyez au pied de la citadelle et ils sont en haut du retranchement emporté. En vain les cavaliers les plus légers voudraient les devancer à la charge, les Gaulois rient de leurs efforts, voltigent à la tête des chevaux et semblent leur dire :

« *Vous saisirez plutôt les vents sur les plaines ou les oiseaux dans les airs.*

« Tous ces barbares avaient la tête élevée, les couleurs vives, les yeux bleus, les regards farouches et menaçants (**); ils portaient de larges braies, leur tunique était chamarrée de morceaux de pourpre; un ceinturon de cuir pressait à leur côté leur fidèle épée. L'épée du Gaulois ne le quitte jamais : mariée pour ainsi dire à son maître, elle l'accompagne pendant la vie; elle le suit sur le bûcher funèbre et descend avec lui au tombeau.

« Enfin, arrêtée comme un nuage menaçant sur le penchant d'une colline, une légion chrétienne formait derrière l'armée le corps de réserve et la garde de César.

(*) Selon Strabon, les chevaux des Celtibères (Espagnols) égalaient la vitesse des chevaux des Parthes. Ils étaient également d'un poil gris ou tigré. La description des costumes est exactement la même que celle de Strabon.

(**) Voir César, Diodore, Strabon.

Aetius, Théodoric, Mérovée, chefs de ces armées, s'étaient ligués pour combattre Attila, qui, déjà vaincu à Orléans, venait tenter une fois encore le sort des armes à Châlons.

« Cependant l'œil était frappé d'un mouvement universel. On voyait les signaux du porte-étendard qui plantait le jalon des lignes, la course impétueuse du cavalier, les ondulations des soldats qui se nivelaient sous le cep du centurion. On entendait de toutes parts les grêles hennissements des coursiers, le cliquetis des chaînes, les sourds roulements des balistes, des catapultes, le pas régulier de l'infanterie, la voix des chefs qui répétaient l'ordre, le bruit des piques qui s'élevaient et s'abaissaient au commandement des tribuns. Les Romains se formaient en bataille aux éclats de la trompette, de la corne et du lituus.

« Mais tout l'appareil de l'armée romaine ne servait qu'à rendre l'armée des ennemis plus formidable par le contraste d'une sauvage simplicité.

« Parés de la dépouille des veaux marins (*), des urochs et des sangliers, les Francs se montraient de loin comme un troupeau de bêtes féroces (**). Une tunique courte et serrée laissait voir toute la hauteur de leur taille et ne cachait pas le genou. Les yeux de ces barbares ont la couleur d'une mer orageuse; leur chevelure blonde, ramenée en avant sur leur poitrine, et teinte d'une liqueur rouge, est semblable à du sang et à du feu. La plupart ne laissent croître leur barbe qu'au-dessus de la bouche, afin de donner à leurs lèvres plus de ressemblance avec le mufle des dogues et des loups. Les uns chargent leur main droite d'une longue framée, et leur main gauche d'un bouclier qu'ils tournent comme une roue rapide; d'autres, au lieu de ce bouclier, tiennent une espèce de javelot nommé angon où s'enfoncent deux fers recourbés; mais tous ont à leur ceinture la redoutable francisque, espèce de hache à deux tranchants dont le manche est recouvert d'un dur acier, arme funeste que le Franc jette en poussant un cri de mort, et qui manque rarement de frapper le but qu'un œil intrépide a marqué.

« Ces barbares, fidèles aux usages des anciens Germains, s'étaient formés en coin(***), leur ordre accoutumé de bataille. Le formidable triangle, où l'on ne distinguait qu'une forêt de framées, de peaux de bêtes et de corps demi-nus, s'avançait avec impétuosité, mais d'un mouvement égal, pour percer la ligne romaine. A la pointe de ce triangle étaient placés des braves qui conservaient une barbe longue et hérissée, et qui portaient au bras un anneau de fer. Ils avaient juré de ne quitter ces marques de servitude qu'après avoir sacrifié un Romain. Chaque chef dans ce vaste corps était environné de guerriers de sa famille, afin que, plus ferme dans le choc, il remportât la victoire ou mourût avec ses amis. Chaque tribu se ralliait sous un symbole; la plus noble d'entre elles se distinguait par des abeilles ou trois fers de lance. Le vieux roi des Sicambres, Pharamond, conduisait l'armée entière et laissait une partie du commandement à son petit-fils Mérovée. Les cavaliers francs, en face de la cavalerie romaine, couvraient les deux côtés de leur infanterie. A leurs casques en forme de gueule ouverte, ombragés de deux ailes de vautour, à leurs corsets de fer, à leurs boucliers blancs (****), on les eût pris pour des fantômes ou

(*) Ce n'étaient pas leurs vêtements, mais leur parure.

(**) Tout ce paragraphe est tiré de Sidoine Apollinaire, dans son panégyrique de Majorien.

(***) Acies per cuneos componitur. (Tacite.)

(****) L'auteur attribue ici aux Francs ce que Plutarque a dit des Cimbres, qui, comme les Francs, avaient habité les bords de l'Océan septentrional.

Dans la nuit qui précéda la bataille, disent quelques historiens, un corps de Huns rencontra les soldats de Mérovée, et le choc fut si rude, que quinze mille hommes restèrent sur la place.

pour ces figures bizarres qu'on aperçoit au milieu des nuages pendant une tempête. Clodion, fils de Pharamond et père de Mérovée, brillait à la tête de ces cavaliers menaçants.

« Sur une grève, derrière cet essaim d'ennemis, on apercevait leur camp, semblable à un marché de laboureurs et de pêcheurs; il était rempli de femmes et d'enfants, et retranché avec des bateaux de cuir et des chariots attelés de grands bœufs.

« La mer d'un côté, des forêts de l'autre, formaient le cadre de ce grand tableau.

« Le soleil du matin, s'échappant des replis d'un nuage d'or, verse tout à coup la lumière sur les bois, l'océan et les armées. La terre paraît embrasée du feu des casques et des lances; les instruments guerriers sonnent l'air antique de Jules César partant pour les Gaules. La rage s'empare de tous les cœurs, les yeux roulent du sang, la main frémit sur l'épée. Les chevaux se cabrent, creusent l'arène, secouent leur crinière, frappent de leur bouche écumante leur poitrine enflammée, ou lèvent vers le ciel leurs naseaux brûlants pour respirer les sons belliqueux.

« Les Romains commencent le chant de Probus :

« Quand nous aurons vaincu mille guerriers francs, combien ne vaincrons-nous pas de millions de Perses (*). »

« Les Gaulois chantent l'hymne des Druides. Les Francs répondent à ces chants de mort : ils serrent leurs boucliers entre leur bouche, et font entendre un mugissement semblable au bruit de la mer que le vent brise contre un rocher; puis tout à coup, poussant un cri aigu, ils entonnent le bardit à la louange de leurs héros (**).

« Pharamond! Pharamond! nous avons combattu avec l'épée.

« Nous avons lancé la francisque à deux tranchants, la sueur tombait du front des « guerriers et ruisselait le long de leurs bras. Les aigles et les oiseaux au pied jaune « poussaient des cris de joie; le corbeau nageait dans le sang des morts; tout l'Océan « n'était qu'une plaie; les vierges ont pleuré longtemps!

« Pharamond! Pharamond! nous avons combattu avec l'épée!

« Nos pères sont morts dans les batailles; tous les vautours en ont gémi; nos pères les « rassasiaient de carnage. Choisissons des épouses dont le lait soit du sang et qui rem- « plissent de valeur le cœur de nos fils. Pharamond, le bardit est achevé; les heures de « la vie s'écoulent, nous sourirons quand il faudra mourir! »

« Ainsi chantaient quarante mille barbares. Leurs cavaliers haussaient et baissaient leurs boucliers blancs en cadence, et à chaque refrain ils frappaient du fer d'un javelot leur poitrine couverte de fer.

(*) Mille Francos, mille Sarmatas, semel occidimus,
Mille, mille, mille, mille Persas quærimus.
(Flav. Vopisc., *in Vitâ Aurel.*)

(**) Ce chant est une traduction de Saxo Grammaticus, l'historien de la Suède, qui a retrouvé plusieurs fragments des chants des peuples du Nord dont Charlemagne avait fait un recueil. Celui-ci est la paraphrase de ce chant latin :

Pugnavimus ensibus. . . . .
. . . .
Multa præda dabatur feris.
Quid est viro forti morte certius, etc.

Au point du jour, Attila ayant harangué ses soldats, fit les dispositions suivantes : il plaça au centre la fleur de son armée; à sa gauche, les Ostrogoths; à sa droite, les Gépides. Aetius opposa les Romains à ces derniers; Théodoric eut

« Déjà les Francs sont à la portée du trait de nos troupes légères. Les deux armées s'arrêtent. Il se fait un profond silence. César, au milieu de la légion chrétienne, ordonne d'élever la cotte d'armes de pourpre, signal du combat. Les archers tendent leurs arcs, les fantassins baissent leurs piques, les cavaliers tirent tous à la fois leurs épées dont les éclairs se croisent dans les airs. Un cri s'élève du fond des légions : *Victoire à l'empereur* (*). Les barbares repoussent ce cri par un affreux mugissement. La foudre éclate avec moins de rage sur les sommets de l'Apennin; l'Etna gronde avec moins de violence lorsqu'il verse au sein des mers des torrents de feu; l'Océan bat ses rivages avec moins de fracas quand un tourbillon descendu sur l'ordre de l'Éternel a déchaîné les cataractes de l'abîme.

« Les Gaulois lancent les premiers leurs javelots contre les Francs, mettent l'épée à la main et courent à l'ennemi. Celui-ci les reçoit avec intrépidité. Trois fois ils retournent à la charge, trois fois ils viennent se briser contre le vaste corps qui les repousse. Tel un grand vaisseau, voguant par un vent contraire, rejette de ses deux bords les vagues qui fuient et murmurent le long de ses flancs. Non moins braves et plus habiles que les Gaulois, les Grecs font pleuvoir sur les Sicambres une grêle de flèches, et, reculant peu à peu, sans rompre leurs rangs, ils fatiguent les deux lignes du triangle de l'ennemi. Comme un taureau vainqueur en cent pâturages, fier de sa corne mutilée et des cicatrices de sa large poitrine, supporte avec impatience la piqûre du taon sous les ardeurs du midi; ainsi les Francs, percés de dards, deviennent furieux à ces blessures sans vengeance et sans gloire. Transportés d'une aveugle rage, ils brisent le trait dans leur sein, se roulent par terre et se débattent dans les angoisses de la douleur.

« La cavalerie romaine s'ébranle pour enfoncer les barbares. Clodion se précipite à sa rencontre. Le roi chevelu pressait une cavale stérile moitié blanche, moitié noire, élevée parmi des troupeaux de rennes et de chevreuils dans le haras de Pharamond. Les barbares prétendaient qu'elle était de la race de *Rinfax*, cheval de nuit, à la crinière gelée, et de *Skinfax*, cheval de jour, à la crinière lumineuse. Lorsque pendant l'hiver elle emportait son maître sur son char d'écorce sans essieu et sans roue, jamais ses pieds ne s'enfonçaient dans les frimas, et, plus légère que la feuille de bouleau roulée par le vent, elle effleurait à peine la cime des neiges nouvellement tombées.

« Un combat violent s'engage entre les cavaliers sur les deux ailes des armées.

« Cependant la masse effrayante de l'infanterie des barbares vient toujours roulant vers les légions. Les légions s'ouvrent, changent leur front de bataille, attaquent à grands coups de pique les deux côtés du triangle de l'ennemi. Les vélites, les Grecs et les Gaulois se portent sur le troisième côté. Les Francs sont assiégés comme une vaste forteresse. La mêlée s'échauffe; un tourbillon de poussière rougie s'élève et s'arrête au milieu des combattants. Le sang coule comme les torrents grossis par les pluies de l'hiver, comme les flots de l'Euripe dans le détroit de l'Eubée. Le Franc, fier de ses larges blessures qui paraissent avec plus d'éclat sur la blancheur d'un corps demi-nu, est un spectre déchaîné du monument et rugissant au milieu des morts. Au brillant éclat des armes a suc-

(*) Le cri des soldats romains, en commençant la bataille, s'appelait *baritus*. Il était soumis à certaines règles, et avait des maîtres pour l'enseigner, comme parmi nous des maîtres d'armes.

à combattre les Ostrogoths, et les Francs se trouvèrent une fois encore en présence des Huns. Attila avait avec lui une nombreuse cavalerie. Les deux armées, rangées en bataille dans cette immense plaine, restèrent en présence

cédé la sombre couleur de la poussière et du carnage. Les casques sont brisés, les panaches abattus, les boucliers fendus, les cuirasses percées. L'haleine enflammée de cent mille combattants, le souffle épais des chevaux, la vapeur des sueurs et du sang forment sur le champ de bataille une espèce de météore que traverse de temps en temps la lueur d'un glaive, comme le trait brillant de la foudre dans la livide clarté d'un orage. Au milieu des cris, des insultes, des menaces, du bruit des épées, des coups de javelots, du sifflement des flèches et des dards, du gémissement des machines de guerre, on n'entend plus la voix des chefs.

« Mérovée avait fait un massacre épouvantable des Romains. On le voyait debout sur un immense chariot avec douze compagnons d'armes appelés ses douze pairs, qu'il surpassait de toute la tête. Au-dessus du chariot flottait son enseigne guerrière, surnommée l'oriflamme. Le chariot, chargé d'horribles dépouilles, était traîné par trois taureaux dont les genoux dégouttaient de sang et dont les cornes portaient des lambeaux affreux. L'héritier de l'épée de Pharamond avait l'âge, la beauté et les fureurs de ces démons de la Thrace, qui n'allument le feu de ses autels qu'au feu des villes embrasées. Les cheveux blonds du jeune Sicambre, ornés d'une couronne de lis, ressemblaient au lin moelleux et doré qu'une bandelette virginale rattache à la quenouille d'une reine des barbares. On eût dit que ses joues étaient peintes du vermillon de ces bois d'églantiers qui brillent au milieu des neiges dans les forêts de la Germanie. Sa mère avait noué autour de son cou un collier de coquillages, comme les Gaulois suspendent des reliques aux rameaux du plus beau rejeton d'un bois sacré. Quand, de sa main droite, Mérovée, agitant un drapeau blanc, appelait ses fiers Sicambres au champ d'honneur, ils ne pouvaient s'empêcher de pousser des cris de guerre et d'amour.....

« Mérovée, rassasié de meurtres, contemplait, immobile, du haut de son char de victoire, les cadavres dont il avait jonché la plaine. Ainsi se repose un lion de Numidie après avoir déchiré un troupeau de brebis; sa faim est apaisée.

« Le chef des Gaulois aperçut Mérovée dans ce repos insultant et superbe. Sa fureur s'alluma, et il s'avança vers le féroce Pharamond. Celui-ci, s'appuyant sur sa framée, s'élance du char par-dessus les taureaux, tombe à leur tête, et se présente au Gaulois qui venait à lui.

« Le Gaulois fond l'épée à la main sur le jeune Franc, le presse, le frappe, le blesse à l'épaule, et le contraint de reculer jusque sous les cornes des taureaux. Mérovée à son tour lance son angon, qui, par ses deux fers recourbés, s'engage dans le bouclier du Gaulois. Au même instant, le fils de Clodion bondit comme un léopard, met le pied sur le javelot, le presse de son poids, le fait descendre vers la terre, et abaisse avec lui le bouclier de son ennemi. Ainsi forcé de se découvrir, l'infortuné Gaulois montre la tête. La hache de Mérovée part, siffle, vole, et s'enfonce dans le front du Gaulois comme la cognée d'un bûcheron dans la cime d'un pin. La tête du guerrier se partage; la cervelle se répand des deux côtés, ses yeux roulent à terre, son corps reste encore un moment debout, tendant des mains convulsives, objet d'épouvante et de pitié.

« A ce spectacle, les Gaulois poussent un cri de douleur. Leur chef était le dernier descendant de ce Vercingétorix qui balança si longtemps la fortune de Jules César. Il semblait que par cette mort l'empire des Gaules, en échappant aux Romains, passait aux

jusqu'à quatre heures du soir. Enfin le signal est donné; on se choque avec fureur, en un instant le champ de bataille est couvert de morts et de mourants. Théodoric, usé par les ans et les fatigues de la guerre, rappelle son antique

Francs. Ceux-ci, pleins de joie, entourant Mérovée, l'élevèrent sur un bouclier et le proclamèrent roi avec ses pères, comme le plus brave des Sicambres.

« L'épouvante commence à s'emparer des légions; Constance, qui, du milieu du corps de réserve, suivait de l'œil les mouvements des troupes, aperçoit le découragement des cohortes. Il se tourne vers les légions chrétiennes :

« Braves soldats, la fortune de Rome est entre vos mains! Marchons à l'ennemi! »

« Aussitôt les fidèles abaissent devant César leurs aigles surmontées de l'étendard du salut. Victor commande : la légion s'ébranle et descend en silence de la colline. A la vue de cette légion, les Francs se sentent arrêtés au milieu de leur victoire. Les Romains qui fuyaient tournent le visage; l'espérance revient au cœur du plus faible et du moins courageux.

« A l'aspect des soldats du Christ, les barbares serrent leurs rangs, les Romains se rallient. Le combat recommence de toutes parts. La légion chrétienne ouvre une large brèche dans les rangs des barbares. Romains, Grecs et Gaulois se précipitent à sa suite dans l'enceinte des Francs rompus. Aux attaques d'une armée disciplinée succèdent des combats à la manière des héros d'Ilion. Mille groupes de guerriers se heurtent, se choquent, se pressent, se repoussent; partout règnent la douleur, le désespoir, la fuite. Filles des Francs, c'est en vain que vous préparez le baume pour des plaies que vous ne pourrez guérir! L'un est frappé au cœur d'une javeline, et sent s'échapper de ce cœur les images chères et sacrées de la patrie; l'autre a les deux bras brisés d'un coup de massue..... Celui-ci regrette son palais, celui-là sa chaumière; le premier ses plaisirs, le second ses douleurs, car l'homme s'attache à la vie par ses misères autant que par ses prospérités!.....

« Les Sicambres, tous frappés par devant et couchés sur le dos, conservaient dans la mort un air si farouche, que le plus intrépide osait à peine les regarder. Cependant les bras fatigués portent des coups ralentis; les clameurs deviennent plus déchirantes et plus plaintives. Tantôt une grande partie des blessés, expirant à la fois, laisse régner un affreux silence; tantôt la voix de la douleur se ranime et monte en longs accents vers le ciel. On voit errer des chevaux sans maîtres qui bondissent ou s'abattent sur des cadavres; quelques machines de guerre abandonnées brûlent çà et là, comme les torches de ces immenses funérailles.

« La nuit vint couvrir de son obscurité ce théâtre des fureurs humaines. Les Francs vaincus, mais toujours redoutables, se retirèrent dans l'enceinte de leurs chariots. Ils jetaient des cris qui ressemblaient aux hurlements des bêtes féroces; ils pleuraient les braves qu'ils avaient perdus, et se préparaient eux-mêmes à mourir. Les soldats romains n'osaient ni quitter leurs armes, ni allumer du feu; ils frémissaient, se cherchaient dans les ténèbres; ils s'appelaient, ils se demandaient un peu de pain ou d'eau; ils pansaient leurs blessures avec leurs vêtements déchirés. Les sentinelles se répondaient en se renvoyant de l'une à l'autre le cri des veilles.

« Les Francs, pendant la nuit, avaient coupé les têtes des cadavres romains (*), et les avaient plantées sur des piques devant leur camp. Un énorme bûcher composé de selles

(*) On voit un exemple de cette coutume des barbares dans la description du camp de Varus par Tacite.

vigueur, il court de rang en rang, anime ses soldats en leur donnant l'exemple du courage, et tombe percé d'un dard. Ses cavaliers, qui ne le reconnaissent pas, au fort de la mêlée, l'écrasent sous les pieds de leurs chevaux. Furieux de la mort de leur prince, les Goths s'élancent comme des lions sur les bataillons des Ostrogoths et des Huns; les Francs, de leur côté, attaquent avec acharnement ce chef étranger qui vient envahir un sol qu'ils regardent déjà comme leur conquête. Attila, effrayé pour la première fois, fait sonner la retraite, et se retire dans son camp. Mais peu rassuré dans cette position, et craignant à chaque instant d'y être forcé, il fait lancer continuellement des traits sur les ennemis. Aetius, en effet, eût pu détruire complétement l'armée de ce terrible conquérant; mais la crainte d'augmenter la puissance des Goths en anéantissant leur plus redoutable ennemi le retint sans doute. On évalue à deux cent mille hommes la perte des deux armées; ce chiffre est évidemment exagéré.

de chevaux et de boucliers brisés s'élevait au milieu du camp (*). Le vieux Pharamond, roulant des yeux terribles et livrant au souffle du matin sa longue chevelure blanche, était assis au haut du bûcher. Au bas paraissaient Clodion et Mérovée; ils tenaient à la main, en guise de torches, l'hast enflammé de deux piques rompues, prêts à mettre le feu au trône funèbre de leur père, si les Romains parvenaient à forcer le retranchement des chariots.

« L'armée romaine reste muette d'étonnement et de douleur. Les vainqueurs semblent vaincus par tant de barbarie et tant de magnanimité. Les larmes coulent des yeux des premiers à la vue des têtes sanglantes de leurs compagnons d'armes. Bientôt à ce mouvement de regret succède la soif de la vengeance. On n'attend point le signal de l'assaut; rien ne peut résister à la fureur du soldat; les chariots sont brisés, le camp est ouvert, on s'y précipite. Alors se présente un nouvel ennemi : les femmes des barbares, vêtues de robes noires, s'élancent au-devant des vainqueurs, se percent de leurs armes ou cherchent à les arracher de leurs mains; les unes arrêtent par la barbe le Sicambre qui fuit, et le ramènent au combat; les autres, comme des bacchantes enivrées, déchirent leurs époux et leurs pères; plusieurs étouffent leurs enfants et les jettent sous les pieds des hommes et des chevaux; plusieurs se passent au cou un lacet fatal, s'attachent aux cornes des bœufs, et s'étranglent en se faisant traîner misérablement. Une d'entre elles s'écrie : « Romains, tous vos présents n'ont point été funestes! si vous avez apporté le fer qui « enchaîne, vous nous avez donné le fer qui délivre! »

« Et elle se frappe d'un poignard.

« C'en était fait des peuples de Pharamond, si le ciel, qui leur gardait de si grandes destinées, n'eût sauvé le reste de leurs guerriers.

« Un vent impétueux se lève entre le nord et le couchant; les flots s'avancent sur les grèves; on voit venir, écumante et limoneuse, une de ces marées de l'équinoxe qui, dans ces climats, semblent jeter l'Océan tout entier hors de son lit. La mer, comme un puissant allié des barbares, entre dans le camp des Francs pour en chasser les Romains. Ceux-ci reculent devant l'armée des flots. Les Francs reprennent courage; ils profitent du désordre des ennemis, les repoussent, les pressent, et secondent les efforts de la mer. »

(*) Ce fait, attribué aux Francs, appartient à Attila, qui, vaincu à Châlons, prit la résolution de mourir ainsi.

Cette bataille laissa la Gaule dans le même état, c'est-à-dire unie seulement de nom à l'empire romain, et profondément fatiguée de cet empire qui, suivant l'expression d'un poëte gaulois, lui faisait sentir le poids de son ombre (1). Aussi lorsque Clovis parut, rencontra-t-il fort peu de résistance de la part des habitants. Doué de la même ardeur belliqueuse que ses devanciers, mais plus réfléchi et plus habile, il comprit que le plus redoutable adversaire qu'il aurait à vaincre, ce serait le haut clergé chrétien. Il entra en relation avec les évêques de la partie des Gaules encore soumise à l'empire, les reçut à son bivouac, et, tout en pillant les troncs des églises, pour satisfaire aux instincts de dévastation de ses soldats, il sut tirer de ces prélats de salutaires conseils.

Le premier obstacle qu'il eut à franchir fut la barrière que formaient devant sa marche les diverses tribus des Francs, échelonnées depuis plus d'un demi-siècle sur l'une et l'autre rive du Rhin. Clovis, au lieu de chercher à les vaincre, s'en fit des alliés et grossit son armée de la leur. C'est ainsi que Regnacaire, Cararic et Sigebert, chefs de ces tribus, franchirent le Rhin à sa suite. L'armée des Francs, ainsi composée, s'enfonça dans les Ardennes, puis s'abattit comme un oiseau de proie sur les provinces romaines. Syagrius, général de l'empire, qui résidait à Soissons, ne put résister à l'impétuosité de la marche de Clovis; il fut vaincu, et la capitale de la domination romaine fut la première station du jeune conquérant. Cette victoire lui livra tout le pays compris entre la Seine et la Somme (2); mais la route qu'il avait tracée au sein des Gaules était restée ouverte aux barbares du Nord. Une armée d'Allemands et de Suèves s'y pré-

(1) *Portavimus umbram imperii.*

(2) C'est à cette époque sans doute (491) que Clovis se rendit maître de la ville de Paris; mais ce n'est qu'en 508 qu'il y fixa sa résidence. — Paris, lorsque les Francs s'en emparèrent, était compris dans l'île de la Cité, et, comme toutes les villes de la Gaule, protégée par un mur d'enceinte. L'île de la Cité, moins étendue qu'elle n'est aujourd'hui, était divisée en deux parties par la route qui la traversait, et qui du petit pont allait au grand pont appelé Pont-au-Change, et de là se prolongeait jusqu'à la place Saint-Michel. A l'est de cette route étaient l'église cathédrale, le baptistère, l'école et l'hospice des pauvres matriculaires, origine de l'Hôtel-Dieu. Enfin là se trouve l'ensemble des constructions comprises ordinairement dans l'enceinte épiscopale, et qu'on nommait atrium. On arrivait à cette église, dit Dulaure, auquel nous empruntons ces détails, par la rue Saint-Christophe, qui s'ouvrait sur la rue du Marché Palud, et par une ruelle appelée des Sablons. Du même côté de la Cité et sur le bord septentrional de l'île, près de l'emplacement de *Saint-Denis la Châtre*, sur une partie de l'emplacement actuel du quai aux Fleurs, était une prison nommée *Carcer Glaucini*. Il est vraisemblable que le reste des murs et ceux d'une tour appelée *Marquefas* appartenaient à cette prison. Cette partie de la Cité, située à l'orient de la route, était occupée en outre par des propriétés particulières, par des places, des cases, des maisons. De l'autre côté de la route, et vers l'extrémité occidentale de l'île de la Cité, sur l'emplacement actuel du Palais, s'élevait une fortification ou plutôt une citadelle, qui, sous la domination romaine, servait de palais municipal et de demeure aux rois de la première race. Cette partie occidentale de la Cité contenait encore une vaste place nommée *place du Commerce*.

Nous ajouterons, pour compléter ces détails, que le versant de la montagne Sainte-Geneviève et des rues Saint-Jacques et La Harpe était couvert de jardins et de vignes, que l'emplacement des rues Saint-Martin, Saint-Denis, Montmartre, etc., servait de cimetière, et que le palais des Thermes de Julien dominait la ville et étonnait encore par ses ruines.

cipita à son tour; elle franchit le Rhin à Cologne, et inonda les états de Sigebert, chef des Francs ripuaires.

Clovis s'avança avec son armée au secours de son allié, et rencontra les hordes germaniques à Tolbiac ou Zulpic, à quatre lieues du Rhin, dans l'ancien département de la Roer (496).

La mêlée dut être terrible; car, selon l'expression d'un historien, les Francs faisaient la guerre *forte et courte;* mais, dans cette circonstance, le sang versé de part et d'autre dut paraître longtemps d'un poids égal au dieu qui décide les victoires : les Francs luttaient ici contre des barbares comme eux, ayant les mêmes habitudes guerrières et la même valeur.

On n'a aucun détail sur cette bataille. Tout ce que l'on sait, c'est que Clovis combattait à la tête de quelques cavaliers, et que, Sigebert ayant été blessé au genou, les Ripuaires prirent la fuite et laissèrent les Saliens se mesurer seuls avec leurs terribles adversaires. Clovis, voyant ses troupes fléchir à leur tour, crut la bataille perdue. Dans ce moment terrible et suprême, qui décide du sort des états, plusieurs conquérants ont fait des vœux : Romulus promit un temple à Jupiter Stator; Clovis, à l'instigation de l'évêque Aurélius, jura d'adorer le dieu des chrétiens, et, se jetant à genoux : *Dieu de Clotilde,* s'écria-t-il, *fais-moi triompher de ces ennemis, et je croirai en toi, et je me ferai baptiser en ton nom.* Aussitôt, dit saint Grégoire de Tours, dont le récit est le seul qu'on puisse citer en cette circonstance, les Francs se rallient, retournent au combat; le nom du Christ défend ses nouveaux défenseurs; les Allemands vaincus fuient en désordre, et vont chercher au delà du Rhin le siége d'un autre empire. Celui de la Gaule appartient désormais aux Francs. Clovis poursuit les Allemands jusqu'aux pieds des Alpes rhétiennes, et s'empare du pays compris entre le Mein, le Danube, les montagnes de Bohême et le Tyrol.

Les deux batailles importantes, gagnées par Clovis sur les Romains et les Allemands, ne sont point assez détaillées dans les historiens pour qu'il soit possible d'indiquer clairement quelle était la tactique de nos armées. Tout ce qu'on peut démêler des écrits confus de cette époque, c'est qu'ils avaient une manière de combattre qui leur était propre, et que toute leur force était dans l'infanterie, *omne robur in pedite;* mais on ne sait rien de leur manière habituelle de se former, ni des autres parties de la discipline. Cependant l'usage du javelot et le peu de cas qu'ils faisaient de l'arc et de la fronde donnent lieu de penser qu'ils combattaient en ordonnance serrée et compacte.

Pasquier, dans ses recherches sur la France, dit que les Francs, avant et depuis leur envahissement dans les Gaules, étaient *grands nautoniers : au premier point, pour conquérir; au second, pour conserver ce qui avait été par eux conquis.* Cette assertion, malgré l'autorité de son auteur, reste encore douteuse; rien dans notre histoire nationale ne confirme que la France ait eu une marine régulière sous les rois de la première race (1).

(1) Les Francs, en pénétrant dans les Gaules, trouvèrent la marine en usage, mais dans un état peu prospère. Leurs vaisseaux, d'après le témoignage d'autres historiens, étaient faits de

La conversion de Clovis au christianisme fut, de sa part, une œuvre politique qui prouve toute l'habileté de son esprit. Dès ce moment sa conquête s'agrandit dans la Gaule presque sans effusion de sang. Toutes les villes du nord-ouest jusqu'à la Loire ouvrirent leurs portes à ses soldats. Les corps de troupes qui stationnaient dans ces villes passèrent au service du roi germain, dit M. Augustin Thierry, et gardèrent, au milieu de ses guerriers vêtus de peaux, les armes et les enseignes romaines. Bientôt les limites du royaume des Francs furent reculées vers le sud-est, et, à l'instigation de ceux qui l'avaient converti, le néophyte entra à main armée sur les terres conquises par les Burgundes.

La conquête de la Bourgogne (de 501 à 507) par Clovis, ajouta à son empire toutes les cités des bords du Rhône et de la Saône. Mais ce n'était pas assez pour l'ambitieux chef des Francs. Le midi de la Gaule, riche et florissant, avait attiré ses regards. Là se trouvaient d'ailleurs les véritables limites de cette contrée, dont le Rhin, les Alpes et les Pyrénées, forment la ceinture. Il résolut de s'en emparer. Ayant assemblé ses guerriers en cercle, il leur dit :

« Il me déplaît que les Goths, qui sont ariens, occupent la meilleure partie « des Gaules; allons sur eux avec l'aide de Dieu, et chassons-les; soumettons « leur terre à notre pouvoir; nous ferons bien, car elle est très-bonne. »

Les Francs approuvèrent cette proposition; ils l'accueillirent avec enthousiasme; et bientôt ils se dirigèrent vers cette bonne terre du midi. La terreur de leur approche, disent les vieux historiens, retentissait au loin devant eux. Les habitants effrayés en furent frappés aussi vivement que si Attila lui-même se fût avancé avec ses hordes. C'est le premier acte de ce grand drame du nord de la France, barbare et féroce, cherchant à imposer sa loi au midi, florissant, civilisé; drame politique et social, qui a traversé les quatorze siècles de notre vieille monarchie, et dont la révolution de 1789 a formé l'épilogue sanglant.

La marche des Francs vers le midi de la Gaule fut marquée par le meurtre et l'incendie; ils arrachèrent les vignes et les arbres à fruit, pillèrent les couvents, enlevèrent les vases sacrés et les brisèrent sans aucun scrupule. C'est pendant cette marche que l'empereur des Grecs, Anastase Dicore, envoya à Clovis une couronne et les titres d'auguste, de consul et de patrice. Il en revêtit solennellement les insignes dans l'église de Saint-Martin de Tours, et fut salué du titre de libérateur des Gaules.

plusieurs cuirs et n'avaient qu'un seul mât. Ce genre de construction ne permettait de naviguer qu'à force de rames; les courses ne se faisaient qu'à la portée des côtes. Cependant Grégoire de Tours, que nous avons déjà eu occasion de citer, rapporte que Théodoric, ayant appris (519) qu'une flotte danoise était débarquée dans un des cantons de son royaume, et que ces étrangers y commettaient de nombreuses dévastations, envoya dans ces parages son fils Théodebert avec une forte armée et un grand appareil de guerre; que ce prince tua le roi des Danois, vainquit l'ennemi dans un combat naval, et ramena à terre tout le butin qui avait été pris. Théodobert, qui avait succédé à son père en 534, repoussa avec une flotte une seconde invasion des Normands, étendit ensuite son domaine jusqu'à la Méditerranée, soumit Marseille et envahit l'Italie jusqu'à la Sicile. (*Précis historique de la Marine française*, etc., par F. Chassériau.) — Tels sont les seuls renseignements que nous fournissent les annales maritimes depuis la fondation de la monarchie française jusqu'au règne de Charlemagne.

Les soldats de Clovis passèrent la Loire, et, à la distance de dix milles de Poitiers, dans la plaine de Vouglé ou Vouillé, ils rencontrèrent l'armée d'Alaric. Les anciens habitants de la Gaule méridionale, les populations gallo-romaines de l'Aquitaine et de l'Arverne, s'étaient rangés sous les bannières du roi des Goths. Le choc fut terrible entre les deux armées; car si d'une part les Francs, poussés par leur ardeur naturelle et par la soif du pillage, se précipitèrent avec impétuosité sur l'armée des Goths, ceux-ci, de leur côté, forts de la justice de leur cause, et enflammés par le noble désir de défendre leur pays, opposèrent aux assaillants une résistance héroïque. Mais enfin la fortune se décida en faveur des Francs. Clovis était l'homme de la destinée. Les Visigoths cédèrent aux efforts de ses soldats après une lutte désespérée. Alaric, qui sentait la couronne lui échapper des mains, chercha encore, mais en vain, à rallier les siens ; en vain parcourut-il leurs rangs en leur criant que la victoire est le fruit de la valeur, et que la lâcheté déshonore. Rien ne put les arrêter. Ils prirent la fuite en désordre; Alaric lui-même fut entraîné. Dans la mêlée, Clovis cherche le souverain vaincu; poussé par le désir de la gloire ou par tout autre sentiment, il lance son cheval vers lui et heurte rudement le vieux roi barbare. Celui-ci chancèle et tombe; quelques hommes dévoués se pressent à ses côtés pour le défendre, mais pendant qu'on se bat avec acharnement autour des deux princes, un soldat franc frappe mortellement Alaric, qui faisait tous ses efforts pour se relever.

Le nombre des morts fut grand de part et d'autre. Les Arverniens y perdirent les principaux chefs de leur nation, et Goths et Francs eurent à creuser de vastes tombes : toutes les villes se rendirent aux vainqueurs ou leur furent livrées par le clergé. La marche de Clovis, de Potiers jusqu'aux Pyrénées, fut une marche triomphale.

Clovis avait accompli son œuvre de conquête. De ce jour il cessait d'être roi des Francs et commençait à devenir roi de France. C'en était assez d'une telle œuvre pour un chef barbare, nouvellement sorti de ses forêts. Il chercha à faire plus encore, il voulut jeter les bases d'un contrat politique entre sa tribu toute guerrière et la société gallo-romaine. Il publia la loi salique.

Dans sa course nomade, au milieu du tumulte des camps, cet homme réellement supérieur avait recueilli avec soin les lois diverses qui étaient alors en vigueur dans l'empire et dans les pays qu'il parcourait; il combina dans son esprit l'application de ces lois à la France, après les avoir fondues dans celles que ses prédécesseurs avaient faites.

A cette époque, Clovis ayant interrogé saint Remi sur les destinées de l'empire qu'il venait de fonder, — *Il durera*, répondit celui-ci, *aussi longtemps qu'y régneront la justice et les lois.*

Réponse sublime et bien propre à inspirer à ce roi barbare l'idée la plus simple et en même temps la plus grande des devoirs d'un souverain. Aussi, à peine fut-il affermi sur son trône qu'il publia son code national.

Jusqu'alors les Francs avaient fourni seuls au recrutement de l'armée; mais dès ce moment les Gaulois, appelés à prendre part à la distribution des terres,

devinrent par là beaucoup plus aptes à servir et à concourir à la défense de l'état (1).

La France fut, à cette même époque, divisée en duchés et comtés. Clovis avait à récompenser ses compagnons d'armes; il en fit des comtes et des ducs. Ces titres étaient électifs; ils ne devinrent héréditaires que sous les rois de la seconde race.

Suivant Dulaure et suivant d'autres historiens, ce serait au règne de Clovis que les grandes dignités militaires, la connétablie et le maréchalat, auraient été instituées (2); mais ce n'est guère qu'au XVIe siècle que les attributions de ces deux charges importantes se trouvent bien déterminées (3). C'est aussi au au règne de ce souverain que furent créés les premiers ordres militaires (4).

Tels sont en résumé les titres de gloire de Clovis. Chef électif d'une tribu guerrière, mais indisciplinée et barbare, il parvint dès son début, par un acte de sanglante fermeté (5), à plier ses soldats à la discipline. Il traverse le Rhin, détruit la dernière armée romaine, agrandit jusqu'aux Pyrénées son royaume

(1) Les Francs et les Gaulois ayant un intérêt égal à repousser de nouvelles invasions, il est vraisemblable, quoique les historiens contemporains soient muets à cet égard, que ceux-ci furent admis dans l'armée à l'époque de la bataille de Tolbiac.

(2) Le mot maréchal vient sans doute de deux mots allemands, *mar* (cheval) et *scalck* (serviteur). Quant au mot connétable, il vient de *comes stabuli*. « Toute noblesse vient du cheval, » a dit Jean-Jacques Rousseau. Il n'est donc pas surprenant de trouver un intime rapport entre le nom d'un cheval et les premières dignités militaires. Les Grecs avaient leur *kaballarios*. Le *cavalot* était une pièce de monnaie du règne de Louis XII. Le cavalier existe au jeu d'échecs et dans l'artillerie, etc.

(3) Avant Philippe-Auguste, les connétables et les maréchaux faisaient les fonctions d'aides de camp et d'écuyers du roi. Un souverain avait pour l'aider dans ses entreprises un sénéchal (*senex caballus*), vieux cavalier. (Vossius.) Nous reviendrons sur cette charge, dont les hommes qui en étaient investis avaient hérité, sous la seconde race, de l'autorité qu'avaient les maires du palais sous la première. Sous la troisième race, le connétable hérita de cet office. Le maréchal devint alors l'aide de camp du connétable, comme celui-ci l'avait été du sénéchal. Quoi qu'il en soit, il y avait dans les armées un connétable; ce connétable avait sous ses ordres plusieurs maréchaux. Nous dirons plus tard qui, du connétable ou du maréchal, commanda le premier les armées. En 788, Charlemagne avait pour le seconder dans ses entreprises deux maréchaux de France, quoique le titre ne fût pas alors complété. Quant à nous, nous pensons que la dignité de connétable et de maréchal existait sous le règne de Clovis comme office, et qu'elle n'existe comme charge qu'au XIIe siècle, puisque déjà, en 1189, pour distinguer le maréchal de la couronne des maréchaux particuliers des ducs et des comtes, on trouve dans les chartes le titre de *marescallus Franciæ*, *marescallus regis*. L'article 4 de la loi salique (titre 79) parle des sénéchaux et des maréchaux. Le berceau de la connétablie et du maréchalat est donc placé dans le lointain glorieux où se trouvent les fondateurs de la monarchie française.

(4) L'ordre du *Chien* fut fondé en 496 par Lisoye de Montmorency, pour perpétuer le souvenir du baptême de Clovis et de ces chevaliers. Cet ordre consistait en un collier ou chaîne d'or à laquelle pendait un chien de même métal. — L'ordre de *la Sainte-Ampoule* date de la même époque.

L'ordre du *Coq*, créé peu de temps après, fut bientôt fondu dans le premier. Ces deux décorations réunies prirent la dénomination d'*Ordre du Chien et du Coq*. La médaille suspendue au collier porta alors l'effigie d'un chien et d'un coq, au bas de laquelle on ajouta ce mot : *Vigiles*.

(5) L'histoire du vase de Soissons est trop connue pour que nous la rappellions ici.

naissant, lui laisse des lois fondamentales, et meurt avec le titre réel de *créateur de la monarchie française.*

Il n'entre pas dans notre cadre de rechercher ou d'apprécier les crimes politiques qui souillèrent les derniers jours de son règne, ni de savoir si Clovis dut sa puissance à l'influence du clergé. Pour nous qui ne le jugeons que d'après ses actes, Clovis fut un général courageux, actif, entreprenant, un politique habile, un souverain puissant, et lorsqu'il mourut, la main appuyée sur son épée, et illuminé par ses rêves de gloire, il put lire dans l'immensité des siècles ces mots prophétiques : La nation française sera la première de toutes les nations.

De Clovis à Charles-Martel, l'histoire de France est une longue suite de discordes civiles, de conspirations, de crimes politiques sur lesquels l'écrivain militaire plane sans s'arrêter. Un fait cependant marque le dernier pas de l'envahissement de la barbarie du moyen âge sur la science des combats de la vieille civilisation romaine. Nous voulons parler de la bataille de Casilinum, livrée en 553, c'est-à-dire quarante-deux ans après la mort de Clovis, et qui est, de cette époque, la seule authentiquement gravée dans nos annales.

Les successeurs de Clovis, au milieu de leurs dissensions intestines, se montrèrent toujours jaloux de la dignité du nom français. L'un d'eux, Théodebert, avait résolu d'aller en Italie pour effacer avec son épée le titre de *francique* que les empereurs d'Occident ajoutaient encore à leur titre. La mort l'empêcha de réaliser son projet. Mais, peu de temps après, une armée franque, sous les ordres de Bucelin, forte de trente mille hommes, franchit les Alpes et livra à Narsès, général de l'empereur Justinien, une grande bataille à Casilinum, lieu déjà célèbre par une victoire d'Annibal.

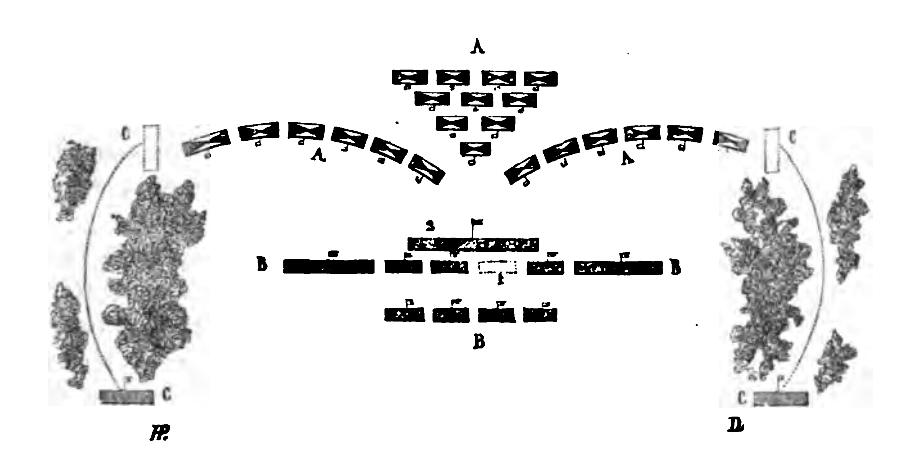
Narsès, s'il faut en croire Agathias, secrétaire de Bélisaire, avait formé son armée sur les mêmes principes qu'Annibal à la journée de Cannes. C'est-à-dire qu'il l'avait rangée en phalange, laissant un vide au centre de la ligne, comme un appât capable d'attirer l'ennemi.

L'armée des Francs, ainsi que nous venons de le dire, était de 30,000 hommes, celle des Romains de 18,000, dont 10,000 de cavalerie.

La première était appuyée de chaque côté à un bois; ce bois n'était éclairé ni au dedans ni au dehors, par défaut de troupes légères et de cavalerie. Elle était divisée en petits corps de 1,500 environ, rangés sur 80 de front et 18 de hauteur, disposition qui imitait à la fois la phalange et la légion. Ils se présentèrent en effet formant un coin ou triangle qu'Agathias compare au delta des Grecs. Cette masse d'infanterie, ajoute le même historien, était accompagnée à droite et à gauche de deux autres corps qui, semblables aux jambes, s'étendaient au loin en s'éloignant insensiblement l'un de l'autre. Les Francs croyaient se garantir ainsi d'être enveloppés; ils se trompèrent. Vis-à-vis la tête de porc qui faisait le centre et formait la colonne d'attaque des Francs, Narsès avait placé un carré de 4,000 hommes environ, couverts de grands et fort boucliers et munis de l'épée.

Derrière ce corps avancé et destiné à amortir le choc du coin ou tête de porc

de l'armée franque sur le centre de l'armée romaine, celle-ci était placée en seconde ligne, ayant un espace vide derrière ce corps avancé, de la même largeur que le front de celui-ci.



C'était un souvenir des anciens temps et de l'ancienne tactique; c'était pour que ce corps, dans le cas où il se porterait en avant, n'importe pour quelle cause, pût rentrer et se placer dans cet intervalle sans rien troubler à l'ordonnance du reste de l'armée.

Le coin des Francs enfonça bien le premier corps d'infanterie, mais le mouvement de cette masse triangulaire ne put être que très lent. Elle fut bientôt arrêtée par son propre désordre et par l'arrivée d'un corps de réserve.

Ce fut alors que Narsès, repliant ses deux ailes, enferma les Francs avec la même manœuvre qu'Annibal avait employée à Cannes, en sorte que leur armée, qui croyait déjà avoir enfoncé l'armée ennemie, se trouva elle-même cernée de telle façon que la tête de la colonne fut arrêtée par la réserve, et que ses deux flancs furent attaqués par les deux portions de la seconde ligne des Romains. La cavalerie, de son côté, qui avait tourné le bois, tomba sur les derrières de l'armée de Bucelin, qui fut anéantie presque tout entière.

Depuis cette époque jusqu'à la bataille de Tours, c'est-à-dire deux cents ans après, l'art des combats et l'ordonnance des troupes n'éprouvèrent aucune modification, ou plutôt ce qui restait de l'art grec et romain disparut au milieu des sanglantes luttes intestines des rois de la première race.

Lorsque Charles Martel s'opposa victorieusement, dans les plaine de Tours, à l'invasion des Sarrasins, il était âgé de quarante-trois ans (octobre 732). Vingt souverains s'étaient succédé sur le trône de France depuis Clovis. Dagobert II, descendant dégénéré de ce prince, était mort; ses successeurs, fantômes de mo-

(1) Légende : *A* Armée des Francs. — *B* Armée romaine. — *C* Cavalerie romaine cachée derrière un bois et se dirigeant sur les deux ailes de la tête de porc, qu'elle attaque en queue.

narques, s'éteignaient un à un. Charles Martel n'avait qu'un pas à faire pour monter sur le trône. Il aima mieux gouverner sous le nom de duc des Français, et léguer à ses successeurs un trône affermi par ses victoires. La vie de Charles Martel est une longue suite de combats. Celle des guerriers les plus illustres n'est pas plus remplie que la sienne. Le premier en France il fonda un ordre de chevalerie militaire pour honorer et distinguer les braves qui avaient combattu avec lui. Il tira ainsi le courage militaire d'un état obscur et le présenta glorieux aux regards de la nation (1).

Avant de parler de cette célèbre bataille de Tours, où le dieu des combats fut pour les bataillons de Charles Martel, il est nécessaire de dire un mot sur les armées françaises à cette époque.

L'art militaire, la discipline, l'organisation, avaient fait peu de progrès. Cependant une révolution s'était opérée. La cavalerie, qui jusqu'alors n'avait figuré que comme escorte des chefs, pour ainsi dire, dans les armées, commença à cette époque à y entrer dans la proportion d'un cinquième. A la bataille de Tours (2) l'armée de Charles Martel comptait déjà 12,000 hommes de cavalerie sur 60,000 d'infanterie. Bientôt nous la verrons remplacer entièrement l'infanterie.

L'usage des armes défensives, presque inconnu des Francs mérovingiens, avait été également introduit dans les milices. Quant au mode de recrutement il avait subi peu de modifications. Au moment de la guerre, les ducs et les comtes (3) se mettaient à la tête de ceux qui devaient marcher en *l'ost*, et venaient rejoindre le souverain. Chaque province était tenue de nourrir et d'entretenir sa milice pendant la campagne, qui durait ordinairement trois mois.

(1) L'ordre de la Genette fut le premier des ordres militaires destinés à récompenser le courage militaire. Les ordres créés précédemment étaient plutôt destinés à rappeler la mémoire d'un événement important, tel que le baptême de Clovis, etc., qu'à devenir la récompense directe d'une action d'éclat. L'ordre de la Genette, créé par Charles Martel, ne doit pas être confondu avec celui de la Cosse de Genêt. Le premier fut créé en 726 ou 732, en mémoire de la victoire qu'il remporta sur Abderhame, parce qu'entre les dépouilles prises sur les vaincus on trouva un très grand nombre de fourrures et de peaux de genette. (Voir la gravure.) L'ordre de la Cosse de Genêts, qui avait pour devise : *Exaltat humiles*, est une création de saint Louis (1234).

(2) Les historiens ne sont pas d'accord sur l'emplacement de cette bataille, désignée tantôt sous le nom de Tours, et plus souvent sous celui de Poitiers.

(3) Ceux qui possédaient des bénéfices marchaient les premiers; venaient ensuite ceux qui possédaient des *alleux* (propriété patrimoniale héréditaire). Celui qui possédait trois *manses* (la manse égalait douze arpents de terre) était obligé de marcher en personne; celui qui n'en avait qu'une s'arrangeait avec un autre pour fournir un soldat. Les bourgs, les villages, les métairies, fournissaient un nombre de soldats en raison de leur population. Ces soldats étaient divisés en trois classes : les hommes libres (*arimani*), les esclaves (*servi*), les vilains (*villani*). Les soldats proprement dits (*milites*) étaient choisis parmi les premiers; les autres remplissaient les fonctions de vivandiers et de valets. Les troupes étaient levées par les ducs (*duces*), gouverneurs des provinces, auxquels le prince désignait le contingent à fournir. Les comtes commandaient sous les ducs, et rassemblaient les levées chacun dans son district ou canton. (*Histoire des Institutions militaires des Français.*)

Un article des capitulaires de Charlemagne ne laisse aucun doute à cet égard (1).

Le partage du butin était la seule solde de ces armées. Telle était à peu près l'organisation des troupes que Charles Martel conduisit à la rencontre des Sarrasins.

Malgré la cruelle brièveté de nos chroniques sur la bataille de Tours, on reconnaît, aux dispositions que prit Charles-Martel, une singulière conformité de moyens entre son plan de bataille et celui de Marius lorsqu'il écrasa les Cimbres et les Teutons qui avaient, eux aussi, inondé le midi de la France.

Nous ferons ressortir, après le récit de la bataille de Tours, les rapprochements curieux et instructifs qui existent entre ces deux grandes batailles qui eurent le même résultat.

Appelés en Espagne par la trahison du comte Julien, les Maures ou Sarrasins s'étaient répandus sur l'Espagne comme un torrent, et en moins de quatorze mois étaient parvenus jusqu'aux Pyrénées. Jamais invasion n'avait été aussi rapide que celle de ces peuples : il y avait à peine quatre-vingts ans que Mahomet était mort, et déjà ses califes avaient promené ses étendards des bords de l'Euphrate à ceux de l'Ebre. La Palestine, la Syrie, l'Égypte, la Perse, l'Arménie, etc., avaient été envahies, Constantinople assiégée deux fois, le nord de l'Afrique conquis, l'Espagne mise sous le joug, et le midi de la Gaule elle-même déjà ravagé plusieurs fois en moins de six ans (719, 721 et 725) (2). Tels étaient les ennemis qui menaçaient le royaume fondé par Clovis, le seul, avec celui des Lombards, qui fût resté debout sur les ruines de l'empire romain.

Le comte Eudes, duc d'Aquitaine, le même qui s'était opposé aux premières incursions de ces rapides conquérants, venait de faire la paix avec eux et de donner sa fille en mariage à l'un de leurs chefs, Manuza, gouverneur des provinces en deçà de l'Èbre. C'était en quelque sorte leur ouvrir les portes de la France. En effet, Abderhame profita de ce prétexte pour attaquer le gendre et le beau-père; il traversa les Pyrénées, s'empara de Bordeaux, défit l'armée de Eudes, se répandit dans la Provence qu'il mit à feu et à sang, et, continuant

(1) Voici le texte de cet article : « Nous avons ordonné que, suivant l'*ancienne coutume*, on publiât l'ordre et qu'on observât la manière de se préparer à se mettre en campagne; c'est-à-dire qu'on fournira des vivres dans la province pour trois mois, et d'armes et d'habits pour une demi-année; ce qui doit être exécuté de sorte que ceux qui viennent des quartiers du Rhin jusqu'à la Loire commencent à compter les trois mois depuis qu'ils sont arrivés sur la rivière de la Loire, et que ceux qui viennent des quartiers de la Loire jusqu'au Rhin commencent aussi à compter leurs trois mois de vivres depuis qu'ils sont arrivés sur le Rhin pour marcher en avant. Quant à ceux qui demeurent au delà du Rhin, et qui ont leur ordre pour marcher en Saxe, qu'ils sachent que le pays où ils peuvent se fournir de vivres est tout cet espace qui est depuis le Rhin jusqu'à l'Elbe, et que ceux qui demeurent au delà de la Loire, et qui doivent marcher en Espagne, peuvent prendre leurs provisions dans le pays d'entre-Loire et les Pyrénées. »

(2) En 719, les Sarrasins, sous la conduite de Zamore, prirent Narbonne; en 721, le même chef vint mettre le siége devant Toulouse; mais il fut repoussé par Eudes, duc d'Aquitanie, qui lui livra une grande bataille où Zamore fut tué. En 725, Ambena aurait pénétré jusque dans les vallées du Rhin; mais ce fait historique est controversé.

sa marche par la Saintonge, le Périgord et l'Angoumois, il prit Poitiers, assiégea Sens, et il s'apprêtait à s'emparer de Tours, lorsqu'il rencontra l'armée de Charles-Martel.

Charles Martel, qui avait vu l'orage se former, grandir, et menacer le royaume, n'avait pas attendu pour le conjurer que les Maures eussent traversé la Dordogne. Aux troupes des trois royaumes de Neustrie, de Bourgogne et d'Austrasie, il avait réuni toutes celles de la France germanique, c'est-à-dire des nations campées sur la rive droite du Rhin, et qui n'étaient appelées que dans les grandes circonstances.

Politique habile autant que bon capitaine, il accueillit avec empressement, malgré sa trahison, le duc d'Aquitaine qui venait d'être vaincu, et pendant que de tous côtés, dans le royaume, nobles et gens de guerre courent aux armes, il s'assure des passages des rivières, fait préparer toutes les munitions et les subsistances nécessaires pour son armée. Enfin, ayant bien pris ses dispositions, il passe la Loire, choisit son camp entre Tours et Poitiers, près de Saint-Martin-le-Beau, s'y établit, en ayant soin d'appuyer ses derrières sur la Loire et le Cher, pour ôter à l'ennemi la possibilité de le tourner entièrement et ne laisser à ses soldats d'autre alternative que celle de la victoire ou de la mort. En même temps, pour faire perdre à la cavalerie ennemie l'avantage qu'elle pouvait retirer de sa supériorité numérique, il entremêla son infanterie et sa cavalerie, et, prolongeant son front de bataille sur une grande étendue de terrain, il appuya sa gauche au Cher et sa droite à un petit bois, plaça en réserve plusieurs détachements de cavaliers d'élite, mit au premier rang des fantassins couverts de boucliers et de la plus haute stature, et, pour compléter l'ensemble de ses dispositions, il fit placer en embuscade, à une demi-lieue de là, le duc Eudes, qui, à un signal convenu, devait tomber sur un des flancs des ennemis et porter le désordre dans leurs rangs. Ayant ainsi disposé ses troupes, Charles resta pendant sept jours sur la défensive, afin d'étudier la composition des forces de son adversaire.

L'armée qu'Abderhame conduisait à la conquête de la France, bien que le chiffre n'en soit pas fixé, était de beaucoup supérieure en nombre à celle de Charles Martel qui, ainsi que nous l'avons dit, était forte de 60,000 hommes d'infanterie et de 12,000 hommes de cavalerie. Les historiens disent que le général maure ne comptait pas moins de 400,000 hommes sous ses ordres; mais ce nombre, déduction faite des femmes et enfants, des esclaves qui suivaient son camp, se réduisait à 150,000 combattants.

Quant aux éléments des deux armées, ils présentaient de notables différences. Les soldats maures, petits de taille, agiles, impétueux, portant des armes légères, chargeaient avec audace, se dispersaient, se ralliaient avec une incroyable agilité. Les Austrasiens et les Germains, au contraire, à la taille colossale, aux armes pesantes, combattaient en rangs serrés, attaquaient avec la hache et le sabre, et opposaient leurs longues piques aux charges de la cavalerie. Toute la force de cette armée était encore dans l'infanterie. Aussi le soin constant de Charles Martel fut-il de se maintenir sur son terrain et d'engager ses soldats à

laisser les ennemis briser leurs efforts contre leurs rangs épais, et leurs flèches légères s'émousser contre leurs solides armures.

Le combat commença de part et d'autre avec une égale résolution. Abderhame, habile capitaine autant que guerrier intrépide, ayant jugé avec assez de justesse la position de son adversaire, faisait tous ses efforts pour déborder l'armée française par le petit bois qui couvrait sa gauche, afin d'attaquer ensuite son aile droite par ses derrières avec sa cavalerie, et de l'acculer au Cher (1).Au premier choc, ses troupes furent taillées en pièces par les Francs Austrasiens et les Germains. Mais les Maures, qui combattaient à la manière africaine, se rallièrent promptement; Abderhame, qui se portait partout où il voyait faiblir ses troupes, conduisait sans cesse des nouveaux renforts à la charge, et déployait autant de courage que d'activité. Charles, de son côté, s'appliquait à se maintenir dans sa position et à empêcher ses soldats de poursuivre ceux qu'ils repoussaient.

Le combat durait depuis plusieurs heures. Charles qui, selon le signal convenu, avait allumé un grand feu à Saint-Martin-le-Beau, pour prévenir Eudes que le moment favorable d'opérer son mouvement était arrivé, ne voyant point venir son auxiliaire, commençait à ne plus compter sur lui et redoublait d'efforts pour ne pas se laisser entamer, lorsqu'une multitude effrayée d'hommes, de femmes et d'enfants, se précipita dans les rangs de l'armée d'Abderhame en poussant des cris épouvantables et y mit le désordre. C'était le duc d'Aquitaine qui avait jugé à propos de décrire un plus grand cercle afin de prendre les ennemis à revers. Ce mouvement rendit la victoire décisive, car ses soldats se précipitant avec fureur sur le camp des Sarrasins, y avaient mis tout à feu et à sang et porté la consternation dans les rangs de ceux qui combattaient.

Malgré la confusion que produisit cette attaque, Abderhame soutint encore la bataille pendant quelque temps, mais sans espérance de la gagner. Aux approches de la nuit, il fut atteint d'un coup de lance, renversé de cheval et tué. Les Maures profitèrent de l'obscurité pour prendre la fuite, abandonnant leurs tentes, leurs femmes, leurs soldats blessés, et même leurs armes, aux mains des vainqueurs. Les soldats francs pénétrèrent dans le camp des Maures et y firent un immense butin (octobre 732).

L'armée d'Abderhame fut en partie détruite. Charles ne poursuivit point les vaincus pour achever de les exterminer; il laissa ce soin au duc d'Aquitaine. Le motif de cette étrange conduite chez un homme de guerre d'une aussi haute capacité, est un de ces points de l'histoire qui n'ont jamais été éclaircis et sur lesquels les écrivains sont muets ou dissidents.

Quoi qu'il en soit, cette victoire avait sauvé la monarchie française de sa ruine,

(1) Le général sarrasin avait rangé ses troupes sur un terrain découvert, l'infanterie au centre, la cavalerie sur les flancs. Tous les chameaux, qu'il avait fait réunir, furent placés aux deux ailes et derrière la cavalerie, afin de suivre les divers mouvements et d'effrayer par la nouveauté de leur aspect les chevaux des cavaliers français.

l'Europe d'une invasion, et la chrétienté d'une extinction à peu près complète; car partout sur leur passage, les Maures avaient effacé les vestiges des mœurs et des croyances religieuses, étrangères à la loi de Mahomet. Ils avaient transformé en mosquée le temple de Jérusalem. Alexandrie, berceau des arts, fumait encore de l'incendie de sa bibliothèque, précieux dépôt des connaissances humaines recueillies par l'antiquité, et il n'était pas une seule ville en Afrique et en Espagne, où le croissant n'eût remplacé la croix, symbole du christianisme (1).

Nous avons dit en commençant notre récit de cette grande journée, qu'elle offre une grande analogie avec celle où Marius délivra la Gaule de l'invasion des Cimbres et des Teutons.

« Il s'était écoulé 834 ans (2) depuis le dernier événement; et l'on peut croire, qu'après tant de révolutions destructives, c'est à peine s'il en restait un souvenir confus dans la contrée même où la bataille s'était livrée; mais à coup sûr Charles Martel n'en connaissait aucun des détails qui sont arrivés jusqu'à nous. Cependant, ayant en tête un ennemi pareil, ces deux grands capitaines emploient avant d'attaquer des moyens semblables, jusqu'au moment où la même ruse décide pour eux la victoire.

« Marius, comme Charles Martel, se place dans une position inexpugnable, et, afin de familiariser ses soldats avec un ennemi qui est nouveau pour eux, il les retient longtemps sans leur permettre de combattre. Enfin, ayant choisi le moment propice, et s'étant assuré à l'avance qu'il se trouve au delà des lignes occupées par les Teutons des creux et des ravins couverts de bois, Marius y fait filer une troupe d'élite qui, au signal convenu, tombe sur leurs derrières et occasionne bientôt la déroute de toute l'armée. »

Charles Martel eut encore de longues guerres à soutenir contre ses voisins; mais il n'entre point dans notre cadre de suivre ces diverses expéditions, fort obscures et fort peu intéressantes d'ailleurs, et qui n'offrent aucun trait caractéristique du génie guerrier de la nation (3).

Il mourut le 22 octobre 741, à l'âge de cinquante-deux ans, à Crécy-sur-Oise, léguant à ses successeurs le royaume de Clovis, et laissant la France plus formidable à ses voisins, plus étendue qu'elle ne l'avait encore été, et plus belliqueuse que jamais.

(1) Charles fut surnommé Martel après la bataille de Tours, parce que, disent les historiens contemporains, il combattit constamment, dans la mêlée, avec sa hache ou marteau d'armes.

(2) *Bibliothèque historique et militaire*, tome IV.

(3) Les commencements de la monarchie carlovingienne sont remarquables par la succession immédiate de quatre grands hommes : Pepin-le-Gros, Charles Martel, Pepin-le-Bref et Charlemagne forment une série de grands hommes qu'on ne trouve dans aucune autre dynastie. Il n'a manqué qu'un historien à Charles Martel, qui n'est pour ainsi dire connu que par la *Chronique* de Frédégaire, l'annaliste de Metz, et par d'autres ouvrages d'une aussi faible étendue, qui n'ont laissé que des souvenirs tronqués de la vie de ce guerrier célèbre.

TABLEAU CHRONOLOGIQUE

DES ÉVÉNEMENTS MILITAIRES, DES COMBATS, SIÉGES, BATAILLES ET TRAITÉS DE PAIX, DEPUIS PHARAMOND JUSQU'A CHARLEMAGNE.

DURÉE de CHAQUE RÈGNE.	ÉVÉNEMENTS MILITAIRES, combats, SIÉGES ET BATAILLES.	TRAITÉS de PAIX.	ROIS, guerriers et personnages CÉLÈBRES
PREMIÈRE RACE, DITE MÉROVINGIENNE.			
PHARAMOND. 420—428.	420. Les Francs passent le Rhin sous la conduite de Pharamond, pillent la ville de Trèves et commencent à se fixer dans les Gaules. Pharamond établit le siége de la monarchie à Hinsberg, à six lieues nord d'Aix-la-Chapelle.		Aétius, général romain. Pharamond. Honorius, Théodose, } emper. d'Orient. Odoacre, roi des Saxons. Alaric, roi des Visigoths.
CLODION. 428—448.	437. Siége et prise de Tournai. Clodion, ayant défait l'armée romaine, vint mettre le siége devant Tournai, qui se rendit et fut livrée au pillage. 438. Prise de Cambrai. Clodion bat Aétius dans plusieurs rencontres, fait choix de la ville d'Amiens pour sa capitale et se rend maître de la partie des Gaules comprise entre l'Escaut et la Somme. Siége de Soissons. Clodion y est défait par Aétius.	430 (11 février). Traité entre les Romains, le roi des Vandales et Clodion. Les premiers cèdent à Genseric une partie de l'Afrique et abandonnent à Clodion ses conquêtes.	Genseric, roi des Vandales. Clodion. Attila, roi des Huns.
MÉROVÉE. 448—458.	447. Ce prince s'avance victorieux jusque sur les bords de la Seine. 451. (D'autres disent 452 et 456). Bataille de Châlons-sur-Marne. Mérovée, qui s'est joint à Théodoric, roi des Ostrogoths, et à Aétius, général romain, y bat Attila, roi des Huns, dont l'armée, forte de 500,000 hommes, est réduite à 300,000.		Mérovée. Majorien, empereur d'Orient. Egidius, Siagrius, } généraux romains. Théodoric, roi des Ostrogoths.
CHILDÉRIC Ier. 458—481.	Ce prince bat près d'Orléans Odoacre, roi des Saxons, prend Cologne et Trèves sur les Romains en 462, soumet la Lorraine et la Champagne, et s'empare des villes de Beauvais, d'Angers, de Paris et d'Orléans.	475. Traité d'alliance entre Childeric et Odoacre, roi des Saxons. Ce traité facilite au roi Franc la possession d'une partie de la Saxe.	Basin. Guyomar, ministre.

DURÉE de CHAQUE RÈGNE.	ÉVÉNEMENTS MILITAIRES, combats, SIÉGES ET BATAILLES.	TRAITÉS de PAIX.	ROIS, guerriers et personnages CÉLÈBRES.
CLOVIS Ier. 481—511.	486. Guerre contre les Romains. Bataille de Soissons, gagnée par Clovis sur Siagrius, général romain. 490-91. Guerre contre la Thuringe, envahie par Clovis, qui soumet les provinces situées entre l'Escaut, l'Aisne et la Seine, et se rend maître de Reims. 496. Guerre contre les Allemands. Bataille de Tolbiac, qui arrête l'invasion des Germains dans les Gaules. Clovis réduit les villes de l'Armorique et étend sa domination. 507. Bataille de Vouillé près de Poitiers. Clovis y tue Alaric de sa propre main. Cette victoire soumet au roi des Francs tout le pays situé entre la Loire et les Pyrénées. 509. Paris devient la capitale du vainqueur. Les Francs sont battus devant Arles par Théodoric, roi des Ostrogoths.		Gondebaud, roi de Bourgogne. Anastase, empereur d'Orient. Sigebert, roi de Cologne. Ranacaire ou Renacaire, roi de Cambrai. Clotilde. Saint Remy, évêque de Reims. Bucelin; général français.
CHILDEBERT Ier. 511—558.	511. Les fils de Clovis se partagent les conquêtes de leur père. Thierri Ier obtient le royaume de Metz; Clodomir celui d'Orléans; Clotaire Ier celui de Soissons; Childebert celui de Paris. Invasion des Danois sur les côtes françaises. 516. Commencement des guerres contre les Bourguignons, qui durent vingt-trois ans. 524-525. Bataille de Voiron. Childebert, réuni aux rois d'Orléans et de Soissons, défait Sigismond, roi de Bourgogne. 528. Ire bataille d'Eichfeld ou d'Hunstrudt, dans laquelle les troupes réunies des rois de Metz et de Soissons battent et font prisonnier Hermanfroi, roi de Thuringe.		Sigismond, roi de Bourgogne. Saint Cloud, fils de Clodomir. Amalaric, roi des Visigoths. Gondemar, roi de Bourgogne. Justinien, empereur d'Orient. Théodebert, fils de Thierri Ier. Totila, roi d'Italie. Bucelin, génér. français.

DURÉE de CHAQUE RÈGNE.	ÉVÉNEMENTS MILITAIRES, combats, SIÉGES ET BATAILLES.	TRAITÉS de PAIX.	ROIS, guerriers et personnages CÉLÈBRES.
CHILDEBERT Ier. 511—558.	531. Bataille de Narbonne. Childebert et Clotaire défont Amalaric, roi des Visigoths, et Gondemar, roi de Bourgogne. Amalaric est tué dans la mêlée. Les vainqueurs s'emparent de la Thuringe. 532. Nouvelle guerre en Bourgogne, prise de Vienne et d'Autun. 533. Théodebert, fils de Thierri, fait une irruption dans l'Aquitaine, s'empare de Rodez et du château de Cabrières. 534. Il se rend maître de la Bourgogne. Guerres civiles. 537. Les Goths et les Romains sont défaits par Théodebert. 543. Childebert et Clotaire franchissent les Pyrénées, ravagent l'Espagne et viennent mettre le siége devant Saragosse qu'ils abandonnent peu de temps après. 549. Les Goths cèdent aux vainqueurs toutes les places qu'ils occupaient en Provence et sur le territoire français. 553 ou 554. Défaite des Francs à Casilin (Casilinum).	543. Traité de ligue offensive entre Totila, roi des Goths d'Italie, et le roi de Metz, dans lequel il est stipulé que le premier conservera toutes ses possessions au delà des Alpes, et que Théodebert fera une diversion en sa faveur du côté du Danube.	
CLOTAIRE Ier. 558—561.	558. Childebert, roi de Paris, étant mort sans enfants mâles, Clotaire règne seul sur la France, conformément à la loi salique. 560. Clotaire défait Chramme, son fils naturel, qui s'était révolté contre lui.		Conobre, comte de Bretagne. Chramme, fils de Clotaire Ier.
CARIBERT ou CHEREBERT. 561—567.	561. A l'exemple des enfants de Clovis, les quatre fils de Clotaire se partagent le royaume : Gontran est proclamé roi d'Orléans; Sigebert de Metz; Chilpéric de Soissons; Caribert de Paris. Nouvelles guerres civiles : elles durent de 561 à 584.		Bélisaire, général de Justinien Ier. Narsès, général de l'empire. Sigebert. Mummol. Pretextat, évêque de Rouen.

DURÉE de CHAQUE RÈGNE.	ÉVÉNEMENTS MILITAIRES, combats, SIÉGES ET BATAILLES.	TRAITÉS de PAIX.	ROIS, guerriers et personnages CÉLÈBRES.
CARIBERT ou CHERIBERT. 561—567.	562. Sigebert repousse les Abares ou Avares qui s'étaient répandus dans les provinces austrasiennes pour les piller; les poursuit, les rejoint dans la Thuringe et leur livre un combat sanglant dans lequel ils sont complétement défaits et rejetés sur l'Elbe.		
CHILPÉRIC Ier. 567—584.	568. Sigebert, battu à son tour par le roi des Abares, est pris dans une bataille, et ne doit la liberté qu'à la générosité de son vainqueur. Commencement des guerres de rivalité entre les reines Frédégonde et Brunehaut. 572. Les Lombards, qui avaient pénétré dans le Dauphiné et la Savoie, sont défaits à la bataille d'Embrun par le patrice Mummol.		Frédégonde, femme de Chilpéric. Sigebert, roi d'Austrasie. Brunehaut, femme de Sigebert Landri, maire du palais.
CLOTAIRE. II. 584—628.	585. Expédition des Francs en Espagne : ils sont repoussés jusqu'au Rhône. 586. Didier, général français, bat les Visigoths près de Carcassonne, dont il s'empare l'année suivante. 588. Guerre des Français en Italie : elle se prolonge, avec des succès variés, jusqu'en 590. 590. Childebert franchit les Alpes, pénètre dans la Lombardie, qu'il ravage, et revient chargé de butin. Guerre contre Frédégonde. 594. Bataille de Droissi près de Soissons. Landri, maire du palais, commandant l'armée de Clotaire II, y bat Childebert II, qui perd près de 30,000 hommes. 595. Bataille de Lafau, entre Laon et Soissons, gagnée par Frédégonde sur Brunehaut. 600. Bataille de Dermeilles. Thierri II, roi de Bourgogne, et Théodebert, roi d'Austrasie, y battent les troupes de Clotaire II.	584. Traité de paix entre Chilpéric et Gontran. Ce traité, qui ne peut être considéré que comme une trêve, ne fit que suspendre les guerres civiles qui désolaient la France depuis 561. 591. Paix d'Andelo entre Gontran, Childebert et la reine Brunehaut. Ce traité règle les différends relatifs au partage des possessions territoriales réciproques.	Mahomet. Dagobert, roi d'Austrasie et de Neustrie. Caribert, 2e fils de Clotaire. Didier, général des Francs. Procope. Grégoire de Tours.

DURÉE de CHAQUE RÈGNE.	ÉVÉNEMENTS MILITAIRES, combats, SIÉGES ET BATAILLES.	TRAITÉS de PAIX.	ROIS, guerriers et personnages CÉLÈBRES.
CLOTAIRE II. 584—628.	604. Bataille d'Etampes. L'armée de Thierri y met en déroute celle de Clotaire. 612. Bataille de Toul; — 2e bataille de Tolbiac. Thierri y bat son frère Théodebert. 613. Clotaire II, après avoir fait égorger ses neveux et massacrer la reine Brunehaut, réunit en sa personne toute la monarchie française. 617. Clotaire défait les Saxons.	604. Traité de paix entre Clotaire, Thierri et Théodebert. Elle arrête un instant les guerres civiles qui ensanglantaient la France.	
DAGOBERT Ier. 628—638.	630. Guerre contre les Gascons et les Esclavons Vinides. Dagobert, qui avait porté ses armes en Thuringe, est repoussé par les Austrasiens. — Soumission des Gascons.		Dagobert Ier. Childeric, roi d'Aquitaine. Sisenand, roi des Goths. Saint Eloy, évêque de Noyon, ministre de Dagobert.
CLOVIS II. 638—656.	Révolte dans la Thuringe. L'autorité des maires du palais absorbe la puissance royale. 640, d'autres disent 620. 2e bataille d'Unstrudt. Sigebert, roi d'Austrasie, y défait Radulfe, duc de Thuringe.		Ega, Archambaud, Grimoald, } maires du palais. Batilde, esclave devenue reine.
CLOTAIRE III. 656—668.			Ebroin, maire du palais.
Interrègne de trois ans.	Intrigues de cour. Guerres intestines.		
CHILDERIC II. 671—673.			Saint Léger. Bodillon.
THIERRI ou THÉODORIC (Ier ou IIIe). 673—691.	680. 2e bataille de Lafau gagnée par Thierri, contre le duc Martin et Pepin d'Héristel. 683. Bataille de Namur gagnée par Pepin d'Héristel sur Gislemar, maire du palais de Neustrie. 687. Guerre d'Austrasie. Bataille de Testri. Pepin y bat l'armée de Thierri, qui est fait prisonnier pendant l'action.		Hermainfroy, Pepin d'Héristel, Bartaire, } maires du palais.
CLOVIS III. 691—695.	Pepin d'Héristel continue d'exercer la puissance royale. 695. Bataille de Dorestad gagnée par Pepin sur le duc des Frisons.		Eudes d'Aquitaine. Plectrude, femme de Pepin.

DURÉE de CHAQUE RÈGNE.	ÉVÉNEMENTS MILITAIRES, combats, SIÉGES ET BATAILLES.	TRAITÉS de PAIX.	ROIS, guerriers et personnages CÉLÈBRES.
CHILDEBERT II. 695—711.	Ce prince n'est, comme son frère, qu'un fantôme de roi. L'habile Pepin s'est entièrement emparé des rênes de l'Etat.		Musa, général sarrasin. Theudoalde, maire du palais.
DAGOBERT II. 711—715.	Pepin subjugue les Frisons et les Allemands, et rétablit l'ordre et la tranquillité dans toutes les provinces de la monarchie.		Rainfroy, maire du palais. Charles Martel.
CLOTAIRE IV. 715—716.	716. Bataille d'Amblef gagnée par Charles-Martel sur Chilpéric II, roi de Neustrie.		Rodrigue, roi des Goths d'Espagne.
CHILPÉRIC II. 716—720.	717. Bataille de Vinci ou de Cambrai. Charles-Martel y bat Chilpéric et assure, par cette victoire, son autorité. 718. 2e bataille de Soissons gagnée par Charles-Martel sur Chilpéric. Prise de Paris. Soumission de l'Orléanais et de la Touraine. 719. Prise de Narbonne par les Sarrasins.		Luitgrand, roi des Lombards. Pélage, roi d'Asturie.
THIERRY II ou IV, dit de Chelles. 720—737.	721. Charles-Martel bat les Saxons et les Allemands. Guerre d'Aquitaine. 732. Bataille de Tours ou de Poitiers. Charles-Martel y remporte une victoire complète sur les Sarrasins, commandés par Abderhame : trois cent mille hommes sont mis hors de combat. Les Sarrasins perdent également la bataille de Berre. Défaite des Frisons. 737. 2e bataille de Narbonne. Antime, général sarrasin, y est battu par Charles-Martel.	720. Traité de paix entre Eudes, duc d'Aquitaine, et Charles Martel. Par ce traité, Eudes s'engage à livrer Chilpéric II.	Roderic, roi des Visigoths. Abdérhame, roi des Maures.
Interrègne de six ans.	Charles-Martel, proclamé duc des Français, attaque les Saxons et les rend tributaires.		Grégoire III. Astolphe, roi des Lombards.
CHILDÉRIC II. 742—752.	742-744. Pepin-le-Bref et Carloman portent leurs armes en Bavière, en Allemagne et dans l'Esclavonie. 752. Fin de la race mérovingienne.	744. Paix entre Carloman et Pepin, d'une part, et Odillon, roi de Bavière, d'autre part. Ce prince rentre dans ses possessions territoriales.	Pepin-le-Bref. Carloman. Odillon, roi de Bavière. Théodoric, roi des Saxons.



CHAPITRE II.

DE CHARLEMAGNE A HUGUES CAPET.

Charlemagne. — Coup d'œil général sur ses conquêtes. — Son système de guerre. — Tableaux des peuples inféodés à son empire et des peuples tributaires. — Charlemagne roi. — Sa première expédition. — Guerre de Saxe. — Witikind. — Plans stratégiques de Charlemagne comparés à ceux de Napoléon. — Charlemagne empereur. — Guerre d'Italie. — Guerre d'Espagne. — Ronceveaux. — Armées. — Les Normands. — Institutions militaires. — Chevalerie. — Mort de Charlemagne. — État de l'Europe. — Démembrement de l'empire. — Tableaux synoptiques.

Charlemagne, fils de Pepin-le-Bref (1), est, pour ainsi dire, le fondateur des empires modernes. Les Français le regardent, à juste titre, comme un de leurs plus grands rois; les Allemands commencent par lui la liste de leurs empereurs; les Italiens le comptent également au nombre de leurs souverains impériaux, et l'église l'a placé parmi les saints. Ajoutons que l'histoire lui a assigné

(1) Pepin-le-Bref, fils et successeur de Charles Martel, posa hardiment sur son front la couronne royale que celui-ci s'était borné à faire graver sur le pommeau de son épée. Héritier du génie guerrier de son père, il traversa le Rhin pour aller battre les Saxons, les Alpes pour défaire les Lombards, la Garonne pour chasser les Maures des dernières villes qu'ils occupaient sur le territoire français, et enfin il livra, lui aussi, de nombreux combats pour retenir sous le joug des nations rebelles ou pour faire respecter ses conquêtes. Mais son plus beau titre de gloire est d'avoir préparé le règne de son fils Charlemagne.

une des premières places à côté des plus grands hommes, et que la poésie en a fait la personnification du génie chevaleresque de la nation française.

« En effet, ce ne serait pas connaître entièrement Charlemagne, dit son his-« toriographe (1), que de se borner à ce qu'en disent les chroniqueurs et les « historiens. La fable est une partie essentielle de l'histoire de ce monarque, et « l'on peut dire qu'elle rentre dans la vérité en peignant la supériorité de ce « prince sur tous les autres, l'empire que sa gloire exerçait sur l'imagination, « l'enthousiasme qu'il inspirait aux romanciers et aux poëtes, comme aux « guerriers. »

Charlemagne est la plus grande figure du moyen âge; c'est l'homme dont la vie a le plus profondément impressionné l'imagination des peuples, et dont le souvenir s'est le plus longuement perpétué par la tradition, parmi les générations qui nous séparent de lui. C'est Charlemagne qui a jeté les fondements de la renommée militaire dont les Français jouissent depuis près de mille ans; aussi, de quelque peuple qu'on écrive l'histoire, entre la mer Baltique et la Méditerranée, on y trouve son nom comme roi, comme conquérant ou comme fondateur.

Nous ne suivrons pas ce prince dans toutes les phases de sa vie militaire, qui se complique d'une foule d'événements et de circonstances diverses quant aux causes, mais analogues quant aux détails. Et, pour ne parler que de ses expéditions contre les Saxons, cette guerre, qui dura trente-trois ans, n'offre que des pages sans variété, sans intérêt, sans ces grands tableaux qui peuvent quelquefois rendre attachante l'histoire des combats. La sécheresse des contemporains à cet égard est telle, que le carnage et la désolation ne s'y montrent qu'en masse et privés de ces détails affreux qui effraient l'imagination, mais d'où il ressort souvent de salutaires leçons.

Napoléon, visitant le champ de bataille d'Eylau, s'écriait, frappé des scènes lugubres de ce sombre tableau, que *ce spectacle était bien fait pour inspirer aux souverains l'amour de la paix et l'horreur de la guerre.* Un écrivain a dit : Si l'on a défini l'histoire générale le tableau des malheurs et des crimes de l'humanité, les guerres font la partie honteuse de ce tableau.

Nous nous bornerons donc à apprécier le caractère général des conquêtes de Charlemagne et à rechercher l'influence qu'elles exercèrent sur les progrès de l'art militaire (2).

(1) *Vie de Charlemagne*, par Gaillard, de l'Académie française, t. III, p. 392.

(2) Comme la vie de cet homme extraordinaire mérite toute l'attention de quiconque veut bien connaître l'histoire de l'Europe, nous avons ainsi résumé les principales actions de son règne :

742. — Naissance de Charlemagne.

754. — Le pape Étienne le sacre à Saint-Denis.

768. — Il est sacré une seconde fois à Noyon, après le partage des états de Pepin-le-Bref avec son frère Carloman.

770. — Il épouse Desiderata, fille du roi des Lombards.

Sous ce rapport, il se présente deux questions principales:

1° Comment des armées se transportaient-elles ainsi d'un bout de l'Europe à l'autre en si peu de temps? Comment suffisaient-elles à deux guerres dans une seule campagne, à deux guerres si éloignées et contre des ennemis si différents? Comment les fatigues et les marches forcées leur laissaient-elles les moyens d'accabler si promptement et si facilement leurs ennemis?

2° Comment, en faisant toujours la guerre, en ignorait-on si parfaitement l'art? Comment employait-on si mal les espions? Comment avait-on si peu de relations avec les peuples dont on était entouré, que des armées pussent ainsi se transporter du fond de l'Italie et de l'Espagne au nord de la Germanie sans que leur marche fût aperçue ou même soupçonnée?

Nous rechercherons si, dans le rapprochement des guerres de l'empire, nous ne trouverions pas le secret de cette prodigieuse activité de Charlemagne, qui semblait *faire voler les armées*, comme on l'a dit depuis de Napoléon, et si, comme tous les grands capitaines, il n'avait pas aussi, lui, cette science des grandes combinaisons stratégiques qui assure la victoire avant même d'avoir combattu, et si enfin l'étude constante de ce guerrier célèbre ne fut pas de faire consister toute la *tactique de ses armées dans les jambes des soldats.*

771. — Après la mort de Carloman, il réunit sous son pouvoir toute la monarchie franque. — Il répudie Desiderata et épouse Hildegarde, de la famille de Godefroi duc des Allemani.

774. — Charles va à Rome. — Il s'empare de Pavie; ajoute à ses titres celui de roi des Lombards.

776. — Charles revient en Italie. — Supplice du duc de Frioul. — Nouvelle insurrection des Saxons.

777. — Assemblée de Paderborn, où les Saxons font leur soumission.

781. — Charles fait sacrer à Rome ses deux fils, Pepin et Louis; le premier roi d'Italie, le second roi d'Aquitaine.

785. — Witikind, vaincu, se convertit au christianisme et fait sa soumission.

788. — Assemblée d'Ingelseim. — Jugement de Tassillon, duc de Bavière.

792. — Conjuration de Pepin-le-Bossu.

794. — Concile de Francfort.

795. — Les Saxons sont défaits, et une partie de ce peuple est transportée en d'autres pays.

799. — Le pape Léon III chassé par les Romains et rétabli par Charles.

800. — Charles est couronné à Rome empereur d'Occident.

801. — Haroun-al-Raschid envoie des ambassadeurs à Charlemagne.

802. — Assemblée d'Aix-la-Chapelle. — Les *missi dominici*.

804. — La Saxe est pacifiée après trente ans de guerres.

806. — Charles, fils de l'empereur, fait une expédition contre les Bohêmes et les Slaves. Diète de Thionville. — Charlemagne partage ses états entre ses trois fils.

813. — Charlemagne associe son fils Louis, roi d'Aquitaine, à son empire.

814. — Mort de Charlemagne, à l'âge de soixante-douze ans.

M. Guizot, dans son Cours d'histoire moderne, a présenté un tableau des expéditions de Charlemagne; elles sont au nombre de cinquante-trois, savoir :

1 contre les Aquitains,
18 contre les Saxons,
5 contre les Lombards,
7 contre les Arabes d'Espagne,
1 contre les Thuringiens,
4 contre les Avares,
2 contre les Bretons,
1 contre les Bavarois,
4 contre les Slaves au delà de l'Elbe,
5 contre les Sarrasins en Italie,
3 contre les Danois,
2 contre les Grecs,

sans compter une foule d'autres expéditions dont il n'est resté aucun monument positif. « Les guerres de Charlemagne, dit le célèbre écrivain que nous venons de citer, ne ressemblent point à celles de la première race. Ce ne sont point des dissensions de tribu à tribu, de chef à chef, des expéditions entreprises dans un but d'établissement ou de pillage; ce sont des guerres systématiques, politiques, inspirées par une intention de gouvernement, commandées par une certaine nécessité. Quel est ce système? quel est le sens de ces expéditions? Divers peuples germaniques, goths, bourguignons, francs, lombards, etc., s'étaient établis sur le territoire de l'empire romain.

« De toutes ces tribus ou confédérations, celle des Francs était la plus forte et celle qui dans l'établissement occupait la position centrale. Elles n'étaient unies entre elles par aucun lien politique; elles se faisaient sans cesse la guerre. Cependant, à certains égards, et qu'elles se connussent ou non, leur situation était semblable et leurs intérêts communs. Dès le commencement du VIIIe siècle, les nouveaux maîtres de l'Europe occidentale, les Germains-Romains, étaient pressés au nord-est, le long du Rhin et du Danube, par de nombreuses peuplades germaniques, slaves, etc., qui se portaient sur le même territoire; au midi, par les Arabes répandus sur toutes les côtes de la Méditerranée, et un double mouvement d'invasion menaçait ainsi d'une chute prochaine les états naissant à peine sur les ruines de l'empire romain. Voici quelle fut, dans cette situation, l'œuvre de Charlemagne : il rallia contre cette double invasion, contre les nouveaux assaillants qui se pressaient sur les diverses frontières de l'empire, tous les habitants de son territoire, anciens ou nouveaux, Romains ou Germains récemment établis. Suivez la marche de ses guerres : il commence d'abord par soumettre définitivement, d'une part, les populations romaines qui essayaient encore de s'affranchir du joug des barbares, comme les Aquitains dans le midi de la Gaule; d'autre part les populations germaniques, arrivées les dernières et dont l'établissement n'était pas encore bien consommé, comme les Lombards en Italie. Il les arrache, pour ainsi dire, aux impulsions diverses qui les animaient encore, les réunit toutes sous la domination des Francs,

et les tourne contre la double invasion qui, au nord-est et au midi, les menaçait également. Cherchez un fait dominant qui soit commun à toutes les guerres de Charlemagne; réduisez-les toutes à leur plus simple expression, vous verrez que c'est là leur sens véritable; qu'elles sont la lutte des habitants de l'ancien empire, conquérants ou conquis, Romains ou Germains, contre les nouveaux envahisseurs. — Ce sont donc des guerres essentiellement défensives, amenées par un triple intérêt de territoire, de race et de religion. C'est l'intérêt du territoire qui éclate surtout dans les expéditions contre les peuples de la rive droite du Rhin; car les Saxons et les Danois étaient des Germains, comme les Francs et les Lombards; il y avait même parmi eux des tribus franques, et quelques savants pensent que beaucoup de prétendus Saxons pourraient bien n'avoir été que des Francs encore établis en Germanie. Il n'y avait donc là aucune diversité de races; c'était uniquement pour défendre le territoire que la guerre avait lieu. Contre les peuples errants au delà de l'Elbe et sur le Danube, contre les Slaves et les Avares, l'intérêt de territoire et l'intérêt de race sont réunis; contre les Arabes qui inondent le midi de la Gaule, il y a intérêt de territoire, de race et de religion tout ensemble. Ainsi se combinent diversement les diverses causes de guerre; mais, quelles que soient les combinaisons, ce sont toujours les Germains chrétiens et romains qui défendent leur nationalité, leur territoire et leur religion, contre les peuples d'autres origines ou d'autres croyances qui cherchent un sol à conquérir. Leurs guerres ont toutes ce caractère, dérivent toutes de cette nécessité. — Charlemagne n'avait point réduit cette nécessité en idée générale, en théorie; mais il la comprenait et y faisait face; les grands hommes ne procèdent guère autrement. Il y fit face par la conquête; la guerre défensive prit la forme offensive; il transplanta la lutte sur le territoire des peuples qui voulaient envahir le sien; il travailla à extirper les races étrangères ainsi que les croyances ennemies. De là son mode de gouvernement et la fondation de son empire. La guerre offensive et la conquête voulaient cette vaste unité. — A la mort de Charlemagne, la conquête cesse, l'unité s'évanouit, l'empire se démembre et tombe en tous sens; mais il n'est point vrai que rien n'en reste, et que l'œuvre de Charlemagne disparaisse sans qu'il ait rien fondé. »

En effet, et pour suivre la pensée de l'historien auquel nous avons emprunté ces observations, si l'empire de ce grand capitaine se démembre sous l'incapacité de ses successeurs, les royaumes qui le composaient s'élèvent de toutes parts contre les diverses invasions qui les menacent, et leur opposent des barrières insurmontables. — Tous ces royaumes, tels que ceux de France, d'Italie, d'Allemagne, de Lorraine, etc., datent de cette époque. Leurs frontières, si longtemps dans une fluctuation périlleuse, sont délimitées d'une manière fixe et durable. Les grandes migrations des peuples elles-mêmes deviennent impossibles; et si les hommes du Nord désolent encore pendant quelque temps ces empires naissants, ce n'est plus qu'en petit nombre et par la voie des expéditions maritimes. — L'Europe occidentale, en un mot, est l'œuvre de Charlemagne.

TABLEAU

DES PEUPLES INCORPORÉS A L'EMPIRE DE CHARLEMAGNE.

1° Austrasie ou France orientale.

L'Austrasie comprenait :

1. La Hesse;
2. La France rhénane, divisée en Austrasie et en Neustrie;
3. L'Alsace;
4. L'Allemanie et la Souabe
5. La Bavière proprement dite et le Nordgau;
6. La Marche de Pannonie ou Marche orientale (aujourd'hui l'Autriche);
7. La Carinthie et le Frioul;
8. La Thuringe;
9. La Saxe et la Marche du Nord;
10. Enfin la Frise.

2° Neustrie ou France occidentale.

Comprenant :

1. L'Aquitaine et la Gascogne;
2. La Septimanie ou Gothie, ayant Narbonne pour capitale;
3. La Bourgogne;
4. La Savoie;
5. La Provence;
6. Les Marches d'Espagne, entre les Pyrénées et l'Èbre.

3° L'Italie des Francs.

Composée :

1. Du royaume de Lombardie;
2. De l'État de l'Église;
3. Des Marches de Suze, de Ligurie, de Trente, de Toti, du Frioul.

4° Les iles de la Méditerranée.

Savoir :

1. L'ile de Corse;
2. La Sardaigne;
3. Les iles Baléares.

TABLEAU

DES PEUPLES NON INCORPORÉS A L'EMPIRE, MAIS TRIBUTAIRES.

1° Les Obotrites.......	Ce peuple slave habitait dans les duchés de Mecklembourg et de Lauenbourg actuels, entre la Trave, la Bille, la Warna, l'Elbe et la mer Baltique.
2° Les Wilziens ou Welatabes.	Qui occupaient la Poméranie actuelle, en deçà de l'Oder; l'île de Rügen, le Mecklembourg, au delà de la Warna; le Brandebourg, entre l'Elbe, le Havel et l'Oder.
3° Les Sorabes, les Lutiziens et les Wilziens du Brandebourg.	Les deux premiers habitaient sur les deux rives de l'Elbe, entre la Saale et la Bohême; le troisième se trouvait dans la Mesnie et la Saxe actuelle, et dans le pays d'Anhalt et de la Basse-Lusace.
4° Les Bohémiens ou Czèches.	Peuple slave gouverné par un des tributaires des Francs, et dominant sur la Bohême et une partie de la Silésie et de la Lusace
5° Les Moraves.........	Qui occupaient la partie septentrionale de la Hongrie actuelle et la Moravie.
6° Les Princes avares et slaves.	Tributaires de Charlemagne dans une partie de la Pannonie et du pays des Avares.
7° L'Esclavonie.........	Gouvernée par un prince slave, vassal de la France, et dont la domination s'étendait sur le pays situé entre la Drave et la Saxe.
8° La Croatie et la Dalmatie des Francs	Qui s'étendaient le long des côtes du golfe Adriatique, dans la Liburnie et la Japydie anciennes, depuis les montagnes de la Carniole et le port de Sienne jusque vers la rivière de Cellina.
9° Le Duché de Bénévent.	Situé dans la basse Italie, et placé sous le gouvernement d'un prince vassal et tributaire de Charlemagne.

Charlemagne avait vingt-neuf ans lorsque, par la mort de son frère, il réunit toute la monarchie française sous ses lois.

Voici quelle était cette monarchie. Elle comprenait d'abord la France proprement dite et la France germanique. La première avait les mêmes limites que la France actuelle, mais elle comptait en plus la Belgique, la Hollande et la rive gauche du Rhin.

La seconde était composée de divers peuples barbares qui occupaient les pays que les Francs avaient laissés libres, et qui, sans cesse débordés par des torrents d'autres peuples du Nord, pesaient les uns sur les autres et s'entre-poussaient vers la Germanie, et de la Germanie vers les terres fertiles des Gaules et les climats plus doux de l'Italie ou de l'Espagne. Les Francs, en passant le Rhin, avaient conservé sur cette partie de la Germanie une autorité nominale plutôt qu'effective. Les efforts constants des successeurs de Clovis tendirent à combattre l'indépendance de ces peuples et à contenir ces flots de barbares sans cesse prêts à déborder.

Grâce à ce système de guerre, être seul roi de France c'était, dit l'historien Gaillard, avoir à combattre une multitude d'ennemis. Ainsi Charlemagne avait autour de lui deux enceintes de rivaux. Au nord et à l'est, les Saxons et les Germains; au midi, les Lombards, les Aquitains et les Gascons; à l'ouest, les Bretons. Et plus loin encore, derrière ces peuples qui jetaient sur la France des regards avides, on apercevait armés et menaçants les Danois, les Normands, les Grecs et les Sarrasins.

La France ne pouvait être attaquée que par trois points, la Germanie, l'Italie et l'Espagne. Elle n'avait point alors à redouter les insulaires, car la science de la navigation était au berceau, et cette fière et puissante rivale qu'on nomme l'Angleterre n'existait pas.

La première expédition de Charlemagne eut lieu contre l'Aquitaine, qui était comme un royaume particulier dans le royaume de France. Toulouse en était la capitale. A la mort de Pepin, l'Aquitaine avait espéré secouer le joug de la France; elle fut la première des nations sur lesquelles s'appesantit la redoutable épée de Charlemagne. Trois ans après, il commençait contre les Saxons, qui menaçaient son royaume, cette sanglante guerre qui ne dura pas moins de trente-trois ans, et qui, au dire d'Éginhard, fut si rude et si pénible. La lutte de Charlemagne contre les peuples de la Saxe fut bien moins une conquête comme celle de Clovis qu'une rivalité comme celle qui, plus tard, régna entre la France et la Grande-Bretagne.

Dans cette guerre, Charlemagne eut pour lui le bon droit, car il fut sans cesse attaqué; mais une des grandes fautes qu'il commit fut de transformer ces expéditions en croisades religieuses, et de ne laisser aux Saxons d'autre alternative que le baptême ou la mort. Dès ses premiers pas en Saxe, après avoir détruit la forteresse d'Eresbourg, il commence son œuvre de conversion en brisant la statue d'*Irmensul* (1).

(1) Suivant quelques savants, cette statue était une divinité grecque. Mézerai pense que ce

« Les Saxons, déjà consternés de la prise de leur forteresse, qu'ils regardaient « comme imprenable, dit un historien, le furent bien davantage lorsqu'ils vi- « rent le temple de leur dieu profané. Les flammes qui dévoraient Eresbourg « éclairant au loin les campagnes dans les ténèbres de la nuit, glaçaient les « peuples de terreur en même temps qu'elles les remplissaient de rage. Ils se « cachaient dans les forêts pour se dérober à ce spectacle, et du Rhin au Weser « les Français ne trouvèrent qu'un vaste désert. »

Les efforts de la Saxe pour secouer le joug du vainqueur, longtemps partiels, faits sans ordre, sans suite, sans simultanéité, vont bientôt prendre une forme régulière et nationale. Chez tous les peuples qui se lèvent au nom de la liberté, un homme paraît qui résume en lui seul le courage, la force, l'indépendance et le génie de la patrie. Cet homme, qu'on nommait Vercingetorix dans les Gaules, Viriatus en Ibérie, Arminius en Germanie, et plus tard Pélasge en Espagne, Guillaume Tell en Suisse, Kosciusko en Pologne, Washington en Amérique, Abd-el-Kader en Algérie : cet homme s'appelait alors Witikind en Saxe.

« Cet Irmensul vivant, ce nouvel Arminius, ce Witikind, digne rival de « Charlemagne, par ses talents, par sa valeur et par ses vertus, mais plus inté- « ressant que lui, puisqu'il combattait pour la liberté, cet homme, aussi élo- « quent que brave, incapable de toute feinte et de toute faiblesse, incapable « surtout de mentir à Dieu et aux hommes, ne voulait être ni paraître chré- « tien ni français (1). »

Il avait juré aux conquérants de sa patrie une haine éternelle, *odium perenne*, et il resta fidèle à ce serment jusqu'à ce qu'il n'y eût plus en Saxe une seule ville intacte, ni un seul champ que n'eût sillonné le fer des combattants.

Toujours vaincu, mais plus redoutable à chaque défaite, il se réfugiait dans les rochers inaccessibles de la Scandinavie, et, comme Antée, après avoir touché la terre du Nord, il se relevait plus fort et plus puissant pour la lutte.

Telle fut la guerre de Saxe, guerre nationale pour les deux peuples : pour Charlemagne, qui voulut tarir la source des grandes invasions du Nord; pour les Saxons, qui défendirent jusqu'à la dernière extrémité leur liberté, leur patrie, leurs croyances religieuses.

En étudiant attentivement les diverses périodes de cette guerre, on est frappé surtout de la conformité des moyens employés par Charlemagne et par Napoléon dans la direction des armées. L'histoire est muette sur les méthodes usitées à cette époque et sur tous les détails de la science militaire; mais il est facile de reconnaître que les moyens généraux sont identiquement les mêmes.

Charlemagne paraît avoir eu pour principe, 1° de diriger ses masses sur les

mot *Irmensul* signifiait, en saxon, statue commune, et qu'elle représentait le dieu Mars. D'autres historiens croient, et avec raison selon nous, que c'était le célèbre Arminius, divinisé par un peuple libre, pour avoir le premier secoué le joug des Romains et détruit les légions de Varus.

(1) *Histoire de Charlemagne.*

points décisifs de sa ligne d'opération, c'est-à-dire sur le centre, si l'ennemi avait commis la faute de se morceler, ou sur les deux extrémités s'il restait en ligne contiguë; 2° de choisir, dans ce dernier cas, celle des deux extrémités qui refoulerait l'ennemi sur un obstacle insurmontable ou qui conduirait l'armée sur les communications de l'ennemi sans lui faire perdre les siennes. Cette manœuvre, qu'il employa successivement en Saxe, en Italie, en Espagne, Napoléon la renouvela depuis à Marengo, à Ulm, à Iéna, etc. (1).

Ajoutons à ce principe, qui fut celui de tous les grands capitaines, une activité tellement prodigieuse, une célérité si surprenante, que pendant qu'on le croyait engagé dans les Pyrénées, il était dans la Westphalie; témoin la campagne de 777 où, à peine échappé à l'échec de Ronceveaux, il reparaît en Saxe et détruit la nouvelle armée de son rival, et que les mêmes troupes qui ont commencé la campagne sur les bords de l'Èbre vont la terminer sur les bords du Rhin et du Weser (2).

Les historiens ont diversement expliqué cette prodigieuse célérité qui rendait Charlemagne présent partout, et cette promptitude à créer des armées qui, selon l'expression d'un écrivain, semblait les faire sortir de terre, dans le lieu et au moment précis, et qu'on aurait peine à croire si elle n'était prouvée par les faits.

La seule explication probable qu'on puisse donner est que Charlemagne n'avait à transporter ainsi d'une extrémité à l'autre de ses états que sa personne ou tout au plus un corps d'élite peu nombreux, et que dans une nation où chaque homme était soldat, il tenait constamment sur les points principaux de son vaste empire des troupes organisées et prêtes à combattre. « Son activité, « dit un historien que nous avons déjà cité (3), ne faisait que l'engager dans « un cercle continuel de guerres. Pendant qu'il combattait au midi, le nord « se soulevait; il revolait au nord, le midi secouait le joug. Il était comme « au milieu d'un vaste incendie qu'un vent impétueux étend et reproduit par- « tout : quand il l'éteignait d'un côté, et toujours dans des flots de sang, il le « voyait à l'instant se rallumer de l'autre avec plus de violence. »

La guerre d'Italie eut la même cause que celle de Saxe. Le royaume des Lombards était fondé depuis deux cent six ans; cette nation, qui était venue succéder aux Goths en Italie, était une des plus fortes parmi celles qui s'étaient disputé les débris du monde romain, et qu'on appelait alors *prædones gentium*, les brigands des nations. Les Lombards avaient lutté avec succès

(1) Jomini. Traité de la grande tactique.

(2) Ne croirait-on pas, en lisant ces lignes, lire le résumé de la première période de la campagne de 1809 en Autriche. Les armées françaises aussi étaient éparpillées à Naples, à Madrid, à Lisbonne, Napoléon lui-même était occupé en Espagne, lorsqu'il apprit que l'Autriche lui avait déclaré la guerre. Un mois après, il était sous les murs de Ratisbonne, et dans ce court espace de temps, il avait livré plusieurs batailles ou combats et dispersé les armées ennemies. Les mêmes régiments qui s'étaient battus sur l'Èbre achevèrent la campagne sur les bords de l'Inn et du Danube.

(3) Gaillard.

contre le puissant empire des Grecs et souvent désolé le midi de la France; mais successivement vaincus par les prédécesseurs de Charlemagne, et obligés de partager avec les successeurs de saint Pierre la dépouille des Romains, ils firent tous leurs efforts pour secouer le joug du vainqueur, jusqu'à ce que leur royaume, selon l'expression de Bossuet, *mourut comme leur maître*, sous la puissante étreinte de ce grand capitaine.

Le fait militaire le plus important de cette guerre est le passage des Alpes. Le roi des Lombards, qui ne manquait ni d'habileté ni de prudence, avait fait garder avec le plus grand soin tous les défilés. Charlemagne, qui avait prévu et pour ainsi dire calculé la proportion de soin dont chaque partie de ces montagnes avait dû être l'objet, choisit celui des défilés qui paraissait le plus impraticable et par conséquent le moins gardé. Il n'eut donc qu'à surmonter des obstacles physiques pour tomber au milieu de ses ennemis, les surprendre et les vaincre. C'est précisément la même manœuvre qu'employa, en l'an VIII, Bonaparte premier consul, pour arriver à Marengo. Le résultat des deux campagnes fut le même : la conquête de l'Italie.

La guerre d'Espagne sous Charlemagne présente encore, quant au système d'invasion, un rapprochement non moins extraordinaire avec celui qu'employa plus tard Napoléon. En effet, Charlemagne, marchant à la conquête de la péninsule ibérique, y pénètre par la Navarre; et pendant que de sa personne il se porte sur Pampelune, une autre armée française, qui y était entrée par le Roussillon, se porte sur Barcelone. Cette double invasion est couronnée d'un plein succès. Pampelune et Barcelone tombent au pouvoir du vainqueur, et il s'empare d'une grande partie de l'Espagne, c'est-à-dire du pays compris entre les deux mers, et qui s'étend des Pyrénées jusqu'à l'Èbre.

« C'était la méthode ordinaire de Charlemagne, dit un historien, de jeter à « la fois plusieurs armées dans le pays qu'il attaquait et de l'entamer par diffé« rents côtés. C'était à cette méthode, qui ne laissait pas respirer l'ennemi, qui « souvent l'enveloppait de toutes parts, qui du moins divisait son attention et « sa défense, et lui exagérait le péril de sa situation, qu'il devait ses succès « rapides. »

Napoléon, voulant s'emparer de l'Espagne, envoie trois corps d'armée qui, comme des flèches meurtrières, vont l'atteindre sur trois points à la fois; et lorsqu'il vient lui-même se mettre à la tête de ses troupes, sa marche est si rapide, ses coups sont si décisifs, qu'il lui suffit d'un mois pour détruire les forces espagnoles et pour entrer à Madrid.

Le retour de Charlemagne en France fut marqué par le massacre de son arrière-garde dans la vallée de Ronceveaux (1).

(1) Daniel, dans son *Histoire de France*, donne ainsi la description de la chapelle que Charlemagne avait fait élever à Ronceveaux en l'honneur des braves qui succombèrent dans cette journée.

« Il y a, à trois cents pas de l'église de Ronceveaux, une chapelle bâtie en carré long; elle a en longueur, en dehors, soixante pieds, quarante-cinq de large, et un peu plus en hauteur depuis

Cet échec, qui n'est au fond qu'une expédition de brigands, une de ces surprises qui ne sont pas rares dans la guerre, est devenu célèbre dans les fastes de l'histoire, bien moins par ses résultats que par l'atteinte portée au prestige de gloire invincible dont était entouré Charlemagne (1).

On a reproché à ce prince sa trop grande confiance en ce duc de Gascogne, qui était alors le gardien des Pyrénées, comme les ducs de Savoie furent depuis les gardiens des Alpes. Ce reproche est fondé. Charles s'engagea avec trop de sécurité dans les détours de Pyrénées; mais il ne lui vint pas à l'esprit qu'un aussi faible ennemi osât tenter de fermer le chemin de la France à une armée qui revenait chargée des trophées de l'Espagne.

Charlemagne avait divisé ses troupes en plusieurs corps, et les ramenait par la vallée de Ronceveaux. Les bagages fermaient la marche. Vers le soir, les soldats du duc de Gascogne, sortant tout à coup des forêts, fondirent sur l'arrière-garde, égorgèrent tous ceux qui résistèrent, pillèrent les bagages, et jetèrent de tous côtés le désordre et la confusion. Les Français, attaqués à l'improviste, ne pouvant développer leurs forces ni se mettre en bataille, et encore moins atteindre un ennemi invisible, effrayés d'ailleurs par la vue des précipices et par le bruit des torrents, étaient écrasés par de grosses roches qu'on roulait sur eux du haut des montagnes. Informé de ce qui se passait à son arrière-garde, Charlemagne retourne sur ses pas avec les bataillons qui formaient son escorte; mais il ne voit qu'un horrible carnage, et les cadavres des hommes et des che-

le rez-de-chaussée. Au milieu de cette chapelle est une ouverture large de deux pieds et demi et longue de trois, qui sert à descendre dans une cave profonde d'environ trente pieds, bien voûtée, dont la capacité est égale à celle de la chapelle. L'auteur de la relation dit qu'avec un flambeau il vit au fond quelques ossements.

« Autour de la chapelle, en dehors, il y a un cloître cintré, bâti sur une espèce d'appentis. Ce cloître n'a de jour que par de petits trous pratiqués dans les arcades, par où l'on voit, en dehors, trente tombeaux fort grands et fort simples. Ils sont élevés de la hauteur de quatre pieds, et ne sont faits que de grandes pierres, sans aucune inscription.

« Le mur intérieur de la chapelle, à la hauteur des tombeaux, est peint à fresque, et la peinture représente la journée de Ronceveaux. On y voit quelques inscriptions, et entre autres celles-ci : *Thierry d'Ardennes, Riol de Mas, Guy de Bourgogne, Olivier, Roland.*

« Parmi les preuves qu'on pourrait rapporter pour montrer que cette peinture n'est pas du temps de Charlemagne, ces inscriptions, qui y sont mises, le démontrent; car, en ce temps-là, les seigneurs français ne se surnommaient par aucune de leurs terres, ni de leurs comtés ou duchés. Mais, pour ce qui est de la chapelle, de la cave et des tombeaux, la tradition du pays paraît fort vraisemblable, savoir : que la cave est l'endroit où Charlemagne fit enterrer les corps de ses soldats tués en ce combat, que ces tombeaux sont des espèces de mausolées où il fit mettre les corps des plus considérables seigneurs, et qu'il bâtit et fonda la chapelle afin qu'on y priât pour le repos de l'âme de tous les morts. Ces sortes de traditions sont quelquefois fausses, mais souvent elles sont véritables. Celle-ci peut être confirmée par un usage immémorial, qui est qu'on n'enterra dans le cloître et autour de la chapelle que les Français qui moururent dans l'hôpital de cette abbaye. De plus, on ne voit point, par l'histoire de Navarre, qu'aucun roi du pays ait fait construire ce monument, qui est très-ancien.

(1) La bataille de Baylen n'eut un si grand retentissement que parce que, selon l'expression du général Foy, elle fit perdre aux armées napoléoniennes la *virginité de gloire* dont elles étaient entourées. Le charme était rompu, les invincibles avaient été vaincus.

vaux dispersés çà et là ; l'ennemi, qui connaissait tous les faux-fuyants des bois et des montagnes, avait disparu, et n'avait laissé que ces tristes marques de sa présence. C'est ce qu'on appelle la journée de Ronceveaux.

Voilà les trois principales guerres que Charlemagne eut à soutenir, et dont nous avons esquissé sommairement le caractère général.

« L'histoire de ce prince, dit Rocquancourt, est assez connue pour qu'on n'ait aucun doute sur l'étendue de sa puissance et sur ses victoires; mais on ne peut que former des conjectures sur l'organisation et la manière de combattre de ses armées. Charles, avec une aptitude et un génie extraordinaire pour le gouvernement et pour la guerre, et l'expérience acquise pendant son règne de quarante-sept ans, rempli d'expéditions dans tous les pays et contre des ennemis de plus d'une espèce, améliora vraisemblablement quelques parties de la discipline; cependant il est douteux qu'il ait fait revivre la tactique romaine, ainsi que Daniel cherche à l'insinuer; car si cela avait eu lieu, l'art ne se serait point retrouvé, sous ses successeurs, au point où il était, et même au-dessous de ce qu'il était du temps de Charles Martel, son aïeul. La guerre contre les Saxons eût été abrégée; la cavalerie, sous son règne, n'eût point pris un ascendant décidé sur l'infanterie (1), et ses paladins ne seraient pas devenus des héros de romans : preuve évidente que déjà la *prouesse* avait pris la place de la tactique, avec laquelle elle est à peu près incompatible. »

Nous sommes de l'avis du savant écrivain que nous venons de citer; et nous pensons que Charlemagne, au milieu de ses grandes préoccupations de souverain, de conquérant, de législateur d'un empire si vaste, composé de tant d'éléments divers, au milieu de ce travail enfin de la création d'un monde nouveau, dut s'occuper bien moins des détails de la tactique que des moyens généraux et des grandes combinaisons. Toutes ses guerres prouvent qu'il s'efforça surtout de perfectionner la mobilité de ses armées. C'est là ce qui explique l'augmentation de la cavalerie sous son règne.

Quant à la composition de ses troupes et à leur mode de recrutement, ils étaient les mêmes que sous Charles Martel ; cependant Charlemagne augmenta les peines provenant des délits, et, en donnant des bénéfices aux chefs de l'armée, il régla avec un grand soin leurs obligations pour le service militaire (2).

(1) La cavalerie, qui, sous la première race, ne formait qu'une faible partie de l'armée, reçut un notable accroissement sous la deuxième. A la bataille de Poitiers (732), les deux armes étaient dans les proportions suivantes : infanterie, 60,000; cavalerie, 12,000. Sous Pepin-le-Bref, lors de la conquête de l'Aquitaine (768), l'infanterie était de 100,000 combattants, la cavalerie de 50,000. Enfin, sous le règne de Charlemagne, la force de la cavalerie devint supérieure à celle de l'infanterie, qui déjà commençait à perdre de son importance première dans les combats et dans l'esprit de l'armée.

(2) Le refus de marcher au combat entraînait la perte du bénéfice; le simple retard fut l'objet d'une disposition singulière : « Quiconque, tenant de nous des bénéfices, aura été convoqué pour marcher à l'ennemi, et ne sera pas venu au lieu indiqué pour la réunion, sera tenu de s'abstenir de pain et de viande pendant autant de jours qu'il aura tardé à se rendre à la convocation. » (Capit. de 812.) — Il prévit également les obligations des vassaux de ses bénéficiers, et ordonna qu'ils marcheraient sous la conduite du comte de leur comté, toutes les fois que

Les armes aussi furent perfectionnées sous son règne. Les lances, les cuirasses, les casques, devinrent d'un usage général, et les chevaliers commencèrent à se couvrir de cataphractes.

Le partage du butin continua d'être la seule indemnité accordée aux soldats.

Nous avons montré de quels ennemis était entourée la monarchie de Charlemagne lorsqu'il monta sur le trône, nous avons dit que derrière cette triple ceinture de fer, qui étreignait la France par le Rhin, les Alpes et les Pyrénées, on apercevait encore armés et menaçants d'autres peuples ennemis, et, entre autres, les Danois et les Normands. « Ces peuplades féroces, dit un historien « ancien, paraissaient tout à coup sur les côtes, tantôt sur les rivières : c'était « comme un de ces orages poussés par les vents qui tombent sur une contrée, « puis sur une autre. »

Ces hardis pirates, dont Charlemagne entrevoyait les invasions dans l'avenir, et qui lui arrachèrent des larmes prophétiques sur les maux réservés à ses descendants, vinrent de son vivant tenter des descentes sur plusieurs points de son empire. Depuis le jour où d'un port du Languedoc il les aperçut sur les côtes de la Méditerranée, son soin constant fut de créer une marine (1), d'élever des forts, de tenir des bateaux armés à l'embouchure des fleuves, et de mettre à profit les ouvrages de l'art pour consolider ses conquêtes; mais sur l'Océan seul il avait à fortifier six cents lieues de côtes. Et, cette œuvre inouïe de défense terminée, il les retrouvait dans le bassin de la mer Icarienne. Son vaste génie lutta de persévérance contre leur audace, et il parvint enfin à leur opposer partout des barrières insurmontables (2).

leur propre seigneur, retenu par son service auprès de la personne du prince, ne pourrait lui-même les conduire. Enfin il ordonna que les hommes ne jureraient fidélité à aucun autre qu'à lui-même et à leur seigneur. — Un tel système, en affranchissant la royauté de toutes les relations féodales, fondait son empire hors de la hiérarchie des personnes ou des terres, et la rendait présente partout, partout puissante, à titre de pouvoir public. Cette action du pouvoir royal s'affaiblit lorsque les bénéfices, titres et dignités, devinrent héréditaires sous les successeurs de Charlemagne, et que le serment ne lia plus les vassaux, qui ne relevèrent alors que de leur seigneur.

(1) Les forces navales, que nous avons vues sans éléments de prospérité sous la première race de nos rois, prirent un grand développement sous le règne de Charlemagne. Il créa en 807 une marine permanente, fit construire des vaisseaux armés et équipés, chargés de parcourir les mers depuis l'embouchure du Tibre jusqu'à l'extrémité de la Baltique, fonda un arsenal de marine à Boulogne, et restaura l'ancien phare de ce port, bâti par Jules-César. L'année suivante (808), ces sages dispositions suffirent pour imposer aux Normands, qui vinrent tenter une descente sur les côtes de France. Peu d'années après, sa marine entièrement organisée, permit à ce prince de délivrer la Sardaigne, de vaincre la flotte grecque de Nicéphore dans l'Adriatique, et d'aller répandre la terreur à Rome et à Constantinople.

(2) Les Danois ou Normands (ce dernier mot a prévalu en France) avaient des vaisseaux très-légers, tirant si peu d'eau, qu'ils pouvaient remonter les fleuves et entrer dans l'intérieur des terres. Excellents nautoniers, ils connaissaient tous les rescifs, comme si leur œil eût sondé les profondeurs de l'Océan. Ils faisaient d'ailleurs un genre de guerre tout nouveau et qui aurait déconcerté les mesures les mieux prises contre une agression ordinaire. Leurs flottes de bateaux à voiles et à rames entraient dans l'embouchure des fleuves, les remontaient jusqu'à

Mais, lorsque le César franc (1) fut descendu, encore revêtu de ses habits impériaux, dans le caveau sépulcral d'Aix-la-Chapelle, toutes ces digues cédèrent devant le torrent des barbares, et la France devint le but de leurs invasions. Nous les verrons bientôt ravager tous les pays maritimes depuis l'Elbe jusqu'aux Pyrénées; dévaster des contrées entières au point que, selon l'expression des contemporains, on n'y entendait plus un chien aboyer; s'établir sur les deux rives de la Seine, épouser les filles de nos rois, et se faire en quelque sorte naturaliser Français.

On a rapporté à Charlemagne l'origine ou la création de presque toutes les institutions remarquables, les universités, la pairie, les états-généraux, les cours Véhmiques, la chevalerie, etc. Nous allons rechercher en peu de mots celles des grandes institutions militaires qu'il faut lui attribuer.

Et d'abord la pairie. Est-il vrai que Charlemagne ait institué les pairs et la pairie?

Le judicieux historien Gaillard répond à cette question que les douze pairs ou paladins de Charlemagne étaient douze guerriers distingués, douze braves, tels qu'en avait eu Clodomir sous la première race, tels qu'en eut depuis Charles VIII sous la troisième, tels qu'en ont eu beaucoup d'autres rois qui aimaient à s'entourer de compagnons d'armes dévoués dans les batailles, et à combattre avec eux. Mais il ajoute que la *pairie personnelle* est aussi ancienne que la monarchie, et qu'elle s'étendait alors à tous les grands et à tous les évêques, et que la *pairie féodale* ne fut établie qu'après le règne de Charlemagne, à l'époque où les fiefs devinrent héréditaires.

Doit-on attribuer à ce prince l'institution de la chevalerie?

Tous les historiens sont d'accord sur ce point. Cette institution fut la conséquence de ses longues guerres, de la magnificence de sa cour, de l'étendue et de la constitution politique de son empire (2). Le besoin d'entretenir l'émulation au sein d'une armée nombreuse, dont l'existence est devenue indispensable

leur source, jetant alternativement sur les deux rives des bandes de pillards intrépides et disciplinés. Des fleuves ils passaient dans les rivières, puis d'une rivière dans l'autre, s'emparant de toutes les grandes îles, qu'ils fortifiaient pour en faire leurs garnisons d'hiver, et y déposer, sous des cabanes rangées en file, leur butin et leurs captifs. Attaquant à l'improviste, et, lorsqu'ils étaient prévenus, faisant retraite avec une extrême facilité.

(1) Eginhard, son secrétaire, a tracé de Charlemagne le portrait suivant : « Charles, dit-il, portait les vêtements de sa patrie ou des Francs; il couvrait d'abord son corps d'une chemise et d'un caleçon de lin, puis il mettait une tunique bordée de soie et des tibiales (hauts de chausses); enfin il serrait ses jambes dans des bandelettes et ses pieds dans leur chaussure. En hiver, il y ajoutait pour couvrir sa poitrine et ses épaules, une veste en peau de loutre. Il s'enveloppait d'un manteau de Venise, et il ceignait toujours une épée dont la poignée et le baudrier étaient d'or ou d'argent. Quelquefois aussi, mais seulement dans les grandes fêtes, quand il recevait les ambassadeurs des nations étrangères, il se servait d'une épée ornée de pierres précieuses. Il était sobre pour la nourriture, mais plus sobre encore pour la boisson. Pendant son repas, il prêtait l'oreille à quelques vers ou à la lecture des exploits des anciens. Il fut enterré revêtu de son costume impérial.

(2) *Cours d'histoire et d'art militaire.*

au maintien de l'ordre établi, a de tout temps donné lieu à des distinctions et à des récompenses honorifiques. Il faut, pour que les distinctions deviennent le mobile de grandes actions, qu'elles soient en harmonie avec la nature du gouvernement, les goûts, les mœurs, les préjugés, en un mot que les considérations dont elles sont accompagnées les rendent l'objet des plus ardents désirs. Or, ce qu'on nous rapporte des statuts de la chevalerie et de l'état de la société au commencement du IXᵉ siècle atteste, à n'en pas douter, que l'auteur de cette institution, longtemps célèbre dans toute l'Europe, n'apporta pas moins de discernement en le créant que n'en mirent dans la suite Louis XIV et Napoléon, l'un en fondant l'ordre de Saint-Louis, l'autre celui de la Légion-d'Honneur (1).

Sous le règne de Charlemagne, les drapeaux des armées prirent les noms de bannière ou gonfanon, et de pennon ou bassinet (2), selon le rang des seigneurs ou grands feudataires qui amenaient leurs vassaux sous l'étendard royal (3). La *bannière* consistait en une pièce d'étoffe carrée; elle n'était portée

(1) L'institution de la chevalerie remonte à la seconde année du règne de Charlemagne (770). C'est à cette date que quelques chroniqueurs font aussi remonter l'origine des chevaliers bannerets, des écuyers et des pages (damoiseaux ou varlets). En 791, Charlemagne ceignit lui-même l'épée à son fils, Louis-le-Débonnaire. En 800 ou 802, il fonda l'ordre de la *Couronne royale* pour récompenser les chefs et les officiers qui s'étaient fait particulièrement remarquer dans les expéditions et dans les guerres entreprises sous son règne. Voulant aussi que ses fidèles alliés participassent à cette faveur, il ajouta à l'ordre de la Couronne royale le nom de *Frise*, en reconnaissance des services que lui avaient rendus les Frisons dans sa troisième guerre contre les Saxons. — On n'obtenait l'ordre de la Couronne royale qu'après avoir servi pendant cinq ans l'empereur à ses frais. A sa réception, le chevalier recevait le baudrier et l'épée de la main du prince. La décoration consistait en une couronne royale, brodée en or sur un habit blanc, et portée sur la poitrine avec cette devise : *Coronabitur legitimè certans*. Nous parlerons en détail de la chevalerie lorsqu'elle sera parvenue à son apogée, sous Philippe-Auguste et saint Louis.

(2) Quelques auteurs écrivent gonfalon et bacinet.

(3) La chape de saint Martin était encore l'emblème de l'étendard royal. Les bannières ont été si diversement dépeintes, dit le général Bardin, que le sujet en est resté obscur, et qu'il serait fort difficile d'établir des distinctions précises entre la bannière royale, la cornette blanche, la cornette royale, l'enseigne royale, l'étendard de France, ou royal, ou du roi, le pennon royal ou du roi; car toutes ces locutions ont été usitées. Legendre prétend que, vers la fin du XIᵉ siècle, la bannière de France se composait d'une voile très-ample placée en haut d'un mât assujetti sur un échafaud à roues, tiré par des bœufs couverts de tapis en soie et or. Cet échafaud était si vaste, qu'il soutenait un petit autel pour dire la messe, avec dix chevaliers nuit et jour de garde, et dix trompettes dont les fanfares continuelles animaient les troupes au moment de l'action. Cette bannière se plaçait au milieu des corps principaux de la bataille. L'enlever et la défendre fut le but des actions héroïques des chevaliers. Velly rapporte qu'en 1125, on portait l'oriflamme en même temps que la bannière de France. C'était un velours violet ou bleu céleste, semé de fleurs de lis d'or plus plein que vide, carré et sans découpures par le bas. A la bataille de Bouvines, en 1214, il est question de ces deux signes de ralliement. La bannière différait de l'oriflamme en ce que la première restait entre les mains du roi. La bannière et l'oriflamme s'étant perdus lors de l'invasion des Anglais, Charles VII leva une nouvelle bannière de France en 1422, le troisième jour de la mort de son père. Villaret affirme que la bannière, après avoir existé seule depuis l'abolition de l'oriflamme, fut remplacée par la cornette blanche.

que par les chevaliers bannerets (hauts barons). Le *pennon*, allongé et terminé en pointe comme une flamme, appartenait aux bacheliers (bas chevaliers, chevaliers du deuxième ou troisième ordre).

Nous avons dit plus haut que Charlemagne, en 783, avait, pour le seconder dans ses entreprises militaires, deux maréchaux de France, quoique le titre ne fût pas complété. Il en est de même des connétables. Les écrits de Dutillet, Lacurne de Sainte-Palaie et Aimoin, ne laissent aucun doute à cet égard; toutefois il est impossible de constater d'une manière précise l'époque où le connétable eut la *superintendance* de la guerre et les maréchaux le commandement en chef des armées. Le père Anselme, qui fait autorité, signale comme le premier connétable chef d'armée Albéric, en 1060; et Daniel, dans son *Histoire de la Milice française*, fait observer que les quatre premiers maréchaux de France commandants d'armées furent de la même famille que le premier connétable (1180). Mais cet historien est d'un sentiment contraire à l'auteur de l'*Histoire des grands Officiers de la couronne* lorsqu'il dit: que le maréchalat était la première dignité militaire avant que celle de connétable le fût devenue. Le président Hénault est de cet avis. Rigord et Guillaume-le-Breton nous apprennent en effet que dans l'expédition dirigée en 1204 par Philippe-Auguste, l'armée avait pour chef suprême le maréchal Henri, frère d'Alberic, de la maison des seigneurs de Metz. Voilà donc, dès les premières années du XIII[e] siècle, un maréchal de France à la tête d'une armée, tandis que ce n'est que plus tard qu'un connétable exerce le même commandement militaire dans la personne de Montmorency. Encore n'avait-il pas la direction suprême de toutes les opérations de la guerre. Les attributions de connétable comme administrateur suprême et généralissime de toutes les armées sont clairement expliquées dans deux ordonnances royales déposées aux archives de la cour des Comptes, et citées par le père Anselme et Dutillet; malheureusement ces deux ordonnances, qui remontent au XIII[e] siècle, ne sont pas datées, et ce problème historique est resté sans solution.

Cette digression sur l'origine des connétables et des maréchaux de France se rattache directement à notre sujet; nous ne saurions la terminer plus heureusement que par les lignes suivantes, empruntées à un historien contemporain (1). Ces lignes résument en termes chaleureux une question sur laquelle il a porté une vive lumière.

« Dire qu'au siècle de Charlemagne et de Philippe-Auguste le maréchalat a existé tel qu'il nous apparaît aujourd'hui, ce serait une erreur. Non, à aucune époque, pas même durant le grand siècle, on ne vit le maréchalat majestueux et pur comme aux jours de l'empire français. Alors nous eûmes nos Turenne, nos Catinat, nos Luxembourg, nos Vauban et nos Fabert : gens de guerre avant tout, ils allèrent de la bataille aux palais, et non des palais aux armées.

« Nos maréchaux n'ont pas besoin, d'ailleurs, des siècles de noblesse que

(1) Joachim Ambert.

nous rappelons ici; les Soult, les Murat, les Moncey, les Jourdan, les Masséna, les Bernadotte, les Brune, les Lannes, les Ney, les Davoust, les Bessières, les Kellermann, les Macdonald, les Oudinot, les Suchet, les Gouvion Saint-Cyr, les Molitor, n'ont pas besoin, pour être immortels, que les maréchaux de Charlemagne les aient précédés dans la carrière. »

Toujours est-il que sous ce règne de conquérant, avec des maréchaux pour premiers auxiliaires, le chef écrivit les capitulaires, ouvrit les temples et les écoles, encouragea les sciences et les arts, et, par l'épée de ses guerriers, agrandit l'empire français.

Charlemagne mourut à Aix-la-Chapelle, le 28 janvier 814, à la soixante-douzième année de son âge, la quarante-huitième de son règne et la quatorzième de son empire. L'histoire, qui doit toujours être l'écho de la pensée du peuple, est souvent obligée de faire la part de ses croyances et de ses superstitions. Les masses, dans les temps de ténèbres et d'ignorance, ont toujours eu peine à se persuader que les hommes dont le génie a renouvelé la face du monde puissent mourir sans que l'ordre des éléments en soit troublé. Le merveilleux, qui s'attache à la vie des hommes célèbres, se retrouve dans toutes les traditions populaires. Aussi le prestige presque religieux qui entourait la grandeur de Charlemagne fit-il renouveler pour lui, dans l'esprit des populations, l'histoire des prodiges qui, selon Virgile, précédèrent et suivirent la mort de César. Quelques jours avant celle de Charles-le-Grand, le tonnerre était tombé sur la chapelle d'Aix et avait abattu le globe d'or, signe de la puissance impériale; la belle galerie qui communiquait de la chapelle au palais s'écroula sans cause apparente; le feu détruisit le pont de Mayence, ouvrage de Charlemagne, qui avait coûté dix années de travail; enfin l'inscription placée sur le fronton de la chapelle d'Aix, sur laquelle on lisait le nom du fondateur : *Charles prince*, disparut subitement. De nos jours ce même sentiment de vénération superstitieuse a évoqué de funèbres présages autour de la tombe de Napoléon.

On sait qu'une comète apparut, le 2 avril 1821, au-dessus de l'île de Sainte-Hélène. Lorsqu'on vint l'annoncer à l'empereur, il s'écria : « Une comète! ce fut le signe précurseur de la mort de César. »

Le 4 mai, veille de son trépas, une affreuse tempête déracina le dernier arbre qui lui avait prêté son ombrage, et elle parut annoncer, dit Norvins, que le dernier astre sous lequel la terre avait brillé allait s'éteindre.

Dès que le puissant monarque n'exista plus, un mouvement spontané de révolte agita à la fois toutes les nations inféodées à son empire. La Germanie, la première, tendit à se séparer de la Gaule; l'Italie, de son côté, s'efforça de briser les liens qui l'attachaient au sceptre de Charlemagne. De nouveaux royaumes s'élevèrent sur les débris de l'empire : c'est ainsi qu'une multitude d'états étaient sortis du sein des ruines de celui d'Alexandre et des décombres de l'empire romain. Vers la fin du IXe siècle, on comptait sept royaumes qui s'étaient ainsi formés (1). « Chacune de ces masses d'hommes, en s'ébranlant, dit Au-

(1) Vingt-neuf ans après la mort de Charlemagne, en 843, ce vaste empire se trouvait divisé

Augustin-Thierry, entraîna dans sa cause la portion du peuple conquérant qui habitait au milieu d'elles comme dominatrice du sol. Les Franks tirèrent l'épée contre les Franks, les frères contre les frères, les pères contre les fils. Trois des petits-fils de Charlemagne se livrèrent bataille entre eux au centre de la Gaule, l'un à la tête d'une armée de Gaulois et de Gallo-Francs; l'autre suivi d'Italiens, de Teutons et de Slaves (1). La querelle domestique des rois issus du César franc n'était qu'un reflet de la querelle des peuples; et c'est pour cette même raison qu'elle fut si longue et si opiniâtre. Les rois firent et défirent dix partages de cet empire que les peuples voulaient dissoudre. Ils se prêtèrent l'un à l'autre des serments en langue tudesque et en langue romane vulgaire; puis ils les rompirent aussitôt, ramenés presque malgré eux à la discorde par la turbulence des masses que ne pouvait satisfaire aucun traité.

Les grands, de leur côté, mirent à profit les querelles des rois. Ils rendirent d'abord leurs fiefs héréditaires et indépendants; puis ils cherchèrent à agrandir leur autorité aux dépens de l'autorité royale. C'est ainsi que l'on voit Robert-le-Fort devenir duc de France, Richard-le-Justicier s'approprier le duché de Bourgogne, Louis-le-Germanique se faire céder une partie de la Lorraine, le comte Bozon établir le royaume d'Arles ou de Provence, etc. Enfin, d'héréditaire qu'il était, le trône devint électif, et la maison de Charlemagne tomba dans le même état de ruine que celle de Clovis lorsque Charles-Martel releva sur ses débris l'édifice royal.

Tel est le tableau que présenta l'Europe pendant le IX[e] et le X[e] siècles.

On compte 266 années de guerre et de grandes expéditions militaires sous la dynastie carlovingienne, pendant lesquelles il y eut 61 batailles rangées et plus de 200 combats, sans parler de 141 villes prises d'assaut, savoir :

17 grandes batailles rangées, 18 combats, 9 siéges, 9 traités de paix, pendant les 41 années de guerre contre les Saxons, les Bavarois, les Abares et les Lorrains;

18 batailles rangées, 41 siéges, une infinité de combats et plusieurs défections, pendant les 74 années de guerres civiles à la suite desquelles nos rois perdirent la Neustrie, la Bretagne, la Bourgogne, la Provence, leurs droits sur la Lorraine, la Germanie, l'Italie, et enfin le trône de France.

en trois royaumes, qu'on nommait le *royaume de France*, le *royaume de Germanie* et le *royaume d'Italie*. — Vers la fin du IX[e] siècle, c'est-à-dire en 888, quarante-cinq ans après cette première division, l'empire était encore démembré et formait sept royaumes, savoir :

Le royaume de France,
Le royaume de Navarre,
Le royaume de Provence ou de Bourgogne *cisjurane*,
Le royaume de Bourgogne *transjurane*,
Le royaume de Lorraine,
Le royaume d'Allemagne,
Le royaume d'Italie.

(1) Bataille de Fontenay, près d'Auxerre.

Dans l'intervalle des guerres civiles, on fit 11 grandes expéditions contre les Sarrasins d'Espagne : ces expéditions, donnèrent lieu à plusieurs batailles et combats; 16 places, dans les Pyrénées, dans la Catalogne et sur l'Èbre, furent assiégées. Du côté des Alpes, 24 expéditions furent tentées pour reconquérir l'Italie, et cette contrée fut le théâtre de 10 batailles rangées, d'un grand nombre de combats, et de 14 siéges en règle.

Au milieu de ces guerres (civiles ou étrangères), les Normands firent 86 incursions, 61 siéges en règle, et livrèrent 15 batailles rangées (1). Nous pas-

(1) Paris fut assiégé sept fois par les Normands, qui y entrèrent trois fois et y mirent tout à feu et à sang. Les courses de ces Barbares obligèrent les Parisiens à fortifier la ville. On ne pouvait y entrer que par deux ponts; on construisit pour les défendre une forte tour, située à peu près où depuis l'on a bâti le grand et le petit Châtelet. En 885, un essaim de Normands, dont on porte le chiffre à quarante mille, montés sur sept cents bateaux, qui couvraient la Seine à plus de deux lieues, vinrent assiéger Paris pour la sixième fois. Leur armée, car c'était une véritable armée, fit un siége en règle, avec des brûlots, des tours, des cavaliers et toutes les machines de guerre en usage à cette époque. Ils donnèrent huit assauts aux remparts de la ville; mais les Parisiens les soutinrent avec un courage inébranlable. A leur tête étaient le comte Eudes, que ses grandes qualités élevèrent depuis au trône, et l'évêque Gauzlin, qui les animait par son exemple. Ce prélat, le casque en tête, un carquois sur le dos, une hache à la ceinture, combattait sur la brèche, à la vue d'une croix qu'il avait plantée sur les remparts. Il trouva la mort sur les murs de la ville. Anschéric, qui lui succéda sur le siége épiscopal, hérita de son courage et de son patriotisme; il continua de diriger la défense de Paris. Il était secondé par Ébole, neveu de Gauzlin. Cet abbé, doué d'une force athlétique, répandait partout la terreur. On rapporte qu'au second assaut donné par les Normands, il courut sur la brèche armé d'un javelot qui ressemblait à une grande broche; il en perçait les Normands, et criait à ses compatriotes : *Portez ceux-ci à la cuisine, ils sont tout embrochés.* (*Dictionnaire des Siéges et Batailles.*) Enfin, après treize mois d'efforts, les Normands firent une dernière tentative, et déjà ils avaient gagné les créneaux et criaient victoire, lorsqu'un soldat nommé Gerbaud, suivi seulement de cinq hommes, s'avance, tue les premiers, renverse les autres dans les fossés, arrache les échelles, et sauve la ville.

La relation de ce siége, écrite en vers latins par Abbon, moine de Saint-Germain-des-Prés, est un monument précieux pour la description des machines de guerre dont on se servait dans les siéges sous la seconde race.

La ville de Paris était encore, à cette époque, renfermée entre les deux bras de la rivière, et qu'on nomme *la Cité*. Elle était jointe au continent, pour nous servir de l'expression du père Daniel, par deux ponts vers les points qu'on appela plus tard le grand et le petit Châtelet. Les deux bras de la Seine en embrassaient les murailles. Abbon s'exprime ainsi à ce sujet:

Insula te gaudet. Fluvius sua fert tibi gyro
Brachia complexo muros.

Toutes les attaques des Normands eurent lieu du côté des ponts. Les machines et instruments de guerre dont les Normands firent usage se nommaient : *balista, musculus, aries, catapulta, plutei, terebra, manganu, falarica.*

Elles avaient été en usage parmi les Romains, et il paraît hors de doute qu'on s'en servait sous les rois de la première race, quoique les historiens n'en fassent aucune mention.

Voici, en quelques mots, en quoi consistaient ces machines :

La *baliste*, du mot grec βάλλω, *jeter*, est une des plus anciennes machines de guerre. On l'appelait aussi *petraria* (pierrier). Elle servait à lancer des pierres de trois ou quatre cents livres pour crever les toits des maisons, fracasser les ouvrages de défense des ennemis et battre

serons sous silence toutes ces expéditions, toutes ces batailles qui n'offrent aucun intérêt, aucun enseignement historique au point de vue de l'art de la guerre, et où les pratiques militaires même de Charlemagne avaient été oubliées. En effet, pendant près de quatre siècles, on ne voit que des masses se précipiter les unes sur les autres, sans art ni dispositions, et, dans ces mêlées confuses d'hommes et de chevaux, quelques chefs plus intrépides, plus audacieux et plus adroits, rester maîtres du champ de bataille. Nous passerons même sous silence cette bataille de Fontenay, livrée pour ainsi dire sur la tombe du César français, et où ses successeurs, imitant ceux d'Alexandre, lui firent de sanglantes funérailles. Quatre souverains assistaient à cette journée, et autour d'eux se pressaient toutes les forces, toutes les capacités, toutes les ambitions de la France, de l'Italie et de l'Allemagne. 100,000 hommes péri-

en brèche les murailles; parfois aussi pour lancer soit des sacs pleins de pierres, soit des cadavres d'hommes ou de chevaux afin d'infecter la place assiégée, soit des boulets de plomb.

La *musculus* (de *mus*, rat), était composée de quatre poutres couchées en carré, sur les quatre angles desquelles on élevait quatre autres poutres pour soutenir le toit, qui était en dos d'âne, fait d'une forte charpente, et couvert de lattes, puis de briques. On mettait des cuirs crus par-dessus pour la garantir du feu et des pierres qu'on jetait de la place. — Cette machine, qu'on nommait *rat* parce que les soldats y étaient cachés comme un rat dans son trou pour travailler à couvert, servait principalement à saper les murailles. Les soldats qui étaient dessous les *musculus* les étançonnaient au fur et à mesure, puis ils les faisaient crouler après avoir mis le feu aux étançons. Cette machine servait aussi à ouvrir des chemins praticables pour les tours en bois pleines de soldats qu'on amenait sous les murs, et d'où ils s'élançaient sur la muraille après en avoir chassé les assiégeants.

Cette machine fut ultérieurement appelée *catus*, chat. Guillaume le Breton, dans sa *Philippide*, se sert de cette expression, et Guiart, dans la description du siége de Boves, près d'Amiens, par Philippe-Auguste, emploie le même mot :

Devant Boves fut l'ost de France,
Qui contre Flamans contence (est en guerre);
Li mineurs pas ne sommeillent,
Un chat bon et fort appareillent.
Tant œuvrent dessus et tant cavent,
Qu'un grans pan de mur destravent.

L'*aries* ou bélier était une grosse poutre ferrée par le bout en forme de tête de bélier, dont on se servait pour battre les murailles, en la poussant à force de bras, par le moyen des chaînes ou des câbles qui la tenaient suspendue horizontalement. On faisait jouer le bélier sous une galerie à laquelle on donnait le nom de *tortue*, et qui servait à s'approcher de la muraille. Les assiégés se servaient d'une corde terminée en anneau par le bas, et dans lequel ils s'efforçaient d'engager la tête du bélier, puis avec des machines ils parvenaient quelquefois à l'enlever sur les murailles.

Catapulta.

Tunc centena quium (quorum) pepulit cum sanguine vitam.
Autem catapulta nimis de corpore pernix.

« Il n'y a point d'exagération poétique dans ces vers du moine Abbon, dit l'auteur de l'*Histoire des Milices;* il fallait que la ville de Paris fût bien fournie de ces catapultes, puisqu'il y en avait jusqu'à cent en batterie sur les murailles. »

Le mot *catapulte* signifie *pousser vers* (du mot grec πάλτειν et de la préposition κατα). C'était

rent dans cette bataille qui n'eut d'autre résultat que de rendre vraisemblable cet axiome d'un historien : *On aurait dit qu'à cette époque l'espèce humaine ne se reproduisait que pour devenir la proie du glaive.*

Ajoutons une dernière page à ce triste chapitre; un dernier trait à ce sombre tableau.

Le X[e] siècle fut le plus malheureux de tous les siècles par l'absence des lois, des vertus, et surtout par l'absence de la raison. L'établissement du système féodal, que l'activité de Pepin et le génie de Charlemagne firent tourner au profit de la force publique, devint, par l'hérédité des fiefs, la source de toutes les calamités, ouvrit la porte à tous les vices. Les invasions étrangères, les guerres civiles, les famines, marchèrent à la suite du système féodal. Les armées, suivant l'ancienne coutume, se composaient encore de soldats que con-

une machine qui lançait des dards. La composition en était diverse et très-compliquée. La force d'impulsion était telle, disent les écrivains, qu'il n'y avait pas de cuirasses qui fussent à l'épreuve de ce trait, et que plusieurs hommes de file en étaient quelquefois percés.

Le *pluteus* (bouclier). Végèce décrit aussi cette machine, qui est faite, dit-il, en forme de ceinture, et construite en claies. On la couvre avec des peaux et des cuirs. Elle a trois petites roues, une derrière, dans le milieu, et deux en devant, par le moyen desquelles on la conduit où l'on veut, comme un chariot. Le même auteur ajoute que dans les escalades, on les approchait des murs, et que les soldats à couvert tiraient de là des flèches contre les assiégés, afin de faciliter l'application des échelles nécessaires pour donner l'assaut.

L'auteur de la relation du siége de Paris par les Normands fait encore mention d'une machine couverte de cuirs, comme les autres, qui avait seize roues et qui contenait soixante hommes.

On voit que l'emploi de ces divers modes d'attaque équivalait à nos tranchées et à nos chemins couverts.

Terebra, en français *tarière*, instrument dont on se sert dans la menuiserie, était une machine composée d'une grande poutre pointue qu'on poussait en avant, non pas suspendue, comme le bélier, mais en la faisant couler dans une espèce de canal garni de rouleaux, et que l'on ramenait avec un moulinet. — On se servait de la *terebra* pour commencer la brèche, parce qu'étant pointue, elle préparait l'œuvre du bélier, qui aurait été plus lente, à cause de sa tête arrondie.

Mangana (mangane). C'était une espèce de baliste ou catapulte, qu'on nommait ainsi par corruption du mot grec μάγγανον, machine.

Falarica (falarique), du mot *fala*, tours. Les anciens l'appelaient *malleoli*. — La *falarica* avait la figure d'une quenouille dont on se sert pour filer, parce qu'entre le fer et le reste du manche, qui était en bois, elle était grosse et ronde; et dans la cavité du rond, qui était de fer, on mettait des feux d'artifice, qu'on allumait avant de tirer le dard. On le poussait avec un arc peu tendu, afin que le mouvement fût plus lent; parce que, s'il avait été poussé avec trop de rapidité, le feu aurait pu s'éteindre. Il s'attachait au faîte des maisons ou aux machines et les embrasait. On ne pouvait éteindre l'incendie avec de l'eau, mais seulement en l'étouffant avec des monceaux de poussière, disent les écrivains anciens.

« L'auteur de la relation du siége de Paris, dit Daniel, parle encore de brûlots avec lesquels les Normands tâchèrent de mettre le feu au pont de Paris; mais ils n'avaient rien de singulier : ce n'étaient que des barques chargées de fagots et de fascines, où ils avaient mis le feu en approchant du pont. »

Telles sont les machines de guerre dont on se servait sous les rois de la seconde race. Nous suivrons les changements qu'elles subirent dans la suite.

duisaient les ducs, les comtes ou les bénéficiers; mais ce n'était plus pour les seuls intérêts de l'état et par la volonté du prince qu'elles se rassemblaient, c'était quelquefois par caprice, le plus souvent pour servir l'ambition des grands seigneurs. C'est au milieu de l'anarchie féodale que s'éleva sur un nouveau trône la troisième dynastie de nos rois.

Quelque éclatante qu'elle soit, la gloire que Charlemagne répandit sur son siècle ne peut couvrir de ses rayons les faiblesses, les erreurs, les désordres de ses successeurs; mais, ainsi que nous l'avons dit en commençant et comme l'a écrit M. Guizot, l'œuvre de ce prince n'a pas péri tout entière. « Au premier aspect, il semble qu'il en soit ainsi; mais gardons-nous d'en croire les apparences. Quoique sa vaste domination ait disparu avec lui, il n'est pas vrai qu'il n'ait rien fondé; il a fondé tous les états qui sont nés du démembrement de son empire, ses conquêtes sont entrées dans des combinaisons nouvelles, mais ses guerres ont atteint leur but. La forme a changé; mais, au fond, l'œuvre est restée. Ainsi s'exerce en général l'action des grands hommes. Sous d'autres rapports, ce qui est tombé avec Charlemagne, ce qui ne pourrait lui survivre, c'est le gouvernement central. — Quel est, ajoute l'historien, quel est le caractère dominant de ce changement, de cette crise, à laquelle il a présidé? L'histoire de la civilisation sous les rois mérovingiens ou l'histoire d'une décadence universelle. A partir de Charlemagne, la face des choses change; la décadence s'arrête, le progrès recommence. Longtemps encore la discorde sera immense, le progrès partiel, ou peu sensible, ou suspendu. N'importe? on ne rencontrera plus ces longs siècles de désorganisation et de stérilité intellectuelle toujours croissante. Charlemagne marque la limite à laquelle est enfin consommée la dissolution de l'ancien monde romain et barbare, et où commence vraiment la formation de l'Europe moderne. C'est sous son règne, et, pour ainsi dire, sous sa main que s'est opérée la secousse par laquelle la société européenne, faisant volte-face, est sortie des voies de la destruction pour entrer dans celles de la création. »

TABLEAU CHRONOLOGIQUE

DES ÉVÉNEMENTS MILITAIRES, DES COMBATS, SIÉGES, BATAILLES ET TRAITÉS DE PAIX, DEPUIS PEPIN-LE-BREF JUSQU'A HUGUES CAPET.

DURÉE de CHAQUE RÈGNE.	ÉVÉNEMENTS MILITAIRES, combats, SIÉGES ET BATAILLES.	TRAITÉS de PAIX.	ROIS, guerriers et personnages CÉLÈBRES.
	SECONDE RACE, DITE MÉROVINGIENNE.		
PEPIN-LE-BREF. 752—754—768.	753. Guerres civiles en Bretagne. 754. Pepin passe en Italie et gagne la bataille du Pas-de-Suze sur Astolphe, roi des Lombards. Siége de Pavie, qui se rend l'année suivante. 757. Révolte en Saxe et en Bavière. 759. Bataille d'Eresbourg, et combats dans la Septimanie. Les armées de Pepin y battent les Saxons et les Sarrasins. Siége de Narbonne. 761. Guerres d'Aquitaine. Pepin met en fuite les troupes de Gaifre et assiége les places de Bourbon, Chantelle et Clermont. 762. Bataille et siége de Limoges. Pepin et Charlemagne y défont l'armée du duc d'Aquitaine et de ses alliés. 765. Pepin entreprend les siéges de Bourges, d'Angoulême, de Saintes et d'Agen. 766. Siéges de Nîmes, de Maguelonne, de Beziers, de Toulouse, d'Alby. 768. Bataille de Périgueux. Les Français y mettent en déroute l'armée de Gaifre, qui est tué dans la mêlée. Pepin réunit l'Aquitaine à la couronne.	755. Traité de paix entre Pepin-le-Bref et Astolphe. Ce dernier cède Gamachio, paie les frais de la guerre et un tribut annuel. 759. Pepin conclut un traité avec les Visigoths.	Astolphe, roi des Lombards. Didier, *idem.* Grippon, frère de Pepin. Charlemagne, } fils de Carloman, } Pepin Boniface évêque. Zacharie, } papes. Etienne III, } Gaifre ou Waifre, duc d'Aquitaine. Constantin Copronyme, empereur.
CHARLEMAGNE. 768—814.	769-770. Guerres en Italie et dans l'Aquitaine qui s'était révoltée. 772. Première expédition contre les Saxons. Bataille du Torrent ou d'Osnabruck entre Charlemagne et Witikind, roi des Saxons, qui y est complétement battu. Bataille de Paderborn et prise d'Eresbourg.	770. Traité d'alliance entre Charlemagne et Didier. Le roi de France épouse Hermangarde, fille du roi des Lombards.	Witikind, chef des Saxons. Adrien, } papes. Léon III, } Roland, neveu de Charlemagne. Alcuin, savant. Eginhard, ministre et secrétaire de Charlemagne. Tassillon, roi de Bavière.

DURÉE de CHAQUE RÈGNE.	ÉVÉNEMENTS MILITAIRES, combats, SIÉGES ET BATAILLES.	TRAITÉS de PAIX.	ROIS, guerriers et personnages CÉLÈBRES.
CHARLEMAGNE. 768—814.	773. Nouvelle guerre en Italie. Charlemagne franchit les Alpes, livre à Didier la bataille de Pavie (774) et s'empare de la ville. Cette victoire met fin au royaume des Lombards. Siége et prise de Vérone (774). Deuxième expédition contre les Saxons.		Adalgise, fils de Didier. Loup II, duc des Gascons. Louis, roi d'Aquitaine, fils de Charlemagne. Irène, impératrice des Grecs. Nicéphore, empereur d'Orient.
	775. Bataille sur le Weser; combat de Brunsberg; siéges et prise d'Eresbourg et de Sigebourg.		
	776. Ligue en Lombardie contre Charlemagne, qui accourt d'Allemagne en Italie, combat et punit de mort les révoltés.		
	777 Guerres d'Espagne. Charlemagne passe les Pyrénées, marche contre les Sarrasins, poursuit Abderhame et met le siége devant les places de Pampelune, de Saragosse et de Barcelone.		
	778. L'arrière-garde de Charlemagne est battue dans la vallée de Ronceveaux par les Gascons. Roland perd la vie dans ce combat. Les Français fondent sur la Gascogne, qu'ils ravagent, et vengent ainsi la défaite de Ronceveaux.		
	779. Troisième et quatrième expéditions contre les Saxons, qui ont passé le Rhin et ravagent la Bresse. Charles marche contre eux et réduit la Westphalie et ses dépendances.		
	782. Bataille du Mont-Sontal, près du Weser, gagnée par les Saxons sur les troupes de Charlemagne.	782. Traité d'alliance entre Charlemagne, les Danois et les Abares (Huns).	
	783. Bataille de Libési, qui dure deux jours, et dans laquelle les Saxons perdent 30,000 hommes.		
	784. Défaite des Saxons dans plusieurs combats.		
	785-86. Guerre en Bretagne et en Italie. Siéges de Bénévent et de Capoue. Réunion de la Bavière à la France. Défaite des Abares.	785. Traité de paix entre les Français et les Saxons. Witikind embrasse le christianisme.	

DURÉE de CHAQUE RÈGNE.	ÉVÉNEMENTS MILITAIRES, combats, SIÉGES ET BATAILLES.	TRAITÉS de PAIX.	ROIS, guerriers et personnages CÉLÈBRES.
CHARLEMAGNE. 768—814.	789-90. Expédition sur l'Elbe contre les peuples de la Panonie (les Huns) et du Brandebourg. 791. Charlemagne se porte ensuite sur le Danube, en Autriche et en Hongrie, assiége et pille Vienne. 792-797. Cette période de six ans est remplie par de nouvelles expéditions contre les Saxons, par le massacre de 30,000 hommes de cette nation, et par une troisième guerre contre les Huns, l'Autriche et la Hongrie. Siéges de Vienne et de Riga. 798-800. Nouvelle guerre d'Espagne. Siéges de Lérida, d'Huesca, de Barcelone. Expédition sur les îles Baléares. Charlemagne est proclamé empereur d'Occident. Huitième révolte des Saxons. Bataille entre le Weser et l'Elbe; massacre de 4,000 rebelles. 804. Révolte des Saxons. 805. Expédition en Corse, en Sardaigne et en Panonie. 806. Les Sarrasins pénètrent dans l'Aquitaine. 807. Siéges de Tarragone, de Villa-Rubia, de Pampelune, de Tortose. Expédition en Dalmatie. Siége de Venise. 808. Descente des Normands sur les côtes de France. 810. Nouvelle invasion des Normands, qui pénètrent jusqu'à la Moselle. 811-813. Les Français éprouvent des revers en Espagne. Prise de Tortose par les Sarrasins; levée du siége d'Huesca par Louis, roi d'Aquitaine. Fin de la guerre d'Espagne.	803. Traité de paix, d'alliance, de partage et de délimitation entre Charlemagne et Nicéphore, empereur d'Orient. Cette époque est remarquable par la rédaction des capitulaires de Charlemagne, à Aix-la-Chapelle, résidence habituelle de ce prince. 812. Traité de paix de l'Eyler entre Louis d'Aquitaine et les Sarrasins, par lequel l'Ebre sert de limites aux deux états.	
LOUIS Ier, surnommé le Pieux ou le Débonnaire. 814—840.	815. Louis-le-Débonnaire et Bernard, roi d'Italie, parviennent à apaiser la guerre civile à Rome. 816. Ce prince calme une sédition des Saxon.		Bernard, roi d'Italie. Grégoire IV, pape.

DURÉE de CHAQUE RÈGNE.	ÉVÉNEMENTS MILITAIRES, combats, SIÉGES ET BATAILLES.	TRAITÉS de PAIX.	ROIS, guerriers et personnages CÉLÈBRES.
LOUIS Ier, surnommé le Pieux ou le Débonnaire. 814—840.	817. Bernard, roi d'Italie, est abandonné par ses soldats qui le livrent au roi de France. Louis réunit ce royaume à ses états. 818-819. Soulèvement des peuples de l'Italie. Révolte en Bretagne et dans la Gascogne. Expédition en Panonie et en Dalmatie. Bataille sur la Drave et sur le Culp. 820. Invasion des Normands dans le Poitou. Siége de l'île d'Ambouin. 822-829. Guerres civiles. Désunion et rivalité parmi les membres de la famille royale. Les Sarrasins attaquent les Français qu'ils rejettent au delà des Pyrénées. Une armée française s'embarque pour l'Afrique et y remporte une victoire éclatante sur les Sarrasins. 830. Combat de Verberie; défection de l'armée de Louis Ier. Emprisonnement de ce prince. Siége de Compiègne. 833. Continuation des guerres civiles. 834. Siége de Saint-Denis. Bataille près de Nantes. Siéges de Châlon-sur-Saône, d'Autun et d'Orléans. 835-837. Nouvelles guerres civiles et nouveaux désastres. Invasion des Normands dans la Neustrie.		Lothaire, empereur et roi d'Italie, Pepin, roi d'Aquitaine, Louis, roi de Bavière, Charles-le-Chauve, roi de Rhétie, } fils de Louis Ier. Bernard, duc de Septimanie. Judith, femme de Louis-le-Débonnaire.
CHARLES II, dit le Chauve. 840—877.	840. Invasion de la France par Lothaire. 841. Expédition en Bourgogne et en Neustrie. Lothaire s'empare de ce dernier royaume. Bataille de Fontenai, près Auxonne. Charles-le-Chauve et son frère, Louis de Bavière, y défont l'armée de Lothaire et de Pepin : 100,000 combattants d'élite restent sur le champ de bataille. Invasion et ravages des Normands sur les côtes de l'Océan. Une de ces colonnes remonte	840. Traité de paix d'Orléans, entre Charles II et Lothaire, bientôt violé par ce dernier. 841. Traité de ligue entre Pepin, roi d'Aquitaine, et Lothaire. Entre Charles-le-Chauve et Louis de Germanie.	Noménie, roi de Bretagne. Hochery, chef des Normands. Serge II, pape. Jean VII, id. Robert-le-Fort, duc de France. Baudouin, comte de Flandres. Boson, roi de Provence. Renaud, général de Charles II.

DURÉE de CHAQUE RÈGNE.	ÉVÉNEMENTS MILITAIRES, combats, SIÉGES ET BATAILLES.	TRAITÉS de PAIX.	ROIS, guerriers et personnages CÉLÈBRES.
CHARLES II, dit le Chauve. 840—877.	la Seine jusqu'à Rouen et s'empare de cette ville qui est complétement pillée.		
	842. Bataille de Saint-Denis. Charles-le-Chauve y est battu et ne trouve son salut que dans la fuite.	842. Traité de la confédération de Strasbourg entre Charles-le-Chauve et Louis II, roi de Germanie, qui assure la liberté des royaumes de France et de Germanie contre l'empereur Lothaire.	
	843. Bataille sur la Moselle entre Charles II et le roi de Germanie. Siége d'Aix-la-Chapelle. Invasion des Normands par l'embouchure de la Loire et de la Garonne. Siége de Nantes. Révolte en Bretagne, combat de Messac, siége de Rennes. Les Français sont chassés de la Bretagne. Siége de Bazas, de Dax, de Lectoure, de Tarbes, de Labour et d'Oleron, par les Normands.	843. Nouveau traité de partage, connu sous le nom d'assemblée de Thionville, entre les enfants de Louis-le-Débonnaire. Charles eut la France, Louis la Germanie, et Lothaire la Provence et la Lorraine avec le titre d'empereur. Pepin d'Aquitaine, dont les intérêts ne sont pas stipulés dans ce traité, arme contre Charles-le-Chauve.	
	844. Bataille et siége de Nantes. Les Français y sont battus. Expédition en Italie.		
	845. Guerre contre les Normands qui ont pénétré en France par l'embouchure de la Seine (1). Guerre en Bretagne, dans l'Aquitaine et contre les Sarrasins d'Espagne. Bataille de Balon dans laquelle Charles est défait par les Bretons. Siéges de Rouen et de Paris par les Normands. Le roi s'en délivre moyennant 7,000 livres pesant d'argent. Ils ravagent dans leur retraite la Picardie, les Flandres et la Frise. Charles perd l'Aquitaine qui est reprise par Pepin.	845. Traité de paix entre Charles II et Pepin d'Aquitaine.	
	846. Guerre de Lothaire contre les Sarrasins. Ces derniers battent l'armée française devant Rome.	847 (février). Paix de Maestrècht entre Charles-le-Chauve, roi de France, l'empereur Lothaire et Louis de Germanie.	
	848. Invasion des Normands par l'embouchure de la Garonne. Siége de Bordeaux.		
	849. Révolte des Bretons. Siéges de Nantes, d'Angers, de Rennes et du Mans.		

(1) La guerre des Français contre les Normands dura soixante-sept ans. Elle finit par la cession de la Neustrie, en 912.

DURÉE de CHAQUE RÈGNE.	ÉVÉNEMENTS MILITAIRES, combats, SIÉGES ET BATAILLES.	TRAITÉS de PAIX.	ROIS, guerriers et personnages CÉLÈBRES.
CHARLES II, dit le Chauve. 840—877.	851. Charles prépare une expédition contre son neveu, Pepin d'Aquitaine. Nouvelle invasion des Normands par l'embouchure de la Seine; ils pénètrent jusqu'à Beauvais, qu'ils réduisent en cendres. 852-856. Continuation des guerres entre Charles et Pepin. Soumission de l'Aquitaine. 857-876. Nouveaux ravages des Normands en Neustrie, en Bretagne et en Lorraine. Bataille d'Andernach (876). Charles-le-Chauve, à la tête d'une armée de 50,000 hommes, y est battu par Louis de Saxe, fils de Louis de Germanie. 877. Guerres en Provence et en Italie.	850. Traité de Bretagne par lequel Noménie remet à Charles-le-Chauve les places conquises. 870 (6 mars). Paix d'Aix-la-Chapelle entre Charles-le-Chauve et Louis, roi de Germanie.	
LOUIS II, dit le Bègue. 877—879.	La France est agitée par les factions et les guerres civiles. Les Maures et les Sarrasins d'Afrique continuent leurs ravages en Italie. Conspiration contre Louis. Les duchés de Bourgogne et de Bretagne, les comtés d'Anjou et de Provence, deviennent héréditaires.	879. Traité de paix et de partage entre Louis II et Louis de Germanie. La partie de la Lorraine sur laquelle Charles-le-Chauve avait des prétentions est cédée à Louis-le-Bègue.	Alain-le-Grand, duc de Bretagne. Ingelger, comte d'Anjou. Richilde, seconde femme de Charles-le-Chauve.
LOUIS III et CARLOMAN. 879—884.	879-880. Bozon s'empare du royaume d'Arles; Louis et Carloman marchent contre l'usurpateur. Guerres civiles; siége de Mâcon. Invasion des Normands; ils mettent le siége devant Saint-Omer, Courtrai, Thérouanne, Arras, Tournai, Saint-Riquier, Saint-Valery et Corbie. Bataille de Candes gagnée par Louis et Carloman sur les Normands, qui y sont complétement défaits. Prise de Mâcon, siége de Vienne. 881. Bataille de Saucourt en Vimeux gagnée par Louis III sur les Normands. Quelques historiens rapportent cette bataille à l'année 883.) Les ennemis perdent, dans cette journée, leur roi et 9,000 homme	880. Traité d'alliance et de famille entre Louis de Germanie, Charles-le-Gros, les rois de France et d'Aquitaine, contre les ennemis de la maison Carlovingienne.	Charles-le-Simple, fils posthume de Louis-le-Bègue. Louis III. Carloman. Ansgarde, épouse répudiée de Louis II.

DURÉE de CHAQUE RÈGNE.	ÉVÉNEMENTS MILITAIRES, combats, SIÉGES ET BATAILLES.	TRAITÉS de PAIX.	ROIS, guerriers et personnages CÉLÈBRES.
LOUIS III et CARLOMAN. 879—884.	Cette victoire fait rentrer sous la domination carlovingienne les places de l'Artois et de la Flandre qui avaient été prises l'année précédente. Bataille de Thin dans laquelle Louis complète sa première victoire sur les Normands. 882-83. Mort de Louis-le-Bègue. Carloman gouverne seul. Les Normands violent bientôt la paix jurée, se répandent dans le Laonnais et le Soissonnais, d'où ils sont de nouveau repoussés. 884. Mort de Carloman.	882. Paix avec les Normands, qui s'établissent sur la Meuse et dans la Frise.	
CHARLES-LE-GROS. 884—888.	885. Les Normands, après avoir pris Rouen et Pontoise, viennent mettre le siége devant Paris Ce siége dure 13 mois par la glorieuse défense de Eudes, comte de Paris, et de l'évêque Goslin. 886. Charles-le-Gros est déposé et meurt dans sa retraite, en Souabe, en 888.	886. Traité entre Charles-le-Gros et les Normands, qui s'engagent à lever le siége de Paris moyennant une rançon onéreuse (700 liv. d'argent).	Eudes, comte de Paris. Sigefroy, chef des Normands. Goslin, évêque de Paris. Béranger, duc de Frioul.
EUDES. 888—898.	889. Eudes poursuit les Normands, les atteint, le 24 juin, près de la forêt de Montfaucon en Argonne, et leur tue 19,000 hommes. 890. Il rencontre un corps de troupes de cette nation, battu par Arnould, près de Louvain, et est défait à son tour. 891. Bataille de Gulia : les Français y sont de nouveau défaits par les Normands, qui, de leur côté, éprouvent un échec en Bretagne. 898. Mort de Eudes.	896. Traité de paix entre Eudes et Charles-le-Simple, par lequel ce prince obtient le pays situé au nord de la France, entre la Seine et le Rhin; Eudes conserve la partie du territoire située entre la Seine et les Pyrénées.	Rodolphe, roi de Bourgogne. Gauthier, archevêque de Sens. Foulques, archevêque de Reims Arnould, roi de Germanie et de Bavière.
CHARLES III, surnommé le Simple. 898—923.	898-904. Spoliation des domaines de la couronne. Guerres intestines. 905. Rollon, chef des Normands, s'empare de Rouen et s'y établit. 906. L'armée française est battue au Pont-de-l'Arche par les Normands qui se rendent maîtres du Cotentin, du Maine et de la Picardie.		Robert, duc d'Anjou. Herbert, comte de Vermandois. Hugues-le-Grand, duc de France, tuteur de Louis IV et père de Hugues-Capet. Rollon Ier, duc de Normandie. Raoul, duc de France et de Bourgogne. Louis, dit d'Outre-

DURÉE de CHAQUE RÈGNE.	ÉVÉNEMENTS MILITAIRES, combats, SIÉGES ET BATAILLES.	TRAITÉS de PAIX.	ROIS, guerriers et personnages CÉLÈBRES.
CHARLES III, surnommé le Simple. 898—923.	910. Ils mettent le siége devant Nantes, Angers, le Mans, Tours et Chartres. 911. Bataille de Chartres gagnée par Charles-le-Simple sur les Normands. 912-921. Continuation des guerres intestines. Révolte des seigneurs français contre l'autorité royale. 922. Robert, duc de France, frère d'Eudes, se fait élire roi de France par quelques seigneurs. 923. 15 juin. 2e bataille de Soissons gagnée par Charles-le-Simple sur Robert, qui y est tué. Hugues, fils de Robert, rallie les soldats de son père, repousse Charles, le met en déroute et le fait prisonnier.	912. Traité de Saint-Clair-sur-Epte, par lequel Charles III cède à Rollon une partie de la Neustrie, qui prend le nom de *Normandie*, et lui donne sa fille en mariage comme gage d'une union étroite et d'une paix solide.	Mer, fils de Charles-le-Simple. Guillaume Ier, comte d'Auvergne.
RAOUL. 923—936.	923. Les victoires de Hugues placent Raoul, duc de Bourgogne, sur le trône de France. 924. Invasion des Hongrois en France. Raoul s'en débarrasse moyennant une somme considérable d'argent. 927. Herbert, mécontent de Raoul, fait sortir Charles-le-Simple de sa prison pour le replacer sur le trône. 931. Raoul met le siége devant Reims et Soissons et se rend maître de ces places. 935-936. Guerres civiles. Les grands feudataires de la couronne se liguent contre l'autorité royale.	926. Quelques chroniqueurs placent à cette année (7 novembre) un traité conclu à Bonn entre Charles-le-Simple et Henri, roi de Germanie. 927. Traité par lequel Raoul cède à Herbert le comté de Laon.	Jean X, Léon VI, Etienne VII, papes. Guillaume Ier, duc de Normandie. Guy, duc de Toscane.
LOUIS IV, dit d'Outre-Mer. 936—954.	937-939. Othon fait la guerre à Louis d'Outre-Mer, le bat, et le chasse de la Lorraine. Les Sarrasins, les Bulgares et les Hongrois continuent leurs incursions en France. 940. Guerres civiles. Siége et prise de Reims. 941. Bataille de Laon. Louis IV y est battu par Hugues-le-Grand et par Herbert, duc de Vermandois.	Traité de paix, sous la médiation du pape Etienne VIII, entre Louis d'Outre-Mer, l'empereur Othon et les seigneurs révoltés. Cette paix suspend les guerres civiles.	Béranger II. Othon Ier, roi de Germanie. Arnould, comte de Flandres. Richard, duc de Normandie. Etienne VIII, pape. Conrad, roi de Bourgogne.

DURÉE de CHAQUE RÈGNE.	ÉVÉNEMENTS MILITAIRES, combats, SIÉGES ET BATAILLES.	TRAITÉS de PAIX.	ROIS, guerriers et personnages CÉLÈBRES.
LOUIS IV, dit d'Outre-Mer. 936—954.	943. Guerre et conquête de la Normandie. Louis, qui s'empare de cette province, est forcé d'en faire la restitution l'année suivante. 946. Louis d'Outre-Mer, Othon et Arnould rassemblent une armée de 150,000 combattants, assiégent Reims et s'en emparent. Bataille de Rouen. Louis et ses alliés y sont défaits par Hugues-le-Grand. 947. Reprise de Reims. L'armée royale lève le siége de Senlis. 950. Louis, aidé des troupes de l'empereur Othon, défait celles de Hugues et reprend le comté de Laon.		
LOTHAIRE. 954—986.	956—976. Guerres civiles et de rivalité entre les vassaux de la couronne qui affaiblissent l'autorité royale. Guerres dans la Flandre et la Normandie. Prise d'Arras, de Douai et de toutes les places de la Flandre jusqu'à la Lis. 977. Guerre entre Lothaire et Othon II. Entrée des Français à Aix-la-Chapelle. 978. Troisième bataille de Soissons gagnée par Lothaire et Hugues-Capet sur Othon II. 979. Othon rassemble une armée nombreuse et pénètre jusqu'aux portes de Paris. 983. Le roi de France reprend les armes et réunit un corps de troupes imposant. 984. Il marche en Lorraine, assiége et reprend Verdun.	955. Traité par lequel Lothaire cède les duchés de Bourgogne et d'Aquitaine à Hugues-le-Grand. 979. Traité de paix entre Lothaire et Othon II, qui règle les frontières des deux monarques et leurs droits respectifs sur la Lorraine. Le traité de 979 est renouvelé et met fin aux luttes sanglantes qui désolaient les deux royaumes.	Hugues-Capet. Geoffroi Grisegonelle, comte d'Anjou, grand sénéchal de France. Jean XII, pape. Othon II, empereur d'Allemagne. Guillaume II, comte de Poitiers.
LOUIS V, surnommé le Fainéant. 986—987.	Ce prince, le dernier des Carlovingiens, monte sur le trône à l'âge de 19 ans et meurt sans postérité à Compiègne, le 21 mai 987, après 15 mois de règne. Il avait été associé au trône en 978.		Blanche, femme de Louis V. Charles, duc de Lorraine.



CHAPITRE III.

DE HUGUES CAPET A PHILIPPE-AUGUSTE.

État de la France à l'avénement de Hugues Capet. — La féodalité. — Anciens rôles des armées. — Chevalerie. — Chevaliers porte-oriflamme. — Chevaliers bannerets. — Écuyers. — Armures. — Blason. — Milices féodales. — *Servientes Armorum, Clientes, Satellites,* Ribauds. — De la charge du roi des Ribauds. — Les Piquiquini, etc., milices des communes. — Armes défensives et offensives. — Guillaume-le-Conquérant. — Histoire de la rivalité de la France et de l'Angleterre. — Les croisades. — Leur influence sur l'art militaire. — Les grandes compagnies ou bandes d'aventuriers. — Tableaux.

La période qui comprend le règne des cinq premiers rois de la troisième dynastie est une des plus importantes par les grands événements politiques et militaires qui s'y sont accomplis. C'est à cette époque que remontent :

1° La création des milices des communes, première atteinte portée à la féodalité; premier germe de nos armées nationales.

2° La conquête des Iles Britanniques par les Normands, et, par suite, la rivalité qui, durant près de huit siècles, n'a cessé de régner entre la France et l'Angleterre.

3° Les croisades, spectacle imposant de l'Occident qui se réveille tout à coup, selon l'expression d'Anne de Comnène, et semble s'arracher de ses fondements pour se précipiter sur l'Asie, grande et belle page d'histoire qui sert d'introduction au livre de la civilisation européenne.

4° Enfin la formation de ces grandes compagnies d'aventuriers, qui, tantôt sous les bannières de la France, tantôt sous celles des étrangers, tinrent un moment entre leurs mains les destinées de l'Europe, et firent pencher à leur gré

la balance des combats en faveur de tel ou tel peuple, en y jetant leur épée pour contre-poids.

Telles sont les questions que nous avons résumées sommairement dans ce chapitre, et qui toutes se rattachent essentiellement à l'histoire de l'armée.

Hugues Capet (1), lorsqu'il mit le pied sur les premères marches du trône de France, était le représentant de l'opinion que nous appellerons nationale : car, au milieu de l'enfantement du système féodal, une nation française se formait déjà qui avait une grande aversion pour les princes germains. Hugues, comte de Paris, l'homme le plus riche et le plus puissant du pays situé entre la Loire et la Seine, c'est-à-dire de la France centrale (2), sut mettre à profit cette disposition des esprits, et s'appuyant, d'une part sur l'intervention normande, pour combattre l'influence teutonique, de l'autre sur ses partisans pour triompher de l'opposition des derniers Carlovingiens, il parvint à fonder une nouvelle dynastie dont la puissance n'a cessé d'augmenter pendant le cours de neuf cents années; ce qui est sans exemple dans l'histoire entière. Hugues Capet ne fut point un conquérant comme Clovis ou comme les quatre guerriers fondateurs de la deuxième dynastie; mais, s'il n'eut point leurs grandes qualités héroïques, il porta sur le trône un esprit d'ordre et de conduite, un égoïsme étroit, astucieux, persévérant, qui sut tirer parti des moindres circonstances, et tout rapporter à un seul but, l'accroissement de sa grandeur. Ces qualités qu'il semblait tenir de ses aïeux, il les transmit à ses successeurs, et elles leur servirent à donner à la France ce système d'unité monarchique que nous verrons plus tard la famille d'Autriche appliquer à l'empire germanique.

Sismondi a ainsi caractérisé l'avénement au trône de ce souverain : « L'organisation féodale d'une république de gentilshommes s'était formée indé-

(1) Hugues Capet, fils de Hugues-le-Blanc, petit-fils du roi Robert, cousin germain du roi Arnoul, neveu du roi Eudes, était arrière-petit-fils de Robert-le-Fort. Presque tous les historiens ont fait des versions différentes sur l'origine de ce dernier prince. On l'a fait descendre successivement de Clovis, de Charlemagne, de Witikind, d'Ansprand, roi des Lombards, et de Richard, prince des Allemands. Quoi qu'il en soit du plus ou moins de probabilité de ces systèmes, ils ne plaisaient pas tous également aux rois, dont ils étaient destinés à caresser l'orgueil. Louis XIV ne voulait être ni Gaulois, ni Visigoth, ni Saxon, mais il tenait beaucoup à ce qu'on lui prouvât qu'il descendait des Francs. On ignore également l'étymologie du mot *Capet*, mais on pense que ce nom fut donné à Hugues à cause d'un ornement de tête.

(2) Plusieurs écrivains militaires, et entre autres le général Lamarque et le colonel Roquancourt, attribuent la principale cause de la puissance de Hugues Capet et de l'affermissement de sa royauté naissante à la position géographique de ses états. De tous temps, dit ce dernier écrivain, les capitales ont exercé une influence plus ou moins grande sur la destinée des nations. Sous ce seul point de vue, Paris présentait alors de grands avantages. En s'y fixant, les premiers rois de la dynastie capétienne étaient plus à portée que partout ailleurs de prévenir et de contrarier les ligues des grands vassaux, dont les domaines formaient une sorte de circonférence autour de cette capitale. Sous le point de vue militaire, Paris était une place d'armes indispensable et le véritable point de départ pour envahir la Normandie. Le hasard voulut que les premiers capétiens appliquassent à la politique et à la guerre cette maxime que plusieurs siècles après le grand Frédéric répétait sans cesse à ses généraux : *Tenons*, disait-il, *nos ennemis sur une circonférence dont nous occupons l'intérieur; c'est le seul moyen de les prévenir et de les battre en détail.*

pendamment de l'autorité royale et sans son aveu, pendant que la deuxième race des Carlovingiens luttait avec tous ses sujets pour conserver son existence même. Il y avait eu une révolution dans l'état, et pour consolider cette révolution la dynastie devait être changée : elle le fut en 987. Le monarque, au lieu d'être plus longtemps le représentant du pouvoir national des premiers conquérants, au lieu d'élever des prétentions à la toute-puissance qu'avait exercée Charlemagne, d'invoquer des lois qui n'existaient plus, et de refuser de reconnaître les droits nouveaux que la force avait conquis, fut un seigneur d'entre les nouveaux seigneurs, un feudataire élevé, comme les feudataires, par le pouvoir que lui conféraient ses vassaux, les comtes, les barons, les chevaliers engagés par leur foi et leur hommage à le servir. Hugues Capet, en montant sur le trône, devint ainsi le complément de la révolution féodale. Il n'avait ni le génie qui aurait pu en jeter les bases, ni la force d'esprit et de caractère qui aurait pu la diriger; il fut peu de chose par lui-même; mais, tout dépourvu de talent et de grandeur que paraisse avoir été le fondateur d'une dynastie nouvelle, il valait mieux pour le régime qui commençait que la famille ancienne des rois.

Sous ce prince, le territoire fut ensanglanté par les guerres des grands feudataires : ces guerres, qui éclatèrent partout à la fois, influaient bien plus que les actes royaux sur le développement du caractère national.

Nous ne suivrons pas dans son extension le résultat de ce système politique sous les successeurs d'Hugues Capet, mais nous avons dû dire un mot sur l'ensemble pour bien faire comprendre l'organisation des armées du moyen âge. A cette époque, en effet, les forces de l'état étaient bien moins celles du royaume que celles des vassaux. Ces forces consistaient dans les troupes que ceux-ci devaient fournir pour le contingent. Nos rois avaient des rôles exacts du nombre d'hommes et de leur qualité, que chaque feudataire devait amener au service. Ces rôles de nos premiers rois jusqu'à Philippe-Auguste ont été perdus pour la plupart : un des plus anciens qu'on ait conservés est celui de 1214 pour la convocation et le rassemblement de l'armée destinée à combattre l'empereur Othon et le comte de Flandre.

On voit à la tête de ce rôle : 1° la liste des archevêques et des évêques qui devaient le servire pour leurs fiefs; 2° celle des abbés; 3° celle des ducs et comtes; 4° celle des barons qui formaient un troisième ordre dans la haute noblesse; 5° celle des châtelains, c'est-à-dire des seigneurs dont les fiefs avaient droit de château ou de forteresse et de haute justice (1); 6° celle des vavasseurs (2); 7° celle des chevaliers bannerets; 8° celle des simples chevaliers.

(1) On donnait aussi le nom de châtelains aux capitaines des forts situés sur les frontières de l'état, et même à ceux que les grands seigneurs avaient établis dans leurs châteaux depuis l'usurpation des terres de la couronne, pour les défendre contre leurs voisins dans les guerres de l'anarchie féodale.

(2) Ceux qui tenaient leurs fiefs immédiatement du roi étaient appelés grands vavasseurs, pour les distinguer des petits vavasseurs, qui les tenaient des ducs, des comtes, etc.

Ce rôle n'est pas général ; car il y avait dans cette armée beaucoup de chevaliers et de milices du pays et des provinces dont il n'est pas fait mention. Mais, tel qu'il est, il suffit pour faire connaître le mode de recrutement de l'armée qu'on nommait alors le ban et l'arrière-ban (1).

Le roi écrivait lui-même aux prélats, aux abbés et aux grands seigneurs, et il faisait convoquer par les sénéchaux et les baillis les autres feudataires qui avaient des fiefs.

Les dapifer, les missi-dominici, et ensuite les viguiers, les grands sénéchaux, les grands baillis, les grands bannerets, les grands prévôts, présidaient aux réunions des bans du roi ; les bannerets, les baillis, les avoués, présidaient aux rassemblements des forces militaires des fiefs de second ordre.

Le rôle de 1214 fait mention de chevaliers bannerets et des milices des communes, deux espèces de combattants qui n'avaient point figuré dans les armées sous les trois premiers rois de la troisième race. Dans celui de 1236, la comtesse de Flandre, la femme de feu Gaultier de Joigny, la femme de feu Robert d'Andregel, se trouvent désignées, non pas pour conduire elles-mêmes leurs vassaux à la guerre, quoique cela ne fût pas sans exemple à cette époque, mais pour qu'elles fassent remplir cette obligation par leur *vice-dominus*.

Le temps du service fut alors communément limité à quarante jours, tandis que sous les rois de la première race il était de trois mois.

« Il se trouve dans ces rôles, dit Daniel, quelques gentilshommes qui n'étaient obligés de servir que cinq jours, d'autres quinze, d'autres vingt-cinq. »

D'autres enfin, possesseurs de fiefs, ne se trouvaient plus dans l'obligation d'aller en campagne, mais seulement de faire la garde du pays ou d'être en garnison dans quelques châteaux, ou encore de ne fournir que des chariots attelés ou des chevaux de bagage. A en juger par le rôle de 1271, presque

(1) Le mot *ban* est un nom tudesque employé pour proclamation. Les trompettes sonnaient un ban. *Ban*, en allemand, signifiait le mot cri; en breton, clameur, bruit; en saxon, bande, barrière. De toutes ces significations, celle du mot *ban*, proclamation, est la plus exacte.

Le service militaire, dont le ban était l'appel, est mentionné dans les capitulaires. Ce mode de recrutement était le ressort de la milice si imparfaite de cette époque. C'était le nerf de la féodalité; il régnait jusqu'au fond des steppes de la Russie. Quant à la signification du mot *arrière ban*, que les auteurs latins expriment par *herebanum*, il tire son étymologie du mot allemand *herr*, qui signifie *maître, seigneur; heri-ban*, proclamation du seigneur. C'est sous ces deux noms de ban et d'arrière-ban que les armées féodales furent assemblées. Jusqu'au règne de Louis-le-Gros, vers 1120, le ban fut la seule milice de France. Il était le service du fief, de même que l'arrière-ban était le service de l'arrière-fief. Plus tard il alimenta encore la force armée, mais il cessa de la constituer uniquement, à l'époque où Charles VII mit sur pied des bandes soldées et rassemblées par des enrôlemens volontaires. Louis XI employa le ban assez fréquemment; mais, à partir du XV[e] siècle, il ne fut plus qu'une milice extraordinaire, un moyen secondaire. Cependant quelque chose de l'institution du ban se retrouvait dans l'institution des milices de Louis XIV. Napoléon, qui voulut régner sur un peuple de soldats et sur un camp français, voulut en 1812 faire revivre le *ban* et l'appuyer de deux *arrière-bans* dont l'effectif eût présenté 2,000,000 de baïonnettes. Le jeune ban eût été mobilisable jusqu'à la frontière, le ban moyen jusqu'aux confins du département, le vieux ban jusqu'aux remparts de la ville. Ces questions furent agitées au conseil d'état. (Général Bardin.)

toute la noblesse du Poitou était sur ce pied-là. Dans le même rôle, sous le titre des *chevaliers de la Xaintonge*, on trouve ce passage : « *Guillaume de Monlor* « *dit qu'il doit au roi tant seulement hommage et douze livres... et service d'un* « *jour en la châtellenie de Tornaivaconne, en telle manière qu'au soir il puisse* « *retourner en sa maison.* » Il en était qui s'étaient réservé le droit de ne servir que dans l'étendue de leurs provinces, et quelques-uns de ne faire aucun service : la châtellenie d'Issoudun, en Berry, par exemple, était dans ce cas.

Ces priviléges, les spoliateurs de la couronne les avaient fait entrer dans leur marché, en vendant leurs voix à Hugues Capet, lorsqu'il voulut s'asseoir sur le trône de France.

Un fait rapporté dans un ancien fragment de l'histoire d'Aquitaine peut donner une idée des rapports du roi avec ses grands vassaux :

Adalbert, comte de Périgord, assiégeait Tours dont Eudes, comte de Champagne, était maître. Hugues Capet écrivit à Adalbert pour lui intimer l'ordre de ne plus faire la guerre au comte de Champagne, et, sur son refus d'obéir, il renouvela l'injonction en ajoutant : *Qui est-ce donc qui vous a fait comte?* A quoi le vassal répondit par cette autre question : *Qui est-ce donc qui vous a fait roi* (1)?

Là ne se bornaient pas l'indépendance et la fierté des grands vassaux. On lit dans le *Recueil des historiens de France :* « Il (Louis-le-Gros) fut sans cesse oc- « cupé à repousser à main armée les attaques de Henri, roi des Anglais, de « Thibaud, comte de Blois et de Chartres, et des autres nobles du voisinage. « Depuis, pendant un certain temps, il fut tellement pressé par ses ennemis, « qu'il ne pouvait point sortir de Melun, ni, quand il était à Paris, se rendre de « cette ville à Corbeil, parce qu'il était, de ce côté, menacé par les troupes du « comte Odon. Voulait-il aller de Paris à Étampes, il en était empêché par les « forteresses de Montlhéri, de Châteaufort et de la Ferté-Baudoin; voulait-il « d'Étampes se rendre à Orléans, il trouvait un obstacle dans les troupes du « château du Puiset. »

Un autre écrivain de ce temps dit que le roi pouvait à peine sortir de Paris avec sécurité, tant il était harcelé par les chevaliers et par les barons de son voisinage. Mais l'innovation la plus remarquable qu'on trouve dans le rôle de 1271 est celle de la solde et des indemnités stipulées par chacun des barons, chevaliers, bannerets et écuyers qui marchaient sous les bannières du roi, soit pour la défense de la patrie, soit pour les guerres particulières du monarque contre ses vassaux rebelles (2). Cependant, lors des guerres de la France contre l'étranger,

(1) On doit regretter vivement que le *chartier royal* que les rois avaient coutume de porter à la guerre ait été perdu; car il renfermait l'important traité passé entre Hugues Capet et les grands vassaux de la couronne. Ce chartier fut enlevé à Philippe-Auguste en 1194 par Richard-Cœur-de-Lion, roi d'Angleterre. Quelques instances qu'on fit, ce souverain ne voulut jamais le rendre. Il resta pendant plusieurs siècles déposé à la Tour de Londres. De nos jours on ignore ce qu'il est devenu.

(2) La paie d'un chevalier banneret était de 20 sols, celle d'un simple chevalier de 10 sols, et celle d'un écuyer de 5 sols. Le marc d'argent valait 58 sols, et le setier de blé 7 sols; ce qui fait

lorsque le territoire était envahi ou simplement menacé d'une invasion, tous les Français, sans distinction de rang, étaient tenus de marcher à l'ennemi.

Philippe-Auguste, le premier souverain de la troisième race qui eut à cœur de faire respecter la nationalité française, rendit le service militaire obligatoire sous peine du crime de lèse-majesté et de félonie, c'est-à-dire de confiscation des fiefs; ce qui n'empêcha pas la plupart des vassaux d'éluder l'ordonnance royale et quelquefois même de passer à l'ennemi quand cette trahison profitait à leurs intérêts. C'est pour réduire à l'obéissance ces sujets rebelles et félons que les rois de France prirent à leur solde ces bandes d'étrangers dont nous aurons bientôt à nous occuper.

On se demande avec étonnement comment il ne vint pas alors à l'esprit de nos souverains de lever des troupes de bourgeois, d'artisans, de paysans même qui, avec de l'exercice, auraient fait d'excellents soldats, au lieu d'avoir à leur solde et d'entretenir à grands frais des compagnies d'aventuriers qui désolèrent si longtemps la France par leur brigandage. Mais dans ces temps d'ignorance et de préjugés, où toute la force des armées consistait dans la cavalerie, on ne croyait aptes à ce genre de service que les hommes de noble origine; et puis le génie de la féodalité, qui avait beaucoup prévu pour éterniser sa puissance, avait réservé aux gentilshommes seuls le droit de se couvrir d'armures de fer, et la peine de mort était prononcée contre tout roturier qui aurait enfreint cette loi. Ce fut, si on se le rappelle, un des griefs qui servirent à dicter l'arrêt de mort de notre sublime Jeanne d'Arc.

Avant de parler de la création des milices des communes sous Louis-le-Gros, il est nécessaire de faire connaître l'institution des diverses espèces de chevaliers, chevaliers bannerets, écuyers, etc., qui composèrent la milice française sous les premiers rois de la troisième race. Les détails que nous allons donner à ce sujet sont plus curieux qu'utiles; car c'est vainement que pendant les XIIe, XIIIe, XIVe et XVe siècles, on chercherait à découvrir quelques améliorations, quelques signes précurseurs de la prochaine renaissance de l'art militaire. Nous verrons encore nos armées composées d'une agrégation informe d'hommes d'armes, de gens de trait à pied et à cheval, marchant spontanément, les uns sous la bannière de leurs seigneurs, les autres sous celle des communes; d'autres, venus de l'étranger, obéissant à des chefs étrangers, et toujours la valeur

qu'indépendamment de sa solde permanente en fonds de terre, il avait une paie journalière équivalente à 2 septiers 6/7e, le simple chevalier à 1 septier 3/7e, et l'écuyer à 5/7e de septier. Une pareille paie paraîtra énorme pour l'époque, et cependant beaucoup de gentilshommes avaient encore obtenu de ne marcher qu'aux dépens du roi, c'est-à-dire de se faire fournir les équipages, etc. En Angleterre, sous Édouard III, la paie d'un simple fantassin était double de la journée d'un maître charpentier, et triple de celle d'un compagnon. La raison est que les guerres n'étaient que des opérations de quelques mois, et que les troupes n'étaient payées que pendant le temps de leur service. L'état pouvait donc leur donner une solde plus forte qu'à des troupes qui auraient été continuellement sur pied. Ensuite les armées à cette époque n'étaient composées que de cavalerie, et, par conséquent, de gentilshommes auxquels on ne pouvait offrir une solde aussi modique qu'à des hommes d'un rang vulgaire.

individuelle, la *prouesse*, substituée à l'emploi des masses, à leur ordonnance régulière, et les préjugés chevaleresques, à la tactique.

« Ce qu'on appelait *miles*, dit le père Daniel, un chevalier du temps de Philippe-Auguste, sous le règne duquel on commence à faire une fréquente mention de ces chevaliers, était un homme de naissance qui avait fait preuve de noblesse par de bons titres, et de valeur par de bonnes actions. »

La chevalerie, à cette époque, supposait donc premièrement la noblesse (1), et ensuite le courage et la loyauté. La naissance seule et la valeur ne donnaient pas droit à la chevalerie; il fallait avoir l'âge requis, c'est-à-dire vingt et un ans. Saint Louis, dans ses *établissements*, dit : *Gentilhomme n'a âge de soi combattre devant qu'il ait vingt et un ans*. Cependant, comme presque toujours, la dispense d'âge s'accordait aux fils des princes souverains, et ce même saint Louis, si rigide observateur des lois de la chevalerie, arma chevalier le fils du prince d'Antioche, bien qu'il n'eût encore que seize ans.

La cérémonie pour armer des chevaliers différait suivant qu'elle avait lieu : en temps de paix, à la cour des souverains; ou en temps de guerre, sur le champ de bataille. Dans le premier cas, on déployait une grande pompe et un luxe de formalités bizarre, et souvent puéril, tel que le bain, la veillée d'armes, la coutume de chausser les éperons, de ceindre l'épée, d'ôter au nouvel adepte en chevalerie l'habit d'écuyer pour celui de son nouvel état (2).

A l'armée, lorsqu'on faisait des chevaliers, c'était toujours la veille d'une bataille ou d'un assaut. Le cérémonial était alors supprimé. Cependant Nicolas Upton, qui vivait du temps de Charles VII, raconte certaines formalités qui

(1) « Il fallait même que la noblesse ne fût pas trop nouvelle, dit Ducange dans son *Glossaire*, et qu'on pût prouver sa noblesse de quatre quartiers, ainsi que cela est établi par un exemple tiré des registres du parlement de Paris. Deux fils de Philippe de Bourbon (ils portaient ce nom d'un lieu de naissance, mais n'appartenaient point à l'illustre famille qui s'est fondue dans celle de France) furent faits chevaliers par le comte de Nevers sous le règne de Philippe-le-Hardi. Ce comte fut obligé de payer une amende au roi pour avoir fait chevaliers deux gentilshommes qui n'avaient point assez de noblesse. Les deux frères furent eux-mêmes mandés par le roi et condamnés à payer chacun une amende de 1,000 livres tournois, laquelle, ajoute l'historien, fut réduite à 400 livres, parce que c'étaient de vaillants hommes, et qui furent confirmés dans leur chevalerie. »

(2) L'auteur anonyme de l'*Histoire de Charles VI*, traduite par Laboureur, raconte ainsi la cérémonie où ce prince fit chevaliers ses cousins Louis et Charles d'Anjou :

« Le jour d'aller à Saint-Denis ayant été assigné au samedi premier jour de mai, le roi y arriva à soleil couchant, et peu après suivit la reine de Sicile, duchesse d'Anjou, accompagnée, depuis Paris, de plusieurs ducs et princes du sang, et d'un grand nombre de chevaliers et de seigneurs, à la tête desquels marchaient les deux jeunes princes, ses enfants, qui n'avaient pour lors aucun avantage que de leur bonne mine et de leur beauté. Leur équipage était aussi modeste qu'extraordinaire, mais c'était pour garder les anciennes coutumes de la chevalerie, qui les obligeaient à paraître en écuyers, vêtus d'une longue tunique de gris-brun qui leur battait les talons, sans aucun ornement dessus, non plus que sur les harnois de leurs chevaux, qui n'avaient pour tout caparaçon que quelques pièces de la même étoffe plissées et attachées à la selle en forme de petite houppe. Cela sembla étrange à certaines gens, parce qu'il y en avait peu qui sussent que c'était l'ancien ordre de pareilles chevaleries. »

avaient lieu, telles que de monter à l'assaut accompagné de son parrain d'armes, aussitôt qu'on avait été armé chevalier, ou de passer la nuit dans la mine, si l'on n'était pas encore prêt à donner l'assaut.

Froissart, Monstrelet, Daniel, etc., citent plusieurs exemples de chevaliers faits en présence de l'ennemi, au moment de livrer bataille.

Les princes, les généraux d'armée, les grands feudataires, avaient le droit de faire des chevaliers; les simples chevaliers eux-mêmes pouvaient conférer cette dignité, en se conformant toutefois aux règles prescrites. Ce droit s'étendait même aux chevaliers des nations étrangères. C'est ainsi qu'au siége de Jargeau, qui eut lieu après que Jeanne d'Arc eut chassé les Anglais des murs d'Orléans, le comte de Suffolk, un des généraux anglais les plus célèbres de ce temps, ayant été fait prisonnier par Guillaume Renaud : *Es-tu gentilhomme?* lui demanda-t-il avant de se rendre. — *Oui*, répondit le Français. — *Es-tu chevalier? — Non. — Je veux que tu le sois*, dit l'Anglais, *avant que je te rende mon épée*. Et il lui donna l'accolade de chevalier.

Il y avait plusieurs ordres dans la chevalerie : les chevaliers du premier ordre étaient ducs, comtes et barons; ceux du deuxième ordre n'étaient pas titrés, mais ils avaient la qualité de bannerets; ceux du troisième ordre étaient nommés *bacheliers* ou bas-chevaliers.

C'était aussi parmi les chevaliers qu'était choisi le porte-oriflamme.

« Cet emploi, dit Daniel, ne se donnait qu'à un chevalier d'une prudence et « d'une vaillance éprouvée, et, par cette raison, l'honneur qui y était attaché le « faisait préférer aux plus hautes charges. Sous le règne de Charles VI, dit le « même écrivain, on vit un maréchal de France, le seigneur Arnould d'An- « derehan ou d'Andrerehan, se démettre de sa dignité pour celle de porte-ori- « flamme (1). »

(1) L'oriflamme est un des étendards les plus célèbres qu'il y ait eus autrefois. Elle remplaça la chape de saint Martin dont nous avons déjà parlé. L'oriflamme, selon Guillaume-le-Breton, était une bannière comme celles qu'on a coutume de porter aux processions. Le bâton auquel elle était attachée était une lance. Elle était, dit la *Chronique de Flandre, en guise de gonfanon à trois queues*, c'est-à-dire qu'elle était fendue en trois par en bas et attachée à la lance, non pas à côté, mais en travers. Elle était en taffetas rouge et simple, sans figure. (Voir la gravure.)

L'oriflambe est au vent mise
Aval, lequel va ondoyant,
De sendal simple roujoyant,
Sans ce qu'autre œuvre y soit portraite
Entour c'est l'ost de France traite.

La lance de l'oriflamme était dorée. — On a fait remonter à Dagobert l'origine de ces étendards; mais ce n'est guère que sous Philippe Ier que l'oriflamme parut dans nos armées. C'était originairement la bannière de l'abbaye de Saint-Denis. Elle servait, non dans les processions, mais dans les combats qu'avaient à soutenir les abbés contre leurs voisins; elle était alors portée par le seigneur chargé de défendre les biens du monastère, et qu'on nommait *signifer ecclesiæ*. L'abbaye de Saint-Denis ayant été réunie à la couronne avec le comté du Vexin, dont elle faisait partie, les rois de France devinrent les *signiferi* de ce monastère. C'est donc sous

En acceptant cet emploi, le chevalier faisait au pied des autels le serment de mourir plutôt que d'abandonner sa bannière.

Voici la formule de ce serment telle qu'elle est rapportée par Ducange. « Vous jurez, lui disait le roi, et promettez sur le précieux corps de Jésus-« Christ, sacré ci-présent, et sur celui de monseigneur saint Denis, que vous, « loyalement en votre personne, tendrez et gouvernerez l'oriflamme du roi, à « l'honneur et profit de lui et de son royaume, ni pour doute de mort ni pour « autre aventure qui puisse venir ne la délaisserez, et ferez partout votre devoir « comme bon et loyal chevalier. »

L'oriflamme fut enlevée plusieurs fois durant la période qui sépare le règne de Louis-le-Gros de celui de Charles VII.

A la bataille de Mons en Puelle où le roi Philippe-le-Bel fut surpris dans sa tente par les Flamands et faillit succomber, l'oriflamme disparut au milieu du désordre que cette brusque attaque avait jeté dans le camp français. Elle fut remplacée secrètement.

Lors de la première croisade où saint Louis fut fait prisonnier, l'oriflamme devint aussi un trophée pour les ennemis. A Crécy, tous les étendards de l'armée française tombèrent au pouvoir du vainqueur. L'oriflamme fut également enlevée. Froissard raconte que le roi d'Angleterre, poussant la cruauté aussi loin que la barbarie des lois de la guerre peut le permettre, rassembla tous ces étendards qui étaient restés sur le champ de bataille, et les fit planter sur une hauteur pour attirer les soldats français dispersés dans les villages voisins. Ceux-ci, accourant les uns après les autres pour se rallier sous leurs bannières, tombèrent entre les mains des Anglais et furent tous massacrés. 60,000 hommes périrent ainsi.

Philippe Ier, époque où nos rois succédèrent aux droits des comtes du Vexin, que l'oriflamme fut portée dans les armées contre l'ennemi de l'état. Cette bannière eut la prééminence sur toutes les autres. Les souverains se rendaient en grande pompe à Saint-Denis pour lever l'oriflamme. Depuis le règne de Philippe Ier jusqu'à celui de Charles VI, cet étendard fut celui de nos rois; mais, à cette époque, les Anglais s'étant emparés de Paris, l'oriflamme disparut de nos armées. Dans un inventaire du trésor de Saint-Denis, fait en 1504, sous le règne de Louis XII, c'est-à-dire moins de cent ans après la disparition de l'oriflamme, on trouve l'article suivant : « *Item* contre le pillier ou coing du côté senestre, un étendard de sandal fort caduque, enve-« loppé d'un bâton couvert de cuivre doré, un fer longuet, agu au bout d'en haut, que les « religieux *disoient être l'oriflamme.* »

On voit que déjà cette bannière célèbre n'existait plus que dans les souvenirs de l'histoire.

Indépendamment de l'oriflamme, il y a eu de tout temps, ainsi que nous l'avons dit dans le chapitre précédent, un étendard royal. Celui que Philippe-Auguste portait à la bataille de Bouvines était bleu et parsemé de fleurs de lis. Guillaume Guiart en parle ainsi :

Galon de Montigny porta,
Ou la chronique faux m'enseigne,
De fin azur luisant enseigne,
A fleurs de lys d'or aornée.
Près du roi fut cette journée,
A l'endroit du riche étendard.

Les drapeaux de la France furent aussi pris à Poitiers, au milieu de la mêlée, et tout près de ce roi Jean qui fut non moins héroïque que François Ier à Pavie. Après avoir vu tomber sous ses yeux la fleur de ses guerriers, le roi, furieux, couvert de sang, le visage meurtri, ayant perdu son casque, qui avait été porté au prince Noir, s'élançait encore, une hache à la main, dans les rangs les plus serrés des ennemis, où tantôt il disparaissait et tantôt se faisait jour. Philippe, son jeune fils, à peine âgé de treize ans, le suivait partout, parant les coups qu'on lui portait, et en portant lui-même de terribles, et déjà couvert de glorieuses blessures. L'oriflamme était étendue par terre entre les bras de Geoffroy de Charny (1), qui n'avait pas voulu s'en séparer même en expirant. Spectacle imposant et douloureux de l'héroïsme français, qui entoure d'une splendide auréole les souvenirs les plus tristes de notre histoire militaire; dévouement sublime et traditionnel, qui nous permet de citer avec orgueil les noms de Crécy, de Poitiers, d'Hochstett, de Novi, de Waterloo et de Sidi-Brahim!

La dignité de porte-oriflamme était une charge à vie et rétribuée à *deux mille livres de pension*, ainsi qu'il résulte des registres de la chambre des comptes.

Mais si de tels honneurs attendaient le chevalier brave, courtois, et qui restait fidèle à ses devoirs, la dégradation la plus ignominieuse était réservée à ceux qui se déshonoraient par quelque crime ou lâcheté. C'est un tableau effrayant que la peinture de cette dégradation, telle que l'a laissée Lacurne de Sainte-Palaye: « Le chevalier juridiquement condamné pour ses forfaits à subir cette flétrissure était d'abord conduit sur un échafaud, où l'on brisait et foulait aux pieds, en sa présence, toutes ses armes et les différentes pièces de l'armure dont il avait avili la noblesse; il voyait aussi son écu, dont le blason était effacé, suspendu à la queue d'une cavale, renversé la pointe en haut, ignominieusement traîné dans la boue. Des rois, hérauts et poursuivants d'armes étaient les exécuteurs de cette justice, qu'ils exerçaient en proférant contre le coupable les injures atroces qu'il s'était attirées. Des prêtres, après avoir récité les vigiles des morts, prononçaient sur sa tête le psaume CVIII, qui contient plusieurs imprécations et malédictions contre les traîtres. Trois fois le roi ou héraut d'armes demandait le nom du criminel; chaque fois le poursuivant d'armes le nommait, et le héraut disait toujours que ce n'était pas le nom de celui qui était devant ses yeux, puisqu'il ne voyait devant lui qu'un traître, *déloyal et foi mentie*. Ensuite, prenant des mains du même poursuivant d'armes un bassin rempli d'eau chaude, il le jetait avec indignation sur la tête de cet infâme chevalier, pour effacer le sacré caractère conféré par l'accolade. Le coupable, dégradé de la sorte, était ensuite tiré en bas de l'échafaud par une corde passée sous les bras et mis sur une claie ou sur une civière, couvert d'un drap mortuaire, enfin porté à l'église, où l'on faisait sur lui les mêmes prières et les mêmes cérémonies que pour les morts. »

Une institution qui tient le premier rang dans les milices du moyen âge est celle des chevaliers bannerets. Lorsque l'établissement du régime féodal eut

(1) Le cinquième des chevaliers porte-oriflamme connus depuis la création de cette charge.

consacré l'hérédité des titres et des charges, l'office de porte-étendard auquel correspond le titre de banneret devint aussi un droit de naissance.

On distinguait trois degrés dans la hiérarchie des fiefs à bannière, savoir : les fiefs des comtés ou grands bannerets, ceux des vicomtes ou barons, et ceux des châtelains (1). Il fallait pour exercer cette prérogative, dit Daniel, être non-seulement gentilhomme de nom et d'armes, mais encore être puissant en terres et avoir pour vassaux plusieurs gentilshommes qui suivissent la bannière à l'armée. Ducange cite un ancien cérémonial qui porte que, « quand un bachelier a grandement servi et suivi la guerre, et qu'il a terre assez pour avoir gentilshommes « ses hommes, pour accompagner sa bannière, il peut licitement lever bannière « et non autrement; car nul homme ne doit lever bannière en bataille s'il n'a « au moins cinquante hommes d'armes, tous ses hommes, les archers et les « arbalestriers qui y appartiennent. Là, s'il les a, il doit à la première bataille « où il se trouvera, apporter un pennon de ses armes et doit venir au connétable ou aux maréchaux ou à celui qui sera lieutenant de l'ost, pour le prince « requérir qu'il porte bannière; et, s'il le lui octroie, doit sommer les hérauts « pour témoigner et doit couper la queue du pennon. C'est de là qu'est venu « l'ancien proverbe *faire du pennon bannière*, c'est-à-dire passer d'une dignité « à une autre plus relevée. »

On voit par là qu'un chevalier banneret, pour se faire reconnaître, devait être accompagné de cinquante hommes d'armes, dont vingt-cinq pour combattre et vingt-cinq pour garder la bannière, et que la bannière du banneret était carrée, au lieu que le pennon des chevaliers ou écuyers non bannerets était terminé en pointe, et qu'il n'y avait qu'à couper cette pointe pour en faire une bannière (2).

Le nombre des bannières et des pennons servait alors à compter la force numérique des troupes, comme aujourd'hui les bataillons et les escadrons.

Le chroniqueur Froissart fait aussi le dénombrement des deux armées d'Édouard III, roi d'Angleterre, et de Philippe de Valois, lorsqu'elles se trouvèrent en présence dans les plaines de la Picardie, près de Vironfosse.

« Nous parlerons premièrement de l'ordonnance des Anglais qui se tinrent

(1) Dans une convocation d'armes, les chevaliers se réunissaient sous la bannière du banneret de troisième classe, dont ils étaient les vassaux; ce banneret se ralliait alors à la bannière du vicomte ou du baron, et, lorsque le comte marchait à l'armée du roi, il conduisait sous sa bannière toutes celles des deuxième et troisième classes qui existaient dans l'étendue de sa seigneurie. Cette hiérarchie est clairement établie dans les rôles des anciennes revues.

(2) Olivier de la Marche raconte ainsi la manière dont messire Louis de la Vieuville releva bannière avec la permission du duc de Bourgogne : « Le roi d'armes de la Toison-d'Or...... dit au duc : Il vous présente son pennon armoyé suffisamment, accompagné de vingt-cinq hommes d'armes pour le moins, comme est l'ancienne coutume. — Le duc lui répondit que bien fut-il venu, et que volontiers le feroit. Si bailla le roi d'armes son couteau au duc, et prit le pennon en ses mains, et le bon duc, sans ôter le gantelet de sa main senestre, fit un tour autour de sa main de la queue du pennon, et de l'autre main coupa ledit pennon, et demeura quarré et la bannière faite. »

« sur les champs et tinrent trois batailles à pied, et mirent les chevaux et tous « les harnois en un petit bois qui était derrière eux et s'en fortifièrent. »

Dans la première bataille, selon cet écrivain, il y avait vingt-deux bannières et soixante pennons, c'est-à-dire 8,000 hommes *de bonne étoffe*..... Dans la deuxième bataille, on ne comptait pas moins de quatre-vingts bannières et de quatre-vingts pennons. La troisième bataille, commandée par le roi, était forte de 12,000 hommes représentés par vingt-huit bannières et quatre-vingt-dix pennons.

En parlant de l'armée de France, il y avait, dit-il, *onze vingt* bannières (deux cent quarante-deux bannières), quatre rois, six ducs, vingt-six comtes et plus de quatorze mille chevaliers, etc. Quand les bannières étaient réunies, les bannerets étaient commandés par un maréchal de France; et, quand les bannerets marchaient ensemble, ils choisissaient, dit Daniel, un d'entre eux et des mieux qualifiés : alors la bannière de ce chef servait de signe de ralliement, et son cri particulier de guerre devenait le cri de guerre général.

Nous voyons, en effet, qu'à la bataille de Cocherel, en Normandie, livrée le 6 mai 1364 par les troupes du roi Charles V contre l'armée du roi de Navarre, Charles-le-Mauvais avait pour chef le captal de Buch.

« Quand ceux de France, dit Froissart, eurent toutes ordonnées leurs ba- « tailles à leurs avis et que chacun savait quelle chose il devait faire, ils par- « lèrent entre eux et regardèrent longuement quel cri de guerre pour la « journée ils crieraient, et à quelle bannière ou pennon ils trahiraient. »

Ils furent grand temps, dit le chroniqueur, à savoir s'ils devaient crier *Notre-Dame et Auxerre* et si le comte d'Auxerre devait être leur chef pour la journée. Mais celui-ci s'étant excusé sur sa jeunesse et ne voulant pas, dit-il, encharger si grand frais et tel honneur, « alors regardèrent tous les chevaliers qui étaient « là et lui dirent : Comte d'Auxerre, vous êtes le plus grand de mise, de terre « et de lignage qui cy soit. Si pouvez bien de droit être notre chef.

« Certes, seigneurs, répondit-il, vous me dites votre courtoisie; mais je serai « aujourd'hui votre compagnon, et vivrai, et mourrai, et attendrai l'aventure « de lez vous; car, quant à la souveraineté, je n'en veuille point avoir. »

Sur le refus du comte d'Auxerre, le chevalier Bertrand du Guesclin fut d'une voix unanime nommé commandant en chef. Sa bannière fut choisie pour signe de ralliement, et le cri de guerre *Notre-Dame et Guesclin*, fut le mot d'ordre de cette armée.

Il n'était pas alors en France un homme qui eût une telle réputation de science militaire et d'intrépidité chevaleresque que Bertrand du Guesclin, pas un qui comptât autant de nobles et glorieux services que lui. On se rappelait que quelque temps auparavant, au siége du château d'Essay, dans le Bas-Poitou, en plantant lui-même sa bannière sur la muraille, il était tombé dans le fossé et s'était cassé la jambe. Mais, armé de sa hache, appuyé contre le mur et tout couvert de sang, il s'était défendu contre cinq Anglais qui avaient voulu le faire prisonnier, en avait tué deux, éloigné les autres, et donné le temps à quelques gentilshommes de le tirer de ce mauvais pas. Et cependant telle était la force

des préjugés et des lois féodales, que ni l'ancienneté de service, ni les talents militaires, ne prévalaient contre les droits de la naissance; que le comte d'Auxerre, à peine âgé de vingt-trois ans, l'aurait emporté dans l'armée sur la vaillance de du Guesclin, et que, sans son noble refus, cette journée de gloire pour la France pouvait devenir une journée de deuil.

Bien en prit, en effet, aux bannerets français d'avoir nommé un tel chef et choisi une telle enseigne; car les soldats du captal de Buch étaient de vaillants hommes et bien déterminés, dit un chroniqueur, et leur capitaine un capitaine aussi intrépide qu'habile. Bertrand du Guesclin, à peine investi du commandement, adressa à ses soldats cette courte et énergique harangue :

« *Pour Dieu, souvenez-vous que nous avons un nouveau roi de France* (1); que sa couronnée *soit aujourd'hui étrennée par vous; pour moi, j'espère donner au roi le captal de Buch pour étrennes de sa noble royauté.* « Et le Bertrand du Guesclin tint parole. Connaissant l'habileté du général ennemi, et l'ardeur impétueuse de ses troupes, il feignit d'opérer sa retraite pour le forcer à sortir de la position avantageuse qu'il occupait. En voyant cette retraite, les Navarrais demandèrent à grands cris à marcher contre les Français. « *Jamais le connétable du Guesclin n'a fui devant l'ennemi,* répondit le captal, *c'est une ruse.* »

Les Navarrais n'écoutèrent point son avis; ils se précipitèrent sur les Français. Leur chef fut entraîné; mais, ainsi qu'il l'avait prévu, Du Guesclin fit volte-face dès qu'il les vit en plaine, et tout ce qui se trouvait là de combattants fut tué ou fait prisonnier. Le captal fut de ce nombre.

Les bannerets étaient ou chevaliers ou écuyers; mais le titre de chevalier n'était pas héréditaire, et, si parmi les vassaux du banneret se trouvaient des chevaliers bacheliers, la subordination féodale qui faisait marcher ceux-ci sous la bannière des écuyers bannerets ne portait aucune atteinte à la prééminence de leur dignité personnelle; car aux chevaliers seuls appartenait le titre de *monseigneur* (2), les *éperons dorés*, les *habits de velours* et les *fourrures les plus précieuses*. Leur armure seule établissait d'une manière frappante la distinction qu'ils ne devaient qu'à leur bravoure éprouvée et à d'éclatantes actions.

(1) Charles V venait de monter sur le trône.

(2) Ce titre de monseigneur, attaché à la dignité de chevalier, était reconnu et employé par les rois eux-mêmes envers les chevaliers. Froissart, que nous avons eu souvent occasion de citer, raconte à ce sujet qu'Édouard III, roi d'Angleterre, ayant fait prisonnier, dans un combat livré près de Calais, le chevalier Eustache de Ribeaumont, le fit souper à sa table, ainsi que d'autres chevaliers qui avaient été pris dans la même journée. « Messire Eustache, lui dit-il, « vous êtes le chevalier du monde que je visse oncques plus vaillamment assaillir ses ennemis, « ni son corps défendre; ni ne me trouvai oncques en bataille où je visse qui me donnât tant « d'affaires corps à corps, que vous avez hui fait. Si vous en donne le prix. » Adonc prit le roi son chapelet (espèce de bonnet ou chaperon) qu'il portait sur son chef, qui était bon et riche, le mit sur le chef de monseigneur Eustache, et lui dit : « Monseigneur Eustache, je vous donne « ce chapelet pour le mieux combattant du la journée de ceux du dedans et du dehors, et vous « prie que vous le portiez cette année pour l'amour de moi. Si dites partout là où vous irez que « je le vous ai donné; si vous quitte votre prison, et vous en pouvez partir demain, s'il vous « plaît. »

Ce n'est guère qu'au règne de Philippe-Auguste que les écrivains ont commencé à parler de l'institution des chevaliers bannerets; mais il est difficile de déterminer l'époque précise où ces différents ordres de milice, les chevaliers bannerets, les chevaliers bacheliers et les écuyers, furent réglés hiérarchiquement. Daniel pense que les différents ordres furent institués dans les tournois et dans les temps où l'on fit des règlements pour les tournois.

Quoi qu'il en soit, cette institution militaire ne dura que jusqu'au règne de Charles VII. La création des francs-archers et l'organisation permanente et régulière de l'armée française renversèrent la hiérarchie des grades inféodés et firent abolir l'usage des bannières.

Il nous reste encore, pour compléter cet aperçu sur les ordres des chevaliers, à parler des écuyers (1) qui étaient à leur suite.

Les écuyers dans l'origine étaient des hommes de guerre armés de l'écu et du javelot; on les appelait en latin *scutarii, scutiferi, armigeri.*

Le titre d'écuyer de France provenait de la qualité du fief ou du service que les gentilshommes faisaient auprès des chevaliers.

Dans les combats ils étaient auprès de lui, tenaient son cheval de bataille ou ses armes jusqu'à ce qu'il voulût combattre : c'est de là que leur vient le nom d'*armigeri*, et ils veillaient également sur les prisonniers que les chevaliers faisaient dans les combats. Dans la hiérarchie sociale, et quelle que fût la naissance des écuyers, ils étaient tenus à certaines déférences, à certains devoirs envers les chevaliers; ils ne s'asseyaient pas à la même table, et dans les cérémonies ils occupaient des siéges plus bas et plus écartés. Ils n'avaient pas le droit de porter les mêmes armes défensives que les chevaliers, et, bien que la prouesse ne leur fût pas interdite, il arrivait des circonstances où il leur était défendu par les préjugés de tirer l'épée, même pour sauver la vie des chevaliers. Un écuyer qui frappait un chevalier hors le cas de légitime défense était condamné à avoir le poing coupé (2).

Nous avons vu sous le règne de Charlemagne les armures ou cataphractes prendre un grand développement. Cette manie alla toujours en augmentant jusqu'à la fin du moyen âge, bien que depuis longtemps déjà l'usage de la poudre à canon et de l'artillerie en eussent démontré l'inutilité, ce qui démontre la fausse direction suivie à cette époque pour arriver aux progrès de l'art militaire.

Les cuirasses dans les premiers temps étaient des cottes de mailles qui couvraient le corps depuis la gorge jusqu'aux cuisses. On y ajouta ensuite des manches en mailles et des chausses de mailles.

Charlemagne, si l'on en croit Daniel, avait des brassards, des cuissards et

(1) En latin *scutifer*, dont la langue romane a fait *escudier*, qui produisit l'espagnol *escudero*, l'italien *scudieri* et l'ancien français *escuier*.

(2) Nous renvoyons aux ouvrages de Daniel, de Lacurne de Sainte-Palaye, de Menard, de Savaron (*Traité de l'Épée française*), de Favin, etc., pour les détails sur les *écuyers* et les *varlets*.

des chausses de mailles. Ceux de sa suite étaient armés de la même manière. Mais bientôt on perfectionna tellement les armures, que les cavaliers devinrent invulnérables par la lance, l'épée et les autres armes à pointe, et qu'il fallut avoir recours aux masses et aux marteaux d'armes pour briser ou fausser les armes. Toute l'adresse des combattants consistait à saisir le défaut de la cuirasse; ce qui était difficile, car le talent des ouvriers s'appliqua surtout à lier solidement les pièces de l'armure, en sorte que la visière du casque devint le seul point vulnérable, mais il était difficile d'y donner malgré l'école du tournoi (1).

Vers la fin du XI[e] siècle, l'armure était tellement perfectionnée, que le guerrier était littéralement enfermé dans un filet de mailles, à ce point que quelques-uns mouraient étouffés sous leurs armures. A la journée de Mons en Puelle, notamment, où la bannière de Saint-Denis fut enlevée, le seigneur Anseau de Chevreuse, porte-oriflamme, périt de cette manière.

Voici deux descriptions de l'armure des chevaliers de ce temps-là; la première est du moine de Noirmoutier qui vivait sous Louis VII. « Quand on fit chevalier Geoffroy, duc de Normandie, on lui amena des chevaux, et on lui apporta des armes; on le revêtit d'une cuirasse incomparable tissue de doubles macles ou mailles de fer que nulle flèche et nulle lance ne pouvait percer : on lui donna des bottes ou chausses de fer faites pareillement de mailles doubles. On lui mit aux pieds des éperons dorés et on lui pendit au cou un bouclier où des lions d'or étaient représentés. On lui mit sur la tête un casque tout brillant de pierres précieuses et si bien forgé qu'il n'y avait point d'épée qui pût le fendre ou le fausser. »

Aussi les blessures que recevaient les combattants n'étaient-elles d'ordinaire que des contusions causées par les coups de massue ou par les coups de sabre qui faussaient leur armure, mais rarement étaient-ils blessés jusqu'au sang.

Rigord, dans son Histoire de Philippe-Auguste, raconte qu'à la bataille de Bouvines, le chevalier Pierre de Mauvoisin saisit par la bride le cheval de l'empereur Othon, et, ne pouvant le tirer à lui du milieu de ses gens qui l'entraî-

(1) L'origine des tournois est toute française; elle remonte aux premiers règnes de la seconde race. Les guerriers se préparaient au combat par ces exercices qu'on nommait *tournois* ou *joutes*. Les tournois, dans le principe, étaient des simulacres de combat et servaient à exercer l'adresse des combattants. Aussi se servait-on d'armes innocentes ou *glaives courtois*, telles que les *épées rebattues*, les *taillures* et *pointes rompues*. Mais dans la suite on imagina des tournois où l'on faisait usage des armes de guerre. Ces sortes de duels étaient appelés *combats à outrance*, et se terminaient souvent par la mort d'un des deux combattants. « Ces jeux sanglants, dit Rocquancourt, existèrent aussi longtemps que la chevalerie, tant la noblesse était empressée de donner des preuves de sa valeur, même avant que la guerre lui en fournît l'occasion. » — Selon Ducange, *tournoi* est un terme général qui comprenait tous les combats qui se faisaient en forme d'exercices, et où plusieurs combattants prenaient part. — Les *joutes* étaient des combats particuliers. — *Rompre une lance* indiquait un combat avec cette arme, car presque toujours les lances étaient rompues. On se servait alors de l'épée ou du poignard, *glaive de merci*, lorsque les combattants désarmés s'étaient pris corps à corps. — On appelait *passe d'armes* une sorte de joute où l'on se proposait, d'une part de défendre, et de l'autre de forcer un pas ou passage.

naient, un autre chevalier français nommé Girard de Troyes porta à ce prince un coup de poignard dans la poitrine, mais il ne put le blesser à cause de l'épaisseur de son armure.

Le même historien rapporte un autre fait de ce genre qui se passa dans la même journée. Renaud de Dammartin, comte de Boulogne, qui combattait dans l'armée d'Othon, fut abattu et pris sous son cheval : « Un fort garçon ap« pelé Commote, dit-il, lui ôta son casque et le blessa au visage; il voulut « alors lui enfoncer son poignard dans le ventre, mais les bottes du comte « étaient tellement attachées et unies aux pièces de sa cuirasse, qu'il lui fut « impossible de trouver un endroit pour le percer. »

La deuxième description du costume de cette époque est du président Fauchet. « Quant aux hommes de cheval, ils chaussaient des chausses de mailles, des éperons à molettes aussi larges que la paume de la main, car c'est un vieux mot que le chevalier commence à s'armer par les chausses; puis endossaient un gobisson... c'était un vêtement long jusque sur cuisses et contrepointé... Dessus ce gobesson ils avaient une chemise de mailles, longue jusqu'au-dessous des genoux, appelée aubert ou haubert, du mot *albus*..., pour ce que les mailles de fer bien polies, fourbies et reluisantes, en semblaient plus blanches. A ces chemises étaient cousues les chausses... Un capuchon ou coiffe, aussi de mailles, y tenait pour mettre la tête dedans; lequel capuchon se rejetait derrière, après que le chevalier s'était ôté le beaulme et quand il voulait se rafraîchir sans ôter tout son harnois... Le haubert ceint d'une ceinture en large courroie... Et pour la dernière *arme* défensive, un elme ou heaulme fait de plusieurs pièces de fer élevées en pointe, et lequel couvrait la tête, le visage et le chignon du cou avec la visière et ventaille, lesquels se pouvaient baisser et lever pour prendre vent; et ce néanmoins fort pesant, et si mal aisé que quelquefois un coup de lance bien asséné au nazal, ventaille ou visière, tournait le devant derrière... Depuis, quand les heaulmes ont mieux représenté la tête d'un homme, ils furent nommés bourguignotes, armets, salades ou cétates. »

Voici donc ce qui couvrait un chevalier cuirassier : 1° un vêtement de corps; 2° un plastron de fer ou d'acier battu; 3° le gobesson ou gambesson, pourpoint fort long en cuir, bourré de laine, d'étoupes ou de crin; 4° la cotte de mailles de fer double; 5° la cotte d'armes, souvent de drap d'or, d'argent ou de fourrures précieuses, et chargée d'armoiries et d'emblèmes.

Cachés sous une telle armure, les chefs ne pouvaient être reconnus de leurs propres vassaux. Cet inconvénient était devenu très-grave quand les guerriers de toutes les nations de l'Europe marchèrent réunis sous l'étendard de la croix : de là l'origine des armoiries. On commença d'abord à distinguer les nations par des couleurs, puis chaque chef en particulier par des figures permanentes; car de tout temps on avait peint des emblèmes de fantaisie sur les armes et sur les drapeaux.

Le cimier fut un des premiers signes de ralliement dont on se servit dans les combats. Les rois mettaient une couronne sur leur casque en cimier. Ces orne-

ments se nommaient, en terme de blason, le vol (1). Les boucliers, les rondelles, les targes, l'écu et même le caparaçon du cheval servirent à tracer les emblèmes. Mezerai, qui fait dater l'origine des armoiries de l'époque des croisades, dit : « Ceux qui revenaient de la croisade ne manquaient pas de se faire grand honneur de cette expédition, et, pour en réveiller perpétuellement le souvenir, ils plaçaient les bannières sous lesquelles ils avaient combattu dans les endroits les plus apparents de leurs châteaux, comme des monuments de gloire. Les familles, en s'alliant, se communiquaient ces signes d'illustration, et les fondaient les uns dans les autres. Les dames brodaient sur les meubles, sur leurs habits, sur ceux de leurs époux; les demoiselles sur ceux des chevaliers; les guerriers les faisaient peindre sur leurs écus; mais, comme les étendards entiers n'auraient pas pu tenir dans de petits espaces, on abrégeait, pour ainsi dire, la représentation des hauts faits qu'ils devaient retracer à la mémoire. Au lieu du pont que le chevalier avait défendu, on mettait une arche; au lieu de la tour, on mettait un créneau; un heaume, au lieu de l'armure complète qu'il avait enlevée à un ennemi. Le fond de l'écusson était ordinairement la couleur de la bannière primitive, et les domestiques s'en montraient chamarrés dans les cérémonies. Ainsi on peut dire que le blason a été, dans le principe, une espèce de langue qui faisait reconnaître les droits à l'estime publique, et les alliances. »

L'usage du haubert dura longtemps, ainsi que la maille. Ce n'est que vers la fin du xv[e] siècle qu'on y substitua l'armure de pur fer. Cette nouvelle armure permit d'abandonner le gambesson d'une chaleur insoutenable et le plastron qui fatiguait la poitrine.

M. Carion Nisas explique ainsi ce changement : « La grande révolution mili-
« taire, l'usage des armes à feu, a produit en peu de temps l'effet successif de
« faire renforcer les armes défensives et de les faire abandonner tout à fait.
« Le haubert prêtait sous la balle et ne pouvait préserver des effets de l'arque-
« buse. Le gendarme se couvrit de fer battu de la tête aux pieds comme il
« l'était de mailles. »

L'armure de fer fut alors composée : 1° du casque; 2° du hausse-col; 3° de la cuirasse; 4° des espaulières; 5° des brassals; 6° des gantelets; 7° des tassettes; 8° des cuissards; 9° des grèves ou armures des jambes; 10° des genouillères.

Cette nouvelle armure ne fut pas moins solide; car, s'il faut en croire le récit que Philippe de Commines fait de la bataille de Fornoue, les écuyers et les valets étaient armés de haches à fendre le bois pour briser les armures des ennemis. « Nous avions, dit l'écrivain, grande sequelle de valets qui tous estoient à l'en-
« viron des hommes d'armes italiens et en tuèrent. Presque tous les valets

(1) Dans la relation de la bataille d'Azincourt, on raconte que le duc d'Alençon, voyant la bataille perdue, se mit à la tête d'une troupe de gendarmes, hommes déterminés, se fit jour à travers les rangs anglais, et pénétra jusqu'au lieu où était le roi d'Angleterre. Là, il abattit le duc d'York aux pieds du monarque anglais, et lui déchargea à lui-même un si grand coup de sabre sur la tête, qu'il lui fit sauter une partie de la couronne qu'il avait en cimier sur son heaume. Après cet exploit, le duc d'Alençon fut tué.

« avoient des haches à couper du bois, dont ils coupèrent les visières des armes « et leur en donnoient de grands coups sur la teste; car bien mal aisez étoit « à tuer, tant estoient fort armés; et n'en vit tuer nul où il n'y eût trois ou « quatre hommes à l'environ. »

Une observation plus significative encore de la force des armures, c'est qu'à la bataille de Castracaro, où l'aile droite fut renversée et où l'on combattit une demi-journée avec de prodigieux efforts, il n'y eut pas un seul homme de tué, et qu'à la fameuse bataille d'Anghiari, un seul cavalier périt, encore est-ce en tombant de cheval.

Froissart raconte aussi qu'au combat livré près de Calais, ce même Eustache de Ribeaumont que nous avons vu traité avec tant de courtoisie par Édouard III, se battit corps à corps avec le roi d'Angleterre, sans le connaître, lui déchargea de si terribles coups qu'il l'abattit deux fois à genoux sans lui fausser ses armes. Aussi dans les combats cherchait-on à tuer d'abord les chevaux pour renverser les cavaliers qu'on assommait ensuite à coups de pierre ou à coups de massue, comme on le ferait pour une tortue.

L'armure de fer s'est conservée en France jusque sous le règne de Louis XIII. L'on voit encore au garde-meuble l'armure complète de Louis XIV, et en particulier son casque ou pot de fer qu'il mettait lorsqu'il allait à la tranchée. Il est très-pesant, et d'une si bonne trempe, qu'ayant été mis à l'épreuve d'une carabine rayée, la balle ne fit que l'effleurer et n'y laissa qu'une légère marque qu'on y a conservée. Toutefois la cavalerie légère dont il est parlé dans nos histoires n'était pas si chargée, au dire de Daniel. Elle n'avait que la cuirasse, le pot de fer, ou un casque moins pesant en tête (1).

Les chevaux des gens de guerre, de la conservation desquels dépendait souvent la vie de leur maître, furent aussi l'objet de précautions. On les couvrit *d'armes défensives*. Ces armes s'appelaient bardes; de là l'expression : un cheval bardé. Les couvertures des chevaux furent d'abord faites de mailles de fer qui les cachaient presque complétement; mais bientôt on se contenta de leur garnir la tête et la poitrine de lames de fer, et les flancs de cuir bouilli.

Une ordonnance de Henri II prouve qu'en 1549, les chevaux étaient encore bardés. Cette ordonnance porte : « Ledit homme d'armes entretiendra quatre « chevaux : deux de service pour la guerre, dont l'un aura le devant de bardes « avec le chamfrain (2) et les *flançois* (3).

Indépendamment des milices des communes et des grandes compagnies et bandes d'aventuriers, il existait encore avant le règne de Charles VII d'autres corps de troupes moins connus et qui formaient l'infanterie de cette époque, tels que les *servientes*, les *clientes*, les *satellites*, les *ribaldi*, les *pequiquini*, etc. Nous allons parler d'abord de ces derniers corps.

(1) Nous reviendrons sur ce sujet en faisant l'historique des armes de cavalerie légère.

(2) Le chamfrain était une espèce de masque en métal ou en cuir bouilli qui couvrait la tête par devant. Il servait à préserver le cheval contre la lance et le pistolet.

(3) Le flançois était cette partie de l'armement qui couvrait les flancs du cheval.

Le mot de *servientes* ou sergents s'appliquait à tous les hommes d'armes qui n'étaient pas chevaliers, en d'autres termes ce mot signifiait *serviteurs*. Il y avait trois sortes de sergents : les premiers étaient des gentilshommes riches et avec suite, et qui, n'exerçant point ou ne voulant point exercer les fonctions d'écuyers, formaient un corps à part dans l'armée. Ils servaient à cheval. On donnait à leurs fiefs le nom de *sergentises* ou *sergenteries*. Les deuxièmes étaient également des gentilshommes, mais pauvres et sans suite. Enfin les troisièmes étaient des hommes du peuple, les soldats des communes nouvellement affranchies, ceux qui devaient bientôt former les véritables troupes de la France. En effet, le rôle de 1253 porte, dans un de ses titres, que les communes avaient envoyé des *sergents de pied*, savoir : Laon, 300; Bruyères, 100; Soissons, 200; Saint-Quentin, 300.

Il y avait encore d'autres sergents qu'on appelait les *sergents d'armes*, *servientes armorum*, qui appartenaient à la garde militaire des rois (1).

Selon plusieurs historiens, Philippe-Auguste aurait constitué, sous le nom de *servientes armorum* (sergents d'armes), une corps spécial destiné à le préserver du poignard des émissaires du Vieux de la Montagne, plus connu sous le nom de *roi des assassins* (2). C'est pendant son séjour en Palestine que le

(1) De Gaigne, dans son *Dictionnaire militaire*, parle des premières gardes de nos rois, et, d'après les historiens anciens, en fait remonter l'origine à Gontran, roi de la France bourguignonne et l'un des descendants de Clovis. Ces gardes avaient le nom de *custodes* ou d'*ostiarii* (portiers) : c'étaient plutôt des huissiers que des hommes d'armes. Les fonctions de ces gardes durent être bien obscures sous les souverains des deux premières dynasties, car il en est à peine fait mention dans quelques écrivains. On est même fondé à croire qu'ils ne suivaient pas le roi dans les expéditions militaires. Ce n'est donc que sous le règne de Philippe-Auguste que nous commençons à trouver une véritable garde royale, une garde militaire, composée d'hommes d'élite.

(2) Ce souverain d'une petite contrée, qu'on place dans les montagnes de la Syrie, mettait les rois de l'Europe et de l'Asie à contribution. Il leur envoyait des soldats leur demander des présents ou une somme d'argent arbitrairement fixée; s'ils refusaient, ces fanatiques les menaçaient de mort, et il fallait prendre bien des précautions pour échapper à leur zèle sanguinaire. On sait comment Édouard Ier, roi d'Angleterre, faillit périr sous leurs coups. Ce jeune prince, qui s'était fait en Afrique une grande réputation, venait de passer en Asie. Un des séides du Vieux de la Montagne entreprit d'arrêter ce héros au milieu de sa course. De fausses négociations dans lesquelles il s'était fait employer lui avaient procuré un accès facile auprès de lui. S'étant un jour introduit dans sa chambre, en plein midi, et l'ayant trouvé endormi tout habillé sur son lit, il tira sa dague pour le percer. Le prince s'éveille, veut parer le coup, reçoit dans le bras une blessure profonde, renverse son assassin d'un grand coup de pied, s'élance sur lui, arrache sa dague, et lui en perce le cœur. Les domestiques du prince, accourus au bruit, se jettent sur l'assassin, et d'un coup d'escabeau lui font voler la cervelle. Cependant la dague était empoisonnée: la gangrène, qui parut à la plaie du prince, fit craindre pour sa vie. La pureté de son sang et l'habileté du chirurgien le sauvèrent.

M. Augustin Thierry raconte ainsi la création du corps des sergents d'armes : « Une fois qu'il venait (Philippe-Auguste) d'arriver au château de Pontoise, pour s'y divertir, on le vit tout à coup prendre un air soucieux, et retourner en toute hâte vers Paris. Il réunit aussitôt ses barons, et leur montra des lettres venues, à ce qu'il assurait, d'outre-mer, et dans lesquelles on l'avertissait de prendre garde à lui, parce que le roi d'Angleterre avait envoyé de l'Orient des *has-*

roi de France se serait ainsi entouré d'hommes dévoués, choisis parmi les plus nobles seigneurs de son armée. « Quand ledit roi ouït les nouvelles, dit une « ancienne chronique, il se douta fortement et prit conseil de se bien garder; « il élut sergent à maces, qui nuit et jour étoient autour de lui. »

Le nombre des sergents d'armes fut de deux cents. Ils faisaient leur service armés de pied en cap. Ils portaient le cabasset ou casque léger et la cuirasse, comme la cavalerie légère; ils étaient armés de la masse d'armes et quelquefois de la lance, ce qui donne à présumer que, s'ils faisaient leur service à pied dans les palais, ils montaient à cheval pour accompagner le roi dans les combats.

Le corps des sergents d'armes jouissait de grands priviléges (1); mais il paraît, du reste, qu'il les justifiait par son courage et son dévouement. Les ser-

sassis ou *assassins* pour le tuer. C'était le nom, alors tout nouveau, dans la langue européenne, par lequel on désignait les mahométans fanatiques de religion et de patriotisme, qui croyaient gagner le paradis en tuant, par surprise, les ennemis de leur foi. On croyait généralement qu'il existait dans les défilés du mont Liban une tribu entière de ces enthousiastes, soumise à un chef appelé le *Vieux de la Montagne*, et que les vassaux de ce personnage mystérieux, à son premier signal, couraient joyeusement à la mort. (Le nom de *vieux*, donné par les croisés au chef de la tribu des *assassins*, est la traduction du mot *scheik*, qui en arabe signifie un homme d'âge et un chef de tribu.) Le nom de *haschischi*, par lequel on les désignait en langue arabe provenait de celui d'une plante enivrante dont ils faisaient un fréquent usage pour s'exalter ou pour s'étourdir.

« On conçoit que le nom de ces hommes qui poignardaient à l'improviste, frappaient les généraux d'armée au milieu de leurs soldats, et mouraient en riant, pourvu qu'ils n'eussent pas manqué leur coup, devait inspirer une grande terreur aux croisés et aux pèlerins de l'Occident. Ils rapportaient un souvenir si vif de l'effroi qu'ils avaient ressenti au seul mot d'*assassin*, que ce mot passa bientôt dans toutes les bouches, et que les contes d'assassinat les plus absurdes purent trouver aisément en Europe des gens disposés à y croire. Cette disposition existait, à ce qu'il paraît, en France, lorsque le roi Philippe assembla ses barons en parlement, à Paris. Nul d'entre eux n'exprima de doute sur le péril du roi, qui alors entoura sa personne de précautions extraordinaires. « Contre la coutume de ses aïeux, disent les contemporains, il ne marcha « plus qu'entouré de gens d'armes, et institua, pour plus grande sécurité, des gardes de son « corps, choisis parmi les gens qui lui étaient le plus dévoués, et armés de grandes masses de « fer ou de cuivre. On dit que certaines personnes, qui, usant de la familiarité accoutumée, « s'approchèrent de lui par mégarde, coururent le danger de la vie. » Cette nouveauté royale étonna beaucoup de gens et leur déplut singulièrement. Le mauvais effet produit par l'institution de ces gardes du corps (appelés *servientes armorum*) obligea le roi à convoquer de nouveau ses barons. Il renouvela devant eux ses premières imputations contre le roi d'Angleterre, assurant que c'était lui qui avait fait tuer en plein jour le marquis de Montferrat par les assassins qu'il tenait à sa solde. L'assemblée opina que tout ce que le roi jugeait à propos de faire pour sa sûreté personnelle était bon et convenable, et les gardes du corps furent maintenus. L'institution s'est conservée bien des siècles après qu'on eut cessé de croire en France au pouvoir mystérieux du Vieux de la Montagne. »

(1) Ainsi ils ne pouvaient être jugés que par le roi ou par le connétable, et leur emploi ne cessait point à la mort du roi, comme celui de beaucoup d'autres officiers. C'est parmi les sergents d'armes que les souverains choisissaient les gouverneurs des châteaux-forts situés sur les frontières. Ils étaient comme tels largement rétribués sur les bailliages de ces châteaux. Quand ils n'avaient point de ces gouvernements, c'était le roi qui les payait.

gents d'armes s'étaient couverts de gloire sous les murs de Ptolémaïs. A Bouvines, chargés de la défense du pont, ils s'acquittèrent de cette mission avec un tel succès, que saint Louis fonda l'église de Sainte-Catherine à Paris, pour rappeler leur victoire. Ce furent les sergents d'armes qui, dans la même journée, arrachèrent à une mort certaine le roi Philippe-Auguste, renversé au pied des chevaux par Renaud de Boulogne, et déjà blessé à la gorge.

La garde des sergents d'armes, depuis Philippe-Auguste jusqu'à Charles VII, est la seule dont il soit clairement question dans l'histoire.

Les *clientes* étaient des gentilshommes qui servaient sous la bannière d'un seigneur banneret. On nommait aussi *clients* des guerriers chargés de la défense des fiefs ecclésiastiques.

Les *satellites* étaient une autre espèce de troupe composée d'hommes du peuple. Les historiographes de Philippe-Auguste racontent qu'à la même journée de Bouvines, Guerin, évêque de Beauvais, après avoir rangé l'armée en bataille, se mit à la tête des satellites à cheval, et commença l'attaque. La charge fut si vigoureuse, que les chevaliers flamands furent mis en pleine déroute. Ce qui prouve que ces satellites à cheval étaient des plébéiens, c'est que, selon Rigord, « les chevaliers flamands, indignés de ce qu'on les faisait charger par des sa« tellites et non point par des chevaliers, ne daignèrent pas faire un pas au« devant d'eux, et les attendirent bravement. » L'auteur de la *Philippide*, qui rapporte le même fait, dit que, si les chevaliers flamands refusèrent d'avancer, c'est qu'ils craignaient d'être battus par des gens de basse extraction, par ces robustes enfants du peuple, *robustis satellitibus, plæbisque alumnis superari.*

Quoi qu'il en soit, les satellites décidèrent en grande partie du succès de la journée, en se précipitant résolûment sur les rangs de la cavalerie ennemie. Ils prouvèrent ainsi aux nobles chevaliers de la Flandre que le courage et la valeur sont également le partage des hommes du peuple. Il fallait, du reste, que Philippe-Auguste les eût jugés, lui aussi, braves et vigoureux pour leur donner une telle mission.

Les satellites combattaient également à pied et à cheval; *nec minus pugnabant sine equis quam in equis.* Il paraît même qu'ils combattaient presque toujours à pied. Voici un fait qui le prouve clairement : Philippe-Auguste, marchant au secours de la ville de Gisors, n'était escorté que de *trois cents satellites à pied* et de quelques gendarmes (sergents d'armes), lorsqu'il fut attaqué à l'improviste à Courcelles par l'armée de Richard-Cœur-de-Lion, roi d'Angleterre. *La partie n'est point égale, fuyons, sire,* lui dit Mauvoisin, *et rentrons dans Mantes. — Moi,* dit Philippe, *que je rentre et que je fuie devant mon vassal! Non, on ne me reprochera jamais une telle lâcheté.* Et se tournant vers ses satellites, il leur adresse ces énergiques paroles : *Qui veut vivre ou mourir avec moi me suive.* Il dit, et les satellites se jettent à sa suite au milieu des bataillons anglais, les renversent et se fraient un chemin sur leurs corps. Cependant le pont de Gisors se rompt sous les pieds des chevaux des gendarmes qui escortaient le roi. Il tombe dans l'Epte, rivière peu large, mais profonde, et, échappé miraculeusement à la mort, la traverse à la nage, à la vue des

ennemis. Malheureusement la rupture du pont coûta la vie à vingt gendarmes ou gentilshommes à cheval, et la liberté à plus de cent satellites qui furent pris de l'autre côté de la rivière.

Henri II, roi d'Angleterre, et Richard Cœur-de-Lion, son fils, avaient établi un camp près de Mantes. Un chevalier français s'engagea à forcer les Anglais à la retraite. Il choisit une troupe d'hommes résolus, ne doutant de rien : *Agmen inerme*, dit l'auteur de la *Philippide*.

Qui nunquam dubitant in quivis ire pericla (1);

et, se précipitant brusquement au milieu du camp ennemi, il y cause un tel désordre, que le roi et son fils ne purent résister, avec une armée, à cette poignée d'hommes, et prirent la fuite, sans avoir même rallié leurs troupes.

Ce chevalier se nommait Guillaume Des Barres (2) : on l'avait surnommé l'*Achille français*, et les soldats qu'il avait choisis pour ce coup de main hardi s'appelaient *les ribauds*, *Ribaldi*. C'est là que pour la première fois il est fait mention de cette troupe. Les ribauds étaient les meilleurs soldats de l'infanterie. Hommes déterminés, prêts à tout et ne marchandant jamais avec le danger, ils s'étaient fait dans les armées, à cette époque, une telle réputation de bravoure, qu'on les employait dans toutes les circonstances difficiles.

Dans les siéges, ils remplissaient l'office de nos grenadiers, et montaient toujours les premiers à l'assaut. Presque toutes les villes prises à cette époque le furent par les ribauds. Dans les batailles, ils se jetaient en enfants perdus au plus fort de la mêlée, et avaient toujours une action décisive sur le résultat.

(1) *Agmen inerme* signifie ici hommes ayant seulement des armes défensives, armés à la légère.

(2) Quelque temps après l'affaire de Mantes, Philippe-Auguste, se trouvant à Messine en même temps que Richard-Cœur-de-Lion, lors de l'expédition de la Terre-Sainte, une espèce de lutte s'engagea entre un seigneur français et le roi d'Angleterre; voici à quelle occasion : Richard-Cœur-de-Lion avait coutume de venir s'exercer hors de la ville à des jeux militaires avec des officiers, tant anglais que français. Un paysan conduisant un âne chargé de cannes vint à passer un jour. Chacun en prit une. Le roi, ainsi armé, attaque un chevalier français, réputé le plus brave, le plus fort, le plus adroit à tous les exercices du cavalier. Ils brisent d'abord leurs cannes l'un contre l'autre en guise de lances. Le coup porté par le chevalier français déchire l'habit du roi et peut-être le blesse. Le roi irrité pousse son cheval contre son adversaire pour le désarçonner; celui-ci s'affermit sur l'étrier. Le roi redouble; sa selle tourne : il saute sur un autre cheval, et pousse au chevalier avec plus d'ardeur encore, et toujours sans succès. Le comte de Leicester veut aider le roi : « *Qu'on me laisse faire*, dit Richard, *et que personne ne se mêle de ce combat*. » Il se fait un point d'honneur de renverser l'officier français, qui s'en fait un de ne point céder, et qui demeure inébranlable. Le roi enfin, ne pouvant plus contenir sa colère et craignant de s'emporter à quelque violence : « Retirez-vous, dit-il, et ne paraissez jamais devant moi. » Le chevalier français, qui avait résisté au chevalier, se retira dès que celui-ci parla au roi. Cet officier, c'était Des Barres, le chef intrépide des ribauds.

Mézerai pense que c'est par ressentiment de l'échec de Mantes que Richard lutta avec tant d'acharnement contre Des Barres. Toutefois on doit dire que celui-ci, ayant été fait prisonnier quelque temps avant cette dernière affaire, avait été renvoyé sans rançon par le roi d'Angleterre.

Rigord raconte qu'en 1189, Philippe-Auguste, ayant passé à gué la rivière de la Loire avec son armée, auprès de Tours, s'approcha des murailles de la ville pour la reconnaître. Pendant qu'il en faisait le tour, ajoute l'écrivain, « les « ribauds, qui dans les attaques des places étaient d'ordinaire à la tête des « assauts, insultèrent la muraille, y présentèrent l'escalade et l'emportèrent. » En sorte que, lorsque le roi se présenta devant les portes de la ville, il les trouva ouvertes et la *besogne faite*.

Pierre du Vau Cernay, en parlant de cette guerre inique qu'on nomme les croisades des Albigeois, raconte que la ville de Béziers fut prise d'assaut par les ribauds, qui escaladèrent les remparts avec une audace inouïe. Au moment de monter à la brèche, ces soldats dont le pillage était la seule solde, et qu'on représente comme gens de sac et de corde, furent pris d'un scrupule qui prouve que, malgré les mœurs du temps, il y eut toujours de l'humanité dans nos armées. Ils hésitèrent à exécuter les ordres impitoyables qu'ils avaient reçus et qui frappaient une ville tout entière d'un arrêt de destruction.

En conséquence, ils envoyèrent quelques-uns d'entre eux à l'abbé de Cîteaux, chef du conseil de l'armée des croisés, pour lui demander comment il leur serait possible de distinguer les catholiques pour les sauver. *Tuez tout*, répondit l'abbé, homme violent et absolu, *Dieu connaîtra ceux qui sont à lui.*

« Mais, dit Daniel, dans la suite ils se décrièrent tellement par leur mauvaise vie, par leurs violences et leurs débordements, que leur nom devint infâme, et que déjà, du temps de saint Louis, il était regardé comme une insulte. » De nos jours encore, le mot de *ribaud* est une épithète injurieuse.

Le même écrivain parle de la charge d'un officier qui suivait la cour et l'armée et qu'on nommait le roi des ribauds. Suivant Dulaure, il se tenait à la porte du palais et n'y laissait entrer que ceux qui en avaient le droit; il jugeait les crimes commis dans l'enceinte du séjour du roi, et mettait ses propres jugements à exécution. Dans la suite, dit cet écrivain, son emploi se borna à celui de bourreau.

Une ordonnance de Philippe III, dit le hardi, portant la date du 23 février 1280, fixe le traitement du roi des ribauds à *six deniers de gages, et une provende et quarante sols pour robe et un valet à gages.*

Voici ce qu'on trouve dans un ouvrage intitulé *la Somme rurale* au sujet de cet étrange officier : « Le roi des ribauds, si se fait, toutefois que le roi va en « ost et en chevauchée, appeler l'exécuteur des sentences et commandements « des maréchaux et de leurs prévots. Le roi des ribauds a de son droit, à cause « de son office, connaissance sur tous jeux de dez, berlans et d'autres qui se « font en ost et chevauchée du roi; *item* sur les logis des bourdeaux et des « femmes bourdelières, doit avoir deux sols la semaine; *item* à l'exécution des « crimes, de son droit, les vêtements des exécutés par justice criminelle. »

Du Tiller ajoute aux prérogatives de ce roi celle-ci : « Les filles publiques « qui suivaient la cour étaient tenues de faire pendant tout le mois de mai le « lit du roi des ribauds. »

Ainsi le roi des ribauds gardait les portes du palais, était bourreau, parta-

geait les dépouilles des condamnés, avait l'inspection et la police des jeux de hasard, des maisons de prostitution et de filles publiques. — Suivant du Cange, il percevait une contribution de cinq sous sur les femmes adultères (1). Il est certain toutefois que l'officier chargé de ces fonctions avait quelque juridiction de police sur les mauvais lieux que fréquentaient souvent les ribauds, qui, ne portant pas très-loin la délicatesse, changeaient souvent leurs ébats et folâtreries amoureuses en orgies ensanglantées. C'est sans doute par dérision qu'on donna à cet officier le titre de roi des ribauds. Au reste, cette qualification de roi n'est pas rare à cette époque; car il y avait le roi des armes, le roi des merciers, le roi des archers et des arbalétriers (2).

Il y avait encore dans les armées de cette période des *piquiquini*, qu'il ne faut pas confondre avec les piquiers, qui existèrent plus tard dans l'infanterie; car la pique n'était pas encore en usage. Les piquiquini, ainsi que les *péteaux* et les *bideaux*, étaient des goujats qui suivaient les armées, des paysans armés de bâtons ou de flèches, des valets, des soldats qui composaient une mauvaise infanterie.

Le costume de ces divers corps d'infanterie consistait en une robe sans manches assez semblable à une cotte d'armes qui allait jusqu'au-dessous des genoux. Ils étaient en outre revêtus d'un jacque de cuir de cerf (3), portaient un chaperon de forme ovale et le gorgerin tout d'une pièce. Dans une ordonnance du temps, on trouve la description suivante du costume des piétons: « Sçavoir en ceux qui sauront tirer l'arc, qu'ils aient arc, trousse, cappe-« line (4), courtelle, hache ou mail de plon, et soient armés de forts jacques

(1) Le bibliophile Jacob et M. de Longuemare ont donné des détails fort curieux sur l'office du roi des ribauds.

(2) La charge du roi des ribauds cessa d'exister de fait sous le règne de Charles VI.

(3) Espèce de justaucorps. Les piétons portaient cet habillement garni de laisches, c'est-à-dire de minces lames ou plaques de fer entre la doublure de l'étoffe ou bien de mailles. Quoique l'uniformité ne se fit pas toujours remarquer parmi les soldats du même corps, il n'en existait pas moins des règlements précis et minutieux. Ainsi le *jacque*, blouse du paysan français, était le vêtement d'ordonnance. L'uniformité était aussi ordonnée pour la coiffure et pour l'armure; mais les règlements faits à ce sujet ne furent jamais suivis qu'à demi. Il en est de même pour ceux qui concernent nos gardes nationales modernes. Un mémoire du temps décrit ainsi minutieusement le costume d'ordonnance du soldat: « Leur fault (aux fantassins) desdits jacques de « trente toiles ou de vingt-cinq, et un cuir de cerf à tout le moins...... Les toiles usées et dé-« liées moyennement sont les meilleures, et doivent être les jacques à quatre quartiers, et fault « que les manches soient fortes comme le corps, réservé le cuir,..... et que l'assiette preigne « près du collet, non pas sur l'os de l'épaule, qui soit large dessoubs l'aisselle et plantureux « dessoubs le bras, assez faulce et large sur les costez bas. Le collet soit comme le demeurant « du jacque, et que le collet ne soit pas trop derrière pour l'amour de la salade (casque). Et « fault que ledit jacque soit cassé devant, et que il ait dessoubz une porte-pièce de la force du « dit jacque. Ainsi sera seür ledit jacque et aisé, moyennant qu'il ait un pourpoint sans man-« ches ne colet de deux toiles seulement, qui n'aura que quatre doys de large sur l'épaule; au « quel pourpoint il attachera ses chausses. Ainsi flottera dedans son jacque et sera à son aise; « car on ne vit oncques tuer de coups de main, ne de flèches dedans le dit jacque, six hommes. » Il paraît qu'en effet les jacques étaient à l'épreuve des traits.

(4) Casque de fer.

« garnis de laisches, chaînes en mailles, pour couvrir les bras, qu'ils soient « armés de jacques, cappelines, haches ou bouges, et avec ce ayent *paniers de « tremble* (1) ou autre bois convenable qu'ils pourront trouver, et soient les pa- « niers longs à *couvrir haut et bas*, etc., etc. »

Les armes défensives de l'infanterie étaient donc la cappeline, le jacque et le panier; les armes offensives, l'arc, l'arbalète, la flèche, le poignard, l'épée, la lance (2), l'épieu ou bâton ferré, la hache d'armes, la massue, le maillet et la fronde. Le javelot avait disparu des armées depuis les rois de la première race.

Louis-le-Gros, profitant de la misère des seigneurs que les croisades avaient appauvris, affranchit les communes (3) et créa une milice nationale dont il apprécia bientôt l'importance, et qui devint la condition d'existence de la royauté. C'est par les milices des communes, en effet, que, durant les siècles suivants, l'autorité royale se releva, se soutint, s'affermit, jusqu'à ce que Louis XI d'une part, et le cardinal Richelieu de l'autre, l'eurent agrandie et substituée à la puissance féodale. C'est un point d'histoire démontré par les faits.

Sous les premières races, quarante-trois rois ou fils de rois, reines ou prin-

(1) Boucliers de piétons. On les appela paniers parce qu'au dedans ils étaient creux et faits d'osier. Ils étaient assez longs pour couvrir tout le corps du piéton.

(2) L'usage de ces armes n'était pas général; la lance et l'épée notamment étaient réservées aux seuls gentilshommes et aux hommes de condition libre, et il était défendu aux autres, sous des peines sévères, de s'en servir. Cette défense remontait aux premiers temps de la seconde race. Toutefois, lorsqu'un ennemi menaçait la province ou le manoir du seigneur, le paysan avait le droit de s'armer de la lance ou de l'épée. Lorsque le danger était passé, il suspendait ces armes à sa cheminée jusqu'à ce que, à un nouveau signal d'alarme, il lui fût permis de les reprendre *tout enfumées;* mais il ne pouvait, dans aucun cas, s'en servir pour sa propre défense. — Cette particularité est mentionnée dans un opuscule en vers intitulé *l'Outillement des Vilains :*

Si le convient armer
Pour la terre garder,
Coterel et Haunet,
Massue et Guibet,
Arc et *lance enfumée,*
Qu'il n'ait soin de meslée,
Avec lui ayt couchiée
L'épée enrouilliée,
Puis ayt son viel escu
A la paroy pendu,
A son col doit prendre
Pour la terre défendre.

(3) C'est à un homme du peuple qu'est réellement due l'institution des milices. Cet homme, né et nourri dans l'obscurité d'un cloître, sans famille, et que la pitié des moines de Saint-Denis avait recueilli, releva le trône chancelant, où l'on avait fait asseoir l'héritier présomptif du roi défunt. Cet homme se nommait le bâtard Suger, et le nouveau roi, Louis-le-Gros. Suger, supérieur à son siècle et aux préjugés de son éducation, avait toutes les vertus d'un citoyen et les talents d'un homme d'état. Louis heureusement était fait pour le comprendre. C'est là l'origine de cette révolution qui ne s'est entièrement terminée qu'en 1789.

cesses, ont péri de mort violente; onze fils de rois ont été dégradés solennellement, cinq condamnés à mort sous condition, et, dans cette véridique et déplorable nomenclature, ne sont pas compris un grand nombre d'enfants issus du sang royal, et qu'on appelait alors *seigneurs du lys*. Si l'anarchie féodale eût continué de peser sur la France, le trône, les dynasties, les factions dont les rois n'avaient été que les instruments et les victimes, auraient péri dans une dernière et irréparable catastrophe. La France, envahie par l'étranger, aurait été rayée de la liste des nations. De larges raies noires marqueraient sans doute, à cette heure sur la carte d'Europe, la place de cet ancien royaume. Le nord de l'Espagne aurait peut-être glissé sur notre midi, le drapeau castillan flotterait aux bords de la Gironde, les Germains fouleraient notre bonne Alsace, et les vaisseaux anglais sillonneraient en maîtres nos golfes et nos ports.

Les communes, nous le répétons, ont sauvé et les dynasties et la France, et cependant elles étaient isolées et avaient des coutumes, des lois, des chefs différents. Il y avait des Normands, des Bretons, des Bourguignons, des Provençaux; il n'y avait pas de Français. Cet isolement devait cesser sous Charles VII, par la division de la France en cercles militaires soumis à un chef supérieur.

En attendant, les milices des communes formaient des troupes plus mobiles, plus permanentes et moins turbulentes que les milices féodales. On pouvait les lever en moins de temps et en plus grand nombre pour venir au secours de l'état sans craindre les défections honteuses dont les milices féodales avaient donné plusieurs fois de funestes exemples. Dans les dangers les plus imminents, les milices des communes combattirent toujours pour le drapeau du roi, qui représentait la patrie, tandis que les milices féodales désertèrent souvent ce drapeau pour passer sous celui des ennemis, *craignant plus*, disaient-elles, *l'agrandissement du pouvoir royal que l'envahissement du territoire et les ravages de l'étranger*.

Le nombre de soldats que les villes devaient fournir était marqué dans les chartes de leurs franchises, et il ne dépassait guère quatre ou cinq cents. Le roi convoquait les communes pour le service, comme il convoquait ses vassaux. Quand elles marchaient à l'armée, les milices des communes étaient divisées par paroisses, avaient pour chefs les curés, et pour signes de ralliement les bannières de l'église, qui, selon Daniel, étaient à peu près comme le *labarum* des empereurs romains, c'est-à-dire un drapeau petit et léger attaché à un bâton, lequel, avec la lance où il était suspendu, formait une croix. La milice des communes dura jusqu'au temps de Charles VII.

La convocation générale des milices pour l'état de guerre formait des corps de troupes considérables. Ces corps imposaient non-seulement par leur nombre, mais encore par leur vigueur et leur force physique, aux milices féodales, et surtout aux milices étrangères. Ils maîtrisèrent la violence et la cruauté des seigneurs féodaux; ils protégèrent les cultivateurs et les artisans, le commerce et l'industrie, et commencèrent à former le véritable rempart de la France.

Plusieurs historiens font remonter à cette époque l'origine de l'infanterie

régulière; d'autres voient au contraire, dans la milice des communes affranchies, au commencement du XIIe siècle, la naissance de la garde nationale. Nous sommes de ce dernier avis. En effet, la milice était entretenue et équipée par les communes, et ce n'était que lorsqu'elle sortait de certaines limites territoriales que le roi la soldait, l'habillait et l'armait. Dès que le danger avait disparu, les milices rentraient dans leurs foyers. Il y avait des communes dont la milice ne devait s'éloigner de la ville que d'une distance assez faible pour pouvoir rentrer le même jour. La ville de Rouen jouissait de ce privilége.

Quoi qu'il en soit, les seigneurs virent d'un mauvais œil l'établissement de cette institution nouvelle; ils l'auraient difficilement endurée, si dès lors leur esprit factieux n'avait trouvé dans les croisades un aliment qui leur fît répandre au dehors cette inquiète activité, si funeste au repos de la France.

Ce ne furent pas seulement les seigneurs qui crièrent *anathème* au mot de commune; le haut clergé du moyen âge fut encore plus irrité contre cette institution. « La commune, disait l'abbé de Nogent, ce fougueux apôtre de la féodalité, nom nouveau, nom exécrable, a pour but d'affranchir *les censitaires de tout servage.* » Aussi les nobles, qui sentaient le pouvoir absolu leur échapper, et qui voulaient le ressaisir de vive force, attaquaient-ils souvent les communes. Celles-ci, de leur côté, eurent des hommes d'armes pour défendre leurs priviléges naissants. Ils n'étaient pas bardés de fer comme ceux des seigneurs, ni aguerris par des courses lointaines; mais, simples paysans, paisibles ouvriers, armés pour eux, pour leur sûreté, leur jeune propriété, ils surent faire respecter la commune. La nécessité de se défendre leur avait appris l'art de la guerre. L'histoire a conservé le souvenir de l'héroïsme de ces deux cents paysans qui, renfermés dans le bourg de Longueil, près de Compiègne, résistèrent à une troupe d'Anglais qui était venue les attaquer, et les mirent en fuite. Dès le commencement du combat, celui de ces paysans que ses compagnons avaient élu pour chef ayant été tué, son valet, homme d'une taille énorme et d'une force prodigieuse, le voit tomber, le pleure et le venge. Il prend sa place, saisit une hache, anime ses compagnons, fond sur les Anglais, massacre les uns, repousse les autres, tue celui qui portait le drapeau, et ordonne à l'un des siens d'aller le jeter dans le fossé. Celui-ci revient, et dit qu'un gros d'ennemis lui avait fermé le passage. Le valet, qu'on désigne sous le nom de *le Grand-Ferré* (1), se fait conduire vers le groupe d'Anglais, et, seul avec son guide, il les attaque, passe au milieu d'eux, jette le drapeau dans le fossé, et retourne au combat. Quarante Anglais, dit-on, furent tués de sa main; les autres prirent la fuite. Quelques jours après, les ennemis reviennent en plus grand nombre pour tirer vengeance de cette défaite. Cette fois encore, ils sont repoussés par le courage du pauvre valet de ferme; mais la fatigue, la chaleur et de l'eau froide qu'il but au milieu de cette agitation lui donnèrent une maladie dangereuse qui l'obligea de retourner à son village nommé Rochecour, à quelque distance de Longueil. Les Anglais, croyant avoir enfin trouvé l'occasion

(1) Nom qui paraît ne lui avoir été donné qu'après cette action.

de se défaire d'un si redoutable ennemi, envoyèrent douze des leurs pour le surprendre dans son lit. *Le Grand-Ferré*, averti par sa femme, se lève presque mourant, s'arme de sa hache, trouve des forces dans son courage : « *Lâches!* « leur crie-t-il, *vous venez m'attaquer en traîtres, mais on ne me surprend pas* « *ainsi.* » Il s'appuie contre la muraille, en tue cinq, met les autres en fuite, se remet au lit, demande les sacrements et meurt en chrétien, après avoir combattu en héros. Ceci se passait en 1358.

Cette milice, qui ne sortait pas du cercle tracé par l'ombre du hameau et qui n'était pas soldée, ne saurait être, nous le répétons, considérée comme l'origine de l'infanterie de bataille; mais elle n'en est pas moins le germe de nos armées nationales.

Quoi qu'il en soit, l'infanterie reprit de la force sous le règne de Louis-le-Gros, parce que les communes se multiplièrent. Les hommes de pied devinrent de plus en plus nombreux : à cette époque, leur nombre pouvait être évalué à 40,000 hommes. Les luttes sans cesse renaissantes qu'eut à soutenir Louis VI, les croisades et les longues guerres de Philippe-Auguste et de ses successeurs, firent souvent sortir de leurs foyers les milices des communes. Les chevaliers paladins, couverts d'armures solides et brillantes, regardèrent d'abord avec mépris le pauvre paysan armé de sa *lance enfumée* ou de sa *pique rouillée;* ils ne comprirent pas la force de ces campagnards aux larges épaules, aux bras noirs et aux mains calleuses, quittant le chaume de leur père pour marcher au combat; mais bientôt, quand, dans les plaines lointaines de Mansourah et d'Ascalon, ces mêmes chevaliers n'eurent plus d'autre château que des camps réunis sous l'enseigne de la croix, d'autres gardiens que ces hommes de la glèbe, ils sentirent à leur tour leur faiblesse numérique et individuelle, et ils commencèrent à reconnaître l'importance et la force de ces troupes d'hommes qu'ils trouvaient si méprisables. Quelques siècles plus tard, nous verrons ces mêmes paysans, réveillés par le tocsin de la guerre, quitter aussi la charrue pour courir à la frontière, en 1792, armés encore de *piques rouillées* ou de *lances enfumées*, nu pied la plupart, l'habit déboutonné, la pièce aux genoux; poudreux l'été, boueux l'hiver, marchant par bandes irrégulières. Et l'Europe frissonnera quand elle entendra leur marche, et les régiments prussiens si beaux, si bien alignés, si luisamment armés, trembleront devant ces campagnards aux armes informes et aux bataillons irréguliers, et ces hommes, aux vêtements grossiers, fixeront pendant vingt ans les regards du monde, et referont avec leur sabre la carte d'Europe.

Les milices des communes ont arrosé de leur sang bien des champs de bataille; elles ont combattu à la Tibériade, à Jérusalem, à Acre, à Château-Gaillard, à Bouvines, à Taillebourg, à Fontenay, à Mons-en-Puelle, à Nicée, à Crécy, à Cocherel, à Poitiers, à Rosbecq, etc., etc., partout enfin où la France a porté sa bannière pendant cette période.

Le 27 septembre 1066, le rivage de la mer près de Saint-Valery-sur-Somme présentait un aspect inaccoutumé. Quatre cents navires à grandes voilures et plus d'un millier de bateaux de transport étaient mis en mouvement pour

gagner le large, au bruit des fanfares guerrières, des cris de joie de soixante mille soldats montés sur ces navires et des acclamations d'une immense population qui, du haut des dunes, saluait le départ de cette flotte que Guillaume-le-Bâtard, duc de Normandie, conduisait à la conquête du royaume des Anglo-Saxons. Retenue captive pendant plus d'un mois par les vents contraires, à l'embouchure de la Dive, elle venait enfin de lever l'ancre, à la grande satisfaction des gens de guerre et aventuriers, enfants perdus de l'Europe occidentale, qui étaient accourus de toutes parts sous la bannière de Guillaume, sur la promesse qu'il leur avait faite d'une forte solde et du pillage de l'Angleterre (1).

Et puis il s'était fait beaucoup de bruit autour de cette expédition. La France, la Germanie, les Pays-Bas, voulurent y contribuer; l'Europe entière y envoya des chevaliers. Le souvenir de la conquête d'une partie de l'Italie par les Normands, dont la valeur, selon l'expression du président Hénault, avait donné l'air de la fable à ce moment de l'histoire (2); les talents, la valeur de Guillaume, vainqueur de ces mêmes Normands; les récits merveilleux qu'on faisait du royaume d'Angleterre : tout cela avait enflammé les imaginations. L'esprit guerrier était alors dans toute sa fureur, la chevalerie tournait toutes les têtes, et il ne fallait rien moins que les croisades pour assouvir cette ardeur de gloire. En attendant, l'expédition d'Angleterre réunissait tous les vœux et tous les efforts. Les voisins de Guillaume semblaient avoir oublié leurs intérêts; les

(1) « Il offrit une forte solde et le pillage de l'Angleterre à tout homme robuste qui voudrait le servir de la lance, de l'épée ou de l'arbalète. Il en vint une multitude par toutes les routes, de loin, de près, du nord, du midi, etc. Les uns étaient chevaliers et chefs de guerre, les autres simples piétons et sergents d'armes. Les uns demandaient une solde en argent, les autres seulement le passage et tout le butin qu'ils pourraient faire; plusieurs voulaient des terres chez les Anglais, un domaine, un château, une ville; d'autres, enfin, souhaitaient simplement quelque riche Saxonne en mariage. » (Augustin Thierry.) — Ajoutons que Guillaume promit de faire droit à tous les vœux et à toutes les prétentions, et qu'il tint sa promesse.

(2) Sous le règne de Robert, duc de Normandie, un des principaux seigneurs normands, nommé Drengeot Osmond, avait presque tué, sous les yeux de ce duc, un autre seigneur nommé Guilhaume Repostel, qui s'était vanté d'avoir séduit sa fille. Le meurtrier alla chercher un refuge en Italie, où il obtint des terres du duc de Salerne. Quelques années après, des chevaliers normands, revenant de la Terre-Sainte, abordèrent en Italie au moment où les Sarrasins assiégeaient Salerne. Ils entrent dans la ville et en font lever le siége. On n'ose presque pas redire, après tous les historiens, que ces chevaliers n'étaient que quarante, et que les Sarrasins étaient au nombre de quatre-vingt mille. (Mézerai dit cent dans sa grande histoire; il dit quarante, comme tous les autres écrivains, dans son *Abrégé chronologique*.) On conçoit que la garnison et les habitants secondèrent bien leurs défenseurs; mais ils allaient se rendre, lorsque les chevaliers parurent. Ce furent donc ces quarante Normands qui fixèrent le destin de Salerne. On voit par là quels élèves avaient formés les ducs de Normandie. La générosité de ces guerriers égala leur valeur : ils ne voulurent accepter du duc aucune récompense pour le grand service qu'ils venaient de lui rendre. Revenus dans leur pays, ils n'en publièrent pas moins sa reconnaissance et sa libéralité, ce qui attira en Italie une foule de guerriers normands avides d'aventures. De là ces paladins dont le nom a rempli l'univers, ces fils de Tancrède, ces Guillaume *Fier-à-bras* ou *Bras-de-fer*, ces Drogon, ces Onfroy, ces Robert Guiscard, ces Roger, etc., qui changèrent la face de l'Italie et fondèrent le royaume de Naples et de Sicile.

comtes d'Anjou, de Flandre, etc., dépeuplaient leurs états pour couronner leur ancien ennemi. Le roi de France lui-même, sans concourir directement au succès de l'expédition de son puissant et indocile vassal, permit qu'on fît des levées dans son royaume pour le compte du futur souverain.

On a reproché à Philippe Ier de ne s'être pas opposé à cette entreprise, et de n'avoir pas dit au duc Guillaume : « Les conditions sous lesquelles la Norman- « die a été cédée à vos pères ne pourront être remplies, si vous devenez roi « d'Angleterre. Choisissez donc de l'Angleterre ou de la Normandie. » Il est certain qu'un avis ainsi formulé eût fait réfléchir Guillaume, et qu'il n'eût pas osé attaquer à la fois Harold, roi des Anglo-Saxons, et Philippe, roi de France. Ce reproche nous paraît peu fondé, si l'on veut bien se rappeler que ce souverain était encore mineur et gouverné par les amis du duc de Normandie. Que pouvait-il faire d'ailleurs avec des vassaux rebelles et gagnés secrètement par ce dernier? Et enfin, sans s'occuper de la conduite de ce souverain qui dormit sur le trône et ne se réveilla jamais qu'au bruit des foudres de Rome, ne valut-il pas mieux, pour l'avenir de la France et de la royauté, qu'on laissât ce redoutable voisin mener à bien son entreprise? car, souverain du royaume d'Angleterre, il lui devenait plus difficile de conserver sa puissance sur son riche duché de Normandie.

« Le vaisseau que montait le duc de Normandie marchait en tête, dit l'auteur de l'*Histoire de la conquête de l'Angleterre*, portant au haut de son mât la bannière envoyée par le pape et une croix sur son pavillon. Ses voiles étaient de diverses couleurs, et l'on y voyait peints en plusieurs endroits les trois lions, enseigne de Normandie (1); à la proue était sculptée la figure d'un enfant portant un arc tendu avec la flèche prête à partir. »

Guillaume, en s'éloignant du rivage, dit un dernier adieu à sa bonne terre de Normandie; aussitôt des milliers de voix répondirent à sa voix. C'était le salut qu'échangeaient la France et l'Angleterre au début de ce grand duel qui a duré près de huit siècles presque sans paix ni trève; car si, sanglantes et brisées par cette longue lutte, les deux nations se sont quelquefois reposées près de leurs armes en faisceaux, ces moments de répit ont toujours été courts, et la guerre n'en a pas moins existé. Constante dans sa politique ou plutôt dans sa haine, l'Angleterre a sans cesse poursuivi dans l'ombre l'œuvre commencée au grand jour du champ de bataille, et le plus souvent elle a arraché par des moyens que l'on est convenu d'appeler diplomatiques des avantages qu'elle n'eût sans doute pas obtenus par les armes. A Dieu ne plaise que nous voulions insulter ici à cette vieille, à cette forte race anglaise, qui peut s'enorgueillir, à juste titre, de sa suprématie maritime et de l'influence qu'elle a exercée sur les destinées du monde ! Mais l'histoire est là pour prouver que tous les traités scellés aux armes britanniques ont été funestes à la France bien plus que les batailles les plus désastreuses, et que, dans les diverses phases de

(1) Guillaume, devenu roi d'Angleterre, changea les lions de Normandie pour deux léopards, qu'il fit graver sur l'étendard national. Henri II en ajouta un troisième, le léopard de Guyenne.

cette longue guerre, la justice et la loyauté furent constamment de son côté; que forte de son bon droit, confiante dans la puissance de son épée et dans l'esprit de ses institutions militaires, elle entra presque toujours seule dans une lutte où l'Angleterre engagea successivement et à prix d'or toutes les puissances du continent. Réduite à ses propres forces, la France a plusieurs fois lutté seule contre l'Europe, et presque toujours victorieusement. Elle a résisté aux forces de l'empire, à celles d'Espagne et de la Hollande réunies dans la main de Charles-Quint, auquel l'Angleterre elle-même avait prêté son concours. Elle a abaissé la toute-puissance autrichienne liguée avec l'Angleterre, sous Richelieu. Elle a détruit le prestige de gloire des armées espagnoles à Rocroy. Elle a effacé, à Denain, les souvenirs d'Hochstett, de Ramillies, de Turin, d'Oudenarde et de Malplaquet. Les lances du parti national, sous Charles VII, avaient suffi pour chasser les Anglais du territoire; les baïonnettes de nos volontaires nationaux suffirent pour briser la coalition européenne à Valmy et à Fleurus, et depuis elles ont brillé d'un patriotique éclat, les baïonnettes françaises, à Rivoli, à Neuwied, à Zurich, à Hohenlinden, à Marengo, elles ont ouvert aux aigles de l'empire les portes de Vienne, de Berlin, de Varsovie, de Lisbonne, de Madrid, de Moscou et de Dresde; et si elles se montrèrent un *peu païennes* à Waterloo, pour nous servir de l'expression d'un écrivain moderne, ce ne fut pas du moins contre le culte de la patrie. Soyons donc fiers de nos revers autant que de nos succès; car de tout temps le vent du vieux drapeau a passé sur le front de nos bataillons, l'esprit invisible des héros de nos guerres s'est perpétué dans notre légende héroïque, et le patriotisme a toujours fait en France des triomphateurs ou des martyrs.

« Saintes baïonnettes de la patrie, cette lueur qui plane sur vous, que nul « œil ne peut soutenir, gardez que rien ne l'obscurcisse (1). »

Le père d'Orléans dit que l'Angleterre est plus fière des conquêtes qu'elle fit autrefois en France qu'humiliée de les avoir perdues, et que ses princes se glorifient encore d'avoir porté longtemps le titre de rois de France: loin d'y voir une insulte, la nation française doit y trouver un souvenir glorieux; car ces conquêtes rappellent aussi l'expulsion des Anglais. Quant au titre de roi dont se paraient leurs souverains, il semblerait qu'un traité les a condamnés à porter ce titre, et que l'histoire l'a cloué sur leur front comme une tache ineffaçable de ridicule et de honte. Qu'est-il resté, en effet, de toutes ces conquêtes en France, de ces victoires éclatantes qui avaient un moment ébloui et effrayé l'Europe? Rien!

L'historien Mezerai, en parlant de l'origine de la rivalité des deux nations, fait observer que cette rivalité ne regarde ni les Bretons ni les Saxons, et qu'elle est née des ravages et des succès des Normands. Le souvenir des maux qu'ils avaient faits à la France durant tant d'années, l'aspect des ruines qu'ils avaient laissées sur leur passage, et plus encore la possession de cette riche contrée à laquelle ils avaient donné leur nom: tout cela formait autant de levains

(1) Michelet, *le Peuple.*

de haine qui fermentaient dans le cœur des Français. Toutefois ces sentiments se seraient modifiés et même entièrement effacés avec le temps, si les successeurs de Rollon se fussent contentés de la Neustrie et fussent demeurés les vassaux du roi de France, et déjà même la fusion des deux races commençait à s'opérer; mais, dès que Guillaume-le-Conquérant eut franchi le détroit et se fut emparé, à Hastings, de la couronne du roi Harold, tous ces souvenirs de haine se réveillèrent à la fois dans le cœur des Français. Les habitants de la Normandie eux-mêmes comprirent instinctivement que le roi d'Angleterre ne serait plus pour eux désormais qu'un despote étranger, et moins de cent cinquante ans s'étaient écoulés depuis le départ de Guillaume, que déjà ils considéraient ses successeurs comme leurs plus cruels ennemis (1), et qu'au premier

(1) On aurait dit qu'ils pressentaient les malheurs que les Normands d'outre-Manche devaient attirer sur leurs foyers. En effet, jamais la Normandie n'avait été aussi cruellement dévastée que par Henri V, en 1418, lorsqu'après avoir soumis Cherbourg, Caen, Lisieux, Falaise, Évreux, le Pont-de-l'Arche, etc., il vint assiéger la ville de Rouen, qui, dans cette circonstance, se montra non moins héroïque, non moins sublime que Calais. Ce siége, qui dura six mois, coûta la vie à cinquante mille personnes, qui périrent par la famine, par l'épée ou par la maladie. La valeur des habitants fut si constante, que le monarque anglais, désespérant de les forcer, convertit le siége en blocus. Pendant quatre mois, ses efforts furent inutiles. L'insuccès irritant son caractère cruel et sanguinaire, il fit planter des potences le long de ses lignes, et déclara à la garnison qu'il ferait pendre désormais tous ceux qui tomberaient entre ses mains. Cette menace excita le mépris et enflamma le courage des habitants. Henri V s'était emparé du fort de Sainte-Catherine. La prise de Caudebec le rendit maître de tous les passages de la Seine; et, les fermant de tous côtés, les vivres manquèrent, aussitôt que la navigation fut interrompue. Pour se ménager encore quelques jours de résistance, on mit dehors vingt mille bouches inutiles. Ces malheureuses gens croyaient pouvoir passer à travers le camp anglais, mais ils furent impitoyablement repoussés. La plupart moururent de faim, de froid et de rage, sous les murs de la ville, à la vue des assiégeants, qui ne voulurent point leur livrer passage, et des assiégés, qui ne voulurent point les reprendre. Voilà de ces horreurs que les lois militaires sont forcées d'autoriser. Quelques femmes accouchèrent dans les fossés. Par un mélange bizarre de barbarie et de piété, on enlevait les enfants du haut des murailles dans des corbeilles, et on leur donnait le baptême. Aussitôt après, ils étaient rendus à leurs mères par le même moyen, pour mourir avec elles. La disette était devenue excessive, et l'on ne parlait pas de se rendre. Six Rouennais dévoués trompèrent la vigilance des assiégeants, et se rendirent à Paris, où ils se présentèrent devant Charles VI et le duc de Bourgogne. Ils firent au roi le touchant récit de la situation de la capitale normande, et l'un d'eux, poussant l'ardeur patriotique jusqu'à la témérité, osa dire au roi : « *Très-excellent monarque, il m'est enjoint par les habitants de la ville de Rouen, qui est vôtre, à crier contre vous, et aussi contre vous, duc de Bourgogne, qui avez le gouvernement du roi et de son royaume, le grand Haro, lequel signifie l'oppression qu'ils ont des Anglais, et vous demandent, de par moi, que si, faute de votre secours, il convient qu'ils soient sujets au roi d'Angleterre, vous n'aurez en tout le monde pires ennemis qu'eux; et, s'ils peuvent, ils détruiront vous et votre génération.* » Tel était le zèle de ces généreux citoyens et leur aversion pour les successeurs de leur ancien duc de Normandie. On leur répondit par des promesses, qui restèrent sans exécution. Pendant ce temps, les Rouennais étaient réduits à la plus affreuse nécessité : on se disputait, on s'arrachait les plus vils aliments. La famine, *diva fames*, selon l'expression du poëte de Mantoue, avait tué plus de trente mille personnes. N'ayant donc plus de ressources que dans leur désespoir, ils formèrent la résolution d'attaquer les lignes anglaises, de les percer, de sauver la ville ou de se faire tuer. Dix mille des plus intrépides se dévouèrent pour cette entreprise extrême. Ils choisirent pour leur chef

signal des vigies, plus de trente mille d'entre eux couronnaient les crêtes des rochers pour les défendre contre les Anglais, quand les vagues de l'Océan étaient agitées par leurs vaisseaux. Ce sentiment contribua à rendre plus immédiate l'union des deux peuples. Guillaume, qui avait prévu cela, voulut à son lit de mort que cette province et celle du Maine eussent un souverain particulier, et il nomma le duc Robert. C'était, disait-il, le seul moyen d'y conserver la paix. Peut-être à cette heure suprême entrevoyait-il une partie des maux que son ambition préparait à ses descendants, et supputait-il la somme d'or, de sang et de crimes que coûterait à l'Angleterre ce funeste héritage.

un citoyen nommé Alain Blanchard. Si l'histoire doit s'attacher à garder avec soin le nom des hommes qui l'honorent par leur courage ou leurs vertus civiques, elle doit aussi clouer au pilori d'une infamante immortalité le nom de ceux qui furent traîtres envers leur pays. Un homme se trouva dans cette circonstance, au milieu de cette héroïque population, qui, trahissant les intérêts de son pays et ceux de ses concitoyens, fit savoir au prince étranger le dessein des habitants. Ce traître, cet indigne citoyen, se nommait Guy Le Boutellier. Il était gouverneur de la place. Pendant la nuit et deux heures avant que les dix mille hommes ne sortissent de la ville, Henri V fit scier les traverses qui soutenaient le pont par où la sortie devait s'effectuer. Ce pont était fort long. Deux mille Rouennais cependant parvinrent à passer; mais tout à coup on sentit que le pont s'ébranlait : aussitôt chacun se pousse, se presse pour déboucher; ce mouvement précipité achève de rompre le pont, qui dans sa chute entraîne une partie de la troupe et sépare le reste. Beaucoup de ces braves gens furent tués en tombant dans le fossé, qui était très-profond; le reste rentra dans la ville en frémissant. Les deux mille citoyens qui avaient passé le pont, se voyant perdus sans espérance, voulurent vendre chèrement leur vie : ils s'avancèrent avec résolution vers l'ennemi, qui les attendait en bataille devant ses lignes, se firent tuer jusqu'au dernier avec le courage du plus énergique désespoir. Un moment même, tant ils immolèrent d'Anglais, ils purent espérer d'avoir sauvé Rouen; mais ils furent accablés par le nombre.... Les vaillants citoyens restés dans la ville, transportés de fureur, envoyèrent pour la dernière fois sommer le roi de France de les secourir ou de les tenir dégagés de leur serment. Le duc de Bourgogne promit, au nom de Charles VI, que l'armée française serait rendue sous les murs de Rouen le lendemain des fêtes de Noël. Au jour indiqué, le secours annoncé n'arriva pas, mais on invita les Rouennais à obtenir de l'Angleterre la capitulation la plus avantageuse. On ne pourrait peindre la consternation des habitants quand ils reçurent cette accablante nouvelle. On maudissait le présent, on n'osait envisager l'avenir; mais personne ne prononçait le mot de capitulation. Enfin, après de longs délais, il fallut céder à l'extrême nécessité. Le 13 janvier 1419, on envoya des députés à Henri V, qui, après l'insuccès de la dernière tentative des assiégés, voulut qu'ils se rendissent à discrétion; telle fut du moins la réponse du comte de Warwick, chargé de recevoir les députés : — *Emportez-nous d'assaut*, lui répondirent ceux-ci, *si vous aimez la gloire! Quand vous nous aurez réduits par la famine, croirez-vous nous avoir vaincus? — Rendez-vous à discrétion*, répéta l'inflexible Anglais. Les députés ne répliquèrent rien; ils regardèrent froidement le comte et s'en retournèrent. Outrés de la dureté du roi d'Angleterre, les habitants de Rouen prirent une dernière et plus énergique résolution : ils arrêtèrent dans une assemblée publique qu'on mettrait le feu aux quatre coins de la ville, qu'on saperait quatre-vingts toises de murailles, et que tous ensemble, hommes, femmes et enfants, on sortirait par la brèche, pour s'ouvrir un chemin à travers les rangs des Anglais ou pour s'offrir comme une dernière et plus sublime hécatombe au culte de la patrie. Henri V, instruit de ce redoutable projet, et craignant les effets d'un si héroïque désespoir, s'empressa d'accorder une capitulation honorable. Ajoutons que ce prince viola les clauses de ce traité en permettant à ses soldats le pillage de la ville, et que, plus cruel encore que son aïeul Édouard III devant Calais, il fit périr Alain Blanchard, maire de Rouen, dont le courage et le noble dévouement avait le plus contribué à soutenir l'héroïsme de ses concitoyens!

La rivalité de la France et de l'Angleterre remplit presque entièrement nos annales; il est donc important de bien connaître l'histoire des deux nations dans leurs rapports politiques et militaires, pour apprécier sainement l'esprit des guerres dont nous aurons à parler dans cet ouvrage; car l'Angleterre, nous la retrouverons, comme ennemie, non-seulement sur les champs de bataille de l'Europe, mais encore aux deux extrémités du pôle, en Asie, en Afrique, en Amérique, partout enfin où flottera le drapeau français. Qu'il nous soit donc permis de jeter un coup d'œil rétrospectif sur les principales phases de cette rivalité.

L'histoire la divise en six grandes périodes : la première date des premières années de la conquête d'Angleterre, et va jusqu'à l'extinction de la branche des Capétiens directs. La deuxième date du règne de Philippe de Valois en France, et finit avec le règne de Henri II. La troisième a pour cause les guerres de la religion. Un moment éteinte sous le règne de Henri IV, la guerre recommence avec la rivalité du cardinal de Richelieu et de Buckingham. La quatrième a pour point de départ la ligue d'Augsbourg, et s'arrête à la paix d'Utrecht. La cinquième commence en 1740, et se termine en 1763. La sixième, enfin, prend son origine dans la guerre de l'indépendance américaine et dans la révolution française, et se poursuit sans relâche jusqu'à Waterloo.

Durant la première période, qui embrasse 254 ans, douze souverains régnèrent en France et neuf en Angleterre. La pensée politique de nos rois dans cette première guerre était d'arracher la Normandie à un rival trop puissant; la pensée politique des Anglais était de s'agrandir en France. Louis-le-Gros commence l'œuvre, Louis-le-Jeune la compromet, et donne à l'Angleterre la moitié de la France. Philippe-Auguste reprend presque en entier les provinces conquises par les Anglais. Louis dit le Lion suit le même plan; saint Louis, obéissant à des sentiments plus honorables qu'utiles à la nation, respecte les possessions des Anglais en France, et ne vise qu'à la gloire d'être le médiateur pacifique des souverains de l'Europe. Philippe-le-Hardi imite la politique de son père; Philippe-le-Bel revient à celle de Philippe-Auguste. Louis-le-Hutin et Philippe-le-Long maintiennent la paix. L'orgueil d'Édouard Ier et de Charles-le-Bel ramène la guerre; mais ce dernier combat bien moins pour chasser les Anglais de la France que pour l'honneur de sa suzeraineté. « Quels sont les fruits de cette guerre? dit un historien. Beaucoup de ravages, de sanglantes batailles, et en définitive la nécessité de rendre tout ce qui avait été pris de part et d'autre. » A l'avénement des Valois, l'Angleterre conservait encore le duché de Guyenne et le comté de Ponthieu, c'est-à-dire à peu près la même somme de puissance. C'est de là que part Édouard III pour revendiquer la France entière, en son nom et comme souverain. Durant le cours de cette longue rivalité, nous ne rencontrons pas souvent des souverains rivaux, comme Philippe-Auguste et Richard Cœur-de-Lion, Louis XIV et Guillaume III, Pitt et Napoléon. L'histoire n'arrange pas toujours les hommes et les événements dans l'ordre le plus favorable à la beauté des parallèles et à l'intérêt des tableaux; elle fait souvent marcher de front des rivaux qui l'ont été par hasard; elle oppose à un

grand roi un automate couronné, à un gouvernement vigoureux et sage une administration faible et insensée, au spectacle de la félicité publique le spectacle de l'anarchie. « Notre voluptueux Philippe Ier, dit Gaillard, ne fut pas un assez digne rival de Guillaume-le-Conquérant; moins dur, moins violent que Guillaume-le-Roux, il fut aussi moins redoutable. Louis-le-Gros et Henri Ier étaient faits pour être rivaux; même activité, mêmes talents, même valeur. Louis-le-Jeune n'eût peut-être pas été entièrement éclipsé par le roi Étienne; il le fut par Henri II, le plus grand roi de l'Angleterre, dont Philippe-Auguste fut à peine l'égal. Richard et Philippe-Auguste avaient ce qu'il fallait pour nourrir les haines nationales : de grands talents et de grandes passions. Philippe fut un roi, Richard ne fut qu'un héros; mais Richard inspire plus d'intérêt, parce qu'il fut malheureux. Philippe-Auguste eut à punir, dans la personne du roi Jean, le plus vil scélérat que la fortune ait mis sur le trône. Louis VIII, placé entre un père illustre et un fils supérieur aux autres rois, échappa pour ainsi dire à l'histoire au moment où elle allait le juger. Henri III, son faible rival, vécut pour être celui de saint Louis, qui le vainquit par ses bienfaits et par ses vertus. L'Angleterre n'a point eu de rois qu'on puisse mettre en parallèle avec saint Louis, qui fut un grand homme et un grand roi. Édouard Ier et Philippe-le-Hardi vécurent en paix. Par une étrange coïncidence, lorsque ces deux nouveaux souverains parvinrent au trône, le premier combattait contre les Sarrasins en Asie, et le second en Afrique. Édouard Ier d'Angleterre n'attendait qu'un rival plus guerrier pour se livrer à son goût naturel pour les armes; il le trouva dans Philippe-le-Bel (1). » Telle était en résumé l'histoire de la lutte entre les deux peuples, lorsque Édouard III et Philippe de Valois se présentèrent pour disputer le trône de France. Il ne s'agissait dans le principe que de quelques provinces revendiquées par les souverains anglais; il s'agira bientôt de la France entière. Les passions augmenteront avec l'importance de l'objet; la politique s'étendra, les guerres deviendront plus horribles, les révolutions plus funestes; tout ce que la haine inspire de violence et de fureur entre deux nations, nous le

(1) Voici chronologiquement la liste des souverains qui ont régné dans cette période :

ANNÉES.	ROIS DE FRANCE.	ROIS D'ANGLETERRE.
1074 à 1087.	— Philippe Ier.	Guillaume-le-Conquérant.
1087 à 1100.	— Id.	Guillaume-le-Roux.
1100 à 1137.	— Louis-le-Gros.	Henri Ier, dit Courmantel.
1137 à 1154.	— Louis-le-Jeune.	Étienne.
1154 à 1180.	— Id.	Henri II.
1180 à 1189.	— Philippe-Auguste.	Id.
1189 à 1199.	— Id.	Richard-Cœur-de-Lion.
1199 à 1216.	— Id.	Jean-Sans-Terre.
1216 à 1223.	— Id.	Henri III.
1223 à 1226.	— Louis dit le Lion.	Id.
1226 à 1273.	— Louis IX.	Id.
1273 à 1285.	— Philippe-le-Hardi.	Édouard Ier.
1285 à 1314.	— Philippe-le-Bel.	Id.
1314 à 1328.	— Les trois fils de Philippe-le-Bel.	Édouard II, dit Coernarvon.

retrouverons dans cette lutte. Toutefois, si la justice d'une cause peut expliquer des haines si fortes et si persévérantes, et justifier quelques excès, la France peut avec raison invoquer cette justification en sa faveur. L'historien Hume, dont on ne peut décliner l'impartialité, dit que, quoique les Anglais aient fait beaucoup plus de mal à la France qu'elle ne leur en a fait, quoiqu'ils aient été les agresseurs, ce sont eux qui ont conservé le plus fortement la haine nationale. « Cette haine, ajoute-t-il, a influé sur tous les traités qu'ils ont faits avec la France; elle a été, et continue d'être la source de tant de résolutions imprudentes et précipitées qu'il accuse les Anglais d'avoir prises contre nous. » Napoléon avait coutume de dire : *Chaque brise qui souffle de Londres ne m'apporte que haine et malédiction.* Et si, dans les beaux jours de l'empire, on entendit quelquefois prononcer les mots de *delenda est Anglia*, en Angleterre, dès le règne d'Édouard III, les archers anglais enseignaient à leurs fils à tirer l'arc en leur disant : *Disce, puer, ferire Gallum.* — Apprends, mon fils, à percer un Français.

Mais n'anticipons pas sur la chronologie des faits. « La rivalité des deux nations au commencement de la seconde époque est plus éclatante encore; elle est nourrie de plus grands intérêts; elle porte sur des objets plus vastes : il s'agit de la France entière. Les Anglais ont plus perdu durant cette nouvelle époque, parce qu'ils avaient plus usurpé; ils ont été plus punis, parce qu'ils avaient été plus ingrats. Au reste, si c'est un avantage en politique de nuire à son ennemi, quoique sans profit pour soi, ils furent dédommagés de leurs pertes par le mal qu'ils firent à la France; le résultat de ces longues querelles fut de rendre les deux nations presque également malheureuses; elles le furent encore presque également par leurs discordes civiles que les guerres étrangères entretenaient, et qui rentraient par là dans la querelle principale. Si les Anglais eurent leurs Lancastre et leurs Yorck, la France eut ses Bourguignons et ses Armagnacs; si les Anglais portèrent le ravage jusqu'aux portes de Paris, ils se virent deux fois, au milieu même de leurs succès, obligés de demander grâce et d'offrir une réparation pour les dommages qu'ils avaient causés. S'ils remportèrent d'éclatantes victoires, ils furent minés peu à peu par des combats plus utiles et plus décisifs (1). S'ils régnèrent à Paris pendant seize ans, ils finirent par être en-

(1) C'est sous les règnes du roi Jean et d'Édouard III qu'eut lieu l'héroïque fait d'armes qu'on nomme le *Combat des Trente*, duel à outrance, combat national, qui résume la haine, le courage et les idées chevaleresques des deux nations à cette époque. C'est en vain que des écrivains sceptiques voudraient reléguer ce combat mémorable aux minces proportions d'une querelle de maîtresse : les faits prouvent clairement que le défi du maréchal du Beaumanoir eut une portée toute nationale; que son but fut de punir les Anglais d'avoir violé la trêve de Malestroit. L'animosité qui régnait entre les Français et les Anglais était extrême; elle éclatait jusque dans les entrevues et les négociations. On ne pouvait plus se rencontrer, même pour conférer des affaires, sans se braver réciproquement.

M. Pitre-Chevalier, dans son excellent livre *la Bretagne ancienne et moderne*, raconte ainsi ce combat : « Philippe de Valois, cependant, avait renouvelé la trêve au mois de juin 1350; mais il était mort deux ans après, et le duc de Normandie, qui lui succéda sous le nom de Jean II, laissa les deux partis de Blois et de Montfort ensanglanter la Bretagne. C'est alors qu'eut

tièrement chassés de la France. Les fléaux que leurs fureurs avaient appelés, la famine et la peste désolèrent également les deux nations pendant le cours de leurs guerres. Les Anglais durent leurs succès aux discordes de la France; la

lieu le célèbre combat *des Trente*, qu'on peut regarder comme le résumé de toutes ces guerres héroïques, combat longtemps contesté par quelques sévères historiens, mais établi désormais sur deux témoignages irrécusables : le poëme contemporain découvert à la Bibliothèque royale, et le chapitre de Froissart restitué par le savant éditeur Buchon.

« Compatissant pour les hommes de paix au milieu des brutalités de la guerre, Thomas d'Ayworth était convenu avec les principaux chefs franco-bretons qu'on respecterait de part et d'autre les travaux, les maisons et les personnes des laboureurs et des commerçants, mesure nécessitée d'ailleurs par la famine qui menaçait de devenir permanente en Bretagne. Mais à peine d'Ayworth eut-il été tué par le transfuge Cahours, que le capitaine anglais Bembroug (Bembro ou Brandebourg) prit le commandement pour Édouard III et Montfort à Ploërmel. Sur la route Beaumanoir rencontra des paysans traînés par des soldats anglais, les fers aux mains et les entraves aux pieds, attachés par deux ou trois comme des bêtes de somme. Ému de pitié et d'indignation, il reprocha vivement à Bembroug cette violation des traités. Bembroug lui répondit en le sommant de se taire, et le menaça de voir Montfort maître de toute la Bretagne, et les Anglais maîtres de toute la France.

« — *Bercez-vous d'un autre rêve*, reprit froidement Beaumanoir, *et délivrez d'abord ces personnes*. — *Pour commander ainsi aux Anglais*, s'écria Bembroug, *il faudrait d'autres hommes que des Bretons*. — *Eh bien!* dit Beaumanoir, *choisissez un lieu et un jour, afin que les guerriers seuls portent le poids de la guerre; prenez trente Anglais, je prendrai trente Bretons, et nous verrons qui a meilleur cœur et meilleure cause*. »

« Bembroug accepta le défi. Rendez-vous fut pris pour le samedi suivant au chemin de Mi-Voie, dans les landes de la Croix-Helléan, entre Ploërmel et Josselin, et chaque capitaine s'occupa de choisir ses compagnons.

« Bembroug ne put trouver dans sa troupe que vingt Anglais dignes de sa confiance, six Allemands et quatre Brabançons.

« Le jour venu, chefs et champions entendirent la messe et se rendirent au lieu désigné; ils étaient armés de lances, d'épées, de poignards, de haches, de fauchards (ou sabres recourbés), de brasses d'acier et de maillets de fer. On voit que la plupart de ces armes étaient faites pour un combat à pied, combat que les chevaliers de ce temps préféraient d'ailleurs, particulièrement en champ clos. Aussi tous, d'un commun accord, descendirent de cheval en arrivant sur le pré. Il est à présumer cependant que chacun était libre de reprendre sa monture, car on va voir un des Bretons user de ce droit, et personne ne lui en a fait un reproche, pas même Froissart, qui est si favorable aux Anglais.

« Une infinité de noblesse était venue là, dit d'Argentré, exprès, sous sauf-conduits, pour assister à ce grand spectacle. Les acteurs défendirent aux spectateurs d'intervenir en aucune façon, ni pour ni contre qui que ce fût, et les deux troupes se mirent en ligne.

« Les harangues faites de part et d'autre, et malgré la prophétie de Merlin, qui lui promettait la victoire, Bembroug eut un scrupule. Il proposa de remettre la partie pour obtenir l'autorisation de leurs princes respectifs; mais les Bretons répondirent tout d'une voix que ce serait prêter à rire aux assistants, et le signal du combat fut donné.

« Au premier choc, les Bretons eurent le désavantage..... Loin de perdre courage, Beaumanoir et les siens multiplièrent leurs coups. Les armes jettent des éclairs, la terre tremble sous les pieds des combattants. La sueur et le sang coulent à flots. Chaque tourbillon de poussière dérobe un duel à mort. Exténués enfin, à bout de forces et d'haleine, les deux partis s'arrêtent pour se reposer et se rafraîchir.

« Les Bretons n'étaient plus que vingt-cinq contre trente. Beaumanoir les ranime du geste et de la voix. — *Je me battrais mieux si j'étais chevalier*, dit Geoffroy de La Roche. — *Eh bien!*

France eut du moins cet avantage qu'elle ne les dut qu'à ses armes, et que jamais elle ne chercha à profiter des divisions des Anglais pour leur nuire par représailles.

tu vas l'être, répond le maréchal. — L'écuyer dépose ses armes et se met à genoux. Son parrain lui rappelle les hauts faits de ses aïeux, surtout de Budes de La Roche, son père, fléau des Sarrasins de l'Orient; puis il lui donne l'accolade et lui remet ses armes. Geoffroy se relève chevalier; le combat recommence.

« Bembroug fond sur Beaumanoir, le saisit à bras le corps, et lui crie : — *Rends-toi, Robert; je ne te tuerai pas, je te donnerai en présent à ma mie.* — *C'est ta mie qui sera mienne ce soir,* repart le maréchal en se défendant avec vigueur. Aussitôt Alain de Keranrais et Geoffroy Du Bois viennent à son aide. D'un coup de lance, le premier renverse Bembroug, le second lui passe son épée au travers du corps.

« Les Anglais étaient perdus dès lors sans l'intrépide Croquart. — *Tenez ferme, compagnons! c'est moi qui vous commande à présent. Nos épées valent mieux que les prophéties de Merlin!*

« Les rangs se resserrent et la mêlée redevient furieuse.

« Délivrés par la mort de Bembroug, les prisonniers bretons rentrent dans la lice. D'Ayworth et deux Allemands tombent sous leurs coups. Croquart, Knolles et Bellifort vengent leurs camarades en blessant Beaumanoir. Vaincu par la chaleur, la fatigue et l'inanition (le maréchal avait pieusement jeûné), couvert de sueur, de poussière et de sang, Beaumanoir éperdu demande à boire. — *Bois ton sang, Beaumanoir!* lui répondit une voix bretonne, la voix de Tintiniac, suivant les uns, de Geoffroy Du Bois, suivant les autres. Qu'importe, si tous deux en étaient capables! A ce mot sublime, le maréchal retrouve son énergie, et retombe comme la foudre sur les Anglais.

« Cependant rien ne pouvait ouvrir les rangs de ceux-ci, serrés comme une maille de fer, lorsque Guillaume de Montauban, qui respirait à l'écart, chausse ses éperons, s'élance sur son cheval, et fait semblant de fuir. — *Ah! mauvais écuyer,* lui crie Beaumanoir, *cette lâcheté déshonore à jamais ton nom.* — *Tiens bien de ton côté,* répond Montauban, *je vais besogner du mien.* — Et, lançant son cheval au plus fort des ennemis, il rompt leur bataillon, les culbute les uns sur les autres, et assure la victoire à ses compatriotes.

« La meilleure partie des Anglais reste sur le champ de bataille avec les quatre Bretons. Knolles, Caverley, Bellifort, Croquart, etc., rendirent les armes. Ce dernier fut proclamé le *meilleur combattant* parmi les vaincus; Tintiniac le fut de même parmi les vainqueurs. *Beaumanoir, bois ton sang!* resta le cri de guerre des Beaumanoir. Célébré par les poëtes, chanté par les ménestrels, représenté sur les tapisseries, le combat de Mi-Voie devint si fameux, qu'on disait un siècle après, en parlant des plus belles batailles : *On s'y battit comme au combat des Trente.* »

Quel qu'ait été dans sa forme le défi du maréchal Beaumanoir, son intention réelle était de protester par l'épée des Trente contre les excès de la domination anglaise, et, si la victoire de Mi-Voie ne put terminer une guerre interminable, elle eut du moins pour effet de relever les espérances patriotiques en humiliant l'arrogance des étrangers. Le coup qu'elle leur porta fut si violent et si efficace, qu'après treize années de séjour en Bretagne ils en gardaient encore les marques. Honneur donc, et honneur éternel, aux héros bretons de Mi-Voie!

« Le voyageur qui va de Ploërmel à Jousselin, ajoute le même écrivain auquel nous avons emprunté ce récit, entre dans une aride et vaste lande, sans verdure et sans arbres, tapissée de cette rude bruyère d'Armorique dont la fleur rend à peine une étincelle rouge aux plus vifs rayons du soleil. Au centre de cette lande, à égale distance des deux côtés, s'élevait autrefois le chêne séculaire qui avait ombragé les champions de Mi-Voie. Vers la fin du XVIe siècle, la cognée de la Ligue jeta par terre ce vieux témoin du combat des géants. Une croix de pierre remplaça le chêne. Elle fut abattue en 1775 et remplacée par une autre croix qui portait cette

« Si nous continuons le parallèle des souverains qui gouvernèrent les deux nations, nous trouvons chez les Français un roi qui mérita d'être appelé *le Bon*, un autre d'être appelé *le Sage*; un autre fut *le Bien-Aimé*, titre que ses malheurs et ceux de son peuple n'ont pu lui enlever. La mort prématurée d'un quatrième fait mourir de douleur deux de ses officiers; son successeur est *le Père du peuple*; le successeur de celui-ci est *le Père des lettres*. Aucun roi d'Angleterre n'a obtenu des titres si flatteurs, ni de pareilles marques de l'amour des peuples, aucun ne les avait donc mérités. L'Angleterre a eu de grands rois, c'est-à-dire des rois guerriers, des rois valeureux, mais peu ou point de rois justes et bons. Son *Salomon* même, Henri VII, obtint le respect des étrangers, jamais l'amour de ses sujets. Sous ce point de vue, l'avantage revient aux Français. Mais, si nous détaillons davantage ce parallèle (1), Édouard III, comme guerrier, sera sans doute très-supérieur à ses deux rivaux qui l'égalaient en valeur, et qui avaient sur lui l'avantage d'une cause juste. Il les surpassait aussi dans l'art de régner, puisqu'il sut faire aimer son joug à une nation indocile, au lieu que les deux premiers Valois rendirent le leur insupportable à une nation soumise. Charles V vainquit de son cabinet Édouard et le prince de Galles; mais, il faut l'avouer, ces deux princes n'étaient plus eux-mêmes; tous deux

inscription : « A LA MÉMOIRE PERPÉTUELLE DE LA BATAILLE DES TRENTE, que M. le maréchal de Beaumanoir a gaguée en ce lieu le XXVII mars l'an MCCCL. »

En 1793, cette croix fut abattue; mais, en 1819, un monument fut élevé à la place. « Ce monument, que chacun peut voir aujourd'hui, est un obélisque haut de 15 mètres, large à sa « base de 1 mètre 60 centimètres, et de 1 mètre à son sommet. Formé d'assises de granit « ayant chacune 60 centimètres, il occupe le centre d'une étoile plantée de pins et de cyprès, « dont la plus grande largeur est d'environ 140 mètres. Sur la face de l'est, on lit ces mots : « SOUS LE RÈGNE DE LOUIS XVIII, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE, LE CONSEIL-GÉNÉRAL DU « DÉPARTEMENT DU MORBIHAN A ÉLEVÉ CE MONUMENT A LA GLOIRE DES XXX BRETONS. — La « face ouest porte la même inscription en langue celtique. Au sud sont gravés les noms des « combattants, au nord la date du combat. »

(1) Suite de la liste des souverains qui ont régné dans la seconde période :

ANNÉES.	ROIS DE FRANCE.	ROIS D'ANGLETERRE.
1327 à 1350.	— Philippe de Valois.	Édouard III.
1350 à 1364.	— Jean.	Id.
1364 à 1377.	— Charles V.	Id.
1377 à 1380.	— Id.	Richard II.
1380 à 1399.	— Charles VI.	Id.
1399 à 1413.	— Id.	Henri IV.
1413 à 1422.	— Id.	Henri V.
1422 à 1462.	— Charles VII.	Henri VI.
1462 à 1471.	— Louis XI.	Id.
1471 à 1483.	— Id.	Édouard IV.
1483 à 1485.	— Charles VIII.	Édouard V.
1485 à 1509.	— Id.	Henri VII.
1509 à 1515.	— Louis XII.	Id.
1515 à 1547.	— François I[er].	Id.
1547 à 1553.	— Henri II.	Édouard VI.
1553 à 1558.	— Id.	Marie.

étaient mourants. Il eût été intéressant de voir Édouard III et Charles V opposés l'un à l'autre au milieu de leur carrière; de voir un roi rival d'un héros tel que le prince de Galles, qui, à quelques égards, était aussi un roi. Il est difficile de représenter toutes les combinaisons qui eussent résulté de cet arrangement pour l'art militaire; mais on peut assurer que les désastres de Crécy et de Poitiers n'auraient pas eu lieu. Dès lors voilà un ordre de destinées entièrement différent pour les deux nations. Le long règne d'Édouard III répond aux trois règnes de Philippe, de Jean et de Charles V. Édouard ne fut le rival personnel que des deux premiers; sa vieillesse fut accablée par la jeunesse expérimentée de Charles, qui accabla aussi l'enfance de Richard. Charles VI et Richard II étaient faits pour être rivaux ou pour être amis; ils furent l'un et l'autre. D'abord rivaux par respect pour la rivalité héréditaire qui leur avait été transmise, l'inclination née de la conformité d'âge, de caractère et de malheurs, les rendit amis et beaux-frères. Richard fut déposé; tous les ambitieux régnèrent sous le nom de Charles VI, mais il fut aimé. Ce mot le met au-dessus de Richard. Sous le règne de Richard II, il n'y eut pas même de rivalité entre les deux nations; elles étaient l'une et l'autre trop occupées chez elles. Henri V, qui régna sur les Français à la faveur de leurs divisions, ne fut ni le rival de Charles VI, son beau-père, qui ne pouvait être le rival de personne, ni de Charles VII, son beau-frère, qui ne monta sur le trône qu'après la mort de Henri V. Charles VII, qui conquit son royaume pendant la minorité de Henri VI, ne fut pas non plus le rival de ce roi, que sa faiblesse mit, comme Charles VI, au-dessous de toute rivalité. Édouard IV et Louis XI furent un moment rivaux; mais leur rivalité est, pour ainsi dire, éclipsée par la querelle plus éclatante de Louis XI avec Charles-le-Téméraire, duc de Bourgogne, puis avec Maximilien d'Autriche, gendre de Charles. Sous Charles VIII et sous Louis XII, il n'y eut de rivalité ni entre les rois ni entre les nations. Ces deux princes se firent aimer de la leur. Richard III souilla l'Angleterre par ses crimes. Henri VII la purifia par son amour pour la paix et l'enrichit par le commerce, en même temps qu'il l'affligeait par ses vexations. François Ier et Henri VIII furent rivaux, mais bien moins que François Ier ne l'était de Charles-Quint. La préférence est due tout entière à François Ier sur son rival anglais. Henri II retira Boulogne des mains d'Édouard VI, qui n'était qu'un enfant, et reprit Calais sur Marie, qui n'était qu'une femme (1). »

Durant cette seconde période, dix souverains régnèrent en France et dix en Angleterre. On livra quatre grandes batailles, où la France perdit 74,000 hommes, et une bataille navale, où elle eut 30,000 hommes hors de combat. Les pertes de l'Angleterre furent bien moins grandes dans ces différentes actions; mais, dans les affaires de détail, elle vit périr plus de 200,000 hommes.

De 1559, époque où Henri II, roi de France, cessa de régner, jusqu'en 1589, date de l'avénement au trône de Henri IV, la rivalité de la France et de l'An-

(1) Gaillard, *Histoire de la rivalité de la France et de l'Angleterre*, page 525, édition de 1771.

gleterre continua, mais sous une autre forme et avec un caractère différent. Les guerres politiques étaient devenues des guerres religieuses. L'Angleterre protestante faisait la guerre à la France catholique (1). La reine Marie Tudor, qui mourut peu de temps après la reddition de Calais, emporta dans la tombe le mépris des Anglais. Élisabeth lui avait succédé sur le trône, en même temps que Marie Stuart, reine d'Écosse, prenait le titre de Dauphine de France et y ajoutait celui de reine d'Angleterre. François II eut alors, par la possession de l'Écosse, le même avantage que Henri II et Richard-Cœur-de-Lion avaient eu sur la France où ils occupaient tant de provinces, et par ses prétentions sur l'Irlande, le roi de France pouvait être, à l'égard de ces deux royaumes, ce que Édouard III et Henri V avaient été pour les rois de France ses prédécesseurs. Mais les discordes civiles et religieuses qui désolèrent la France durant les règnes de Charles IX, de Henri III et de Henri IV, ne permirent pas à nos souverains de profiter de cet avantage; d'ailleurs l'Angleterre, puissante et heureuse sous le gouvernement d'Élisabeth, n'offrait point pour la conquête les mêmes facilités que la France sous le roi Jean et sous notre infortuné Charles VI. Une expédition fut cependant entreprise; les Français à leur tour insultèrent le territoire anglais, et la rivalité, suspendue un moment entre les deux nations par la paix de Cateau-Cambrésis, s'exerça sur ce nouveau théâtre, mais sans succès. Les troubles intérieurs de la France avaient pris de telles proportions, que, non-seulement on ne songea plus à la conquête de l'Angleterre, mais que, dans le paroxysme de leur fureur religieuse, les protestants ouvrirent une seconde fois à l'Angleterre les portes de la France en lui remettant la ville du Havre, et rappelèrent ainsi au sein du royaume et dans la province la plus voisine de Paris l'éternel ennemi de la nation. Cet événement produisit une telle impression sur les esprits, qu'à la seule vue du drapeau anglais flottant sur les côtes de la Normandie, les deux partis oublièrent un moment leur haine (2) pour se réunir contre l'ennemi commun. Ce même Condé, qui avait ouvert à Élisabeth les portes du Havre, promit à Catherine (3) de lui en rapporter les clés dans un bref délai, et il tint parole. Les Anglais furent encore

(1) Suite du tableau chronologique.

ANNÉES.		ROIS DE FRANCE.	ROIS D'ANGLETERRE.
1558 à 1559.	—	Henri II.	Élisabeth.
1559 à 1560.	—	François II.	Id.
1560 à 1574.	—	Charles IX.	Id.
1574 à 1589.	—	Henri III.	Id.
1589 à 1603.	—	Henri IV.	Id.
1603 à 1610.	—	Id.	Jacques Ier.
1610 à 1625.	—	Louis XIII.	Id.
1625 à 1643.	—	Id.	Charles Ier.

(2) Traité d'Orléans.

(3) La reine-mère voulut elle-même assister à la prise du Havre. Il ne manquait que la présence d'Élisabeth pour donner à ce moment de la rivalité un intérêt tout chevaleresque.

une fois expulsés du territoire. Tout à coup un bruit sinistre circule en Europe. Le crime de la Saint-Barthélemy va soulever en Allemagne et en Angleterre l'indignation des partisans de l'église réformée. Élisabeth la protestante frémit de rage; elle appelle la France au ban de l'opinion publique dans la personne de son ambassadeur. La rivalité continue tantôt avouée, tantôt secrète, jusqu'à ce que le dernier Valois tombe assassiné sous le poignard du fanatique Jacques-Clément.

Henri IV en montant sur le trône de France, et Jacques Stuart sur celui d'Angleterre, ramenèrent un moment la paix entre les deux nations. Henri IV, protestant rallié, et Jacques Stuart, fils d'une mère qui avait péri pour la foi catholique, ne pouvaient hériter de la haine et du fanatisme religieux de leurs prédécesseurs. Pour mettre un terme à ces longues discordes et à l'inimitié des deux nations, le roi d'Angleterre unit son fils Charles Ier avec la fille du roi de France, la princesse Henriette-Marie, sœur de Louis XIII. C'était la quatrième fois, depuis Guillaume-le-Conquérant, qu'une princesse française allait s'asseoir sur le trône d'Angleterre (1).

Si l'on compare au point de vue politique les souverains qui ont porté la couronne, durant cette période, chez les deux nations, Élisabeth effaça par la gloire de son règne les tristes souvenirs que laissa le gouvernement des derniers Valois; mais celui de Henri IV fut supérieur au sien. Ce prince fit également oublier le roi Jacques. Les Hollandais disaient de lui : *Rex fuit Elisabeth, sed nunc regina Jacobus* (2), et les Anglais l'appelèrent le roi *soliveau*, sans doute parce qu'ils avaient eu deux *hydres* qui les avaient fait trembler : Marie, la catholique impitoyable, et Élisabeth, la protestante de sanglante mémoire.

La Rochefoucauld dit, dans ses *Maximes*, que ces grandes et éclatantes actions qui éblouissent les yeux sont représentées par les politiques comme les effets des grands desseins, au lieu que ce sont d'ordinaire les effets de l'humeur et des passions. Ainsi la guerre d'Auguste et d'Antoine, qu'on rapporte à l'ambition qu'ils avaient de se rendre maîtres du monde, n'était peut-être qu'un effet de la jalousie. La reprise des hostilités entre la France et l'Angleterre, sous le cardinal de Richelieu, n'eut pas une cause plus sérieuse. Un sourire d'Anne d'Autriche pour le duc de Buckingham arma de nouveau les deux nations. Mais

(1) L'histoire a fait le rapprochement curieux que ces quatre mariages furent tous malheureux.

Le premier fut celui d'Édouard II et d'Isabelle, fille de Philippe-le-Bel. Édouard II fut déposé, puis assassiné en prison par ordre de sa femme, qui elle-même mourut captive de son fils.

Le deuxième fut celui d'Isabelle, fille de Charles VI, avec Richard II. Ce prince fut déposé et également assassiné en prison. On sait comment finit l'infâme Isabelle.

Le troisième, celui de Catherine, sœur d'Isabelle, avec Henri V, fut plus heureux sous le rapport conjugal, mais il fut plus funeste à la France, car Henri V vint s'asseoir sur le trône de son beau-frère.

Le quatrième enfin, celui de Henriette avec Charles Ier, présente le triste tableau d'un prince qui meurt sur l'échafaud. On connaît le touchant récit qu'a fait Bossuet de la malheureuse destinée de la fille de Henri IV.

(2) Élisabeth fut roi, mais Jacques n'est qu'une reine.

Buckingham ne pouvait être en politique le rival du grand Richelieu. Aussi sa levée de boucliers contre la France fut regardée comme insensée, et fit appeler Buckingham l'ennemi de l'Angleterre par le parlement. L'expédition qu'il tenta pour secourir les protestants de la Rochelle, auxquels Louis XIII faisait une guerre acharnée, servit une fois encore à prouver la haine que le nom anglais inspirait en France; car les assiégés, réduits déjà aux dernières extrémités, refusèrent d'ouvrir leur port aux vaisseaux pavoisés aux armes britanniques (1). Buckingham mourut assassiné, et Charles Ier fit la paix avec la France.

Le système politique reprit bientôt entre les deux nations la place du système religieux.

L'Angleterre commençait à affecter la souveraineté des mers et, dit Voltaire, prétendait mettre une balance entre les dominations de l'Europe. Mais Charles Ier, qui régnait depuis 1625, loin de soutenir le poids de cette balance, sentait le sceptre échapper de sa main. Il avait voulu rendre en Angleterre son pouvoir indépendant des lois et changer la religion en Écosse. Trop opiniâtre pour se désister de ses desseins et trop faible pour les exécuter, il s'engagea dans une guerre civile qui lui fit perdre le trône dans une bataille et la vie sur un échafaud.

La France regarda paisiblement ces discordes sanglantes sans s'y mêler, s'en reposant sur l'Angleterre du soin de sa ruine. En effet, elle perdit en peu de

(1) Cette expédition servit aussi à faire ressortir l'admirable dévouement de trois soldats du régiment de Champagne. Buckingham n'ayant pu entrer dans La Rochelle ni descendre dans l'île d'Oléron, tenta de s'établir dans l'île de Ré. Il investit le fort Saint-Martin, où se trouvait un détachement du régiment de Champagne, sous les ordres du comte de Thoiras, depuis maréchal de France. Il fit aussitôt sommer la garnison de se rendre; on ne lui répondit pas. Il menaça les défenseurs du fort de les faire tous passer par les armes; on rejeta avec hauteur ses propositions et ses menaces, et l'on s'apprêta à faire une vigoureuse résistance. Le fort fut alors étroitement bloqué. Bientôt l'eau douce vint à manquer, et la famine se fit sentir. Le gouverneur, qui connaissait le courage et le dévouement de ses soldats, les assembla : après leur avoir fait renouveler le serment de ne jamais se rendre, il demanda trois hommes de bonne volonté, sachant bien nager, pour aller avertir l'armée royale de l'état critique des assiégés. C'était une mission bien périlleuse que celle-là, car il fallait traverser l'escadre anglaise et passer à la nage le bras de mer de deux lieues d'étendue qui sépare l'île de Ré du continent. Trois soldats se présentèrent pour la remplir. Ils se jetèrent résolûment dans la mer, et glissèrent en nageant au milieu de la flotte des Anglais. L'un d'eux se noya; un autre, épuisé de fatigue, se rendit aux Anglais, qui, connaissant son dévouement, eurent la barbarie de le massacrer. Le troisième, longtemps poursuivi par une barque anglaise, exposé à un feu continuel toutes les fois qu'il élevait la tête au-dessus de l'eau pour respirer, cruellement tourmenté par les poissons toutes les fois qu'il plongeait pour échapper à la mousqueterie, parvint, après bien des fatigues et des dangers, à gagner le bord. Épuisé, haletant, il prend sa course jusqu'au quartier-général de l'armée française, expose le but de sa mission, et tombe exténué de lassitude et de douleur. On chargea aussitôt vingt-quatre pinasses (espèces de barques), qui, sous la conduite de César de Choiseul, depuis maréchal Duplessis-Praslin, pénétrèrent dans le fort Saint-Martin, et un officier de la suite du général Choiseul, nommé Morand, s'offrit d'en informer le roi, en traversant encore une fois l'armée ennemie, et il y réussit. Quelques jours après, les Anglais, battus sous les murs du fort, s'embarquèrent, et les défenseurs de l'île virent leur flotte disparaître à l'horizon.

temps sa considération, son commerce, et on la crut déchue à jamais; mais elle se releva bientôt et devint plus formidable qu'auparavant sous la puissante main de Cromwell. C'est pendant son protectorat que les forces maritimes des Espagnols furent ruinées dans les Indes, et qu'il s'empara de Dunkerque, cette clef de la Flandre, au moyen des guerres de la Fronde, avec le génie du célèbre Turenne et les armes des Français (1). Charles II, rétabli sur le trône d'Angleterre, vendit cette place à Louis XIV, et rechercha l'alliance des Français. Les deux nations restèrent en paix jusqu'en 1674.

Durant l'interrègne pendant lequel Mazarin gouverna la France au nom de Louis XIV enfant, et Cromwell l'Angleterre au nom de l'indépendance politique et du fanatisme religieux, il n'y eut pas de lutte entre les deux peuples. Mazarin, écrasé par le génie du grand homme anglais, s'humilia devant la toute-puissance du protectorat; mais il eût été beau de voir en présence Richelieu et Cromwell, ces deux profonds politiques qui portèrent si haut la grandeur de leur patrie. Malheureusement l'histoire, ainsi que nous l'avons dit, n'arrange pas toujours les hommes et les événements dans l'ordre le plus favorable à la beauté des parallèles. Il est remarquable toutefois qu'elle ait opposé l'un à l'autre deux souverains comme Louis XIV et Guillaume III.

La quatrième période de cette longue rivalité commence avec l'élévation au trône d'Angleterre de Guillaume, prince d'Orange. Guillaume était l'ennemi personnel de Louis XIV. Ce fier monarque, alors qu'il n'était que stathouder de Hollande, avait vu d'un œil d'envie la grandeur du roi de France, et son but constant fut de l'abaisser. Il épiait l'occasion, il cherchait les moyens d'armer l'Europe entière contre lui : c'était le grand objet de sa politique. Ce projet, qui put paraître chimérique, dit Voltaire, dans un stathouder de Hollande devenu roi d'Angleterre, il montra, par son habileté et son courage, qu'il était capable de le mener à bien.

« On vit alors opposés, dit l'auteur de *la Rivalité de la France et de l'Angle-* « *terre*, deux rois, dont l'un ne pouvait souffrir d'égal ni l'autre de supérieur, « dont l'un était flatté de résister seul à un monde d'ennemis, et dont l'autre « avait le talent de lui faire des ennemis de tous ses voisins. Tous deux trou- « vèrent des ressources infinies : Louis XIV dans le zèle de son peuple, Guil- « laume III dans la haine et la jalousie des étrangers contre la France. Pendant « cette période, l'ancienne rivalité recommença plus vive, plus animée que « jamais, nourrie de plus d'intérêts, soutenue de plus de ressources, développée « sur un plus grand théâtre (2). »

(1) On sait que la bataille des Dunes (1658), remportée par Turenne sur l'armée espagnole, amena la prise de Dunkerque, qui fut remise aux Anglais par suite d'une convention faite entre Cromwell et Mazarin.

(2) Voltaire trace ainsi le parallèle des deux monarques : « Le caractère de Guillaume était en tout l'opposé de Louis XIV. Sombre, retiré, sévère, sec, silencieux autant que Louis était affable, il haïssait les femmes autant que Louis les aimait. Louis faisait la guerre en roi, Guillaume en soldat : il avait combattu contre le grand Condé et contre Luxembourg, laissant la victoire indécise entre Condé et lui à Senef, et réparant un peu de ses défaites à Steinkerque et

La haine de Guillaume pour Louis XIV avait été une des principales causes qui le firent choisir par les Anglais pour leur souverain; car ils voyaient d'un œil d'envie la prospérité maritime de la France. Les Français, alliés des Hollandais dans leurs premières guerres contre l'Angleterre, avaient appris d'eux à construire les vaisseaux; alliés des Anglais dans la guerre de 1672 contre la Hollande, ils avaient appris de ces derniers à mettre de l'ordre et une manœuvre intelligente dans les combats maritimes. A la mort du cardinal de Mazarin, la France n'avait que quelques vaisseaux qu'on laissait pourrir dans les ports, et en moins de quelques années, en 1665, elle n'en comptait pas moins de soixante-cinq; ses flottes parcouraient les mers et balayaient la piraterie de la Méditerranée. Louis XIV est déjà assez fort pour ne pas souffrir que ses vaisseaux baissent leur pavillon devant celui de l'Angleterre, droit que la force et l'industrie avaient donné aux Anglais et que le temps avait consacré. Leur orgueil fut contraint de se plier devant l'inébranlable fermeté du roi de France. Ce n'est pas tout, poursuivant avec activité la création d'une marine formidable, cinq arsenaux furent bâtis, de nouveaux ports furent creusés, et en l'année 1681, les forces maritimes de la France s'élevaient à 198 vaisseaux de guerre et 30 galères. Le nombre des marins enclassés à la même époque n'était pas moindre de 166,000. A leur tête étaient les Duquesne, les Tourville, les Dugay-Trouin, les Château-Regnaud, les Jean Bart et les Forbin. Nos colonies de la Martinique, de Saint-Domingue, du Canada, etc., étaient devenues florissantes; de nouvelles colonies avaient été fondées; en un mot, on avait réparé en moins de quelques années la funeste négligence des règnes précédents.

On conçoit dès lors avec quel dépit jaloux la nation anglaise avait vu s'élever et grandir notre puissance navale, et si depuis longtemps la guerre n'avait pas éclaté, c'est que les Stuarts avaient relevé la couronne royale d'Angleterre, oubliée par Cromwell sur l'échafaud de Withe-Wall.

Aussi à peine monté sur le trône, le prince d'Orange s'empressa de réveiller l'Europe au cri de guerre *contre la France* et forma la ligue d'Augsbourg qui dura neuf ans, et pendant laquelle Luxembourg et Catinat signèrent les bulletins des victoires de Fleurus (1er juillet 1690), de Staffarde (18 août 1690), de Steinkerque (1692), de Nerwinde (1693) et de Marsaille, et qui se termina par le traité de Ryswick (1).

à Nerwinde; aussi fier que Louis XIV, mais de cette fierté triste et mélancolique qui rebute plus qu'elle impose. Si les beaux-arts fleurirent en France par le soin de son roi, ils furent négligés en Angleterre, et l'on ne connut plus qu'une politique dure et inquiète, conforme au génie du prince.

(1) Suite du tableau.

ANNÉES.		ROIS DE FRANCE.	ROIS D'ANGLETERRE.
1643 à 1649.	—	Louis XIV.	Charles Ier.
1649 à 1660.	—	Id.	Cromwell, protecteur.
1660 à 1685.	—	Id.	Charles II.
1685 à 1694.	—	Id.	Jacques II.

La succession d'Espagne fournit à l'Angleterre un nouveau prétexte pour coaliser encore une fois l'Europe contre la France. Guillaume hâtait les préparatifs de cette guerre. Son esprit, plus agissant que jamais dans un corps sans force, dit l'auteur du *Siècle de Louis XIV*, remuait tout pour abaisser son rival. La mort le prévint au moment où il allait se mettre à la tête de ses armées (1702). La reine Anne lui succéda, mais la guerre n'en continua pas moins; guerre malheureuse pour la France où ses armes, victorieuses jusqu'alors, éprouvèrent une suite de sanglants revers à Blenheim, à Ramillies, à Turin, à Malplaquet, jusqu'à ce qu'enfin Villars eût arrêté à Denain les progrès de la coalition et sauvé la France. Guillaume n'avait point assisté à cette lutte suprême de la grandeur de Louis XIV et du génie militaire de la France aux prises avec l'adversité. Mais ses vœux les plus ardents avaient été accomplis. Son rival avait été humilié et la nation française abaissée, et abaissée sous le gouvernement d'une femme. Il est vrai que depuis Édouard III et Henri V, il n'y eut pas en Angleterre de règne plus glorieux; jamais de plus grands capitaines ni sur terre ni sur mer; jamais plus de ministres supérieurs, ni de parlements plus instruits, ni d'orateurs plus éloquents.

De 1714 jusqu'à la guerre de la succession d'Autriche, époque où commence la cinquième période, aucun acte d'hostilité apparente ne signala la rivalité des deux nations. George I[er] et George II se succédèrent pacifiquement sur le trône d'Angleterre pendant la première partie du règne de Louis XV. A la mort de l'empereur Charles VI, la guerre recommença, elle dura six ans. Les Français, vainqueurs des Anglais à Fontenoy et à Lawfeld, éprouvèrent au combat de Belle-Ile un grand échec maritime qui leur fit perdre le fruit de ces deux victoires et qui ruina les marines de France et d'Espagne. *Les matelots anglais purent alors, à l'exemple de William Pitt, saluer l'Océan du nom de britannique* (1).

La paix d'Aix-la-Chapelle, en 1747, ne fut qu'un armistice; l'Angleterre, qui voyait la marine française se relever de sa ruine, la rompit bientôt en saisissant sans déclaration préalable trois cents vaisseaux marchands qui naviguaient sur la foi des traités, et en s'emparant de nos belles colonies du Canada, du Sénégal, de Louisbourg et de l'Ile-Royale. Malgré nos victoires de Berghen, de Corbach, de Clorstercamp et d'Hastembeck, Louis XV signa le traité de Paris qui ratifia cette spoliation et qui, pour comble de honte, lui enjoignit de combler le port de Dunkerque. Michelet a caractérisé en peu de mots le règne de ce souverain et de son successeur, en disant : *Qu'entre Louis-le-Grand et Napoléon-le-Grand, la France descendit sur une pente rapide, au terme de laquelle la vieille monarchie rencontrant le peuple, se brisa.*

Le cri d'indépendance poussé par les colonies anglaises d'Amérique eut en France de puissants échos. C'était l'époque de l'effervescence philosophique. Toutes les têtes cédèrent à l'enthousiasme de délivrer les Américains du joug de la métropole britannique, et aussi au désir de combattre l'Angleterre sur

(1) *Histoire des Français*, par Th. Lavallée.

son propre élément. De toutes les guerres qui avaient eu lieu précédemment avec elle, aucune ne ressemble à celle qui allait commencer (1).

Éblouie par les richesses et les productions sans cesse renaissantes de son sol, par le nombre de ses manufactures, par ses arts industriels, par la force de ses armées de terre, par l'éclat de ses victoires, la France avait nourri pour ainsi dire jusqu'à ce jour une prévention nationale contre la marine, et, dans sa longue lutte contre l'Angleterre, elle n'avait pas compris qu'une nation de douze millions d'habitants, entourée par une ceinture de mers et de rochers, et dont, par conséquent, chaque individu était né marin, qu'une telle nation, mise à l'abri de toute querelle avec ses voisins par sa position, pouvait diriger toutes ses vues vers l'accroissement de ses forces maritimes, entreprendre les expéditions lointaines les plus difficiles, et obtenir tôt ou tard une influence redoutable, si on ne l'arrêtait pas à temps. Louis XIV, il est vrai, lui avait un moment disputé l'empire des mers pendant la guerre de 1689; mais, depuis les désastres de la guerre de la succession, la marine française avait été entièrement négligée; ce qui restait de nos vaisseaux dépérissait dans les ports. Louis XV, en portant successivement la guerre en Flandre et en Allemagne, donna peu d'attention à son rétablissement.

L'Angleterre, au contraire, depuis l'acte célèbre de navigation rendu par Cromwell en 1651, avait dirigé tous ses efforts, toute sa constante activité vers ce but, et dès cette époque elle avait commencé à prendre une supériorité qui ne tarda pas à devenir effrayante. Pour n'être point arrêtée dans les développements de ce plan de suprématie maritime, dont les discours de Chatam ont dévoilé toute l'étendue, elle s'attacha à attirer l'attention des puissances européennes sur l'équilibre continental, qui n'était, qui ne sera jamais qu'en seconde ligne dans les grands intérêts du monde, et qui est toujours plus facile à rétablir que l'équilibre maritime une fois rompu.

Mais, après la guerre funeste qui nous avait arraché nos plus belles colonies, la France ouvrit les yeux et comprit enfin avec quelles armes nouvelles elle devait combattre sa rivale. Elle fit les plus grands, les plus patriotiques efforts pour l'augmentation de sa marine. Les constructions qui eurent lieu à cette époque dans les ports de Brest, de Toulon, de Rochefort, surpassèrent en grandeur et en activité toute idée qu'on pourrait s'en former. L'Angleterre fut frappée d'étonnement et de terreur quand, en moins de trois ans, elle vit sortir de nos chantiers de nombreux vaisseaux de ligne qui allèrent croiser dans les mers des Antilles et tendre la main à l'indépendance américaine (1778);

(1) Suite du tableau.

ANNÉES.		ROIS DE FRANCE.	ROIS D'ANGLETERRE.
1694 à 1702.	—	Louis XIV.	Guillaume III.
1702 à 1714.	—	Id.	Anne.
1715 à 1727.	—	Louis XV.	George Ier.
1727 à 1760.	—	Id.	George II.
1760 à 1774.	—	Id.	George III.

quand elle apprit en même temps la défaite de sa flotte au combat d'Ouessant, et les avantages éclatants et successifs qu'avaient obtenus sur ses amiraux les d'Orvilliers, les bailli le Suffren, les Lamothe-Piquet et les marquis de Guiche, et sur ses généraux, les Lafayette, les Rochambeau, etc. C'en était fait de la suprématie anglaise, si les efforts bien dirigés de la France et de l'Espagne réunies, au lieu de s'occuper à assiéger Minorque et à bombarder Gibraltar, n'eussent pas perdu de vue le but décisif de l'expédition, la ruine des flottes et des chantiers ennemis, et si la paix de Versailles n'eût pas été conclue (1783), au moment où le bailli de Suffren, vainqueur des Anglais dans cinq combats, allait affranchir le continent indien (1).

Les résultats de cette guerre n'en furent pas moins immenses pour la France et désastreux pour l'Angleterre. L'indépendance des États-Unis fut proclamée; les îles de Sainte-Lucie, de Tabago, de Pondichéry, nous furent rendues, et la conservation de Mahé et de Surate sur la côte du Malabar nous fut garantie. Tels étaient les avantages qu'on obtint et qui auraient conduit l'Europe à un véritable équilibre maritime, si la révolution française n'avait entièrement renouvelé la face du continent. C'est du sein de cette révolution, au milieu des scènes grandioses que présentèrent les campagnes de nos armées républicaines, et après les prodiges des armées impériales, que nous verrons s'élever *la domination universelle des Anglais sur les mers, la conquête de tous les points maritimes qui peuvent assurer cette domination, l'empire des villes, le monopole du monde et une influence sans cesse menaçante sur le continent* (2).

L'Angleterre tressaillit de joie quand les premiers bruits de la révolution française arrivèrent jusqu'à Londres, et s'apprêta à profiter encore une fois de nos discordes; mais, par un raffinement d'habileté qui ne lui est que trop familier, le gouvernement britannique feignit d'assister en spectateur désintéressé à ce drame terrible dont le dénouement fut la mort du roi Louis XVI sur l'échafaud, comme, à cent ans d'intervalle, le gouvernement français avait vu, silencieux et indifférent, passer le lugubre cortége du roi Charles Ier d'Angle-

(1) Tableau chronologique.

ANNÉES.		ROIS DE FRANCE.	ROIS D'ANGLETERRE.
1774 à 1792.	—	Louis XVI.	George III.
1792 à 1795.	—	Convention nationale.	Id.
1795 à 1799.	—	Directoire.	Id.
1799 à 1804.	—	Consulat.	Id.
1804 à 1814.	—	Empire.	Id.
1814 à 1815.	—	Louis XVIII.	Id.
1815 à	—	Cent Jours.	Id.
1815 à 1820.	—	Louis XVIII.	Id.
1820 à 1824.	—	Id.	George IV.
1824 à 1830.	—	Charles X.	Id.
1830 à 1837.	—	Philippe Ier.	Guillaume IV.
1837 à	—	Id.	Victoria.

(2) Jomini.

terre. Mais bientôt ce peuple, que les révolutionnaires français prenaient pour modèle et qu'ils voulaient prendre pour arbitre, ce peuple anglais, dont l'orgueil et la puissance saignaient encore des profondes atteintes qu'ils avaient reçues en Amérique, et qui ne rêvait qu'au moyen de se venger (1), après avoir médité sur son plan de conduite, il déclara la guerre à la France en se mettant à la tête de la coalition européenne, et dès ce moment marcha à pas fermes et comptés dans le chemin que lui avait tracé sa profonde politique.

Les éléments qui appartiennent à cette période seront traités avec plus de développements dans le volume consacré à l'histoire des *guerres de la révolution et de l'empire.*—Nous nous bornons à en présenter un résumé succinct.

William Pitt, ce type complet de l'égoïsme britannique, paraît au début de notre révolution et résume en lui seul la lutte armée de l'Europe contre la France. Suivons rapidement la marche de sa politique. Il applaudit d'abord aux violents essais, aux théories draconiennes, aux sanglants abus de notre constitution démocratique, et les encourage. Il applaudit encore, mais tout bas, à l'arrêt de mort qui frappe notre moderne Stuart, et, quand cette tête royale a roulé sous la hache révolutionnaire (il est des historiens qui sont allés jusqu'à dire que c'est l'Angleterre qui a dressé l'échafaud de 1793) (2), du haut de la tribune il appelle l'exécration de l'Europe contre la France régicide. C'est qu'au milieu de cette anarchie qui fait tomber une tête royale, au milieu du retentissement des batailles, de la voix des camps, de tout ce tumulte, présage des ruines, il calcule une à une toutes les chances favorables de commerce qui doivent en résulter pour l'Angleterre. La première, c'est la perte de notre marine. Génie essentiellement révolutionnaire dans ses relations extérieures, elle va soulever les nègres de nos colonies au nom de la liberté; et, comme si tout conspirait en sa faveur, la trahison lui ouvre les portes de Toulon, cet arsenal de nos richesses maritimes et lui livre une partie de notre flotte, tandis que la bataille d'Ouessant achève de ruiner le reste. Ainsi nous perdons à la fois notre marine et nos colonies. Ce n'est pas tout : Pitt, dont le génie semble grandir avec la fortune de l'Angleterre, tient bientôt entre ses mains les trames de toutes les coalitions de l'Europe contre la France, et dirige à son gré les inté-

(1) Le voile qui couvre la conduite du ministère anglais dans la première année de la révolution n'est pas encore soulevé; mais on a tout lieu de croire qu'il ne fut pas étranger aux orages de la révolution. Au milieu de l'enivrement que produisait sur les philosophes de l'assemblée constituante la conduite pacifique de l'Angleterre, un homme, un député obscur, dont le nom mérite d'être conservé, le seul Martineau, osa s'écrier que, *malgré* ses protestations, l'Angleterre était la plus dangereuse ennemie de la France, et qu'il fallait s'en méfier. On ne l'écouta point.

(2) Jomini, dans son *Histoire des Guerres de la Révolution*, avance que l'Angleterre exerça une grande influence sur les dissensions civiles de la France à cette époque. « Cette idée, dit-il, acquiert de nouvelles forces en songeant que Marat, Anacharsis Clootz, Miranda, Payne, Pache, Clavière, n'étaient point Français, et qu'il suffisait au cabinet britannique d'avoir dans ses intérêts quelque meneur du parti républicain pour profiter du délire qui s'était emparé de toutes les têtes et en diriger les effets à son gré. »

rêts européens. A tant d'habileté la Convention oppose sa redoutable énergie et le ridicule décret du 7 septembre, *qui déclare Pitt l'ennemi du genre humain.*

Cependant du sein de ce bouleversement s'élève un rival qui va balancer la fortune de ce prodigieux génie politique. Pitt et Bonaparte sont en présence. C'est un des moments les plus solennels de l'histoire moderne. Surpris et atterré d'abord par la rapide élévation de ce redoutable adversaire, dont il a déjà mesuré la force et la puissance, le ministre anglais se remet bientôt, et, comprenant le caractère nouveau et la durée de cette lutte, il s'apprête avec son effrayante impassibilité à y faire face, et dirige toute la colère réfléchie de son système contre ce chef militaire qui déjà proclame tout haut que *la France, c'est lui.* Calme et positif devant un adversaire audacieux et prodigue qui expose toute sa fortune sur un coup de dés, il n'attend que du sort celui qui doit lui être enfin favorable. Bonaparte se sent assez de force pour briser Pitt dans sa main de fer; Pitt se sent assez de souplesse et d'énergie pour échapper à ses coups, et il se raidit contre la destinée providentielle de son rival. Les victoires d'Arcole et de Rivoli et le traité de Campo-Formio lui ont enlevé sa plus puissante alliée; la conquête d'Égypte a porté un coup terrible à sa puissance dans les Indes; la victoire de Zurich a détaché de sa cause la Prusse, l'Autriche et la Russie : il laisse passer la mauvaise fortune, et, impassible sur son rocher comme l'homme de Lucrèce, il reste debout pour montrer à l'Angleterre le phare de l'avenir. Bonaparte, premier consul, lui offre la paix, il la refuse, malgré l'Europe, malgré les parlements. Bonaparte répond à son refus par la victoire de Marengo, et il lui offre encore une fois la paix; celui-ci reste inflexible et abdique la puissance qu'il avait conquise par la légitimité de son génie. La paix d'Amiens est de courte durée : l'Angleterre comprend qu'avec la paix la prospérité de la France va grandir. Bonaparte devenu empereur veut à son tour porter un dernier coup à cette éternelle ennemie de la France. Il s'apprête à traverser la Manche et à livrer une nouvelle bataille d'Hastings. Pitt reparaît plus puissant qu'auparavant, ressaisit les rênes de la diplomatie européenne, imprime à ces immenses courants qu'on nomme *armées* une nouvelle direction, et sauve l'Angleterre d'une invasion. Mais ce succès est le terme de sa carrière; le mot de Napoléon à Austerlitz : *Terminons cette campagne par un coup de foudre,* a frappé juste; Pitt meurt en apprenant cette victoire.

« Il en est qui ont avancé, dit un écrivain, que cet homme d'état singulièrement doué de la prévision politique avait aperçu, dès les premiers jours du règne de Napoléon, la figure majestueuse et dramatique de l'empire passer ainsi qu'une vision de nuit, et ne laisser de tous ses triomphes qu'un nom gravé sur un écueil. »

Quoi qu'il en soit, Pitt fut peut-être le seul homme qui, au commencement de l'empire, ne se laissa point tromper par le sillage éblouissant de la gloire de Bonaparte. Il prévit, et c'est là le testament politique qu'il laissa à l'Angleterre, que cette grande puissance ne reposait que sur le vide, entre les traditions du passé qu'il faisait revivre, et les espérances de l'avenir qu'il comprimait violemment; il prévit que les forces nationales de la France, sans cesse dirigées

sur les champs de bataille, finiraient par s'épuiser, et que l'empire, pesant de toute la force de ses larges proportions sur un terrain mouvant et tourmenté, s'écroulerait de lui-même. Il compta les étapes où l'empereur s'arrêterait, laissant derrière ses étendards victorieux des milliers de morts, jusqu'à ce qu'enfin sa destinée, semblable à l'aiguille du cadran, arrivât à une heure fatale, et cette heure devait sonner à Waterloo. Il engagea donc l'Angleterre à poursuivre ce duel à outrance, et lui légua la fatalité de cette extrême et terrible conception. — « Souvenez-vous, avait dit Pitt aux rois coalisés, souvenez-« vous de ne jamais traiter avec cet homme; laissez-lui la liberté d'une ascen-« sion qui le fera éclater dans les airs. »

Un écrivain moderne a ainsi comparé les deux grandes individualités qui personnifient les deux nations rivales (1) :

« Les traits saillants de ces deux grandes physionomies ont quelque ressemblance. C'est une volonté ferme, inébranlable; c'est la fécondité, l'ubiquité, sans le terme de la pensée; c'est l'exaltation de la puissance nationale qui les caractérise. On trouve aussi certains rapports dans les développements et les conséquences de leurs systèmes. Pitt dépouille l'Europe de ses capitaux, se fait roi, le roi de la banque; Napoléon envahit le continent, se nomme empereur et se constitue l'arbitre des souverains. Tous deux exposent l'existence politique de leur pays. Ils ont l'un et l'autre des moyens qui leur sont propres, un ascendant sur l'opinion qui les distingue à un égal degré; mais les progressions de leur fortune ne permettent aucune assimilation.

« Pitt arrive comme de plain-pied à la présidence ou plutôt à la souveraineté ministérielle de l'Angleterre. L'avénement de Bonaparte à l'empire est un fait qui déconcerte l'esprit de comparaison. Cette élévation est brusque, rapide, éclatante comme la voix des camps, comme le génie des conquêtes. Elle a des silences et des retentissements comme les armées; elle se manifeste par des surprises ou par des attaques de front; elle grandit par bonds et subjugue par étonnement. Dès qu'elle suit l'impétuosité de l'esprit, nul obstacle ne l'arrête : c'est l'arrêt d'une grande destinée qui s'exécute. L'érection du protectorat britannique ne peut lui être comparée sans injustice. Cromwell et Bonaparte ne se ressemblent que lorsqu'ils détruisent l'un et l'autre le gouvernement qu'ils ont défendu contre les violences démagogiques. Cromwell vole un trône et n'ose s'y asseoir. Napoléon le trouve renversé et le relève pour lui. »

Après la mort de Pitt, l'Angleterre s'arrête indécise et recule effrayée devant la tâche qu'il lui a léguée. Fox, son éloquent rival, répudie le premier cette succession. Avec lui, le système de la paix continentale, but constant des efforts de l'empereur, paraît un moment prévaloir en Angleterre; mais Fox, le brillant orateur du parlement, ne peut s'élever à la hauteur où William Pitt a placé le gouvernement, et lui imprime une nouvelle direction. La pierre de touche des affaires met à nu son insuffisance politique. Son système meurt avec lui en peu de temps.

(1) *Napoléon et l'Angleterre.*

La nation britannique se trouve alors dans la position la plus critique. Le traité de Presbourg lui porte un coup terrible qui la frappe à la fois dans son influence et dans les éléments de son crédit public. En effet, tout le littoral océanique échappe en ce moment à son monopole commercial; son système colonial lui-même est dans un état réel d'interdit, car les ports du continent européen lui sont tous fermés. Pour une nation moins énergique dans sa volonté et dans son action, la situation eût été désespérante; l'Angleterre ne désespéra point. Au commencement de notre révolution, elle avait soulevé nos colonies au nom de la liberté; elle emploie le même moyen pour soulever l'Allemagne. La constitution de la *Bulle d'or* devient pour elle l'arche sainte de l'indépendance germanique. George Canning, qui a été appelé à la direction des affaires étrangères, y a apporté la pensée politique de Pitt, son maître. Jeune, actif, enthousiaste, intelligent, hardi jusqu'à l'imprudence, et heureux comme le sont à leur début les hommes prédestinés, il reprend l'œuvre au point où l'a laissée son patron, et s'apprête à imposer de nouveau sa volonté à l'Europe. Toutes les nations ont les yeux fixés sur ce jeune homme à peine sorti du collége d'Eton, qui ose poursuivre une telle œuvre, et qui joue étourdiment le sort de sa patrie dans une dernière partie désespérée; sur *cet ouvrier des destinées, qui chante en forgeant la foudre;* sur ce ministre qui, de la même main qu'il écrit les *Amours de Marie Pottinger* (1), signe le nouveau cartel de défi qu'il jette à ce géant qu'on nomme l'empire. Nouveau David, il dirige la fronde des nations qui doit enfin le frapper à mort d'un dernier coup.

Cette partie de l'histoire est si inouïe, qu'elle s'élève aux proportions de l'épopée et échappe à la froide méditation de l'analyse. L'esprit ne peut s'empêcher d'y voir la manifestation d'une pensée providentielle, et de cette antique fatalité que le génie d'Homère fait planer sur la destinée de ses héros.

En effet, après le traité de Tilsitt, la grandeur de Napoléon paraît associée aux destinées de l'Europe. Lui-même s'arrête un instant ébloui aux splendeurs de sa propre fortune. La France en est presque arrivée où en était Rome sous Auguste. Elle s'étend, d'un côté, de l'Elbe au Danube; de l'autre, de la mer de Bretagne à l'Adriatique; car tous ces nouveaux royaumes, Naples, la Hollande, la Westphalie, tous ces grands-duchés, Florence et Berg, ne sont autre chose que des fiefs inféodés à la mère-patrie, et cent vingt millions de sujets crient *vive Napoléon!* en douze langues différentes. Mais, comme l'Achille d'Homère, invulnérable partout, et tout trempé qu'il est par la victoire, sa mère, dans les eaux du Nil, de l'Éridan, du Danube et du Rhin, il y a un point par lequel la flèche de l'Angleterre peut l'atteindre : ce point, c'est l'Espagne. A partir de ce moment, l'action ne marche pas, elle court; les événements ne se coordonnent pas régulièrement, ils se précipitent, ils se pressent. La pensée est vertigineusement entraînée, à la suite de la destinée de Napoléon, au milieu de ces coalitions qui se brisent dispersées, de ces trônes qui s'ébranlent, de ces villes qui s'écroulent embrasées, de ces populations qui se soulèvent à la fois, en pro-

(1) Ouvrage de Canning.

nonçant des mots mystérieux et sympathiques, jusqu'à ce qu'enfin elle se réveille, heurtée par ce nom d'une fatale réalité : Waterloo !

Ainsi, en résumant ce qui précède, nous voyons l'Angleterre mêlée constamment et fatidiquement à la destinée de notre patrie. Sa prospérité est toujours en raison inverse de la nôtre. Lorsque le temps, la force de nos armes et notre bon droit ont fait justice de ses ridicules prétentions de conquête, c'est à notre civilisation, à notre fortune publique qu'elle s'attaque par tous les moyens de destruction. « Sous les traits de la mode et de la philosophie, sous « les apparences de la liberté, sous les dehors attrayants de la philanthropie, « elle se mêle tour à tour à nos mœurs, et les corrompt; à notre éducation, et la « fausse; à notre système politique, et elle le renverse; elle nous arme par né- « cessité contre les peuples et ensuite elle soulève la masse entière de ces peu- « ples contre nous. Cette idée est la fatalité de notre existence nationale sym- « bolisée sous le nom d'Angleterre (1). »

. . . .

« L'histoire du moyen âge, dit Michaud, n'a pas de plus imposant spectacle « que les guerres entreprises pour la conquête de la Terre-Sainte. »

Quel tableau, en effet, que celui de ces immenses pèlerinages armés qui vont se frayer un chemin vers la Judée au milieu des dépouilles et des débris des empires ! Quoi de plus merveilleux que l'aveuglement enthousiaste, le vertige religieux dont sont saisis à la fois tous les peuples de l'Europe, et qui, leur faisant oublier leurs intérêts, leurs rivalités, les soins de l'avenir, les pousse à aller conquérir un lambeau de terre qu'ils érigent en royaume. Conquête éphémère, royaume chimérique, qui ne fit pour ainsi dire que se montrer à l'univers (2), coûta la vie à plusieurs millions d'hommes, et réalisa dans ces contrées les temps de désolation annoncés par les prophètes. Jamais auparavant les rives du Jourdain n'avaient été le théâtre de plus effroyables combats; jamais le torrent de la vallée de Cédron n'avait roulé plus de flots de sang et plus de débris; jamais, même au temps de Titus, Jérusalem, la ville sainte, n'avait été plus impitoyablement frappée par le glaive des conquérants (3) qu'à l'épo-

(1) *Napoléon et l'Angleterre.*

(2) Il ne dura que quatre-vingt-huit ans.

(3) La ville de Jérusalem fut prise plusieurs fois, notamment par Titus, dans le premier siècle de notre ère, par Sarbar en 613, et par Khaled en 635. Le récit des massacres que les vainqueurs firent dans cette malheureuse cité est une des pages les plus tristes de l'histoire de la férocité humaine. Mais les soldats de Godefroi de Bouillon surpassèrent en cruautés les soldats romains de Titus et ceux du farouche Khaled. L'imagination se détourne avec effroi de ces scènes de désolation, et ose à peine suivre l'historien Albert d'Aix dans la description qu'il fait en langue latine des massacres qui suivirent la prise de la ville, et que les historiens ont craint de traduire textuellement, tant cette peinture est hideuse. Raymond d'Agiles, témoin oculaire, dit que sous le portique et le parvis de la mosquée le sang s'élevait jusqu'aux genoux et jusqu'au frein des chevaux, *equitabatur in sanguine usque ad genua et frenos equorum*. Le moine Robert rapporte également que les bras et les mains coupés nageaient au milieu des flots de sang, *et bracchia sive truncatæ manus super cruorem fluitabant*. Enfin, pour nous servir de l'expression de l'historien Josèphe, les montagnes voisines du Jourdain répétaient en gé-

que des croisades. Les empires de l'Europe eux-mêmes furent tellement dépeuplés par ces grandes moissons d'hommes, que l'*Occident se tut*, pour nous servir de l'expression de l'Évangile, et que pendant longtemps les bras manquèrent à l'agriculture et aux arts industriels :

..... Squalent, abductis arva colonis,
Et curvæ rigidum falces conflantur in ensem.

Quelle main imprima à ces flots de population une direction constante vers l'Asie?

Quelle pensée politique présida à ces migrations armées qui se renouvelèrent périodiquement pendant deux siècles?

Les croisades, en un mot, furent-elles d'abord l'œuvre de la prévision humaine, et ne doit-on pas plutôt en chercher la cause dans cette exubérance de force et de vitalité qui débordait de toutes parts en Europe, et dans cet amour du merveilleux qui remplissait alors toutes les imaginations, et que justifiait la valeur française (1)?

missant l'effroyable bruit qu'on entendait dans le temple. Mais cette peinture du premier moment d'effervescence sanguinaire, qui signale l'entrée des croisés dans Jérusalem, n'est rien, comparée à celle de la sentence de mort prononcée contre la ville entière, et exécutée quelques jours après la prise de possession, alors que la fureur des combattants était calmée, que tout était rentré dans l'ordre, que les habitants échappés au glaive des vainqueurs étaient revenus volontairement se confier à leur humanité. La politique des chefs qui dicta cette effroyable sentence mérite d'être flétrie par l'histoire, car rien ne la justifiait, et les vieillards, les femmes, les enfants, qui tombèrent sous le fer des soldats, ne pouvaient, ainsi que le portent les termes mêmes de la sentence, prêter un puissant secours à leurs ennemis, ni inspirer de la crainte aux soldats chrétiens; et cependant tel était l'esprit des mœurs de cette époque, que tous les historiens se sont bornés à raconter dans les plus minutieux détails cette effroyable exécution qui dura huit jours, sans y ajouter un mot de blâme ou de pitié. Michaud, qui a considérablement affaibli le récit d'Albert d'Aix, dit : « Le fanatisme ne seconda que trop cette politique barbare. Tous les ennemis qu'avait d'abord épargnés l'humanité ou la lassitude du carnage, tous ceux qu'on avait sauvés dans l'espoir d'une riche rançon, furent égorgés. On forçait les Sarrasins à se précipiter du haut des tours des maisons, on les faisait périr au milieu des flammes (*diutissime torti et ignibus adusti flamerabantur* (sic)); on les arrachait du fond des souterrains, on les traînait sur les places publiques, où ils étaient immolés sur des monceaux de morts. Ni les larmes des femmes, ni les cris des petits enfants, rien ne pouvait fléchir un vainqueur irrité. » (*Puellas vero, mulieres, matronas nubiles et fœtas, cum puellis tenellis detruncabant aut lapidibus obruebant. Et contra puellæ, mulieres, matronæ metu momentaneæ mortis angustiatæ et horrore gravissimæ necis concussæ, christianos, in jugulum utriusque sexus debacchantes ac sævientes, medios pro liberanda vita amplexabantur; quædam pedibus eorum advolvebantur, de vita et salute sua, illos mirum miserando fletu et ejulatu sollicitantes.*) Le carnage fut si grand, qu'on voyait des cadavres entassés, non-seulement dans les palais, dans les temples, dans les rues, mais dans les lieux les plus cachés et les plus solitaires. Tel était le délire de la vengeance et du fanatisme, que ces scènes ne révoltaient point les regards.

(1) En effet, l'épopée n'a rien de plus merveilleux que les conquêtes faites à cette époque par les chevaliers français non-seulement en Orient, mais dans la Frise, la Calabre, la Sicile, le Portugal, la Mésopotamie, la Cilicie et la Palestine. Depuis lors, en effet, il y eut toujours en Europe plusieurs souverains d'origine française et plusieurs couronnes dans la maison royale.

Telles sont les questions qu'on se fait tout d'abord après avoir lu l'histoire des croisades, questions dissidentes et controversées, devant lesquelles la pensée de l'écrivain s'arrête pleine de doute et de scepticisme, mais dont nous n'avons pas heureusement à chercher ici la solution. Nous nous bornerons, ainsi que nous l'avons dit, à étudier l'influence qu'elles exercèrent sur l'avenir de l'art militaire. Et sous ce rapport il s'est élevé également de sérieuses contradictions. Presque tous les écrivains qui ont parlé des croisades sont divisés en deux catégories: les uns ont loué à outrance ces *missions armées* et ont vu, dans l'ensemble des plans conçus par les premiers moteurs, une haute pensée stratégique, qui consistait à attaquer les Sarrasins dans leur centre pour les obliger à se replier sur leurs ailes, plans qui différeraient peu, sauf le désordre de l'exécution, de celui qu'adopta Alexandre contre les Perses qui avaient attaqué l'Europe. Les autres les ont dénigrées avec excès, et ont avancé que, sous le rapport de l'art militaire, ces grands mouvements de populations méritent peu d'attention de la part de ceux qui les étudient. Ni les uns ni les autres ne sont dans le vrai (1). Tous cependant sont d'accord sur un point, c'est que les croisades ont contribué à la ruine du gouvernement féodal. L'histoire critique des croisades n'est ni sans intérêt ni sans profit pour l'instruction des gens de guerre.

Carrion Nisas est de cet avis. Il n'est pas juste, dit-il, de prendre à la lettre ce qui a été dit par plus d'un écrivain estimable, savoir : *Que les milices d'Occident n'avaient rapporté de ces expéditions lointaines que l'usage des timbales, des cymbales et du tambour, assez triste et assez incommode instrument de musique militaire.*

« En y regardant de près, on reconnaîtra que ce qui s'est passé aux croisades n'a pas laissé de contribuer à cette espèce de révolution qui, même avant l'usage de la poudre à canon, avait un peu relevé l'infanterie du profond avilissement où elle était tombée, lorsque l'homme à cheval bardé de fer fut tout pour les siens et pour l'ennemi.

« Voici la marche des faits et des réflexions qu'ils durent inspirer :

« Aux diverses époques où le système et l'esprit des croisades furent remis en honneur, il passa en Europe et en Asie des multitudes innombrables d'*hommes* plutôt que de *soldats*. Il en périssait une partie sur la route. Le climat, les fatigues et les privations diminuaient promptement le nombre, encore effrayant, de ceux qui atteignaient le but de leur pèlerinage militaire. Tout croisé devint soldat par la nécessité de sa position; la tourbe des *vilains*, des *serfs*, des gens de *poneste*, tout ce qui en Europe était à peine compté parmi les combattants,

Quelques auteurs, éblouis par tant de gloire, ont nommé la France la mère des rois, à peu près comme le Goth Jornandès, par une expression plus barbare, appelait le Nord *vagina gentium*, le moule d'où sortait le genre humain. (*Bibliothèque historique et militaire.*)

(1) L'historien Paul-Émile est peut-être le seul qui ait parlé raisonnablement de ces expéditions, de leur motif et de leur but. Cet écrivain, qu'Érasme, de Thou et Mézerai regardent comme un historien très-exact, était contemporain de Louis XII; il avait longtemps habité l'Italie, et avait eu beaucoup de notions à sa portée sur l'esprit des croisades par les familles grecques chassées par le despotisme des Turcs.

fut précieux et intéressant sur ce nouveau terrain. On arma ces hommes avec plus de soin, on les disciplina mieux. En Europe, cette foule, qui suivait les armées plus qu'elle n'en faisait partie, était plutôt éparpillée que moissonnée par les combats; dispersée dans les premiers jours d'une campagne, elle reparaissait la campagne d'après, parce que, attachée à la glèbe, elle ne pouvait fuir au loin et qu'on savait toujours où la prendre. Il n'en fut pas de même en Asie: cette troupe confuse devint forcément régulière. Sous l'enseigne de la croix, les chevaliers sentirent le poids des pertes qu'ils faisaient chaque jour, et qui demeuraient longtemps irréparables. Il résulta de ces diverses circonstances que la première infanterie un peu militairement organisée qui sortit des armées féodales, fut celle des armées de croisés, qui prolongèrent leur séjour en Orient et dont les débris revinrent à diverses reprises dans leur patrie (1).

M. Rocquancourt, dont nous avons eu plusieurs fois l'occasion de citer l'autorité, est d'un avis contraire. Il regrette que le dévouement des guerriers qui figuraient dans ces expéditions pieuses n'ait point été guidé par quelques méthodes qui vraisemblablement en eussent changé les résultats. Il s'étonne également que des guerres où l'Europe prodigua pendant deux siècles consécutifs l'élite de sa population n'aient apporté aucun changement, aucune amélioration remarquable dans l'état de l'art militaire. « On a cru voir, dit-il, dans les

(1) Il est curieux de remarquer que les mêmes résultats eurent lieu du côté des chrétiens et des Sarrasins. A la guerre, quand deux armées sont en présence, rien ne se passe dans l'une qui n'ait quelque influence dans l'autre. Jusque-là la force des Sarrasins avait consisté uniquement dans leur cavalerie; mais, lorsque l'infanterie chrétienne se perfectionna, ils sentirent l'avantage d'en avoir une aussi, ce qu'ils effectuèrent à mesure qu'ils s'affermirent dans leurs conquêtes, et que les affaires des chrétiens établis en Orient à la tête des croisades allèrent en décadence. L'usage ou la loi attribuait aux sultans la cinquième partie des esclaves chrétiens que le sort des armes faisait tomber en leur pouvoir, et, comme souverains, ils percevaient le tribut d'un enfant sur dix des chrétiens qui habitaient les contrées de leurs domaines.

Tels furent les éléments du corps des janissaires.

Les premiers empereurs ottomans ne s'abrutissaient pas, comme ont fait depuis leurs successeurs, dans la mollesse du sérail; ils portaient beaucoup d'application à leurs affaires, surtout à celles de la guerre; ils reconnurent le tort que leur faisait le manque d'une infanterie instruite et disciplinée; ils comprirent en même temps que les antiques usages, dont les vices n'étaient pas encore aperçus par la multitude, seraient difficiles à changer chez les Arabes et les Tartares, exclusivement cavaliers, qui croyaient devoir à ces usages et leurs succès et leur gloire. Ce fut donc avec des captifs chrétiens et surtout avec des enfants des tributs, instruits dans le mahométisme et dans l'exercice des armes, qu'Orcan (en 1329) commença et qu'Amurath acheva (en 1372) l'établissement et l'organisation d'une milice à pied.

Hadgi-Belkack, fondateur de l'ordre des derviches, consacra cette infanterie à la religion comme à la patrie, en coupant la manche de sa robe pour en faire le bonnet des chefs. On donna à ce corps le nom de *jenny-cheeri*, nouveaux citoyens, dont nous avons fait *janissaires*.

Ces captifs qui n'avaient plus de famille que la chambrée militaire, ces enfants qui n'avaient jamais connu d'autre patrie, formèrent longtemps une milice, excellente sous le despotisme et d'un caractère particulier, jusqu'à ce que Mahomet II, conquérant de la Turquie d'Europe, remit aux chrétiens, devenus trop nombreux dans son empire, le tribut du dixième enfant, perçut à la place un impôt en argent, et recruta de Turcs le corps des janissaires. (Carrion Nisas.)

débris de ces bandes tumultueuses que les seigneurs entraînèrent en Palestine, les éléments et la cause d'une réorganisation plus régulière et plus militaire de l'infanterie. Nous ne pouvons partager cette opinion lorsque plus tard, pendant toute la durée de la lutte de la France contre l'Angleterre, nous retrouvons chez les gens de pied la même nullité, la même confusion que précédemment. Les Anglais à Vironfosse, à Crécy et à Azincourt, et les Français à Poitiers et à Cocherel, auraient fait combattre à pied leurs gendarmes. Si, en effet, l'infanterie avait été comptée pour quelque chose, les historiens rapporteraient-ils que le lendemain de la bataille de Crécy, six cents lances et dix mille archers anglais suffirent pour prendre et massacrer plus de cinquante mille hommes de nos milices, si elles avaient été organisées un peu militairement? »

Ce qui frappe surtout dans l'histoire des croisades, c'est l'imprévoyance qui présidait à ces grandes expéditions. Ainsi dans la première, nous voyons des bandes confuses d'hommes, étrangers la plupart à la profession des armes, de femmes, d'enfants, de mœurs, d'habitudes, de langages différents (1), sorties de toutes les classes de la société, depuis les princes jusqu'aux derniers des

(1) La première de ces grandes bandes qui se dirigea vers l'Asie avait pour chef Pierre l'Ermite. Cette troupe, partie des bords de la Meuse et de la Moselle, se grossit bientôt de pèlerins accourus de la Champagne, de la Bourgogne et de tous les points de la France. Arrivé sur les bords du Rhin, Pierre ne comptait pas moins de cent mille hommes sous ses ordres. Il divisa alors sa troupe en deux corps, et donna le commandement à *Gauthier-sans-Avoir*, dont le surnom, conservé par l'histoire, dit Michaud, prouve que les chefs étaient aussi misérables que les soldats. En effet, cette avant-garde ne comptait que huit cavaliers; tout le reste allait à la conquête de l'Orient en demandant l'aumône et sur la foi des promesses miraculeuses qu'on lui avait faites. Toutes les routes qui conduisent au Rhin étaient couvertes de croisés, nobles, roturiers, moines et religieuses. Des femmes suivaient leurs époux, d'autres leurs amants; des filles, qu'on appelait alors *folles de leur corps* ou *ribaudes*, grossirent les troupes, ayant à leur tête un moine noir, leur aumônier. Chaque troupe marchait sous la bannière de sa paroisse, précédée d'un groupe de musiciens. Aux chants pieux se mêlaient les profanes accents de la débauche la plus effrénée.

L'armement des croisés présentait la plus bizarre confusion : c'était un pêle-mêle de lances, de javelots, de hallebardes, de casques, de cuirasses, de pertuisanes, d'arbalètes, de haches d'armes, etc. Le camp des princes offrait un tableau tout à fait différent : tous avaient de riches tentes, des pavillons dorés, etc. Des varlets portaient des faucons pour la chasse, des filets pour la pêche, etc. Des villages entiers, selon l'historien des croisades, partaient pour la Palestine. Leur ignorance ajoutait à leur illusion et prêtait à tout ce qu'ils voyaient un air d'enchantement. Ils croyaient sans cesse toucher au terme de leur pèlerinage. Les enfants des villageois, lorsqu'une ville ou un château se présentait à leurs yeux, demandaient si *c'était là Jérusalem*. Beaucoup de grands seigneurs, qui avaient passé leur vie dans leurs donjons rustiques, n'en savaient guère plus que leurs vassaux : ils faisaient conduire avec eux leurs équipages de chasse et de pêche, et marchaient précédés d'une meute, portant leur faucon sur le poing. Ils espéraient atteindre Jérusalem en faisant bonne chère et montrer à l'Asie le luxe grossier de leurs châteaux.

La plupart de ces malheureux allèrent périr de misère ou de maladie dans les plaines de la Hongrie.

Ces scènes étranges, dans lesquelles tout le monde était acteur, ne devaient servir de spectacle que pour la postérité.

serfs, depuis le guerrier jusqu'à l'artisan, marcher sous la conduite de chefs sans expérience militaire et sans autorité réelle, et se diriger vers Constantinople, par l'Allemagne, la Hongrie et la Bulgarie, sans que ceux qui avaient la direction supérieure se fussent rendu compte, ni de la longueur de la marche, ni des difficultés qu'elle présenterait par le climat, les places fortes qu'on allait rencontrer, le caractère des habitants, leurs mœurs, leur manière de combattre, etc., etc. Tous ces renseignements avaient été jugés inutiles. Aussi les premières bandes commandées par *Gauthier-sans-Avoir, Pierre l'Ermite, Gondescale et Émicon*, allèrent-elles périr misérablement par la faux des paysans hongrois ou par le fer des Bulgares, après avoir marqué leur passage par la dévastation et par les excès de la plus scandaleuse immoralité : traces sanglantes qui devaient montrer aux autres croisés le chemin de Jérusalem.

Godefroy de Bouillon lui-même, qui conduisait une véritable armée, l'armée des princes, n'était pas plus éclairé à ce sujet, et avant de se mettre en marche, il n'avait même pas fait fixer d'une manière définitive ses droits au commandement supérieur. Il en résulta qu'à chaque instant il vit s'élever des prétentions rivales qui apportèrent dans les rangs des croisés de funestes divisions, et que les principaux chefs de cette armée se séparèrent de lui après la prise de Nicée et firent la guerre chacun pour son propre compte. Cependant cette armée, en suivant le chemin déjà sillonné par les premières colonnes à travers des obstacles plus grands encore, arrive à Constantinople, soutient un sanglant combat sous les murs de cette ville, et oblige l'empereur Alexis à tenir sa promesse, c'est-à-dire à lui fournir des vivres et des moyens de transport pour passer en Asie. Là, elle s'avance vers Nicée et livre deux grandes batailles aux forces de l'Orient réunies.

Jamais les campagnes de Bithynie n'offrirent un spectacle plus majestueux et plus horrible. « Alors, dit Mathieu d'Édesse dans son *Histoire arménienne*, alors les deux armées se joignirent, se mêlèrent et s'attaquèrent avec une égale furie. On voyait partout briller les casques et les boucliers; on entendait le choc des cuirasses et des lances qui se heurtaient dans la mêlée. L'air retentissait de cris perçants; les chevaux effrayés reculaient au bruit des armes, au sifflement des flèches; la terre tremblait sous les pas des combattants, et la plaine était au loin hérissée de javelots. » Les Turcs vaincus se retirèrent sur les montagnes voisines, contemplant avec effroi le nombre et la composition des troupes de leur vainqueur. Nicée capitula après un siége de six semaines dont chaque jour fut marqué par un combat.

Après la prise de Nicée, l'armée de Godefroy de Bouillon, qui se composait des tentes de dix-sept nations européennes, ne compta presque plus dans ses rangs que des bannières françaises. Les princes étrangers se retirèrent. Du reste, cette armée de six cent mille combattants qui, un an auparavant, avait quitté l'Occident, se trouvait réduite de deux tiers au moins. Quoi qu'il en soit, le général français fit ses dispositions pour traverser les provinces de l'Asie Mineure, la Syrie et la Palestine. C'est dans cette marche qu'on voit combien était grande l'ignorance des chefs des premiers principes de l'art de la guerre. Ils

avaient divisé leur armée en deux corps qui marchaient à distance l'un de l'autre, ce qui permettait à l'armée turque de les battre séparément, et ils s'étaient aventurés dans un pays sur lequel ils n'avaient aucune notion, sans prendre la moindre précaution pour les reconnaissances, le transport des vivres, le campement, etc., et ayant pour guides des Grecs dont la perfidie leur était connue. Aussi à chaque instant sont-ils arrêtés par des montagnes, des torrents, des précipices, et éprouvent-ils dans des plaines incultes et désertes le manque de vivres et d'eau, privation que l'ardeur dévorante du climat rendait si funeste. Ce n'est pas tout, les débris de l'armée qu'ils avaient vaincue à Nicée s'étaient réunis sous la conduite d'un chef actif et vigilant, Kilidge-Arslan, que la défaite avait rendu prudent et qui suivait l'armée des croisés pour la surprendre. En effet, dès qu'il vit le premier corps, commandé par Bohémond, Tancrède et le duc de Normandie, engagé seul dans la vallée de Dorylée, il fondit sur lui à l'improviste, et, après lui avoir fait éprouver un sanglant carnage (1), il s'empara du camp des chrétiens. Godefroy de Bouillon qui, à la première nouvelle de cette attaque, s'était mis en marche pour venir au secours de son avant-garde, arriva pour être témoin de son entière défaite.

Lorsque l'armée de Godefroy parut sur le revers de la montagne, dit Michaud, le soleil était au milieu de son cours, et sa lumière se réfléchissait sur les boucliers, les casques et les épées nues. A cette vue, le sultan ordonna la retraite, et se retira sur les montagnes voisines. Godefroy le fait attaquer dans cette position, et parvient du moins à venger ses frères d'armes restés morts sur ce funeste champ de bataille. L'armée ennemie fut en partie massacrée, et son camp fut enlevé comme l'avait été celui des croisés. Mais ce succès ne remplaça pas la perte que les chrétiens avaient faite de 4,000 de leurs meilleurs combattants. Continuant sa marche vers la Phrygie, l'armée chrétienne éprouva de nouveau combien l'imprévoyance est funeste à la guerre; le manque de vivres fit périr un grand nombre de soldats, le manque d'eau et de fourrage détruisit presque tous les chevaux. On vit alors les chevaliers paladins marcher à pied, accablés sous le poids de leurs armes, ou montés sur des ânes et des bœufs, s'avancer à la tête de leurs hommes d'armes. C'est dans cet appareil qu'ils arrivèrent sous les murs d'Antioche, une des villes les plus fortes de l'Orient. Tous les pays que l'armée des croisés venait de traverser, et dont ils ignoraient les noms et la position géographique, étaient célèbres dans les annales de l'antiquité. Ils rappelaient les victoires des armées d'Alexandre et des légions romaines. Dans un siècle plus éclairé, la longueur et les embarras du

(1) En un instant le camp des chrétiens est envahi, et, s'il faut en croire Albert d'Aix, les Turcs massacrèrent tout. Ils n'épargnèrent que les femmes qui avaient de la jeunesse et de la beauté, et qu'ils destinaient au sérail. Les femmes et les filles des barons et des chevaliers, si l'on en croit le même historien, préférèrent en cette occasion l'esclavage à la mort, car on les vit, au milieu du tumulte, se parer de leurs plus beaux vêtements et se présenter en souriant au-devant des Sarrasins, cherchant par la vue de leurs charmes à toucher leur cœur. (*Teneræ puellæ et nobilissimæ vestibus ornari festinabant, se offerentes Turcis, ut saltem amore honestarum formarum accensi et placati, discant captivarum misereri.*)

voyage, la difficulté des siéges qu'on avait eus à faire, la manière de combattre des ennemis, etc., eussent démontré l'inutilité d'une cavalerie couverte d'armures de fer et l'utilité d'une infanterie mobile. « On se fût rappelé, dit un « historien, les piques et la phalange macédonienne; on eût évoqué l'ombre « d'Alexandre triomphant aux rives du Jourdain, elle aurait enseigné de quelle « manière il fallait opérer pour conquérir et garder la Palestine; enfin on eût « dressé des gens de trait pour l'attaque des villes et pour leur défense après « qu'on y serait entré. Mais cette idée ne pouvait venir au temps des croisades, « où la chevalerie absorbait toutes les imaginations, et où l'on avait un si grand « mépris pour les gens de pied. » Aussi voyons-nous les croisés faire de nombreuses conquêtes, s'emparer de plusieurs villes importantes, mais ne pouvoir les conserver.

Cependant le siége d'Antioche présentait de grandes difficultés et de grands dangers. Les chrétiens résolurent néanmoins de l'entreprendre (1); aveuglés

(1) Guillaume de Tyr, un des plus anciens auteurs qui aient écrit sur les croisades, est le seul qui donne quelques détails sur les moyens employés pour les siéges de Nicée, d'Antioche et de Jérusalem, qui furent les plus considérables. Il résulte de ses écrits que l'on se servit de plusieurs machines de guerre qui avaient été en usage chez les Romains. Mais, bien qu'il emploie souvent l'expression de *urbs vallata obsidione*, rien ne prouve qu'on se servit alors de retranchements autour du camp. Cette expression a une signification générale qui ne peut se traduire que par l'établissement des quartiers d'une armée autour de la place assiégée. Ainsi il parle des travaux faits par Bohémond et par Tancrède du côté d'une porte et à la tête d'un pont pour arrêter les sorties de l'ennemi. Jamais il n'est question de lignes de retranchements. Sous la seconde croisade, dans le siége de Damas, qui fut le seul entrepris par Louis-le-Jeune, on voit la même inexpérience. Ce n'est qu'à l'époque de la troisième croisade, sous Philippe-Auguste, qu'il est clairement question de travaux de circonvallation et de contrevallation au siége de Saint-Jean-d'Acre. Quant aux machines de guerre, la présence de plusieurs nations sous les drapeaux des croisés fit qu'on en vit paraître une foule inconnues jusqu'alors. Les Grecs notamment, qui avaient conservé les traditions romaines, en fournirent plusieurs, telles que les *tours ambulatoires*, à deux et trois étages, et qu'on nommait *bistega* ou *tristega*, les *espringales* (espèces de balistes), les *avés* et les *mangonneaux*, les *galeries couvertes*, etc. Guillaume de Tyr dit qu'au siége de Jérusalem il y avait trois machines de même artifice et qui devaient avoir le même effet. Elles étaient carrées; le devant, qui était opposé à la muraille, était double, c'est-à-dire de deux rangs de poutres et de planches. Le premier rang pouvait s'abattre, afin de servir de pont pour entrer sur la muraille, dès que la machine en serait approchée. Le chevalier Folart, dans son traité de l'attaque des places, leur attribue la prise de Jérusalem. (Nous reviendrons sur ce sujet en parlant des premières armes à projection par la poudre.) C'est au siége d'Antioche qu'il est pour la première fois question d'une espèce de milice de *pionniers*, et qu'on nommait les *truands*. Cette milice fut instituée par les ingénieurs génois, qui avaient construit toutes les machines de guerre; elle se recrutait parmi les mendiants et vagabonds qui suivaient l'armée. Ils recevaient une solde de la caisse générale des croisés. Cette mesure, en arrachant les vagabonds à une oisiveté dangereuse, en fit d'utiles auxiliaires, et, comme ils étaient accusés de violer les tombeaux et de se nourrir de chair humaine, ils inspiraient une grande horreur aux Sarrasins. Leur seul aspect mettait en fuite les plus intrépides, tant ils tremblaient de tomber entre leurs mains. C'est également à ce siége que les croisés virent pour la première fois les effets du feu grégeois ou feu grec, dont l'étymologie est la même, parce que les Grecs employèrent les premiers ce terrible moyen de destruction au milieu du VII[e] siècle. L'invention en est attribuée à un ingénieur syrien nommé Gallinicus. On sait que le contact

par l'espoir d'une conquête facile, ils ne prirent aucune précaution, et se répandirent dans les campagnes voisines. Séduits par l'abondance momentanée des vivres, le beau ciel de Syrie et les rivages délicieux de l'Oronte, célèbres dans les légendes païennes par le culte de Vénus et d'Adonis, ils s'occupèrent à peine de la garde du camp. Plusieurs sorties des assiégés leur firent cruellement expier cette négligence. L'envie de réparer une faute leur en fit commettre une autre. Ils voulurent escalader les murs d'Antioche, sans avoir d'échelles ni de machines de guerre. Mais tous leurs efforts furent inutiles, et ils comprirent enfin qu'ils ne pouvaient se rendre maîtres d'Antioche que par un blocus rigoureux, encore n'en seraient-ils peut-être point venus à bout sans la trahison d'un renégat qui leur en ouvrit les portes. Ce siége avait duré six mois et avait coûté la vie à un grand nombre de soldats. Tant d'épreuves, de fatigues et de dangers, n'avaient pas rendu les croisés plus circonspects. Maîtres d'Antioche, ils ne prirent aucune précaution pour s'assurer la possession d'une conquête si importante; ils n'établirent aucune communication avec les autres armées des croisés; il en résulta que, trois jours après leur entrée dans cette ville, ils furent assiégés à leur tour par une armée de 60,000 Turcs qui campa sans obstacle dans la plaine, entre la ville et l'Oronte. Il fallut aux soldats de la croix une nouvelle bataille, dont le succès fut terriblement disputé, pour sortir de cette position critique. Enfin, après avoir passé plusieurs mois à Antioche, l'armée de Godefroy, forte de 100,000 hommes, prit le chemin de la Judée, et arriva sur les hauteurs de l'Emmaüs. La cité de Jérusalem est devant les chrétiens. Un cri spontané s'élève des rangs de cette armée, *Dieu le veut! Dieu le veut!* et ils s'apprêtent à attaquer les remparts. Ce siége fut ni moins long ni moins pénible que celui d'Antioche. Les efforts des soldats de l'Occident furent enfin couronnés de succès, et ils entrèrent dans la ville sainte le 15 juillet 1059.

Godefroy de Bouillon fut nommé roi de Jérusalem. Il était maître de la Tibériade et d'une partie de la Galilée; mais son armée, réduite déjà à 25,000 hommes de pied et à 5,000 chevaux lorsqu'il s'empara de la capitale de la Judée, se trouva bientôt sensiblement diminuée par la bataille livrée le 15 août, c'est-à-dire un mois après la prise de la cité sainte, au soudan d'Égypte, et par suite

de l'eau donne de l'intensité à ce feu, dont le mouvement est contraire au feu naturel. Il se porte indistinctement en bas, à gauche, à droite, selon la direction que lui donne l'instrument qui le lance. Scaliger dit qu'il était composé de gomme, de poix, de naphte et de bitume. Les historiens des croisades assurent que le seul moyen d'éteindre ce feu, qu'on lançait avec des mortiers, des pierriers et des arbalètes à tour, était du vinaigre mêlé avec du sable ou de l'urine, ou avec des cuirs d'animaux récemment égorgés. Le secret de la composition du feu grégeois a été perdu; cependant on pense que, lors des expériences faites au château de Meudon par ordre du comité de salut public, pour l'essai des meilleures armes à feu, d'habiles chimistes retrouvèrent le secret, mais que le gouvernement républicain ne jugea pas à propos de s'en servir. L'exacte composition du feu grégeois est encore aujourd'hui une espèce de mystère. On a remarqué que dès que la poudre a été mise en usage, on a cessé de parler du feu grégeois, ce qui autoriserait à croire qu'il y a entre ces deux matières des affinités mal connues, et que la plus récente des deux n'est qu'une modification plus ou moins considérable de l'autre.

du départ d'un grand nombre de croisés qui voulurent retourner en Europe, en sorte qu'il se vit dans l'impuissance de conserver ses conquêtes, et à peine eut-il assez de soldats pour défendre sa capitale. D'autres états avaient été fondés pendant le cours de cette première croisade, dont les principaux étaient ceux d'Édesse, d'Antioche, de Tripoli, etc. Mais tous ces états ne pouvaient exister long-temps, tout entourés qu'ils étaient d'ennemis et privés de défenseurs. Tels furent les résultats de cette première croisade qui aurait pu avoir une très-grande influence sur la destinée de l'Orient, si l'on n'eût commis les fautes les plus incroyables. Mais, sans parler de l'incurie apportée aux détails de cette guerre par les chefs, on s'étonne comment on ne pensa pas à transporter par mer ces masses de combattants, à une epoque où la Méditerranée commençait à se couvrir de vaisseaux et où Guillaume-le-Conquérant venait de conduire en Angleterre une flotte considérable. Par ce moyen, on eût sauvé la vie à des milliers d'hommes qui périrent dans cette longue marche, et dont le nombre eût été utile pour refouler les Sarrasins vers l'intérieur de l'Asie. Si le tiers seulement des 600,000 chrétiens que Pierre l'Ermite avait entraînés en Asie eût survécu à cette grande expédition, il est probable que les Turcs seraient parvenus difficilement à reprendre Jérusalem, et que, quelques années plus tard, l'Europe en alarme n'aurait point vu briller le croissant sur les tours de Sainte-Sophie.

La deuxième croisade eut lieu en 1143; elle n'offre aucun trait remarquable quant aux événements militaires, et nous y trouvons la même absence de dispositions et les mêmes fautes. Conrad, empereur d'Allemagne, et Louis-le-Jeune, roi de France, se liguent pour aller secourir les chrétiens conquérants de la Palestine. Au lieu de combiner leurs opérations, ils agissent séparément et se font battre. Réunis, ils pouvaient vaincre; séparés, ils ne pouvaient échapper à une double défaite. L'armée française que Louis-le-Jeune conduisait en Palestine était forte à peine de 80,000 hommes: c'est tout ce qu'avaient pu réunir l'éloquence de l'abbé de Clairvaux et le zèle des prélats de France. C'est qu'un demi-siècle s'était écoulé depuis la première croisade. Une nouvelle génération s'était élevée, de nouvelles institutions avaient été créées, et au lieu de serfs abrutis, la France, par l'affranchissement des communes, commençait à se peupler d'hommes libres. L'armée des croisés du Nord n'était pas plus nombreuse. Conrad partit le premier par le même chemin qu'avaient pris Pierre l'Ermite et Godefroy; Louis le suivit peu de temps après, et arriva à Constantinople après avoir perdu bon nombre de ses soldats. Conrad s'avance dans la Palestine, et Louis dans la Pamphylie. Celui-ci, vainqueur des infidèles sur les bords du Méandre (janvier 1148), fut mis en pleine déroute peu de jours après, et c'est avec beaucoup de peine qu'il put gagner Jérusalem (1).

(1) « Un historien, dit Joachim Ambert, fait remonter l'origine du maréchalat à 1148, sous Louis VII. Vers la fin de la seconde croisade, au milieu des montagnes de Laodicée, les Sarrasins auraient attaqué vigoureusement l'avant-garde de notre armée; Geoffroy de Rançon, chef des troupes françaises, guerrier téméraire, mettait en péril le salut de tous. Alors, au milieu

Cependant, après avoir rallié les débris de son armée, il tenta de s'emparer de la ville de Damas, cette ville opulente, dont le voisinage incommodait Antioche, Jérusalem et Tripoli. Malheureusement elle était bien fortifiée, bien défendue, et les moyens employés par l'armée française étaient insuffisants. Ainsi, après cinq assauts meurtriers, les croisés en levèrent le siége. Le roi Louis-le-Jeune revint dans son royaume avec le regret d'avoir perdu sans fruit la plus belle armée qu'on eût vue en France. Pris dans la traversée par les infidèles, il dut son salut à un capitaine génois. L'empereur Conrad n'avait pas été plus heureux, lui aussi avait repassé les mers et regagné honteusement ses états. Ainsi se termina cette deuxième croisade, où périt l'élite de la noblesse de France et d'Allemagne.

Quelques années après (1187), le bruit se répandit en Europe que Jérusalem était tombée de nouveau au pouvoir des infidèles, et que la dernière armée des chrétiens avait péri à la funeste bataille de la Tibériade (1). La consternation fut au comble; mais bientôt des cris de vengeance s'élevèrent de toutes parts dans les états de la chrétienté. La France la première prit les armes. Philippe-

du désordre et de l'épouvante, le roi rassemble tous les seigneurs et dit : « Le plus digne va « commander, et, quoique roi, j'obéirai comme un simple capitaine. » Le danger faisant taire toutes les ambitions et toutes les jalousies, on prie Dieu d'éclairer le choix et de venir en aide aux défenseurs de la Terre-Sainte; ensuite les seigneurs désignent pour chef de l'armée un pauvre gentilhomme ayant nom Gilbert. Le roi Louis VII le proclame maréchal de France, et l'armée chrétienne est sauvée. »

Nous donnons ce récit sans en garantir l'authenticité; mais il respire une sorte de parfum poétique et religieux qui ennoblit encore, s'il est possible, le berceau du maréchal de France. Gilbert sort de la foule, comme firent à toutes les époques de l'histoire ces hommes qui dominèrent le monde : ainsi de Romulus, de Mahomet et de Napoléon. Puis, après l'œuvre accomplie, le génie moteur disparaît, et les générations suivent la route où l'invisible main les a poussées.

Le nom de Gilbert ne se retrouve plus; il n'a donc peut-être jamais existé. Mais on n'en aime pas moins cette légende, qui fait apparaître le maréchal dans les pays lointains, en présence de l'ennemi, à l'heure du danger et de la détresse.

Le roi et ses braves compagnons agenouillés font un appel à Dieu, et Dieu prend dans les rangs un modeste et simple chevalier pour le faire maréchal de France. Ce naïf récit du XIIe siècle n'est autre chose que le superbe mot de Louis XVIII : « Chaque soldat a le bâton de maréchal de France dans sa giberne. »

(1) Ce fut le fameux Saladin qui vint mettre le siége sous les murs de la ville. Ce monarque fit donner plusieurs assauts terribles à la ville; la valeur des chrétiens les rendit inutiles. Mais, comme ils n'avaient aucune espérance de secours, ils envoyèrent demander au sultan comment il les traiterait s'ils se rendaient. — *Comme vos ancêtres ont traité les musulmans*, répondit Saladin; *vous serez tous égorgés, sans distinction d'âge ni de sexe.* — Cette réponse fit prendre aux assiégés la résolution de périr les armes à la main ou de se faire jour à travers le camp ennemi. Le sultan connaissait le courage des chrétiens. Persuadé qu'en les réduisant au désespoir ils auraient recours à quelque moyen extrême, il leur accorda enfin de meilleures conditions. La reine Sibille, la noblesse et les gens de guerre eurent la permission de sortir en armes et avec escorte pour aller où ils voudraient; le reste du peuple eut la liberté d'emporter ses meubles en payant par tête une certaine taxe. Ainsi fut prise Jérusalem, après quatorze jours de siége; ainsi expira le royaume qui portait son nom, après une durée de quatre-vingt-huit ans.

Auguste son souverain alla lever l'oriflamme à Saint-Denis. Richard Cœur-de-Lion, fils et successeur du roi d'Angleterre, se croisa également. Ces deux souverains oublièrent leur rivalité pour se réunir sous la bannière de la religion; comme toujours, l'élite des deux nations suivit les deux souverains. Ce fut à cette expédition que les nations adoptèrent diverses couleurs. Les Français portaient la croix *rouge*, les Anglais, *blanche*, les Flamands, *verte*, les Allemands, *noire*, les Italiens, *jaune*.

Instruit par la triste expérience du passé, c'est par mer cette fois qu'on résolut de transporter les troupes. Deux grandes flottes furent équipées, et, après s'être réunis à Messine, les deux souverains cinglèrent vers Saint-Jean-d'Acre (l'antique Ptolémaïs). Le point de départ et le lieu choisi pour attaquer les infidèles prouvent que cette fois, du moins, les chefs agissaient d'après un plan concerté et rationnel. En effet, la ville de Saint-Jean-d'Acre était le véritable nœud stratégique de la campagne. De la prise de cette cité dépendait non-seulement le succès de l'expédition, mais l'avenir même de l'Orient. Cette ville riche et forte ayant un port renommé, était également nécessaire aux chrétiens pour conserver Tyr, Antioche et Tripoli, et aux Sarrasins, pour assurer la communication entre la Syrie et l'Égypte.

Bonaparte aussi avait compris que cette ville était la clef de l'Orient, lorsqu'en 1799 il vint en faire le siége; et Dieu sait ce qui serait résulté de la prise de cette ville par le général français, car cette expédition de Syrie, dont les hommes éclairés sont encore à deviner le but, a servi de thème aux commentaires les plus merveilleux.

Quoi qu'il en soit, les croisés arrivèrent sous les murs de Ptolémaïs, dans les premiers jours d'avril. Philippe-Auguste, dont la flotte avait abordé la première; forma le blocus de la ville jusqu'à l'arrivée de Richard. Dans le siége, on vit pour la première fois paraître des ingénieurs français que le roi entretenait dans ses armées, et qui, d'après ses ordres, se livraient à l'étude de l'art militaire dans les écrivains latins. Ces ingénieurs firent là l'application de plusieurs systèmes de guerre d'après le mode romain. C'est ainsi qu'ils construisirent des tours de bois, exactement conformes à la description qu'en fait Végèce, et qu'ils établirent leur campement d'après les règles prescrites par les anciens maîtres du monde (1). L'usage des mines y fut également perfectionné.

(1) Les Romains, dit le père Daniel, faisaient pour le campement, comme l'on fait aujourd'hui, des lignes de circonvallation et de contrevallation. La circonvallation était contre les ennemis du dehors et pour empêcher que rien n'entrât dans la place; la contrevallation était contre ceux du dedans et pour empêcher que personne ne sortît de la place. C'était encore pour repousser les sorties avec avantage. Le camp était entre ces deux lignes, et, s'il y avait quelques rivières qui séparassent les quartiers, on avait soin de faire des ponts de communication. Ces lignes consistaient en des retranchements élevés, avec un fossé devant, au moins de dix à douze pieds de largeur et autant de profondeur, et un parapet, fraisé quelquefois avec de grosses branches d'arbre qu'ils appelaient du nom de *cervi*, parce qu'elles représentaient les cornes d'un cerf. On les faisait en rond autant que le terrain le comportait, et elles étaient flanquées de tours en bois où l'on posait des corps-de-garde. On ne trouve rien de ces méthodes dans les premières époques de notre histoire, avant Philippe-Auguste. C'est au siége de Saint-Jean-d'Acre

En un mot, le siége de Saint-Jean-d'Acre fut fait dans les formes et conduit avec beaucoup d'habileté. Une heureuse harmonie présidait aux premières actions des deux monarques. Lorsque Philippe-Auguste attaquait la ville, Richard montait à la tranchée. Le jour suivant, le prince anglais conduisait l'assaut, et le prince français pourvoyait à son tour à la sûreté des assiégeants. L'émulation et la rivalité qui régnaient entre les deux nations et leurs rois produisirent des actes de valeur extraordinaires. Saladin n'eût pu résister longtemps aux forces de ces deux armées qui s'élevaient à deux cent mille hommes, agissant ainsi de concert; mais les souverains ne s'entendirent pas sur la question de priorité au commandement. De là des discussions funestes, et les deux nations furent souvent près d'en venir aux mains, non plus pour une cause pieuse, mais pour venger l'honneur de leur roi. Tout était perdu si des hommes sages n'eussent interposé leur prudence et persuadé aux deux rivaux de gloire d'ajourner leurs querelles jusqu'après la prise de la ville. Ils leur représentèrent quel scandale ce serait donner aux musulmans que le spectacle de deux princes chrétiens s'égorgeant pour décider du point d'honneur. Philippe-Auguste et Richard sentirent la justesse de ces observations et se réconcilièrent. Le siége fut pressé plus vivement que jamais, et bientôt la ville se rendit.

La conquête de Saint-Jean-d'Acre fut le terme des exploits des croisés. Philippe-Auguste, malade, fatigué d'ailleurs de l'humeur violente de son rival, revint en France laissant à Richard pour terminer la guerre dix mille hommes de pied et cinq cents chevaux; il y joignit leur solde pour trois ans. A la tête de ces troupes, le monarque anglais fit des prodiges, et vainquit sous les murs d'Ascalon l'armée de Saladin dont les historiens portent le chiffre des combattants à trois cent mille. Sans s'effrayer de cette multitude de barbares, Richard ordonna l'attaque. Les épais bataillons des Sarrasins ne purent résister au courage, à la discipline des soldats chrétiens et aux sages dispositions de leur chef. Ils furent bientôt dispersés, et plus de quarante mille d'entre eux restèrent sur le champ de bataille.

L'effet de cette journée fut tel que tout le pays resta ouvert au vainqueur, depuis Acre jusqu'à Jérusalem; mais le roi d'Angleterre s'arrêta au milieu de

qu'il est fait mention pour la première fois de ces sortes de travaux. C'est par ce moyen, en effet, que cette ville, assiégée inutilement depuis trois ans par Guy de Lusignan, roi de Jérusalem, fut prise en quelques mois. Le continuateur de Guillaume de Tyr parle d'une manière très-précise de ces travaux; car, à l'occasion d'une grande sortie que firent les assiégés, il dit qu'ayant forcé les lignes en quelques endroits, ils commençaient déjà à piller le camp et les tentes, lorsque la cavalerie chrétienne les chargea et les mit en déroute. Voilà la contrevallation. Il ajoute que le soudan Saladin, qui était là proche avec une armée, donna la nuit un assaut aux lignes, et qu'ayant été repoussé, on trouva trente mahométans morts dans le fossé, sans parler de leurs capitaines ou officiers, dont ils avaient enlevé les corps. Voilà la circonvallation.

Guillaume-le-Breton dit qu'à l'arrivée de Philippe-Auguste les travaux furent poussés avec une grande activité, et qu'on ajouta des tours de bois de distance en distance aux lignes de circonvallation. On voit que les ingénieurs français suivaient exactement les règles des Romains.

ses triomphes, et détourna les yeux de la cité sainte, dont il n'était éloigné que de trois à quatre lieues. Il conclut une trêve avec Saladin, trêve qui porte le cachet original de ce siècle singulier, et qui devait durer trois ans, trois mois, trois semaines, trois jours et trois heures. Au lieu de s'emparer de Jérusalem, but de la croisade, d'en garantir la possession par des établissements de défense, de fixer les limites de ce royaume dans un rayon proportionné aux besoins de sa sûreté, les monarques, chefs de cette expédition, épuisèrent leurs armées à se signaler par des faits d'armes brillants et sans utilité réelle : en définitive, ils ne retirèrent aucun fruit de leur conquête. Le traité conclu avec Saladin n'eût pas été plus avantageux pour lui après la plus brillante victoire. Ce traité le laissait maître de la Palestine, à l'exception des places maritimes depuis Jaffa jusqu'à Tyr. Il est vrai qu'il assurait aux chrétiens la liberté de visiter Jérusalem, mais en petites troupes seulement. En général, les Arabes se montrèrent plus rusés et plus intelligents que les Européens dans les négociations, et même dans la guerre. Connaissant l'ardeur impatiente des soldats de l'Occident, ils surent en profiter pour les attirer dans des embuscades et les battre séparément, ou ils attendirent que le climat et les privations les eussent affaiblis pour les attaquer. Ce système de guerre leur réussit toujours. L'histoire des croisades prouve que les mêmes fautes se renouvelèrent constamment, et que saint Louis lui-même, dont les deux expéditions furent les mieux conçues et les mieux dirigées, tomba dans les mêmes erreurs et échoua plus complétement encore que les autres, et par des causes identiques. Il semblait qu'un vertige héréditaire ramenât chaque génération des croisés aux mêmes fautes, aux mêmes inconséquences.

Nous avons analysé avec quelque détail les premières de ces expéditions militaires, afin de donner une idée de la direction des armées, de l'espèce des masses, de l'ordonnance des combats, des manœuvres et des moyens employés à cette époque.

Les autres expéditions religieuses qui eurent lieu en Orient, de 1190 à 1245, offrent peu d'intérêt historique et ne présentent qu'une série uniforme de marches, de batailles, de siéges inutiles et sans résultats. Aussi nous bornons-nous à en dire quelques mots (1), à l'exception des deux dernières, celles

(1) La quatrième croisade, qui eut lieu de 1195 à 1198, fut conduite par l'empereur d'Allemagne Alexandre VI, et ne peut être considérée que comme une entreprise de flibustiers dont l'expédition d'Orient n'était que le prétexte. En effet, l'empereur d'Allemagne, avant de s'embarquer pour l'Orient, s'empare du royaume de Naples et noie dans des flots de sang la dynastie de Tancrède d'Hauteville, qui depuis cent cinquante ans gouvernait ce royaume, qu'il avait fondé. Puis, à peine arrivé sous les murs de Saint-Jean-d'Acre, après quelques succès obtenus sur les infidèles, il revient subitement en Europe, et livre ainsi au sabre des Sarrasins vingt mille chrétiens laissés dans les murs de Jaffa par Richard Cœur-de-Lion. Ces malheureux portèrent la peine de la violation de la trêve conclue entre le roi d'Angleterre et Saladin.

La cinquième croisade (1198-1204), entreprise encore au nom de la religion et dans le but d'affranchir l'Orient et de délivrer les lieux saints, offrit cette particularité remarquable, que les croisés ne quittèrent pas le littoral de l'Europe, et qu'un des chefs des croisés, Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, remplaça sur le trône de Constantinople le légitime héritier de

de saint Louis, qui sont pleines d'incidents extraordinaires, et qui, bien que le résultat en ait été plus funeste que les précédentes, ont une portée historique et militaire auquel le jugement de Napoléon à Sainte-Hélène donne encore plus d'importance.

Il serait difficile, en effet, de ne pas voir autant de prévoyance que de sagesse dans le choix que fait le roi de l'île de Chypre pour place d'armes et pour centre d'action, et dans le parti qu'il prend d'entrer en campagne par l'Égypte. Arrivé à Chypre, saint Louis avait deux plans à choisir : ou il dirigerait son armée sur Saint-Jean-d'Acre, comme ses prédécesseurs, et de là il marcherait sur Jérusalem ; ou il attaquerait l'Égypte, et entrerait dans la Palestine par la Syrie. Ce dernier plan était le plus sage, celui que la raison et l'expérience des croisades précédentes conseillaient impérieusement et le seul qui pût donner de la stabilité à la conquête de la Palestine. Qu'était-il arrivé, en effet, des précédentes conquêtes ? C'est que l'Égypte, après avoir vu les forces de l'Europe épuisées par les fatigues de l'expédition ou par les combats, était toujours venue prendre les armées à revers et avait profité des résultats obtenus. Il fallait donc occuper d'abord l'Égypte pour avoir quelque chance de conserver la Palestine. C'est là ce qui décida saint Louis à entrer dans ce pays. Il serait injuste de ne pas lui attribuer la gloire de ce projet (1).

On ne lit pas sans admiration dans Joinville le récit de cette expédition. Ainsi, après avoir arrêté son plan, saint Louis, fidèle aux préceptes de la chevalerie, envoie défier le sultan d'Égypte, Malech-Sala. Celui-ci à demi-mourant retrouva un peu de force et de fierté pour répondre au message du roi : « Que Dieu se mettait toujours du côté des faibles et des opprimés ; que ce n'étaient pas les Égyptiens qui étaient venus porter la guerre et la ruine parmi les rois de la chrétienté, et que le roi de France verrait bientôt ce que c'est que de venir attaquer un peuple pacifique et inoffensif. »

Le sultan employa aussitôt ce qui lui restait de force à augmenter ses armées, à fortifier les principaux points de son royaume et à préparer une défense for-

l'empereur Isaac, qui avait appelé les Européens à son aide. Cependant quelques corps d'armée passèrent en Orient ; mais ils périrent par la peste ou furent détruits en une seule campagne.

La sixième croisade (de 1218 à 1240) fut une des plus longues et des plus désastreuses. Plusieurs armées y furent successivement employées ; toutes les nations y fournirent leur contingent, et, en définitive, tout ce qui restait de ces armées, réunies un moment contre l'ennemi commun, fut anéanti à la journée de Gaza.

(1) Joinville explique ainsi la cause de la septième croisade : « Advint, dit-il, que le roi cheut en une grande maladie, et tellement fut au bas qu'une des dames qui le gardoient en sa maladie, cuidant (croyant) qu'il fust oultre (mort), lui voulut couvrir le visage d'un linceul, et de l'autre part du lit y eust une aultre dame qui ne voulut souffrir. Or, nostre Seigneur ouvra (opéra) en luy, et lui donna la parolle, et demanda le bon roy qu'on lui apportast *la croix*, ce qui fut faist. Et quand la bonne dame, sa mère, sceut qu'il eust recouvré la parole, elle en eust si grande joye que plus ne se pouvoit ; mais, quand elle le vist *croisé*, elle feust aussi transie comme si elle l'eust vu mort. » Le roi pressa les préparatifs de son voyage, confia la régence du royaume à la reine Blanche, sa mère, et s'embarqua à Aigues-Mortes, le 15 août 1248. Une partie de sa flotte l'attendait dans ce port ; l'autre était à Marseille. Toute l'armée fut dirigée sur Chypre.

midable. Pendant la traversée de Chypre en Égypte, une tempête horrible vint assaillir la flotte et fit périr près de mille deux cents chevaliers (1) sur deux mille qui faisaient partie de l'expédition. Qu'on juge d'après cette effrayante proportion quel dut être le chiffre des pertes éprouvées par les soldats. L'arrivée du duc de Bourgogne et de Guillaume de Villehardouin, qui amenaient tous deux des renforts, vint réparer en partie ce désastre. La ville de Damiette, devant laquelle la flotte française mit à l'ancre, était située à une demi-lieue de la mer, entre deux bras du Nil. Quand le roi se vit sur la plage, dit l'historien Lacretelle, cette ville aux mosquées étincelantes, aux dômes dorés, un saint enthousiasme s'empara de lui; il découvrit sa tête blonde, montra la ville à ses troupes, et du tillac de son vaisseau harangua tous ceux qui purent l'entendre : « Et vous promets, dit Joinville, que onques si bel homme armé ne vis; car il paroissoit par-dessus tous, depuis les épaules en amont. » On avait

(1) Il s'était formé avant et pendant les croisades plusieurs ordres de chevalerie dont quelques-uns ont acquis une juste célébrité. Les principaux sont :

1° Les *Chevaliers des Martyrs*, dans la Palestine et à Jérusalem. Cette institution avait fondé des hôpitaux pour y recevoir les malades, les estropiés, et fournir aux besoins des pauvres qui se trouveraient dans la Palestine, et encore pour enterrer les morts. Le pape Jean XX donna pour blason aux *Chevaliers des Martyrs* une croix dont les quatre pointes étaient égales et au milieu de laquelle étaient, dans un petit cercle, les martyrs saint Côme et saint Damien. Cet ordre de chevalerie exista tout le temps des croisades et rendit de grands services à la cause des chrétiens. Il finit avec les derniers succès des croisés en Palestine.

2° Les *Chevaliers de Sainte-Catherine du mont Sinaï*. Cet ordre fut institué, en 1063, pour la sûreté des voyageurs qu'attirait au mont Sinaï la découverte miraculeuse du corps de sainte Catherine. Les chevaliers portaient sur leurs manteaux blancs, au côté gauche et dans leurs enseignes une roue à demi rompue, avec une épée teinte de sang, c'est-à-dire les instruments du martyre de cette sainte. Leurs vœux étaient de rendre les chemins sûrs pour les voyageurs et de défendre la religion. Cet ordre fut anéanti par la retraite des princes chrétiens à la sixième croisade.

3° Les *Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem*. Cet ordre fut institué pendant la première croisade. Ils étaient divisés en chevaliers ecclésiastiques et militaires. Les premiers étaient employés à des œuvres de miséricorde, les seconds veillaient à la défense et à la sûreté des pèlerins. Le costume des chevaliers de cet ordre était un habit noir avec une croix blanche sur l'estomac. Cet ordre célèbre rendit beaucoup de services militaires en Orient. Les chevaliers de Saint-Jean, chassés successivement de toutes leurs positions par les Sarrasins, se retirèrent à Chypre avec les templiers et les chevaliers de l'ordre teutonique. Plus tard ces chevaliers se fixèrent à Rhodes, et ajoutèrent à leur nom de *chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem* celui de *Rhodes*. Cet ordre s'éteignit, en 1523, par la prise de Rhodes.

Après la prise de cette île, les chevaliers errèrent d'établissement en établissement, à Messine, aux îles d'Hyères, à Viterbe, jusqu'en 1530, qu'ils se fixèrent dans l'île de Malte. Cette île leur fut donnée par Charles V pour servir de rempart à la Sicile et à condition que les chevaliers y auraient toujours un nombre de vaisseaux suffisant pour faire la guerre aux Turcs.

Lors de l'expédition d'Égypte en 1798, Bonaparte s'empara de l'île de Malte, et les chevaliers allèrent se fixer en Russie.

A la mort de Paul I[er], qui avait rempli le titre de grand-maître, le chapitre de cet ordre se fixa à Catane en Sicile, et tout récemment dans les états romains.

Et enfin les *Chevaliers du Temple*, dont l'ordre fut créé en 1119, et qui fut aboli par Philippe-le-Bel en 1313.

fait dire au sultan qu'on découvrait en mer une forêt de mâts et de voiles. Il envoya à la découverte quatre *galères*, suivant l'expression de Joinville. Trois furent coulées à fond par les machines des vaisseaux français; la quatrième alla porter à Damiette la nouvelle de la terrible invasion. Une défense imposante fut préparée par le sultan. Sur un bras du Nil, sa flotte pavoisait le ciel de ses bannières; sur le rivage, l'armée de terre, commandée par le sultan, attendait en bon ordre les troupes françaises. Le sultan « portoit des armes de fin or, si très-reluisantes que, quand le soleil y frappoit, il sembloit proprement que ce fût cet astre lui-même. » La plage retentissait du bruit des cors recourbés des Égyptiens, si énormes que deux faisaient la charge d'un éléphant. Les Français répondirent par le vieux cri : *Montjoie et Saint-Denys*. L'attaque fut immédiatement résolue. Quand Louis vit son oriflamme arborée sur le rivage, il se précipita de son vaisseau, et, suivi de six hommes d'armes, il gagna la terre, ayant de l'eau jusque sur les épaules, et se précipita devant cette masse étincelante d'or et de fer, « l'écu au cou, son heaume en la tête et son glaive au poing. » Son exemple fut promptement suivi : princes et chevaliers, hommes d'armes et soldats, chacun se sentit pénétré du même enthousiasme et se précipita sur la route qu'avait suivie Louis. Les bataillons furent rapidement formés. Une grêle de flèches les accueillit; les archers français firent des prodiges d'adresse et de courage, et nettoyèrent la plage de Sarrasins. Baudouin de Reims, le sénéchal de Champagne, aux côtés du roi, se montrèrent dignes émules de son héroïsme. La flotte égyptienne résista peu. Partout un champ de bataille glorieux et sanglant fut laissé aux Français. Les Égyptiens se replièrent sur la ville, et, peu de temps après, le roi eut à contempler un triste et désastreux spectacle, qui devait se renouveler pour une armée française six siècles plus tard et sous un ciel glacé : la ville conquise était en flammes. On avait répandu le bruit que le sultan avait été tué, et les Égyptiens n'avaient voulu laisser que des cendres à leurs ennemis. On se rendit, après de longs efforts, maître de l'incendie; le roi et les princes entrèrent nu-pieds dans la ville conquise, et bientôt les voûtes de la mosquée retentirent d'un *Te Deum* triomphant. — Après la prise de Damiette, ce qui restait à faire, c'était de marcher sur le Caire et Alexandrie, avant que le débordement du Nil eût rendu le pays impraticable. Tel était l'avis du roi et de ses plus sages conseillers.

Malheureusement, dit Jomini dans son histoire de Napoléon, cet avis ne fut pas écouté, et saint Louis s'endormit dans les délices de cette Capoue africaine. L'armée française, sous un ciel brûlant qui engourdissait son activité belliqueuse, cédait aux faciles voluptés de l'Orient. Le jeu, le vin qu'on tirait de Chypre, les jeunes Égyptiennes, étaient des séductions qui captivaient l'armée croisée et amollissaient tous les courages. La débauche devint telle, que des lieux de prostitution étaient tenus par des gens du roi à côté de son pavillon. L'armée ne sortit de sa longue orgie qu'au mois de novembre 1249, où le comte de Poitiers vint rejoindre le roi son frère avec un puissant renfort. La conduite de saint Louis dans cette circonstance prête à plus d'un reproche;

mais on aurait tort de lui attribuer l'événement qui termina si fatalement cette campagne. La témérité du comte d'Artois en fut l'unique cause, ainsi qu'on va le voir (1).

Les croisés suivirent les bords du Nil, sur lequel leur flotte voguait, de ce Nil qui, au dire de Joinville, descend du paradis terrestre, et auquel les superstitions égyptiennes immolaient autrefois une jeune fille. On se rendait au Caire; mais la route était interceptée par le Thanis, qui ne paraissait pas guéable. Déjà les vivres commençaient à manquer, et on parlait de retourner à Damiette, quand un Bédouin, gagné pour cinquante besans d'or, enseigna un gué par où les chevaux pouvaient passer. Le comte d'Artois s'élança le premier. Emporté par son ardeur, il poursuivit jusqu'à la Massoure un gros d'Égyptiens qu'il trouva sur la rive. Selon leur coutume, les troupes du soudan s'étaient retirées, et le prince ne s'était pas aperçu, dans son désir de les joindre, que les mamelucks occupaient ses derrières et lui enlevaient ainsi son espoir de retraite. Il était déjà entré en vainqueur dans la ville, quand les ennemis, ralliés par un de leurs chefs, Bondocdar, s'aperçurent du petit nombre des assaillants et les attaquèrent vivement. Cette ville de la Massoure, que les Français avaient trouvée d'abord déserte et désolée, s'anima tout d'un coup pour la vengeance, et la mort sortit sous toutes les formes de ces maisons qu'on avait crues inhabitées : des pierres, des poutres enflammées, volaient du haut des terrasses; aux cris de Allah! et de Mahomet! des hommes animés du zèle musulman frappaient, par devant, par derrière, les Français étourdis de cette défense inattendue et furieuse. Presque tous périrent avec le comte d'Artois, qui combattit et mourut en digne frère de saint Louis.

Avertie du danger que courait son avant-garde, l'armée commit à son tour la faute d'envoyer successivement des détachements qui furent presque tous détruits.

Les Égyptiens, fiers de leur premier succès, revinrent en bondissant sur le

(1) Napoléon, dans les *Mémoires de Sainte-Hélène*, après avoir loué la conception stratégique de saint Louis, blâme ainsi les détails de l'exécution :

« Saint Louis arriva sous les murs de Damiette le 5 juin 1250. Il débarqua le lendemain. Les musulmans évacuèrent la ville. Il y entra le 6; mais, du 6 juin au 6 décembre, il ne bougea pas. Le 6 décembre, il se mit en marche, remontant la rive droite du Nil. Il arriva le 17 décembre sur la rive gauche du canal d'Achmoun, vis-à-vis Mansourah, y campa deux mois. Ce canal était alors plein d'eau. Le 18 février 1251, il passa le bras du Nil et livra une bataille, huit mois après son débarquement en Égypte.

« Si saint Louis eût manœuvré comme ont fait les Français en 1798, il serait arrivé à Mansourah le 12 juin 1250; il aurait traversé le canal d'Achmoun à sec, puisque c'est le moment des plus basses eaux du Nil; il serait arrivé le 26 juin au Caire : il aurait conquis la Basse-Égypte dans le mois de son arrivée. Lorsque le premier pigeon porta au Caire la nouvelle du débarquement des infidèles à Damiette, la consternation fut générale. Il n'y avait aucun moyen de résister; mais dans huit mois ils eurent le temps de préparer leur résistance. La Haute-Égypte, l'Arabie, la Syrie, envoyèrent des forces, et saint Louis fut battu, chassé et fait prisonnier.

. . . .

« En 1250, l'Égypte était moins en état de se défendre qu'en 1798. Saint Louis ne sut pas en profiter : il perdit huit mois à délibérer; il eût dû les employer à vaincre. »

corps d'armée où commandait le roi. Il faut lire dans Joinville le récit des grands coups d'épée, de la bravoure héroïque du saint monarque. L'action fut longue et sanglante; l'exemple du roi enflamma les croisés, et les infidèles prirent la fuite. Louis pleura longtemps le comte d'Artois, et, suivant sa coutume, s'humilia devant Dieu pour cette nouvelle victoire, entremêlée d'un désastre. Joinville avait eu deux chevaux tués sous lui et avait reçu plusieurs blessures. « Quand nous étions retournés, raconte-t-il lui-même, de courir après ces villains, le bon comte de Soissons se railloit avec moi et me disoit : Sénéchal, laissons crier et bruire cette quenaille, et par la greffe Dieu, ainsi qu'il juroit, encor parlerons-nous vous et moi de cette journée en chambre devant les dames. » Le lendemain nouvelle bataille. Les Sarrasins arrivaient de tous les côtés et enveloppaient l'armée croisée; mais ni le feu grégeois, ni la grande supériorité du nombre, ne purent faire lâcher pied aux Français, qui eurent la gloire de remporter deux victoires en deux jours. Tant de succès, tant de courage, eurent malheureusement peu de résultats.

L'armée chrétienne était déjà diminuée de moitié. La disette, la peste, le scorbut, vinrent désoler ce qui en restait. Le roi lui-même fut longtemps malade. On repassa le Thanis. Pendant que cette armée de mourants regagnait lentement le chemin de Damiette, les Sarrasins purent facilement envelopper les croisés, et malgré le courage de ceux qui pouvaient combattre, malgré l'héroïsme de Châtillon, les infidèles furent vainqueurs. Le roi fut fait prisonnier (1).

Quand cette désastreuse nouvelle fut connue, le désespoir s'empara de ces hommes affaiblis par la maladie. Partout on déposa les armes, et les Sarrasins se débarrassèrent, en les égorgeant, de tous ceux dont ils n'avaient à espérer aucune rançon.

Le roi montra dans les fers une fermeté admirable. Quand le sultan Almondar vit que les menaces et les outrages ne pouvaient rien sur ce monarque, il commença à lui parler de rançon. Il lui demanda un million de besans (2) d'or pour tous les captifs. On connaît la belle réponse de saint Louis. « *Les rois ne se rachètent pas avec de l'or : je donnerai Damiette pour ma rançon et le million pour celle des autres.* »

Des vaisseaux génois ramenèrent à Saint-Jean-d'Acre les six mille hommes qui avaient survécu aux désastres de cette campagne.

(1) Ici il y a un épisode plus douloureux encore que le récit de ces désastres. La reine Marguerite, cette jeune et courageuse femme, était restée à Damiette pour faire ses couches. Ses angoisses furent horribles quand elle apprit la captivité du roi. Elle était au lit et avait un délire presque continuel. Un chevalier de quatre-vingts ans veillait seul auprès d'elle. Quand elle se désolait trop, il venait lui prendre la main et la rassurait de son mieux. Une nuit elle l'appela près d'elle et lui parla ainsi : « Me promettez-vous, bon chevalier, de faire ce que je vous demanderai? — Sur l'honneur, je vous le promets, madame. — Eh bien! si les Sarrasins entrent dans Damiette, vous me tuerez : vous le jurez? — J'y pensais, madame, répondit le chevalier, et je le ferai. » — Peu de temps après, la reine mit au monde un fils qu'on surnomma Tristan.

(2) Pièce de monnaie turque valant à peu près 6 francs.

Il n'entre pas dans notre sujet d'apprécier les motifs qui engagèrent saint Louis à aller deux fois porter ses armes en Afrique. Ce qui est certain, c'est que lorsqu'il vit, grâce à la sagesse de ses institutions, la France calme et pacifique de tous les côtés, avec une jeune noblesse qui s'était renouvelée depuis les croisades et qu'il était important d'occuper, alors, dit Châteaubriand, il se permit d'écouter de nouveau cette voix intérieure qui lui parlait de l'Orient. Saint Louis était déjà épuisé par la maladie. Il n'avait plus la force de combattre comme autrefois, et à peine pouvait-il se tenir à cheval, mais il voulut guider son armée. Ce fut à Tunis qu'il résolut de la diriger. Il avait deux motifs en agissant ainsi : l'un était de rendre les côtes d'Afrique tributaires de son frère, Charles d'Anjou, roi de Sicile; l'autre était de s'ouvrir par le littoral le chemin de l'Égypte, sans laquelle, nous l'avons dit, on ne peut garder la Palestine. Outre la pensée religieuse qui guida saint Louis dans ses croisades, on aurait dit qu'il pressentait le besoin qu'un jour la France aurait de s'emparer de ces mêmes lieux, puisque Bonaparte en 1798 débarqua comme lui en Égypte, et qu'en 1830 l'armée française aborda la plage africaine non loin de Tunis. Quoi qu'il en soit, cette dernière expédition ne fut pas plus heureuse que la première. L'armée française, transportée par des vaisseaux génois, débarqua à trois lieues de Tunis. L'armée des Sarrasins, une armée immense, attendait l'ennemi en bon ordre; mais à peine les chevaliers français eurent mis pied à terre, que cette masse de soldats se déploya comme une longue écharpe et disparut à l'horizon. L'armée française marcha sur Carthage. Il ne restait de la ville africaine qu'un château fortifié dont on s'empara. Dès que les chrétiens s'y furent établis, les Sarrasins changèrent leur tactique et en formèrent le blocus. Bientôt la chaleur qui était excessive, la mauvaise nourriture, l'eau malsaine qu'on puisait goutte à goutte dans quelques citernes, engendrèrent une cruelle épidémie. Le roi en fut atteint un des premiers et mourut (1). Dès lors, la campagne était perdue et les croisés revinrent en France. Ainsi se termina le dernier acte de ce grand drame politique et religieux qu'on nomme les croisades.

Il serait injuste, toutefois, de ne voir que le résultat immédiat de ces expéditions. Les croisades donnèrent une puissante impulsion à la navigation dans la Méditerranée; elles augmentèrent le commerce et l'industrie; elles firent connaître aux Européens de grandes, de véritables villes; elles leur firent naître

(1) La dyssenterie exerça bientôt de cruels ravages, et le roi en fut lui-même atteint. Dès que ce malheur horrible fut connu, le désespoir s'empara des Français; Louis avait beau diriger les opérations avec le même ordre, sourire avec une résignation chrétienne, chacun se disait qu'avec le roi la campagne était perdue, et tout le monde prévoyait sa mort dans celle de ce père adoré. Les hommes étaient consternés en sentant que ce saint allait échapper à la terre. Il faut lire les admirables instructions qu'il laissa à son fils Philippe : on sent à chaque ligne que l'esprit du ciel l'animait déjà. Faible et à demi mourant, il s'agenouilla devant son lit et reçut le saint viatique. Ensuite, étendu sur une couche de cendre, les bras croisés sur sa poitrine, les yeux au ciel, le 25 août 1270, à cinquante-six ans, il mourut, chantant ce verset du psaume : « Seigneur, j'entrerai dans votre temple, et je glorifierai votre nom ! »

l'idée des arts et des manufactures. Les croisés apprirent en Orient à mieux fabriquer les armures, à mieux tremper le fer, à se servir des nouvelles machines de guerre, etc.; en un mot, elles réalisèrent cette expression : *C'était la barbarie qui marchait à son insu à la civilisation.*

C'est sous le règne de Louis-le-Jeune, en 1140 environ, qu'on vit paraître en France des bandes d'aventuriers qui s'appelèrent tour à tour et suivant les provinces où elles entraient, ou bien en raison des pays d'où elles sortaient : *Alaquais, Aragonnais, armagnacs, bandits, barbutes, bideaux, bandouliers, Basques, Brabançons, brigants, contatours, chaperons, compagnies blanches, cottereaux, Comtois, diables, mille diables, quatre mille diables, fendants, fendeurs, frais visages, guilleris, escorcheurs, grandes compagnies, lansquenets, laquais, linfards, lances vertes, malandrins, paillers, pastoureaux, piquichini, ribauds, routiers, rustres, soudoyers, tard-venus, tondeurs, tuchins* et *varlets.*

Il y aurait une histoire à faire sur chacune de ces diverses troupes.

En général, ces aventuriers (1) étaient un ramas d'hommes de toutes les nations, qui formaient le fond des milices non féodales du moyen âge. Suivant quelques écrivains, ce serait à la suite des croisades que ces diverses troupes se seraient formées. Tous les chevaliers, coureurs d'aventures, qui avaient pris part à la première de ces expéditions religieuses, avaient vendu leurs châteaux, espérant conquérir en Palestine des royaumes, des principautés, ou au moins de vastes et riches châtellerries; mais ces rêves s'étaient évanouis. Ceux qui revinrent dans leur pays, pauvres, sans argent, sans asile, n'ayant que la cape et l'épée, trop fiers pour déroger en renonçant au noble métier des armes, se mirent à la solde des seigneurs qui, mieux avisés, étaient restés dans leurs manoirs et continuaient de guerroyer avec leurs voisins.

A des époques plus reculées, dit le général Bardin, la qualification d'aventuriers n'eût pas été moins applicable aux peuples soldats. Les Romains s'emparant méthodiquement du monde connu; les Francs expulsant des Gaules les Romains et triomphant des Bourguignons; les Goths, les Hérules, refoulant les peuples italiques; les Saxons se ruant sur la Grande-Bretagne; les Visigoths inondant la Lombardie; les Danois mêlant à la race franque leur sang et leurs fureurs; les Normands se répandant en Angleterre, en Sicile, que sont-ils autre chose que des aventuriers? Il n'y a de différence que dans l'importance du nom des capitaines, ainsi que dans l'éclat, l'étendue et la durée des succès de leurs troupes. Le talent prouvé par la réussite et les fruits tirés de la victoire ont fait donner aux chefs d'aventuriers le titre de ducs, aux spoliateurs le nom de con-

(1) Ducange tire ce mot du bas latin *aventura, adventura;* Brantôme et Rabelais l'écrivent : *advanturier,* expression qui participe à la fois des formes anglaise, française, espagnole et italienne. Ces peuples, à cet égard, se sont copiés l'un l'autre. L'Italie a créé le terme. Le mot anglais *adventurer* a influé sur l'orthographe adoptée par nos vieux auteurs, parce que l'armée anglaise, supérieure, dans le XIVe siècle, à la nôtre, lui donnait le ton. Les soldats de fortune qui s'enrégimentaient dans les Espagnes, à l'imitation des aventuriers français, ont laissé dans la langue de leur pays l'expression *aventurero,* qui y signifie encore *volontaire servant sans solde,* comme servaient jusqu'à Louis XI ceux de France.

quérants, aux soldats celui de chevaliers et d'armées régulières. Partout on retrouve des courtisans dans les historiens. Ceux qui écriront sous l'inspiration de l'indépendance conviendront un jour que la conscription, sous Bonaparte, était une menaçante pépinière d'aventuriers.

Daru, dans son *Histoire de Venise*, dit que c'étaient des hommes à charge à leur pays, faisant de la guerre leur unique existence, et parcourant l'Europe pour se vendre tour à tour à tous ceux qui voulaient payer leurs services, servant à pied, en cavalerie légère, en lances garnies, en troupes régulières ou en partisans, suivant les temps et les pays.

Le père Daniel assure que Philippe-Auguste est le premier de nos rois qui se soit servi de troupes de cette espèce, ou du moins qui en ait eu un corps assez nombreux pour être indépendant de ses vassaux et mener à bien les expéditions qu'il avait entreprises contre les Anglais. En cela, il suivait l'exemple de Henri II, roi d'Angleterre, qui, voyant ses trois fils ligués contre lui avec Louis-le-Jeune, leva une armée de bandits et d'aventuriers qui ravageaient les provinces de la France et dont il se servit fort utilement.

L'Angleterre, dit M. Augustin Thierry, n'avait confiance que dans un grand corps de mercenaires qu'on appelait Brabançons, cottereaux ou routiers, bandits en temps de paix, soldats en temps de guerre, servant au hasard toutes les causes, aussi braves et mieux disciplinés que les autres milices du temps. Habiles surtout dans l'art des embuscades et dans les guerres de parti, ils étaient employés à intercepter les convois, à attaquer les détachements isolés et à surprendre les places mal gardées.

Il résulte de ce qui précède que les rois de France et d'Angleterre employaient alternativement ces sortes de troupes et les joignaient à la milice ordinaire; mais, dès que la guerre était terminée, elles se divisaient en bandes et ravageaient le pays où elles se trouvaient, surtout le centre de la France, qu'elles appelaient insolemment *leur chambre*. Tous ces aventuriers vivaient de butin, saccageaient les moissons et torturaient les habitants de mille manières.

Parmi leurs premiers chefs, l'histoire cite un Pons, vicomte de Polignac, un Guillaume, comte d'Auvergne, qui ne se contentaient pas de *fondre sur les vilains*, mais qui pillaient les monastères et portaient la terreur et la désolation en Auvergne. Les chroniques rapportent que ces deux chefs de brigands s'emparèrent de Clermont, et que le roi de France Louis VII fut obligé de rassembler ses troupes pour reprendre cette ville. Le comte d'Anjou, le duc de Bretagne, le comte de Nevers et de Flandre, et l'abbé Suger lui-même, s'étaient réunis au roi pour cette expédition.

Les deux aventuriers opposèrent une vigoureuse résistance. Un stratagème employé par Amaury de Montfort, un des généraux de Louis VII, décida du sort de la ville. Voici quel est ce moyen : ayant surpris dans une embuscade une centaine d'assiégés qui avaient fait une sortie, il leur fit couper la main droite et l'emporter dans la gauche, leur déclarant que tous les assiégés qui tomberaient au pouvoir de l'armée royale subiraient le même sort. Ce stratagème, dont la barbarie des mœurs explique, mais ne justifie pas l'atro-

cité, réussit. La garnison, effrayée à l'aspect de ces malheureux mutilés, contraignit ses chefs à capituler; quant à ceux-ci, ils eurent la liberté de se retirer. Pons, vicomte de Polignac, alla s'établir dans les montagnes de la Lozère, où il organisa la première grande compagnie dont les hommes reçurent alors le nom de *routiers*, et il continua sur une plus grande échelle ses sanglantes excursions. Son nom seul inspirait la terreur à vingt lieues à la ronde, et on avait surnommé ce redoutable bandit le *roi des montagnes*.

Un vieux moine entreprit de dompter ce tigre à face humaine. Il se rendit auprès de lui, gagna sa confiance, et lui fit un si effrayant tableau de ses forfaits et des supplices qui l'attendaient en enfer, que le noble aventurier, frappé de terreur, cria merci, pleura sur les désordres de sa vie, et se résigna à subir la pénitence qui lui fut imposée. Cette pénitence pourtant était on ne peut plus humiliante, car il s'agissait d'être fouetté publiquement par un prêtre dans une église qu'il avait pillée : elle fut exécutée. Après cette flétrissure publique, le brigand quitta l'armure de fer du chevalier pour le froc du moine. Ainsi finit le premier chef des *routiers*.

D'autres compagnies s'étaient organisées sur divers points et sous divers noms. Le roi Henri II d'Angleterre les prit à son service en 1173, et il les envoya ravager les terres de Bretagne, ce dont elles s'acquittèrent avec un effrayant scrupule. En 1177, un vicomte de Turenne fut envoyé pour combattre une de ces bandes, et la mit en déroute près de Brives. Ce vicomte de Turenne était, dans cette circonstance, secondé par les milices des communes, qu'il avait divisées en quatre colonnes mobiles. Les aventuriers y laissèrent leur chef et deux mille morts au moins. Ajoutons, pour caractériser cette époque, que le vicomte de Limoges, qui servait sous le vicomte de Turenne, lui avait amené pour renfort une autre bande d'aventuriers qu'on appelait *paillers*, parce qu'ils portaient de la paille sur leur casque.

Richard Cœur-de-Lion fit passer en France une division de ces troupes de brigands qui désolaient la France. Ces aventuriers, conduits par Tournehan et Marcadet, furent écrasés à Carhaix, en 1197, par un corps de chevaliers bretons. « La plupart d'entre eux, dit un historien, parlaient une langue étrangère; ils vivaient en mécréants. Dès qu'ils étaient en campagne, ils se livraient à des abominations que l'imagination concevrait à peine. » Tels étaient les brigands que Richard avait déchaînés contre la France.

Un des plus fameux capitaines des Brabançons, qui était au service de l'Angleterre, s'appelait Lupicaire. C'est lui qui soutint les siéges du château des Andelys et de Château-Gaillard contre Philippe-Auguste, lorsque ce prince commença la conquête de Normandie sur les Anglais.

Ce Lupicaire se rendit si considérable à la cour d'Angleterre, que le roi Jean-sans-Terre, repassant la mer après la perte de Château-Gaillard, lui confia le commandement des armées en Normandie, et lui donna pour le seconder un autre capitaine de Brabançons nommé Martin Arcas. Ce chef justifia du reste ces faveurs par le courage et les ressources militaires qu'il déploya dans cette campagne. Au siége de Château-Gaillard notamment, il fit une telle résistance,

que le roi de France désespéra de s'emparer de vive force d'une place toute démantelée. Cette résistance fut malheureusement funeste aux habitants : on avait fait sortir de la ville ceux qu'un mépris trop ordinaire des lois de l'humanité comprend sous le nom de *bouches inutiles*. Ces malheureux restèrent longtemps enfermés entre la place et le camp des assiégeants sans aucune ressource. Enfin le roi, touché de compassion, les reçut dans son camp et leur fournit des vivres; mais ils avaient trop longtemps souffert la faim : ils moururent presque tous après avoir mangé. Avant qu'ils fussent reçus par les Français, une femme était accouchée parmi eux; ces forcenés s'étaient jetés sur l'enfant et l'avaient dévoré. Quant à la garnison, elle ne songea pas à se rendre. N'ayant plus ni vivres ni munitions, Lupicaire harangua ses Brabançons (1), se mit à leur tête, et, l'épée à la main, il tenta de s'ouvrir un passage à travers l'armée française. Philippe-Auguste s'empressa de les sauver de leur propre fureur en accordant la vie sauve et la liberté aux chefs et aux soldats.

Dans le même temps et dans la même armée qui combattait les Brabançons du roi d'Angleterre, Philippe avait aussi à sa solde un corps de ces aventuriers dont le chef se nommait Cadoc. Il fallait que ce corps fût très-nombreux et rendît d'importants services, car le roi donnait par jour à ce chef mille livres de paie pour lui et ses gens, somme énorme pour le temps; mais on sait que Philippe-Auguste avait fait longtemps des économies pour pouvoir un jour les prendre à son service. Les ayant licenciés après la conquête de la Normandie, à laquelle ils avaient puissamment contribué, il fut obligé, en 1187, de marcher contre eux à la tête de toute son armée. Il les défit près de Bourges après une sanglante résistance, ce qui ne les empêcha pas de paraître dans l'Aquitaine et dans la Bourgogne quelque temps après, où il vivaient, est-il dit dans l'*Encyclopédie méthodique*,, pillant les maisons, les églises, écorchant les prêtres, violant les femmes sous les yeux de leurs maris, les filles sous les yeux de leurs mères, brisant les vases sacrés, et faisant servir les linges bénits à tous les usages des femmes qu'ils traînaient à leur suite.

C'est alors qu'il se forma dans le midi de la France des confréries populaires et religieuses dans le but de détruire toutes ces bandes. Ces associations patriotiques, connues sous le nom de *Confréries de la Paix*, exterminèrent en effet un rassemblement d'aventuriers de près de dix-sept mille hommes; mais bientôt les seigneurs paralysèrent leurs efforts en donnant asile dans leurs châteaux aux grandes compagnies, et ces hommes, paisibles artisans, qui étaient sortis de leur toit pour la destruction des brigands, s'habituèrent à cette vie aventureuse, et devinrent eux-mêmes de redoutables bandits qui se souillèrent de tous les forfaits.

Quelques années plus tard, on voit paraître ce Guillaume Caillet qui, venu du bourg de Mello en Beauvoisis, à la tête des paysans de *la Jacquerie*, pour exterminer la noblesse et les guerriers, combat tour à tour le dauphin et le roi de Navarre, brûle les gentilshommes dans leurs châteaux, en fait empaler plu-

(1) Ainsi nommés parce qu'ils étaient originaires du Brabant.

sieurs, en fait rôtir d'autres à petit feu, et fait manger leur chair à leurs femmes et à leurs filles, après les avoir déshonorées et avant de les égorger. Il allait surprendre dans la ville de Meaux la dauphine et plus de trois cents femmes de qualité auxquelles il destinait le même traitement, si le captal de Buch, quoique ennemi du dauphin, ne les eût délivrées par pur esprit de chevalerie. Enfin, après avoir vu assommer ses compagnons comme un vil bétail, il périt sur l'échafaud. Tel était le sort de l'humanité en France.

Les longues guerres de la France et de l'Angleterre augmentèrent le nombre et l'importance des grandes compagnies. Henri II en avait pris plusieurs à son service; Jean-sans-Terre en forma des armées considérables. Quelques années plus tard, le roi Jean de France opposait des aventuriers aux aventuriers du prince Noir, car à la désastreuse bataille de Poitiers, où le roi de France perdit la liberté, les deux armées étaient en grande partie composées d'aventuriers. C'est après cette bataille que les compagnies au service de l'Angleterre formèrent, sous le nom de *tard-venus*, de nouvelles bandes qui se vantaient de surpasser en férocité toutes celles qui les avaient précédées. Les *tard-venus* se dirigèrent d'abord sur la Champagne, où, procédant régulièrement à la dévastation, elles établirent leur quartier-général au château de Ginville. Leur marche fut combinée de manière à ce qu'après avoir exploité tous les pays riches, leurs *mainades* ou fractions de compagnies se réunirent en un seul corps, présentant un chiffre de dix-sept mille hommes, pour se porter sur la Bourgogne. L'auteur de ce plan était le fameux Jean de Gouges, gentilhomme de Sens et l'un des chefs des routiers. C'est sous sa direction et d'après ce système qu'ils parcoururent la Bourgogne, le Nivernais, le Beaujolais, où ils firent un riche butin.

Bientôt les principales compagnies se trouvèrent réunies en une sorte de confédération et formèrent une véritable puissance dans l'état. Leurs progrès effrayèrent le roi Jean; il réclama le secours de l'Angleterre, dont il était alors l'allié, craignant que les forces de la France ne fussent point suffisantes pour venir à bout des confédérés. L'Angleterre répondit évasivement, et le monarque français résolut d'attaquer seul les grandes compagnies. Il leva une armée forte de dix mille hommes, cavalerie et infanterie, et en confia le commandement au connétable Jacques de Bourbon. Ernoul, un des chefs des compagnies, qui avait figuré à Crécy et à Poitiers, se rendit à lui avec quatre mille aventuriers qu'il avait rassemblés. Ce chef, qu'on nommait l'*Archiprêtre*, venait de rançonner le pape à Avignon. Ne voulant point se réunir aux autres compagnies, il aima mieux s'enrôler sous les drapeaux de l'armée royale avec sa bande, connue sous le nom de *société de l'acquesto* (confrérie du butin). Le connétable de Bourbon lui donna le commandement de l'avant-garde; ce fut une faute qui lui coûta cher.

Les grandes compagnies, qui avaient l'avantage du nombre et qui étaient composées d'hommes aguerris et déterminés, attendirent l'armée royale à Briguais, près de Lyon; là, elles se retranchèrent sur une montagne qui masquait une partie de leurs colonnes, et répétèrent avec leur cavalerie la manœuvre de

Crécy. Le connétable Jacques de Bourbon crut avoir bon marché de ce ramas de brigands, et il ne prit aucune précaution. Ernoul, qui commandait son avant-garde, commença l'attaque avec un désordre et une imprévoyance inconcevables. Les bandes le laissèrent approcher, et bientôt elles firent pleuvoir une grêle de traits et de pierres qui mit son avant-garde en pleine déroute, tandis que leur cavalerie, tournant la montagne, chargeait en flanc le reste de l'armée royale. La mêlée fut épouvantable : Ernoul fut blessé et fait prisonnier; Jacques de Bourbon et son fils, mortellement blessés, furent à grand'peine transportés à Lyon, où ils moururent peu de jours après. L'armée du connétable fut en partie exterminée.

La victoire de Briguais accrut l'audace et les prétentions des compagnies. Un de leurs chefs, Jean de Gouges, osa se faire proclamer *roi de France,* et il prit pour devise : *Ami de Dieu et ennemi de tout le monde.* Ce chef, qui ne manquait, comme on l'a vu, ni de prudence ni de courage, divisa son armée en deux bandes, dont le commandement fut donné à Seguin de Badifol, gentilhomme gascon, et à Nandoz de Beaugerant, capitaine des *tard-venus.* Le premier fut chargé de s'emparer de quelques places fortes dans le Lyonnais et de s'établir au château d'Ance, sur la Saône (l'ancien *Ancium* dont parle César dans ses *Commentaires,* et où il avait formé un camp). Il fit fortifier cette position et la prit pour le centre de ses opérations; de là il envoyait des détachements dans les pays voisins et jusqu'aux limites du Bourbonnais. L'autre chef, avec une bande qui était plus nombreuse, se dirigea sur Avignon et mit à feu et à sang la Provence et le Comtat. Le pape effrayé appelle à son secours les fidèles. Ceux d'entre eux qui obéissent à cette convocation ont assez peu de ferveur pour exiger que Sa Sainteté les solde autrement qu'avec des indulgences. Or, c'était rigoureusement la seule paie qu'ils eussent à toucher; aussi désertèrent-ils pour aller grossir les rangs des aventuriers. Cependant Nandoz de Beaugerant, devançant le gros de ses troupes et accompagné de l'élite de sa cavalerie, marcha sans s'arrêter jusqu'au pont Saint-Esprit, dont il se rendit maître. « Ce fut « pitié, dit Froissart, car ils occirent maint prud'homme, y violèrent mainte « damoiselle, et y conquirent un si grand avoir, qu'on ne les sauroit nombrer, « en assez grandes provenances pour vivre un an (1). »

(1) La chronique manuscrite de Bertrand Duguesclin, citée par Ducange, parle ainsi des ravages des aventuriers. C'est ici que l'histoire est prise au déshabillé par le chroniqueur :

Mais du noble royaume avoit confusion
D'un grant compagnie, et étoit foison
Gens de maint païs et de mainte nation.
L'un Anglois, l'autre Escot, si avoit maint Breton,
Hannuyers et Normants y avoit à foison,
Par li païs alloient prendre leur mansion,
Et prenoient partout les gens à rençon.
Vingt-cinq capitaines trouver y pouvoit-on,
Chevaliers, écuyers y avoit, ce, dit-on,
Qui de France exiliés avoient dévotion.

Attirées par le bruit des succès de Nandoz et par les richesses du Comtat, d'autres bandes étrangères aux grandes compagnies prirent cette direction et arrivèrent aux portes d'Avignon. Les habitants des campagnes fuyaient épouvantés, et l'incendie d'un village annonçait à l'autre l'approche des brigands. Le pape Innocent VI lança contre eux des excommunications dont ils se moquèrent, et prêcha contre les *mutins* une croisade à laquelle peu de chevaliers prirent part. Le marquis de Montferrat transigea avec eux, dans l'intérêt du pape, moyennant 60,000 florins et l'absolution générale de leurs péchés. De plus, le capitaine Nandoz de Beaugerant exigea du saint père qu'il recevrait à sa table les principaux chefs de ses bandes, et qu'il les traiterait selon le cérémonial usité pour les souverains. Toutes ces conditions furent littéralement exécutées : la rançon fut payée, l'absolution accordée, et le palais pontifical retentit des chants profanes que les bandits firent entendre pendant le gala. La Provence était ruinée; ils suivirent le marquis de Montferrat, qui leur avait promis le pillage de l'Italie. Cette expédition délivra le midi de la France de la présence de ces hôtes redoutables; mais, après avoir séjourné quelque temps de l'autre côté des monts et s'être enrichi par un nouveau butin, ils rentrèrent en France et recommencèrent leurs brigandages. On les vit alors se partager les provinces du midi. Seguin de Badifol, qui se faisait appeler le *roi des compagnies*, forma une bande où l'on n'admettait que des gentilshommes et qui était connue sous le nom de *société tyrannique*. Il entra en Auvergne avec trois mille hommes, pendant que ses *mainades* parcouraient le Languedoc. Les provinces, ne pouvant empêcher leurs dévastations, se rachetaient à prix d'argent; aussi le Languedoc paya une forte rançon pour être délivré de la *société tyrannique*.

Le maréchal d'Andenham, envoyé contre Badifol dans le Velay pour le combattre, fut réduit à négocier, et il n'obtint son éloignement qu'à une somme considérable. Le roi des compagnies traita alors avec *Charles-le-Mauvais, roi de Navarre;* mais, surpris de l'énormité de la somme que Badifol exigeait pour entrer à son service, il résolut de le faire tuer. « *Le Gascon est trop cher*, dit-il à ses familiers. On lui fit observer que le *Gascon* savait son secret. *Eh bien!* dit le roi de Navarre, *puisqu'il veut tant se faire valoir, il n'y a qu'à s'en défaire.* » Il le prie à dîner, le presse de manger de certains fruits qu'il lui vante beaucoup. Badifol, aussitôt qu'il en a goûté, tombe dans des convulsions suivies de défaillance. Le roi de Navarre, sans changer de visage, le fait emporter. Badifol mourut quelques jours après.

La *société tyrannique* se mit à la solde du roi de Navarre à des conditions moins élevées.

Ce fut en 1365 que Bertrand Duguesclin parvint à en délivrer la France, et,

Et il n'y demeuroit bef, vache ne mouton,
Ne pain, ne char, ne vin, ne oye, ne chapon,
Tant pillar, meurtrier, traîteur et felon
Étoient dans la route dont je fais mention.

faisant de ces bandits une armée invincible, alla disposer avec eux du trône de Castille. Ce royaume était alors en proie aux fureurs sanguinaires de Pierre-le-Cruel, monstre couronné tout souillé de crimes, et exécré par ses sujets et par sa famille. Henri de Transtamare, son frère naturel, résolut d'en délivrer l'Espagne. Il implora le secours du roi de France dont Pierre avait empoisonné la belle-sœur, Blanche de Bourbon, pour épouser une courtisane, la célèbre Maria de Padilla. C'est dans ces circonstances que Duguesclin se mit en rapport avec les chefs des grandes compagnies, dont le camp était à Lyon. Il s'y présenta non point au nom du roi, mais comme ami. Il garda d'abord le silence sur sa mission; mais, après avoir passé quelques jours de joyeuse vie avec eux : « Nous en avons assez fait, dit-il, vous et moi, pour damner nos « âmes, et vous pouvez vous vanter d'avoir fait pis que moi; *amis, faisons « honneur à Dieu, et le diable laissons.* » Parmi les chefs des bandits se trouvaient plusieurs amis et anciens compagnons d'armes de Duguesclin, dont quelques-uns étaient les plus nobles seigneurs de France et de Bretagne (1). Il leur exposa alors sa mission, et leur proposa de la part du roi de France de le suivre en Espagne pour combattre contre le meurtrier de Blanche de Bourbon, « *et de là, s'il plaît à Dieu,* leur dit-il, *nous pousserons jusqu'aux Sarrasins que nous gréverons pour le salut de nos âmes.* » Il leur promit en outre de la part du roi de France 200,000 florins et l'absolution de leurs péchés. Ces conditions furent acceptées et la somme exactement comptée. Le lendemain, les grandes

(1) Le poëte Cavelier est merveilleux dans le récit qu'il fait de cette entrevue :

Donc, dit Cavrelay, sitot qu'il l'écouta,
Bertran, par allui Dieu qui le monde créa,
Très bonne compagnie le mien corps vous fera,
Et irai partout où aller vous plaira.

Huon de Cavrelay ordonne alors d'apporter du vin et du meilleur :

Je puis bien le donner pour vrai, le vous affie (affirme).
Il ne me coûte rien, denrée ne demie.

Bertrand boit le premier et leur dit :

Beaux seigneurs, ne vous mentirai jà :
Voici un riche vin, ne sais qu'il vous coûta.

Puis, arrivant au but de sa mission :

En Espagne pourrons largement profiter,
Car le pays est bon pour vitaille mener,
Et si a de bons vins qui sont friands et clercs.
. . . .
Nous avons fait trop pis que n'ont fait les larrons
Pour Dieu avisons-nous! sur les païens allons!
Je vous ferai tous riches, si mon conseil créons,
Et aurons paradis aussi quand nous morrons.

Électrisés par ces paroles, tous les chefs se lèvent et jurent sur leur épée et sur leur verre de suivre Bertrand partout où il les conduirait.

compagnies n'étaient plus que l'armée de Duguesclin. Il fut nommé chef de leurs bandes, qui s'appelèrent *bandes noires*, et qui plus tard prirent le nom de *compagnies blanches*, à cause d'une grande croix blanche qu'il fit mettre sur leurs habits, sous le prétexte d'une croisade contre les Sarrasins. Mais, avant de partir, le connétable se vit réduit à exercer, de complicité avec eux, quelques extorsions envers le pape. Voici comment Froissart raconte cet événement :

« Il pressure tant soit peu Sa Sainteté, qui eût bien voulu, disent les chroniques, « être délivrée des voleurs sans ouvrir ses coffres. » Un cardinal fut négociateur entre le pape et Bertrand. « Il alla (le cardinal) au pape relater la « confession des gens de la *grant compengne* (grande compagnie) (1) qui re- « quéroient absolution; et le saint père répondit qu'ilz l'auroient, mais que « pourtant ilz vuidassent pays. Mais le cardinal dist que, avecque ce, il leur « conviendroit bailler 200,000 francs; ce tint le pape à grant merveille. On « a accoustumé (on est en usage), se disoit-il, de nous donner grants dons d'or « et d'argent pour absoldre (absoudre) les gens, et il convient que nous absoil- « lons (absolvions) ceux-ci à leur devise (comme ils l'entendent), et encor que « nous leur donnions du nostre..... c'est bien contre raison. » — Cependant le saint père fit asseoir sur les Avignonais une taille qui rendit 100,000 fr.; Bertrand et ses barons (ses officiers) l'acceptèrent provisoirement; mais lorsque le prévôt (l'envoyé ou le représentant) du pape vint apporter la somme : « Dites- « moi, frère, lui dist Bertrand, et ne me celez dont (d'où) vient cet argent? » Le prévôt respondit : « L'a prins le pape (le pape l'a pris) en son thrésor. » Et Bertrand lui respondit que non, et que le commun (la commune) d'Avignon l'avoit payé chascun sa portion. « Hors (or donc), dist Bertrand, presvot, je vous « promets (je vous déclare) que nous n'en aurons denier en nostre vie, se il ne « (si le tribut ne) vient de l'argent du pape et de son riche clergié (clergé), et « voulons que cet argent cueilly (levé par impôt) soit rendu à ceulx qui l'ont « payé sans ce que riens perdent de leur (sans qu'ils en perdent rien), et dictes « bien au pape qu'il le leur fasse rendre; car se je savoye que le contraire fust, « il m'en poiseroit (cela me fâcherait), et eusse ores (et quand même j'aurais « alors) passé la mer, si retourneray-je par deçà. » — Cette menace termina la

(1) Voici un extrait de cette confession d'après l'inimitable Cuvelier :

Ils ont ars (brûlé) maint moutier, mainte belle maison,
Occis femmes, enfants, à grant destruction,
Pucelles violées et dames de grant nom,
Robé vaches, chevaux, et pillé maint chapon,
Et bu vin sans payer et robé maint mouton,
Calices de moutiers, argent, cuivre, laiton,
Plus qu'on n'en pourroit dire en livre n'en chanson.
Si en crient merci et de Dieu li pardon,
Et de vous en somment vraie absolucion.

« Je les absous des deux mains, dit le pape, effrayé de pareils visiteurs, à condition qu'ils videront aujourd'hui même le comté. »

négociation, et les grandes compagnies partirent avec les écus de l'apostole et l'absolution dûment scellée sur parchemin. »

Les bandes réunies sous les ordres de Duguesclin formaient une armée de trente mille hommes. Leur marche en Espagne fut rapide et victorieuse; le héros breton fit couronner Henri de Transtamare à la place de Pierre-le-Cruel et réalisa la prédiction faite à cette époque, qu'un aigle de la Petite-Bretagne irait dévorer le vautour de la Grande-Castille.

Duguesclin entra en Espagne, à la fin de 1365, par la vallée de Ronceveaux, dans laquelle Roland, neveu de Charlemagne, tomba sous les coups des Gascons. Plus heureux, il tailla en pièces tout ce qui s'opposait à son passage. Ne voulant pas quitter ces lieux sans payer un tribut d'admiration à la mémoire du guerrier illustre qui l'avait précédé dans ces vallées, il rangea en bataille ses *aventuriers* devant le tombeau de Roland, il fit sonner les clairons et élever les bannières, et, s'avançant vers le mausolée, il mit un genou à terre et fit cette prière : « *Sire Dieu, ici gist la fleur de la chevalerie. Soubs cette pierre est clos heur et vaillance : fais à ton serviteur Duguesclin servir son roi Charles comme cestui preux servit puissamment l'empereur Charlemagne, et comme cestui Rolland être occis par beau jour de bataille.* » Puis, après s'être emparé de toutes les places de l'Aragon, il s'avança dans la Castille, et fit couronner le bâtard de Transtamare à Burgos, sous le nom de Henri II.

A peine l'expédition fut-elle terminée, que les grandes compagnies, gagnées par les agents de don Pèdre et par les Anglais, voulurent abandonner le héros français. Caverlai, un de leurs chefs, se mit à la tête de ce complot; mais Duguesclin parvint à en empêcher l'exécution par son énergie et par son habileté, et, pour ne pas donner aux aventuriers le temps de réfléchir, il les conduisit à Tolède et de là à Séville, où ils entrèrent en vainqueurs.

Don Pèdre, chassé de son royaume, implora le secours des Anglais. Le prince Noir, jaloux des succès de Duguesclin, vint à son aide avec une armée. A cette nouvelle, une partie des compagnies déserta la bannière de ce dernier pour passer au service du prince de Galles. Il ne resta plus à Bertrand que huit mille hommes des vieilles bandes. Il revint en France chercher du renfort, et à son retour il livra, avec quinze mille hommes, la bataille de Navarette, où il fut vaincu et fait prisonnier. Mais le but principal de l'expédition, l'expulsion des aventuriers, ne fut pas complétement atteint. Ceux qui échappèrent aux désastres de la guerre rentrèrent en France et formèrent de nouvelles associations. On vit alors paraître successivement les *écorcheurs*, les *tondeurs*, les *retondeurs*, les *tuschins*, etc.; à leur tête se placèrent les plus grands seigneurs de France (1).

(1) On peut juger par la nomenclature suivante quels étaient les hommes qui commandaient ces bandes.

Principaux chefs des grandes compagnies depuis leur formation : le comte d'Auvergne, le bâtard d'Armagnac, d'Aubricourt, d'Artigues, les deux Albret, Badifol (Seguin de), Beaudechon, Bellesme, Nandoz de Beaugerant, Breteuil, le bâtard de Béarn, Belin, Brassac, le bâtard de Bourbon, Hugues de Bourgogne, Carvalé, Chantdieu, Chabanes, Cervole (Arnaud ou

Le célèbre Lahire, le preux des preux, le chevalier le plus en renom du temps de Charles VII, était capitaine d'une bande d'écorcheurs; Poton de Saintrailles, son compagnon d'armes, était également un chef de bande. Lorsque Louis XII et François Ier allèrent porter la guerre en Italie, ils prirent à leur solde toutes ces compagnies, et elles y firent merveille.

Sous le règne des derniers Valois, il se forma dans le midi de la France d'autres compagnies indépendantes, qui, sous le nom de *bandouliers*, *dolmières* et *guilleris*, renouvelèrent les brigandages des anciennes bandes. Elles exploitaient les châteaux et les grandes routes. Lorsque la Ligue commença à se déclarer, ces mêmes compagnies, suspendant leurs expéditions contre les marchands, les voyageurs, les fermiers et les châteaux, formèrent le noyau des premières troupes de ligueurs.

Une autre bande s'était organisée à la même époque, ayant pour chef le marquis de Trans, neveu du comte de Fivé, secrétaire intime de Catherine de Médicis. Cette association se composait de jeunes cadets de famille sans patrimoine, qui enlevaient les riches héritières et obligeaient les parents à les donner pour femmes à leurs ravisseurs.

Henri IV, devenu roi de France, voulut purger la France des derniers restes de ces bandes. Il fit poursuivre comme assassins et voleurs les bandouliers et les guilleris. Les premiers se dispersèrent; quant aux autres, ils se mirent à la solde du duc de Mercœur, chef de la Ligue en Bretagne. Là ils se retranchèrent fortement dans une forteresse qu'ils avaient fait construire au milieu d'un bois, et continuèrent leurs excursions. Sur tous les poteaux des routes qui avoisinaient leur citadelle ils avaient fait inscrire ces mots: *Paix aux gentilshommes, la mort aux prévôts et aux archers, la bourse aux marchands*. Le roi envoya contre eux un corps de troupes de cinq mille hommes, qui firent le siége du château fort des guilleris. Ces bandits se défendirent avec le courage du désespoir, car ils savaient que Henri IV avait chargé dix-sept prévôts d'exécuter tous ceux qui seraient pris. Enfin la forteresse fut démolie à coups de canon, et tous ceux qui survécurent à la prise d'assaut furent sur-le-champ passés par les armes. — Ainsi finirent les derniers aventuriers.

Ernoul de), Dupuy, d'Entragues, Dagout, Fagel, Fierdierre, Gonges, Girouet, le comte Guy, Guillaume de Normandie, Gérard, Grammont, Gauthier, Gallard, les trois frères Guillery, Hannuyers, Landorf, Lescuns, Lestrac, Lahire (Vignole de), Leclerc, Marches de Mérigot, Montauban, Montpezas, Moncht, Olivier de Maurry, Merle (baron de Salvas), Neufchâtel, Nogaret, Rabaud de Nisi, Nollin de Sabeillon, Olnières, Palimbourg, Pardilhac, Pons de Polignac, Arnaud de Penne, Poton de Saintrailles, Robert III, dauphin d'Auvergne, Guy de Rochefort, Bâtard de Savoie, Salazard, de Senejols, Bâtard de Terride, Jean de Vernay, Rodrigue de Villandrant, etc.

TABLEAU CHRONOLOGIQUE

DES ÉVÉNEMENTS MILITAIRES, DES COMBATS, SIÉGES, BATAILLES ET TRAITÉS DE PAIX, DEPUIS HUGUES-CAPET JUSQU'A PHILIPPE-AUGUSTE.

DURÉE de CHAQUE RÈGNE.	ÉVÉNEMENTS MILITAIRES, combats, SIÉGES ET BATAILLES.	TRAITÉS de PAIX.	ROIS, guerriers et personnages CÉLÈBRES.
TROISIÈME RACE, DITE CAPÉTIENNE.			
PREMIÈRE BRANCHE OU BRANCHE DIRECTE.			
HUGUES CAPET. 987—996.	988. Hugues-Capet, qui veut affermir son usurpation, entre dans l'Aquitaine, dirige ses armes contre Guillaume II et Adalbert qui faisait le siége de Tours, et marche ensuite sur la Flandre et le Vermandois. 989. Guerres de Hugues-Capet contre Charles de Lorraine. Ce prince s'empare de Reims et de plusieurs autres places. 991. Deuxième bataille de Laon. Charles met en déroute l'armée de Hugues-Capet. Le roi de France, remis de cet échec, marche sur la ville et s'en empare par surprise. Le prince lorrain y est fait prisonnier et enfermé dans la tour d'Orléans. 992-997. Guerre de Hugues-Capet contre les grands vassaux. 995. Guerre des Angevins contre les Bretons. Bataille de Conquereux.	988. Paix ou trêve conclue entre Hugues-Capet et quelques seigneurs français par la médiation du duc de Normandie.	Guillaume II, duc d'Aquitaine. Adalbert, comte de la Marche et de Périgord. Robert, roi d'Orléans, Josselin, vicomte de Melun. Bouchard, sire de Montmorency. Bouchard, comte de Melun, sénéchal de France. Gerbert, archevêque de Reims.
ROBERT. 996—1031.	998. Continuation des guerres entre le roi de France et les grands vassaux de la couronne. Prise de Corbeil et de Melun. 1002-1005. Expédition de Robert et de Richard II, duc de Normandie, contre la Bourgogne et la Flandre. 1006. Guerre de Baudouin IV, comte de Flandre, contre les rois de France et de Germanie.	999. Traité de paix entre Robert et Eudes, comte de Chartres.	Richard III, duc de Normandie. Henri Ier, Robert, duc de Bourgogne, } fils de Robert. Grégoire IV, pape. Arnould, archevêque de Reims. Archambaud, archevêque de Tours. Foulques Nerra, comte d'Anjou. Tancrède. Eudes Ier, comte de

DURÉE de CHAQUE RÈGNE.	ÉVÉNEMENTS MILITAIRES, combats, SIÉGES ET BATAILLES.	TRAITÉS de PAIX.	ROIS, guerriers et personnages CÉLÈBRES.
	1016. Expéditions et conquêtes des Normands dans la Pouille. 1018. Expédition des Normands contre les Sarrasins d'Espagne. 1025. Révolte de Henri et de Robert, fils du roi, contre leur père.		Chartres, sénéchal de France.
HENRI Ier. 1031—1060.	1031. Guerre de Henri Ier contre sa mère Constance, qui veut donner la couronne à Robert et s'allie à cet effet aux comtes d'Anjou et de Champagne. Bataille de Villeneuve-Saint-George. 1034. Guerre entre Henri Ier et Eudes II, comte de Champagne. 1035. Commencement de la guerre de Normandie entre Guillaume-le-Bâtard et Guy, comte de Mâcon. 1041. Henri Ier arme contre les comtes de Blois, de Meulan et de Champagne. 1042. Guerre entre les grands vassaux de la couronne. 1046. Bataille du Val-des-Dunes. Henri Ier y défait le comte de Vernon, après avoir lui-même couru les plus grands dangers. 1053. Guerre en Normandie. Bataille de Mortemer. Les Normands y défont l'armée royale, commandée par Eudes, frère du roi.	1060. Un acte politique du roi, passé du consentement des seigneurs, associe son fils Philippe Ier au trône. Ce prince est couronné la même année.	Baudouin, comte de Flandre. Eudes II, comte de Champagne. Robert-le-Diable, duc de Normandie. Constance, mère de Henri Ier. CONNÉTABLE. Albéric (que l'on croit être de la maison de Montmorency).
PHILIPPE Ier. 1060—1108.	1063. Guerre entre le duc d'Aquitaine et les Maures d'Espagne. 1066. Conquête de l'Angleterre par Guillaume-le-Bâtard. 1070. Campagne de Philippe Ier en Flandre. 1071. Bataille de Mont-Cassel. Arnauld, comte de Flandre, et Philippe Ier son allié, y sont battus par Robert-le-Frison, comte de Hollande. 1075. Philippe marche contre Guillaume-le-Con-		Henri IV, empereur d'Allemagne. Urbain II, pape. Pierre l'Ermite, prédicateur des croisades. Guillaume-le-Bâtard, duc de Normandie, roi d'Angleterre. Henri de Bourgogne, Ier comte de Portugal. Robert, duc de Normandie. Robert, comte de Flandre.

DURÉE de CHAQUE RÈGNE.	ÉVÉNEMENTS MILITAIRES, combats, SIÉGES ET BATAILLES.	TRAITÉS de PAIX.	ROIS, guerriers et personnages CÉLÈBRES.
	quérant, qui investissait Dôle, l'oblige à lever le siége de cette place, le charge dans sa retraite et lui fait éprouver de grandes pertes.		Hugues-le-Grand, comte de Vermandois. Godefroi de Bouillon. Raymond, comte de Toulouse. Bohémond, prince de Tarente.
	1084-1086. Guerres de Guillaume-le-Bâtard contre le duc de Bretagne, soutenu par Philippe Ier.		SÉNÉCHAUX.
	1087. Guerre entre Guillaume et le roi de France. Incendie de Mantes par le duc de Normandie.		Guy de Montlhéry. Hugues de Montlhéry.
	1095. PREMIÈRE CROISADE.		CONNÉTABLES.
	1096. Première bataille de Nicée dans laquelle les croisés sont défaits.		Thibault de Montmorency.
	1097. Deuxième bataille de Nicée, gagnée par les croisés, commandés par Godefroi de Bouillon. Les Sarrasins y perdent 40,000 hommes.		Gaston de Poissy. Dreux Ier de Mello.
	1098. Bataille et prise d'Antioche. Les croisés y battent les Sarrasins, qui perdent 100,000 combattants.		
	1099. Prise d'Edesse, de Saint-Jean-d'Acre et de Jérusalem par les croisés. Bataille d'Ascalon. 15,000 croisés, commandés par Godefroi de Bouillon, y mettent en déroute l'armée du soudan d'Egypte forte de 200,000 hommes, dont moitié resta sur le champ de bataille.	1099. Traité de Péronne entre Philippe Ier, roi de France, et Baudouin, comte de Flandre.	
	1100. Philippe Ier associe son fils Louis au gouvernement du royaume.	1100. Un acte de vente, passé entre Philippe Ier et Eudes Harpin, vicomte de Bourges, réunit le Berry à la couronne de France.	
	1101. Prise d'Arsur. Siége de Césarée.		
	1102. Défaite de Baudouin. Prise de Ramla par les Sarrasins. Louis de France obtient quelques avantages sur les grands vassaux ligués contre son père (de 1102 à 1107).		
	1106. Bataille de Tinchebrai en Normandie. Henri, roi d'Angleterre, y tue son frère Robert.		

DURÉE de CHAQUE RÈGNE.	ÉVÉNEMENTS MILITAIRES, combats, SIÉGES ET BATAILLES.	TRAITÉS de PAIX.	ROIS, guerriers et personnages CÉLÈBRES.
LOUIS VI, dit le Gros. 1108—1137.	1108-1114. Guerre de Louis contre Henri Ier, roi d'Angleterre. 1108-1115. Le roi de France arme contre plusieurs de ses vassaux révoltés. 1109. Bataille de Neaufle. Louis y bat l'armée anglaise. 1111 (d'autres disent 1109). Bataille de Gisors. Le roi de France y défait les troupes anglaises. Combats de Meaux et de Lagny dans lesquels Louis bat de nouveau les Anglais. 1116. La guerre se rallume entre la France et l'Angleterre au sujet de la Normandie. Louis prend les Andelys, Gué-Nicaise, et force la ville de l'Aigle. Le duc d'Anjou s'empare d'Alençon. 1118. Prise et destruction du fort du Puizet (1115, d'après d'autres chroniqueurs). Expédition des chrétiens en Egypte. Prise de Pharamia. 1119 (20 août). Bataille de Brenneville. L'armée française, d'abord victorieuse, est ensuite battue par les Anglais. Le roi de France s'empare d'Ivry, de Breteuil et d'autres places. Défaite des croisés près d'Artésie. 1121. Louis-le-Gros marche contre le comte d'Auvergne et le soumet. 1123. Siége et prise de Tyr par les croisés. 1124. La France soutient une guerre contre le roi d'Angleterre et l'empereur d'Allemagne. Louis marche en Champagne à la tête d'une armée de 200,000 hommes, et repousse l'invasion de l'empereur Henri V. L'armée française comptait dans ses rangs un tiers de troupes féodales, un tiers de troupes des communes et un tiers de troupes auxiliaires.	1113. Paix de Gisors entre le roi de France et le roi d'Angleterre. 1120. La médiation du pape Caliste II entre la France et l'Angleterre amène un nouveau traité de pacification.	Alexis Comnène, empereur d'Orient. Henri V, empereur d'Allemagne. Henri Ier, roi d'Angleterre. Louis-le-Gros. Caliste II, pape. Suger, abbé de Saint-Denis, ministre de Louis-le-Gros. CONNÉTABLES. Gaston de Chaumont, en 1107. Guy de Montlhéry, en 1115. Hugues de Caumont, en 1118.

DURÉE de CHAQUE RÈGNE.	**ÉVÉNEMENTS MILITAIRES,** combats, SIÉGES ET BATAILLES.	**TRAITÉS** de PAIX.	**ROIS,** guerriers et personnages CÉLÈBRES.
	1130. Louis-le-Gros soumet les comtes d'Evreux et de Champagne.		
Louis VII, dit le Jeune. 1137—1180.	**1138.** Répression de quelques mouvements populaires à Rouen. **1140.** Expédition de Louis VII dans le pays d'Aunis et l'Angoumois. **1141.** Marche du roi contre les provinces méridionales. Siége de Toulouse. **1142-1143.** Louis-le-Jeune, soutenu par le comte de Vermandois, marche contre Thibault IV, comte de Champagne. Prise et sac de Vitry. **1147-1149.** SECONDE CROISADE, prêchée par saint Bernard et entreprise par Louis VII et Conrad III, empereur d'Allemagne. Elle se dirige vers l'Asie-Mineure. Bataille du Méandre (1148), gagnée par Louis VII sur les musulmans. Tentative inutile contre Damiette. Siége de Damas (1149). Retour du roi de France. **1151.** Siége d'Ascalon. **1152.** Le roi de France se ligue avec Geoffroy Plantagenet, les comtes de Champagne et du Perche, contre l'Angleterre. Invasion dans la Normandie. Siége et prise de Vernon. **1159.** Les Anglais envahissent le comté de Toulouse, prennent Cahors et plusieurs châteaux. Expédition de Renaud de Châtillon dans l'île de Chypre. **1165.** Expédition de Louis en Auvergne. **1173.** Bataille de Verneuil. Louis VII, qui avait favorisé la révolte des trois fils de Henri II, y est défait par l'armée anglaise. **1174-1176.** Campagnes de Louis VII et de Henri, fils du roi d'Angleterre, dans la Normandie. Siége de Rouen.	**1137.** Une clause de l'acte de mariage entre Louis VII et Eléonore d'Aquitaine réunit la Guyenne à la France. **1139.** Concile de Latran, qui défend l'usage de l'arbalète, comme une *arme trop meurtrière et odieuse à Dieu*. **1177.** Paix de Montmirail, entre le roi de France et le roi d'Angleterre, par l'entremise du légat du pape. Ce traité fixe les limites des domaines des deux souverains sur le continent.	Conrad III, empereur d'Allemagne. Henri II, roi d'Angleterre. Noradin, soudan d'Egypte. Thibault IV, comte de Champagne. Saint Bernard, prédicateur des croisades. Eléonore d'Aquitaine, reine répudiée. Abélard. Héloïse. CONNÉTABLES. Mathieu Ier de Montmorency, en 1138. Raoul, comte de Clermont, en 1158.



CHAPITRE IV.

DE PHILIPPE-AUGUSTE A CHARLES VII.

Origine de la poudre à canon. — La France militaire au XIII[e] siècle. — Bataille de Bouvines. — Le connétable de Montmorency. — Bataille de Crécy. — L'artillerie a-t-elle été employée dans cette bataille? — Bataille de Poitiers. — Jacques de la Marche. — Bataille de Cocherel. — Bertrand Duguesclin. — Bataille de Rosbecq. — Le connétable de Clisson. — Bataille d'Azincourt. — Le maréchal de Boucicaut. — De la dignité de grand-sénéchal de France. — De la charge de connétable de France et de celle de grand-maître des arbalétriers. — Du titre de capitaine-général. — Armes et machines de guerre perfectionnées pendant cette période. — Tableaux.

Nous avons vu dans le chapitre précédent quels changements s'étaient introduits dans la composition des troupes, dans leur organisation, dans leur mode de recrutement et dans les armes offensives et défensives. Nous allons rechercher quelle influence progressive exercèrent ces changements dans les méthodes de guerre, avant d'arriver à la révolution opérée par l'invention de la poudre (1). S'il n'est pas encore question de l'établissement du régime tactique;

(1) Nous devons à un officier supérieur du corps royal d'artillerie cette note sur le temps précis de la découverte de la poudre et sur les premières applications qui en ont été faites dans le jet des projectiles :

« La poudre semble avoir été en usage dans l'Orient dès une époque fort reculée, puisqu'en

si, dans la période qui sépare les croisades du règne de Charles VII, l'art des combats consiste encore dans la marche et dans le choc des masses profondes; si, enfin, il nous reste quelques siècles à traverser avant de voir paraître les pre-

Perse elle était employée en 1178 à la confection d'artifices et comme moyen de produire des détonations ou de propager l'incendie. Il n'est pas douteux non plus, d'après l'étude des manuscrits arabes du XIVe siècle, que les Arabes d'Égypte n'aient précédé les Européens dans la connaissance et l'usage de la poudre à canon, mais toujours sous le rapport dont on vient de parler (artifices et explosions). Quant à la force de projection de la poudre, ils ne l'ont connue que longtemps après. Le grand Albert indique cet usage de la poudre dans les ouvrages hermétiques qu'il publia vers 1250. A la même époque, Marcus-Græcus fit paraître un livre sur le feu propre à brûler les ennemis, tant sur terre que sur mer, et donna le moyen de construire des fusées et des pétards qui éclataient avec bruit. On employait un mélange bien pulvérisé de six parties de salpêtre, une de soufre et deux de charbon. Roger Bacon, écrivain de la fin du même siècle, dit qu'on peut imiter le bruit du tonnerre, le surpasser même, et produire des feux plus brillants que les éclairs avec du salpêtre, du soufre et du charbon, lesquels, séparément, ne font aucun effet, mais qui, étant mêlés ensemble et renfermés dans quelque chose de creux et de bouché, font plus de bruit et d'éclat qu'un coup de tonnerre. Ce savant Anglais ajoute qu'il serait possible, à l'aide de cette composition, de détruire une ville ou toute une armée.

« Le hasard développa les idées que ces différents écrivains avaient émises et amena l'essai de la poudre comme ressource de guerre. En 1300 ou 1320, un moine allemand, nommé Berthold Schwartz, de Fribourg, s'occupant à préparer le mélange de salpêtre, de soufre et de charbon indiqué par Marcus, avait déposé sa mixtion dans un mortier ordinaire recouvert d'une grosse pierre; le feu y prit par accident, et la pierre fut lancée au loin avec une très-grande force. L'expérience fut renouvelée, et, à partir de cette époque, les gens de guerre sentirent le parti qu'ils pouvaient tirer de la poudre. On s'en servit probablement dès lors, mais en tâtonnant et avec assez peu de succès, car on ne trouve de trace de l'application de ce nouvel agent qu'à partir de 1324.

« Outre les noms qui ont été cités plus haut, on a voulu encore faire les honneurs de la découverte de la poudre à un certain moine Tilleri, qui aurait laissé, dit-on, son nom à l'artillerie (art de Tilleri). La vérité à cet égard est encore à se faire jour, après plus de trois siècles de critique. Ce qui est moins conjectural peut-être, c'est l'analogie, sinon l'identité, du feu grégeois avec la poudre à canon. Il paraît du moins constant que le salpêtre était la base des deux compositions incendiaires.

« Si l'époque précise de l'invention de la poudre et le véritable nom de l'inventeur sont encore aujourd'hui un problème, les contradictions des historiens nous réduisent également à des conjectures sur l'origine et les premiers faits d'armes de l'artillerie, qui se perdent au milieu de l'obscurité qui enveloppe le moyen âge. Ce qui n'est pas contesté, c'est que les premiers essais en ce genre eurent lieu dans les siéges et furent d'abord très-restreints, parce que, suivant un ancien auteur, la poudre causait plus de frayeur à ceux qui l'employaient que de mal à ceux contre lesquels on en faisait usage.

« Les armes à feu étaient connues dès le commencement du XIVe siècle; des auteurs français de cette époque en font mention; mais leur existence dans le XIIIe siècle est fort douteuse, à cause de la confusion apportée par la ressemblance des noms d'anciennes armes de jet avec ceux donnés, dans l'origine, à différentes armes à feu, ressemblance qui a pu porter quelques historiens à attribuer à ces dernières une origine plus ancienne qu'il ne convient. Plusieurs auteurs remarquables qui écrivaient vers 1290 sur les armes en usage à cette époque, et qui s'étendent beaucoup sur leur description, n'ont fait aucune mention des armes à feu.

« On dit que les Maures se servirent d'armes à feu au siége de Ronda, en 1305, et qu'on en fabriquait en Bohême en 1310; mais ces assertions et d'autres semblables sont contestées. Il est

miers maîtres de la science militaire, les Nassau, les Gustave-Adolphe, les Montluc, les Coligny, les Lanoue, les Biron, les Rohan, etc., du moins trouvons-nous un commencement de régularité et de progrès dans l'ordonnance,

certain, par exemple, que la ville de Metz en possédait plusieurs en 1324; sa garnison s'en servit avec succès, l'année suivante, dans différentes sorties.

« Il n'est pas plus aisé de fixer exactement l'époque où l'on commença à faire servir la force expansive des gaz, développés par la poudre dans sa combustion, à projeter de grandes masses, c'est-à-dire de l'époque du premier emploi des bouches à feu proprement dites. « On « se servit de la poudre de deux manières différentes, à peu près en même temps : l'une était « analogue aux circonstances dans lesquelles cette propriété de projection avait été découverte, « et donna naissance aux grosses bouches à feu, qui furent appelées *mortiers* (comme on s'en « servit fréquemment pour lancer plusieurs pierres à la fois, on les appela aussi *pierriers* ou « *pierrières*, noms qui avaient déjà été appliqués à d'anciennes machines de jet), du nom de « l'instrument où le premier phénomène avait eu lieu, nom conservé encore aujourd'hui, bien « que la forme ait été modifiée; l'autre manière dériva de l'emploi de la poudre dans les an- « ciennes boîtes de réjouissance pour produire des détonations : elle fut appliquée aux *canons* « *modifiés* de certaines armes de trait, telles que l'arquebuse, et devint l'origine des armes à « feu portatives. » (Piobert.) — Ces premières armes à feu, qu'on avait commencé par appeler *canons à main*, *coulevrines*, se posaient sur un chevalet ou sur une espèce de fourchette, et ne servaient que dans les siéges ou pour défendre de pied ferme quelques positions importantes.

« Les plus anciennes indications de bouches à feu paraissent être celles d'instruments en forme d'entonnoir, dont les Génois se servirent en 1319, et de *vases* dirigés contre le bourg de Cividal en 1331. Le bruit de l'explosion, qui s'accrut nécessairement avec les dimensions de la partie destinée à la charge, fit donner à ces bouches à feu le nom de *bombardes*, sous lequel elles furent généralement désignées pendant longtemps.

« A cette époque de chevalerie, où les guerriers bardés de fer combattaient corps à corps, l'imagination s'effraya de la puissance de cette force nouvelle, à laquelle aucune armure ne pouvait résister; aussi vit-on toute l'Italie se récrier contre ce qu'elle appelait une contravention manifeste aux lois de la bonne guerre, lorsqu'en 1352 le célèbre amiral Carlo-Zeno, commandant pour les Vénitiens, se servit de deux bombardes dans un combat qu'il livra aux Génois sous les murs de Chiozza.

« De nos jours, le général Chassé, défendant jusqu'à la dernière extrémité la citadelle d'Anvers contre les Français, tenait à peu près le même langage, lorsque, effrayé de la puissance destructive des obus de $0^m,22$ lancés par nos nouveaux obusiers, il disait que *c'était une infraction au droit des gens d'employer de semblables agents.*

« Il paraît qu'on se servit de bouches à feu : en Écosse, dès l'année 1327; en Prusse, en 1338; en France, en 1339, devant le château de Thin-l'Évêque, et en 1340 au Quesnoy; à Algésiras, en 1342, et en Italie en 1352. Sur la foi de l'historien florentin J. Villani (mort en 1348), Mézerai, dans son histoire de France, rapporte qu'Édouard III dut, en 1346, la victoire de Crécy à la présence de quelques bouches à feu dans l'armée anglaise, et qui figuraient pour la première fois en rase campagne. « L'effroi des Français, dit Mézerai, provint du tonnerre effroyable « de quelques canons à feu que les ennemis avoient; car, encore qu'ils s'en servissent plutôt par « parade que pour aucun notable effet, si est-ce que les nôtres, voyant ces instruments inconnus « tonner et vomir à la fois des nuées de flamme et de fumée, prirent l'épouvante et crurent « avoir affaire plutôt à des démons qu'à des hommes. »

« Ce fait a été cependant controversé; Froissart et d'autres chroniqueurs n'en ont pas parlé, ce qui serait étonnant si le feu des canons anglais avait réellement gagné la bataille. Il est donc permis de douter que l'effet de ces canons, à supposer qu'ils aient existé à Crécy, ait été bien grand; il est probable que, s'ils avaient donné la victoire aux Anglais, ceux-ci n'auraient pas

la discipline et l'administration des troupes, dans le choix des moyens et dans l'emploi de l'infanterie, dans l'usage de l'arbalète, de la pique et des armes à feu; l'intelligence, en un mot, fait place déjà à l'empire de la force brutale.

négligé d'en faire usage encore dans les batailles suivantes, telles qu'à Poitiers et Azincourt, où on ne les voit pas paraître.

« L'adoption des bouches à feu ne fut pas aussi prompte dans quelques pays du nord qu'elle l'avait été en France, en Espagne et en Italie; ainsi, ce ne fut qu'en 1354 qu'on commença à s'en servir en Danemark. Il n'est question de leur emploi qu'à partir de 1365 dans le Hanovre, de 1383 en Lithuanie, de 1389 en Russie, et de 1400 en Suède.

« Comme c'est le défaut propre à l'esprit humain de vouloir, dans toute invention nouvelle, tenter jusqu'aux dernières limites du possible, l'art de couler les bouches à feu (lesquelles furent, dans les premiers temps, très-grossièrement fabriquées) ne fut pas plutôt connu qu'on se jeta dans de grandes exagérations à l'égard des dimensions à leur donner. Dans l'origine, on prenait de fortes lames de fer que l'on plaçait en rond; on les serrait avec de forts anneaux ou cercles en fer; on formait ainsi une espèce de tonneau que l'on chargeait d'une poudre grosse et malpropre. Ce furent là les premières bombardes; on peut en voir au Musée d'Artillerie. Vers la fin du XIV[e] siècle et dans le courant du XV[e], les conceptions en ce genre allèrent quelquefois jusqu'à l'extravagance. Au siége d'Oudenarde, en 1382, les Gantois avaient une bombarde de 50 pieds de longueur; on en cite qui lançaient des pierres du poids de 500 et de 600 livres. Au siége de Constantinople par Mahomet II, en 1453, les Turcs amenèrent sous les murs de la ville un canon qui exigea, pour être traîné, 200 hommes et 70 paires de bœufs; il lançait des boulets de pierre pesant 1,800 livres. La manœuvre en était si difficile, que c'était tout ce qu'on pouvait faire que de tirer quatre coups par jour. Cette effroyable bouche à feu éclata, avec plusieurs autres de la même espèce, pendant le siége. En France, sous le règne de Louis XI, on fondit à Tours une pièce qui n'eut peut-être jamais sa pareille; elle était du calibre de 500, se chargeait avec 330 livres de poudre, et portait son boulet de la Bastille à Charenton. Cette bombarde, qui ne pouvait être destinée qu'à des expériences, fit explosion à la seconde épreuve et coûta la vie à une partie des assistants, entre autres à celui qui l'avait fabriquée. En 1460, un roi d'Écosse (Jacques II) avait aussi perdu la vie aux épreuves d'une bombarde monstrueuse.

« Les Anglais, dans la guerre contre les Birmans (de 1824 à 1826), leur prirent un canon d'une grandeur démesurée, que ceux-ci avaient abandonné dans la ville de Bee-ja-Poor. Les indigènes appelaient ce canon le *lion de la plaine*. La bouche avait 1[m],48 de diamètre, il avait été coulé en 1549 par un Turc natif de Constantinople appelé Hussein-Khan. Les Turcs se sont toujours fait remarquer par leur prédilection pour les grosses bouches à feu. A la bataille de Zeuta, en 1697, où ils furent complétement battus par le prince Eugène, ils perdirent 160 canons, dont 100 de très-gros calibres, par l'impossibilité de les emmener. Le même prince leur prit à Belgrade, en 1717, un canon dont le boulet pesait 110 livres. Le gouvernement de Bombay voulut envoyer cette pièce curieuse en présent au roi d'Angleterre; mais on fut obligé d'y renoncer, à cause de l'état peu avancé des routes et des frais énormes qu'aurait occasionnés le transport jusqu'à la mer.

« On a coulé à Agra, en 1660, une bouche à feu du poids de 80,000 livres.

« La plus grosse pièce que nous ayons aujourd'hui en France est la coulevrine d'Ehrenbreitstein, dite *le Griffon*. Elle a été fondue en 1528; sa longueur est de 4[m],55, son poids de 1,200 kilog.; elle tire un boulet de 141 livres.

« La coulevrine de Nancy, aussi de 22 pieds de long, et qui fut fondue en 1598, ayant démontré qu'au-delà de certaines limites la portée des bouches à feu ne suivait plus la loi des longueurs, on renonça à fabriquer des pièces d'une grandeur aussi démesurée.

« Le désir de perfectionner les bouches à feu suggéra aussi, dans l'origine, des inventions singulières. On avait, par exemple, imaginé d'accoler plusieurs canons dans une masse unique, qu'une seule lumière faisait partir à la fois; d'autres se chargeaient par la culasse. Un nommé

Une bataille est un événement qui fait naître des réflexions utiles, qui appelle un examen plus approfondi. C'est ainsi que nous analyserons successivement les batailles de Bouvines, de Crécy, de Poitiers, de Cocherel, de Rosbecq et d'Azincourt.

Cette partie didactique de notre œuvre ne diminuera en rien l'intérêt du récit, car peu d'événements sont plus importants, plus dramatiques, que ces luttes du moyen âge. Les sociétés n'existaient point encore; il n'y avait que des camps, et ces camps s'appelaient France, Espagne, Italie, Angleterre. Les capitaines qui tracèrent avec leur épée l'enceinte de celui qui devait devenir le royaume de France se nommaient Mathieu de Montmorency, Bertrand Duguesclin, Olivier Clisson, Enguerrand de Coucy, Louis de Clermont, Jean de Boucicaut, etc., héros de nos légendes nationales dont la vie donne à l'histoire quelque chose du merveilleux de l'épopée; guerriers illustres que l'écrivain salue avec reconnaissance, car nos premières institutions s'établirent à l'ombre de leur épée; seigneurs puissants dont les ancêtres avaient été les rivaux des rois et qui, abjurant toutes prétentions, se réunirent au souverain pour établir l'unité du pouvoir royal. « Leurs châteaux forts, dit un écrivain (1), ne sont plus que des ruines dont les pierres servent à élever des usines, des ponts, des aqueducs; mais, sur ces vieilles pierres, le voyageur peut trouver encore la trace du fer de l'ennemi qui, de toutes parts, se ruait sur la France naissante. Au sang anglais du prince Noir se mêlait le sang des capitaines du premier des Valois. » — « Les royautés modernes, ajoute-t-il, ne donnent qu'une faible idée de ces grandes existences du moyen âge. Dans la seigneurie, c'était l'ampleur de l'autorité paternelle, la suprématie du patriarche; à l'armée,

Pompée Targon imagina de fixer aux deux bouts d'une pièce de bois qui tournait sur un axe deux canons tellement placés, que le recul de l'un mettait l'autre en batterie. L'ingénieur Érard, de Bar-le-Duc, voulait qu'on ne conservât qu'une roue à l'affût, qui pivotait autour d'un poteau, sur lequel tenait et roulait l'extrémité de l'essieu opposée à la roue.

« En 1577, les Polonais inventèrent le tir à boulet rouge au siége de la ville de Dantzig. Cependant plusieurs écrivains prétendent que ce tir a été employé pour la première fois seulement en 1675, devant Stralsund.

« De bonne heure on songea à substituer au tir horizontal le tir de bas en haut : l'invention en est attribuée à un certain Volturius, vers l'an 1580. Huit ans après, un artificier de Venloo brûlait Wachtendœnck en y jetant des bombes; on raconte qu'un essai pareil venait d'être fait au siége de Borg-op-Zoom. Ce ne fut toutefois que vers la fin du règne de Louis XIII que les Français pratiquèrent avec quelque succès l'art de tirer les bombes; on croit que c'est au siége de La Mothe, en 1638, que l'on a lancé les bombes pour la première fois avec précision.

« Les obusiers, qui sont d'invention hollandaise, se montrent en France vers l'an 1749.

« Henri IV surprit Cahors, en 1580, en faisant pour la première fois usage du pétard.

« Ce fut vers 1503 seulement, au siége du château de l'OEuf, à Naples, qu'on se servit avec succès de la poudre dans les mines. Les efforts tentés jusqu'alors, et notamment, en 1487, à Serrazenella, avaient été infructueux; mais Pierre de Navarre réussit, par la mine et à l'aide de la poudre, à s'emparer du château de l'OEuf, défendu par les Français, et dont une partie fut lancée dans la mer, tant l'explosion avait été terrible. »

(1) Ambert.

c'était quelque chose d'indépendant, d'imprévu, comme une marche d'Alexandre, roi de Macédoine. Ils avaient des châteaux, mais ils n'y vivaient pas : ils vivaient aux armées; ils avaient des tombeaux, mais ils n'y reposaient pas : ils reposent aux champs de bataille; leurs ossements sont, comme ceux des guerriers dont ils furent les chefs, dispersés sur la terre. Les armées du moyen âge furent pour la société française ce que sont pour les États-Unis ces intrépides émigrants qui abattent les forêts vierges, chassent les bêtes fauves, puis se remettent en marche quand la civilisation les atteint avec son cortége de lois. Lorsqu'au sein de la riche Philadelphie, cette délicieuse Capoue de la république américaine, le brillant équipage d'un banquier millionnaire rencontre par hasard le chariot de l'émigrant, le banquier s'arrête et salue humblement; le juge s'arrête aussi. Tous, gens de finance et gens de justice, font place au pauvre et vaillant voyageur qui, méprisant leur molle civilisation, se précipite, une hache à la main, dans les mystérieuses profondeurs de la forêt. Cet homme simple et ignorant va marquer avec le fer de sa cognée l'emplacement de quelque cité nouvelle. C'est là l'œuvre de nos guerriers. Là-bas des forêts d'arbres arrêtaient la civilisation, ce fut un pauvre bûcheron qui forma l'avant-garde; ici des forêts d'hommes nommés invasion obstruaient le chemin, ce fut un pauvre soldat qui, jeté en avant, balaya le terrain. La différence des obstacles indique la nature de l'instrument. Mais, qu'on le sache bien, le soldat fut un travailleur, un pionnier qui a poursuivi dans le moyen âge l'œuvre de la civilisation; car depuis Charles-Martel qui tend la main à son adversaire le duc d'Aquitaine en disant : *Cessons d'être ennemis, la France est attaquée!* jusqu'aux jours où l'indépendance de Carnot cède aux dangers de l'invasion; depuis les Sarrasins du VIIIe siècle jusqu'aux coalitions du XIXe, c'est toujours un même principe en travail d'enfantement, c'est toujours la nation française qui se développe... »

Philippe-Auguste, dont le règne sert de point de départ à la période que nous allons parcourir, est le septième roi de la race capétienne; c'est à lui que remontent les premiers changements que nous avons signalés dans nos institutions militaires. Le premier, ainsi que nous l'avons dit, il prit à son service des troupes soldées; ce qui fit donner à ceux qui composaient ces troupes le nom de *soldats* ou *soudoyers*, ainsi que Froissart les appelle souvent. Le premier il créa des corps d'élite pour sa sûreté personnelle; il eut des troupes à pied mieux organisées, mieux aguerries; il forma un corps d'ingénieurs pour étudier les anciennes méthodes romaines, fit des lois pour la discipline des gens de guerre, et contribua puissamment à affermir l'autorité royale.

Lorsque Philippe monta sur le trône, la maison d'Angleterre était en possession de la moitié de la France. Le domaine royal avait bien moins de territoire. Ce prince, doué d'une infatigable activité, d'une finesse peu commune, résolut d'arrêter les empiétements des Anglais et de les expulser du territoire. Il marcha d'un pas ferme vers ce but, employant pour y parvenir les moyens les plus extraordinaires, sans cesser d'être loyal. La coalition formée par le roi d'Angleterre, l'empereur Othon, les comtes de Flandre, de Boulogne, de

Hollande, etc., principaux vassaux de l'Empire, faillit lui faire perdre le fruit de la politique de toute sa vie; car le but des alliés était le partage de son royaume. Leur plan était d'attaquer la France au nord par la Flandre et au midi par la Touraine. Othon conduisait l'armée du nord; le roi Jean-Sans-Terre, celle du midi. Philippe-Auguste fit face en homme habile à cette double invasion, et livra la première bataille nationale; en effet, de tous les points du royaume on vint se ranger sous sa bannière. L'élan fut complet, dit Mazas (1); les troupes communales se réunirent à la noblesse. Cette circonstance est une des plus intéressantes, non-seulement de nos annales, mais encore de l'histoire du monde. Il appartenait à la France d'offrir le spectacle aussi rare que beau d'un peuple se levant tout entier à la voix de son roi pour défendre la terre natale. Le péril fut si imminent, fut tellement senti, que les Français de diverses classes et de toutes les origines se confondirent pour la première fois depuis Clovis et représentèrent la nation réunie dans un seul corps.

Le roi seconda cet élan national; il envoya son fils Louis d'Artois en Touraine avec une armée de trente mille hommes, et se porta lui-même au devant des troupes de l'empereur Othon, dont l'armée venait de franchir le Rhin. Philippe dirigea son armée de Bouvines (2) sur Tournay (le chemin direct de Lille à Tournay n'existait pas alors), afin d'occuper tous les passages de l'Escaut et d'éloigner de la France le théâtre de la guerre. Malgré l'importance de cette bataille, peu d'écrivains se sont occupés d'en faire connaître exactement les détails. Voici les renseignements que nous avons recueillis à ce sujet dans les chroniques du moyen âge. Malgré la confusion et l'obscurité qui règnent dans ces écrits, on y trouve cependant des faits assez précis pour ne point laisser de doute sur les mouvements principaux des deux armées. Il est évident, d'après ces faits, que Philippe dut son succès à des manœuvres savamment combinées, qui consistèrent à faire de fausses attaques sur les flancs de l'ennemi pour le tenir en haleine et à diriger le poids de toutes ses forces sur le centre, afin d'isoler ses deux ailes après l'avoir enfoncé.

Cette manœuvre reproduite depuis très-souvent, et par les généraux les plus célèbres, prouve que les règles générales de la guerre sont plutôt l'œuvre du bon sens appliqué aux circonstances, que celle de la science acquise, et que la stratégie a existé de tous temps dans la tête des grands capitaines.

L'armée que l'empereur Othon conduisait à la conquête de la France était forte de cent cinquante mille hommes; elle marchait en trois grandes colonnes commandées par l'empereur Othon, le comte de Boulogne, le comte de Flandre. Le comte de Salisbury était à la tête de six mille Anglais. L'armée

(1) *Vies des grands capitaines.*

(2) Bouvines, situé à deux lieues et demie sud-est de Lille et à trois lieues sud-ouest de Tournay, était un point très-important, car la rivière était bordée de marais, dont une partie existe encore, et qui formaient un obstacle invincible. La Marque a changé son cours; le lit a incliné vers la route de Lille. Le pont existant en 1214 était en bois et se trouvait de cent pas plus rapproché de Cysoing. Les orages qui avaient duré plusieurs jours, quoiqu'on fût au mois de juillet, en avaient grossi le cours considérablement.

française s'élevait à cinquante-neuf mille hommes, savoir : cinq mille bannerets, quinze mille hommes de moyenne noblesse, vingt-huit mille soldats des communes, onze mille ribauds et cottereaux. La force principale de l'armée française consistait dans la cavalerie; la force principale de l'armée alliée dans l'infanterie, car, à cette époque, les fantassins allemands étaient les meilleures troupes à pied. Le connétable Mathieu de Montmorency, qui fut le héros de la journée de Bouvines, avait, après le roi, le commandement le plus important.

L'intention de Philippe en établissant son camp à Tournay était de connaître la véritable position de l'ennemi. Il savait que l'empereur occupait déjà Valenciennes, mais il ignorait sur quel point il dirigeait ses forces. Le 27 juillet, il fut informé par ses espions que ce prince s'était porté sur Mortagne au confluent de la Scarpe et de l'Escaut, à trois lieues sud-ouest de Tournay; qu'il s'était établi près de la ville pour y attendre le reste de ses divisions, et de là se diriger sur Tournay pour l'y enfermer.

Instruit de ces dispositions, Philippe-Auguste résolut d'abandonner Tournay sur-le-champ et de se porter sur Mortagne; mais un émissaire du comte de Brabant, qui était entré malgré lui dans la ligue contre la France, fit connaître au roi qu'il ne devait pas s'engager dans les chemins de Mortagne qui étaient trop coupés pour permettre à sa cavalerie de manœuvrer, que d'ailleurs l'empereur s'y était trop fortement retranché pour qu'on pût l'attaquer avec succès. Cet avis bienveillant décida Philippe-Auguste à gagner la plaine de Lille par le pont de Bouvines. Cette manœuvre devait forcer l'ennemi à sortir de sa position et accepter le combat sur un terrain non coupé. Cette prévision se réalisa en effet. Les Français levèrent leur camp pendant la nuit, et l'armée se forma en colonnes de marche par division. Montmorency formait l'avant-garde avec sa noblesse de l'Ile-de-France; les milices des communes étaient au milieu, et les dix-huit mille hommes de cavalerie marchaient à l'arrière-garde pour protéger la retraite. Quelque soin qu'on prît de cacher ce mouvement, Othon en fut instruit, et il lui fit supposer que le roi de France, effrayé de l'approche de l'armée impériale, venait de battre en retraite sur l'Artois. Ayant convoqué ses principaux alliés, il leur proposa de se mettre à sa poursuite sans perdre un instant. « Jurez, ajouta l'empereur en terminant, que si, dans le cours de la campagne qui va s'ouvrir, vous vous trouvez en présence de Philippe, vous ne lui ferez aucun quartier, et que sa mort sera pour chacun de vous l'exploit le plus envié. Pour moi, je jure sur ce fer de ne paraître en Allemagne que lorsque je serai entré dans Paris et que j'y aurai fait le partage du royaume de France. »

Ces paroles furent accueillies avec enthousiasme, et les coalisés ne voulurent point attendre que l'on fût réuni dans la capitale pour démembrer l'empire des Francs. Othon s'adjugea le pays de Metz et une partie de la Champagne; Ferrand, Paris et l'Ile-de-France; Renaud, la Picardie; Salisbury, le pays de Dreux; le palatin du Rhin, le Gatinois; Hugues de Boves, la Brie; Conrad de Spolette, le Beauvoisis; le duc de Lorraine, la Touraine; Hervé de Donzi, le Soissonnais. On abandonna à l'Angleterre la Normandie et toutes les provinces

conquises par Philippe-Auguste. Un seul homme dans le conseil des alliés ne partagea pas la confiance générale : cet homme, c'était Renaud, comte de Boulogne. Mais il s'efforça en vain de leur persuader que les Français ne fuyaient pas, qu'il fallait les attaquer avec prudence, et ne pas se presser à engager l'action. Albert, duc de Saxe, se récria vivement en disant qu'il ne fallait pas les laisser échapper, et l'on se sépara pour se mettre en marche.

L'armée alliée se forma en trois colonnes, et le mouvement commença. On devait prendre l'armée française en queue, lui faire éprouver un premier échec, et le lendemain la détruire complétement. Philippe cependant, loin de battre en retraite, faisait ses dispositions pour attendre les ennemis, car il n'ignorait ni leurs projets ni même ce qui s'était dit dans le conseil. Il ordonna à Guérin, qui remplissait dans son armée les mêmes fonctions que le chef d'état-major général de nos jours, et qui était fort entendu dans l'ordonnance des combats, il lui ordonna de se porter avec deux mille cinq cents hommes au devant de l'ennemi, afin de connaître son arrivée, et il resta de sa personne à deux cents pas du pont de Bouvines pour voir filer ses troupes. Guérin ne tarda pas à apercevoir les alliés : ils avançaient lentement, au travers d'un pays de tourbières, coupé de ruisseaux, avec les bannières déployées comme pour le combat. Le comte de Boulogne marchait en tête avec la cavalerie brabançonne. Guérin n'eut pas plutôt aperçu ces masses épaisses qu'il revint en toute hâte pour prévenir le roi, laissant le vicomte de Melun à l'embouchure de la chaussée avec sa cavalerie. Il trouva Philippe assis sous un frêne, nu-tête et même un peu assoupi, car la chaleur était déjà très-grande. Le prince ne fut pas surpris.

Il prescrivit alors à Mathieu de Montmorency de suivre la chaussée de Lille, aux milices de passer le pont de Bouvines, et à Guérin de déployer en ligne parallèlement à la Marque les troupes de la noblesse formant à peu près dix-huit mille hommes, tous à cheval, afin de masquer et de protéger à la fois la marche de l'infanterie.

Pendant qu'il prenait ses dispositions, on vint l'informer que les alliés avaient fait un mouvement sur son flanc droit pour prendre la direction de Tournay, et abandonnaient ainsi leur dessein de s'engager dans la plaine de Bouvines. En effet, à la hauteur de Vèze, les ennemis avaient trouvé des obstacles qui les obligèrent d'obliquer, et qui les empêchèrent d'arriver à la Marque sans faire aucun détour, ainsi qu'ils l'avaient résolu, dans le but de couper la retraite aux Français. Ce nouvel avis engagea Philippe à presser le passage du pont de Bouvines par les milices des communes, persuadé que ce jour-là il n'y aurait pas d'engagement, parce que c'était un dimanche, et qu'il était de règle dans les mœurs du temps de ne point se battre un jour sanctifié. Un cavalier de l'avant-garde accouru à toute bride vint lui annoncer que, contre sa prévision, les cavaliers flamands avaient attaqué la division du vicomte de Melun et que celui-ci était obligé de se replier pour n'être pas écrasé. Philippe se lève aussitôt, monte à cheval, et passant devant le front de la cavalerie : *Aux armes! barons, aux armes!* leur cria-t-il d'une voix éclatante, puis, réunissant les principaux chefs autour de lui, il leur demande leur avis. Le duc de Bourgogne

propose de passer la Marque, d'en couper le pont et d'aller attendre l'ennemi dans la plaine de Lens. Presque tous sont de cet avis, mais Philippe et l'évêque Guérin s'y opposent, en disant que les alliés ne leur donneraient pas le temps d'effectuer ce mouvement; qu'il valait mieux leur présenter une ligne de bataille imposante, sauf à effectuer la retraite pendant la nuit. On se rangea au conseil du roi. Montmorency reçut en conséquence l'ordre de revenir sur ses pas, de repasser la Marque avec les milices et l'oriflamme. Guérin, de son côté, rangea la cavalerie en bataille sur huit lignes simples et à rangs ouverts, « de manière, dit-il, que tout homme d'armes puisse voir l'ennemi. » Mais son but réel, en adoptant cette disposition, était de faire passer l'infanterie dans les intervalles de la cavalerie et d'en former une première ligne avant celle de la noblesse. Ce mouvement, qui s'exécuta avec beaucoup de précision au fur et à mesure que les divisions d'infanterie repassaient le pont de Bouvines, est ce qu'on a appelé depuis le *passage des lignes*. Les chroniques précisent si bien ce mouvement, qu'on ne saurait le mettre en doute. Le front des Français présentait d'abord un développement de deux mille quarante pas, mais l'habile prélat l'élargit progressivement au moyen de l'arrivée des communes. Ces dispositions prouvent que ce prélat chevalier avait réellement l'expérience de la guerre (1).

Philippe, pendant ce temps, parcourait les rangs des troupes et disait aux nobles : *Vous avez à défendre aujourd'hui votre honneur, votre patrie et la couronne de France!* Aux milices des communes il disait : *Ne craignez point de combattre un dimanche, car on vient nous attaquer, et le ciel se servira de vos bras pour frapper des impies qui ne redoutent pas de profaner un jour consacré à la prière : ce ne sera pas vous qui combattrez, ce sera Dieu lui-même qui lancera des traits*, etc.

Ce langage était propre à échauffer l'esprit et l'imagination à une époque où les hommes tenaient si fortement aux principes religieux. Puis il procéda au choix de l'officier qui devait porter la bannière royale. Ce choix se faisait toujours sur le terrain, au moment du combat, et il portait sur le chevalier réputé le plus brave; car la bannière royale représentait la royauté et elle devait se trouver au plus fort de la mêlée.

Le duc de Bourgogne proposa un de ses gentilshommes : *J'ai*, dit-il au roi, *dans ma chevauchée, un chevalier nommé Galon de Montigny, pauvre, mais brave; il a engagé son dernier morceau de terre pour se procurer des armes neuves et un bon destrier propre à faire la campagne*

Le roi agréa Galon de Montigny, et lui dit en lui donnant l'étendard royal : *Je te confie l'honneur de la couronne.* Le chevalier le reçut et demanda quelle serait sa tâche dans la bataille. *Elle se bornera*, répondit le monarque, *à te tenir constamment devant moi, sans concevoir la moindre crainte, quelque pressant que paraisse le danger. — Rien n'est plus facile*, reprit le guerrier; *cependant je vois à sa couleur rouge que la bannière est altérée de sang humain, et je pense*

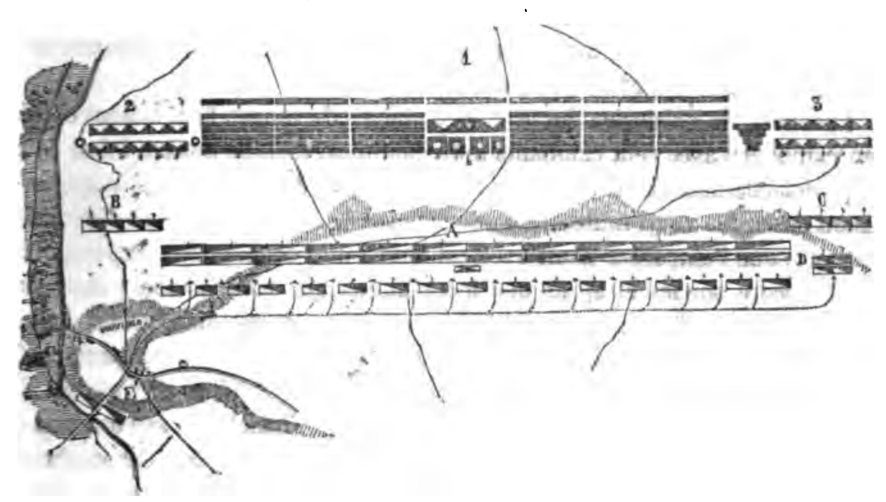
(1) Guérin avait fait la guerre contre les Turcs.

qu'avec l'aide de Dieu, je pourrai aujourd'hui lui faire étancher sa soif dans le sang ennemi (1).

Cette heureuse repartie courut bientôt dans les rangs et augmenta l'ardeur de combat qui animait chaque chevalier.

Philippe, pour entretenir cette ardeur martiale et lier par un dernier serment ses nobles barons, fit placer au milieu du groupe qui l'entourait un vaste bassin d'argent (2), ordonna qu'on y versât du vin et qu'on y mît des tranches de pain. Il en prit une et dit : « Amis, voici peut-être le dernier repas « que je ferai; je n'invite à le partager avec moi que ceux qui sont bien déci- « dés à partager également mon sort, qui est de vaincre ou de périr. » A peine lui laissa-t-on le temps de prononcer la phrase; tous les preux se précipitèrent sur le bassin d'argent et le vidèrent en un instant.

L'armée française, comme nous l'avons dit, était moins nombreuse; Philippe forma son ordre de bataille sur celui des alliés, et, pour n'être pas tourné, étendit son front sur une ligne parallèle, en sorte que les deux armées représentaient l'ordre suivant (3) :



Cependant l'ennemi approchait : le roi monta à cheval, les chevaliers l'imitèrent, et chacun se rendit à son poste. Philippe choisit le sien au centre de la ligne.

La colonne principale de l'ennemi ayant débouché, ainsi que nous l'avons

(1) « Sed video quia auriflamma ista humanum sitit sanguinem. Deo mihi vires præstante, hodie eam sanguine adversariorum potabo. » (*Chronica senoniensis.*)

(2) On a dit et répété sans examen que le roi, ayant déposé sa couronne, avait demandé si dans l'armée il se trouvait quelqu'un qui se crût plus digne de la porter. Ce fait est entièrement inexact.

(3) 1 Armée principale des alliés. — 2 Anglais. — 3 Flamands. — 4 Principal corps de l'armée française. — *B* Gendarmes picards. — *C* Ribauds et gendarmes de Bourgogne. — *D*. Nobles de l'Ile-de-France, commandés par Montmorency. — *E* Sergents d'armes chargés de la défense du pont de Bouvines.

dit, par le chemin de Tournay, fut attaquée par le corps que Guérin avait conduit en reconnaissance. Cette attaque fut assez vive pour que la cavalerie allemande se vît obligée de se déployer; mais les Français durent se retirer pour n'être pas écrasés : leur attaque toutefois avait retardé la marche de la colonne et donné à Guérin le temps de compléter ses dispositions. Selon le général Lamarque, il divisa l'armée française en trois corps : le centre où commandait le roi, l'aile droite placée sous les ordres du duc de Bourgogne, et l'aile gauche qui avait pour chef Robert comte de Dreux. L'empereur Othon, en voyant cette ligne imposante de chevaliers rangés en ordre de bataille au lieu d'une armée en pleine retraite, comme il s'y attendait, en témoigna hautement sa surprise. Dans le même temps, un chevalier français, traversant la plaine, alla porter à l'empereur Othon un message de la part du roi qui demandait que le combat fût remis au lendemain. L'empereur rejeta dédaigneusement cette proposition, croyant y voir une ruse de la part des Français pour éviter le combat, et il donna des ordres pour que son armée fût rangée en bataille.

Le comte de Boulogne, qui avait débouché le premier dans la plaine avec sa cavalerie, devint naturellement l'aile droite et servit de base à la formation de l'armée. Par suite de ce mouvement, Othon se plaça au centre comme Philippe, et le comte de Flandre à gauche.

Les alliés, dit l'historien des grands capitaines du moyen âge, étaient entrés en campagne avec cent cinquante mille hommes, mais ils avaient laissé deux forts détachements à Valenciennes et à Mortagne; deux autres divisions, formant ensemble vingt mille hommes, s'étaient égarées dans le bois d'Orchies, de sorte que l'empereur avait avec lui cent mille combattants. Cependant il avait encore sur les Français une force numérique bien notable; mais son armée, formée d'étrangers amalgamés, manquait d'ensemble. Avant d'aller prendre leur place respective dans la ligne de bataille, les principaux chefs alliés, à l'exception de Renaud, se réunirent autour d'Othon et jurèrent de nouveau de ne point faire quartier à Philippe, de s'attacher à sa personne et de ne l'abandonner que lorsqu'ils l'auraient vu mort. Bien plus, Othon choisit parmi ses Allemands cinquante hommes déterminés qui promirent de percer à travers la foule des combattants et de massacrer le roi de France au milieu des siens. Malheureusement pour les princes alliés, la haine violente qu'ils portaient à Philippe ne pouvait pas leur tenir lieu d'habileté; ils ne cessaient de commettre des fautes. L'armée impériale, en débouchant dans la plaine de Cysoing, s'était formée à *gauche en bataille;* elle eut alors le visage tourné au midi et les soldats eurent le soleil dans les yeux pendant toute l'action; car l'on était en juillet, le mois le plus chaud de l'année, et à peine avait-on atteint la onzième heure de la journée; par conséquent, le soleil devait encore darder pendant cinq heures. Cet inconvénient était grave à une époque où les hommes s'abordaient corps à corps. Les alliés y auraient remédié en prenant leur front dans un sens oblique; mais la règle générale dans ce siècle voulait qu'on opposât ligne contre ligne et dans un ordre symétrique.

Le comte de Boulogne, qui commandait l'aile droite, avait avec lui des masses

d'infanterie brabançonne et anglaise, divisées en bataillons ronds qui devaient résister à la cavalerie en présentant un triple rang de lances, ce qui est la véritable figure du porc-épic. Quoique d'une stature colossale, Renaud, pour paraître plus grand, ajouta à son heaume des barbes de baleine. Au centre, l'empereur Othon avait divisé son infanterie en bataillons carrés. Ses Allemands, habitués à combattre au milieu des chevaux, avaient pour arme principale une lance dont le fer se terminait par un double crochet qu'ils introduisaient dans l'armure du cavalier qu'ils désarmaient ainsi en tirant vivement à eux. Ils avaient conservé plusieurs anciennes formations romaines, notamment le *coin, cuneus,* dont nous avons donné la figure dans notre premier chapitre (1).

L'infanterie allemande avait une enseigne surmontée de l'aigle romaine, désignée dans le moyen âge sous le nom d'*Alarion.* Albert, duc de Saxe, occupait, avec 16,000 des siens, les dernières lignes du centre. Othon se plaça sur le troisième rang. Il était revêtu des habits impériaux, et avait fait mettre devant lui un char attelé de quatre chevaux blancs couverts de magnifiques draperies, et dans ce char était planté, sur un pal haut de vingt pieds, l'étendard germanique, dont le fer de la lance se terminait par une *aigle déployant ses ailes et terrassant un dragon.* Huit cents gendarmes du pays de Brunswick, commandés par le baron Ostermal, servaient de garde particulière à l'empereur et à l'aigle. Othon, dans sa certitude de vaincre, avait négligé de former un corps de réserve, ce que les Allemands ne manquaient jamais de faire; car c'était le grand principe de la tactique romaine, dont ils avaient plus de traditions que les autres peuples. Il était dix heures du matin quand l'armée ennemie déboucha dans la plaine, et telle était l'habitude de cette époque de ne jamais attaquer son ennemi sans le prévenir, que ce ne fut qu'à midi que commença le combat.

Du côté des Français, les troupes étaient ainsi partagées : le duc de Bourgogne, qui commandait l'aile droite, avait sous ses ordres les nobles de Bourgogne, de Champagne et du Soissonnais et les milices de ces provinces. Il avait pour lieutenants le comte de Saint-Paul et le sire de Beaumont.

Le comte de Dreux, que sa qualité de prince du sang royal avait fait choisir pour commandant de l'aile gauche, avait pour lieutenants le vaillant évêque de Beauvais et les deux Mareuil. Les nobles et les milices communales de Picardie servaient sous ses ordres, ainsi que 3,000 Bretons conduits par les sires de Châteaubriand, de Vitré, de Château-Girons et de Beaumanoir.

Philippe-Auguste s'était placé au centre, ainsi que nous l'avons dit, derrière les deux premières lignes des milices de l'Ile-de-France et de Normandie, commandées par le sire de Nesles et le sire de Coucy. Il avait choisi vingt-quatre chevaliers les plus braves pour sa garde personnelle. Son porte-étendard, Galon de Montigny, monté sur un haut destrier et tenant la bannière royale, se plaça immédiatement avant le monarque.

(1) Voir page 37, bataille de Casilinum.

Le connétable de Montmorency, qui devait avoir une si décisive influence sur la bataille, n'était pas encore à son poste quand elle commença.

Le terrain sur lequel l'action allait se passer s'étendait sur un plan incliné du sud au nord. Il n'existait entre les deux armées qu'un espace peu considérable (1).

Tout en louant les bonnes dispositions de l'évêque Guérin, nous devons dire toutefois que la position occupée par les Français était fort périlleuse; car, ayant derrière eux la Marque et des marais, ils n'avaient de retraite, en cas de revers, que le pont de Bouvines, qui était fort étroit et peu solide, étant construit en bois. Le roi, pour ne laisser à ses soldats d'autre alternative que la victoire ou la mort, avait voulu faire couper ce pont; mais, sur les observations de Guérin, il changea d'avis et en confia la garde à ses meilleures troupes, aux *sergents d'armes*.

La bataille commença à midi. Les Allemands, selon leur coutume, proférèrent de grandes clameurs; les Français y répondirent par des chants pieux, et ils s'élancèrent les premiers sur les Allemands. Le duc de Bourgogne envoya sur les nobles chevaliers de Flandre les satellites et les vilains, c'est-à-dire des cavaliers aux armures incomplètes. Aussi les gendarmes flamands, indignés d'être attaqués par des hommes du peuple, dédaignèrent de se battre avec eux; ils se contentèrent de piquer leurs chevaux. Les satellites démontés se jetèrent dans les rangs ennemis, et, rampant sur leurs mains, allèrent avec leurs dagues couper les jarrets des chevaux. Ce premier désordre fut promptement réparé, et, pour se venger, les Flamands se portèrent sur les nobles de Champagne, commandés par le sire de Saint-Remi. Leur attaque fut repoussée, et plusieurs d'entre eux furent faits prisonniers. Le comte de Saint-Paul, profitant de ce premier succès, attaqua vivement l'aile gauche, déjà entamée. Sachant qu'on suspectait sa fidélité : « Allons, dit-il, montrons que je suis un bon traître. » Il donna tête baissée avec ses hommes d'armes sur les cavaliers hollandais et les culbuta. Michel de Harmes, commandant de cette troupe, atteint d'un coup de pique qui le traversa de part en part, fut cloué sur la selle de son cheval. Guillaume, comte de Hollande, qui était accouru à son aide avec les dernières troupes hollandaises, fut également mis en déroute et fait prisonnier par le comte de Saint-Paul. Ferrand, voyant cette déroute, fait avancer tout son corps d'armée, et à son tour il force les Français à se replier. Poursuivant son mouvement offensif, qui, d'après le plan arrêté, devait s'unir à celui de l'empereur pour écraser le roi Philippe, il manœuvra obliquement vers le centre. L'arrivée de Montmorency, qui, comme nous l'avons vu, formait l'extrême avant-garde, et qui avait été arrêté dans sa marche sur la chaussée de Lille, changea la face des choses. Il se forma en colonne serrée avec ses nobles de l'Ile-de-France et les milices de Corbie, de Beauvais et de Laon, qu'il avait ralliées en repassant le

(1) Cette disposition des armées, où la fumée de la poudre n'obscurcissait pas la vue, explique ces rencontres, ces défis, ces duels entre les paladins de l'histoire, ces discours qui nous paraissent tenir de la fiction.

pont de Bouvines, et attaqua résolûment le corps d'armée de Ferrand. En ce moment, le duc de Bourgogne venait d'être jeté à terre, et on lui avait pris son cheval, qui était richement caparaçonné. Mathieu le releva, lui donna un autre cheval, et le combat recommença.

Il faut lire dans Rigord, dans Guillaume-le-Breton et dans la chronique de Tramecourt le détail des combats partiels, des actes de valeur individuelle qui eurent lieu dans cette journée. Mathieu de Montmorency y est représenté monté sur un grand coursier, tenant un large sabre et commandant la victoire. A côté de lui combattent et rivalisent de prouesse le vicomte de Melun, Arnoul de Guines, le comte de Saint-Paul, etc. Ce dernier reconnaît dans la mêlée un chevalier de sa maison qui seul tenait tête à une foule d'assaillants. A cette vue, il se courbe sur l'encolure de son cheval et serre les éperons; le cheval s'enlève, renverse tout sur son passage et tombe au milieu du groupe des Flamands. Alors il se met droit sur ses étriers, et de sa redoutable épée il frappe et tue autour de lui et délivre son chevalier. Assailli à son tour par plusieurs combattants, il reçoit dans ses armes quantité de coups de lance; mais la trempe de l'acier était tellement supérieure, que la cuirasse de mailles ne put être traversée; elle fut faussée en douze endroits. Cependant les Flamands s'étaient reformés pour la troisième fois; la mêlée s'engage avec un nouvel acharnement. Guérin, qui a vu les efforts victorieux de Montmorency, lui envoie des renforts pour achever de détruire la gauche des ennemis. Le jeune Roberoi, bachelier de la maison du connétable, lance son cheval en avant et traverse seul deux fois les bataillons flamands. Les Français s'y précipitent à sa suite, et dès lors la victoire leur est assurée, car la jonction de Ferrand et de l'empereur Othon est devenue impossible.

Privé de ses plus braves chevaliers, tués sous ses yeux, et entouré par les nobles de l'Ile-de-France, qui l'assiégent avec acharnement, Ferrand est renversé deux fois, et deux fois il parvient à se relever; enfin, couvert de blessures, dépouillé de toute son armure, il tombe une troisième fois et reste au pouvoir de la chevauchée de Montmorency. Les Français crient victoire et les Flamands se retirent vers le corps du duc de Brabant. L'habile prélat qui dirige la bataille fait harceler les soldats de Flandre par les milices du Vermandois, pour ne pas leur donner le temps de se rallier de nouveau, et en même temps il appelle Montmorency au secours du roi. Il arrive au moment où Philippe courait les plus grands dangers.

L'empereur Othon avait poussé contre le centre de l'armée française des masses considérables d'infanterie allemande. Les milices communales ne purent soutenir ce choc; elles furent brisées, et, après s'être défendues avec une opiniâtreté fort remarquable, elles battirent en retraite et s'échappèrent au travers des divisions de la cavalerie; en sorte que le roi, qui était placé sur la première ligne de cavalerie, *in prima fronte*, se trouva à découvert et exposé à l'attaque de toute l'infanterie des Allemands. Les vingt-quatre chevaliers préposés à sa garde firent d'héroïques efforts pour le défendre. Étienne de Longchamps, qui combattait devant la tête du cheval de Philippe, reçut

plusieurs coups d'épée qui, pénétrant par les ouvertures de son casque, lui percèrent les yeux et le crâne. Il tomba tout armé, et la secousse fut telle, que sa cervelle s'épancha par les trous de la visière. Peu à peu le cercle se rétrécissait autour du monarque; les hommes tombaient et n'étaient pas remplacés. Un soldat à pied du royaume de Brunswick parvient, au milieu de la mêlée, à se glisser entre les chevaux, et frappe le roi avec une demi-lance. L'arme s'engage entre sa visière et son collier, et, comme la lance formait crampon, le soldat, à force de tirer, le désarçonne et l'entraîne à terre. Alors une foule d'ennemis se jettent sur Philippe, qui est foulé aux pieds des chevaux. Les quelques chevaliers qui restaient auprès de lui le défendent encore; mais des flots de combattants les écartent ou les abattent. Montigny d'une main agite la bannière royale et de l'autre frappe à coups d'épée ceux qui osent approcher. Cet intrépide guerrier se voit un moment seul à défendre le roi et l'étendard de la patrie. C'est alors que paraît Renaud, comte de Boulogne; c'en est fait de Philippe, car ce vassal est un de ses ennemis les plus acharnés. Il venait de se battre contre les nobles à cheval qui formaient le centre de l'armée française, lorsque, guidé par sa haine, il abandonne ses escadrons, et, faisant un brusque mouvement sur son flanc gauche, il galope vers le roi, la lance en arrêt; mais, à la vue de ce prince étendu par terre et se défendant avec peine contre une foule d'ennemis, il s'arrête un moment, tourne la bride et va combattre ailleurs. Ce mouvement de pitié pour son ancien bienfaiteur sauva Philippe. C'est en ce moment qu'arriva Montmorency. Averti par les mouvements précipités de la bannière royale qui lui annonçaient le danger du roi, il forme ses escadrons en une seule colonne, et, se précipitant sur l'infanterie allemande qu'il prend à revers, écrase, disperse et met en fuite tout ce qui se trouve sur son passage, et dégage son souverain. Guillaume Desbarres, attiré également par les oscillations de la bannière royale, accourt de son côté et arrive en même temps que Montmorency. Un gentilhomme nommé Destaing donne son cheval à Philippe et arrache des mains des Allemands le bouclier royal qu'ils avaient enlevé. La jonction de ces deux chefs leur permet de prendre l'offensive, et à leur tour les chevaliers français percent les lignes d'infanterie ennemie et arrivent jusqu'à celle où se tenait l'empereur Othon. Pierre de Mauvoisin, homme d'une stature colossale, se jette le premier au milieu des Allemands, et, prenant avec ses mains les lances des ennemis, il ouvre un passage aux chevaliers, qui s'y précipitent en foule. Dès le premier choc Othon est renversé; son cheval est tué sous lui. Le baron Ostermal veut le relever et le défendre, mais il tombe percé de coups sous les roues du char impérial. L'empereur se trouve lui-même dans le plus grand danger. Gérard de Trie, chevalier picard, se précipite sur lui et cherche à le percer avec sa dague; mais les pièces de l'armure sont si bien jointes, qu'il ne peut trouver une ouverture. Tous les chevaliers français se pressent autour de l'empereur; tous veulent avoir la gloire de le faire prisonnier. La querelle qui s'élève entre eux donne à Othon le temps de s'échapper de leurs mains et de fuir sur un cheval qu'un de ses derniers défenseurs est parvenu à lui amener.

Guillaume des Barres, qui venait d'être démonté, voit fuir l'empereur; il s'élance à pied à sa rencontre, arrête son destrier par la bride et saisit le monarque à bras-le-corps pour l'entraîner à terre; mais le cheval, ayant reçu à l'instant même un coup d'épée dans l'œil, fait un effort extraordinaire et enlève son maître. L'intrépide Français, quoique pesamment armé, le poursuit encore jusqu'au milieu des escadrons alliés; il allait être victime de son courage, lorsqu'il fut délivré par le sire de Coucy qui conduisait les milices de Laon.

Othon, blessé grièvement à la tête et au bras, abandonna le champ de bataille. Les Allemands, voyant fuir leur souverain, battent en retraite. Albert de Saxe se retire avec 16,000 hommes de troupes intactes; Mathieu de Montmorency se met à sa poursuite et le presse vivement, de peur qu'il ne revienne sur ses pas, car l'armée ennemie est encore assez nombreuse pour recommencer l'action avec des chances de succès. Dans cette poursuite, le connétable livra plusieurs combats loin du champ de bataille, et prit de sa main douze enseignes surmontées de l'aigle impériale : de là les douze alarions qui figurent dans les armoiries de la famille de Montmorency.

La retraite du principal corps de bataille ennemi avait laissé à découvert les deux ailes; elles furent promptement tournées et enveloppées. Les milices de Ponthieu, conduites par le sire de Mareuil, eurent facilement raison des débris de l'aile gauche dont le chef, on se le rappelle, avait été fait prisonnier. Quant au roi, il s'attacha à porter les derniers coups à l'aile droite que commandait le comte de Boulogne, Renaud, et qui avait conservé son terrain. Là combattaient les six mille Anglais du comte de Salisbury. Les soldats d'Angleterre, excellente troupe réglée, avaient opposé une impassibilité énergique à la fougue des Français. Depuis trois heures que durait l'action, ils n'avaient point reculé d'un seul pas. Toutes les attaques dirigées contre eux avaient échoué. Le sire de Nesle, qui avait voulu les charger, tomba criblé de coups et fut arraché de leurs mains avec beaucoup de peine. Guérin, voyant qu'il faut tenter un coup décisif, se met à la tête des milices de Picardie et s'élance à son tour sur les Anglais. Armé d'une massue de frêne, pour se conformer à ce précepte de l'église : *Ecclesia abhorret à sanguine*, il abat les chevaliers ennemis, laissant à ses écuyers le soin de les tuer ou de les faire prisonniers. Après avoir rompu plusieurs rangs, il se trouve en présence du comte de Salisbury. Celui-ci fond sur lui avec impétuosité; mais le prélat saisit son épée, la lui brise dans les mains et le précipite de cheval. Effrayé du sort du comte de Salisbury, Hugues de Boves abandonne lâchement le champ de bataille; son exemple entraîne les Anglais, ils fuient en désordre. Restait le comte de Boulogne, celui qui avait épargné le roi terrassé. Cet adversaire, quoique seul, est encore redoutable. Il avait formé quatre bataillons ronds de piquiers, dans le dessein de résister à la cavalerie. Longtemps, en effet, le triple rang de lances de ce bataillon avait arrêté les nobles de France et de Bretagne. Souvent l'intrépide comte de Boulogne en sortait à la tête d'un gros de gendarmes, tombait sur les assaillants et les repoussait. Toutes les chroniques ont décrit cette manœuvre, qui fait partie de la tactique moderne. Lorsque les tirailleurs son

pressés trop vivement par la cavalerie, ils se pelotonnent par section autour de leur chef et croisent la baïonnette. Le comte de Ponthieu se distingua par l'ardeur qu'il mit à rompre ces bataillons. Se trouvant presque seul au milieu d'une de ces phalanges, il eut son cheval tué sous lui; sa lance et son épée furent brisées. Alors il se battit à coups de gantelet et à coups de pied (*brachiis et manibus loricatis*) jusqu'à ce qu'on l'eût délivré.

Enfin l'évêque de Beauvais ordonne une dernière attaque, combinée avec les forces réunies du centre et de l'aile gauche des Français, et les bataillons de piquiers du comte de Boulogne sont brisés, anéantis. Bientôt lui-même se trouve aux prises avec les gendarmes de France. Dans ce moment critique, il déploya le courage le plus héroïque. Ses chevaliers, enflammés par son exemple, se firent hacher sous ses yeux; un écuyer du comte de Dreux plonge son épée dans le poitrail du cheval de Renaud. Un chevalier brabançon, voyant le cheval de ce prince chanceler, le place sur un nouveau destrier et l'entraîne avec lui dans sa fuite; mais ce dévouement est inutile, le brave écuyer est pris et le comte de Boulogne tombe embarrassé sur son cheval dont on a coupé les jarrets. Plusieurs chevaliers français se disputaient l'honneur de le faire prisonnier et allaient le tuer pour terminer le différend, lorsque survint l'évêque de Beauvais, qui l'arracha de leurs mains. Après la prise de ce prince, le champ de bataille présentait l'aspect d'un effroyable désordre. Tous les corps ennemis fuyaient dispersés. Seul, un détachement de sept cents cavaliers flamands opérait sa retraite lentement et sans se laisser entamer. Le roi, pour en finir, lance contre lui trois mille hommes de la noblesse qui, exaltés par le succès, se précipitent à bride abattue sur ces derniers ennemis et les écrasent.

C'est alors que commença le carnage, et il fut grand; car à cette époque la solidité des armures rendait l'action peu meurtrière; mais lorsque l'une des deux armées avait gagné le terrain de l'autre, lorsque la bataille était décidée et que la retraite s'effectuait, alors les vaincus étaient écrasés, étouffés sous les pieds des chevaux, massacrés impitoyablement ou noyés dans les rivières, sans que personne s'occupât de les rallier. C'est là ce qui explique la disproportion si grande du nombre des morts et des prisonniers chez les vaincus et chez les vainqueurs. Les rapports successifs faits au roi le lendemain de cette journée lui apprirent que les alliés avaient perdu 25,000 hommes tués et plus de 9,500 prisonniers. Du côté des Français, la perte s'éleva à 15,000 hommes et 100 chevaliers bannerets. *Mais la victoire ne compte pas ses morts*, a dit Châteaubriand, *qui triomphe n'a rien perdu.*

Telle fut la bataille de Bouvines, dit Mazas. Montmorency eut la plus grande part au succès en perçant le centre de l'ennemi : le sort de la journée dépendait de l'exécution de ce mouvement. Dans cette grande journée, la fougue française eut à lutter contre le flegme des Allemands, et sa supériorité ne fut pas un instant douteuse; le courage et l'opiniâtreté de la noblesse suppléèrent au nombre; l'acharnement fut tel, que les hommes s'abordèrent plusieurs fois corps à corps. Le champ de bataille était couvert de débris d'armes, de cuirasses brisées, de heaumes fendus; les chevaliers étaient tellement tachés de

sang, qu'on ne distinguait plus sur leurs cottes d'armes les emblèmes féodaux. Les milices des communes se battirent avec une intrépidité qu'on n'avait pas le droit d'attendre de nouvelles levées, ce qui prouve que le génie martial distinguait particulièrement la nation française. Philippe-Auguste tint une conduite au-dessus de tout éloge; il paya de sa personne comme le plus simple écuyer. En voyant fuir Othon, il dit aux siens avec une généreuse gaieté : *Amis, nous ne le reverrons plus aujourd'hui que par le dos*. Guérin dirigea tous les mouvements avec une supériorité qui atteste une étude profonde de la science militaire.

Philippe-Auguste, craignant que les Français ne tombassent dans quelque piége en poursuivant trop vivement les vaincus, ordonna aux trompettes de sonner le ralliement. Il se fit ensuite amener les principaux chefs des prisonniers, parmi lesquels on distinguait Ferrand, comte de Flandre; Renaud, comte de Boulogne; Guillaume, comte de Salisbury; le comte de Hollande et Gilles de Sainte-Aldegonde.

Vous mériteriez tous la mort, leur dit le roi : *vous, Renaud, vous, Ferrand, pour avoir levé l'étendard de la révolte contre votre suzerain; et vous, princes étrangers, pour avoir fait le serment de m'immoler au milieu des miens, sans me donner quartier, serment homicide défendu par les lois de la guerre et de la chevalerie. Je devrais vous en punir tous en vous envoyant au supplice; mais je vous fais grâce de la vie. Nonobstant, vous expierez votre crime au fond des cachots.* En effet, il les fit charger de chaînes et les distribua dans les prisons des différentes villes de l'Artois et de la Picardie. Ferrand seul servit à orner le triomphe de Philippe à son entrée à Paris. Cette solennité se fit à la manière des triomphateurs romains. Le prince vaincu était attaché sur un char traîné par quatre chevaux; d'autres prisonniers le suivaient à pied chargés de chaînes. Le roi, à cheval, couronné de laurier, précédait le char; les grands vassaux du royaume formaient en avant du cortége un bataillon nombreux. C'est ainsi que Philippe rentra dans sa capitale aux acclamations de la foule.

On lui amena également sur le champ de bataille le char sur lequel était plantée la bannière de l'empereur. Il en déchira lui-même la soie, et en fit jeter les lambeaux au feu, ainsi que le dragon. L'aigle avait été brisée par mille coups pendant l'action. La nuit était close lorsque Mathieu de Montmorency revint auprès du roi conduisant 1,500 prisonniers. Philippe-Auguste le combla d'éloges. Montmorency était alors âgé de quarante-huit ans. C'était, disent les chroniques, un des plus grands, des plus vaillants et des plus beaux chevaliers de son temps. Sa famille, une des plus anciennes de l'Europe, se trouvait déjà mêlée à tous les grands événemens des premiers âges de la monarchie (1).

(1) Ses ancêtres portèrent les noms de *Bouchard* et de *Gui* jusqu'au VIIIe siècle. L'un d'eux, s'il faut en croire la tradition, fonda aux environs de Paris, dans un lieu nommé *Monmorenciacum*, une chapelle en l'honneur de la victoire remportée sur les Maures dans les plaines de Tours, victoire à laquelle il avait puissamment contribué. Cette chapelle devint le centre d'un village qui, par suite, fut nommé Montmorency, et qui donna son nom à son fondateur.

Mathieu de Montmorency, le grand connétable de France, fut armé chevalier, à l'âge de dix-huit ans, par son oncle *Thibault-le-Batailleur*, comte de Champagne. Il fut aussi le premier des grands vassaux du royaume qui, depuis l'établissement du régime féodal sous Hugues Capet, se rapprocha de la royauté pour la protéger et la défendre. A Bouvines, il fixa la victoire par son courage; sous Louis VIII, il préserva la patrie par son épée et aida le roi de ses conseils; il détruisit la ligue formée contre l'enfance de saint Louis, et, devançant les idées de son siècle, il affranchit les serfs de ses domaines. La vie réellement patriotique de Mathieu de Montmorency peut être citée comme un modèle : guerrier intrépide, général habile, politique expérimenté, il fit preuve de tous les talents qui distinguent les grands hommes et de toutes les vertus qui les honorent.

D'autres grandes batailles se rattachent à cette période de notre histoire, entre autres celles de Taillebourg, de Courtray, de Mons en Puelle; d'autres grands noms s'y trouvent mêlés, tels que celui de Gaucher de Châtillon, qui vit régner sept rois, devint l'arbitre de la maison royale sous le règne des trois fils de Philippe-le-Bel, et qui dans son extrême vieillesse (il mourut à quatre-vingts ans) retrouva dans les champs de Cassel la bouillante ardeur de ses jeunes années. Il eut l'honneur d'être le héros de la bataille. Gaucher de Châtillon avait reçu le bâton de connétable qu'avait porté Montmorency, etc. Il y aurait aussi de belles pages à écrire sur les Coucy, les Sancerre, les Jacques de Bourbon, etc.; mais ces récits nous éloigneraient trop de notre sujet, l'*histoire de l'armée*. Nous nous bornerons à retracer celles de ces batailles qui présentent quelques remarques utiles pour la science militaire, et à rappeler le souvenir de ces chefs dont les noms se trouvent liés si intimement à celui de nos armées, qu'on ne peut les omettre sans laisser une lacune profonde dans l'histoire.

Au commencement de l'année 1346, le roi d'Angleterre, Édouard III, s'embarqua dans le port de Southampton avec une nombreuse armée pour envahir le territoire français. Il débarqua en Normandie, et s'avança sans rencontrer d'obstacles jusqu'à Caen. Dans sa marche, il s'empara d'Harfleur, de Valognes, de Cherbourg, de Carentan et de Saint-Lô. La seconde capitale de la Normandie elle-même tomba en son pouvoir. Le souverain anglais pillait les villes qu'il traversait, et, pour ne laisser aucun ennemi derrière son armée, il faisait embarquer sur ses vaisseaux et conduire en Angleterre les habitants qui

Cette famille était divisée en plusieurs branches, dont les plus célèbres furent celles de Marly et d'Écouen. Mathieu II, dont il est ici question, descendait de celle d'Écouen. Il naquit, en 1166, de Bouchard V et de Laurence de Hénault. Il descendait, par sa mère, de Charlemagne, et, par son père, de ce Lisoie qui fut baptisé après Clovis. Dès le XII[e] siècle, l'illustration de cette famille était telle, que la veuve de Louis-le-Gros, Alix de Savoie, épousa Mathieu I[er], veuf lui-même d'une fille du roi d'Angleterre. Mathieu de Montmorency, connétable de France, fut grand-oncle, beau-frère, neveu, petit-fils de deux empereurs, de six rois, et allié de tous les souverains de l'Europe. Les princes de la branche aînée des Bourbons descendaient de Montmorency par le mariage de Jeanne de Laval, une de ses petites-filles, avec Louis de Bourbon, comte de Vendôme, trisaïeul de Henri IV.

avaient échappé au fer de ses soldats. Encouragé par ses premiers succès et guidé par cette haine héréditaire contre la France dont ses prédécesseurs avaient donné tant de preuves, il résolut de pénétrer jusqu'au cœur du royaume et de s'approcher de Paris. Cette imprudence, qu'il eût dû payer de la perte entière de son armée, lui réussit et amena cette rencontre, funeste pour la France, qu'on nomme la journée de Crécy.

Voici quelle fut la marche et la conduite du souverain anglais. Il longea la Seine depuis Louviers, brûla Vernon et le Pont-de-l'Arche, etc., sur l'autre rive, et arriva jusqu'à Poissy, où il s'établit. Le roi de France, qui ne s'attendait pas à cette invasion, ne put y faire face tout d'abord avec le mauvais recrutement de l'armée. Il convoqua en toute hâte ses grands vassaux et les soldats des communes, et, dans la crainte que les troupes françaises ne fussent point suffisantes pour arrêter les progrès de l'ennemi, il appela à son secours ses alliés d'Allemagne, le roi de Bohême, les comtes de Salm, de Sarrebruck, de Namur, et le sire Jean de Hainault.

Les Français, à l'approche du roi d'Angleterre, avaient coupé tous les ponts et rendu les communications impossibles. Édouard III fit construire un nouveau pont à Poissy, et de là envoya des partis pousser leurs ravages jusqu'aux portes de Paris. Ses officiers vinrent brûler Saint-Germain, Saint-Cloud, Boulogne et Bourg-la-Reine. Un vent violent poussait jusque dans Paris les flammèches de l'incendie.

L'arrivée à Saint-Denis de l'empereur Charles IV, de Jean, roi de Bohême, du duc de Lorraine et d'un grand nombre de seigneurs allemands, changea la face des choses. Édouard jusqu'ici n'avait rencontré aucun obstacle et avait obtenu de faciles triomphes; on aurait dit qu'une espèce de fatalité le conduisait à sa perte en le poussant jusqu'aux portes d'une capitale comme Paris, appuyée par une armée de 100,000 hommes. Il dut songer à se retirer, et la retraite n'était pas facile; car le roi Philippe de Valois sentait que le moment de combattre était venu et qu'il devait venger l'honneur de la France. Les provinces, qui jusqu'alors étaient demeurées à l'abri de toute insulte ennemie, venaient d'être sous ses yeux cruellement ravagées, et les milices qu'il avait appelées sous ses étendards détruites en partie par les troupes anglaises. C'est ainsi que les communes d'Amiens, étant tombées dans une embuscade dans le Beauvoisis, avaient été défaites avec une perte de 1,200 hommes. Et puis le roi de France portait à son adversaire une haine toute patriotique. On était donc fondé à croire que le roi d'Angleterre allait être puni de son injuste et sanglante agression. En effet, pour retourner en arrière, il allait rencontrer un sol nu et dévasté où son armée ne pourrait subsister, poursuivie par des forces supérieures en nombre. Il résolut alors de s'enfermer dans le Ponthieu. Ce plan n'était pas moins dangereux; car la Seine, dont les ponts étaient rompus, barrait le chemin au prince anglais et l'exposait, dans le cas où il aurait franchi ces obstacles, à se trouver pris entre les eaux de ce fleuve, celles de l'Oise, le cours de la Somme et l'armée française. Cependant ce plan, tout dangereux qu'il était, présentait une chance de réussite; il en tenta l'exécution : il traversa la Seine le 16 août

sur le pont qu'il avait jeté. Mais, pour arriver dans le Ponthieu par la Picardie, il avait à continuer une marche de flanc en présence de l'armée française, et ensuite à passer la Somme. Il réussit à arriver jusqu'à Ayraines, près de Beauvais, où il resta trois jours pour donner à ses maréchaux le temps de découvrir un gué ou de surprendre un pont qui ne fût pas gardé.

« Là, dit M. de Châteaubriand dans ses *Études*, là auraient dû finir ses succès et commencer l'expiation : Philippe, accouru à marches forcées, était prêt à paraître à la tête de 100,000 hommes animés, comme leur roi, de la plus juste vengeance. Les Anglais n'avaient guère plus de 30,000 combattants; ils étaient fatigués d'une longue route et embarrassés de leur butin : traqués entre la mer, l'armée française et la rivière de Somme, dont les ponts étaient rompus ou gardés, ils croyaient toucher au moment de leur perte. Le roi d'Angleterre, se repentant de ses triomphes, envoya proposer une suspension d'armes; il offrait de rendre ce qu'il avait pris : mais pouvait-il rendre la vie aux laboureurs, aux bourgeois paisibles, aux familles innocentes immolées à son ambition? Tant de calamités devaient-elles être regardées comme jeux de rois, qui ne laissent plus de traces quand il plaît à ces rois de les interrompre? »

Philippe ne voulut rien entendre. Obéissant à une pensée très-sage et très-prudente, il voulait enfermer Édouard dans un pays ennemi, le harceler, l'affamer, et ne l'attaquer que lorsqu'il aurait été affaibli par la misère; aussi ne se pressait-il point de livrer bataille. En attendant, il avait fait fortifier les ponts de Saint-Remi, de Long-en-Ponthieu, de Péquigny-sur-Somme, et couper les autres. Un prisonnier français avait indiqué à Édouard III un passage où la Somme est guéable deux fois par jour pendant le reflux de la mer. Ce passage se nommait la Blanche-Tache (1); il était situé au-dessous d'Abbeville. Philippe l'avait prévenu, et avait confié la garde de ce poste important à Godemar de Foy avec 1,000 chevaux et 5,000 fantassins. Le roi d'Angleterre partit d'Ayraines pour se diriger vers ce point. Le même jour, 23 août, Philippe y entra, et trouva encore les tables des ennemis dressées et couvertes de provisions. Le roi de France, persuadé que son ennemi ne pouvait lui échapper, ne le poursuivit point ce jour-là : ce fut une grande faute. Au point du jour, le lendemain, le roi d'Angleterre se trouvait avec le gros de ses troupes devant Blanche-Tache, attendant avec impatience que le flux de la rivière se fût écoulé. Sa terreur égala son impatience quand, aux premiers rayons du soleil, il vit étinceler les lances de la cavalerie française et qu'il reconnut la bannière de Godemar. Toutefois, comme il était homme de résolution, il ordonna à ses officiers de forcer le passage en faisant entrer dans l'eau la cavalerie la première, pendant que les archers anglais feraient pleuvoir une grêle de traits

(1) Ce gué tirait son nom d'un mamelon de pierre de craie formé en cône et placé, au-delà de la rive droite, sur un plateau de six pieds au-dessus de la grève; le mamelon en avait trente de hauteur, ce qui faisait quarante pieds au-dessus du niveau de la rivière. C'est par erreur que Cassini a placé *Blanche-Tache* à l'entrée de l'embouchure de la Somme, au-dessus de Cratoi, c'est-à-dire à trois lieues plus loin de l'endroit où il était réellement. Le mamelon a été rasé il y a une vingtaine d'années.

sur les Français. « Là, dit Froissart, commença un fort hutin; car messire Godemar et les siens défendoient vaillamment le passage; » mais ils furent enfin enfoncés, et les Anglais purent atteindre la rive droite. A peine les dernières troupes anglaises avaient effectué le passage de la Somme que les éclaireurs du roi Philippe parurent de l'autre côté de la rivière; le roi lui-même ne tarda pas à arriver. On voit que le repos de la veille avait préservé son ennemi d'une entière destruction. Philippe voulut se mettre à sa poursuite immédiatement; mais le flux était revenu, et il n'était plus possible de passer.

Cependant le roi d'Angleterre arriva à Oisemont le 24, en partit le lendemain, passa le gué, tourna la forêt de Crécy et arriva dans la ville de ce nom à la fin de la journée. Cette version de Froissart a été controversée. En effet, il y a vingt lieues d'Oisemont à Crécy en suivant ce chemin, et il n'est guère croyable que trente mille hommes puissent faire ce trajet en un jour, au milieu d'obstacles de tout genre. Il faut donc penser qu'Édouard partit d'Ayraines le 22 août, d'Oisemont le 23 dans la nuit, de Noyelle dans la soirée du 24, et qu'il arriva à Crécy le 25 au matin et s'y reposa trente heures avant de livrer le combat.

« Voici ce que fit le monarque anglais après avoir passé la Somme, dit un écrivain : il tint conseil de guerre dans le château de Noyelle; il apprit que sur la droite les bois de Crécy étaient difficiles à traverser, même pour les habitants du pays. Il ne lui restait donc qu'à longer cette forêt par un grand détour. Il apprit aussi que des masses considérables de milices accouraient de tous les points pour le cerner. Dans ce moment critique, il agit avec cette audace que la fortune se plaît à favoriser. Renonçant au projet de s'ouvrir un passage vers la Flandre, craignant d'ailleurs de perdre son armée en détail dans une course longue et pénible, il prit la résolution, digne d'un grand cœur, de se servir de cette armée encore intacte pour tenter le sort d'une bataille rangée, dominé qu'il était par le désir de régner sur la France. Peut-être voulait-il se ménager l'opinion publique en montrant par un succès éclatant la supériorité de génie qu'il avait sur son rival. En conséquence, il résolut de ne point quitter le Ponthieu et d'y chercher, au contraire, une forte position militaire. » Cette opinion est aussi celle de M. de Châteaubriand.

« Édouard, dit-il, allait entrer dans des plaines ouvertes où les Français ne manqueraient pas de l'atteindre; il ne pouvait vivre que de pillage, et ce pillage retardait sa marche. Si Édouard pressait sa retraite avec une armée harassée, devant des troupes fraîches et supérieures en nombre, cette retraite ne tarderait pas à devenir une fuite; il savait que les communes de Flandre lui envoyaient un secours de 30,000 hommes : ces diverses considérations le déterminèrent à ne rien précipiter, à choisir seulement de fortes positions pour se mettre à l'abri de Philippe ou le combattre avec avantage. Dans cette résolution, qui annonçait les vues et les talents d'un capitaine, il désigna à son premier campement une hauteur qui domine Crécy, village à jamais fameux; au bord de la petite rivière de Maye. Le comté de Ponthieu avait été donné en dot à Isabelle, fille de Philippe-le-Bel et mère d'Édouard : le roi d'Angleterre prit à bon augure de se défendre, s'il était attaqué, sur une terre

maternelle, qui semblait devoir l'aimer : les hommes se trouvent plus forts quand ils peuvent s'autoriser de quelque chose qui ressemble à la justice. Philippe, qui craignait de voir encore échapper l'ennemi, ne fit prendre aucun repos à ses troupes; elles défilèrent sur le pont d'Abbeville. Logé à l'abbaye de Saint-Pierre de cette ville, le roi donna à souper aux princes, dont la plupart firent alors ce que les martyrs chrétiens appelaient le *repas libre*, le dernier repas avant d'aller mourir. Le 25 août 1346, au lever de l'aurore, l'armée française tout entière avait passé la Somme. A sa tête étaient quatre rois, Philippe-le-Fortuné, roi de France; Jean-l'Aveugle, roi de Bohême; Charles son fils, élu empereur, dit roi des Romains, et le roi détrôné de Majorque. On y voyait encore le comte d'Alençon, frère du roi, qui fut cause de la perte de la bataille; le comte de Blois, son neveu; Louis, comte de Flandre, et son jeune fils; les comtes de Sancerre, d'Auxerre; Jean de Hainault, comte de Beaumont; les ducs de Lorraine et de Savoie; toute la noblesse qui n'était pas au siége d'Aiguillon, et, parmi les écuyers et chevaliers, Harcourt, frère aîné du transfuge Geoffroy de Harcourt. »

La position qu'occupait Édouard III était très-heureusement choisie, et pour ainsi dire indiquée par la nature. Crécy était alors un gros bourg situé au fond d'une vallée entre deux éminences : celle de gauche offrait l'aspect d'une colline unie; mais celle de droite était formée de trois terrasses placées l'une sur l'autre en escalier. La première terrasse avait deux cents pieds de large et huit d'épaisseur, en s'amincissant fortement par le centre; le second escalier, moins épais, était plus large; enfin le troisième, beaucoup plus étendu dans toutes ses proportions que les deux premiers, s'unissait à la plaine par son centre. Ces trois terrasses, couvertes de longues herbes, se fondaient de loin à la vue, de sorte qu'on aurait cru pouvoir monter par une pente insensible au sommet du plateau, dont une tour isolée occupait le milieu. De ce point on découvrait une grande étendue de pays et l'œil plongeait dans les replis de la vallée de Froyelle, qui serpentait autour de la position (1). Cette vallée servait admirablement les Anglais en ce qu'elle rendait un de leurs côtés inattaquable; mais elle pouvait leur devenir fatale en ce qu'elle permettait de tourner aisément leur position. Édouard III fit obstruer le fond de la vallée sur ce point en y réunissant tous les chariots de l'armée et en y faisant transporter une grande quantité d'arbres abattus et de quartiers de rochers. La petite rivière de la Maye, qui coule dans la vallée, augmentait ses moyens de défense. Ce n'est pas tout : le roi d'Angleterre fit occuper la ville de Crécy par une forte division et fit encombrer le chemin qui y conduit. Il fit également occuper la colline de gauche et employa ses soldats toute la nuit à palissader cette position. Il se plaça lui-même sur les terrasses avec le gros de ses forces, qu'il rangea en bon ordre. Son armée était forte d'environ 32,000 hommes. Il avait peu de cavalerie.

(1) L'aspect des lieux n'a pas changé : les trois terrasses existent encore, et les traditions attestent qu'elles ne sont point de nouvelle création. La tour est debout; tout y porte le cachet de la vétusté. On l'appelle la tour d'*Édouard;* on y a depuis quelque temps établi un moulin à vent.

Sur les hauts côtés des terrasses il mit les archers, corps qui passait alors pour la troupe la plus redoutable de l'Europe et qui n'était composé que de vieux soldats. Ces archers entraient environ dans la proportion d'un tiers dans son armée. Il massa le reste sur les trois escaliers. Ces préparatifs terminés, il choisit pour sa tente la vieille tour et suspendit aux créneaux le grand étendard de l'Angleterre.

Son armée était divisée en trois corps. Le premier était commandé par le prince de Galles, son fils aîné, qui était alors âgé de quinze ans; il avait pour lieutenants Geoffroy d'Harcourt, Jean Chandos et Holland. Édouard voulut que son fils revêtît une armure noire faite en fer bruni, dont il garda le surnom depuis cette époque (1). Le deuxième corps eut pour chef le comte d'Arundel, un des capitaines les plus expérimentés de son temps; ses lieutenants étaient Mortimer, Miles Stapleton et Jean Grey. Quant à lui, il prit le commandement de la troisième division qui devait lui servir de réserve.

Le 26, au point du jour, ses avant-postes ayant battu la campagne, firent prisonniers quatre chevaliers que Philippe avait envoyés pour reconnaître la position des Anglais. Ces prisonniers informèrent Édouard que le roi de France avait passé la nuit à Abbeville avec son armée, et qu'il allait l'attaquer dans quelques heures. Le monarque anglais fit ses dernières dispositions. Il parcourut les rangs, défendit, sous peine de mort, à ses soldats de quitter la place qu'ils occupaient, et leur recommanda de ne faire quartier à aucun chevalier, quelle que fût sa qualité. Il leur fit ensuite servir un copieux repas et les laissa pleins de confiance. Maître de lui-même, il dissimulait l'inquiétude qui l'agitait et paraissait calme et rayonnant d'espérance. « *Point de cris, point de tumulte,* disait-il à ses officiers, et que personne ne sorte des terrasses, quelles que soient les provocations de l'ennemi. » Après avoir ainsi excité l'ardeur de ses soldats et donné ses ordres, il alla se placer au sommet de la montagne pour surveiller de là l'ensemble de la bataille.

L'armée que Philippe de Valois conduisait contre ce prudent et habile adversaire était forte de soixante-dix mille hommes. De ce nombre se trouvaient quinze mille Génois, commandés par Jean Doria, et qui s'étaient depuis quelque temps enrôlés au service de la France. Ces troupes étrangères étaient armées de l'arbalète et formaient une assez mauvaise infanterie; le reste était composé, comme de coutume, de chevaliers et de leurs hommes d'armes, des milices des communes et de troupes irrégulières prises à la solde. L'armée française était divisée en trois corps, ou plutôt en *trois batailles,* pour nous servir de l'expression de l'époque. La première bataille était commandée par le comte de Savoie; la seconde avait pour chef le duc d'Alençon, et Philippe-le-Bel, comme son adversaire, s'était réservé le commandement de la troisième.

En sortant d'Abbeville, Philippe, au lieu de faire faire une reconnaissance sur Crécy, se laissa tromper par un faux rapport, et, tant il était impatient de

(1) Le roi ne mit ni cuirasse ni casque; il portait, s'il faut en croire Froissart, un chaperon et un pourpoint en velours vert brodé en or. Il tenait un bâton blanc à la main.

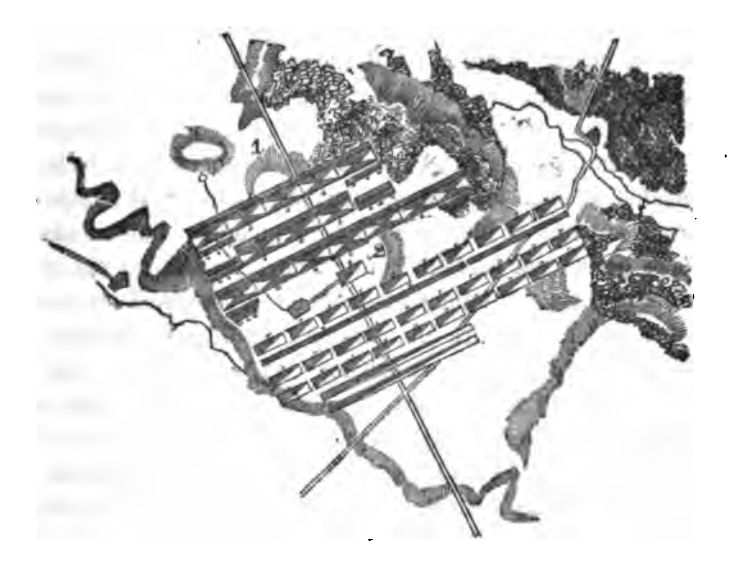
combattre, se mit à suivre par un chemin opposé l'armée d'Édouard, qui n'avait pas changé de position. Ce fut encore une faute, car, après avoir fait deux lieues, il lui fallut revenir sur ses pas et conduire au combat des troupes déjà fatiguées par quatre heures de marches inutiles.

Nous avons vu quelle avait été la manœuvre des Français : le roi de France, qui venait de Paris avec une armée de 70,000 hommes, avait passé par Amiens, en tenant sa droite à la rive gauche de la Seine, dans le but d'acculer l'ennemi à l'Océan. Il était précédé de Jacques de Bourbon, qui commandait l'avant-garde avec un corps de troupes légères, harcelait l'ennemi et lui faisait éprouver des pertes sensibles. Mais, trompé à Ayraines sur la direction qu'avait suivie l'armée anglaise, ce chef perdit un moment sa trace, et n'arriva sur la grève de Blanche-Tache que lorsque l'arrière-garde s'apprêtait à passer la rivière. Il l'attaqua aussitôt avec impétuosité et s'empara de ses bagages; désespéré de voir le monarque anglais lui échapper, il s'élança dans les flots et poursuivit l'ennemi jusqu'au milieu de la Somme. Le flot qui revenait ne lui permit pas de traverser la rivière. Le roi arriva quelque temps après lui. Calculant qu'il faudrait six heures pour attendre le reflux et autant pour faire passer son armée, il abandonna la poursuite des ennemis sur ce point, et résolut de les atteindre par une contre-marche sur Abbeville.

L'armée française, qui était arrivée tard à ses bivouacs, ne partit le lendemain qu'au milieu de la journée. Elle suivit la direction d'Hesdin, dans l'ordre que nous venons d'indiquer. En approchant de cette ville, le roi de France envoya de nouveau reconnaître l'ennemi. Les chevaliers chargés de cette mission trouvèrent les Anglais dans l'ordre de bataille que nous avons tracé. Ils revinrent en informer le roi qui, plein d'impatience, leur cria : *Quelles nouvelles?* L'un d'eux, de Besle, dit le *Moine*, chevalier suisse au service du roi de Bohême, et qui passait pour un capitaine expérimenté, lui dit, s'il faut en croire les historiens : « Sire, nous avons chevauché, nous avons vu le convenant des Anglais. Si conseille ma partie, et sauf toujours le meilleur conseil, « que vous laissiez toutes vos gens ici arrêter sur le champ et loger pour cette « journée, car avant que les derniers puissent venir et que vos batailles soient « ordonnées, il sera tard, si seroient vos gens lassés et travaillés et sans arroy, « et trouveriez vos ennemis frais et nouveaux. Si pouvez le matin vos batailles « ordonner plus mûrement et mieux, et par plus grand loisir adviser vos ennemis, et par quel côté on pourra les combattre, car soyez sûr qu'ils vous « attendront. »

Si cet avis n'est pas de ceux que les écrivains font donner après coup, il était on ne peut plus sage, car depuis plusieurs jours déjà Philippe poursuivait son ennemi : son armée avait fait des marches forcées, elle avait passé la nuit à défiler dans Abbeville. L'infanterie, qui venait de parcourir près de six lieues au trot de la cavalerie, était hors d'haleine. Les cavaliers eux-mêmes étaient accablés de fatigue et de chaleur, et depuis la veille, ni hommes, ni chevaux n'avaient pris de nourriture. En outre, une forte pluie d'orage avait trempé les vêtements, mouillé les armes et rendu inutiles les arcs des Génois.

Philippe, qui, dit-on, avait compris la sagesse de ce conseil, ordonna de suspendre la marche. Ses deux maréchaux, de Montmorency et de Saint-Venant, firent arrêter les bannières. Les Génois, formant l'avant-garde, établirent aussitôt leurs bivouacs. Mais le comte d'Alençon, qui les suivait avec sa cavalerie, soit qu'il n'eût point entendu l'ordre, soit qu'il ne voulût point y obéir, continua sa marche en avant et força les Italiens à continuer leur chemin. Ce mouvement entraîna le reste de l'armée; le roi et les maréchaux furent forcés d'avancer malgré eux. Les milices des communes, qui toutes n'étaient pas régulièrement réunies, crurent en voyant s'ébranler les premiers corps que la bataille était commencée, et elles se portèrent en avant en brandissant leurs armes et en criant : *A la mort! A la mort!* L'orage qui continuait de gronder augmenta le désordre, et l'armée française arriva en face de l'ennemi, inondée par des torrents de pluie, au milieu de cris confus, auxquels se mêlait de temps à autre le bruit du tonnerre. Cependant tout était calme dans le camp anglais. Les soldats, qui venaient de terminer leur repas, étaient encore assis. A l'approche des Français, ils se levèrent en silence. Les archers placés en première ligne firent un pas en avant; l'infanterie, postée au second rang, tira sa large et courte épée; les hommes d'armes au troisième rang dressèrent leurs lances, et tous s'apprêtèrent froidement à recevoir l'armée française qui s'avançait dans l'ordre suivant.



Quand Philippe de Valois, dit Froissart, vint sur la place où les Anglais étaient arrêtés et de là ordonnés, il les vit et le *sang lui mua*, car il les haïssait..... Aussitôt il dit à ses maréchaux d'une voix émue : *Au nom de Dieu et de monseigneur saint Denis, faites avancer nos Génois et commencer la bataille.*

Il était trois heures du soir, le signal fut aussitôt donné aux arbalétriers de

1 Armée anglaise. — 2 Armée française.

Doria de se préparer à l'attaque. Les Génois refusèrent de marcher. « Ils eussent « eu, dit Froissart, aussi cher que néant de commencer adonc la bataille; car « ils étoient durement las et travaillés d'aller à pied ce jour, plus de six lieues, « tous armés et de leurs arbalètes porter; et dirent adonc à leurs connétables « qu'ils n'étoient mie ordonnés de faire nul grand exploit de bataille. »

En effet, pendant cette course désordonnée, les Génois, qui avaient marché au trot de la cavalerie, étaient exténués de fatigue. Les cordes de leurs arbalètes étaient mouillées (1) et ils disaient avec raison qu'ils étaient peu disposés à se battre. Ces paroles étant parvenues aux oreilles du duc d'Alençon, ce prince s'écria avec emportement : « *On doit bien se charger de telle ribaudaille qui faillit au besoin !* » On voulut alors les faire passer en seconde ligne, mais ils refusèrent en disant qu'ils ne voulaient pas abandonner leur poste. Et sur un nouveau commandement de leurs chefs, ils s'avancèrent avec beaucoup de résolution sur les lignes anglaises, mais ils furent promptement arrêtés. Les archers d'outre-Manche tirant leurs arcs de leurs étuis, leur montrèrent leur supériorité. Les Génois furent littéralement criblés de traits. Charles de Grimaldi, un de leurs généraux, fut tué le premier en les menant à l'ennemi. Les Italiens perdirent alors courage et voulurent fuir. Le duc d'Alençon, croyant voir une trahison dans la mollesse de ces étrangers, s'écria : *Qu'il falloit écraser cette ribaudaille qui embarrassoit la voie sans raison* (2). Aussitôt il lança son cheval sur eux, et la noblesse l'imita. « Là, selon Froissart, « vissiez gendarmes de tous côtés férir et frapper sur eux, et les plusieurs « trébucher et cheoir parmi eux qui oncques plus ne se relevoient, et tou- « jours traioent (tiraient) les Anglais, en la plus grande presse qui rien ne « perdoient de leurs traits; car ils empaloient et feroient parmi les corps ou « parmi les membres gens et chevaux qui là cheoient et trébuchoient à « grand mechef. Grande foison de gendarmes, ajoute le chroniqueur, riche- « ment armés et parés et bien montés ainsi qu'on se montoit adonc, furent « déconfits et perdus par les Génois qui trébuchoient parmi eux et s'entouil- « loient (s'embarrassaient) tellement qu'ils ne se pouvoient lever ni ravoir. »

En peu de temps le désordre fut extrême : les Génois, poussant des cris de rage, brisèrent les cordes de leurs arbalètes, et tournant leur fureur contre les Français, portèrent le désordre, la confusion, la mort, dans le premier corps d'attaque, en sorte que déjà l'armée française avait perdu beaucoup de monde avant d'avoir lutté avec les Anglais. Ceux-ci, après avoir fait leurs premières décharges sur les Génois, suspendirent leurs coups; ils regardèrent, spectateurs immobiles, le désordre qui régnait dans les rangs de leurs ennemis, attendant le commandement de leur chef suprême dont l'œil planait sur tout le champ de bataille et dont la volonté dominait l'action. Le roi d'Angleterre voyant la confusion à son comble, ordonna à ses archers de recommencer à tirer sur les Français. Chaque coup portait. C'est à ce moment, selon Villani,

(1) Les Génois, moins soigneux que les Anglais, ne portaient point, comme les Anglais, leurs arcs renfermés dans des étuis.

(2) C'est à tort qu'on a attribué à Philippe de Valois cet ordre atroce.

qu'on aurait fait usage des *bombardes qui avec du feu lancèrent de petites balles de fer pour effrayer et distraire les chevaux, et que les coups de ces bombardes causèrent tant de tremblement qu'il semblait que Dieu tonnait avec grand massacre de gens et renversement de chevaux* (1).

Enfin Jacques de la Marche parvint à dégager le front de la ligne et à ouvrir un passage pour faire échapper les Italiens. L'attaque de la position des Anglais put se faire régulièrement; elle fut dirigée sur trois points vers la colline de gauche. Partout l'ennemi, protégé par les retranchements naturels et par les palissades, opposa une vigoureuse résistance; il ne put être entamé. Les chevaliers français, attaquant avec fureur et témérité, y perdirent beaucoup de monde. Le comte de la Marche, blessé à la tête, revint dans la plaine avec le comte d'Alençon pour faire avancer les autres divisions du deuxième corps : c'étaient les nobles de la chevauchée du frère du roi. On voyait au milieu d'elles la bannière féodale du duché d'Alençon, portée par Jacques d'Estracelles, vaillant paladin célèbre par d'anciens exploits. Ces divisions venaient d'arriver pendant que les premières brisaient leurs efforts contre les lignes des Anglais, et étaient encore désunies. Plusieurs chevaliers, en voyant la position des ennemis, opinèrent qu'il fallait attendre l'arrivée des troupes conduites par le roi pour tenter une attaque simultanée et décisive; mais le duc d'Alençon, irrité déjà de l'insuccès de ses premiers efforts, voulut les conduire immédiatement au combat, et, sans rien entendre, il s'avança vers Jacques d'Estracelles et lui enjoignit de se porter en avant avec la bannière. Celui-ci, qui pensait qu'on laisserait les hommes et les chevaux reprendre haleine avant le combat, avait ôté son bacinet de fer pour respirer plus à l'aise; car l'air, chargé d'électricité, était étouffant. Il fit observer au prince qu'il était imprudent d'attaquer une telle position avec de la cavalerie. — *Remettez votre bacinet*, lui dit le duc, *et marchez. — Vous le voulez! eh bien! j'obéis à regret. Je remets mon bacinet, mais je ne l'ôterai plus* (2)! et il se porta en avant. Sa marche communiqua le mouvement aux divisions.

Le prince de Galles, voulant profiter du désordre qui régnait parmi les Français, était sorti de sa position pour disperser ce nouveau corps avant l'arrivée du roi et de la réserve; mais il ne put résister à l'élan de la noblesse française conduite par l'intrépide Jacques de Bourbon. Entouré de toutes parts, le prince de Galles fut jeté à terre, et serait infailliblement tombé entre les mains des Français sans un chevalier de sa maison, Richard de Beaumont. Cet officier, qui portait la grande bannière du pays de Galles, descendit de cheval au milieu de la mêlée, jeta sur le jeune prince le vaste étendard et l'en couvrit; puis, prenant son épée à deux mains, il repoussa avec vigueur ceux qui osèrent approcher. Le comte de Warwick, effrayé, envoya demander du secours au comte Arundel et au roi Édouard lui-même; mais celui-ci, qui était mieux

(1) Nous examinerons plus loin ce qui a pu causer l'erreur de Villani et des écrivains qui l'ont traduit.

(2) Chronique de Tramecourt.

placé pour voir l'ensemble de la bataille, ne voulut pas faire donner sa réserve. Il répondit *qu'il voulait laisser à l'enfant gagner ses éperons, et que l'honneur de la journée fût sien.* Il fit seulement avancer le deuxième corps, qui parvint à déloger les Français de la terrasse. Désespérant d'emporter la position de vive force, le duc d'Alençon et le comte de la Marche (Jacques de Bourbon) résolurent de la tourner, et ils s'engagèrent dans la vallée de Clayres; mais ils trouvèrent des obstacles qui résistèrent à leurs efforts. Le passage était obstrué, ainsi que nous l'avons dit, et les archers anglais, du haut des terrasses, les accablèrent de traits. Bientôt les divisions qui avaient suivi la même voie s'y trouvèrent encombrées et s'écrasèrent entre elles. C'était le moment décisif de la bataille pour les Anglais; Édouard le saisit en capitaine habile. Il fit déboucher des troupes fraîches par la route de Crécy en même temps que les corps qui étaient sur la colline de gauche descendaient dans la plaine et consommaient la ruine des Français en les attaquant en queue et en flanc. Il se fit là un grand carnage. D'Estracelles tomba en tenant encore sa bannière; mais il n'ôta plus son bacinet, ainsi qu'il l'avait dit. Là moururent aussi Louis de Châtillon, comte de Blois, Louis de la Cerda, les comtes d'Auxerre, de Sancerre, etc. Les soldats anglais, exécutant fidèlement les sanglantes prescriptions du roi d'Angleterre, ne faisaient quartier à personne, *si hauts barons, si grands sires qu'ils fussent.* C'est surtout sur ces derniers qu'ils s'acharnaient. Les officiers d'Édouard, effrayés de ce carnage, vinrent lui représenter qu'il était bien cruel d'immoler tant de nobles seigneurs; qu'il valait mieux les faire prisonniers. Édouard répondit froidement que ce devait être ainsi. « *Que point ne s'en émerveillassent,* dit la chronique de Tramecourt, *car la chose étant ainsi ordonnée, ainsi convenoit estre.* »

Cependant le roi de France arriva à son tour avec la division de l'arrière-garde, ignorant la perte de ses deux premiers corps, et pensant n'avoir qu'à recueillir le fruit de la victoire. Il fut bientôt détrompé en voyant un champ de bataille en désordre et Jacques de la Marche tout couvert de sang qui essayait en vain de rallier des fuyards éperdus. La présence du roi ne put arrêter l'impulsion de terreur qui s'était communiquée dans les troupes françaises. Philippe de Valois, du reste, ne chercha point à rallier les corps dispersés, à les réunir sous sa bannière avant de tenter une nouvelle attaque. Furieux de ce premier échec, impatient de signaler sa haine pour le roi d'Angleterre, il prit aussitôt des dispositions pour recommencer le combat. Il s'élança lui-même le premier en criant : *Sus! sus aux Anglais!* Les milices qui arrivaient de tous côtés répondirent à ce cri par celui-ci : *A la mort! à la mort!* et tout s'ébranla à ces paroles sinistres. Ce quatrième engagement fut court et sanglant. L'ennemi céda à cette première ardeur des Français et se retira jusqu'au pied des terrasses. Le roi, qui dirigeait l'attaque, monta lui-même sur la première. C'est alors que, selon les chroniques, il aperçut distinctement le roi Édouard III qui, immobile sur le plateau, dirigeait de l'œil l'ensemble du combat. En voyant ce rival odieux dont la stature élevée et la tête altière se dessinaient sur un ciel d'azur dégagé de nuages, il voulut franchir tout ce qui le séparait de lui, le joindre,

l'immoler, pour punir sur sa personne les maux qu'il avait causés à la France. Tout son sang s'alluma tellement qu'il ne fut plus possible de le retenir. Il était dans une sorte de délire. Aussi, telle était sa fureur, tel était l'élan qu'il avait communiqué aux troupes par sa valeur personnelle qu'il mit en échec toutes les forces anglaises et qu'il rendit un instant la victoire douteuse. Le prince de Galles et Arundel reculèrent cette fois devant l'intrépidité française. Mais Édouard, qui suivait les phases de ce mouvement agressif, accourut avec sa réserve quand il vit le moment opportun. Ses soldats se précipitèrent du haut des terrasses supérieures et arrivèrent en sautant les rebords jusqu'aux premières lignes. En voyant descendre cette avalanche humaine, les soldats de Philippe de Valois furent saisis de crainte, et déjà accablés de fatigue, ils n'osèrent attendre ces nouveaux adversaires. Ils prirent la fuite. Dans quelques instants le roi se vit abandonné. Tous ses efforts pour arrêter les fuyards furent inutiles. On sait avec quelle promptitude la frayeur se communique parmi les soldats. Les plus braves, les plus déterminés eux-mêmes se laissent entraîner. Bientôt le roi, poursuivi vivement par les ennemis, fut atteint, culbuté, et, blessé à la gorge, il eut toutes les peines du monde à s'échapper. Charles de Luxembourg fut blessé à ses côtés; Godefroy de Chauvigny, Jean de Levis, Pierre d'Aigreville, Hugues de Coursignon et le sire de Créqui furent tués en protégeant sa fuite.

Le roi de Bohême (1), qui comprit dans quel danger se trouvait l'armée, s'adressa alors à ses compagnons : *Je vous prie et requiers très spécialement*, leur dit-il, *que vous me meniez si avant que je puisse ferir un coup d'épée*. On sait qu'il était aveugle. Les nobles qui l'accompagnaient ne voulaient pas le laisser

(1) Jean de Luxembourg devint roi de Bohême en épousant Élisabeth, héritière de cette couronne. Il perdit un œil dans l'expédition des chevaliers teutoniques contre le grand-duc de Lithuanie, en 1329. A la fin de cette guerre, il s'allia avec Philippe de Valois par suite de son mariage en secondes noces avec Béatrix, fille de Louis Ier, duc de Bourbon. Le roi de France le nomma gouverneur du Languedoc. Une fluxion lui fit perdre l'autre œil en 1340. Cependant l'âge et la cécité ne le dégoûtèrent pas des combats. Il ne voyageait jamais en litière, mais toujours à cheval, et allait avec une telle vitesse, que sa suite avait de la peine à le suivre. Il fit la guerre en Pologne, dont le souverain avait, pendant son séjour en France, envahi la Silésie, la plus riche province de son royaume. Il remporta plusieurs victoires et assiégea Cracovie. Il avait coutume de se faire conduire chaque jour dans les lignes par deux chevaliers. « *Je ne compte pour rien la vie*, disait-il, *pourvu que je puisse toucher de mes mains les murs de Cracovie.* »

Le roi de Pologne, serré de près, lui envoya proposer de s'enfermer avec lui dans une chambre et de décider la querelle le poignard à la main. Jean de Luxembourg lui répondit de se faire auparavant crever les deux yeux pour que les armes fussent égales. Le roi Casimir n'eut garde d'accepter cette étrange convention, et quelque temps après, ayant reçu du renfort, il obligea son adversaire à lever le siége de Cracovie.

C'est alors que Jean de Luxembourg revint en France. Ayant appris qu'Édouard III avait déclaré la guerre à Philippe, il partit, malgré les instances de sa famille. « *Laissez-moi*, leur dit-il; *quoique je sois aveugle, je saurai bien seul trouver le chemin de la France, et j'irai combattre auprès de Philippe, mon ami.* »

Une nouvelle union resserra encore les liens qui l'unissaient au roi de France; le duc de Nor-

avancer et le suppliaient de battre en retraite pour ne pas s'exposer à la mort. *Moi! roi de Bohême, que je montre le dos à l'ennemi!* s'écriait-il, *je veux aller au secours de Philippe, au secours de mon fils, et je ne quitterai la place que victorieux, ou j'y périrai en roi.* Il ordonne en conséquence à un de ses chevaliers, Lemoine Desbacle, de prendre le frein de son cheval et de le conduire vers les Anglais qui, sortis des terrasses, commençaient à se répandre dans la plaine. Le chevalier y mena le prince qui frappait de grands coups d'épée à droite et à gauche; mais ses moyens ne répondaient pas à son ardeur, et il ne pouvait, avec ses troupes, rétablir le combat. Sa cécité, d'ailleurs, l'empêchait de juger de l'étendue des désastres; aussi ses soldats furent-ils bientôt mis en déroute; lui-même fut attaqué par les Anglais, qui, selon la recommandation de leur souverain, se montrèrent impitoyables. Ses fidèles chevaliers Desbacle, Henri de Rosemberg et Jean de Leucstemberg furent tués à ses côtés. Il tomba mortellement atteint à sept cents pas en avant du village de Crécy.

Pendant ce temps, des serviteurs fidèles entraînaient Philippe de Valois hors de ce lieu fatal. Le monarque, désespéré de sa défaite, ne voulait pas y survivre. Déterminé à mourir, il allait, comme le roi de Bohême, s'enfoncer dans le champ du carnage. Jacques de Bourbon, le sire d'Aubigny, Jean de Beaujeu, le sire de Montfort et quelques autres gentilshommes se serraient auprès de lui pour le défendre et l'entraînèrent malgré lui loin du champ de bataille. La nuit étant venue au milieu de ce désordre, le carnage continuait, mais la lutte avait cessé. Cependant une division de noblesse, comptant 4,000 hommes environ, commandée par le sire de Graville, grand-maître des arbalétriers, tenait encore la plaine et ralliait les bataillons dispersés. Édouard envoya pour

mandie, fils aîné de ce souverain, épousa Bonne, fille du roi de Bohême. Il vint à Paris, emmenant avec lui son fils Charles. On sait comment il mourut héroïquement à Crécy.

Froissart raconte qu'il s'était mis au milieu de deux nobles qui avaient attaché les rênes de son cheval au frein de leurs destriers, et qu'ils s'élancèrent tous les trois dans la mêlée, où ils périrent, et qu'on les trouva encore liés ensemble. Ce récit est invraisemblable. La chronique de Tramecourt explique ainsi d'ailleurs la mort du roi de Bohême : Ce prince s'étant fait conduire au milieu de la mêlée par le chevalier Lemoine Desbacle, fut criblé de coups, abattu, et resta pris sous son cheval. On alla en avertir Édouard, qui ordonna de l'épargner, s'il en était temps, et de le transporter dans sa tente; ce qui fut exécuté. Jean de Luxembourg fut retiré de dessous un monceau de cadavres. Il respirait encore. On lui prodigua les soins les plus empressés; mais il mourut dans la nuit. Le roi d'Angleterre ne se réserva de ses riches dépouilles que deux plumes d'autruche qui surmontaient son casque. Ces plumes étaient nouées par une tresse d'or sur laquelle on avait gravé ces mots tudesques : *Isch diene Jesers.* Édouard détacha l'une et l'autre, et les donna à son fils en récompense de sa belle conduite pendant la bataille. Depuis cette époque, les princes de Galles ont toujours conservé dans leurs armes les plumes et l'inscription. — Le roi de Bohême fut porté dans l'abbaye de Valoires, où il fut inhumé. Dès le siècle dernier, on voyait encore dans cette abbaye une inscription qui portait:

L'an mil quarante-six trois cents,
Comme la chronique le témeigne,
Fut apporté et mis céans
Jean Luxembourg, roi de Bohême.

le combattre 6,000 hommes, commandés par Arundel. La résistance des nobles fut héroïque : les principaux chefs, le sire de Graville, Geoffroy de Lameth et Antoine de Vienne, se firent tuer; les autres se sauvèrent à la faveur de la nuit. Il y avait déjà deux heures que l'obscurité régnait, et les Anglais, qui ne se tenaient pas encore assurés d'une victoire si inespérée, n'apprirent tout leur succès que par le silence qui se fit tout à coup dans la plaine. Inquiets de ne plus rien entendre, ils allumèrent des falots et entrevirent un champ de bataille jonché de morts, de mourants, d'étendards, de débris, se plaignant et remuant encore, comme après la tempête une houle mal calmée : scène funèbre, indéfinie, qui effraya les vainqueurs eux-mêmes.

Édouard III descendit alors dans la plaine, et, apercevant le prince de Galles, le serra dans ses bras en lui disant : *Dieu vous doins* (donne) *persévérance : vous êtes mon fils !* Les torches élevées par les soldats éclairaient ces embrassements paternels et formaient un contraste pénible avec ces milliers d'hommes tombés au champ d'honneur et privés pour jamais des caresses paternelles ou filiales. Après cette première effusion de tendresse, Édouard, qui cherchait à tirer le plus grand fruit de sa victoire, envoya ses gens battre la campagne pour empêcher les rassemblements des fuyards. Il avait été informé que de nombreuses milices accouraient de plusieurs points. En conséquence, il chargea deux de ses meilleurs généraux, le sire de Holland et le comte de Warwick, de se porter dans différentes directions et de détruire tous les corps qu'ils rencontreraient. En effet, plusieurs détachements des milices, qui couraient sans savoir quelle route tenir au milieu de l'obscurité, vinrent se jeter au milieu des Anglais, qui les massacrèrent. Il périt ainsi beaucoup de monde en détail pendant cette horrible nuit. Des historiens portent à 30,000 le nombre des morts. Froissart et Mézerai assurent que le lendemain on tua plus de monde que dans la journée du 26. Voici la version la plus vraisemblable :

Quand vint le jour, il faisait un brouillard si épais qu'on voyait à peine à quelques pas devant soi. Les communes de Rouen et de Beauvais, une autre troupe commandée par les délégués de l'archevêque de Rouen et du grand-prieur de France, mille lances conduites par le duc de Lorraine, ignorant ce qui s'était passé, s'avançaient au secours de Philippe. Les Anglais plantèrent sur un lieu élevé les bannières tombées entre leurs mains. Attirés par ces enseignes de la patrie, les Français venaient se ranger autour d'elles, et ils étaient égorgés. Le duc de Lorraine, l'archevêque de Rouen et le grand-prieur de France périrent avec leurs gens. Édouard voulut connaître l'étendue de son succès : Regnault de Cobham et Richard de Stanfort furent dépêchés pour compter les morts, avec trois hérauts pour reconnaître les armoiries, et deux clercs pour écrire les noms : ils revinrent le soir apportant le rôle funèbre. Dans ces fastes de l'honneur, on trouvait inscrits, selon Froissart, un roi, 11 princes, 1,100 chefs de princes, 80 bannerets, 1,200 chevaliers d'un écu (servant de leur seule personne), et 30,000 hommes d'autres gens. Quelques historiens disent qu'il périt 30,000 hommes le jour de la bataille, et 60,000 le lendemain; exagération visible..... Une lettre de Michel Northburgh, témoin

oculaire, nous a été conservée par Robert d'Avesbury, dans son histoire d'Édouard III. Cette lettre réduit le nombre des hommes d'armes tués le jour de la bataille à 1,542, sans y comprendre *communes et pédailles* (gens de pied), et le lendemain, à 2,000 et plus. Northburgh nomme ainsi qu'il suit les principaux chefs tués dans les diverses actions : « Furent morts le roi de Bohême, le duc de Lorraine, le duc d'Alençon, le comte de Flandre, le comte d'Harcourt et ses deux fils, le comte d'Aumale, le comte de Nevers et son frère, le seigneur de Thouard, l'archevêque de Sens, l'archevêque de Nîmes, le haut-prieur de l'Hôpital de France, le comte de Savoie, le seigneur de Morles, le seigneur de Guyes, le sire de Saint-Venant (maréchal), le sire de Rosingburgh, six comtes d'Allemagne et tout plein d'autres comtes et barons, et autres gens et seigneurs dont on ne peut encore savoir les noms. Et Philippe de Valois et le marquis qui est appelé l'élu des Romains (*Charles de Luxembourg, élu roi des Romains*), échappèrent navrés (*blessés*). » Cette lettre est datée devant Calais, le quatrième jour de septembre, neuf jours seulement après la bataille. A ces illustres morts il faut ajouter le roi de Majorque, le comte de Blois, neveu du roi de France, les comtes de Sancerre et d'Auxerre, le duc de Bourbon et les deux chefs des Génois, Grimaldi et Doria. Les corps de ces seigneurs ayant été relevés par ordre d'Édouard, il les fit inhumer en terre sainte, au monastère de Mainteney, près Crécy, et leur fit faire un magnifique service auquel il assista en habit de deuil, avec son fils et ses principaux généraux. Avant que l'on mît en terre tous ces morts, il permit à ses soldats de les dépouiller de leurs riches armures, de prendre les épées et les casques qui leur conviendraient; mais, ce choix étant fait, il en resta encore une si grande quantité sur le champ de bataille, que le roi, ne pouvant les emporter, les fit rassembler en tas. On les couvrit de matières combustibles, auxquelles on mit le feu ainsi qu'aux chariots.

Nous avons dit que Philippe de Valois fut entraîné loin du champ de bataille par quelques serviteurs dévoués. La nuit favorisa sa retraite. Poursuivi longtemps par les clameurs bruyantes des vainqueurs, par les cris plaintifs de ses soldats qu'on égorgeait, sombre, désespéré, il se laissa conduire sans proférer une parole. Son escorte se jeta sur la droite, passa la Hauthie, et, après avoir erré longtemps, arriva vers minuit au château de la Broye dont le seigneur Robert de Grandcamp était dévoué au roi. La Broye n'était éloigné que de deux lieues de Crécy (1). Philippe heurta lui-même à la grande porte. Le vieux châtelain, inquiet sur le résultat de la bataille, se tenait aux créneaux. « *Hommes d'armes, qui êtes-vous?* demanda-t-il. *Si vous ne servez monseigneur de Valois, vous n'entrerez oncques dans mon château. — Ouvrez, ouvrez, châtelain,* répondit Philippe d'une voix émue, *ouvrez; c'est la fortune de la France*(2).

(1) Le château de la Broye n'existe plus.

(2) On a prétendu que c'est par une altération du texte de Froissart que ces paroles ont été mises dans la bouche du roi; que le véritable texte est celui-ci : *Ouvrez, c'est l'infortuné roi de France.* Sans chercher à savoir si les manuscrits de Breslau et de Berne renferment en effet ces derniers mots, nous avons adopté la première version, qui est plus belle et surtout plus populaire.

Le châtelain, reconnaissant la voix de son maître, descendit précipitamment, baissa le pont-levis, et reçut le monarque et sa suite. Le sire de Grandcamp, voyant le roi morne, abattu, et encore tout souillé de sang, comprit l'étendue des malheurs de cette journée. Philippe ne se reposa que quelques heures à la Broye. Il se remit en route pour Amiens (1).

La bataille de Crécy offre matière à plusieurs observations. Le roi d'Angleterre s'y montra grand capitaine, et ses soldats s'y comportèrent en gens qui ont l'habitude de la guerre. Comme ils l'ont toujours fait, soit dans le moyen âge, soit dans les temps modernes, ils choisirent avec beaucoup d'intelligence une belle position militaire, ils s'y établirent, et attendirent qu'on vînt les attaquer, laissant l'ennemi user sa première ardeur contre les obstacles opposés par la nature. Ce moyen leur réussit de tout temps. Les Français, au contraire, dirigèrent leurs mouvements sans ensemble et avec une imprudence inconcevable. Ils ne firent pas une seule attaque régulière.

Tous les historiens ont répété, d'après Mézerai et Villani, que les Anglais durent leur succès à l'emploi de l'artillerie. Cette erreur a été aujourd'hui relevée de manière à ne laisser aucun doute. En effet, Froissart, avide de recueillir tout ce qui lui paraît extraordinaire, n'aurait pas manqué de rappeler cette circonstance. Les historiens allemands et flamands gardent le même silence. D'ailleurs, si les canons avaient contribué au succès de la journée de Crécy, les Anglais en auraient fait usage à Poitiers et à Azincourt. On lit dans un mémoire récemment publié dans le *Spectateur militaire :*

« Que faut-il penser des canons de Crécy? Froissart ne dit pas un mot des canons; mais la phrase que je rapporte ici est extraite textuellement d'un manuscrit que j'ai entre les mains : « Puys, firent voler les sagettes de grand randon tant vivement que ce sembloit neige; *en jetèrent les Anglois trois canons.* »

« Cette phrase peut ainsi se traduire : « Puis, firent voler les flèches si vivement que ce semblait neige. *Les Anglais en dépensèrent le contenu de trois canons.* »

« Cette façon de parler a de l'analogie avec la formule : chaque soldat brûla deux gibernes. Cette batterie brûla deux caissons. Cet homme a fumé trois pipes, etc., etc. »

(1) Un des épisodes les plus touchants de cette bataille est celui-ci : Geoffroy d'Harcourt, on se le rappelle, avait contribué, quoique Français, au succès de l'armée anglaise. Au moment de la déroute, il entendit, au milieu du fracas des armes, le cri de sa maison : *Harcourt! Harcourt!* il distingua même au fort de la mêlée son frère Jean, dont le casque avait pour cimier la queue d'un paon mêlée d'or. Geoffroy, pendant l'action, avait cherché inutilement à parvenir jusqu'à lui pour le sauver. En parcourant le champ de bataille, il rencontra le corps inanimé de son frère près de celui du comte d'Aumale, son neveu. A cette vue, Geoffroy poussa des cris de désespoir; maudissant sa faute, il quitta les Anglais, et vint à Amiens, la corde au cou, se jeter aux pieds du roi. La *Grande Chronique de Saint-Denis* dit à ce sujet : « Se présenta au roi de France monseigneur Geoffroy d'Harcourt, chevalier normand, la tenaille « au col, mise de ses propres mains, disant telles paroles : *J'ai été traître envers le roi et le « royaume; si en requiers miséricorde et paix.* Laquelle miséricorde et paix le roy lui octroya de sa bénigne grâce. »

« Le contenant est pris pour le contenu. L'origine du mot canon vient du latin *canna*, fait de l'hébreu *kaneh*, qui signifie *roseau*, et dont nous avons fait *canne*. Aux XIIe, XIIIe et XIVe siècles, canon s'employait dans les arts manuels pour désigner une enveloppe, un contenant. Avant d'appliquer ce mot aux armes à feu, parce qu'elles contenaient de la poudre, on l'appliqua aux instruments qui renfermaient les flèches. Les Anglais en vidèrent trois canons, c'est-à-dire trois gros carquois, trois caissons..... Chose singulière, cependant, les premiers canons ne portaient pas ce nom, mais celui de bombardes.

« Jean Villani, écrivain florentin du XIVe siècle, est le premier qui ait parlé des canons d'Édouard : « Con *bombarde* che sœttovano pellettole di ferro con fuoco per impaurire e disertare i cavalli dé francesi. » Ducange cite et adopte l'opinion de Villani. Mézerai et le père Daniel copient Ducange. Voltaire ose douter, et dit : « On *croit* que ce fut à cette bataille qu'on se servit pour la première fois d'artillerie. » Voltaire ne cherche pas à vérifier le fait dans Froissart, mais il critique et dit : « Un roi qui n'avait point de canons quand son ennemi en avait, ne méritait pas de vaincre. » Mais ce même Voltaire dit ailleurs : « Il est très-faux que les Anglais aient employé le canon dans leur victoire de Crécy. »

« L'erreur vient de ce que Villani a traduit le mot *canon* par *bombarde*. Retraduit à son tour, l'écrivain florentin a induit en erreur les écrivains français. »

Pour ne laisser incomplet aucun détail sur cette bataille, nous ajouterons que le roi d'Angleterre institua à l'occasion de cette bataille l'ordre célèbre de la *Jarretière*, dont il avait donné le nom gallois *Garter* pour mot de ralliement (1).

Quant au résultat politique de la journée de Crécy, il fut moins désastreux qu'on n'aurait pu le craindre. Philippe, malheureux sur les champs de bataille, fut plus heureux en politique. Il rappela son fils Jean, duc de Normandie, qui, dans le midi de la France, combattait avec succès les lieutenants d'Édouard. Ce prince arriva avec une armée de soixante mille hommes pour défendre la capitale, dans le cas où, comme le pensait Philippe, le souverain anglais voudrait une seconde fois s'en approcher. En même temps il encouragea les prétentions de David de Bruce et le soulèvement de l'Écosse contre son rival. Celui-ci, trop prudent pour compromettre le succès de ses armes dans une pareille circonstance, résolut, avant de quitter la France, d'y fonder un établissement utile, d'y acquérir une clef du royaume. La ville de Calais réunissait pour lui tous les avantages. Il vint s'établir devant cette ville (2), qui capi-

(1) La fondation de l'ordre de la Jarretière, on le sait, est attribuée à une autre cause. Cependant les principaux historiens anglais, Rapin Thoiras, Hume, etc., repoussent l'idée que ce fut la jarretière de la comtesse de Salisbury qui donna naissance à cet ordre célèbre. Un fait rapporté par les historiens italiens nous a raffermi dans cette opinion : ils assurent, en effet, que le connétable de Bourbon, s'étant brouillé avec François Ier, lui reprochait d'avoir accepté, lui roi de France, un ordre institué, disait-il, à l'occasion de la défaite des Français.

(2) Le siége de Calais dura un an. Le roi d'Angleterre, décidé à s'emparer à tout prix de

tula après un long siége. La défense héroïque de Calais est un des plus beaux titres de gloire de la nation française.

Jean II, qui succéda à Philippe de Valois son père, avait quarante ans lors-

cette ville, fit les plus grands préparatifs : la défense fut proportionnée aux moyens employés pour l'attaque. Jean de Vienne, gouverneur de Calais, commandait à une garnison nombreuse et redoutable; tous les habitants étaient courageux et guerriers : la bravoure et la prudence de leur chef valaient elles seules une armée entière. Jean de Vienne repoussa si vigoureusement tous les assauts, qu'Édouard fut obligé de convertir ce siége en blocus. Son camp, placé entre la ville, la rivière de Maye et le pont, devint une seconde cité, environnée de redoutes, de fossés et de tours qui le mettaient à l'abri de toutes surprises. Ce prince prit des mesures certaines pour affamer Calais; sa position avantageuse lui en assurait tous les moyens. De Vienne, autorisé par les lois cruelles de la guerre et par la coutume, fit sortir de la ville dix-sept cents personnes, des femmes, des vieillards et des enfants. Édouard permit à ces infortunés de passer par son camp; il les accueillit avec humanité, et soulagea leur infortune par des présents. Lorsque la faim eut épuisé dans Calais la triste ressource des plus vils aliments, le gouverneur fit sortir encore de la ville cinq cents habitants; mais, pour cette fois, Édouard refusa de les laisser passer. Ces malheureux moururent de faim, de froid et de misère, entre la ville et le camp des assiégeants, à la honte éternelle du gouverneur et d'Édouard, ou plutôt de la guerre et de ceux qui l'entreprennent; car il n'est que trop vrai que la nécessité d'une légitime défense exige quelquefois ces affreux sacrifices, qu'il ne faut imputer qu'à l'agresseur. Le courage des citoyens se soutenait au milieu de tant de maux. L'amour de la patrie triomphait de la nature. Ils aimaient mieux mourir que de reconnaître un souverain différent de Philippe de Valois. Ce prince n'oublia rien pour les secourir : il vint avec une armée redoutable, présenta bataille à Édouard, le défia même au combat. Édouard se contenta de répondre : « *Je suis venu ici pour prendre Calais, et non pour me battre. Si le roi de France veut combattre, c'est à lui de voir comment il pourra m'y contraindre.* » En même temps il montra aux envoyés français les fortifications de son camp. Philippe, si outrageusement bravé, frémissant de honte et de colère, fut obligé de reculer, abandonnant de braves guerriers et des sujets fidèles à la merci d'un implacable vainqueur. On ignorait encore l'art de forcer des lignes aussi formidables. La retraite du roi mit le comble à la douleur des généreux citoyens de Calais. Jean de Vienne fut enfin obligé de capituler; mais Édouard avait déjà prononcé la plus barbare sentence : « *Ils ont fait périr trop de nos gens*, avait-il dit; *ils mourront tous.* » De Vienne paraît aux créneaux; Mauny est envoyé pour l'entendre : « *Brave chevalier*, dit de Vienne, *nous avons fait notre devoir; nous ne cédons qu'à la famine. Calais est la conquête d'Édouard : qu'il prenne la ville et tous nos biens. Que seulement il nous laisse sortir d'ici; nous consentons à ne rien emporter.* » Mauny, revenu dans le camp, plaida généreusement la cause des assiégés; tous les généraux se joignirent à lui pour calmer le cruel Édouard. Il crut être clément et beaucoup accorder en demandant qu'on lui livrât six des principaux bourgeois, tête nue, la corde au cou, pour être envoyés au supplice. Cet arrêt terrible fut porté dans Calais. Tous les citoyens, assemblés sur la place, attendaient la réponse d'Édouard dans cette perplexité qu'inspirent la crainte de la mort et un faible espoir de la vie. Un morne silence annonce l'anéantissement de tous les cœurs : on se regardait en frissonnant; on cherchait avec empressement les six victimes du salut commun. Des cris lugubres, des sanglots et des pleurs interrompirent tout à coup ce silence. Mauny, témoin de cette scène touchante, ne peut retenir ses larmes. Au milieu de ce peuple abattu, consterné, Eustache de Saint-Pierre se présente et s'écrie : « *Je ne laisserai point périr mes concitoyens quand je puis les sauver. J'ai si grande espérance d'avoir pardon de Notre Seigneur si je meurs pour ce peuple, que je veux être le premier.* » Jean d'Aire en dit autant et vint se ranger à ses côtés. « *Je ne me séparerai pas de mes deux cousins,* » ajouta Wissant, dont Pierre Wissant, son frère, suit l'exemple. Deux autres bourgeois dont on ignore les noms se dévouèrent également.

A peine eurent-ils fini de parler, dit le naïf Froissart, que chacun alla les adorer *de* pitié,

qu'il monta sur le trône. Avide de gloire, n'aspirant qu'à la renommée, il s'était déjà rendu célèbre par ses vertus chevaleresques et par son courage à une époque où le courage était si commun. La France salua avec enthousiasme

expression énergique qui peint l'attendrissement dont l'historien était pénétré en racontant un pareil fait.

Le gouverneur, courbé sous le poids des années, pouvant à peine se soutenir, monta à cheval, et les conduisit aux portes de la ville, dont il leur remit les clefs, en intercédant pour eux la clémence d'Édouard. Ils parurent devant le monarque anglais et lui présentèrent humblement les clefs de Calais. Leur magnanimité inspirait de l'admiration et de la pitié aux seigneurs anglais. Édouard demeure seul inflexible : il ordonne de faire venir le coupe-tête. Gauthier de Mauny défendit les six bourgeois avec le même courage qu'il avait défendu toute la population de Calais.

Édouard, que la raison fatiguait en ce moment parce qu'il avait résolu de ne pas la suivre, lui répondit avec sécheresse : « *Monsieur Gauthier, ces six hommes mourront; il n'en sera pas autrement!* » Vainement le prince de Galles se jeta plusieurs fois à ses pieds : il demeurait inexorable. Ces illustres victimes allaient perdre la vie. Édouard flétrissait ses lauriers par une injuste vengeance, quand la reine parut, embrassa ses genoux, et le conjura, les larmes aux yeux, de ne pas souiller sa victoire par une barbarie. « Quel égarement, lui dit-elle, vous fait « méconnaître en autrui la vertu qui vous distingua toujours? Depuis quand la générosité est-« elle un titre à votre haine? Je ne pleure point sur ces illustres victimes; heureuses les femmes « qui ont à se glorifier de tels époux! je pleure sur leur bourreau. Mais, ajouta-t-elle en tom-« bant à ses genoux, vous ne l'êtes pas encore, et je ne souffrirai pas que vous le soyez. J'ai « part à votre gloire, j'aurais part à votre infamie. La tendresse et le nœud qui nous lient ren-« dent tout commun entre nous. Si vous me croyez digne de vaincre avec vous, si vous jugez « que j'aie servi la cause commune avec quelque bonheur, si enfin j'ai des droits, je les ré-« clame tous, moins pour sauver ces hommes vertueux que pour sauver votre honneur. Si mes « prières n'ont plus de force, je ne supplie pas, j'exige; je demande leur grâce pour prix de « mes services, et je dois l'obtenir. » — « Madame, lui répondit Édouard avec colère, je n'ai rien à vous refuser; mais vous me gênez fort en ce moment, et je vous voudrais savoir *loin d'ici.* » — Ce fut ainsi qu'elle arracha plutôt qu'elle n'obtint la grâce des six bourgeois de Calais. Aussitôt la magnanime princesse les fit passer dans son appartement, leur fit apporter à dîner, et les renvoya sous bonne escorte.

Le lendemain, Édouard entra triomphant dans Calais; il en chassa les habitants et la peupla d'Anglais. Tandis que les anciens Calaisiens, demi-morts de faim et de misère, se traînaient languissamment vers un maître qui ne méritait pas de tels sujets, tous leurs biens furent distribués aux Anglais. La reine d'Angleterre eut pour sa part tous ceux de Jean d'Aire, qu'elle n'aurait dû accepter que pour les lui rendre; mais ces caractères soutenus ne se trouvent que dans les romans : tout est mêlé dans l'histoire.

Les malheurs de la France et le désordre des finances enlevèrent à Philippe la satisfaction de dédommager les habitants de Calais; il ne put même leur fournir les nécessités de la vie. Ceux qui étaient en état de porter les armes furent reçus dans son camp près d'Amiens; mais les vieillards, les femmes, les enfants, les malades dépourvus de tout, nourris d'abord par les habitants des villes voisines, errèrent ensuite dans le reste de la France, abandonnés à la pitié publique!

La défense de Calais passa longtemps inaperçue dans nos annales, car Froissart n'est guère lu que des savants, et ce trait, comparable à tout ce que l'antiquité a célébré de grand et de généreux, était longtemps resté caché, pour ainsi dire, dans un coin de notre histoire. Pasquier l'avait rapporté avec une froideur peu patriotique. C'est M. de Sacy, de l'Académie française, qui le premier retraça avec enthousiasme, dans son *Traité de l'Amitié*, le sublime dévouement d'Eustache de Saint-Pierre. De Belloy donna encore plus d'éclat à cet événement, et le rendit plus populaire en le produisant sur la scène avec un succès qui honora à la fois le poëte et la nation.

son avénement au trône. On le regarda comme le vengeur de l'État, comme le restaurateur de la monarchie ébranlée par les succès et les prétentions de l'Angleterre. Jaloux de se montrer digne des suffrages de la nation, il s'apprêta à recommencer avec plus d'énergie la lutte patriotique soutenue par son père. Le roi d'Angleterre d'ailleurs venait d'entreprendre une nouvelle campagne contre la France. Trois armées anglaises étaient entrées en même temps sur trois points du royaume. La première, dans le Bourbonnais et l'Artois : elle était conduite par Édouard III en personne; la seconde, dans la Normandie : elle avait pour chefs le duc de Lancastre et Philippe de Navarre; la troisième enfin dans la Guyenne : elle était placée sous les ordres du prince de Galles. Le roi Jean eût voulu se porter partout. Toutefois, après avoir consulté les principaux chefs de son armée, il se décida à attaquer d'abord le roi d'Angleterre. Celui-ci, qui s'était placé dans un poste avantageux, refusa d'en sortir pour accepter la bataille. Jean, renonçant à l'espoir de forcer sa position, l'envoya défier en un combat singulier, comme autrefois Philippe de Valois, son père, sous les murs de Calais. Le prince anglais ne répondit pas à ce défi, car à cette époque l'art de la guerre commençait à prévaloir sur la chevalerie; mais il leva son camp et repassa le détroit, laissant le prince de Galles diriger seul les opérations de cette nouvelle campagne.

Le roi de France, débarrassé de ce terrible ennemi, attaqua vigoureusement le duc de Lancastre, le poussa au-delà de la forêt de l'Aigle, prit le château de Tellière et força le général anglais à la retraite. Après cet heureux début, le roi Jean revint à Paris pour combiner sa dernière campagne contre le prince Noir, qui, d'après les ordres de son père, manœuvrait dans le centre de la France pour opérer sa jonction avec le duc de Lancastre et de là marcher sur Paris.

Les opérations préliminaires du roi de France offrent un ensemble qu'on n'avait point encore vu et qui atteste les progrès qu'on avait déjà faits dans l'organisation des armées. Ce fut à cette époque que prit naissance l'administration militaire. Il créa douze commissaires de guerre (28 janvier 1356) qui furent chargés de recevoir des mains des baillis les soldats de la nouvelle levée, de les conduire à l'armée, de pourvoir à leur subsistance. On les appela d'abord *conducteurs des gens de guerre*. Il fit en outre publier dans ses états les capitulaires sur le *ban* et l'*arrière-ban*, remit en vigueur les ordonnances de Philippe-Auguste portant dégradation des nobles qui ne répondaient pas à l'appel du souverain et punissant de mort la désertion. Les bandes étrangères, les milices, les troupes seigneuriales, furent classées avec plus de méthode. Il établit des magasins de vivres, transforma en hôpitaux militaires plusieurs maisons religieuses. Enfin il institua un conseil de guerre permanent qui suivait les armées et traçait le plan régulier des campagnes qu'on allait faire.

Ayant pris toutes ces dispositions, le nouveau roi de France se mit à la tête de l'armée qui avait été rassemblée à Compiègne.

Son plan, habilement conçu, était de prendre la rive droite de la Loire pour but de ses opérations, de diriger sur cette ligne les milices du centre et de l'est,

pendant que les débris de l'armée du midi, renforcés des nobles du Languedoc et de la Guyenne, s'avançaient pour gagner la rive gauche. De cette manière, l'ennemi devait se trouver enveloppé dans le grand contour que décrit le fleuve.

Le 24 août 1336, le roi Jean établit son quartier-général à Chartres. Les nobles et les communes de la Champagne et de la Normandie vinrent l'y rejoindre. Ces troupes furent réparties dans les divers corps par les soins des maréchaux d'Andrehen et de Clermont.

Pendant que le roi de France agissait ainsi, le prince de Galles, son rival, ayant sous ses ordres une armée de 20,000 hommes, parcourait les provinces du centre et s'apprêtait à franchir la Loire pour donner la main au duc de Lancastre, dont il ignorait la retraite vers Calais. Le jeune Édouard, venant de Bordeaux, avait traversé la Dordogne, l'Auvergne, la Manche, le Bourbonnais et le Berri. Arrêté sous les murs de Bourges par l'héroïsme des habitants, et ayant perdu un millier d'hommes dans l'attaque, il appuya sur la gauche, afin de se rapprocher de la Loire. Il échoua également dans un coup de main tenté sur la ville d'Issoudun, et pour s'en venger il mit au pillage la petite ville de Vierzon. De là il se dirigea vers Orléans, espérant forcer le passage de la Loire sur ce point; mais, encore une fois, il fut obligé de renoncer à son projet, car il apprit que le roi de France s'avançait avec une armée très-nombreuse.

En effet, Jean avait quitté Chartres au commencement de septembre, et, conformément au plan indiqué, avait passé la Loire à Blois, puis le Cher, et s'était établi à Loches, sur les bords de l'Indre, en attendant que les autres corps eussent traversé la Loire sur divers points, afin d'envelopper son ennemi comme dans un réseau de fer. Ayant appris par ses éclaireurs que le prince anglais, renonçant au projet de passer la Loire, avait commencé à se retirer sur Bordeaux, en traversant par le Poitou et l'Angoumois, il résolut de manœuvrer de manière à lui couper la retraite. La nouvelle de la marche rétrograde de ce fameux prince Noir, l'orgueil de la chevalerie anglaise, remplit de joie tous les nobles du royaume de France. Ils étaient impatients de l'atteindre pour le tuer ou le faire prisonnier. Celui-ci, en effet, agissait pour éviter une action générale qui pouvait lui être funeste. Il revint sur ses pas. Une de ses divisions, s'étant écartée sur la droite, tomba dans une embuscade de Français et fut assez maltraitée. A l'approche du prince anglais, accouru au premier avis de cette rencontre, les sires de Craon, de Chaumont et de Boucicaut, qui commandaient le détachement français, rentrèrent dans Romorantin. Le jeune Édouard envahit la ville. D'après ses ordres, Jean Chandoz, son premier lieutenant, s'avança jusqu'aux fossés et somma ceux qui défendaient la place de lui ouvrir les portes. Boucicaut lui répondit par les créneaux que les Français ne *se rendaient jamais sans avoir essuyé plusieurs assauts*. Ces paroles piquèrent le prince anglais : il s'établit devant les remparts, quoiqu'il fût imprudent d'attendre son ennemi dans cette position. Il livra un premier assaut qui dura plusieurs heures et qui échoua. Il en fit donner un second qui ne fut pas plus heureux. Ennuyé

de perdre inutilement du monde dans cette attaque, il allait faire sonner la retraite, lorsqu'une pierre lancée par un *mangonneau* frappa à côté de lui un jeune bachelier de la maison d'Albret, nommé Bernardet, auquel il portait une vive affection. Dans la douleur que lui causa la mort de son ami, il jura de ne se retirer qu'après avoir pris la place. Ce serait là, d'après Froissard, que les Anglais auraient fait usage, pour la première fois, du canon et du feu grégeois. Ce qui est certain, c'est qu'ils parvinrent à mettre le feu à une partie du château qui était couvert de chaume. L'incendie se propagea dans la ville, et les défenseurs de Romorantin se virent obligés de capituler, pour ne pas périr dans les flammes. Le prince anglais, ainsi que nous l'avons dit, avait commis une grande imprudence en s'arrêtant devant les murs de cette ville, pour obéir à une simple pensée d'amour-propre. Cette imprudence, qui devait lui être si funeste, servit au contraire à le sauver. Ainsi va le sort des batailles. En effet, le roi de France ayant appris que les Anglais manœuvraient sur Poitiers, et ignorant la circonstance du siége de Romorantin, avait pris la détermination de s'avancer vers le sud, afin d'être plus à portée de couper la retraite à l'ennemi. Au lieu de passer la Vienne droit devant lui (à l'île Bouchard), il remonta la rive droite jusqu'à Chauvigny. Le lendemain, 16 septembre 1356, il traversa cette rivière pour gagner Poitiers, arriva le soir en vue de la ville, et campa en avant de la porte Saint-Cyprien. Il croyait les Anglais devant lui. Son étonnement fut extrême lorsque les rapports lui apprirent qu'on avait perdu leur trace. Cette erreur donna au prince de Galles le temps d'échapper à la vigilance de ceux qui l'observaient. Voici quelle fut sa marche : après avoir quitté Romorantin, il franchit le Cher, l'Indre, et puis la Vienne au-dessous du confluent de la Creuse, à la hauteur de Chatellerault. Puis, par un mouvement sur son flanc gauche, il passa le Clain, et évita de tomber sur Poitiers où il savait que les forces des Français se dirigeaient. L'armée anglaise s'établit dans l'angle aigu formé par cette rivière et par la Vienne, ayant ainsi ses deux ailes protégées. Ceci se passait le 16 septembre, en même temps que le roi Jean arrivait devant Poitiers. Ne trouvant pas de vivres dans cet endroit, dont le sol, couvert de bois et de bruyères, était dépourvu d'habitations, il forma un gros détachement et l'envoya à la découverte. Eustache d'Aubreticourt, chevalier flamand, en reçut le commandement. Cet officier longea le bois qui borde la route de Poitiers à Chauvigny, et tomba sur les dernières divisions françaises qui allaient rejoindre le gros de l'armée. Le comte Jacques d'Auxerre et le sire Raoul de Couci, apercevant les gendarmes anglais, se détachèrent avec deux cents cavaliers et coururent après eux. Les ennemis battirent en retraite en suivant la lisière du bois et vinrent se replier sur le prince de Galles. Les Français, avec leur imprévoyance ordinaire, s'engagèrent dans les bruyères et se jetèrent au milieu de l'armée anglaise. Trop chevaleresques pour éviter le danger, les sires Jacques d'Auxerre et de Couci serrèrent les flancs de leurs destriers et avancèrent résolûment. Accablés par le nombre, après une défense héroïque, ils furent tous tués ou pris. Le prince Noir traita ses prisonniers avec humanité; il sut par eux que le roi de France

était sous les murs de Poitiers. Mais, pour mieux connaître la position de ses ennemis, il envoya un fort détachement conduit par le captal de Buch, le sire d'Aubreticourt et Burghers. Ces trois chefs trouvèrent encore les dernières divisions au moment où elles arrivaient au camp du roi. Ils attaquèrent ses troupes, les mirent en désordre et s'avancèrent le plus possible pour examiner la position des Français, et se retirèrent de même.

Cette attaque était imprudente, car, ayant eu le bonheur de tromper les Français sur leurs mouvements, les Anglais devaient surtout éviter d'attirer leur attention pour avoir le temps d'atteindre Civray et de là gagner la grande chaussée de Bordeaux.

Le roi Jean, qui avait été surpris de ne pas rencontrer les ennemis à Poitiers, le fut bien davantage quand il sut qu'ils étaient sur ses derrières et qu'ils avaient attaqué son arrière-garde. Il leva précipitamment son camp et se mit à leur poursuite.

Édouard, cependant, continuait sa marche dans la direction de Civray; mais, se voyant suivi de près par l'avant-garde de l'armée française, il prit la résolution de faire volte-face et de présenter son front à l'ennemi. C'est ce qu'avait fait son père, dix ans auparavant, à Crécy. Mais il fallait aussi, comme à Crécy, rencontrer une position assez forte pour s'y défendre avec avantage et suppléer au nombre par l'habileté. La fortune lui en offrit une des plus favorables, et dont il sut tirer parti en général habile. Il traversa en ligne diagonale le quadrilatère dont les quatre points étaient le confluent du Clain et de la Vienne, Poitiers, Chauvigny et les Bordes, et s'établit dans ce dernier lieu.

Le roi de France, dans ses dispositions préliminaires, avait déployé une supériorité réelle; il montra aussi, dans sa marche et dans ses mouvements généraux, une connaissance assez exacte de la statistique du pays. Arrivé devant les Bordes le jour même, il déploya son armée de manière à envelopper son ennemi et à l'empêcher d'effectuer sa retraite pendant la nuit. Par cette dernière manœuvre il avait résolu une des grandes difficultés de la guerre, celle d'arriver avec la totalité de ses forces en présence de l'ennemi; mais, ici, l'expérience et l'habileté lui firent défaut. Certain de tenir le prince Noir enfermé dans une position critique et regardant sa ruine comme assurée, il s'occupa sans délai des moyens de l'écraser et de venger ainsi sur le fils les maux que le père avait faits à la France. Malheureusement la fortune trahit ses intentions patriotiques. Les dispositions qu'il prit pour le combat ne répondirent pas à celles qu'il avait prises au début de la campagne : la prouesse du chevalier remplaça l'expérience du général. Jean céda trop aveuglément à la chaleur du sang français et au désir de combattre un ennemi qu'il abhorrait. Il aurait dû se rappeler que cet ennemi était le premier capitaine de son siècle, qu'il avait sous ses ordres d'excellents officiers, dont la plupart avaient combattu à Crécy, et que son armée, quoique peu nombreuse, était composée de soldats aguerris et dévoués; il aurait dû réfléchir, enfin, qu'un tel chef, commandant à de tels soldats, ne se laisserait pas prendre aisément, et qu'il fallait l'attaquer avec plus de prudence peut-être que de courage.

En effet, le prince de Galles avait placé son armée sur un plateau autour duquel serpentait le Miausson, petite rivière qui va se jeter dans le Clain, après avoir formé deux rentrants très-profonds et parallèles, de sorte que la langue de terre resserrée dans les contours du Miausson présentait la forme d'un parallélogramme brisé sur un de ses grands côtés (1). En suivant les premiers mouvements de ce courant, on aurait cru qu'il enveloppait la position de toutes parts; mais, tournant brusquement dans la position de l'est, il laissait le flanc droit à découvert. La surface du plateau était plantée de vignes; on y arrivait par un ravin bordé de buissons très-épais et de vignes enlacées. Ce chemin, d'une pente rapide, prenait sa naissance dans la plaine de Noaillé. Il était si étroit, qu'à peine quatre cavaliers pouvaient y passer de front (2).

Le prince de Galles plaça à la droite et à la gauche les archers les plus habiles qui devaient tirer, sans être vus, sur tous ceux qui s'engageraient dans cette espèce d'entonnoir. Deux hameaux, l'un nommé Caderousse et l'autre les Bordes, formaient l'avancé du prince de Galles, qui en fit occuper les maisons de manière à être partout à l'abri des charges de cavalerie, force principale de l'armée française.

Pour mieux préciser cette position, nous dirons que le front de l'armée anglaise occupait un développement de 1,500 toises, l'extrême gauche appuyée au Miausson et l'extrême droite à la forêt de Noaillé, et que le plateau se trouvait à deux petites lieues sud de Poitiers (3), à quatre lieues ouest de Chauvigny

(1) Mazas.

(2) Le père Daniel.

(3) Voici quelques observations sur le véritable lieu où fut livrée la bataille de Poitiers. On sait que trois grandes batailles ont eu lieu dans le voisinage de cette ville : celle de Vouillé, entre Clovis et Alaric; celle de Tours, entre Abdhéram et Charles Martel, et celle du roi Jean et du prince Noir. Il est arrivé que les traditions populaires confondent ces trois événements. Les gens instruits du Poitou ont été très-embarrassés pour assigner le véritable lieu où se livra la bataille de 1356. Cette question est devenue le sujet d'une controverse à laquelle dom Mazet, Luzabeau, Dubelloy et Thibaudeau ont pris part. Mais, d'après une tradition que rien ne justifie, les habitants à qui l'on demande à voir le champ de bataille vous conduisent dans un lieu nommé la Chabeaussière ou Cartage, qui appartenait à l'abbaye de la Trinité, à deux lieues et demie sud-est de Poitiers et à une demie-lieue de Beauvoir. A la seule inspection des localités, on reste convaincu que ces gens sont dans l'erreur, car aucune circonstance du récit de Froissard ne peut s'appliquer à la Chabeaussière. Cette opinion a été émise dans les Mémoires de l'Académie de Trévoux : il résulte clairement des faits qui y sont énoncés qu'il est impossible que la bataille se soit livrée dans ce lieu, attendu que la position de la Chabeaussière n'aurait pu contenir le sixième seulement de l'armée du prince de Galles et que le terrain était de nature à n'avoir jamais été planté de vignes. Le véritable champ de la bataille est *Maupertuis*, à une lieue et demie sud-est de Poitiers, qu'on nomme actuellement Cardinerie. Le savant dom Fonteneau, religieux bénédictin, qui avait été pendant trente ans chargé de faire des recherches sur l'histoire du Poitou, écrivait ceci en 1770 : « Le lieu de la bataille livrée le 19 septembre 1356 porte maintenant le nom de Cardinerie; c'est une campagne dans la paroisse de Beauvoir. L'armée française appuyait sur Miqualoux. Plusieurs titres latins postérieurs à 1356 et conservés dans les archives du grand-prieuré d'Aquitaine font mention de cette Cardinerie, et ajoutent toujours *aliàs Maupertuis* (autrefois Maupertuis). » Ceci est d'un grand poids. Miqualoux, vers lequel appuyait l'aile gauche de l'armée française, se trouvait à un quart de

et à une lieue ouest de Beauvoir. Cette position, comme on le voit, était on ne peut plus avantageuse pour les Anglais; mais elle avait cet inconvénient qu'ils ne pouvaient ensortir sans danger, même pour faire des vivres, et que, si le roi Jean se fût contenté de les tenir bloqués, comme il l'avait fait, ils auraient couru risque d'y mourir de faim.

L'armée française, étant arrivée tard devant le plateau, campa en désordre, formant une ligne courbe dont le développement embrassait près d'une lieue d'étendue. Le roi s'établit dans une tente faite de soie rouge. Le lendemain matin, il tint un conseil de guerre auquel assistèrent le duc d'Orléans, le connétable Gauthier de Brienne, les deux maréchaux de Clermont et d'Andrehan, les comtes de Tancarville, de Sarbruck, de Dammartin, de Ventadour, etc., et plusieurs prélats, au nombre desquels on distinguait Guillaume de Melun, évêque de Sens, et Jean Chauveau, évêque de Châlons (1).

lieue de Maupertuis, ayant été à peu près le point central de la ligne des Français. Le roi Jean devait naturellement faire face à la position des Bordes, occupée par les Anglais. Ceux-ci ne pouvaient être placés ailleurs, car, s'ils avaient pris une direction oblique sur la gauche, ils se seraient jetés dans le Miausson; s'ils avaient obliqué à droite, ils se seraient trouvés dans des marais impraticables. — L'on trouve à deux cents pas de la Cardinerie une pointe de roche qui surgit du sol et sur laquelle on voit des traces de caractères indéchiffrables. On l'appelle dans le pays *la Pierre du Roi*. Il est probable que c'est là que Jean II fut fait prisonnier, car, ainsi que nous le rapportons, il fit un mouvement rétrograde pour gagner le chemin de Poitiers. — L'on trouve dans le voisinage plusieurs pièces de terre appelées le *Champ des belles jacquettes*, le *Champ des beaux plumets*, le *Champ de la bataille*. Les paysans ont souvent trouvé des débris d'armes dans ce dernier. En tirant vers l'est entre la Cardinerie et Miqualoux, on découvre une grange nommée le *Deffend;* les plus anciens titres français la désignent ainsi. Selon la tradition populaire, les chevaliers français se défendirent longtemps dans ce lieu et y périrent tous. Ce qui semblerait confirmer cette tradition, c'est qu'à la fin du siècle dernier une paysanne y trouva une belle escarboucle enchâssée dans un morceau d'or, sans être taillée, telle que les bannerets les portaient encore au XIVe siècle. Quant à la position des Bordes, elle est tellement bien dessinée, que le temps ne pouvait que très-difficilement en changer la physionomie. C'est un assemblage de petits coteaux propres à la culture de la vigne; mais actuellement ils sont couverts de blé, parce que les habitants préfèrent ce genre de culture.

(1) Depuis les premiers temps de la monarchie française jusqu'au milieu du XVIIIe siècle, les prêtres furent tenus de payer le tribut du service militaire. Nous lisons dans un mémoire manuscrit sur le recrutement de l'armée : Si, dans les derniers temps, les ecclésiastiques ont éloigné d'eux les périls de la guerre, dans les premiers siècles de notre monarchie jusqu'à Louis XIV on les a vus marcher dans les rangs de nos armées. Aucun ecclésiastique, quel que fût son rang, n'était exempt de servir dans les anciennes armées françaises. Des peines étaient prescrites contre ceux qui ne remplissaient pas cette obligation. Lorsque le service militaire fut devenu une prérogative seigneuriale, les ecclésiastiques s'empressèrent d'avoir des bannières et de conduire leurs vassaux à l'armée. Sous Charles Martel, ils montraient déjà plus d'ardeur qu'aucune autre classe de guerriers. Les décrets de quelques papes, il est vrai, défendaient aux ecclésiastiques d'aller à la guerre; mais dans toute l'Europe on honorait trop la gloire des armes pour croire qu'une profession pût être respectée si elle était affranchie de contribuer à la défense de la patrie. (Xavier Audouin.) — On vit d'ailleurs aussi d'autres papes récompenser les ecclésiastiques qui se distinguaient aux armées. Grégoire VIII écrivit, en 1174, à Guillaume de Parthenay, archevêque de Bordeaux, pour le féliciter sur sa bonne conduite dans plusieurs batailles, et il autorisa ce prélat à faire porter à ses enfants mâles le nom d'Archevêque. (André Duchesne.) — Pour la première fois, sous Pepin, le pape Zacharie avait demandé une exemp-

Dans ce conseil on agita la question de savoir s'il fallait se contenter de bloquer les Anglais ou s'il fallait leur livrer bataille. Tous les barons français s'écrièrent d'une voix unanime qu'il fallait combattre. En conséquence, les clairons sonnèrent, et, de toutes parts, bannières et pennons se déployèrent en signe de ralliement et de combat. Après que chaque chef eut réuni ses hommes d'armes, le roi s'occupa de ranger ses cavaliers en ordre de bataille.

L'armée, forte de 48,000 hommes, fut, selon Froissard, divisée en trois corps : celui de gauche eut pour commandant le fils aîné du roi, Charles, duc de Normandie (depuis Charles V); celui de droite eut pour chef le duc

tion de service pour les prêtres; elle était motivée sur les frais considérables qu'entraînait la présence des bannières ecclésiastiques dans les camps, mais sa demande n'avait point été accueillie non plus. (Daniel, *Histoire de la Milice*. — *Codice Carolino*, epist. 77.) — Philippe-Auguste, comme ses ancêtres, obligea toujours au service les évêques et les abbés. (*Gesta Philippi Augusti*.) — Après le siége de Breval, en 1194, ce prince rendit justice au courage des abbés et des curés qui conduisaient les peuples au combat, et il ordonna la saisie de tous les revenus des évêques d'Orléans et d'Auxerre, qui ne s'étaient pas distingués à la guerre. (Xavier Audouin, *Rigordus de Gestis Philippi II*, f. 49.) — En 1224, plusieurs ecclésiastiques et, entre autres, l'évêque de Lisieux sollicitèrent leur dispense du service personnel, qu'ils motivèrent sur des raisons assez plausibles; mais, Louis VIII ayant fait examiner leur réclamation par une commission composée d'évêques et d'officiers, elle fut rejetée, et il fut décidé que les évêques marcheraient comme les autres seigneurs. (Xavier Audouin. — Charte du Trésor du Roi, expédiée à Tours en 1224.) — Philippe-le-Bel, en 1302 et 1303, écrivit aux baillifs : « Avons par le conseil et consentement de nos prélats, de nos barons et de nos autres conseil- « lers, ordonné que tous archevêques, évêques, abbés, ducs, comtes, barons, etc., nous aident « à la poursuite de la guerre de Flandre pour quatre mois. » (Xavier Audouin. — Belleforêt, *Traité du Ban*, chap. VI.) — Philippe-le-Long convoqua les prélats et chapitres pour la guerre de Flandre, en 1314, et les appela au camp d'Arras, en 1318, en armes et à cheval. (Xavier Audouin. — La Roque, *Traité de la Noblesse*.) — Philippe de Valois accorda une exception, mais elle ne put porter atteinte à l'obligation imposée à tous, et, en 1337, une circulaire de ce prince aux prélats les appela auprès de lui, en toute hâte, pour entrer en campagne, afin qu'il pût leur confier la garde des côtes. (Xavier Audouin. — Mémoriaux de la Chambre des Comptes, fol. 128.) — Charles VI, dans son ordonnance sur les obligations militaires, désigne les ecclésiastiques parmi ceux qui (selon le texte) « ont accoutumé d'user et ensuivir armes, et qui sont tous en état de poursuivir. » (Xavier Audouin). — Ordonnance de 1413. — Dans une montre (c'est-à-dire revue) du bailliage de Rouen, en 1486, on trouva présents tous les religieux de l'abbaye de Saint-Ouen; l'évêque de Rouen, lui seul, ne s'y étant pas présenté, fut condamné pour n'avoir pas obéi à la réquisition de marcher. (Xavier Audouin. — La Roque, *Traité de la Noblesse*.) — Le XVe siècle s'écoula sans que les ecclésiastiques obtinssent des exemptions du service personnel, quoique Louis XI en eût accordé même à des villes entières, et ils continuèrent à être dans l'obligation de servir. — Jusqu'au commencement du XVIe siècle, personne ne crut que sa profession pouvait l'exempter du service personnel; mais le perfectionnement de l'organisation des armées permanentes, dans ce siècle, établit assez promptement une distinction entre le soldat et l'homme de la classe civile. Cette distinction donna naissance à l'idée que, dans un état, une portion de la population devait payer de sa personne et l'autre de sa fortune pour l'entretien des armées. Cette distinction fut la source d'une foule d'exemptions : le clergé lui-même ne manqua pas de s'en procurer, malgré le souvenir de la gloire qu'il avait acquise dans la carrière des armes. Les guerres de la Ligue et de la Fronde furent les dernières où il soutint sa réputation militaire. Le cardinal de Fleury, premier ministre de France sous Louis XIV et sous Louis XV, fit prononcer l'exemption définitive de tout le clergé.

d'Orléans, frère du roi; enfin il se plaça lui-même à la tête du corps du centre, celui qui prenait ordinairement le plus de part à l'action. Les quatre enfants du roi faisaient partie de l'armée : le duc de Normandie, le duc d'Anjou, Jean duc de Berry, et Philippe, le plus jeune, âgé de quatorze ans. Ce dernier combattit auprès de son père, les deux autres dans le corps d'armée de leur frère aîné.

L'armée française fut disposée en échiquier, de sorte que le corps du centre dépassât les deux autres de toute sa profondeur. Mais on commit la faute de les tenir trop éloignés les uns des autres pour pouvoir se prêter, en cas de besoin, un mutuel appui.

Pendant qu'on faisait ces dispositions, le roi chargea quelques officiers d'aller reconnaître la position des Anglais. Ces officiers s'approchèrent très-près du plateau, mais ils se contentèrent de l'examiner de front. S'ils en avaient fait le tour, ils auraient vu qu'il existait sur la droite un large chemin conduisant au plateau; ils auraient vu également que le Miausson, changeant brusquement de direction, laissait à découvert le flanc droit de l'ennemi, et, d'après ces renseignements, au lieu d'attaquer la position par le front, ils l'auraient tournée par la forêt de Noaillé. Ils en jugèrent autrement.

Le roi qui attendait leur retour, monté sur un cheval blanc, dit Froissard, parcourait les rangs de ses chevaliers et leur disait : Entre vous autres, quand vous êtes à Paris, à Chartres, à Rennes, vous menacez les Anglais et vous souhaitez, le bacinet en tête, être devant eux; or, vous y êtes. Je vous les montre, si leur veuillez montrer vos mautalens; car sans faute nous les combattrons.

En ce moment parurent les officiers envoyés en reconnaissance; ils fendirent la presse et s'arrêtèrent devant le roi. « Seigneurs, quelles nouvelles? leur dit le monarque. — Bonnes, sire, répondit Eustache de Ribeaumont; si aurez, s'il plaît à Dieu, une bonne journée sur vos ennemis. — Or, reprit le roi, dites-nous la manière de leur convenant et comment nous pourrons les combattre. — Adonc, répondit de Ribeaumont, nous avons vu et considéré les Anglais : si peuvent être par estimation deux mille hommes d'armes, quatre mille archers et quinze cents brigades. — Et comment gisent-ils? demanda le roi. — Sire, ils sont en très-fort lieu, et ne pouvez voir ni imaginer qu'ils aient que une bataille; mais trop bellement, trop sagement l'ont-ils ordonnée, et ont pris le long d'un chemin fortifié mâlement de haies et de buissons, et ont vêtu cette haie, d'une part et d'autre, de leurs archers, tellement qu'on ne peut ni entrer ni chevaucher en leur chemin fors que parmi eux. Si convient-il aller celle voie, si l'on veut les combattre. En celle haie n'a qu'une seule entrée et issue, où quatre hommes d'armes pourroient chevaucher de front. Au coron d'icelle haie où on ne peut aller ni chevaucher, sont leurs gens d'armes tous à pied, et devant iceux sont leurs archers en manière d'une herse. — Adonc, parla le roi, messire Eustache, comment nous conseillez-vous à y aller? — Sire, tous à pied, excepté trois cents armures de fer des vôtres, tous des plus apperts et hardis, durs et forts et entreprenants de votre ost, et bien montés sur fleurs de coursiers, pour dérompre et ouvrir ces archers, et puis vos batailles

et gens d'armes vitement suivre tous à pied et venir sur les Anglois, mains à mains, et les combattre de grand'volonté. C'est tout le conseil que de mon avis je puis donner ni imaginer. »

Ce conseil plut au roi, qui aussitôt donna l'ordre à ses maréchaux de choisir 300 chevaliers et écuyers, les plus *roides et les plus apperts de tout l'ost*, et les mieux montés, et de tout disposer pour l'attaque.

Déjà toute l'armée s'ébranlait pour se porter en avant, lorsque le cardinal Élie Talleyrand de Périgord arriva à toute bride, accompagné du cardinal d'Urgel et d'une troupe de nobles de ses domaines. Ces prélats avaient été envoyés par le pape Innocent VI (il était Français) pour arrêter l'effusion du sang entre les deux armées et mettre un terme à la rivalité de la France et de l'Angleterre. Le cardinal de Périgord, s'adressant au roi, le pria de modérer son ardeur et celle de ses hommes d'armes pendant quelques instants. Jean, qui était assez *descendant à toutes voies* de raison, le lui accorda, en lui demandant ce qu'il avait à dire. Le cardinal lui représenta que l'armée du prince de Galles, quoique inférieure en nombre, ne se laisserait pas vaincre sans se défendre opiniâtrement, et que, fût-il vaincu, sa défaite coûterait à la France l'élite de la noblesse réunie sous la bannière royale. Il ajouta que, si le roi voulait y consentir, il irait trouver le prince de Galles et le déciderait à terminer le différend par un arrangement qui donnerait à la France de grands avantages. Vaincu par ses instances, le roi consentit à différer l'attaque. Alors le cardinal traversa le champ de bataille, revêtu des insignes de sa dignité ecclésiastique, et alla jusqu'au camp du prince de Galles. Il le trouva à pied au milieu des vignes et entouré de ses principaux officiers.

Le prince accueillit le prélat avec beaucoup de bienveillance. Celui-ci lui représenta que sa position était critique, et qu'il ne pouvait espérer de se mesurer avec succès contre la puissante armée du roi de France, et qu'il valait mieux accéder à un accommodement. Le prince répondit qu'il n'en était pas éloigné, pourvu que les conditions fussent honorables pour lui et pour son armée. « *Beau fils, vous dites bien*, reprit le cardinal, *et je vous accorderai si je puis, car ce seroit grande pitié si tant de braves gens qui sont dans ce camp et dans celui du roi en venoient aux mains et s'entr'égorgeoient.* » Le cardinal, satisfait des dispositions du jeune Édouard, revint auprès du roi et l'engagea à signer une trêve de vingt-quatre heures, pour qu'on pût débattre les conditions du traité. Jean ne voulut accorder cette trêve qu'après avoir pris l'avis des membres de son conseil. Ceux-ci se récrièrent vivement en entendant parler de suspension d'armes. Tous furent d'avis qu'on commençât l'attaque aussitôt. Le roi, aussi ardent que ses barons, voulait marcher sur-le-champ. Le cardinal redoubla ses instances : il parla au nom de l'humanité, il allégua la solennité du dimanche, il parvint à arracher le consentement du monarque. Ce *répit* devait durer le dimanche tout le jour et le lendemain jusqu'au soleil levant.

Le cardinal alla en informer le prince anglais, qui n'en parut *mie courroucé*. Cependant, malgré son apparente tranquillité, il n'était pas rassuré sur les dangers de sa position. Ce qui le prouve, ce sont les conditions qu'il présenta

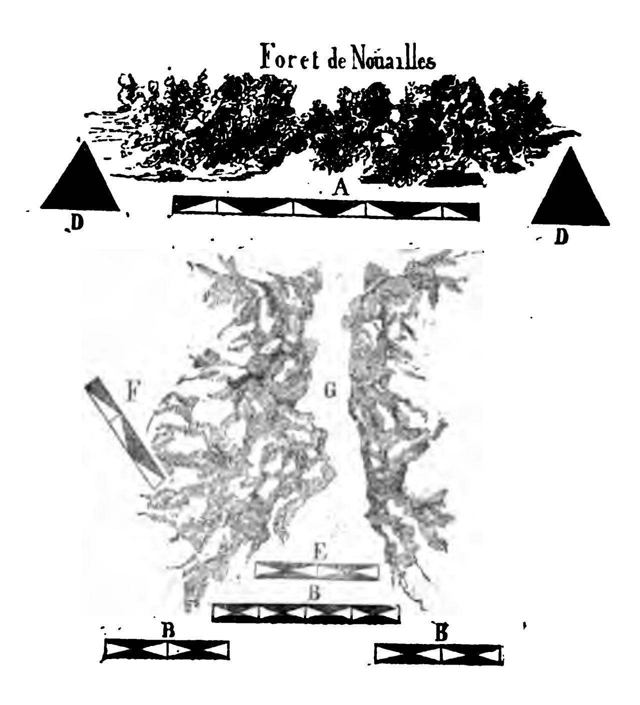
lui-même. Il offrait, en effet, de rendre Calais et toutes les places conquises par les Anglais pendant cette campagne, de rendre en outre la liberté à tous les prisonniers français, et il s'engageait à ne porter de sept années les armes contre la France. Mais le roi Jean rejeta ces propositions avantageuses, et, après une assez longue délibération en conseil privé, il chargea le cardinal d'aller porter à son ennemi l'*ultimatum* suivant : *Le prince de Galles se rendra prisonnier avec cent de ses principaux chevaliers; le reste de l'armée sera libre de se retirer sur Bordeaux.* Le cardinal se récria sur la dureté de ces conditions; mais on ne voulut rien entendre. Il revint donc une troisième fois auprès du prince anglais pour lui en faire part. Celui-ci accueillit fort mal ces propositions, et répondit avec hauteur que l'Angleterre n'*aurait jamais à payer sa rançon; qu'il se tiendrait prêt à combattre pour le lendemain* (1).

Le lendemain en effet, 19 septembre 1256, le roi de France donna le signal de l'attaque. Mais les vingt-quatre heures de répit qu'il avait accordées devaient lui être funestes. Pendant cet intervalle, le prince Noir avait modifié son ordre de bataille et rendu sa position locale plus formidable. Il comptait en tout 15,000 hommes, dont un tiers seulement était anglais; le reste se composait d'Aquitains, de Gascons et d'aventuriers. Son armée se divisait ainsi : 6,000 nobles, 6,000 archers, 2,000 soudoyers ou brigands et quelques valets. Il mit à pied sa cavalerie, la rangea sur trois lignes, et plaça aux extrémités les Gascons et les aventuriers disposés en *herse* ou coins renversés, attaquant par la base. Ces derniers corps étaient formés de soldats très-braves, mais très-indisciplinés. Ils avaient, il est vrai, pour chefs d'excellents officiers, et entre autres le captal de Buch (Pierre de Foix), un des capitaines les plus renommés de cette époque (2), ce qui fait que le prince de Galles espérait en tirer bon parti. En outre, il fit mettre en embuscade sur le revers de la position 1,000 cavaliers qui, sous les ordres du comte de Warwick, devaient attaquer par le flanc l'armée du roi Jean au moment où elle monterait à l'assaut du plateau. Enfin il occupa

(1) La journée du dimanche étant consacrée à la trêve, plusieurs officiers anglais descendirent du plateau pour courir dans la plaine. Jean Chandoz fut de ce nombre. Il trouva sur son passage le maréchal de Clermont, et une querelle s'éleva entre eux. Voici comment Froissard raconte cette affaire : « Tant chevauchèrent ces deux chevaliers qu'ils se trouvèrent et rencontrèrent d'aventure, et là eut grosses paroles et reproches entre eux. Je vous dirai pourquoi : ces deux chevaliers, qui étoient jeunes et amoureux, portoient une même devise d'une bleue dame, *ouvrée de brodure au ray* (rayons) *d'un soleil* sur le senestre bras. Et toujours étoient sur leurs plus hauts vêtements, en quelque état qu'ils fussent. Il ne plut mie adonc à messire Jean de Clermont qu'il vît porter sa devise à messire Jean Chandoz, et s'arrêta tout coi devant lui, et lui dit : « *Chandoz, vous aussi désirois-je à voir et encontrer; depuis quand avez-vous empris de porter ma devise? — Et vous la mienne*, répondit messire Jean Chandoz; *car autant elle est mienne comme vostre. — Je vous le nie*, dit le maréchal de Clermont, *et, si la souffrance* (la trêve) *ne fust entre les vostres et les nostres, je le vous montrasse tantost que vous n'avez nulle cause de la porter. — Ha!* ce répondit messire Chandoz, *demain au matin vous me trouverez tout appareillé à défendre et de prouver par le fait d'armes que aussi bien elle est mienne que vostre.* » A ces paroles, ils passèrent outre. On verra quelle fut la conséquence de cette rencontre pour le maréchal de Clermont.

(2) Buch était un petit comtat ou captalat situé près de Bordeaux.

une partie de ses troupes pendant toute la nuit à creuser de larges fossés sur la droite et à briser le terrain sur la gauche; il barricada, au moyen de palissades, l'embouchure du chemin qui conduit au plateau.



Pour ranimer l'ardeur de ses soldats, ou plutôt pour leur inspirer l'énergie du désespoir, il fit savoir à toute son armée que le roi de France avait ordonné de fustiger les prisonniers et de leur faire couper les pouces. Cette menace supposée produisit l'effet qu'en attendait le prince Noir. Tous les soldats s'écrièrent d'une voix indignée qu'ils aimaient mieux mourir que de subir un pareil traitement.

Le prince de Galles, dit un écrivain, n'avait pas encore vingt-cinq ans; mais à cet âge il était déjà un vieux guerrier, car il se battait depuis dix ans. Il avait déployé des talents qui le mettaient au rang des meilleurs généraux de son siècle. De nouveaux exploits lui acquirent la réputation du plus grand capitaine que l'Angleterre ait produit. Il avait pour lieutenants d'habiles officiers qui ne le quittèrent point dans toutes ses campagnes, tels que le comte de Warwick, le comte de Suffolk, le comte de Salisbury, Jean Chandoz, Richard Stamfort, Renaud Cobham, Édouard Spencer, Maurice Berkerley, etc., etc. Plusieurs de ces officiers portaient l'ordre de la Jarretière qu'Édouard III leur avait donné en récompense de leur belle conduite à Crécy.

A Armée anglaise. — *B* Armée française, divisée en trois corps. — *D* Archers anglais et gascons disposés en herse. — *E* Avant-garde de cavalerie française allant forcer le passage. — *F* Cavalerie anglaise embusquée. — *G* Défilé qui conduit au plateau.

L'ordre et le silence le plus profond régnaient dans le camp des Anglais; celui des Français au contraire était plein de tumulte et d'agitation. Le choix des cavaliers qui devaient les premiers frayer un passage à l'armée avait amené beaucoup de réclamations : tous les barons français voulaient avoir l'honneur d'en faire partie et de porter les premiers coups à l'ennemi. Cette opération se termina au milieu des plus violents murmures, et, selon le plan proposé par Eustache de Ribeaumont, on marcha à l'ennemi.

Les 300 cavaliers désignés s'avancèrent alors sous les ordres des maréchaux de Clermont et d'Andrehen et se précipitèrent au galop, tête baissée, dans le défilé. Ils étaient suivis d'une division d'infanterie. Le roi de France, devant rester en ligne, renvoya ses chevaux; les nobles suivirent son exemple; en peu de temps il n'y eut guère plus que des hommes à pied. Au moment où la cavalerie française s'engageait dans le chemin du plateau, les arbalétriers anglais, cachés derrière d'épais buissons, firent pleuvoir sur eux une quantité prodigieuse de traits qui, lancés presque à bout portant, atteignirent tous le but. Les chevaux, piqués par de longues flèches dentelées, se renversaient sur leurs cavaliers; en peu de temps le chemin fut comblé de cadavres. Cependant l'élan des Français avait été si impétueux, que les maréchaux Jean de Clermont et Raoul d'Andrehen rompirent les palissades, parvinrent jusqu'au plateau et culbutèrent les premiers rangs d'archers. Mais leurs efforts cédèrent à la difficulté du terrain qui était couvert de vignes; ils ne purent aller plus loin, et cette charge vigoureuse ne produisit aucun effet. Le prince de Galles, voyant la cavalerie française engagée si avant, s'avança à son tour avec une nombreuse division, entoura les deux maréchaux dont l'un, le maréchal d'Andrehen, fut fait prisonnier, et l'autre, le maréchal de Clermont, fut égorgé, quoiqu'il demandât quartier (1).

L'infanterie, qui suivait les gendarmes, voyant tomber les deux maréchaux, et ne pouvant avancer, arrêtée qu'elle était par la cavalerie, épouvantée d'ailleurs du nombre d'hommes qui succombaient incessamment sous les traits d'ennemis invisibles, l'infanterie recula en désordre et vint se jeter sur le corps du duc de Normandie. Le prince de Galles, attentif aux moindres événements de la bataille, profita de ce désordre pour faire attaquer en flanc la division du Dauphin, qui s'ébranlait pour appuyer, par un mouvement de flanc, la division du centre. Le comte de Warwick, caché dans le revers de la montagne, sortit aussitôt de son embuscade avec ses cavaliers, et fondit à bride abattue sur l'aile gauche des Français. Le connétable Gauthier de Brienne, qui formait l'arrière-garde avec quelques cavaliers allemands, s'apprêta bravement à recevoir les Anglais; mais il fut écrasé par le nombre et tué dès le premier choc. L'aile

(1) Froissard attribue sa mort à Chandoz, au sujet de la querelle qu'ils avaient eue la veille. « D'autre part, dit-il, messire Jean de Clermont, moult vaillant et gentil chevalier, se combattoit dessous sa bannière, et y fit assez d'armes tant qu'il put durer; mais il fut abattu ni oncques puis ne se put relever, ni *venir à rançon*. Là fût-il mort et occis, et voulurent bien maintenir et dire aucuns que ce fut pour les paroles qu'il avait eues la journée devant avec messire Jean Chandoz. »

gauche fut entièrement découverte. Warwick, continuant sa marche, rompit facilement les rangs des Français qui combattaient à pied, et s'approcha du lieu où se tenaient le Dauphin et ses deux frères. De Vodenay et Landas, gouverneurs des princes, craignant de les voir tomber au pouvoir des ennemis, les firent retirer de cette mêlée et les conduisirent dans la direction de Chauvigny (1). En voyant les princes se retirer avec 800 lances saines et entières, dit Froissard, les milices des communes crurent que la bataille était perdue, et elles prirent la fuite dans le plus grand désordre. Le duc d'Orléans, qui, comme nous l'avons dit, commandait l'aile droite, forte de 16,000 hommes, au lieu de se porter au secours de la division du Dauphin, se laissa également dominer par la crainte qui s'était emparée des milices; il prit lâchement la fuite sans avoir tiré l'épée, et entraîna à sa suite toute sa division. En sorte qu'en un instant la plaine fut couverte de fuyards, et l'on vit dans cette circonstance près de 30,000 hommes fuir devant 1,000 cavaliers.

Quand les Anglais virent le succès de cette attaque, ils reprirent *force, courage et haleine.* Ils montèrent aussitôt sur leurs chevaux, qu'ils avaient gardés auprès d'eux, et se mirent à crier à haute voix : Saint George et Guyenne! C'est alors que Jean Chandoz dit au prince : « *Sire, sire, marchez en avant! la journée est à vous. Adressons-nous à votre adversaire le roi de France. C'est sur lui qu'il faut diriger tous nos efforts, car il est brave; je suis sûr qu'il ne fuira pas, et nous le prendrons, s'il plaît à Dieu et à saint George.* »

Le prince fut de cet avis. Il fit monter à cheval toute sa gendarmerie, descendit par le revers de la montagne et vint attaquer en queue le corps que commandait le roi Jean. Celui-ci, engagé dans le chemin du plateau, s'efforçait en ce moment de passer par-dessus les cadavres dont cette route était encombrée. Ce fut là que l'on se battit tout de bon, dit Froissard; car auparavant le combat n'avait été qu'une déroute générale. « On ne peut pas dire ni présumer, ajoute-t-il dans son langage pittoresque, que le roi Jean s'effrayât oncques de choses qu'il vit ou ouït dire; mais demeura et fut toujours bon chevalier et bien combattant, et ne montra pas semblant de fuir ni de reculer. »

La division que commandait le roi était elle seule aussi nombreuse que l'armée anglaise; mais celle-ci était transportée d'ardeur par la victoire, tandis que les Français étaient découragés et forcés de combattre à pied, avec des armes pesantes, leurs chevaux ayant été entraînés dans la fuite des deux autres corps. En voyant venir les Anglais par sa gauche, le roi s'empressa de regagner sa première ligne de bataille et de se préparer à une défense vigoureuse.

« Bien avoit sentiment et connoissance le roi de France que ses gens étoient en péril; car il veoit ses batailles (divisions) ouvrir et branler, ses pennons trébucher et reculer par la force de leurs ennemis; mais, par faits d'armes, il les cuida bien toutes les recouvrer. Là crioient les François : *Montjoie et Saint-Denis!* et les Anglois : *Saint George! Guyenne!* » Les exhortations du roi et la

(1) Ces braves officiers, ayant pourvu à la sûreté des princes, revinrent auprès du roi Jean et se firent tuer.

résolution qu'il montrait animèrent les bannerets d'une nouvelle ardeur. Chandoz, voyant les Français à pied, descendit également de cheval. Le choc fut terrible. Le roi de France y fit preuve d'un rare courage. Entouré de tous côtés, une hache de combat à la main, il portait de rudes coups aux nombreux assaillants qu'attiraient son casque surmonté de riches panaches et sa cotte d'armes étincelante de fleurs de lis d'or. Sa brave noblesse se serrait autour de lui; tous, princes ou barons, oubliaient le soin de leur défense personnelle pour faire au roi un rempart de leur dévouement. Mais peu à peu leurs rangs s'éclaircissaient sous les charges fréquentes de la gendarmerie anglaise. Le porte-étendard Charny, blessé, couvert de sang, se plaçait encore devant le monarque pour le protéger avec le *labarum* sacré de la patrie, et l'agitait sans cesse pour rallier les Français dispersés, jusqu'à ce qu'enfin, criblé de coups de lance, il tomba pour ne plus se relever et s'ensevelit dans les plis de son drapeau, se conformant ainsi à cette règle de chevalerie : *Le malheur avenant d'un désavantage, le taffetas de l'oriflamme doit servir à celui qui le porte de linceul pour l'enterrer.*

Dès que la bannière royale fut abattue, les groupes qui combattaient séparément et auxquels elle servait de signe de ralliement, croyant le roi pris, déposèrent les armes. Bientôt le roi Jean ne fut plus entouré que de quarante braves qui se firent littéralement hacher à ses côtés. A pied, au milieu des chevaux, il se battait comme un simple écuyer. Souvent renversé par le choc, il se relevait, écartait ses ennemis et essayait de gagner la chaussée de Poitiers, où il espérait trouver quelques-uns des détachements de sa nombreuse armée, qui avaient si lâchement déserté le champ de bataille. Philippe, son quatrième fils, à peine âgé de quatorze ans, marchait à ses côtés. Le noble enfant de France avait reçu plusieurs blessures en parant les coups qu'on portait à son père. Enfin, après trois mortelles heures de cette lutte acharnée, le casque du roi est brisé (1); lui-même est atteint de deux coups d'épée au visage, mais il résiste encore. Sublime en cet instant suprême, il s'élance en brandissant sa hache, nu-tête, le visage plein de sang, et il fait reculer ses assaillants. Pierre de Clermont, en cherchant à le garantir, tombe abattu à ses pieds. Jacques de la Marche, son frère, le remplace; mais, frappé par plusieurs coups, il chancelle, ses genoux fléchissent, et, dans cette position, son bras affaibli essaya encore de défendre le royal combattant.

Les Anglais, saisis d'admiration pour le dévouement de la noblesse française et pour l'héroïsme de son roi, suspendent leurs coups et crient de toutes parts : *Rendez-vous! rendez-vous!* Mais le prince, résolu de mourir les armes à la main pour ne pas survivre à sa défaite, combattait toujours. La vue de son jeune fils blessé, couvert de sang et se pressant contre lui pour chercher un refuge, changea tout à coup ses dispositions. Le père fit place au chevalier. Tremblant pour un objet si cher, il consentit à se rendre. Cependant, do-

(1) Un chevalier s'empara des débris de ce casque, et, s'échappant de la mêlée, alla les porter au prince de Galles, qui lui donna en échange une forte somme d'argent.

miné encore, dans ce moment terrible, par l'esprit de chevalerie, il ne voulait remettre son arme de combat qu'au prince de Galles. *Où est mon cousin le prince de Galles?* criait-il, *je ne veux me rendre qu'à lui seul.* En même temps il reculait toujours, serrant d'une main son fils contre lui, et de l'autre repoussant avec le tronçon de sa hache ceux qui approchaient. Cette longue résistance irritait la foule de ses ennemis, qui tous voulaient avoir l'honneur de le prendre. Des cris de mort s'élevaient déjà, lorsque Denis de Morbec, chevalier de l'Artois, se nomma comme banneret. Le prince lui jeta son gantelet couvert de sang. Ce Morbec avait été obligé de quitter la France par suite d'un jugement qui le condamnait à la peine de mort (1).

Ainsi ce fut à un sujet rebelle que le roi de France fut contraint de se rendre. Mais à peine le transfuge français se mettait-il en route pour conduire au prince de Galles le royal prisonnier, que Bernard de Truttes, capitaine gascon, et une vingtaine d'Anglais, vinrent s'emparer à leur tour du monarque. Tous s'attribuaient l'honneur de l'avoir pris. La dispute devint très-vive entre eux; car il s'agissait d'une rançon royale, et tous la convoitaient. L'un le tirait par le collier, l'autre par le bras. « C'est moi qui l'ai pris, disait celui-ci. — Non, disait celui-là, c'est moi qui ai brisé son casque. — Et moi sa hache, disait un autre. — Je l'ai désarmé, il est à moi. » Jean, étreignant fortement son fils, avançait péniblement au milieu d'une haie d'épées et de lances, et répétait sans cesse à ces forcenés : « Mes amis, je suis votre prisonnier à tous, et je suis assez grand seigneur pour vous rendre tous riches. »

Mais, dans l'exaltation brutale de leur querelle, ils mettaient en délibération s'il ne valait pas mieux le tuer pour terminer le différend. C'est dans ce moment qu'arrivèrent le comte de Warwick et George Regnault de Cobehen.

Le prince de Galles, qui *était durement hardi et courageux comme un lion fel et crueux,* à la fin de la journée se trouvait tellement couvert de sueur, que Jean Chandoz lui dit : « Sire, vous avez assez fait aujourd'hui, la bataille est gagnée; je ne vois plus dans la plaine ni bannière ni pennon français. Reposez-vous un instant, et plantez votre étendard au haut de ce buisson, afin qu'il serve de signe de ralliement à vos soldats. « Le prince suivit ce conseil; le drapeau aux armes d'Angleterre fut attaché à un arbre, et, en peu d'instants, la tente de couleur vermeille qu'on avait tendue fut pleine de chevaliers anglais et gascons qui arrivaient conduisant leurs prisonniers. Aussitôt que ses maréchaux, le comte de Warwick et le comte de Suffolk, furent revenus, le prince Noir leur demanda s'ils avaient des nouvelles du roi. — Aucune, répondirent-ils; mais nous croyons bien qu'il est mort ou pris, car il n'a point quitté le champ de bataille. »

« *Adoncques,* dit le prince en grande hâte au comte de Warwick et à monseigneur Regnault de Cobehen, *je vous prie, partez ci, et chevauchez si avant qu'à*

(1) Jouant à la paume, deux ans auparavant, il se prit de querelle avec un jeune bachelier fort aimé de Jean II, et lui cassa la tête avec sa raquette de fer. Le roi, justement irrité, donna l'ordre de le faire arrêter; mais il s'échappa et alla se ranger dans le parti des Anglais.

votre retour vous m'en sachiez à dire la vérité. » Ces deux seigneurs remontèrent à cheval, et, s'étant placés sur une élévation, ils aperçurent dans la plaine *une grande flotte de gens d'armes, tous à pied, et qui venoient moult lentement.* Ils se doutèrent que le roi de France était au milieu de ce groupe, et, éperonnant leurs chevaux, ils s'y dirigèrent en toute hâte, rompirent la foule en s'écriant de par le prince de Galles : *Il y va de la tête pour tous ceux qui ne s'écarteront pas à l'instant.* Au nom du prince, les rangs s'ouvrirent, et les deux officiers parvinrent jusqu'au roi de France qu'ils saluèrent en s'inclinant tout bas. *Celui-ci fut moult lie* (joyeux) *de leur venue, car ils le délivrèrent de grands dangers.*

Avec le roi de France furent pris son jeune fils Philippe de Valois, Jacques de Bourbon, Eustache de Malet, Tancarville, le sire Bonaple de Rougé, les comtes d'Artois, de Parthenay et de Dampmartin, dix-sept comtes, sans les barons, dit Froissard, les chevaliers et les écuyers.

Tel fut le dernier épisode de la bataille de Poitiers. Il n'y eut en réalité dans cette journée que 16,000 Français d'engagés, aussi ne périt-il que 6,000 hommes; mais c'était la fleur de la noblesse et l'espoir de la patrie (1), c'étaient les sei-

(1) Extrait des *Annales d'Aquitaine :*

« Cecy sont les noms de ceux qui ont été enterrés cheux les frères mineurs de Poitiers, l'an mil trois cent cinquante-six, le dix-neuvième jour du mois de septembre, au jour de lundi :

« CHEVALIERS : Monsieur le duc d'Athènes, connétable de France; l'évêque de Châlons, le vicomte André de Chauvigny, messire Louis de Brosse, Jehan, seigneur de Milly, en Berry; Geoffroy de Charny, porte-oriflamme; de Monjouan, Jehan de Lisle, Mouton de Chambely, Pierre de Chambely, son frère; de Chasteau-Vilen, Jehan de Montigny, Jehan de Maulmont, Jehan de Bourbon, de Boutemillier, Huc de Maille, Geoffroy de Sainct-Digier, Aimery de la Barre, Guillaume de Blese, Jehan de Grillon, de Chitre, seigneur de Rademon; Cleria de Cherves, Baudin de Gargalingaen, Anseau de Hois, Micheau de Pommois, Richard de Beaulieu, Guillaume de Fuylle, Hugues Bonnin, Dance de Melon, Guillaume de Creneut, Guillaume de Linières, Olivier de Saint-Giles, Guillaume de Romeneuil, Jehan de Oranches, Yvon du Pont, seigneur de Rochervière; Guillaume de Mongy, Jehan de Tigny, Jehan de Brigdène, Jehan de Noire-Terre, Guillaume de Paty, Robert de Chalur, Bonnabes de Beaulvilier, Bonnabes de Roges, Vynies de Saint-Denis, Marc de Grosboys, Loys de Nully, Simon et Henry Oympaille, de Champricourt, Guillaume Sauvage, Guillaume de Rétail, Seguin de Cloux, Badane de la Rochedragon, Raoul de Réday, Jehan de Mirebeau, Guischer de Chantylon, Amelon de Caron, Guy des Barres, Jehan de Cloys, Le Bourgue de Prie.

« ÉCUYERS : Bernard de Donzenac, Robert-Gilles Miraumont, Guicheux de Maronnay, Gérard de Pierre, Guillaume de la Fousse, Robert de la Roche, Jehan Ribriche, Colart Herausant, Hauport de Haupedourt, Guynon Pery, Guillaume de la Jarracère, Grian-Olivier de Rosay, Gérard de Lee, Bérard de Lémont, Heymonnet Embert, Robert Darloys, Richart de Vendel, Guillaume Sevrin, Jehan de Glume, Jehan Deslaat, Guy de Bournay, Lemoine de Montigny, Guynet de Buysson, Jehan de Brinac, Ymbert de Chamberant, Brunet d'Augens, Pierre de Saint-Denis, Perrine de Pâche, Jehan Dynie, Le Petit-d'Inchequin, Jehannot de Montabis, Jolivet Buffart, Jehan de Baumeuille, Ardouin de la Touche, Guillaume de Lusange, Le Petit Bidaut de la Roche, Degon.

« Plusieurs autres corps occis à ladite bataille, par la licence de l'official de Poitiers, furent amenés en charètes par lesdicts frères mineurs en icelle ville de Poitiers et enterrés en de grandes fousses, et furent faictes obsèques honorables par toutes églises, couvens et monastères, aux dépens des bons bourgeois d'icelle dite ville. D'autres nobles seigneurs, et entre autres le

gneurs les plus considérables, les généraux les plus marquants, qui tous s'étaient fait tuer pour défendre le roi. Parmi eux on distinguait Gauthier de Brienne, connétable; Jean de Clermont, maréchal de France; Geoffroy Charny, Eustache de Ribeaumont, etc., etc.

Cette bataille fut désastreuse pour la France; car, en la privant de son souverain, elle ouvrait le cœur de la patrie à ses plus cruels ennemis, les Anglais; anéantissait la puissance royale déjà si affaiblie, et la livrait aux dissensions les plus funestes. Jamais le royaume, même au temps des Normands, n'avait été dans une position si critique; jamais la société ne fut plus près de sa dissolution. Or, si quelque chose peut prouver les ressources immenses de la France, c'est qu'elle ne succomba point à cette terrible épreuve, et qu'un seul règne heureux suffit pour la relever. Charles V, appuyé sur l'épée de Bertrand Duguesclin, soutint le royaume chancelant et le raffermit sur sa base. Mais, avant de parler des nouvelles invasions guerrières que la France eut à repousser, rappelons en peu de mots les titres de gloire d'un des chefs de l'armée, qui servit avec le plus de dévouement la cause de la patrie et de la royauté, de ce Jacques de Bourbon, comte de la Marche, connétable de France, qu'on avait surnommé *la fleur de la chevalerie.*

C'est une belle page que l'histoire de cet homme héroïque, qui usa sa vie dans les combats pour la défense du royaume, et ne descendit de son cheval de bataille que pour mourir.

Le 13 octobre 1327, Charles IV, voulant récompenser le dévouement de Louis de Clermont, petit-fils de saint Louis (1), érigea la baronnie de Bourbon en duché-pairie. L'acte d'érection était conçu en ces termes :

« J'espère que les descendants du nouveau duc contribueront aussi par leur « valeur à maintenir la dignité de la couronne. »

Le président Hénault a regardé ces paroles comme une espèce de prédiction qui annonçait la haute fortune des Bourbons. Quoi qu'il en soit, Jacques de Bourbon avait alors treize ans. Il était le second fils du nouveau duc, et déjà il était plein de cette ardeur chevaleresque qui tournait alors toutes les imaginations, et qui était la poésie du siècle. Le duc de Bourbon fit jurer à ses enfants de tenir après lui le serment qu'il avait fait au souverain du royaume. Nous avons vu comment Jacques de Bourbon tint le sien à Crécy, où, tout couvert de sang après une première attaque des lignes anglaises, il rallia une seconde fois la noblesse dispersée pour la conduire à un nouvel assaut, et à Poitiers où, en tombant criblé de blessures, il relevait encore son bras affaibli pour défendre le souverain.

A l'âge de dix-huit ans, le comte de la Marche était déjà un chevalier accom-

duc de Bourbon, le maréchal de Clermont, etc., furent enterrés dans l'église des Frères-Prêcheurs; d'autres encore dans le cloître dudit couvent. »

(1) Il était né en 1314. Il fut la tige de la branche aînée des Bourbons; son fils Jean épousa l'héritière de la maison de Vendôme et créa cette branche qui donna Condé et Henri IV, dont Jacques fut le huitième aïeul.

pli, mais il n'avait pu trouver encore l'occasion de tirer son épée contre les ennemis de la France; car, depuis la dernière croisade de saint Louis, le royaume n'avait éprouvé aucun malheur; aucune des guerres de Philippe-le-Bel et de ses trois fils n'avait été assez malheureuse pour faire à l'état des plaies profondes. Les guerres particulières, moins fréquentes, nuisaient moins à l'agriculture; les parlements, devenus plus sédentaires, faisaient mieux respecter la justice; la force publique, accrue par l'acquisition de grandes provinces, assurait davantage les droits de propriété. Tout était donc tranquille et paisible, mais l'impétuosité française avait besoin de mouvement. Le secours imploré par Lusignan, roi de Chypre, dont le fils aîné avait épousé la sœur du comte de la Marche, fournit au jeune banneret une occasion d'aller essayer la force de son bras contre les infidèles. Il partit en 1334, arriva à Constantinople l'année suivante, et eut la gloire de vaincre le farouche Orchan, fils d'Hottoman, qui, avec une flotte de vingt-cinq vaisseaux, était venu débarquer sous les murs de Constantinople et insulter ses faubourgs. Orchan battu ne dut son salut qu'à une prompte fuite.

Le comte de la Marche ayant été informé qu'une ligue formidable s'était organisée pour attaquer Philippe de Valois, et qu'à la tête de cette ligue se trouvait Édouard III d'Angleterre, revint aussitôt en France pour prendre part à la lutte qui allait avoir lieu. Le roi, pour reconnaître son zèle, le nomma son premier lieutenant en Bretagne, où la guerre avait commencé. Jacques de Bourbon s'empara de Rennes, et, poursuivant ses succès, chassa les Anglais des provinces du midi. Jean II, en montant sur le trône, lui donna l'épée de connétable; c'était quelque temps avant la bataille de Poitiers, où il fut fait prisonnier auprès du roi. Il suivit le monarque en Angleterre, et ne rentra en France qu'après le traité de Bretigny. A peine rendu à la liberté, il reçut la mission de détruire les grandes compagnies d'aventuriers qui désolaient le midi de la France. Nous avons dit comment le connétable de Bourbon fut frappé mortellement à Brignais et termina à quarante-huit ans une vie glorieuse consacrée à la défense de l'état. C'est ainsi que mouraient alors les connétables de France!

Le Dauphin (depuis Charles V) gouverna le royaume pendant la captivité du roi Jean, au milieu d'embarras et de dangers de tous genres qui mirent sa jeunesse à une rude épreuve. Au dehors, il avait à lutter contre les intrigues de Charles-le-Mauvais et les envahissements des Anglais; au dedans, les États de Paris s'étaient déclarés contre lui et la Jacquerie couvrait la France de ruines et de désolation. Pour comble de maux, la trêve conclue après la bataille de Poitiers était expirée, et Édouard III refusait de la renouveler. La guerre était inévitable et allait être terrible; car jamais le roi d'Angleterre n'avait montré tant d'acharnement. Le futur roi de France s'apprêta à soutenir avec honneur cette nouvelle lutte. Il appela autour de lui les guerriers les plus éminents de cette époque, et réunit le plus de troupes possible. L'Europe tout entière avait les yeux fixés vers ce beau royaume des Francs qui se débattait si héroïquement sous l'étreinte violente de l'Angleterre. Plusieurs princes d'Allemagne et d'Ita-

lie envoyèrent au Dauphin des hommes et de l'argent. Le roi d'Aragon fut un des premiers à en donner l'exemple. Tous faisaient des vœux pour le succès des armes françaises.

A la reprise des hostilités, tous ceux qu'animait encore l'amour de la patrie se réunirent sous les bannières royales, en sorte qu'Édouard rencontra sur tous les points une résistance à laquelle il était loin de s'attendre. Au premier rang des combattants accourus pour la défense du trône, se trouvait Bertrand Duguesclin, qui devint le plus grand homme de guerre de cette époque, mais qui n'était encore connu en France que par des exploits de chevalerie dans les tournois, ou par des coups de main audacieux. Le Dauphin, prince réellement supérieur, avait deviné le génie d'un grand capitaine sous la cotte d'armes du rude chevalier breton. Il le consulta sur les moyens à prendre pour sauver la France dans des circonstances aussi critiques. Bertrand lui conseilla de faire aux Anglais une guerre de partisan, en attendant qu'on pût trouver l'occasion de les vaincre; et, joignant l'exemple aux préceptes, il se mit à la tête d'un corps d'élite, manœuvra sur les flancs des colonnes d'Édouard et neutralisa tous ses efforts. Dans cet intervalle, le roi Jean II était revenu dans son royaume, laissant son fils, le duc d'Anjou, pour ôtage, ainsi que beaucoup de hauts barons, en attendant que sa rançon fût entièrement payée. Le jeune prince s'évada, et, la France refusant d'acquitter la dette royale, Jean, pour satisfaire à l'honneur, alla, nouveau Régulus, reprendre ses fers à Londres. La conduite de ce souverain est d'autant plus sublime en cette occasion, que, craignant d'attirer de nouveaux malheurs sur sa patrie par cette violation de la foi jurée, il se sacrifia pour elle. En effet, peu de temps après, il mourut à Londres, emportant dans la tombe l'admiration des Anglais et les regrets de la France entière. Charles V, en montant sur le trône, s'empressa de rappeler auprès de lui Bertrand Duguesclin, qui était alors dans son gouvernement de Pontorson. Il voulut, le nouveau souverain, inaugurer son règne par une victoire sur ses ennemis, et relever ainsi le moral des Français abattu par tant de revers. Il fallait pour cela former une armée nombreuse, capable de résister à la fois aux bandes de Gascons et d'aventuriers que le roi de Navarre, Charles-le-Mauvais, avait pris à son service, et aux forces de l'Angleterre. Mais les ressources de l'état étaient épuisées. Les principaux chefs de la noblesse étaient morts dans les guerres précédentes. Les héritiers des Montmorency, des Couci, des Bourbons, des Chevreuse, étaient encore en bas âge; les autres chevaliers bannerets, découragés par tant de revers, étaient peu disposés à reprendre leurs armes de combat. A l'appel que fit le roi dans toutes les provinces, leur ardeur martiale se réveilla; ils ressaisirent l'épée. De nouveaux chevaliers se firent armer, et de toutes parts on se prépara à la guerre.

Duguesclin fut nommé gouverneur de la Normandie, que menaçaient les armées de Charles-le-Mauvais. Le chevalier breton voua dès ce moment sa vie au service de la France. Il prépara son expédition avec beaucoup de soin, réunit le plus de troupes possibles, et, fidèle à ce principe de rapide offensive qu'il avait adopté en commençant, il partit inopinément, avec l'armée qu'il

avait réunie, dans l'intérieur de Paris, et se porta sur la rive gauche de la Seine, à l'effet d'investir Mantes, Meulan et Rouleboise, dont les garnisons tenaient la capitale dans une espèce de blocus, en arrêtant les arrivages de vivres. Ces trois villes tombèrent en son pouvoir. L'exécution avait été si prompte, que le captal de Buch, généralissime des armées de Charles-le-Mauvais, n'avait pas eu le temps de venir à leur secours, quoiqu'il ne fût pas très-éloigné. Mais bientôt Édouard III unit ses forces à celles du roi de Navarre, et une nouvelle coalition menaça le trône encore mal affermi de Charles V. Cette brusque déclaration de guerre, dont la rançon du roi Jean fut le prétexte, loin d'abattre le courage des Français, sembla le ranimer. Charles lui-même se montra à la hauteur des circonstances, et le général qui avait abandonné le champ de bataille de Poitiers se releva, aux yeux de la nation, par la dignité avec laquelle, devenu roi de France, il soutint les traverses de la fortune.

Duguesclin reçut le commandement en chef de l'armée destinée à opérer en Normandie. Pour la première fois, le simple chevalier avait sous ses ordres des princes du sang et les plus hauts seigneurs de la France; mais il ne se laissa point intimider par le danger de sa position. Il déploya dans ses rapports avec eux une fermeté qui les força à obéir sans murmure. Il savait combien avait été fatale à Crécy et à Poitiers l'insubordination de la noblesse française; il voulut établir son autorité d'une manière positive; en conséquence, il fit publier devant les lignes de bataille l'ordre suivant:

« Que celui qui ne se sent pas le cœur de courir les dangers de la campagne « sorte des rangs sans crainte; mais aussi que l'on sache que tout homme qui « fuira devant l'ennemi sera puni de mort. »

La rude harangue du Breton produisit son effet; personne ne sortit des rangs, et chacun s'apprêta à obéir à la volonté de cet homme extraordinaire qui obtenait ce qu'aucun grand seigneur n'avait obtenu avant lui, une discipline exacte. Après avoir ainsi établi ses droits au commandement, Duguesclin dirigea son armée vers le Pont-de-l'Arche en Normandie. Ses troupes réunies s'élevaient à dix mille hommes. Il les concentra sur un seul point, en attendant le renfort de mille soldats que devait lui envoyer la ville de Rennes et les armes qu'il avait commandées aux ouvriers de Paris, d'Orléans et de Caen.

Selon un vieil usage dont nous avons parlé au sujet des bannières, les principaux chefs et hauts barons qui composaient l'armée française se réunirent pour mettre en délibération quel serait le cri de guerre pendant la campagne. Chaque banneret, ainsi que nous l'avons dit, avait son cri particulier; mais dans les expéditions on adoptait un cri général pour servir de signe de ralliement à toute l'armée, car il était difficile de reconnaître au milieu de la mêlée les armures de chaque chef et les diverses bannières, qui se ressemblaient beaucoup. Duguesclin proposa de prendre le cri du comte d'Auxerre; ce seigneur refusa par modestie, et les soldats, pour terminer cette délibération, poussèrent spontanément celui de *Notre-Dame et Duguesclin!* Les chefs imi-

tèrent l'exemple des soldats, et le nom du héros breton fut proclamé unanimement (1).

L'armée fut ensuite divisée en quatre corps : le premier était sous les ordres de Bertrand; le second avait pour chef le comte d'Auxerre; le fameux Arnould Cervole, l'archiprêtre, commandait le troisième; enfin la réserve, composée de Gascons, était placée sous les ordres de Aymenon de Pommier.

Enfin Bertrand leva son camp pour marcher à la rencontre de l'armée ennemie. Il se dirigea vers Cocherel, afin d'y passer l'Eure et d'aller occuper les hauteurs qui dominent le bassin dans lequel se trouve la ville d'Évreux. Il arriva le 13 mai à Cocherel. Déjà il traversait la plaine pour gagner la montagne de Ronco, lorsqu'il aperçut les étendards d'Angleterre et de Navarre déployés au sommet. Il avait été prévenu : les ennemis occupaient cette position.

L'armée anglo-navarraise était forte de 12,000 hommes; elle était commandée par le général anglais Jean Jouel et par le captal de Buch. Celui-ci, qui connaissait parfaitement la topographie du pays, ayant appris le départ des troupes françaises de Rouen, avait jugé prudent de s'établir sur le plateau de Cocherel, dont il avait apprécié l'importance.

Duguesclin, se voyant prévenu, s'arrêta et forma son armée en bataille, ayant sa droite appuyée à l'Eure et sa gauche au bois d'Hardencourt, et s'occupa immédiatement du soin de protéger ses flancs, en faisant abattre beaucoup d'arbres et élever des abattis. La noblesse française, emportée par son ardeur naturelle, voulut attaquer le captal dans sa position; mais Bertrand s'y opposa. Il se rappelait les résultats de la journée de Poitiers; il voulut laisser les ennemis faire le premier pas. Il était d'ailleurs préoccupé du désir d'inaugurer le règne de Charles V par une victoire, et moins que jamais il n'était disposé à tenter une attaque imprudente qui pouvait compromettre les destinées de la monarchie. Sa résolution était d'autant plus sage qu'il avait devant lui un ennemi habile et expérimenté, qui n'aurait pas manqué de profiter de ses fautes.

En effet, le captal de Buch, en voyant les Français s'établir dans la plaine, agita ses bannières en signe de défi; mais il se garda bien de sortir de sa posi-

(1) Froissard raconte que les échos répétaient encore ce nom lorsque l'on vit accourir un chevalier qui pressait vigoureusement son coursier en répétant le même cri. L'eau découlait de son armure et des flancs de son cheval. C'était Enguerrand de Hesdin. Il venait de lever dans ses domaines des hommes d'armes pour se joindre à l'armée française. Il traversait avec eux la ville de Vernon, lorsque Blanche d'Évreux, qui habitait cette ville et qui était dévouée aux intérêts de Charles-le-Mauvais, en fit fermer les portes dans le dessein d'empêcher Enguerrand d'en sortir et de priver ainsi les Français d'un valeureux capitaine. Celui-ci, feignant de se soumettre, revint sur ses pas; lorsqu'il fut au milieu du pont de bois, qui était peu élevé, il piqua vivement son cheval, lui fit franchir le parapet et sauta dans la rivière d'Eure. Mais, comme elle était très encaissée en cet endroit, il ne put gagner le bord; il laissa son cheval suivre le fil du courant jusqu'à ce qu'il put trouver un lieu propice pour sortir de l'eau. Il se jeta alors dans la plaine, où le hasard lui fit rencontrer Duguesclin plus tôt qu'il ne l'espérait. Cette aventure singulière fut regardée comme d'un très-heureux augure.

tion. Son armée, déployée en ligne, couronnait la crête de la montagne. L'aile droite s'appuyait à un village nommé Jouy; l'aile gauche était protégée par l'Eure; le centre occupait le sommet de la montagne. Dans cette position, il attendait les Français, immobile sur le penchant de la colline.

La vallée dans laquelle se trouvait Duguesclin avait une lieue de long; elle s'élargissait dans la direction de Ronco ou de la Ronce. Le sol en était très-uni et semblait dessiné pour une bataille.

Les deux armées s'observèrent pendant deux jours. Le captal, qui recevait en abondance des vivres de la ville d'Évreux, éloignée de deux lieues seulement de sa droite, attendait le moment où Duguesclin serait forcé par la famine de quitter ses lignes, car les villages de Cocherel et de Passy-sur-l'Eure lui offraient peu de ressources. Le général français, de son côté, attendait que les ennemis descendissent de la montagne pour les attaquer. Quelques escarmouches partielles qui avaient eu lieu avec son avant-garde lui avaient fait espérer qu'une action générale allait s'engager; en conséquence, il harangua ses soldats selon sa coutume, et, après leur avoir montré la patrie trahie, morcelée, livrée aux Anglais, il leur parla de l'espoir que le nouveau roi de France fondait sur leur courage, et termina en disant : « *Pour Dieu! souvenez-vous que nous avons aujourd'hui un nouveau roi de France, et donnons-lui le captal pour étrennes de sa noble royauté.* »

Ces paroles furent accueillies avec acclamations, et déjà les chevaux frémissaient sous les jambes des chevaliers, déjà les soldats élevaient leurs armes; Bertrand contint leur ardeur, car les ennemis n'avaient fait aucun mouvement agressif.

Pour les y décider, il résolut de simuler une retraite; mais, pour mettre à exécution ce stratagème, il fallait prévenir l'armée de son dessein, car le succès dépendait de la régularité avec laquelle s'effectuerait ce mouvement rétrograde, et il craignait que les soldats découragés ne l'exécutassent avec désordre. « Seigneurs, disait-il à ses officiers, nous ferons semblant de nous retraire et « de non combattre hui (aujourd'hui), et ferons tous nos varlets, nos harnois « et nos chevaux passer tout bellement et ordonnement outre le pont, et tou- « jours nous tiendrons sur l'aile et entre nos batailles en aguet, pour voir « comment ils (les ennemis) se maintiendront : s'ils nous désirent à combattre, « ils descendront de leur montagne; s'ils le font ainsi, nous serons tout appa- « reillés de retourner sur eux, et ainsi les aurons-nous mieux à notre aide. » Ce conseil fut approuvé.

Il ordonna alors de replier les avant-postes, et commença sa retraite en faisant passer à son armée le pont de l'Eure, dans l'intention d'aller gagner la plaine de Passy ou de faire volte-face rapidement pour se former en ligne une seconde fois sur le même terrain, en cas d'attaque et s'il en avait le temps.

Le captal de Buch, en voyant s'effectuer ce mouvement, ne douta pas que ce ne fût un piége que lui tendait son adversaire. « *Messire Jean, messire Jean,* » disait-il au général anglais, qui craignait de voir les Français lui échapper, « *ne croyez pas que de si vaillants hommes s'enfuient ainsi : ils ne se retirent que*

« *pour nous faire quitter notre position.* » Mais Jean Jouel ne l'écouta point : il s'écria que les Français fuyaient et que son maître ne lui pardonnerait jamais d'avoir laissé se sauver un homme qui avait fait tant de mal à l'Angleterre; et, se retournant vers ses Anglais, il leur dit : « *Par saint George! passez avant, et qui m'aime me suive! Je m'en vais combattre!* » Il descendit avec sa division et se précipita sur l'arrière-garde des Français, dont les deux premières lignes avaient déjà franchi la rivière. Le captal hésitait sur le parti qu'il avait à prendre. Duguesclin, qui observait avec attention les mouvements de l'ennemi, voyant que les bannières des Gascons ne s'ébranlaient pas encore, pensa qu'il avait le temps de reprendre sa première position. Il opposa aux Anglais les troupes qui n'avaient point encore passé le pont, et s'empressa de ramener dans la plaine les deux premières divisions. Ses ordres furent exécutés avec ensemble et rapidité : le deuxième corps, commandé par le comte d'Auxerre, franchit le pont de Cocherel et vint prendre la gauche de l'arrière-garde, engagée déjà avec les Anglais; l'aile droite passa la rivière à la nage et arriva presque en même temps que l'autre sur le champ de bataille, de sorte que l'armée se trouva de nouveau rangée en ligne avec une promptitude sans exemple jusqu'alors.

Du reste, l'indécision du captal servit admirablement les Français, car il ne descendit de la montagne qu'après la défaite des Anglais et pour recueillir les fuyards. Voyant alors dans quel piége Duguesclin l'avait entraîné, il voulut en sortir en opposant la ruse à la ruse. Il avait été informé qu'un corps de 1,200 cavaliers normands allait arriver pour renforcer son armée qui n'avait que peu de chevaux, et il voulait gagner du temps pour attendre ce renfort. Il fit demander une trève de quelques heures, ainsi que cela se pratiquait souvent à cette époque. Mais Bertrand ne voulut point y adhérer, et, se tournant vers ses officiers : *Compagnons,* leur dit-il, *nous venons de tendre nos filets : les oiseaux s'y sont fait prendre.* En même temps il donna l'ordre aux trompettes de sonner la charge, et l'action devint générale.

Néanmoins, comme les ennemis étaient gens de cœur, ils ne s'étonnèrent point et ne désespérèrent pas du succès. Ils se reculèrent un peu, et, ouvrant leurs rangs, firent passer en première ligne les archers gascons, qui commencèrent à faire pleuvoir une grêle de traits. Mais, comme les Français étaient revêtus de solides armures de fer, cette décharge ne produisit que peu d'effet. Alors, à leur tour, les soldats de Duguesclin fondirent résolûment sur les ennemis; on s'aborda avec fureur, au choc de la lance, au tranchant de la hache. Bientôt les armes volèrent en éclats, et on *s'approcha de si près qu'on se battit main à main, si vaillamment que nul ne pourroit mieux* (1).

Les Bretons qui tenaient le centre faisaient merveilles sous les yeux de Duguesclin, et déjà ils avaient fait plier le corps du captal, lorsque leur chef s'aperçut que son aile droite faiblissait contre les attaques des soldats navarrais que commandait le baron de Mureuil. Fier de son avantage, cet officier appe-

(1) Froissard.

lait Duguesclin à haute voix pour se mesurer avec lui. Celui-ci, avec cette rapidité d'action qui lui était propre, accourut pour rétablir le combat sur ce point. En entendant son nom répété par son ennemi, il fondit sur lui avec fureur et du premier choc l'abattit de cheval. Il allait l'achever à coups de lance, lorsqu'un flot de combattants l'entraîna loin de là. La lutte fut vive et meurtrière : la bannière de Duguesclin fut deux fois abattue et deux fois relevée. Le sire de Mureuil, échappé miraculeusement à la mort, s'était remis de sa chute et se battait avec un acharnement nouveau. Il tua de sa main le grand-maître des arbalétriers français, le sire de Hennequin, lorsqu'à son tour il eut la tête fendue d'un coup de hache que lui porta le jeune comte de Châlons. Les Navarrais, privés de leur chef, reculèrent aussitôt, et l'aile gauche ressaisit son avantage. L'infatigable Duguesclin revint au corps du centre au moment où ses Bretons, attaqués par des forces supérieures, commençait également à perdre du terrain. Aux cris de *Notre-Dame et Duguesclin!* qui annoncèrent son arrivée, ils reprirent courage et rétablirent le combat. La mêlée devint terrible sur ce point; car là combattaient les deux généraux en chef des deux armées. Pour en finir par un coup décisif, Bertrand ordonna à Thomas de La Houssaye de prendre 600 cavaliers de l'aile droite, de couler derrière les haies qui bordaient l'Eure et de se jeter à bride abattue sur les derrières des ennemis. Cette manœuvre eut un plein succès. Déconcertés par une attaque aussi imprévue, Anglais et Gascons commencèrent à perdre courage, mais ils ne lâchèrent pas pied pour cela. Ils se défendaient encore, lorsqu'on annonça à Duguesclin l'arrivée d'un renfort de 1,000 chevaux. Cette nouvelle se répandit promptement dans les deux armées, et acheva de porter la consternation dans les rangs ennemis. Le général français profita de cette circonstance pour ordonner une attaque décisive sur la cavalerie. Il forma la sienne en colonne serrée, et, se mettant à la tête, perça la première ligne ennemie. Il arriva ainsi jusqu'au captal de Buch qui, assailli par plusieurs chevaliers français à la fois, se défendait héroïquement. Enfin l'un d'eux, Roland Bodies, écuyer breton, fait voler sa lance en éclat, le saisit par le corps et le désarçonne. Mais le captal, en se débattant, allait le percer de sa dague, lorsque Duguesclin le désarma et le fit prisonnier. Les généraux ennemis furent presque tous pris, et, entre autres, Jean Jouel, qui avait été mortellement blessé.

Il était temps que la victoire fût décidée, car les 1,000 cavaliers dont on avait annoncé l'arrivée commençaient à déboucher dans la plaine aux cris de *saint George et Navarre!* C'était le renfort qu'attendait le captal de Buch, et leur présence au moment de l'action pouvait être funeste aux Français. Duguesclin les laissa s'avancer jusqu'à portée de trait, et, les ayant fait envelopper, les obligea à se rendre prisonniers. Ces troupes firent mine un moment de se défendre; mais, frappées du désordre que présentait le champ de bataille, elles n'opposèrent qu'une faible résistance.

Ainsi se termina la journée de Cocherel. L'officier chargé d'annoncer au roi la nouvelle de la victoire, arriva à Reims au moment où l'archevêque allait commencer la cérémonie du sacre de Charles V. L'enthousiasme fut extrême;

des cris de triomphe et de joie s'élevèrent spontanément dans l'église métropolitaine, et eurent dans toute la France un grand retentissement. Le règne du nouveau roi, inauguré par une grande victoire, parut à la nation le présage d'une ère nouvelle de prospérité et de grandeur, et le nom de Duguesclin se confondit dans l'admiration publique avec celui du nouveau monarque. Charles V, de son côté, ne mit pas de bornes à sa reconnaissance. Il combla de grâces le général et les soldats. Duguesclin fut nommé maréchal et gouverneur de la Normandie. Le roi se rendit aussitôt à Rouen pour se concerter avec lui sur les moyens de tirer le plus de fruit possible de cette victoire, dont la soumission de la Normandie fut le résultat, et pour arrêter le plan d'une nouvelle campagne. A partir de cette époque, il régla ainsi d'avance avec lui tous les plans de bataille; car Duguesclin était aussi habile général que profond politique. Il avait sur toutes choses une rectitude d'idées, une profondeur de vues supérieures à celles du roi lui-même. Mais, comme ces deux hommes étaient animés de l'amour de la patrie, il régna toujours entre eux un accord dont la prospérité de ce règne fut le résultat.

Nous avons cité avec détail cette page de la vie de Duguesclin (1), qui fut un long combat.

« Nous avons vu sortir du Nord, à la fin du XVIIIe siècle, dit un écrivain moderne, un soldat devenu général par son courage, et qui avait beaucoup d'analogie avec Duguesclin. Chez lui, le génie perçait également à travers une écorce grossière et des traits disgracieux. » Ce rapprochement n'est pas exact.

(1) Bertrand Duguesclin naquit au château de la Mothe-Broon, vers l'année 1320, à dix lieues de Rennes et à six de Dinan, où son cœur a été déposé en 1810. Il était fils de Renaud Duguesclin et de Jeanne Mallemains. Sa famille tenait un rang très-secondaire dans la noblesse de Bretagne. Bertrand était si laid, dit la chronique de Mesnard, que l'amour maternel lui-même ne put se faire illusion, et que son père et sa mère désiraient sa mort. Aussi sa jeunesse fut-elle rude et éprouvée. Son éducation s'en ressentit, car Duguesclin ne savait pas lire; mais, à dix-huit ans, il n'y avait pas en Bretagne un guerrier qui maniât mieux les armes de combat. Il fit ses débuts dans la guerre de succession de Bretagne, et bientôt sa réputation fut telle, que le duc de Normandie (depuis Charles V) le fit entrer au service de la France, et ce prince se glorifia sans cesse d'avoir su deviner un héros sous la rude enveloppe d'un simple chevalier. Bertrand justifia sa confiance en s'emparant de Melun et en remportant la belle victoire de Cocherel. Il fut fait prisonnier à la bataille d'Auray. A son retour en France, il délivra le royaume des grandes compagnies, et alla asseoir sur le trône d'Espagne un roi qui devait être un des aïeux de Charles-Quint. Prisonnier des Anglais à Navarrette, il repassa les monts, lorsqu'il fut libre, pour aller replacer sur le trône de Castille le souverain que les Anglais avaient détrôné. Charles V le rappela en France et lui donna l'épée de connétable. Il chassa les Anglais du voisinage de Paris, dans cette belle campagne de 1370 qu'on a comparée à celle de 1676 du maréchal de Turenne. Pendant l'année 1371, il s'empare de l'Aunis, prend la Rochelle et fait rentrer le Poitou sous la domination de la France. En 1373, il s'empare des principales places de la Bretagne et sauve le royaume d'une invasion. Les campagnes de 1377 et 1378 ont pour résultat la conquête de la Guyenne. Enfin, après avoir détruit une à une toutes les armées anglaises, après avoir repris pièce à pièce tout le territoire qu'ils avaient conquis, il meurt les armes à la main, et comme enseveli dans son triomphe, sous les murs de Châteauneuf-Randon, le 13 juillet 1380.

Il existe entre le rude Sarmate et l'enfant de la Bretagne une telle différence, qu'on ne peut établir de parallèle.

Souwarow fut un capitaine audacieux, énergique et souvent habile sur le champ de bataille; mais il manqua de cette haute raison dans les conseils, de cet esprit de conduite dans l'exécution de ses projets, de cette soudaineté de moyens et d'action dans les circonstances difficiles, qui rendirent Bertrand Duguesclin supérieur à tous les guerriers du moyen âge. Souwarow eut souvent besoin des inspirations étrangères pour régler sa conduite. Bertrand, quoi qu'en aient dit quelques écrivains (1), ne reçut de conseils que de lui-même et des circonstances. Le plan général de guerre qu'il suivit pour expulser les Anglais du territoire lui est propre; car il eut bien de la peine à le faire adopter par le roi et par les grands-officiers de la couronne. Souwarow fut un guerrier féroce, impitoyable, un de ces conquérants marqués au front du sceau de la réprobation publique. Bertrand fut humain, généreux, magnanime. Son nom vivra éternellement dans les souvenirs reconnaissants de la postérité. Souwarow, enfin, vit ternir ses triomphes par une défaite éclatante, qui fit perdre à sa nation et à ses alliés le fruit de plusieurs années de victoires, et il mourut lui-même misérablement dans l'oubli. Duguesclin vengea la France et la fit triompher de sa redoutable rivale, l'Angleterre. Aussi, en descendant dans la tombe, il emporta ce titre glorieux: « *Il fut l'épée et le bouclier de la France.* »

Sa mort fut un jour de deuil non-seulement pour sa patrie, mais pour les étrangers eux-mêmes, qui saluèrent ses funérailles de leurs larmes et de leur admiration!

Bertrand Duguesclin, en un mot, fut le héros de la France au moyen âge.

Nous ajouterons que les règlements militaires faits à cette époque par Charles V, sont en partie l'œuvre de sa méditation et de son expérience. L'ordonnance de 1373, qui institua des capitaines inamovibles et que l'on appela des *capitaines ordonnés*, est due à ses conseils. Ces officiers, à la solde du roi, formèrent le noyau des premières troupes permanentes et servirent à détruire le brigandage organisé. Une autre ordonnance royale, également due aux conseils de Duguesclin, rendit distinctes les compagnies des levées du ban et de l'arrière-ban. L'armée se trouva par conséquent divisée en troupes royales permanentes et en milices temporaires non soldées. De ces ordonnances il en découla d'autres sur la tenue des troupes, la discipline, la hiérarchie militaire, etc. Les désastres du règne suivant anéantirent ces belles institutions, mais nous les verrons remises en vigueur au règne de Charles VII.

Duguesclin, mourant sous les murs de Châteauneuf-Randon, donna son épée de connétable à son frère d'armes, Olivier de Clisson. *Je vous remets,* lui dit-il, *l'épée de connétable... Assurez bien le roi que j'avais bien espoir de délivrer son royaume de tous ses ennemis d'Angleterre; mais il a de bons serviteurs qui s'emploieront à cet effet, et vous, Olivier, le premier...* Ces paroles, dans la bouche

(1) Mably, entre autres, a dit : Charles V était la tête et Bertrand le bras; ce qui ferait penser que le héros breton obéissait aveuglément aux conseils du roi.

de Duguesclin mourant, étaient le plus bel éloge qu'on pût faire d'un guerrier. A cette époque, en effet, la réputation militaire de Clisson commençait à grandir et les circonstances extraordinaires de sa vie étaient dans toutes les bouches (1). On admira l'habileté politique du roi Charles V, qui avait su attacher à sa cause un des ennemis les plus acharnés de sa famille, et donner à la France un grand homme de plus.

Cette conduite était d'autant plus sage, que le roi Charles V devait bientôt succomber à une maladie lente dont on attribue l'origine au poison que lui aurait donné le Néron de la Navarre, Charles-le-Mauvais, et qu'il laissait un enfant en bas âge pour lui succéder. Les régences ont de tous temps ouvert la lice aux ambitions. Celle qui fut instituée à cette époque en offre un des plus tristes exemples. Clisson, que la mort de Duguesclin avait placé en première ligne parmi les réputations militaires, qui, par ses immenses domaines, par sa position, pouvait aspirer à jouer un grand rôle sur la scène politique, et dont

(1) Philippe de Valois, ayant découvert la preuve de la trahison d'Olivier de Clisson et de quatorze seigneurs bretons qui s'étaient vendus à l'Angleterre, les attira à Paris, à l'occasion du mariage de son second fils, et leur fit trancher la tête. Celle d'Olivier Clisson fut portée à Rennes et plantée sur une pique à la porte principale de la ville. Jeanne de Belleville, sa veuve, prit dans ses bras ses deux fils en bas âge, arriva à Rennes, s'arrêta devant la porte, leur montra le sanglant trophée qui la décorait, et leur fit jurer de venger la mort de leur père. L'aîné de ses enfants avait sept ans : c'était celui que Bertrand Duguesclin avait jugé digne de lui succéder dans la haute dignité de connétable. Jeanne de Belleville, douce et timide femme, pratiquant toutes les vertus domestiques avant la mort de son époux, devint par la vengeance une de ces femmes énergiques et fortes comme on n'en trouve que quelques rares exemples dans l'histoire. Pour satisfaire aux mânes de son époux, elle parcourut ses domaines, fit un appel aux chevaliers bretons, et, à la tête de quatre cents hommes, s'empara de plusieurs châteaux forts, et entre autres de celui de Lannion, où elle se battit corps à corps avec le gouverneur. Chassée de ses conquêtes, elle vendit ses joyaux, acheta un vaisseau, et désola les côtes de la Bretagne par ses courses. Olivier la suivait dans ses expéditions et faisait à cette école l'apprentissage du métier des armes. Philippe lança à sa poursuite plusieurs vaisseaux, qui, après de rudes combats, détruisirent le sien, et Jeanne fut obligée de se jeter dans une chaloupe avec ses deux fils et trois serviteurs fidèles. La frêle embarcation flotta plusieurs jours au gré des vagues. Ce fut dans ce moment déplorable que mourut le plus jeune de ses fils, dont les dépouilles mortelles furent déposées dans les abîmes de l'Océan. Un père mort sur l'échafaud, une mère livrée au désespoir, un frère expirant sous ses yeux, sans qu'on pût lui porter secours, telles furent les premières impressions que reçut en entrant dans la vie le jeune Olivier de Clisson. Après six jours d'angoisses, de misère et de faim, la barque qui portait la famille proscrite aborda à Morlaix, qui tenait pour le parti de Montfort. Jeanne y fut accueillie avec bienveillance, et c'est à la cour de la duchesse de Bretagne que son fils fut élevé. Le roi d'Angleterre combla de bienfaits la veuve d'Olivier Clisson et appela son fils à Londres. Lors de l'expédition du duc de Lancastre contre la ville de Vernon, Duguesclin et Olivier Clisson se rencontrèrent sous les murs de cette ville, Olivier sous les drapeaux du duc de Montfort, Bertrand dans le parti de Blois. Le premier avait trente-six ans, le second vingt-un à peine. Olivier Clisson se fit bientôt remarquer par son courage, son ardeur et son habileté. Il contribua puissamment au succès de la bataille d'Aurai, où Duguesclin fut fait prisonnier. C'est peu de temps après que Charles V eut l'habileté de détacher Clisson du parti anglais et d'en faire un de ses lieutenants. Bertrand Duguesclin le nomma son frère d'armes. Il hérita de la dignité de connétable, dont le grand homme, en mourant, l'avait jugé le plus digne.

l'ambition pouvait devenir si funeste à la France, Clisson se souvint du serment de fidélité qu'il avait fait au roi. Il voulut entourer de l'éclat de son nom et de son dévouement l'enfance du jeune souverain. C'est cette partie de sa vie qui l'a recommandé au souvenir de la postérité. Il fut nommé connétable le 28 octobre 1380, au commencement de la régence. En peu de temps la discipline militaire établie par Duguesclin avait cessé de régner, la licence avait succédé à l'ordre et les compagnies soldées avaient recommencé leurs ravages. L'inflexible sévérité du nouveau connétable servit à faire rentrer dans le devoir les divers corps de l'armée, chevaliers, écuyers, hommes d'armes et aventuriers. Grâce à ses efforts, le royaume, quoique agité dans l'intérieur, prit aux yeux de l'Europe une attitude si respectable, que l'Angleterre n'osa recommencer la lutte ouvertement; mais elle lui suscita un ennemi qui était à ses portes, les Flamands. Prenant pour exemple son devancier, le grand connétable Duguesclin, Clisson voulut marquer le sacre du nouveau roi par une victoire éclatante. Il gagna la bataille de Rosbecq, la plus extraordinaire, sans contredit, de l'histoire du moyen âge.

Les Flamands avaient chassé leur souverain, le comte Louis de Mâle, et s'étaient érigés en une espèce de république. Le chef déchu vint chercher un refuge en France. Les sujets rebelles sommèrent insolemment le roi d'expulser le fugitif de ses terres, sous peine d'encourir leur vengeance. Les Français répondirent à cette sommation par un cri de guerre, et l'expédition de Flandre fut résolue. Telle fut la cause ou plutôt le prétexte de cette guerre.

Olivier Clisson présida à toutes les dispositions de la campagne avec le plus grand soin. La noblesse française accourut de tous les points du royaume pour prendre part à cette expédition, à laquelle devaient assister le jeune roi Charles VI, à peine âgé de quatorze ans, et tous les princes du sang royal.

Les Flamands, de leur côté, prirent les mesures les plus vigoureuses et les plus convenables pour résister à la France. Ils avaient nommé un riche marchand, Pietre Dubois, pour chef de leur république. Au moment de la guerre, et pour donner plus de retentissement à leurs préparatifs, ils lui adjoignirent Philippe Artevelle, fils de celui qui avait pris part à la première guerre, où les Français perdirent 20,000 hommes, et auquel ils firent prendre le titre de régent de la Flandre. Chaque ville fut taxée à un nombre proportionné de soldats. Ils mirent ainsi sur pied une armée considérable.

Le 18 août 1382, le roi de France alla, en grande cérémonie, lever l'oriflamme à Saint-Denis, et, quelques jours après, le gros de l'armée se mit en marche pour la frontière du Nord. Au moment d'entrer en Flandre, le connétable divisa en trois corps, selon l'usage, son armée, forte de 60,000 hommes, et, d'après le plan adopté en conseil, il la dirigea sur Ypres, Bruges et Gand, principaux foyers de l'insurrection. Le 9 novembre, l'armée s'ébranla de nouveau pour passer la Lys à Comines; mais, arrivée là, elle trouva le pont rompu, et, de l'autre côté de la rive, elle aperçut un corps ennemi, fort de 9,000 hommes, qui, sous les ordres de Pietre Dubois, s'apprêtait à défendre le passage.

Olivier Clisson essaya de traverser sur les débris des arches, mais il ne put y parvenir. Il envoya alors une partie de ses gens remonter vers la source de la rivière pour trouver un gué. Les sires de Sampi et de Rohan, à la tête de 1,500 hommes, furent chargés de cette exploration. Les eaux, très-hautes en ce moment, rendirent leurs recherches vaines. Ils revenaient sur leurs pas, lorsque Sampi aperçut, arrêtées dans la Lys, plusieurs barques qui portaient les bagages de l'armée. Il conçut l'idée d'en faire un pont de bateaux, et parvint avec ses hommes sur la rive opposée. Le connétable, inquiet sur le résultat de l'expédition, envoya le sire de Rieux avec quarante cavaliers; ils arrivèrent au moment où les derniers soldats allaient passer. Il descendit aussitôt de cheval, se jeta dans une barque et rejoignit ses compagnons d'armes. En ce moment, la violence des eaux ayant désuni ce pont mobile, entraîna plusieurs embarcations, en sorte que les Français se trouvèrent séparés de l'armée, sans moyens pour la rejoindre et sans espoir d'être secourus. Le connétable, informé de cette circonstance, les crut perdus, et, dans sa douleur, il s'écriait, en parcourant le rivage : *Ah! Rohan! ah! Sampi! je ne vous reverrai plus!*

Les Flamands, instruits de cette audacieuse tentative, résolurent d'aller écraser les Français avant le jour, pour ne pas leur donner le temps de se reconnaître. Clisson, de son côté, pendant cette nuit terrible, voulant sauver à tout prix l'élite de sa noblesse, se mit à la tête des travailleurs et fit des efforts incroyables pour rassembler les débris du pont, afin d'en faire une chaussée, mais sans pouvoir y réussir. Pietre Dubois cependant s'avançait pour surprendre les Français. Sampi, qui s'était placé en éclaireur, entendit venir les ennemis et eut le temps de prévenir ses compagnons d'armes. Ceux-ci avaient passé la nuit dans les marais, le casque en tête et l'épée au poing, tout prêts à recevoir l'ennemi en cas d'attaque. Il les forma en une espèce de carré, faisant face de tous les côtés et se rapprochant de la rivière pour n'être pas tournés. Les Flamands, au nombre de 7,000, regardaient comme assurée la perte des Français, et, se développant en demi-cercle, cherchèrent à les entourer. Ils furent reçus si rudement, que, dès le premier choc, ils perdirent beaucoup de monde (1). Ils reculèrent de quelques pas pour se former de nouveau, mais Sampi ne leur en donna pas le temps; il se porta en avant en étendant son front. L'alternative de vaincre ou de mourir redoublait le courage des Français; ils se battaient comme des lions, en poussant le cri de leurs diverses bannières. Les Flamands, qui croyaient les surprendre et les massacrer sans combat, furent surpris à leur tour et s'enfuirent épouvantés. Nos soldats les suivirent sans rompre leur phalange.

Le connétable, qui, de l'autre côté de la rive, entendait les cris des combattants, était dans une cruelle perplexité. L'obscurité profonde qui régnait

(1) A cette époque, selon Froissard, les Français se servaient d'une arme nouvelle et terrible; c'était une épée beaucoup plus forte et aussi effilée que les anciennes et d'une trempe supérieure, appelée communément *fer de Bordeaux*, parce qu'elle se fabriquait dans cette ville.

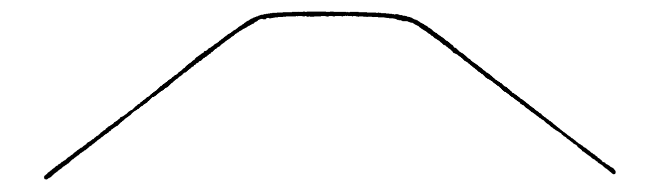
ajoutait à ses angoisses. Enfin, indigné de ne pouvoir secourir ses braves compagnons d'armes, il s'élance pour la troisième fois sur les débris du pont et donne l'ordre à chacun d'en tenter le passage. Une partie de son avant-garde se jette à l'eau et nage vers la rive opposée; lui-même il saute sur les ruines du pont et s'y maintient; les soldats traînent des poutres à force de bras : le désespoir redouble les forces de chacun; enfin, après des efforts surhumains, les Français parviennent à franchir le passage, et leurs cris de victoire se mêlent à ceux des soldats de Sampi. Les Flamands sont taillés en pièces, leur chef est tué, et Clisson serre dans ses bras des compagnons d'armes qu'il croyait perdus pour jamais.

Ce glorieux combat avait ouvert à l'armée les portes de la Flandre. Elle s'avança vers Ypres, qui se rendit sans coup férir, et s'y établit. Pendant ce temps, Artevelle se portait vers Gand, où il préparait ses moyens de défense. Après avoir réuni toutes ses forces, il sortit de Gand et se porta à la rencontre des Français, vers la Lys. Il s'établit sur un plateau, près de Courtray. Le connétable, de son côté, leva son camp et vint prendre position en avant de Rosbecq, à six lieues d'Ypres. Le lendemain, 26 novembre 1382, il alla lui-même reconnaître la position de l'ennemi, et, d'après son rapport, il fut convenu qu'on l'attaquerait dans ses retranchements.

Les Flamands, qui, à défaut d'expérience de la guerre, se laissaient guider par leur instinct, ayant, de leur côté, fait examiner les forces des Français, résolurent de les attendre dans cette position, qu'ils croyaient inexpugnable. Groupés autour de leurs chefs, ils écoutaient leurs harangues grossières, où il était question de tuer toute la noblesse française et de n'en excepter que le roi, pour l'amener à Gand comme le trophée de la victoire. Tous cependant n'avaient pas la même confiance dans le succès. L'Angleterre avait promis de leur envoyer une division de ses meilleures troupes : ce secours n'était pas arrivé; et si, à Gand, loin de l'ennemi, on se félicitait de l'absence des Anglais, de peur qu'ils ne s'attribuassent tout le mérite d'une victoire qu'on regardait comme certaine, il n'en était pas de même, au moment du combat, en présence d'une armée forte et aguerrie comme l'armée française. Philippe Artevelle lui-même n'était pas très-rassuré; mais, pour relever le courage de ses officiers, il les réunit sous sa tente et leur fit servir un banquet splendide, où l'on fit force libations en l'honneur de la victoire qu'ils devaient remporter le lendemain.

Au point du jour, le 27 novembre, le connétable rangea son armée en bataille; il la divisa en cinq corps. Le principal fut celui du centre, où se trouvaient le roi, les princes et l'oriflamme. Huit cents chevaliers avaient été commis à la garde du monarque; deux d'entre eux devaient tenir son destrier pendant l'action. L'aile gauche marchait sous les ordres d'Enguerrand de Couci, maréchal de France; l'aile droite avait pour chefs les maréchaux de Sancerre, de Blainville et Jean d'Artois; la réserve était commandée par les ducs de Bourbon et de Berri, et l'avant-garde, qui devait couvrir le front du centre, par Beaumanoir, Rohan et Laval. Clisson, pour cacher à l'ennemi la réalité

de ses forces, disposa son armée de manière à ne présenter qu'un front très-étroit. Il avait à cet effet effacé ses deux ailes, qui se repliaient en arrière sur le centre de manière à former la figure suivante :



Cette disposition permettait aux Flamands de s'étendre dans la plaine, et il donnait au général français la faculté de les envelopper entièrement par un mouvement simultané de ses deux ailes; mais, pour arriver à ce résultat, il fallait forcer ceux-ci à sortir de leurs retranchements. Il envoya un corps de 3,000 hommes, commandés par Beaumanoir, pour engager une attaque sur leurs premières lignes, et les décider ainsi à une action générale. Cette tentative réussit. L'officier français s'avança si résolûment au milieu des Flamands, qu'il arriva jusqu'à la tente d'Artevelle; mais, bientôt entouré de toutes parts et serré de près, il faillit périr victime de son audace. Il parvint cependant à se frayer un passage et à rejoindre l'armée française, après avoir, avec 3,000 soldats, attaqué une armée de 60,000 hommes. Les ennemis, en le voyant fuir, demandèrent le combat à grands cris, et leur chef, aussi imprudent que ses troupes, se laissa entraîner par leur ardeur. Il abandonna sa position, et, par un mouvement de flanc, il passa avec toutes ses forces sur la montagne du Mont-d'Or, qui se liait à la plaine par une pente insensible et s'élevait en amphithéâtre vis-à-vis le corps de bataille des Français.

Le connétable vit avec joie ce mouvement de l'ennemi, et aussitôt il fit sonner les trompettes et déployer l'oriflamme. Il était alors midi. Le brouillard, qui avait régné depuis le matin, se dissipa tout à coup, et les Français purent apercevoir les lignes de bataille de leurs adversaires.

L'armée flamande offrait un étrange coup d'œil en ce moment. Les troupes, portant des bannières diversement bariolées, revêtues de costumes différents et de couleurs tranchantes, armées de piques et de longues lances, étaient rangées ou plutôt massées par ordre de métiers. Leur effectif était de 60,000 hommes environ.

Les Français, au contraire, revêtus d'armures solides, brillantes et que le soleil faisait resplendir, présentaient un front de bataille imposant et sévère.

A leur aspect, l'enthousiasme des chefs ennemis fit place à de tout autres sentiments; mais ils étaient trop avancés pour refuser le combat. Leur avant-garde heurta violemment la première ligne des Français; elle fut repoussée. Ils tentèrent alors une attaque générale. Ces 60,000 hommes, formés en masses serrées, entrelacés les uns aux autres par le bras, glissèrent du haut de la montagne tous ensemble, et vinrent, comme un rocher qui se détache, frapper le front de l'armée royale, qui, ne pouvant résister à ce choc, recula de plu-

sieurs pas en arrière, et chancela, pour ainsi dire, comme si le sol eût tremblé sous ses pieds. Cependant les chevaliers français se remirent promptement de ce choc imprévu et auquel rien ne pouvait résister. A leur tour ils s'élancèrent sur les Flamands, et regagnèrent le terrain perdu. Il se passa alors une affreuse mêlée, et dont personne ne pouvait prévoir l'issue. On se joignit pied à pied, corps à corps, avec une incroyable fureur. Après ce premier mouvement de transport, Clisson, qui s'était battu au premier rang pour donner l'exemple comme soldat, s'arracha de la mêlée pour remplir sa mission comme général en chef. Il accourut à l'aile gauche, composée en partie de cavalerie, et la conduisit contre l'extrême droite des Flamands. En même temps, il donna ordre à Couci de répéter ce mouvement avec l'autre aile, et l'on vit les deux corps d'armées exécuter un cercle qui, se rejoignant derrière les ennemis, les entoura de toutes parts comme dans un mur de fer; puis, ce cercle se rétrécissant sensiblement, ils furent attaqués sur toutes les faces à la fois. Les Flamands, après avoir vainement cherché à percer le front de cette muraille vivante, tentèrent de pénétrer jusqu'au roi Charles VI qu'ils distinguaient au loin, au milieu des bannières et des lances. Tous leurs efforts furent inutiles. Le cercle cependant se resserrait de plus en plus autour d'eux. Les Français, armés d'épées effilées, traversaient facilement les pourpoints et les mailles des Flamands, et fendaient leurs chapeaux à grands coups de hache. *On auroit cru*, dit Froissard, *entendre tous les forgerons de Bruxelles et Bruges frapper sur leurs enclumes*. Bientôt ces 60,000 hommes, qui occupaient au commencement de l'action un espace immense, se trouvèrent tellement pressés, qu'ils ne purent plus se mouvoir et qu'ils recevaient la mort sans se défendre. Du centre de cette masse s'élevaient des cris sourds et horribles, c'étaient les derniers gémissements, le râle d'agonie de ceux qu'étouffait cette pression incessante.

Le connétable, qui craignait que par un effort désespéré ils ne parvinssent à se dégager, fit ouvrir un passage au point où les deux ailes avaient opéré leur jonction. Les ennemis s'y précipitèrent pour sauver leur vie; mais la cavalerie les attendait au passage pour les massacrer. Cependant les assaillants de l'avant-garde, voyant qu'ils n'avaient plus qu'à mourir, cherchaient toujours à arriver jusqu'au jeune monarque pour l'immoler et venger ainsi leur trépas. Mais autour de lui combattaient les meilleurs chevaliers, et Clisson, arrivant au moment où une partie de ces assaillants était écrasée, acheva de les accabler. Presque tous ceux qui étaient là furent immolés. Il périt, disent les chroniques, 35,000 Flamands dans cette bataille. Artevelle et les principaux de leurs chefs avaient été tués. Les Français étaient tellement fatigués d'avoir frappé, qu'ils ne cherchèrent pas à poursuivre les fuyards; ils couchèrent sur le champ de bataille.

Le lendemain, le roi de France voulut visiter le lieu du combat. Il parcourut au milieu des cadavres ce champ de carnage. Sur sa demande, on lui montra le corps d'Artevelle; il n'avait reçu aucune blessure; il avait été étouffé ou plutôt *éteint*, selon l'énergique expression de la chronique.

La bataille de Rosbecq fut décisive; la Flandre se soumit. Clisson avait dirigé

toutes les opérations de cette campagne avec un talent et une habileté remarquables. Dès ce moment, il fut le personnage le plus célèbre du royaume.

On a pu voir, par ce qui précède, qu'il ne faut pas juger les guerriers du moyen âge d'après des historiens qui n'avaient aucune idée de la guerre. En effet, en suivant sur la carte leurs opérations, en comparant les détails accumulés sans ordre dans les diverses chroniques, on trouve l'emploi de moyens et de tactiques que ne désavoueraient pas la plupart des généraux les plus célèbres de l'époque moderne.

Il nous reste encore à retracer une dernière bataille, bataille plus funeste encore à la France que celles de Crécy et de Poitiers, la journée d'Azincourt.

Nous passerons rapidement sur cette page de nos annales qui nous rappelle de si tristes souvenirs. Toutefois nous avons dû parler de cette bataille, car elle est un des points culminants de notre histoire; elle nous sert d'ailleurs à lier entre eux les principaux événements militaires qui ont présidé à la constitution territoriale et politique de la France, et elle nous permet en outre de compléter cette esquisse sur les principales batailles du moyen âge et sur les mœurs militaires de cette époque.

La France avait salué de ses cris d'espérance et de joie l'avénement au trône de Charles VI, qui semblait lui annoncer une prospérité durable. Elle fut frappée d'un douloureux étonnement quand elle apprit que ce prince, à peine âgé de vingt-trois ans, venait d'être atteint d'aliénation mentale. Dès ce moment, en effet, le royaume, abandonné à l'incapacité des princes du sang, dépouillé, trahi, livré à toutes les fureurs de leur ambition, ouvert ou plutôt vendu aux étrangers, vit renaître les désastres de ses plus mauvais jours, et perdit en peu d'années le fruit de l'œuvre si péniblement accomplie par la sagesse de Charles V et l'épée de Duguesclin et de Clisson. Toujours habile à profiter de nos désastres, l'Angleterre s'empressa de faire valoir de nouveau ses droits sur la couronne de France. Elle se rappelait avec une joie mêlée de regrets les triomphes de Crécy et de Poitiers, et le temps où la moitié de ce beau royaume obéissait à ses lois. En voyant l'anarchie où l'avait replongée la folie du roi, elle espéra avec raison qu'elle pourrait enfin mener à bien l'œuvre entreprise par Édouard III, c'est-à-dire s'emparer de la France entière.

Le 28 juillet 1415, Henri V, roi d'Angleterre, envoya un héraut chargé d'une lettre, dans laquelle il revendiquait le royaume de France, et menaçait, en cas de refus, de *couvrir cette terre d'un déluge de sang humain.*

Cette lettre fut remise à Charles VI, qui dans ce moment avait retrouvé un peu de sa lucidité d'esprit. Il répondit, s'il faut en croire les écrivains (1), par un billet de quelques lignes, écrit en français, et conçu en ces termes : « *Le* « *conseil de France a tenté toutes les voies pour éviter la guerre; au reste, vos* « *menaces ne m'épouvantent pas, et, si le ciel daigne m'accorder quelque temps la* « *santé, l'on me trouvera prêt à vous chasser de France, si vous osez y des-* « *cendre.* »

(1) Laboureur, tome II, in-folio, page 1010.

Le monarque anglais mit à la voile le 19 août 1415, dans le port de Southampton, avec une flotte forte de 1,600 bâtiments, ayant à bord 50,000 hommes de troupes. Cette flotte entra dans l'embouchure de la Seine le mardi 23 avril, et le débarquement des troupes eut lieu le lendemain, à l'endroit occupé aujourd'hui par le Havre-de-Grâce. La trahison lui avait ouvert les portes de la France. Henri V, n'ayant rencontré aucun obstacle, se porta vers Harfleur, dont il forma le siége aussitôt. En apprenant cette nouvelle, la France s'était réveillée plus énergique encore qu'auparavant; mais tous les chefs semblaient frappés d'inertie comme le malheureux monarque, et personne dans son conseil ne songea à seconder l'élan de la nation. Un seul homme, dévoué et fidèle à la cause de la patrie, le maréchal de Boucicaut, se porta sur les côtes de l'Océan avec un corps de 6,000 hommes pour s'opposer au débarquement de la flotte anglaise; mais il fut arrêté dans ses dispositions patriotiques par le connétable Charles d'Albret, qu'on accusait d'être vendu à l'Angleterre. Toutefois il vint au secours des assiégés et inquiéta les assaillants dans leurs lignes. Harfleur fut prise d'assaut après cinq semaines de siége; Boucicaut les y bloqua à son tour et fit éprouver des pertes sensibles aux détachements qui sortaient pour aller chercher des vivres. Le monarque anglais, resserré dans la ville, se trouvait au moment d'y mourir de faim avec ses troupes, car la moitié de sa flotte était repartie pour l'Angleterre, et la tempête avait détruit l'autre moitié. Il était perdu sans ressources si le connétable d'Albret était venu réunir ses 20,000 hommes aux 6,000 soldats de Boucicaut.

Cependant le roi d'Angleterre sortit d'Harfleur avec 26,000 hommes. C'était la moitié de son armée, dont la plus grande partie avait péri par les maladies. Il prit la grande chaussée de Dieppe et se dirigea vers Fauville, longeant la Seine par sa droite et la mer par sa gauche. Le maréchal, profitant de ce mouvement, l'attaqua sur son flanc droit pour l'acculer à la mer. Son attaque fut si vive, qu'Henri V se vit obligé d'abandonner le chemin qu'il suivait et de se jeter sur Fécamp. La marche de l'armée anglaise devint alors lente et difficile. L'intrépide Boucicaut, qui la harcelait sans cesse, l'attaqua à Arques, où il lui tua 2,000 hommes, et sous les murs de la ville d'Eu, où il lui fit éprouver un échec plus grand encore.

C'en était fait des soldats de Henri V, si le maréchal eût reçu des renforts; mais sa petite troupe diminuait sans cesse, et ceux qui tombaient n'étaient pas remplacés. Le roi d'Angleterre put respirer un peu et gagner les bords de la Somme. Après des obstacles inouïs et des dangers de tous genres, auxquels il n'échappa que par l'imprévoyance des conseillers du roi, il parvint à traverser cette rivière; de là il se dirigeait vers Calais, non point en vainqueur, mais en fugitif, lorsqu'il rencontra les Français à Azincourt. Le connétable d'Albret et le maréchal de Boucicaut, qui commandaient une armée de 60,000 hommes qu'on était parvenu à réunir avec bien des peines, manœuvraient pour lui couper la retraite. Henri V, qui avait beaucoup du caractère, du courage et de la résolution d'Édouard III, voyant qu'il ne pouvait arriver à Calais qu'en passant sur le corps des Français, prit la détermination de tenter

le sort des armes dans une bataille. Il choisit une excellente position. C'était un plateau couvert d'arbres très-élevés, au milieu duquel se trouvait le petit village de Maisoncelles. Le côté droit était bordé par le bois de Tramecourt, entouré de fortes haies; celui de gauche, par la forêt d'Azincourt; le côté faisant face à Maisoncelles touchait au bois de Ruisseauville. Cet emplacement comprenait une lieue de long sur sept à huit cents pas de large.

Les Français arrivèrent bientôt en présence de l'armée de Henri V. Le maréchal de Boucicaut, après avoir reconnu la position, conseilla aux Français de ne point essayer de forcer l'ennemi dans un lieu si inexpugnable. Il ajouta qu'il valait mieux aller l'attendre à une lieue en arrière, à Fruges, où il était forcé de passer, et l'écraser au passage. Cet avis ne fut point écouté; car il y avait dans l'armée douze princes du sang dont la présence empêchait l'unité du commandement, et qui, oubliant qu'ils n'étaient qu'à quelques lieues de Crécy, voulurent combattre sans rien entendre, et entraînèrent la majorité du conseil.

L'armée fut alors divisée en trois corps formant ensemble quarante mille hommes, mais disposés de manière à ne pouvoir être engagés que séparément, à cause de la difficulté du terrain (1).

Henri V, qui s'attendait à être attaqué, apprit à ses soldats le danger qui les menaçait, et leur dit qu'il n'y avait d'autre salut pour eux que dans la victoire. En même temps, il fit tous les préparatifs de défense imaginables. Comme presque toute sa cavalerie avait été détruite dans la marche pénible qu'il venait d'exécuter, il ordonna qu'on exerçât ses archers à la manœuvre du piquet, en usage chez les Turcs. A cet effet, il fit confectionner une grande quantité de bâtons longs de cinq pieds, et armés d'un gros clou à chaque bout. Au moment de faire leur décharge, les archers inclinaient ces piquets en dehors, et formaient comme une ligne de chevaux de frise qui les mettait à l'abri des attaques de la cavalerie. En peu de temps les soldats anglais parvinrent à exécuter cette manœuvre avec beaucoup de précision.

Le camp de Henri V présentait l'ordre le plus parfait. Il avait défendu sous des peines sévères d'allumer des feux, et avait prescrit un silence absolu.

Le camp français, comme de coutume, était plein de tumulte et de confusion.

(1) Il est nécessaire de dire que depuis quinze ans, il s'était opéré un changement notable dans l'armure des bannerets français. Comme on avait adopté la coutume de combattre à pied, ils portaient une cuirasse qui se prolongeait autant par derrière que par-devant, tandis que la cuirasse des hommes à cheval s'arrêtait au bas des reins. De plus, le casque n'avait plus de visière, seulement il partait du sommet une branche qui suivait la ligne du nez et s'arrêtait à la hauteur du menton. Elle pouvait parer un coup de hache ou un coup d'épée donné de travers; mais elle laissait à découvert la plus grande partie du visage. Les archers anglais, le corps le plus redoutable, outre leur arbalète, portaient à la ceinture une dague très-affilée, et une massue pendue au cou, faite de bois léger et recouverte de lames de plomb; ils s'en servaient pour assommer les gens d'armes dont ils avaient abattu le cheval. Leur poitrine était plastronnée d'une espèce de cuirasse d'osier croisée par des bandes de fer. Un chapeau en cuir bouilli leur tenait lieu de casque.

Au point du jour, le 25 octobre 1415, Henri pensant qu'il allait combattre, disposa les seize mille hommes qui lui restaient de son armée en une seule bataille formée en masse sur un développement de mille hommes de front. Il se plaça lui-même au centre, derrière les archers. Au-dessus de sa tête flottait le grand étendard d'Angleterre, rouge et bleu, écartelé de lis français. Le duc d'York commandait à la droite, et lord Camoys à la gauche. Ayant ainsi ordonné *sa bataille*, il attendit.

Mais les Français, sur les instances de Boucicaut, avaient changé d'avis au moment du combat. Les jeunes princes et les hauts bannerets avaient consenti à ne point attaquer les lignes anglaises, et à se borner à fermer aux ennemis toutes les issues. En conséquence, ils rompirent leurs rangs et établirent leurs bivouacs.

Le roi d'Angleterre voyant les heures s'écouler, fit faire une reconnaissance générale. D'après les rapports qu'on lui adressa, il comprit que, contrairement à leurs habitudes, les Français voulaient le laisser se consumer dans son camp. Cette idée le fit frémir; car depuis vingt-quatre heures son armée souffrait de la faim. Il conçut alors le hardi projet de s'ouvrir un passage à travers les lignes de nos soldats. Il parcourut les rangs des siens, leur fit part de sa résolution, et donna l'ordre de se porter en avant. L'armée anglaise gravit en silence la hauteur qui la séparait des Français et s'avança en bon ordre. A ce mouvement imprévu, le cri aux armes retentit de toutes parts dans le camp des nôtres, et chacun vint prendre le rang de bataille qu'il avait quelques heures auparavant. Deux corps de cavalerie destinés à protéger les ailes de l'armée française, s'avancèrent en colonnes, en rasant la lisière des deux bois d'Azincourt et de Tramecourt. A leur approche, les archers anglais, posant leurs chevaux de frise, commencèrent une décharge terrible. Plusieurs Français furent mis hors de combat; notre cavalerie, qui continuait d'avancer, se trouva malheureusement arrêtée par les terres nouvellement ensemencées et tout imbibées d'eau, dans lesquelles les chevaux s'enfonçaient jusqu'à la sangle; en sorte que sur quatre mille hommes qui composaient la colonne d'attaque, neuf cents seulement purent fournir leur charge; encore le firent-ils si malheureusement que presque tous vinrent s'enferrer dans les piquets des archers. Les deux chefs qui commandaient cette cavalerie, Cliquet de Brabant et le comte de Vendôme, furent, le premier tué, et le second, fait prisonnier.

Le connétable s'avança à son tour avec l'infanterie, et fit reculer l'armée anglaise; mais les archers qu'on venait d'embusquer dans le bois de Tramecourt, en tirant obliquement sur le dos de l'aile gauche, mirent la confusion dans le corps d'attaque. Henri V, profitant de ce moment d'indécision, se porta en avant avec toute son armée, et attaqua directement la *bataille* du connétable. La lutte devint générale. Les Français, assaillis sur le front et sur le flanc, soutinrent pendant près d'une heure et sans être secourus tous les efforts de l'armée anglaise. Le connétable et le duc de Brabant furent tués; le maréchal de Boucicaut fut blessé gravement, et tomba enseveli sous des mon-

ceaux de cadavres. Il se passa alors ce qui s'était passé à Rosbecq. Nos soldats furent cernés de tous côtés, et reçurent la mort sans pouvoir se servir de leurs armes. Après ce triomphe, Henri V s'avança au delà de ce premier champ de bataille tout couvert de cadavres d'hommes et de chevaux, et se forma de nouveau en ligne dans le même ordre; et il attendit de pied ferme le duc d'Alençon, qui, à trois cents pas plus loin, ralliait les débris de la division du connétable. Ainsi que nous l'avons dit, la position ne permettait de se déployer ni à droite ni à gauche; c'est ce qui fit que le prince ne put porter secours au connétable, et qu'il resta immobile pendant l'action. Le duc s'avança résolument au devant des ennemis, enseignes déployées et les rangs serrés. Il avait autour de lui dix-huit chevaliers qui avaient fait le serment de tuer le roi d'Angleterre.

Les deux armées se joignirent de nouveau, à la hauteur du château d'Azincourt. Le choc des Français fut terrible. Les archers, taillés en pièces, se jetèrent en désordre dans le bois qui bordait le défilé, après avoir perdu plus de trois cents hommes tués. Il fallut, certes, la présence du roi pour que le reste de l'armée anglaise ne fût pas également mise en déroute. La mêlée dura près de deux heures sans alternative de succès ou de revers. Henri V y courut les plus grands dangers, et échappa presque miraculeusement aux coups que lui portaient les chevaliers qui avaient fait serment de l'immoler, et qui tous se firent tuer. Cependant les Anglais, désespérés de se voir arracher une victoire qu'ils croyaient certaine, firent un dernier effort sur la droite de l'armée du duc d'Alençon, et parvinrent à la tourner. Celui-ci, qui avait le génie de la guerre, voulut faire rétrograder sa gauche, mais ses soldats n'étaient pas assez exercés. Pour comble de fatalité, quatre mille soudoyers qui formaient sa meilleure troupe, prirent lâchement la fuite. Les archers anglais, qui s'étaient ralliés, vinrent achever de jeter le désordre dans les rangs de notre armée, en attaquant en queue l'aile gauche. La ligne, rompue aux deux extrémités, céda également au centre. Mais tout n'était pas terminé; le duc d'Alençon s'arrêta non loin du champ de bataille, et rallia de nouveau ses troupes, auxquelles se joignirent quatre mille hommes des milices. Si ce prince se fût alors replié jusqu'au dernier corps de réserve, fort de quinze mille hommes et rangés en ligne à l'entrée de la plaine, c'en était fait de l'armée anglaise. Mais emporté par l'ardeur de son courage, il revint à la charge avec six mille hommes seulement. Ce n'est plus un général qui dirige une bataille, ce n'est qu'un soldat intrépide qui cherche la mort. Tout plie devant sa fougue, et il arrive jusqu'au centre de l'armée ennemie, où il voit flotter l'étendard d'Angleterre. Rien ne peut l'arrêter; déjà il aperçoit Henri V, et il le menace de la voix; il approche, le duc de Glocester se jette au-devant de lui, mais d'un coup de sabre le duc d'Alençon le renverse. Le roi se baisse pour retenir son frère; le prince français lui assène un coup si violent qu'il brise la couronne qui surmontait son casque. Au moment où il allait le tuer, il tombe lui même frappé de tous côtés par les barons anglais. On dit qu'en ce moment il s'écria : « *Je suis le duc d'Alençon*, sire, *je me rends à vous !* » Il était mort avant

que Henri V eût reçu son gantelet. Les six mille hommes qui suivaient le prince français se firent presque tous massacrer.

Il restait encore le corps de quinze mille hommes. Le roi d'Angleterre n'osa point engager une nouvelle action, et les Français, qui étaient restés spectateurs immobiles du combat, n'osèrent à leur tour se porter en avant. Henri V leur envoya un parlementaire pour les engager à se retirer, menaçant de ne faire quartier à personne si une quatrième affaire recommençait.

Pendant ces négociations, des fuyards répandirent la terreur dans l'armée anglaise, annonçant que vingt mille Français avaient tourné la position, et allaient attaquer en queue. Henri reforma son armée en bataille. Auparavant il ordonna de faire main-basse sur les quatre mille prisonniers, dans la crainte qu'ils ne s'échapassent pendant l'action. Comme ces prisonniers étaient tous des nobles, les soldats anglais refusèrent d'exécuter cet ordre, dans la crainte de perdre leur rançon. Deux cents archers s'en chargèrent, et déjà ils avaient tué deux mille de ces malheureux à coups de dague, lorsque l'arrivée d'un nouveau message apprit au roi d'Angleterre que les fuyards avaient donné une fausse alerte. Il fit alors cesser le carnage. En même temps, on apprit que les milices françaises avaient consenti à s'éloigner sans combattre.

La victoire appartenait encore aux Anglais!

Henri V se livra aux transports immodérés de sa joie; ses longs éclats de rire, contraste injurieux et sacrilége, se mêlèrent aux gémissements douloureux des milliers de blessés et de mourants couchés sur le champ de bataille.

Dans l'ivresse de son succès, le prince voulut voir les prisonniers et les compter; presque tous étaient couverts de blessures. Apercevant Montjoie, roi-d'armes de France, il lui demanda avec ironie : « *Dis-nous à qui est l'honneur de la victoire?* » Le chevalier garda un pénible silence. — Quel est le château que j'aperçois au milieu des arbres? ajouta Henri. — Il se nomme Azincourt. — Eh bien! cette bataille s'appellera la journée d'Azincourt.

Il ordonna en outre de faire le relevé des morts. On lui apprit que six princes français et six mille chevaliers étaient étendus sur le champ de bataille. De ce nombre, on en releva deux mille blessés gravement. On comptait parmi ces derniers le comte de Vendôme, le comte de Richemont, et le maréchal Boucicaut. Les Anglais avaient perdu seize cents hommes tués.

Un mot sur le maréchal de Boucicaut (1), qui termine la série des généraux du moyen âge dont nous avons esquissé la vie et rappelé les services.

(1) Boucicaut, fils du maréchal du roi Jean, était né à Tours, en 1364. Charles V le plaça auprès de son fils en qualité de compagnon des jeux et des études du Dauphin. A dix ans, Boucicaut fit sa première campagne contre les places de Normandie. Il se conduisit en vrai soldat. Armé chevalier à l'âge de quatorze ans, il attaqua, dans la journée de Rosbecq, un Flamand de taille colossale. Le Flamand, prenant en pitié le jeune Boucicaut, fit d'un tour de bras tomber la hache d'armes du petit chevalier, en disant : « *Enfant, va téter.* » Exalté de cette injure, Boucicaut se glisse sous le bras de son ennemi, et lui plongeant sa dague dans le corps, il répond : « *Les enfants de ton pays jouent-ils à ces jeux-là ?* »

Après avoir combattu en Prusse et en Hongrie, après avoir traversé les mers pour chercher

Il serait difficile de citer un guerrier dont la vie ait été plus occupée que celle de ce maréchal de France. A douze ans il parut dans les combats, et ne cessa de s'y montrer jusqu'à la fin de sa longue carrière. Il fut nommé maréchal de France à vingt-cinq ans. Lorsqu'en 1396, Sigismond, pressé par les armes de Bajazet, fit appel au courage et à la piété des chevaliers de France, Boucicaut fut un des premiers à se présenter.

« Ils partirent nombreux, dit un écrivain militaire. Les jeunes princes du sang royal étaient là, comme toujours. Il y avait aussi Jean-sans-Peur, fils de Philippe le Hardi, le connétable de France, enfin toute la noblesse, qui, dans ces temps, ne trouvait pas, comme au dix-neuvième siècle, la cuirasse trop lourde.

» Le combat fut terrible. Les Hongrois, prenant la fuite dès le commencement de l'action, laissèrent les Français soutenir seuls une lutte désespérée. Il se fit des prodiges de valeur. Boucicaut enfonça deux fois les escadrons ennemis. Mais, écrasés par le nombre, les chevaliers de France furent tous prisonniers et chargés de fers. »

Le lendemain, Bajazet fit amener devant sa tente toute cette brave noblesse. Ils étaient au nombre de trois mille, presque tous mutilés pendant le combat. D'un signe il éloigna les princes du sang royal. D'un second signe il ordonna de faire tomber toutes les autres têtes. Ils moururent en héros. Quant vint le tour de Boucicaut, il passa nu comme les autres devant Bajazet, et adressa un long et touchant regard d'adieu à son frère d'armes, le comte de Nevers. Celui-ci étendit par un mouvement sublime sa main enchaînée vers Bajazet; les pleurs de ce prince touchèrent l'âme du terrible vainqueur. Il laissa la vie au maréchal. Enfermé dans la forteresse de Bude, Boucicaut y resta jusqu'au traité qu'il eut l'honneur de négocier.

Plus tard, le maréchal fit la guerre pour l'empereur de Constantinople, Manuel Paléologue, et pour les Génois. Grand politique, homme du premier ordre au conseil, Boucicaut rendit d'immenses services à la France par ses habiles négociations.

« Quel beau drame que celui de *Facino-Cane*, fameux chef de bande, surnommé la terreur de la Lombardie, et qui tenta d'enlever Gênes au maréchal de Boucicaut !

les dangers et la gloire, Boucicaut fit annoncer par toute l'Allemagne, l'Angleterre, l'Espagne et la France, qu'il tiendrait un mois entier contre tout venant, avec Regnault de Roie et le seigneur de Sampi. A cet effet, on avait tendu sur la plaine trois pavillons contigus : celui du milieu pour Boucicaut; à droite et à gauche étaient ceux de ses deux compagnons. En face, et à quelque distance, un orme ayant à ses branches un cor et les trois écus des chevaliers. Au pied reposaient des lances en faisceau, et derrière s'élevait, aux frais de Boucicaut, une tente remplie de vins et de provisions pour les chevaliers que ce défi devait amener. Un Anglais se présenta le premier; son nom était le comte de Huctington. Il fit le tour du champ avec ses ménétriers, vint à l'orme, sonna du cor et toucha l'écu de Boucicaut. Alors celui-ci, précédé par ses musiciens, s'avança hors de la tente, et, ferme sur l'étrier, soutint l'assaut du chevalier anglais. Le reste du jour et les suivants, Boucicaut et ses compagnons sortirent avec gloire de ces luttes périlleuses, où l'Angleterre avait envoyé cent vingt chevaliers.

» Quel beau spectacle que celui de Boucicaut assis sur le trône de Milan, le sceptre à la main comme représentant du roi de France, et recevant hommage des comtes et des ducs !

» Hélas ! après tant de combats, tant de grandeurs, de gloires et de services, le maréchal de Boucicaut mourut dans les fers de l'Angleterre. Prisonnier à la funeste journée d'Azincourt, que vainement il voulait empêcher, le maréchal de Boucicaut fut conduit à Londres, où se termina sa carrière, en 1421 (1). »

Jean le Maingre, comte de Beaufort, dit Boucicaut II, fut l'un des plus dignes maréchaux de France.

L'auteur des Mémoires sur l'ancienne chevalerie fait les réflexions suivantes au sujet de Boucicaut : « Le maréchal de Boucicaut fut maréchal de France à vingt-cinq ans, et chevalier sans reproche. »

. . . .

La dignité de sénéchal, subordonnée aux maires du palais, sous les rois de la première race, dépendante des ducs de France sous ceux de la seconde, devint, après la suppression des maires du palais et des ducs de France, la première charge du royaume, ou plutôt c'était, sous ces différents noms, la même dignité (2).

Le sénéchal jouissait du premier rang dans la maison du roi, le servait à table les jours de cérémonie, présidait à tous les conseils, disposait des finances, rendait la justice, réformait les jugements, était chef de la cavalerie, et commandait les armées.

Le père Daniel distingue deux sénéchaux, l'un du palais, l'autre du royaume, ou grand sénéchal de France, et dit que cette dignité était héréditaire dans la maison des comtes d'Anjou depuis le règne de Lothaire. Il appuie cette distinction sur deux titres latins, mais dont l'autorité est contestée.

Quoi qu'il en soit, la dignité du sénéchal fut une des premières de l'État. A l'armée il faisait préparer le pavillon du roi. Pendant la marche il commandait l'avant-garde ; au retour l'arrière-garde. Ce qui prouve qu'il avait la suprême direction des troupes. Son autorité civile n'était pas moins grande ; car il est dit dans du Tillet : « Que tout jugement porté par le grand sénéchal ne pouvait être réformé, et que dans les contestations sur les sentences rendues par les juges royaux, sa décision faisait loi.

L'histoire, du reste, fournit peu d'éclaircissements sur cette charge, qui nous apparaît confusément au commencement de la troisième race, et qui fut abolie dès que la royauté commença à s'affranchir de la tyrannie féodale.

Ce fut Philippe-Auguste, suivant quelques historiens, qui supprima cette dignité, dont le pouvoir énorme faisait un trop lourd contrepoids à l'autorité royale. Suivant d'autres, c'est sous le règne de Philippe le Bel qu'elle cessa d'exister.

Les fils des rois d'Angleterre, comme grands feudataires de la couronne de

(1) *Histoire des maréchaux de France*, par Ambert.

(2) *Dictionnaire militaire.*

France, portèrent longtemps le titre de grands sénéchaux. Dans un traité fait entre Louis le Jeune et Henri II d'Angleterre, il est stipulé que le comte d'Anjou, fils du souverain anglais, reprendra le titre de grand sénéchal, qui lui avait été enlevé au commencement de la guerre. Mais cette dignité n'était qu'honorifique. Un des derniers princes anglais qui en ait été revêtu est le malheureux Artus, comte de Bretagne, si cruellement assassiné par Jean-sans-Terre.

A la dignité de sénéchal succéda celle de connétable.

Nous avons dit en parlant des attributions des maréchaux de France, sous Charlemagne, quelle était l'origine de cette charge; nous allons rappeler succinctement quelles en étaient les attributions.

Ces attributions sont expliquées dans deux ordonnances royales déposées aux archives de la Cour des comptes. Elles sont écrites en vieux langage (1).

Ces ordonnances réglaient et le rang et les gages du connétable. Son train était fort modeste; l'État ne lui entretenait que quatre chevaux, mais il avait une large part au butin. « Si on prend chastel ou forteresse à force, ou qu'il se rende, chevaux et harnois, vivres et toutes autres choses que l'on treuve dedans, sont au connétable, excepté l'or et les prisonniers, qui sont au roy, et l'artillerie au maistre des arbalestriers. » Il ne connaissait de supérieur que le roi. Les princes, les plus grands seigneurs, quel que fût leur rang, devaient lui obéir.

Philippe de Valois, par une ordonnance spéciale, exempta les princes ses fils et leurs officiers des droits réservés au connétable sur tous les chefs et les corps qui composaient ses armées (2).

Jean Savaron, lieutenant-général de la sénéchaussée d'Auvergne, dit en parlant de la charge de connétable, dans son Traité de l'*espée françoise* (3) :

(1) « Li connestable est, ou doibt estre du plus secret et estroict conseil du roy, ne doibt li roys ordonner de nul faict de guerre sans le conseil du connestable, pour tant qu'il puist avoir sa présence. Li connestable doibt avoir chambre à court devers le roy, ou que li roy soit en sa chambre, avoir douze *coustes* et douze *coiffins* et busches pour ardoir (brûler), et si doibt avoir six *septins* et six *cinquains*, et deux pougnées de chandelles menues, et torches de nuict, pour les convoyer en son hostel ou en sa ville, et le lendemain le doibt on rendre aux fruictiers, si doibt avoir trente-six pains, un septier de vin pour sa mesnie (famille), devers le tinel (office, salle où mangaient les domestiques des seigneurs), en deux *barts* pour sa chambre, l'un devers sa bouche, l'autre devers les *boux*, et de chascun met cuit ou creu, comme il l'en fault, et estable pour quatre chevaux (Arch. de la ch. des comptes, tit. des Bourbons). » — L'article Ier de la seconde ordonnance dispose : « Le connestable est par dessus tous autres qui sont en l'*ost* (à l'armée), excepté la personne du roy, et s'il y est, soyent ducs, barons, chevaliers, escuyers, soudoyers, tant de cheval que de pied, de quelque estat qu'ils soient, doivent obéir à luy. » (Régl. m. de la chamb. des comptes, registre coté *D Pater* fol. 183.)

(2) Ces droits consistaient dans la retenue d'une journée de solde, au profit du connétable, sur les généraux et officiers de tout grade et sur les soldats. Les princes ne furent point exemptés de cette retenue comme princes, mais parce qu'ils faisaient la guerre à leurs dépens, et qu'ils ne recevaient point de *gages* du roi,

(3) Édition de 1610,

« Comme jadis on donnait l'épée de préfet du prétoire, de même pour marques de la première dignité du royaume de France, l'on a donné l'épée au connétable, qui la prend nue de la main du roi, et l'ayant reçue lui en fait hommage-lige. » Le vieux cérémonial rapporte que la charge de connétable est un office royal le plus noble des guerres; car sur tous autres il représente la personne du roi, comme le seigneur le plus sage et en armes le plus vaillant; auquel office tous les autres offices royaux sont soumis pour faits de guerre. Il ajoute que le connétable peut porter bannière enrichie, comme son écu et ses armoiries, d'une épée fleurdelisée.

Ainsi l'épée était la marque de cette suprême dignité, de même que le bâton représente celle de maréchal de France. On sait que Charles V pour conférer à Duguesclin le titre de connétable, lui donna sa propre épée; et lorsque ce grand homme, un moment disgracié à la cour du roi, voulut se démettre de sa charge, il renvoya cette même épée, dont il avait fait un si noble usage pour la défense de la patrie.

Olivier de Clisson, en butte lui aussi à la haine des princes du sang royal, pendant la démence du roi Charles VI, fut sommé de rendre son épée de connétable, qu'on destinait à Philippe d'Artois, comte d'Eu. Ce brave capitaine conduisit les envoyés du duc de Berry dans sa salle d'armes, et là, découvrant un coffre comble d'or et de pierres précieuses, il leur montra son épée enfoncée jusqu'à la garde dans ce coffre, et dit qu'il sacrifierait plutôt toutes ces richesses que de rendre cette insigne d'une dignité qu'il croyait avoir dignement exercée (1).

Charles VI, en élevant à ce commandement suprême Charles d'Albret et le connétable d'Armagnac, leur donna également son épée. Ces deux officiers firent le serment de se faire tuer pour le service du roi, plutôt que de la rendre, et ils tinrent leur serment. D'Albret fut tué à Azincourt, en combattant vaillamment, et d'Armagnac à Paris, en cherchant à étouffer une sédition populaire.

A l'armée, le connétable prenait le premier rang après le roi. Dans les grandes cérémonies, aux entrées du roi dans la capitale, il marchait après le souverain, tenant l'épée nue en la main, vêtu de précieux habillements tout semés d'épées et de fourreaux, et portant une ceinture de velours bleu enrichie de fleurs de lis d'or.

On arborait sur les tours des villes prises d'assaut qui avaient capitulé, l'étendard de celui qui avait conduit le siége, ou accepté la capitulation; mais si le connétable était présent, on arborait son étendard; si le roi se trouvait en personne devant la ville conquise, l'étendard royal, placé d'abord, était immédiatement remplacé par celui du connétable. La formule du serment est remarquable : elle résume les prérogatives et les obligations de ce premier dignitaire de l'ancienne monarchie.

La charge de connétable n'exista que jusqu'au règne de Louis XIII. Les fonctions de cet officier parurent tellement exorbitantes à Richelieu, qu'il

(1) Chroniques de la vie de Charles VI.

s'empressa d'abolir la charge. On compte trente connétables, depuis Mathieu II de Montmorency jusqu'au duc de Lesdiguières, mort en 1626. De ce nombre six ont péri sur le champ de bataille : ce sont Gauthier de Brienne, tué à la bataille de Poitiers, en 1356; Jacques de Bourbon, à *Briguais*, en combattant les aventuriers; Charles d'Albret, à Azincourt; Jean Stewart, à la bataille de Verneuil, en 1424 ; Charles de Bourbon, au siége de Rome, en 1527, et enfin Anne de Montmorency, mort à la suite de blessures reçues à la bataille de Saint-Denis, en 1567. Deux ont été décapités pour crime de haute trahison : le connétable de Brienne, en 1350, et Louis de Luxembourg, comte de Saint-Paul, en 1475. Deux ont péri de mort violente : Bernard d'Armagnac, massacré par la faction du duc de Bourgogne, en 1418; et Charles de Castille, assassiné à l'Aigle, en 1354, par ordre du roi de Navarre. Un est mort par accident, c'est Raoul de *Brienne*, blessé mortellement dans un tournoi en 1344.

Napoléon en fondant une nouvelle dynastie l'entoura de tout l'éclat des vieilles royautés. Il rétablit une partie des charges instituées sous le titre de grands officiers de la couronne, et entre autres la dignité de connétable, dont il revêtit son frère Louis, depuis roi de Hollande.

Cette dignité disparut avec l'empire.

La charge de *grand maître des arbalétriers* fut instituée sous le règne de saint Louis. C'était une des plus éminentes de l'armée après celle de maréchal de France. Daniel donne sur les prérogatives qui y étaient attachées l'extrait suivant d'un vieux titre :

« Le grand maître des arbalétriers de son droit, a *toute la cour* (1), garde et administration, avec la connaissance des gens de pied étant en l'ost où chevauche le roi, et de tous les arbalétriers, archers, maîtres d'engins, canonniers, charpentiers, fossiers, etc., a l'ordonnance sur ce à la bataille, le premier assiet les escoutes, envoye querre le cry de nuict; et si ville ou forteresse ou château est pris, à lui appartient toute l'artillerie quelle que soit que trouvée y est; et si l'artillerie est commandée à traire sur les ennemis, le revenant de l'artillerie est à lui. *Item* a son droit sur oies et chievres qui sont prises en fait de pillages sur les ennemis du roi.»

On voit par cet extrait que les prérogatives du grand maître des arbalétriers étaient immenses; qu'il avait la juridiction sur les maisons du roi, et qu'à l'armée, quand le souverain y commandait, il ne recevait point les ordres du maréchal, mais du roi lui-même. Ce qui prouve quel degré d'importance avait acquis l'emploi de cette arme.

Le grand maître des arbalétriers avait sous ses ordres des officiers nommés *maîtres d'artillerie*. Bientôt, quand ce mot générique fut donné aux machines de jet, la dénomination de grand maître de l'artillerie succéda à celle de grand maître des arbalétriers. On pense que ce fut sous Louis XI qu'eut lieu ce changement de dénomination; car c'est sous ce titre que le sire de Crussol fut

(1) Cette expression signifie, suivant le père Daniel, que le maître des arbalétriers avait la juridiction sur les gens composant la garde de la maison du roi.

commis au gouvernement de toutes les artilleries de France. François I[er] renouvela en 1523 l'ancienne dignité de grand maître des arbalétriers en faveur d'Aimar de Prie. Elle s'éteignit avec lui. Ainsi ce n'est que de saint Louis à François I[er] qu'exista cette charge, encore dans cette période y eut-il une interruption de soixante ans.

Les arbalétriers combattaient à pied et à cheval. Philippe de Commines, en racontant la bataille de Fornoue, sous Charles VIII, fait plusieurs fois mention d'arbalétriers à cheval. Le même auteur, en parlant des troupes que le duc de Calabre amena aux princes lors de la ligue du salut public, au commencement du règne de Louis XI, dit qu'*il y avait quatre cents crennequiers, gens fort bien montés, et qui semblaient bons gens de guerre*. Ces crennequiers, ajoute Daniel, étaient *certainement des arbalétriers à cheval*.

L'arbalète (1) fut connue en France avant le règne de Philippe-Auguste, et en Angleterre avant celui de Richard Cœur-de-Lyon. Il y avait des arbalétriers dans les armées de Louis-le-Gros. L'abbé Suger rapporte que Raoul de Vermandois, ayant attaqué le sire de Montiac, eut l'œil crevé par un trait d'arbalète.

Le concile de Saint-Jean de Latran (1139) ayant anathématisé l'emploi de cette arme *meurtrière et odieuse à Dieu*, elle disparut presque aussitôt de nos

(1) L'arbalète (*arcuballista*) était composée d'un arc qui traversait un fût (bâton, manche ou chevalet). L'arc était de bois, de corne ou d'acier, et le fût de bois; il avait depuis un pied et demi jusqu'à trois pieds de longueur. Le fût avait vers le milieu une petite ouverture ou fente, de la longueur de deux doigts. Dans cette ouverture était une petite roue solide d'acier et mobile, au travers du centre de laquelle passait une vis qui lui servait d'essieu. Cette roue sortait en partie en dehors au-dessus du chevalet, et avait une coche ou échancrure où s'arrêtait la corde de l'arbalète quand elle était tendue, et une autre coche bien plus petite dans la partie opposée de sa circonférence, par le moyen de laquelle le ressort de la détente tenait la roue ferme. Cette roue s'appelait noix. Sous le chevalet, en approchant vers la poignée, était la clef de la détente, assez semblable à celle de la détente d'un mousquet; par le moyen de cette clef, le ressort laissait le mouvement libre à la roue qui arrêtait la corde, et la corde en se débandant faisait partir le dard. Sur le chevalet, au-dessous de la petite roue, était une lame de cuivre qui se levait et se couchait, et était attachée par ses deux extrémités aux côtés du chevalet; c'était le *fronteau de mire*. Elle était percée tout en haut de deux petits trous l'un sur l'autre, et quand la lame était levée, ces deux trous répondaient à un globule qui n'était pas plus gros que le grain d'un chapelet; lequel tout au bout de l'arbalète était suspendu à un fil très-menu, et attaché à deux petites colonnes de fer perpendiculaires au fût, un à droite et l'autre à gauche, et ce petit globule répondant aux trous de la lame, servait à régler la mire, soit pour tirer horizontalement, soit pour tirer en haut ou en bas. La corde de l'arc était double. Les deux cordons étaient tenus séparés l'un de l'autre par deux petits cylindres de fer, à égale distance des deux extrémités de l'arc et du centre. Aux deux cordons, dans le milieu, tenait un anneau de corde, qui servait à l'arrêter à la coche. On bandait avec la main la corde des petites arbalètes, par le moyen d'un fer ou d'un bâton fourchu, nommé *pied de chèvre*. Pour bander les grandes arbalètes, il fallait employer un pied et quelquefois deux pieds, comme l'exprime ce vers de Guillaume le Breton:

Balistâ, duplici tensâ pede, missa sagitta.

(La flèche est lancée par la baliste tendue avec les deux pieds.)

armées. Sous le règne de Philippe-Auguste, il n'y avait plus, dans les troupes françaises, un seul homme qui sût se servir de l'arbalète.

Les croisades en ramenèrent l'usage en France. Philippe-Auguste pensant que cette arme *odieuse à Dieu* si elle était employée contre des chrétiens, pouvait lui paraître *agréable* si l'on s'en servait contre les infidèles, engagea un grand nombre d'arbalétriers qui firent merveille au siége de Ptolémaïs. Aussi à son retour des croisades se garda-t-il bien de les congédier, malgré les canons de l'Église. Ses successeurs rendirent l'exercice de cette arme général en France. —Charles V notamment avait institué des prix que l'on distribuait dans les villages, le dimanche, à l'issue des vêpres.

Les chroniques du temps de Charles VII rapportent qu'au siége d'Orléans il y avait parmi les arbalétriers qui défendaient la ville un nommé Jean, Lorrain d'origine, qui était réputé le meilleur tireur de la province. Il se plaçait chaque jour aux palissades extérieures de l'arche rompue, et dirigeait ses viretons contre les premiers postes anglais, dont il n'était séparé que de vingt pieds environ. Les officiers anglais tenaient à cœur de se défaire de ce redoutable adversaire, qui mettait hors de combat leurs meilleurs soldats; aussi dès qu'il paraissait aux créneaux, où il s'annonçait toujours par des *gausseries*, une pluie de traits tombait sur lui. Très-souvent il se laissait choir comme s'il était frappé d'un coup mortel; on l'emportait. Les Anglais se réjouissaient de sa mort; mais il reparaissait quelques instants après, et ses terribles coups prouvaient trop bien qu'il n'avait pas cessé de vivre.

Le chevalier Folard, en parlant de cette arme, prétend qu'elle était plus *meurtrière que ne le sont* nos fusils, que ses coups étaient plus certains, et sa force au moins égale.

L'arbalète exista jusqu'au règne de François Ier. Ce prince avait encore dans sa garde deux cents arbalétriers à la bataille de Marignan. C'est peu de temps après qu'elle disparut de nos armées; car Guillaume Du Bellay, dans son livre sur la discipline militaire, dit qu'en 1522 il n'y avait plus dans les troupes françaises qu'un seul arbalétrier; encore n'y avait-il été conservé qu'à cause de son adresse prodigieuse. Il raconte à ce sujet qu'à la Bicoque, un capitaine espagnol, nommé Jean de Cordonne, ayant levé son casque pour respirer, l'arbalétrier l'ajusta avec tant de précision, que le trait l'atteignit au visage et le tua.

Au siége de Turin, en 1536, ce même arbalétrier, étant dans la ville, mit à lui seul plus d'ennemis hors de combat que tous les arquebusiers de la garnison réunis. En admettant la vérité de ces deux faits, ils serviraient à constater la supériorité d'adresse de l'homme et non la supériorité de l'arme.

Le titre de capitaine-général est fort ancien : il donnait autrefois une autorité presque sans bornes à celui qui en était revêtu, dans le district où il commandait.

La plus ancienne charte qui en fasse mention est une provision accordée par Philippe de Valois à Guy de Mesle, en 1349, et citée par Ducange.

Le titre de capitaine-général équivalait à celui de gouverneur de province. Louis XIII donna également ce titre au duc de Savoie, en 1635, mais dans

une acception plus large encore et avec des prérogatives qui répondaient à celles de généralissime qu'on a employée quelquefois de notre temps.

Nous avons vu dans les chapitres précédents en quoi consistaient les forces de nos armées. — D'abord dans des masses d'infanterie; puis enfin dans la chevalerie couverte de cataphractes; nous avons vu également l'action du trait remplacer le choc; car les hommes de pied, reconnaissant leur impuissance contre les cataphractaires, avaient cherché des moyens d'agir contre ces terribles cavaliers sans les approcher. C'est ainsi que la fronde aux traits de plomb, l'arc et l'arbalète au tir plus précis, furent successivement employés. L'arc fut longtemps l'arme la plus répandue, parce qu'elle était la plus simple; elle fut remplacée par l'arbalète, qui lançait avec plus de justesse des traits courts, gros et pesants, et qui était d'une puissance d'action supérieure à celle de l'arc. Cette arme fut encore perfectionnée dans le douzième siècle par l'emploi d'un tube cylindrique, en remplacement du canal directeur, et par l'usage des projectiles sphériques. Ainsi modifiée, l'arbalète prit le nom d'arquebuse. Ce furent donc les gens de trait (archers et arbalétriers) qui redonnèrent de l'importance à l'infanterie.

Les croisades achevèrent de ramener les idées militaires vers l'emploi des armes de trait, bien que les chevaliers, effrayés de la puissance de cet agent, aient cherché à en abolir l'usage. Ces préventions retardèrent longtemps les progrès de l'*artillerie;* mais le développement de la civilisation et de la force militaire de l'Europe firent justice des préventions et des préjugés. L'artillerie renaissante fut névrobalistique, c'est-à-dire qu'elle eut pour base les anciennes machines, la baliste et la catapulte. — Des modifications y furent bientôt apportées : la catapulte fut remplacée d'abord par les pierriers, ou machines à contrepoids, qui projetaient toute espèce de corps. Les balistes furent elles-mêmes modifiées de la même manière que l'arbalète, transformée en arquebuse. Elles eurent de grands cylindres-directeurs en bois avec cercles de fer, et tirèrent de gros boulets de pierre. Par suite de ces modifications elles prirent le nom de BOMBARDES. Généralement les projectiles de l'artillerie devenaient pesants et à masse concentrée. Un fait remarquable, c'est que les machines lançant des feux étaient peu employées en Europe.

L'artillerie exclusivement réservée aux villes commença à se répandre au dehors lorsque les milices des communes parurent dans nos armées. Des corps d'ingénieurs furent créés pour construire, conserver et diriger ces machines. Le but principal de cette artillerie étant de percer ou de briser les fortes armures des cavaliers, on employa des balistes de petit calibre, appelées *ribauldequins*. Ces machines avaient des arcs de douze à quinze pieds de corde, et lançaient avec une grande vitesse des javelots de six pieds de long, ou des balles de plomb de une à deux livres. Traînées par un seul cheval ou par plusieurs hommes à pied, ces machines constituaient une petite artillerie légère ou de campagne (1).

Sur le champ de bataille les machines de gros calibre (balistes, catapultes,

(1) Brunet, *Histoire générale de l'artillerie.*

grosses arquebuses ou bombardes) étaient établies dans les positions offensives, et généralement sur les hauteurs. Les *ribauldequins* au contraire étaient dirigées par les tirailleurs de l'armée, et servaient à engager l'action; puis, ainsi que nous l'avons vu, la cavalerie s'avançait à la charge, et la mêlée devenait terrible, et sanglante surtout pour ceux qui dirigeaient l'artillerie : presque toujours ils étaient écrasés.

Philippe-Auguste, nous l'avons déjà dit à l'article des Croisades, s'attacha au perfectionnement de toutes les machines de guerre. Louis IX développa les institutions créées par le vainqueur de Bouvines, et plaça l'artillerie sous le commandement du grand maître des arbalétriers, et bientôt les remparts de toutes les villes de France se couvrirent de ces moyens de défense.

Les préjugés chevaleresques nuisirent beaucoup à l'emploi de l'artillerie. C'est ainsi qu'à Courtrai la gendarmerie française se fit écraser par l'artillerie flamande. A Crécy et à Poitiers, l'impétuosité de nos chevaliers paralysa l'action des machines de guerre que l'armée traînait avec elle, et qui auraient eu une puissante influence sur l'issue de la bataille, si elles eussent été employées. Sous Charles V nous retrouvons l'usage assez fréquent des *ribauldequins* et des machines de guerre; à cette époque les armées devinrent nombreuses, et l'artillerie augmenta de plus en plus. Déjà les bouches à feu commençaient à se répandre, les machines névrobalistiques se trouvèrent mélangées avec elles. C'est l'époque la plus curieuse de l'histoire des armes en France. Mais la supériorité des nouvelles machines fut bientôt si manifeste, qu'au commencement du quinzième siècle l'artillerie névrobalistique disparut complétement.

Les guerres de la France avec l'Angleterre et la Flandre influèrent beaucoup sur cette réforme. Les riches villes flamandes furent les premières qui firent usage des bouches à feu, et qui remplacèrent les ribauldequins, ou artillerie légère, par de petits canons en fer, du calibre de un à deux. Ces pièces étaient disposées par deux et par quatre sur un même char, traîné par un cheval.

Les Anglais ne tardèrent pas à suivre l'exemple de la Flandre. Ils eurent bientôt une nombreuse artillerie de feu.

En France on commença à s'en servir au commencement du quatorzième siècle. En 1324, la garnison de Metz fit usage de petites pièces en fer dans plusieurs sorties. En 1340 presque toutes les villes et châteaux-forts de Bretagne étaient munis de poudre et de canons.

L'artillerie à feu eut une grande influence sur l'art de la guerre. Au choc des masses profondes elle substitua l'emploi intelligent et raisonné des forces contraires; elle augmenta l'étendue et la puissance des moyens d'action. Une bataille ne sera plus désormais une boucherie où les vainqueurs égorgeront les vaincus; les pertes des armées deviendront moindres, ou plutôt seront plus également réparties. Nous suivrons dans ses développements l'histoire de cette arme, dont se sont emparés, pour en tirer les plus sublimes conceptions de la tactique, les trois grands génies qui dominent l'histoire militaire des temps modernes, Gustave-Adolphe, le grand Frédéric et Napoléon.

TABLEAU CHRONOLOGIQUE

DES ÉVÉNEMENTS MILITAIRES, DES COMBATS, SIÉGES, BATAILLES ET TRAITÉS DE PAIX, DEPUIS PHILIPPE-AUGUSTE JUSQU'À CHARLES VII.

ÉVÉNEMENTS MILITAIRES, COMBATS, SIÉGES ET BATAILLES.	TRAITÉS de PAIX.	ROIS, GUERRIERS et personnages célèbres.
SUITE DE LA TROISIÈME RACE DITE CAPÉTIENNE. **Branche directe.** PHILIPPE II, SURNOMMÉ AUGUSTE. 1180—1223.		
1183—1185. Guerre entre Philippe-Auguste et Philippe, comte de Flandre, au sujet du Vermandois. — Soumission du comte de Flandre.		Philippe-Auguste. Othon IV, empereur d'Allemagne.
1185. Campagne de Philippe-Auguste contre le duc de Bourgogne, allié du comte de Flandre.		Richard Cœur-de-Lyon, Jean-sans-Terre, } rois d'Angleterre.
1186. Expédition des *Capuchons* contre les *Routiers*. — Bataille de Châteaudun, où plus de 70,000 aventuriers sont exterminés. — Guerre entre Philippe-Auguste et Henri II, roi d'Angleterre.		Alix de Champagne, mère de Philippe-Auguste. Innocent III, pape. Guérin, évêque de Senlis.
1187. Prise d'Issoudun. Bataille de Tibériade, qui dure trois jours : Guy de Lusignan y est défait par Saladin et fait prisonnier. — Prise de Jérusalem.	1187. Trève de deux ans, entre la France et l'Angleterre.	Foulques, curé de Neuilly, prédicateur de la 4e croisade. Salaheddin ou Saladin, soudan d'Egypte.
1188. TROISIÈME CROISADE. — Nouvelle guerre entre Philippe et Henri II.	1188. Paix entre Philippe-Auguste et Henri II, roi d'Angleterre.	Ferrand, comte de Flandre.
1189. Siége de Saint-Jean-d'Acre par les croisés. — La guerre recommence entre la France et l'Angleterre. — Conquête du Maine et de la Touraine.		Baudouin, comte de Flandre, empereur de Constantinople. Guy de Lusignan, roi de Jérusalem.
1190. Philippe-Auguste et Richard Cœur-de-Lyon réunissent leurs troupes et s'embarquent pour la Palestine. L'armée de Philippe compte 120,000 hommes.		Simon de Montfort. *Chancelier de France.* Hugues de Béthisy.
1191 (13 juillet). Saint-Jean-d'Acre, qui était assiégé depuis deux ans par les croisés, se rend aux Chrétiens. — (Août) Départ de Philippe-Auguste. — Bataille d'Arsur.	1191. Traité qui réunit à la couronne les comtés de Vermandois et de Valois.	*Connétables.* Dreux II, de Mello, en 1193. Mathieu II, de Montmorency, en 1219.
1192. Prise et reprise de Jaffa. — Bataille d'Ascalon perdue par Richard. — Départ de ce prince pour l'Europe.		*Maréchaux de France.* Albéric Clément I, seigneur du Metz (1), 1185—1191.
1193. La France arme de nouveau contre l'Angleterre. Philippe-Auguste, aidé de Jean-sans-Terre, s'empare de la Normandie. — Prise d'Évreux et de Gisors.	1193. Acte qui réunit le comté d'Artois à la France.	Guillaume de Bournel, 1192—1195. Nivelon, d'Arras, 1202—1203.

(1) Le premier chiffre indique la date de la nomination ; le second, celle de la mort.

ÉVÉNEMENTS MILITAIRES, COMBATS, SIÉGES ET BATAILLES.	TRAITÉS de PAIX.	ROIS, GUERRIERS et personnages célèbres.
1194 (5 juillet). Bataille de Freteval, gagnée par Richard sur Philippe-Auguste. Le roi de France y perd le sceau de l'Etat et tous les actes de la chancellerie du royaume.		Henri Clément II, 1204—1214. Jean Clément III, 1214—1226.
1195. Philippe s'empare de Dieppe, et, après quelques revers, se rend maître d'Issoudun.		
1196. Rupture de la paix entre la France et l'Angleterre.—Bataille de Nonancourt.—Philippe y défait l'armée de Richard; reddition de cette place et de celle d'Aumale.	1196. Traité de paix de Gaillon, entre Philippe-Auguste et Richard, par lequel les deux parties contractantes s'engagent à réunir leurs troupes pour combattre les infidèles. Les deux monarques se rendent réciproquement ce qu'ils se sont pris, à l'exception du Vexin Normand, qui reste à la France.	
1197. Combat de Gisors. Philippe y remporte une nouvelle victoire sur les Anglais. — Siége et prise de Jaffa.		
1198. Bataille de Courcelles, gagnée par le roi de France sur les Anglais.—Siége d'Arras.		
1199—1202. Guerre entre Philippe et Jean-sans-Terre. Le roi de France envahit la Normandie.		
1204. QUATRIÈME CROISADE. — Conquête de la Dalmatie, siége et prise de Constantinople. — Conquête de la Normandie par Philippe-Auguste. — Siége et prise de Rouen, de Château-Gaillard, d'Évreux, de Séez, de Bayeux, de Coutances, de Caen, etc.	1198. Nouvelle trêve entre la France et l'Angleterre.	
1206. Guerres de religion dans le Midi.	1200. Conférence de Philippe-Auguste et de Jean sans-Terre, entre Vernon et les Andelys, pour la conclusion d'une paix entre les deux royaumes.	
1208—1215. Croisade contre les Albigeois.		
1209. Siége, prise et sac de Béziers; 60,000 habitants y sont passés au fil de l'épée.		
1211. Bataille de Castelnaudary, entre Simon de Montfort, chef de l'armée catholique, et le comte de Foix, chef des Albigeois.	1208. Trêve de trois ans, entre la France et l'Angleterre.	
1212 Préparatifs de guerre de Philippe-Auguste contre l'Angleterre.		
1213. Bataille de Muret. Simon de Montfort y défait les Albigeois, commandés par Raymond, comte de Toulouse: Pierre II d'Aragon, son allié, y est tué. — Ligue contre Philippe-Auguste, entre Othon IV, Ferrand, comte de Flandre, et Renaud, comte de Boulogne. – Prise d'Ypres, de Tournai, de Cassel, de Douai et de Lille.—Bataille navale de Dam : les Anglais y battent la flotte de Philippe, qui fait ensuite raser les fortifications de Lille et de Cassel.		
1214. Bataille de Bouvines, gagnée par Philippe-Auguste, qui ne comptait dans ses rangs que 50,000 hommes.—Les alliés y perdent 30,000 hommes. Ferrand et Renaud y sont faits prisonniers. Bataille de la Roche-aux-Moines. Louis de France, fils de Philippe-Auguste, y défait l'armée anglaise.		
1217. Continuation de la guerre contre les Albigeois.		
1218. Siége de Toulouse. Simon de Montfort est tué devant cette place.	1222. Un traité réunit le pays d'Aunis à la couronne.	

ÉVÉNEMENT MILITAIRES. COMBATS, SIÉGES ET BATAILLES.	TRAITÉS de PAIX.	ROIS, GUERRIERS et personnages célèbres.
LOUIS VIII, DIT LE LION. 1223—1226.		
1224. Continuation des guerres entre la France et l'Angleterre.—Louis entre dans le Poitou et remporte une victoire sur l'armée anglaise. — Prise de Saint-Jean-d'Angely et de Niort.—Siége et reddition de la Rochelle (28 juillet). — Soumission du Limousin et du Périgord.	1225. Trêve de trois ans, dite aussi *Paix de la Rochelle*, entre la France et l'Angleterre.	Louis VIII. Henri III, roi d'Angleterre. Blanche de Castille, femme de Louis VIII. *Maréchaux.* Gauthier II, de Nemours, 1225—1253. Robert de Coucy, 1226—1260.
1226. Guerre contre les Albigeois. Louis s'avance vers le Rhône avec une armée de 200,000 hommes et entreprend le siége d'Avignon. Cette ville se rend après un combat très-vif entre les Albigeois et l'armée royale.		
LOUIS IX (SAINT LOUIS). 1226—1270.		
1226. SIXIÈME CROISADE.		Frédéric II, empereur d'Allemagne. Ferdinand III, roi de Castille et de Léon. Michel Paléologue, empereur d'Orient. Louis IX (Saint Louis). Raymond VII, comte de Toulouse. Grégoire IX, Innocent IV, Clément IV, } papes. Robert, comte d'Artois, Alphonse, c^te de Poitiers, Charles, c^te d'Anjou, } frères de Louis IX. Sainte Isabelle, sœur de Louis IX. Guérin, évêque de Senlis, Simon de Brion, } chanceliers de France. *Connétables:* Amauri, comte de Montfort, m. 1241. Gilles-le-Brun, de Trasignies, m. 1276. *Amiral:* Florent de Varennes, en 1270. *Maréchaux:* Henri Clément IV, 1262—1265. Ferri Pasté, 1263-1270. Eric de Beaujeu, 1263—1270.
1227. Expédition de la reine Blanche contre les vassaux de la couronne qui lui disputent la régence.		
1228—1229. Humbert de Beaujeu entreprend une expédition dans l'Albigeois. — Combat de Vareilles. Raymond VII, comte de Toulouse, s'empare de Castel-Sarrasin.	1229. Traité de Meaux entre Louis IX et Raymond XII, comte de Toulouse.	
1229. Plusieurs seigneurs français arment contre Thibaut IV, comte de Champagne. La reine Blanche conduit en personne une armée à son secours.		
1230—1234. Expédition de la reine Blanche en Bretagne, contre le comte Mauclerc, allié de Henri III, roi d'Angleterre. — Soumission du duc de Bretagne.	1231. Trêve de trois ans, dite *de Saint-Aubin du Cormier*, entre les rois de France et d'Angleterre.	
1234. Thibaut entre dans la Navarre à la tête de ses troupes et se fait proclamer roi à Pampelune.		
1235. La reine Blanche marche contre Thibaut.		
1236. Thibaut, le duc de Bourgogne et le comte de Bretagne, prennent la croix.	1236. Traité entre la reine Blanche et Jacques de Château-Gontier, par lequel ce dernier cède la jouissance du comté du Perche à la France.	
1239. Jean, comte de Beaumont, pénètre dans le Languedoc et y soumet plusieurs seigneurs révoltés.		
1242. Guerre entre la France et l'Angleterre. — Hugues de Lusignan, comte de la Marche, s'étant ligué avec Henri III et plusieurs autres seigneurs français, contre Louis IX, ce prince entre dans le Poitou, s'empare de Fontenai, et remporte les victoires de Taillebourg et de Saintes (21 et 22 juillet).	1242. Réunion de la Saintonge à la France.	
1248. SEPTIÈME CROISADE. Louis IX prend la croix et s'embarque à Aigues-Mortes, le 25 août, pour la Palestine.	1243. Traité de Bordeaux, ou trêve de cinq ans, entre la France et l'Angleterre. Louis IX conserve ses conquêtes; Henri III s'engage à payer 5,000 livres	
1249. Louis remporte, devant Damiette (4 juin), une victoire sur les infidèles et s'empare de cette place. — Passage du Thanis.		

ÉVÉNEMENTS MILITAIRES, COMBATS, SIÉGES ET BATAILLES.	TRAITÉS de PAIX.	ROIS, GUERRIERS et personnages célèbres.
1250. Bataille de Mansourah (Massoure). Le comte d'Artois y met d'abord en déroute l'armée ennemie; mais ce prince ayant été tué dans le combat, les Sarrasins se rallient et battent à leur tour les Croisés (8 février).—Retraite des Chrétiens.—Affaire de Zacka ou de Charmasach (5 avril). Le roi y est fait prisonnier. Il obtient sa liberté et passe en Palestine avec les 6,000 hommes qui lui restent. 1251. Prise de Tyr et de Césarée. 1254. Louis IX, après avoir séjourné près de quatre ans en Syrie, s'embarque pour la France. 1265—1268. Expédition de Charles d'Anjou à Naples et en Sicile. — Batailles de Bénévent, de Celana et de Tagliacozzo. 1268. Prise d'Antioche. 1269—1270. HUITIÈME CROISADE. Louis IX s'embarque avec trois de ses fils et 60,000 hommes, et arrive sur la côte de Tunis. — Prise du château de Carthage. — Siége de Tunis. Le roi meurt devant cette place le 25 août.	sterling pour les frais de la guerre et se rembarque à Calais. 1250 (5 mai). Trève de dix ans entre Louis IX et le sultan d'Égypte. Le roi de France s'engage à rendre Damiette et à donner 400.000 livres (2 millions) pour sa rançon et celle des autres prisonniers. Les Croisés conservent les places de la Palestine et de la Syrie. 1259. Traité d'Abbeville, par lequel Louis IX restitue à Henri III une partie de la Guyenne, le Quercy, le Limousin, l'Agenois et une partie de la Saintonge.	Guillaume de Beaumont, 1267—1269. Renaud de Pressigny, 1270—1270. Raoul de Sores, 1270—1281. Lancelot, 1270—1278.

PHILIPPE III, DIT LE HARDI.

1270—1285.

1270. Continuation du siége de Tunis. — Philippe remporte une victoire sur les infidèles. 1272. Guerre de Philippe III contre le comte de Foix, en Languedoc. — Siége et prise du château de Foix. 1275—1276. Expédition en Navarre. 1282. 22,000 Français sont massacrés en Sicile. Cet assassinat est connu dans l'histoire sous la dénomination de *Vêpres Siciliennes*. — Bataille navale de Messine. Charles d'Anjou y est défait par l'amiral Doria. 1283. Guerre entre Charles d'Anjou et Pierre d'Aragon. 1285. Phillippe III marche contre la Catalogne avec une armée de 28,000 hommes. Prise de Perpignan et de la ville d'Elne, qui est entièrement saccagée. — Passage des Pyrénées.—Siége et prise de Gironne par les Français. — La flotte de Philippe III est attaquée et détruite dans le port de Roses par les Aragonnais. Prise de Laodicée en Syrie par les Croisés.	1270. Trève de dix ans entre Philippe III et le roi de Tunis. Ce dernier paye six millions pour les frais de la guerre et accorde la franchise des marchandises chrétiennes dans le port de Tunis. 1271. Réunion des comtés de Toulouse et de Poitou à la la couronne.	Rodolphe de Hapsbourg, empereur d'Allemagne. Louis de Hongrie. Pierre, roi d'Aragon. Charles d'Anjou, roi de Naples. Isabelle d'Aragon. Marie de Brabant. Grégoire X, pape. Martin IV, pape. *Connétable*: Humbert de Beaujeu, m. 1285. *Amiral*: Enguerrand de Coucy, en 1285. *Maréchaux*: Ferry de Verneuil, 1272—1278. Guillaume du Bec-Crespin, 1283-1283

ÉVÉNEMENTS MILITAIRES, COMBATS, SIÉGES ET BATAILLES.	TRAITÉS de PAIX.	ROIS, GUERRIERS et personnages célèbres.
PHILIPPE IV, DIT LE BEL. 1285—1314.		
1286—1295. Continuation de la guerre contre le roi d'Aragon, en Espagne et en Sicile.	1286. Traités de Tarascon et d'Anagui, par lequel Edouard Ier, roi d'Angleterre, cède le Quercy à Philippe IX, moyennant une rente de 3,000 livres tournois.	Edouard Ier, roi d'Angleterre. Guy de Dampierre, comte de Flandre. Boniface VIII, pape. Jeanne de Navarre.
1287. Prise de Tripoli.		
1291. Siége et prise de Saint-Jean-d'Acre.		Jacques de Molay, grand maître de l'ordre des Templiers.
1292. Guerre entre la France et l'Angleterre.	1289. Traité entre les rois de France et de Castille.	Guillaume de Nogaret, chancelier de France.
1294. Descente des Anglais à l'embouchure de la Gironde.		*Connétables* : Raoul de Nesle, comte de Clermont, m. 1302.
1295. Le comte d'Artois marche contre les Anglais en Guyenne.—Prise de Bayonne par les Anglais. Charles de Valois reprend cette ville peu de temps après.	1299. Traité de paix de Montreuil-sur-Mer, entre les rois de France et d'Angleterre.	Gaucher de Chatillon, m. 1329. *Amiraux :* Jean, sire d'Harcourt, en 1295.
1296. Les Anglais sont défaits dans plusieurs rencontres et abandonnent la Guyenne. Descente des Français à Douvres.	1299. Réunion du comté de Flandre à la couronne de France.	Mathieu de Montmorency, 1295. Othon de Tocy, 1296. Benoît Zacharie, Génois, 1298.
1297. Guerre dans la Champagne et dans la Flandre, contre les comtes de Bar et de Flandre, alliés de l'Angleterre. Robert d'Artois marche contre eux à la tête de 60,000 hommes, s'empare de Lille et gagne la bataille de Furnes (13 août).—Combats de Comines et de Courtray.	1303 (20 mai). Traité entre Philippe et Edouard Ier, par lequel celui-ci se détache de son alliance avec les Flamands.	Rainier de Grimart, 1302. Thibaut de Chepoi, 1306. *Maréchaux* : Raoul de Flamenc, 1285—1288.
1302. Révolte des Flamands.—Bataille de Courtray (11 juillet), perdue par Robert, comte d'Artois, qui y fut tué.	1305. Traité de paix entre Philippe et les Flamands qui se reconnaissent vassaux de la couronne de France.	Jean de Varennes, 1287—1290. Simon de Melun, 1293—1302. Guy de Clermont, 1295—1302. Foucaud ou Foulque de Merle, 1302—1317.
1304. Bataille de Mons-en-Puelle (18 août), gagnée sur les Flamands par Philippe le Bel. 1313—1314. Nouvelle guerre contre les Flamands.	1310. Réunion du comté de Lyon à la couronne.	Miles de Noyers, 1303—1350. Jean de Corbeil, dit de Grez, 1308—1318.
LOUIS X, DIT LE HUTIN. 1314—1316.		
1315. Continuation de la guerre entre les Français et les Flamands.—Louis X lève une armée considérable et marche contre les révoltés.—Levée des siéges de Lille et de Courtray par les troupes royales.		Charles de Valois, oncle de Louis X. Robert III, d'Artois. *Amiral :* Béranger Blanc, mort en 1315. *Maréchaux :* Jean de Beaumont, 1315—1318.

ÉVÉNEMENTS MILITAIRES, COMBATS, SIÉGES ET BATAILLES.	TRAITÉS de PAIX.	ROIS, GUERRIERS et personnages célèbres.
PHILIPPE V, DIT LE LONG. 1316—1322.		
1316. Expédition de Philippe, comte de Poitiers, régent du royaume, contre les Flamands. Cette démonstration avait pour but de maintenir les droits de Mathilde sur les villes d'Arras et de Saint-Omer.	1317. Traité entre Philippe V et les Flamands, qui livrent à la France les places de Lille, de Douai et de Béthune. Les Flamands s'engagent, en outre, à payer une somme de 30,000 florins.	Andronic III, empereur d'Orient. Mahaud, comte d'Artois. *Maréchaux :* Renaud de Trie, 1316 — 1320. Jean de Barres, 1318 — 1320.
1320. Nouvelles hostilités entre les Français et les Flamands. 2e croisade, dite des *Pastoureaux*.	1320 (20 mai). Traité de paix, qui confirme les clauses de celui de 1317.	
CHARLES IV, DIT LE BEL. 1322—1328.		
1323. Expédition en Guyenne au sujet de la forteresse de Montpezat, dont Charles le Bel revendiquait la possession. — Succès de Charles de Valois, commandant les troupes françaises. — Conquête de la Guyenne et de l'Agenois.	1325 (31 mai). Traité de la Réole, entre Charles le Bel, roi de France, et Edouard II, roi d'Angleterre, par lequel la France rentre en possession de la Guyenne.	Edouard II, roi d'Angleterre. Jean XX, pape. Louis Ier, duc de Bourbon. Isabelle de France, reine d'Angleterre. *Amiraux :* Gentian Tristan, en 1324. Pierre Miège, 1326. *Maréchal :* Mathieu de Trie, 1322 — 1344.
1326. Nouvelle guerre entre la France et l'Angleterre. — Expédition de Jean, frère de Guillaume de Hainault, en Angleterre, pour venger Isabelle, sœur de Charles le Bel, qu'Édouard II avait dépouillée du titre de reine, comme ennemie de l'Etat. — Edouard II est détrôné.	1327. Nouveau traité entre la France et l'Angleterre. Les deux parties contractantes se restituent réciproquement les places conquises.	
Branche des Valois.		
PHILIPPE VI, DIT DE VALOIS. 1328—1350.		
1328. Philippe marche au secours du comte de Flandre, dont les sujets s'étaient révoltés. 2e bataille de Mont-Cassel (24 août). Le roi de France y défait l'armée flamande. — La ville de Cassel est prise et incendiée. 1339. Guerre entre la France et l'Angleterre. Edouard III pénètre dans la Flandre et prend Cambrai.		Edouard III, roi l'Angleterre. Louis, roi de Sicile. Andronic IV, empereur d'Orient. Jeanne Ire, reine de Naples. Pierre Rogier chancelier de France, devenu pape sous le nom de Clément VI. Jean de Vienne, gouverneur de Calais. Artevelle, chef des révoltés Flamands. Olivier de Clisson.
1340. Edouard lève le siége de Cambrai. Combat naval de l'Ecluse (24 juin). La flotte anglaise y bat celle de Philippe de Valois, forte de 120 vaisseaux. Bataille de Saint-Omer (26 juillet). Eudes de Bourgogne y défait une armée anglaise de 50,000 hommes.	1340 (20 septembre). Trêve de deux ans entre les rois de France et d'Angleterre, par la médiation de Jeanne de Valois.	

ÉVÉNEMENTS MILITAIRES, COMBATS, SIÉGES ET BATAILLES.	TRAITÉS de PAIX.	ROIS, GUERRIERS et personnages célèbres.
1341—1343. Guerre de la succession de Bretagne, entre le comte de Montfort, soutenu par l'Angleterre, et Charles de Blois, secouru par la France.	1342. Nouvelle trêve de deux ans, conclue entre la France et l'Angleterre, sous la médiation des légats du Saint-Siége.	Jeanne, comtesse de Montfort. Eustache de Saint-Pierre. *Connétable :* Raoul I[er], de Brienne, m. 1344.
1344—1345. Nouvelle guerre entre Charles de Blois et le comte de Montfort. — Guerre contre les Anglais dans le midi de la France; capitulation de Bordeaux, siége et prise de Bergerac par les Anglais. Jean, duc de Normandie, qui a obtenu quelques succès sur les Anglais, reprend Bergerac et un grand nombre de villes dont ils s'étaient emparés.	1348. Réunion du Roussillon à la France.	*Amiraux :* Jean de Chepoi, en 1334. Hugues Quieret. 1336 Aithon Doria, 1336. Nicolas Beuchet, 1339. Louis d'Espagne, comte de Talmont, 1341. Pierre Flotte, 1345. Jean de Nanteuil, 1347.
1346. Edouard III débarque en Normandie avec 32,000 hommes. Combat, prise et sac de Caen. Combat de la Roche de Rien (20 juin), gagné par les Anglais sur les Bretons. Passage de la Somme par les Anglais. Bataille de Crécy (26 août), perdue par Philippe de Valois contre Edouard. Les Français y perdent 25,000 hommes.	1349 (30 mars). Traité par lequel Humbert II, Dauphin de Vienne, cède le Dauphiné à la France, moyennant une somme de un million 20,000 livres, et à la condition que le fils aîné des rois de France prendra le titre de *Dauphin*. 1349. Trêve de neuf mois entre Philippe et Edouard.	*Maréchaux :* Robert, sire de Briquebec, 1328—1347. Ancel de Joinville, 1338—1351. Charles de Montmorency, 1344—1381. Robert de Waurin, 1345—1350. Bernard de Mareuil, 1345—1360.
1346—1347. Siége et prise de Calais (29 août 1347).		

JEAN II, DIT LE BON.
1350—1364.

1350—1351. Le maréchal Guy de Nesle est battu en Saintonge par les Anglais et fait prisonnier. Prise de Saint-Jean-d'Angely sur les Anglais. Edouard III échoue devant Nantes et Saint-Omer. Continuation de la guerre en Bretagne. COMBAT DES TRENTE.		Charles le Mauvais, roi de Navarre. Pierre le Cruel, roi de Castille et d'Aragon. Urbain V, pape. Fréderic II, roi de Sicile. Charles V, dauphin de France. Marino-Faliero, doge de Venise.
1356. Edouard III attaque la France du côté du Nord; le duc de Lancastre en Normandie, le prince de Galles en Guyenne. — Bataille de Maupertuis ou de Poitiers (19 septembre), gagnée par le prince de Galles sur le roi Jean, qui y est fait prisonnier et y perd l'élite de son armée.	1357. Paix de Bordeaux, ou trêve de deux ans entre la France et l'Angleterre.	*Connétables :* Raoul II de Brienne, comte d'Eu, mort 1350. Charles de Castille, 1354. Jacques II de Bourbon, comte de la Marche, 1361.
1356—1357. Guerres civiles.		Gauthier IV, comte de Brienne, 1356. Robert de Fiennes, 1382.
1358. Attroupement de paysans de la Picardie, dans le dessein d'exterminer la noblesse.	1359. Traité de Londres (mai), entre	*Amiraux :* Enguerrand Quieret, en 1357.

ÉVÉNEMENTS MILITAIRES, COMBATS, SIÉGES ET BATAILLES.	TRAITÉS de PAIX.	ROIS, GUERRIERS et personnages célèbres.
Cette révolte, connue sous le nom de la *Jacquerie*, se termine par le combat de Meaux où les insurgés sont détruits.	Jean II et Edouard III. Ce traité, qui compromettait la dignité du roi et l'honneur de la nation, fut rejeté, le 29 mai, par les Etats généraux.	Enguerrand de Montenay, 1359. Jean de la Heuse, 1359. *Maréchaux:* Guy de Nesle, 1350—1352.
1359—1360. Edouard III débarque à Calais, avec une armée de 100,000 hommes, entre dans la Picardie, l'Artois, le Cambresis et la Bourgogne, et pénètre jusqu'à Paris.— Les bonnes dispositions du Dauphin font échouer les tentatives du roi d'Angleterre.	1360 (8 mai). Paix de Bretigny, entre Edourd III et Charles, régent de France, par laquelle Jean le Bon rachète sa liberté, moyennant trois millions d'écus. L'Angleterre obtient l'ancien duché d'Aquitaine, le Ponthieu, le territoire et la ville de Calais.	Edouard de Beaujeu, 1350—1351. D'Offremont, 1351 — 1353. Roques de Hangest, 1352 - 1352. Jean de Clermont, 1352—1356. Arnould d'Andreham, 1352—1370.
1362. Expédition du duc de Bourbon contre les grandes compagnies, dites *Malandrins*, et *Tard-venus*. Bataille de Brignais (2 avril) : Jacques de Bourbon y est battu par ces aventuriers.		Robert de Clermont, 1356 - 1358. Jean de Meingre, dit Boucicaut, 1358.

CHARLES V, DIT LE SAGE.

1364—1380.

1364. Guerre de Charles V contre le roi de Navarre. Prise de Mantes et de Meulan par l'armée française. Bataille de Cocherel (16 mai) gagnée par Duguesclin sur les Anglais et leurs alliés.		Charles V. Ferdinand, roi de Portugal. Louis le Grand, roi de Pologne.
1365. Guerre en Bretagne. Bataille d'Auray (29 septembre), perdue par Duguesclin et Charles de Blois, contre les Anglais et le duc de Bretagne.	1365. Paix entre Charles V et le roi de Navarre.	Henri II de Transtamare, roi de Castille.
1367. Bataille de Navarette (5 avril). Henri de Transtamare, qui avait voulu engager l'action contre l'avis de Duguesclin, y est défait par les Anglais.	1365 (12 avril). Traité de Guerande, qui assure le duché de Bretagne à Jean de Montfort.	*Connétables* : Bertrand Duguesclin, mort en 1380. Olivier VI, de Clisson, 1407.
1368. Bataille de Montiel (Espagne, 13 août). Duguesclin y bat Pierre le Cruel.		*Amiraux:*
1369—1370. Guerre entre la France et l'Angleterre. Le duc d'Anjou est envoyé en Aquitaine, contre le prince de Galles. le duc de Bourgogne dans l'Artois et la Picardie, contre le duc de Lancastre; Duguesclin est chargé d'arrêter Robert Knolles dans sa marche en Anjou. Les Français prennent Abbeville, St-Valéry, tout le Ponthieu, Montauban, etc.		Amaury de Narbonne, en 1369. Jean de Vienne, 1373. *Maréchaux:* Jean de Neuville, 1365—1369.
1370. Prise de Limoges par les Français. Combat de Pont-Vallain. Duguesclin y bat l'armée anglaise.		Jean de Maugenchy, 1368—1391.
1372. Duguesclin entre dans le Poitou à la tête de 18,000 hommes. Prise de Thouars et de Poitiers. Soumission du Poitou.		Louis de Champagne, comte de Sancerre, 1369—1402.
1373. Guerre en Bretagne.		

ÉVÉNEMENTS MILITAIRES, COMBATS, SIÉGES ET BATAILLES.	TRAITÉS de PAIX.	ROIS, GUERRIERS et personnages célèbres.
1377. L'amiral Jean de Vienne aborde le comté de Kent (27 juin) avec une flotte de 35 vaisseaux et un grand nombre de bâtiments de transport, brûle plusieurs villes et répand la terreur à Londres.	**1375.** Trêve d'un an et trois jours, conclue à Bruges, le 17 juin, par la médiation du pape Grégoire XI. Cette trêve est ensuite prolongée jusqu'en 1377.	
1377—1378. Olivier de Clisson soumet la Bretagne. Le duc de Bourgogne obtient quelques succès dans la Picardie. Le duc d'Anjou, aidé de Duguesclin, remporte plusieurs avantages en Guyenne et s'empare de Bergerac.		
1379—1380. Expédition contre les Anglais qui étaient débarqués dans le Midi. Guerre en Flandre.		

CHARLES VI (LE BIEN-AIMÉ).

1380—1422.

1380. Duguesclin, qui forme le siége du château de Randan, meurt devant cette place le 13 juillet.	**1385.** Paix de Tournay.	Charles VI.
1380—1382. Les habitants du Languedoc se soulèvent contre le duc de Berry, qui est battu à Revel.	**1390.** Trêve de trois ans, conclue entre la France et l'Angleterre.	Louis d'Orléans, frère du roi.
1382. Charles VI marche sur la Flandre pour y apaiser une révolte des habitants. Bataille de Commines gagnée par Olivier de Clisson sur les Flamands. Bataille de Rosbecq (17 novembre) ; Olivier de Clisson y remporte une victoire complète sur les Flamands insurgés, qui y perdent 25,000 hommes et leur chef Artevelle.	**1395** (5 mai). Trêve de vingt-huit ans, entre la France et l'Angleterre.	Isabeau de Bavière.
1382—1384. Le duc d'Anjou échoue dans son expédition contre Naples.	**1410.** Traité de Bicêtre, entre Charles VI et les princes du sang.	Charles, dauphin de France.
1383. Seconde expédition de Charles VI en Flandre à la tête de 200,000 hommes. Les Anglais évacuent ce comté.	**1412** (13 juillet). Traité d'Auxerre, dans le but de mettre fin aux guerres civiles.	Henri IV, Henri V, } rois d'Angleterre.
1384. Descente des Anglais dans la Flandre.	Paix de Bourges, entre Charles et le duc de Berry.	Bajazet Ier, sultan.
1385. Expédition de Charles VI contre les Gantois. Guerre dans la Saintonge.	**1413** (31 juillet). Traité de paix de Pontoise, entre le Dauphin et le duc de Bourgogne.	Louis, duc d'Anjou, Jean, duc de Berry, Philippe de Bourgogne, Henri, duc de Bourbon, } oncles de Charles VI.
1386. Expédition du duc de Bourgogne en Castille.		Duc de Bedfort, régent de France.
1387—1388. Campagne de Charles VI contre le duc de Gueldre.		***Connétables :***
1392. Charles VI marche contre le duc de Bretagne.		Philippe d'Artois, comte d'Eu, m. en 1397.
1396. Le comte de Nevers marche au secours de Sigismond, roi de Hongrie, à la tête de l'élite de la noblesse française. Bataille de Nicopolis (28 septembre), perdue par Sigismond, contre Bajazet.		Louis de Champagne, comte de Sancerre, 1402.
1401. Guerre civile en Provence.		Charles d'Albret, comte de Dreux, 1415.
1409. Commencement de la guerre civile entre les Bourguignons et les Armagnacs.		Waleran de Luxembourg III, comte de Saint-Pol, 1413.
		Bernard d'Armagnac VII, 1418.

ÉVÉNEMENTS MILITAIRES, COMBATS, SIÉGES ET BATAILLES.	TRAITÉS de PAIX.	ROIS, GUERRIERS et personnages célèbres.
1412. Charles VI marche au secours de Bourges assiégée par son oncle, le duc de Berry.		*Maréchaux :* Jean Lemeingre, dit Boucicaut II, 1391—1421.
1413. Continuation des guerres civiles. Charles VI porte ses armes contre les Bourguignons, prend Compiègne, Noyon, Soissons et Bapaume. Siége d'Arras.		Jean II de Rieux, 1397—1417.
1414. Henri V déclare la guerre à la France.	1419 (17 octob.). Traité d'Arras, entre Charles VI, Henri V et Philippe de Bourgogne, par lequel le roi d'Angleterre doit épouser la princesse Catherine, fille de Charles VI. Ce traité assure la couronne de France à Henri V, après la mort du roi Charles.	Louis de Loigny, 1412 – 1412.
1415. Les Anglais font une descente sur les côtes de Normandie. Siége et prise de Harfleur. Bataille d'Azincourt (25 octobre), gagnée par Henri V sur le connétable d'Albret.		Jacques d'Heilly, 1412—1415. Pierre de Rieux, 1417—1439.
1416. Nouvelle expédition des Anglais en France.		Jean de Villiers, 1418—1437.
1417—1418. Le duc de Bourgogne marche sur Paris. Charles VI et le comte d'Armagnac sont faits prisonniers.		Claude de Beauvoir, 1418—1453.
1419—1421. Prise de Cherbourg, de Caen, de Lisieux, de Rouen et autres places de la Normandie, par les Anglais. Charles VI et le roi d'Angleterre marchent contre le Dauphin et s'emparent de Melun et de Montereau. Le maréchal de La Fayette et le comte de Buchan attaquent les Anglais à Baugé et les battent complétement (22 mars 1421).	1420 (21 mai). Traité de Troyes, entre Isabelle de Bavière, le duc de Bourgogne et Henri V. Il confirme celui d'Arras de 1419, et fait passer la couronne de France au roi d'Angleterre.	Jacques de Montberon, 1420—1422.
Guerre en Picardie; bataille de St-Riquier, gagnée par le duc de Bourgogne sur les troupes du Dauphin.		

TABLEAU

DES ORDRES DE CHEVALERIE INSTITUÉS DEPUIS ROBERT LE PIEUX JUSQU'À CHARLES VII.

DATE de L'INSTITUTION.	DÉNOMINATION.	ORIGINE et BUT POLITIQUE OU RELIGIEUX.	INSIGNES DE L'ORDRE.	DATE des EXTINCTIONS.
PAR ROBERT LE PIEUX, FILS DE HUGUES CAPET.				
1022 (août)	Ordre militaire de l'Etoile et de Notre-Dame de la noble maison.	Cet ordre, qui, dans l'origine, avait été placé sous l'invocation de la sainte Vierge, avait pour but d'encourager les lettres. Il se composait de trente chevaliers de haute distinction, y compris le roi, qui en était le chef souverain et le grand-maître.	Les chevaliers portaient le manteau de damas *incarnat* et la cotte d'armes de même étoffe, sur le devant de laquelle brillait au côté gauche une étoile brodée en or. Le collier de l'ordre était d'or à trois chaînes entrelacées de roses d'or émaillées alternativement de *blanc* et de *rouge;* au bout pendait une étoile d'or à cinq rayons, avec cette devise : *Monstrant regibus astra viam.*	Tombé en désuétude sous Philippe de Valois, il fut rétabli par le roi Jean, l'an 1351, en faveur de cinq cents chevaliers. Il fut aboli en 1469, date de la création, par Louis XI, de l'ordre de SAINT-MICHEL.
LOUIS IX.				
1234	Ordre militaire de la Cosse de Genêt.	Le roi, voulant solenniser la célébration de son mariage avec Marguerite, fille aîné de Raymond-Béranger, comte de Provence, et de Béatrix de Savoie, créa, la veille du couronnement de la reine, l'*ordre militaire de la cosse de Genêt* ou de *Geneste*, pour faire allusion de la fleur de cet arbuste, qui sort éclatante de sa tige, à la modestie de Marguerite. Le nombre des chevaliers fut fixé à cent; ils devaient avoir donné des preuves de bravoure.	Le collier était composé de cosses de genêt émaillées d'or, entrelacées avec des fleurs de lis d'or, renfermées dans des losanges clichés, émaillés de *blanc;* au bas pendait une croix fleurdelisée. La devise était: *Exaltat humiles.* Les chevaliers portaient la cotte d'armes en damas *blanc* au chaperon *violet.*	Éteint au commencement du règne de Louis XI.
1262 (1269 selon d'autres).	Ordre militaire du Navire ou du Croissant.	Louis IX institua cet ordre dans le but d'encourager la noblesse française au voyage qu'il se proposait d'entreprendre pour aller combattre les infidèles dans la Palestine. Il prit d'abord le *nom d'ordre militaire des Argonautes de Saint-Nicolas.* On ignore le nombre de chevaliers nommés à sa création; mais on présume qu'il fut donné à tous les seigneurs qui prirent part aux croisades entreprises par Louis IX.	Le collier de l'ordre consistait en une chaîne figurant des coquilles d'or et des doubles croissants d'argent, d'où pendait une médaille ovale représentant un navire d'argent avec ses agrès, flottant sur des ondes. Il avait pour devise ces mots : *Non credo tempori.*	Cet ordre, qui s'éteignit en France en 1270, fut conservé par Charles d'Anjou, roi de Naples et de Sicile, frère de Louis IX. Réné d'Anjou, roi de Jérusalem, de Sicile et d'Aragon, le rétablit en 1448 ou 1464 (voyez plus bas), sous le nom d'ORDRE DU CROISSANT.

DATE de L'INSTITUTION.	DÉNOMINATION.	ORIGINE et BUT POLITIQUE OU RELIGIEUX.	INSIGNES DE L'ORDRE.	DATE des EXTINCTIONS.
		JEAN, DIT LE VAILLANT, DUC DE BRETAGNE.		
1365 (1).	Ordre de l'Hermine et de l'Epi.	Institué en mémoire de la victoire remportée par le duc de Bretagne sur la maison de Blois, et qui suivit de près le traité de Guerande du 12 avril 1365, pour récompenser les vingt-cinq chevaliers bretons qui l'avaient le plus efficacement secondé pendant la guerre.	L'insigne de l'ordre était formé de deux chaînes en or, sur lesquelles il y avait des épis deux à deux, passés en sautoir. Au bas de cette chaîne était suspendue par des chaînons une hermine courant sur une terrasse émaillée de fleurs, avec cette devise : *A ma vie*. Le costume de cérémonie consistait en un grand manteau de damas *blanc*, doublé de satin *incarnat*, avec le mantelet et le chaperon pareils.	S'est éteint à l'époque de la réunion de la Bretagne à la France. (Voir la note placée au bas de la page.)
		LOUIS II (LE BON), TROISIÈME DUC DE BOURBON.		
1369 (1362 selon d'autres).	Ordre de l'Ecu d'Or.	Cet ordre, que quelques historiens désignent sous le nom de l'*Ecu-Vert* ou de la *Dame-Blanche*, fut institué par allusion aux étrennes qui se font au premier de l'an, et que Louis II donna pour cadeau, le 1[er] janvier 1369, aux seigneurs de ses terres dont il connaissait l'attachement à sa personne.	L'Ecu, seul insigne de l'ordre, était entouré d'une boucle de perles entrelacée de ces mots en lettres d'or : *Allen*, *allen*, qui signifiaient *allons ensemble*.	L'ordre de l'Écu-d'Or fut réuni à celui de Notre-Dame du Chardon, qui s'éteignit au commencement du quinzième siècle.
1370	Ordre de Bourbon, *dit* Notre-Dame du Chardon.	Créé à l'occasion du mariage de Louis II de Bourbon avec Anne d'Auvergne, et conféré dans l'église de Moulins, le jour de la Purification de la Vierge, à vingt-six chevaliers sans reproche et de noblesse ancienne, ayant donné des preuves particulières de bravoure aux armées. Le prince en était le grand-maître.	Le collier, de forme circulaire, consistait en une chaîne d'or losangée et entrelacée de fleurs de lis émaillées de *blanc*, de chardons émaillés de *vert*, avec le mot *espérance* répété deux fois dans les intervalles losangés, excepté ceux d'en haut et d'en bas, qui portaient une fleur de lis. Au bas du collier pendait une médaille avec l'effigie de la Vierge (2).	
		LOUIS DE FRANCE, DUC D'ORLÉANS.		
1393	Ordre d'Orléans ou du Porc-Epic (3).	Louis, duc d'Orléans et comte de Valois, voulant célébrer la naissance de son fils Charles, et en éterniser la mémoire, créa cet ordre le jour même du baptême du prince ; s'en déclara Grand-maître, et le conféra à vingt-quatre chevaliers de sa cour. On prétend que le duc d'Orléans, ennemi de Jean, duc de Bourgogne, choisit le porc-épic par allégorie ; c'est-à-dire pour témoigner à celui-ci qu'il ne le redoutait ni de loin ni de près.	L'habillement des chevaliers consistait en un manteau de velours *violet* à chaperon et mantelet d'hermine ; la décoration de l'ordre, en une triple chaîne d'or suspendue au cou, au bas de laquelle pendait un porc-épic, avec cette devise : *Cominùs et eminùs*.	Cette institution fut supprimée dans les premières années du règne de Louis XII, fils de Charles, et petit-fils de Louis d'Orléans.

(1) La date de l'institution de cet ordre est contestée. Les uns la fixent à 1381 ; d'autres, et c'est l'opinion la plus commune, à 1450. Cependant l'histoire de Bretagne fait mention d'une duchesse de cette province qui aurait reçu le collier en 1441, ce qui prouverait son existence antérieurement à 1450. Il paraît probable que les statuts de l'ordre, quelque peu améliorés en 1381, furent renouvelés par Jean IV, et que l'institution, tombée en désuétude, fut recréée en 1550, par François I[er], duc de Bretagne. De là les différentes dates ou opinions dont il vient d'être parlé.

(2) Les jours de cérémonie, les chevaliers portaient un grand manteau de satin *bleu céleste*, doublé de satin *rouge*, et une robe de damas *incarnat* à larges manches. Ils avaient une ceinture de velours *bleu* doublé de satin *rouge*, avec le mot *espérance* au-dessus, et dont les boucles et les ardillons étaient en or et losangés, avec l'émail *vert* comme la tête d'un chardon. La coiffure était de velours *vert*, avec une houppe en soie *cramoisie* et à fil d'or.

(3) On l'appela aussi du CAMAIL, parce que le duc d'Orléans donnait ordinairement avec le collier une bague d'or garnie d'une pierre d'agate, sur laquelle était également gravé un porc-épic.



CHAPITRE V.

DE CHARLES VII A FRANÇOIS Ier.

État de la France au commencement du règne de Charles VII. — Siége d'Orléans. — Dunois et Jeanne d'Arc. — Expulsion des Anglais du territoire. — Licenciement des compagnies. — Première organisation de l'armée. — Gendarmerie française ou compagnies d'ordonnance. — Institution des frans-archers. — Cavalerie légère. — Lanciers, Stradiots, Argoulets, Crennequiers. — Les étrangers au service de la France. — Gendarmes écossais. — Suisses et Lansquenets. — Cent-Suisses. — Gentilshommes au Bec à Corbin. — De l'artillerie sous Louis XI. — Infanterie française sous Louis XII. — La pique, la hallebarde et les armes à feu portatives introduites dans nos armées. — Guerres d'Italie. — Entrée des Français à Naples. — Bataille d'Aignadel. — Bataille de Ravenne. — Opinion de Machiavel sur la composition des armées en Europe au xve siècle. — Tableaux.

Charles VII, auquel on accorde les honneurs de la création raisonnée de l'infanterie et de la cavalerie, avait dix-neuf ans lorsque son père mourut (1422). Par une singulière coïncidence, Henri V avait cessé de vivre quelques jours avant l'infortuné roi de France, et son successeur Henri VI se présentait en même temps que le Dauphin pour monter sur le trône de saint Louis, en vertu du traité de Troyes, qui avait institué le roi d'Angleterre et ses descendants héritiers à perpétuité de la couronne de France.

Entre ces deux prétendans, l'un fils unique du roi, et désigné par l'ordre de la nature et des lois de la monarchie comme le légitime souverain du royaume; l'autre fils d'un prince étranger, qui avait porté en France le fer

et la dévastation; le premier, déjà avancé dans l'adolescence, et doué de tous les avantages de figure, de grâces et de manières qui gagnent les cœurs et maîtrisent les affections populaires; le second, encore au berceau, et dont les prétentions étaient représentées en France par des proconsuls insolents et cruels, — c'est ce dernier que les Français saluèrent du titre de roi. Car le traité de Troyes avait été confirmé par les états généraux, et lui-même avait été reconnu par le plus grand nombre des princes du sang, par l'université et le parlement de Paris, par la majeure partie de la noblesse et du clergé; en outre il était maître de la capitale et de la presque totalité du royaume.

Aussi à peine le corps de Charles VI eut-il été déposé dans le caveau funéraire de Saint-Denis, où reposaient les dépouilles de cinquante souverains français, que ces mots retentirent sous la voûte de ce temple, et durent faire tressaillir dans leur tombe toutes ces ombres royales: *Charles de Valois est mort: vive Henri de Lancastre, roi de France et d'Angleterre!*

C'était le duc de Bedford qui prononçait ainsi l'oraison funèbre du successeur de Philippe-Auguste. Le souverain défunt, qui avait eu deux frères, trois oncles, douze enfants, quatre gendres et cinq brus, n'avait aucun des siens pour accompagner ses cendres dans le caveau royal. La tempête avait dispersé sa nombreuse famille, et c'était un prince anglais qui lui rendait les derniers devoirs.

Ce roi d'Angleterre, qu'on proclamait ainsi sans égards pour le légitime héritier du trône, était âgé de dix-huit mois. Et tel fut l'avilissement des Parisiens (1), que l'on vit une députation d'habitants de la capitale, conduits par l'évêque de Thérouanne, porter à Londres les clefs de leur ville, et les déposer sur le berceau de l'enfant roi, en signe de vasselage.

Telle était la situation de la France lorsque le Dauphin, depuis Charles VII, fut appelé à faire valoir ses droits à la couronne.

Jusqu'à ce moment ce prince s'était, il est vrai, montré indolent, peu propre aux affaires, et tout entier livré aux caprices des courtisans et des favoris. Proscrit par la nation, il avait erré de ville en ville dans la partie de la France que les Anglais ne lui avaient point encore enlevée. Il se trouvait dans un château du Velay (2), à cent trente lieues de la capitale, lorsqu'il apprit la mort du roi Charles son père. Longtemps il s'y était caché avec ses maîtresses aux yeux des nobles qui lui étaient restés fidèles, et aux yeux des soldats qui combattaient encore sous la bannière royale, oubliant là les troubles du royaume et les affaires publiques. Mais quand la grande voix du peuple, qui voyait en lui le représentant de l'indépendance nationale, eut retenti pour le proclamer roi de France, il commença à comprendre l'importance de sa mission, et il fit preuve d'une énergie qu'on était loin d'attendre de lui. Il convoqua à Bourges les états-généraux, qui lui accordèrent un million; il se fit reconnaître par le Languedoc, se réconcilia avec les comtes de

(1) Art de vérifier les dates.

(2) A Espaly, près du Puy (Haute-Loire); les ruines de ce château existent encore.

Foix et de Comminges, réunit le plus de troupes qu'il put, prit à son service des soldats écossais et lombards, rallia à sa cause tous les capitaines qui s'honoraient encore du titre de Français, et s'apprêta à soutenir une lutte désespérée. Mais cette énergie l'abandonna bientôt, et encore une fois il se livra tout entier à ses favoris et à ses maîtresses, laissant ses officiers guerroyer à leur gré, et défendre comme ils l'entendaient sa royauté expirante.

« Aucun caractère, dit Sismondi, ne demeure plus inexplicable que celui de Charles VII; car le temps vint où ce même homme, qui semblait fait exprès pour déconcerter toute espèce de gouvernement, apporta aux maux de la France une main réparatrice. Il y avait autre chose que de la timidité, plus que de l'indolence poussée au dernier excès, dans ce roi de vingt ans qui se dérobait à tous les devoirs comme à toutes les charges de la royauté, pour cacher sa vie et peut-être de honteux plaisirs dans un château écarté, dans une retraite impénétrable. Il y avait plus qu'une faiblesse ordinaire de caractère dans cet homme que tout le monde pressait de commander et qui ne savait qu'obéir. »

L'histoire générale de la France est comme interrompue pendant le sommeil politique de ce monarque. Chaque province semblait indépendante, et ne s'occupait que de ses intérêts directs. Mais les Français individuellement étaient tous humiliés d'obéir à un petit nombre d'insulaires, et impatients de secouer un joug détesté; aussi accouraient-ils avec empressement sous les drapeaux des Poton de Xaintrailles, des La Hire, des Chabannes, des Guillaume de Flavy, etc., etc.

Cependant les envahissements des Anglais débordaient sur tous les points du royaume; les Français, réduits à la guerre de partisans, ou à la défense de quelques places fortes, ne pouvaient obtenir que des résultats à peu près négatifs. La résistance héroïque des habitants de Montargis et d'Orléans appela l'attention de la France entière, et réveilla de vives et ardentes sympathies. Le roi lui-même sortit un moment de son indolente apathie pour s'occuper de cette lutte, qui était le dernier enjeu de sa couronne. Il avait comblé de grâces et de faveurs le jeune et brave Dunois, qui venait d'écraser un corps de l'armée anglaise sous les murs de Montargis, et de forcer le duc de Warwick à lever le siége d'Orléans (1).

(1) Dunois naquit en 1399. Il était fils illégitime de Louis, duc d'Orléans, assassiné à Paris en 1407. Valentine de Milan, femme de ce malheureux prince, avait élevé le jeune Dunois avec ses propres fils. Elle était à Château-Thierry avec ses enfants, quand elle fut informée de l'assassinat de son mari. Après s'être livrée aux transports de sa douleur, elle fit venir ses trois fils, et avec eux le jeune Dunois, qui avait huit ans, leur apprit le coup affreux qui les privait de leur père, leur en enseigna les particularités, leur fit connaître quelle était la main qui avait dirigé le poignard des assassins, et termina en disant : « *Mes enfants, lequel de vous se montrera le plus ardent à venger cette injure?* » Moi ! s'écria Dunois pendant que ses frères fondaient en larmes. Jean-sans-Peur, l'auteur du crime, fut assassiné à son tour sur le pont de Montereau, et le *bâtard* fut relevé de son serment. Dunois avait vingt-deux ans quand il parut pour la première fois, en 1421, dans la revue que Charles VII passait de ses troupes à Blois, au commencement de la guerre contre les Anglais. Il devint bientôt second lieutenant du connétable de Richemont.

Le duc de Bedford, régent du royaume de France au nom de Henri VI, pour détruire la fâcheuse impression que cet événement pouvait produire sur l'esprit des partisans de l'Angleterre, résolut de tenter une grande expédition contre le roi Charles VII lui-même, de le chasser des provinces centrales, et de le pousser jusqu'au pied des Pyrénées. C'était le dernier coup qui devait détruire la maison de Valois.

Il fit ses dispositions en conséquence, réunit une armée de vingt-cinq mille hommes de vieilles troupes, et en donna le commandement au comte de Salisbury, un des héros de la journée d'Azincourt.

La marche du capitaine anglais fut rapide. En moins d'un mois il s'empara de Rambouillet, Noyon, Beaugency, etc., et parut devant les murs d'Orléans. Cédant au désir de s'emparer d'une ville aussi forte et dont la prise mettrait le sceau à sa réputation, il cessa de se conformer au plan de Bedford, qui était de passer la Loire et de poursuivre le roi de France. Il commença le siége de la ville contre l'intention du régent, et malgré ses avis réitérés de passer outre.

« Orléans, dit un écrivain militaire, l'une des plus anciennes cités des Gaules, était sans contredit la position la plus capitale du royaume, puisqu'elle formait le sommet du rectangle de la Loire et paraissait être le premier rempart de Paris du côté du midi. On l'appelait avec raison le *cœur* de la France. » Cette ville, bâtie tout entière sur la rive droite du fleuve, s'était considérablement accrue depuis cent ans. Elle était entourée d'une ceinture de murailles, renforcées, suivant la coutume d'alors, par des tours, les unes rasées, les autres couvertes. La ville avait neuf portes, outre plusieurs poternes. Le pont placé en dehors de l'enceinte formait la prolongation des remparts. Ce pont avait dix-neuf arches. Au milieu s'élevait une porte. Du côté de la ville, l'entrée du pont était défendue par deux fortes tours qu'un pan de muraille liait entre elles. La tête de pont du côté du midi se formait d'un massif de tours appelées les *Tourelles*. La ville avait la forme d'un parallélogramme presque parfait; ses murailles embrassaient une étendue de mille toises.

Orléans renfermait trente mille habitants divisés en huit quartiers ayant chacun un chef particulier. Ces magistrats y firent régner pendant tout le siége

Dunois était doué de tous les agréments de la nature. Il avait en outre un noble cœur, et était animé du plus pur patriotisme. Ardent, impétueux, intrépide dans les combats, il savait au besoin modérer son ardeur, et rendre son courage calme et réfléchi. Le succès qu'il obtint sous les murs de Montargis le désigna au roi comme le seul homme capable de chasser les Anglais d'Orléans. En effet, le succès de ce siége est en partie son œuvre. C'est la plus belle page de sa vie, et elle suffit pour immortaliser un capitaine. Dunois y déploya toutes les qualités d'un grand homme de guerre. Sa conduite avec Jeanne d'Arc fut admirable. Il sut faire taire son amour propre devant l'intérêt de la patrie. Dunois contribua au succès de la bataille de Patay. Sa campagne de 1450 donna à la France la Normandie. Il s'empara également de la Guyenne. Quand Charles VII mourut, il présida à la cérémonie des funérailles. Dunois fut disgracié sous Louis XI. Il prit part à la ligue du bien public, et se trouva à l'étrange bataille de Montlhéry. Le roi le rappela auprès de lui et le nomma président du conseil formé pour la réforme des abus dans l'administration du royaume. Il mourut à Saint-Germain en Laye, en 1468, à l'âge de soixante-neuf ans.

le plus grand ordre, et c'est sans doute à leur fermeté que la ville dut de n'être point prise.

A l'approche de l'armée anglaise, les Orléanais firent les dispositions les plus vigoureuses. Pour rendre les abords de la cité plus difficiles, ils brûlèrent les faubourgs de la rive gauche et les maisons qui bordaient la rivière. Tous les hommes de dix-huit à cinquante ans furent requis pour défendre les murailles. Les Orléanais étaient animés d'un grand patriotisme; ils avaient une grande quantité d'armes, une nombreuse artillerie. Ils ne désespérèrent point de sortir victorieux de ce siége.

Le sire Raoul de Gaucourt fut nommé par le roi gouverneur militaire de la ville. C'était un des plus vaillants bannerets de cette époque. Il s'était trouvé à Rosbecq et à Nicopolis, et à la défense de la ville de Harfleur contre Henri V.

Le comte de Salisbury arriva le 1er octobre 1427 devant les murs d'Orléans. Il fit une reconnaissance du côte d'Ingré (1). Les troupes anglaises furent repoussées dans cette première rencontre. Le sire de La Poll, après avoir exploré la rive gauche, passa la Loire à Jergeau, et vint attaquer la tête du pont d'Orléans par le chemin d'Olivet. Il fut également repoussé. Le comte de Salisbury, passant à son tour la Loire à Mehun, vint reconnaître le faubourg Saint-Augustin, qui masquait la tête du pont. L'incendie de ce faubourg durait encore. Il prit alors position assez loin de la rive gauche, et distribua les divers commandements à ses officiers, parmi lesquels on comptait les plus célèbres généraux de l'Angleterre : Talbot, Suffolk, Roos, La Poll, etc.

Pendant que les ennemis faisaient leurs dispositions préliminaires, le vaillant Dunois accourait à la tête de quinze cents hommes de noblesse pour porter du secours aux Orléanais, et entrait dans eette ville aux acclamations du peuple. Dunois, bâtard d'Orléans, avait à cœur de sauver cette ville, qui était le dernier rempart de la France et l'apanage de son frère, prisonnier à Londres.

Cependant les Anglais s'étaient établis sur les débris du faubourg Saint-Augustin. Le 28 octobre, ils tentèrent une attaque générale. L'assaut commença à midi. Il fut rude et meurtrier. Les habitants ayant épuisé leurs munitions, et leurs pièces d'artillerie ne pouvant plus jouer, les assiégeants profitèrent de cette circonstance pour combler les fossés et monter à l'escalade en se servant d'échelles énormes. Mais ils furent arrêtés sur les remparts par les soldats et les habitants, qui tous rivalisaient de courage et d'enthousiasme. Après six heures d'assaut, l'ennemi se retira, ayant perdu beaucoup de monde; les Français, de leur côté, eurent quatre cents hommes tués sur les murailles.

Le comte de Salisbury désespérant de se rendre maître de la ville du côté du pont, résolut de se porter sur la rive droite du fleuve et de bloquer la place, en fermant étroitement toutes les issues. A cet effet il monta sur le haut d'une tourelle qui dominait la ville d'Orléans, et d'où il pouvait découvrir les points

(1) Nous avons suivi pour l'histoire de ce siége les relations de Guyon, Tripault, François Lemaire et Mazas.

les plus faibles. Au moment où il promenait son regard dans la plaine, un boulet de pierre parti de la tour Notre-Dame lui enleva la moitié de la tête. Il tomba aux pieds des officiers qui l'accompagnaient, et mourut le lendemain.

Les Orléanais furent instruits de cet événement et s'en réjouirent; car ils espéraient que la mort du général en chef obligerait les Anglais à lever le siége de la ville. Leur joie fut de courte durée; ils apprirent, au contraire, qu'ils avaient reçu de nouvelles troupes, et qu'ils allaient pousser le siége avec plus de vigueur.

Heureusement pour eux, le vaillant Dunois, qui avait fait une sortie, était rentré dans la ville avec un nouveau renfort.

Le régent Bedford, après la mort du comte de Salisbury, partagea le commandement de l'armée entre les quatre chefs principaux, Suffolk, Talbot, Falstoff et Glacidas. Ces officiers convinrent qu'il fallait reprendre les anciennes positions et attaquer de nouveau la ville par le pont, comme étant l'endroit le plus accessible. Ils firent plusieurs tentatives inutiles. Dans les premiers jours de janvier 1428, les généraux anglais établirent des batteries qui détruisirent une partie des moulins attenant aux premières arches du pont du côté de la ville. Les habitants réparèrent promptement ce dégât; enfin, après plusieurs attaques infructueuses sur ce point, les ennemis furent forcés de revenir au plan du comte de Salisbury, c'est-à-dire d'établir le centre de leurs opérations sur la rive droite, et de changer le siége en blocus. Un renfort de six mille hommes qu'ils venaient de recevoir de la Picardie les raffermit dans cette résolution. L'armée anglaise s'élevait alors à vingt mille combattants; mais il en aurait fallu trois fois autant pour cerner étroitement la ville et tenir les deux côtés de la Loire.

A cet effet, ils laissèrent une division sous les ordres de Glacidas, dans la position des Tourelles, et remontant la Loire jusqu'à Jergeau, ils la passèrent sur ce point avec toutes leurs forces.

Le 29 janvier ils étaient établis dans leurs lignes. Ils firent alors exécuter des travaux de retranchement, construisirent six tours, dans chacune desquelles pouvaient se loger mille hommes. Ces tours ou bastilles étaient faites en planches et en terre; elles étaient liées entre elles par des tours plus petites et par un double rang de fossés. La ville se trouva ainsi entourée d'une ceinture de fortifications formant un arc dont la Loire était la corde.

Ces travaux terminés sur la rive droite, ils en firent exécuter de pareils sur la rive gauche, où ils construisirent quatre autres bastilles, dont l'une fut élevée dans l'île Charlemagne, et au moyen de laquelle ils lièrent les deux rives par des ponts de bateaux. De cette manière la division Glacidas pouvait aisément communiquer avec le corps principal. En même temps, le général Talbot alla se loger avec le gros de l'armée derrière la bastille qui fermait la route de Paris.

Les habitants d'Orléans furent attérés en voyant ces formidables dispositions; car il devenait impossible de faire entrer des renforts dans la place. La résolution si patriotique qu'ils avaient montrée au début les abandonna tout à coup, malgré les exhortations de Dunois, qui ne cessait de leur répéter que

Charles VII allait arriver avec une armée pour forcer les Anglais à lever le siége.

Bientôt la famine commença à se faire sentir dans la ville et dans le camp des ennemis; car si ceux-ci interceptaient les convois de vivres qu'on cherchait à introduire dans Orléans, à leur tour de hardis partisans français battaient la campagne et enlevaient tous ceux que le régent envoyait à l'armée anglaise.

Bedford, pour ravitailler le camp de ses soldats, fut obligé de former un convoi de cinq cents chariots escortés par dix-sept cents hommes, tous archers à pied, et réputés les meilleurs combattants de l'Angleterre. Il mit à leur tête un officier nommé Falstoff, homme de tête et d'action. Le convoi partit secrètement de Paris le jour des Cendres. Les guerriers français qui tenaient la plaine en furent informés. Le comte de Clermont et Jean Stuart, connétable d'Écosse, se portèrent aussitôt dans la direction de Vendôme pour l'arrêter au passage. Dunois lui-même perça les lignes ennemies avec cinq cents hommes, et vint se réunir à ces deux officiers. Leurs forces réunies s'élevaient à trois mille cinq cents hommes, dont quinze cents de bonne cavalerie. Ils résolurent de se porter au devant de l'ennemi, qui suivait la chaussée d'Ivry.

A l'approche des Français, Falstoff quitta ce chemin et alla se poster auprès de Rouvray-Saint-Denis, au milieu d'une terre grasse, baignée par la petite rivière de la Vesgre, où il forma de son convoi un grand parc en demi-cercle, les chariots bien serrés les uns contre les autres. Il éleva autour de ces chariots une ligne de palissades, au moyen de piquets très-longs fichés en terre, la pointe inclinée en avant, comme Henri V avait fait à Azincourt devant les lignes de ses archers. Il laissa sur les contours de ce demi-cercle deux ouvertures libres, mais fort étroites, en forme d'entonnoir, pour que les Français fussent tentés de s'y engager, comme à cette bataille. Il plaça ses meilleurs archers derrière les chariots, à droite et à gauche, en leur recommandant de ne tirer qu'à demi-portée de trait.

Le 12 février 1428, les éclaireurs français arrivèrent devant cette position; l'armée elle-même ne tarda pas à déboucher dans la plaine, et se forma en bataille pour attaquer sur-le-champ, bien que le jour commençât à baisser.

Il arriva ici, comme à Crécy, comme à Poitiers, comme dans toutes nos funestes batailles, que l'impétuosité française céda à son élan irréfléchi. Nos soldats furent cruellement repoussés après avoir perdu sept cents hommes, dont cent cinquante nobles des plus grandes familles. Cette affaire fut appelée le *combat de Rouvray*, mais les Anglais, par dérision, la désignèrent sous le nom de *journée des harengs*, parce que le convoi contenait beaucoup de ces poissons. On était alors en Carême, et les gens de guerre de cette époque observaient scrupuleusement les lois de l'Église. Dunois, blessé gravement, traversa la Beauce, et parvint à regagner Orléans, après avoir forcé les quartiers ennemis. La consternation fut au comble dans la ville quand la nouvelle de ce désastre y arriva; on commença dans le public à prononcer le mot de capitulation. Dunois voyant qu'il fallait à tout prix calmer les esprits et gagner du temps, proposa, avant d'ouvrir les portes aux Anglais, d'envoyer une dépu-

tation au duc de Bourgogne pour le prier d'être le médiateur entre la ville et le duc de Bedford, et de la prendre en dépôt jusqu'à la délivrance du duc d'Orléans, fait prisonnier à Azincourt. Cette proposition fut adoptée à l'unanimité par le conseil : l'on choisit dix notables pour porter ce message au prince bourguignon. Le général anglais laissa passer les parlementaires, qui allaient, disait-on, à Paris pour traiter de la reddition de la place.

Les députés d'Orléans, suivant leur mandat, se rendirent à Beauvais, où se trouvait le duc de Bourgogne. Leur proposition le charma. Il vint aussitôt à Paris pour en conférer avec le régent; mais aux premiers mots qu'il lui dit à ce sujet, Bedford s'écria : « *Les Anglais ne battent pas les buissons pour que les autres prennent les oisillons.*

Il frémit, disent les chroniques, à la pensée de remettre Orléans au duc de Bourgogne, et il refusa sèchement ses propositions. Celui-ci, justement blessé dans son amour-propre et dans ses intérêts, donna ordre à ses chevaliers de quitter le siége sans délai, ce qui affaiblit l'armée du blocus.

Dunois, qui s'applaudissait de voir la désunion dans le camp des ennemis, fit valoir cette circonstance pour relever le courage des habitants. En même temps, Xaintrailles, qui avait fait partie de la députation, arriva, et, selon qu'il en était convenu avec le *bâtard*, il dit aux notables de la ville d'une voix émue : « Le duc de Bourgogne n'a rien pu obtenir de Bedford. Le régent exige qu'Orléans se rende à discrétion; il veut la traiter comme Harfleur, la peupler d'Anglais, et transporter les habitants dans le pays de Galles. »

L'effet de ses paroles produisit une douloureuse indignation sur ces braves gens; ils s'écrièrent qu'ils aimaient mieux périr que de subir une pareille loi.

Dunois profita habilement de cette disposition des esprits pour tenter une action décisive. Il avait été informé par deux hommes venus à la nage que le roi lui envoyait un convoi considérable conduit par une jeune fille que le ciel avait suscitée pour exterminer les Anglais. Il fit connaître aux habitants le contenu de la dépêche royale, et comme la foi était alors très-vive et que la ville ne pouvait être sauvée que par un miracle, on se prit à croire au miracle. Le nom et l'histoire de la jeune bergère de Vaucouleurs, embellie de toutes les fictions que lui prêtait l'imagination fortement impressionnée de ce peuple, fut bientôt dans toutes les bouches.

Du reste, la fiction était ici au-dessous de la vérité. Il n'y a rien dans l'antiquité, rien dans la fable, rien dans l'histoire, qu'on puisse comparer à la vie de cette jeune fille.

« Donnez à la muse épique, dit Charles Nodier, le choix de l'invention la plus touchante et la plus merveilleuse, interrogez les traditions les plus imposantes que les âges d'héroïsme et de vertu aient laissées dans la mémoire des hommes, vous ne trouverez rien qui approche de la simple, de l'authentique vérité de ce phénomène du quinzième siècle. » La France, à peine soutenue au penchant de sa ruine par la vaillance de quelques preux, n'oppose plus à la force de ses destinées qu'une vaine résistance. Tout va périr, quand paraît Jeanne d'Arc. C'est une paysanne de seize à dix-sept ans, d'une taille noble et élevée,

d'une physionomie douce, mais fière, d'un caractère remarquable par un mélange de candeur et de force, de modestie et d'autorité, qui ne s'est jamais trouvé au même degré dans aucune créature.

Élevée dans la haine du nom anglais, témoin des ravages exercés dans son pays par les troupes de Bedford, Jeanne, dans son humble condition, ne cessait d'adresser au ciel des vœux pour le salut de la France. Son ardente imagination lui montra Dieu exauçant ses prières et se servant de son bras pour expulser les insulaires du royaume. Le siége d'Orléans durait depuis sept mois, il était le sujet de toutes les conversations; le patriotisme s'animait partout au récit de l'héroïsme des habitants. De tous les points du royaume, nobles, magistrats, écoliers, bourgeois, paysans, se rendaient volontairement à Chinon pour grossir l'armée royale. Cet enthousiasme national retentit surtout dans le cœur de Jeanne. Obéissant à son inspiration, elle résolut d'aller rejoindre les troupes de Charles VII pour leur communiquer son élan et sa foi. Les refus réitérés qu'elle essuie d'abord ne fatiguent point son courage : elle ne se révolte point contre eux, parce qu'ils sont au nombre des difficultés qu'elle a prévues; elle insiste avec ardeur, parce qu'elle se sent capable de mettre ses projets à exécution. Enfin, ses instances l'emportent sur l'incrédulité. Elle part, et cette villageoise transformée en guerrier devient tout d'abord le parfait modèle du chevalier chrétien. Intrépide, infatigable, sobre, pieuse, familiarisée de bonne heure avec les exercices pénibles, elle parcourt en onze jours cent cinquante lieues qui la séparent de l'armée française, à travers un pays coupé de profondes rivières, dans la plus mauvaise saison de l'année, et au milieu des troupes anglaises.

On ne sait rien autre chose sur les premiers temps de sa vie; nous ne répéterons pas ici les aventures surnaturelles qu'on lui prête, tout le monde les connaît; la vérité d'ailleurs, ainsi que nous l'avons dit, est plus merveilleuse que la fable.

Jeanne d'Arc arriva dans les premiers jours d'avril 1428 à Chinon, où se trouvait le roi. Charles VII, se réveillant encore une fois à la voix de la patrie, faisait de nouveaux efforts pour secourir les Orléanais. Il formait à Chinon un convoi considérable, car la famine se faisait sentir à Orléans, et Dunois ne cessait d'en presser l'arrivée par des courriers. Jeanne obtint la confiance du roi.

Près de chercher un asile dans une cour étrangère, et au moment où il jetait un dernier regard, un regard plein de regret sur son beau royaume, il accueillit, sans doute en désespoir de cause, la proposition de cette jeune fille, dont l'enthousiasme patriotique avait des accents si vrais et si sublimes. Quoi qu'il en soit, il lui composa une suite de douze personnes : un chapelain, un écuyer, huit varlets et deux hérauts de l'hôtel. Elle prit congé de Charles VII le 20 avril avec le convoi qui marchait sous les ordres des sires de Raitz et d'Antoine de Loré, deux guerriers vieillis dans les combats. Le détachement arriva à Blois le 24; il s'arrêta une semaine dans cette ville, où il se grossit d'un assez grand nombre d'hommes et de chariots. Jeanne, n'écoutant que son ardeur, voulait entrer à Orléans par la route de Vendôme; mais

on lui fit comprendre que les Anglais, ayant le gros de leurs forces sur ce point, inquiéteraient le convoi, et qu'il finirait par tomber au pouvoir de Suffolk avant d'arriver dans la ville, parce que ce général aurait le temps de réunir toutes ses divisions. Jeanne répondait qu'*on passerait sur le ventre de l'ennemi*. Dunois, qui ne doutait pas que cette question ne fût agitée, envoya à Blois vers le maréchal de Raitz pour l'engager à se diriger par la Sologne, en longeant la rive gauche de la Loire. C'était le seul point en effet où les Anglais n'eussent pas des troupes; car Glacidas, occupé à la défense des tournelles, ne pouvait chercher à arrêter la marche des Français. Le maréchal se conforma à cet avis, mais il eut soin auparavant de jeter quelques détachements de cavalerie sur le chemin de la Beauce, pour faire croire aux ennemis que c'était la route que suivrait le convoi. Dunois de son côté, pour détourner l'attention des Anglais, fit faire plusieurs sorties qui réussirent au delà de ses espérances et tinrent les assiégeants en haleine pendant plusieurs jours. Dans une de ces sorties, les Francais pénétrèrent jusque dans la tente de Talbot et lui enlevèrent ses effets les plus précieux, notamment le manteau de l'ordre de la Jarretière et de riches armures. Les Anglais, pour avoir leur revanche, firent une tentative sur la porte Bannier. Les Orléanais soutinrent le choc avec un grand courage, et repoussèrent toutes les attaques.

C'est dans le même temps que le convoi conduit par Jeanne d'Arc quittait Blois. La vierge guerrière avait exigé au moment du départ que tous les hommes d'armes fissent leurs dévotions, et surtout qu'on renvoyât les ribaudes ou femmes de mauvaise vie qui suivaient le camp. Les soldats, dominés par l'ascendant de cette jeune fille, lui obéirent sans murmurer. Les chefs eux-mêmes avaient subi l'influence de sa parole. Et, certes, ce n'est pas le côté le moins merveilleux de la vie de Jeanne d'Arc, que de voir cette paysanne haranguer et conseiller les premiers chevaliers du royaume, les hommes les plus polis, les plus distingués de cette époque, dans des termes qui les remplissaient d'étonnement et de respect.

Le trajet de Blois à Orléans se fit en deux jours. Le 28 avril le convoi était arrivé sans encombre devant la ville. Le commandant de la division anglaise, établi aux tournelles, n'osa s'opposer à la marche de forces aussi considérables; il ne sortit point de sa bastille. Les Français profitèrent de son inaction pour se rapprocher brusquement de la rive gauche, où Dunois avait réuni une nombreuse division de barques. Mais au moment où ces embarcations chargées d'hommes et de vivres cinglaient vers l'autre bord, elles furent repoussées par un vent très-violent. La consternation s'empara de tout le monde; car Talbot pouvait survenir pendant le désordre où l'on se trouvait, et tout était perdu. La seule Jeanne d'Arc avait gardé sa confiance et sa foi : « *Ne craignez rien, disait-elle, Dieu est pour nous; le convoi entrera tout entier dans la ville.* »

En effet, au bout de quelques heures, le vent s'apaisa, et les embarcations abordèrent sur la rive droite; mais ce n'est que le lendemain, 29 avril, que Jeanne d'Arc et les sept mille guerriers de son escorte purent entrer dans Orléans. Il était huit heures du soir quand elle y arriva par la porte Bour-

gogne; elle y fut reçue à la lueur des flambeaux, et au milieu d'une foule immense. Jeanne montait un cheval blanc richement caparaçonné, qu'elle maniait avec beaucoup de dextérité. Toutes les images qui nous restent d'elle, et qui ont été tracées d'après nature par les contemporains, la représentent si semblable, dans l'expression angélique et cependant si terrible de sa physionomie, au saint Michel de Raphaël, qu'on croirait qu'elle lui a servi de modèle.

L'enthousiasme des Orléanais fut extrême. Le prévôt de la ville vint la complimenter. Les airs retentissaient des plus vives acclamations. Tout le monde voulait voir la jeune héroïne; tout le monde voulait toucher ses vêtements; en sorte qu'elle mit près d'une heure pour arriver au logement qu'on lui avait préparé près de la porte Renaud. Dunois marchait à pied auprès d'elle, ainsi que les généraux de l'armée. Telle fut l'entrée de Jeanne d'Arc dans Orléans (1).

Le lendemain, pour satisfaire au vœu de la population, elle parcourut la ville à cheval, haranguant le peuple, lui parlant de sa mission, qui était de chasser les Anglais des murs d'Orléans.

Jeanne, avant de partir de Blois, avait écrit en son nom une lettre au duc de Bedford pour l'engager à faire retirer ses troupes, sous peine de les voir exterminées. Cette lettre avait été renvoyée par le duc à ses généraux, et elle était devenue l'objet de la risée du camp. A peine rentrée dans la ville, elle fit écrire de nouveau aux principaux chefs anglais, et dans les mêmes termes. Ces billets étaient attachés par les archers au bois de leurs flèches et lancés ainsi dans les lignes des ennemis, qui les commentaient *avec force railleries*.

Dunois cependant poursuivait avec activité son projet de chasser les Anglais

(1) Après la mort de Jeanne d'Arc, les femmes d'Orléans décidèrent qu'on élèverait un monument à sa mémoire. Elles en payèrent les frais en vendant leurs joyaux. Ce monument fut bâti sur le pont, vers la quinzième arche du côté des tournelles. Il se composait d'une haute croix, au pied de laquelle était la Vierge tenant sur son giron le Christ mort. L'on voyait d'un côté Charles VII à genoux, et de l'autre Jeanne d'Arc également à genoux. Ce monument fut détruit en 1562 par les protestants, qui le jetèrent dans la Loire. Rétabli en 1570 et placé dans le carrefour formé par la jonction de la rue Royale et de la rue de la Vieille-Poterie, il fut de nouveau détruit en 1792, et les figures entièrement mutilées. En 1803, Napoléon autorisa la ville à élever la statue de Jeanne d'Arc qu'on voit aujourd'hui sur la place du Martroi. Ainsi, par une profanation dont aucune nation peut-être n'offre d'exemple, le monument élevé à la mémoire de cette pauvre fille, qui mourut à dix-neuf ans sur un bûcher, fut deux fois mutilé par les partis. Et cependant elle n'avait pas conspiré contre la nation, cette innocente héroïne dont l'inspiration délivra la France des Anglais; elle n'était pas complice des étrangers, celle que les Anglais livrèrent au bourreau. Elle était Française, elle était du peuple, c'est le peuple qu'elle avait sauvé, et en particulier ce peuple d'Orléans, qui à trois siècles d'intervalle l'avait saluée de ses plus vives acclamations. Ce modeste monument fut détruit aux joyeux hurlements de cette multitude imbécile et féroce, à laquelle l'épée de Jeanne avait conservé une patrie. L'image de l'héroïne a reçu dans ces derniers temps la consécration du talent d'une jeune et douce princesse, dont le souvenir semble désormais inséparable du sien. En parlant de Jeanne d'Arc, la pensée se reporte involontairement sur l'artiste royal que la mort est venue frapper si prématurément.

de leur camp. Il fit entrer dans la ville un nouveau détachement que Charles VII lui envoya, ce qui porta à huit mille le nombre des hommes d'armes de la garnison.

Profitant habilement de l'exaltation des esprits où la présence de Jeanne d'Arc avait mis ses soldats, il tenta une sortie vigoureuse sur un des postes avancés de l'ennemi, et l'enleva après avoir pris ou tué six cents hommes. Jeanne n'avait point été avertie de ce coup de main; mais à peine fut-elle informée qu'on se battait, qu'elle prit ses armes, monta sur le cheval d'un de ses pages, et alla se mêler parmi les combattants en se dirigeant vers les endroits les plus périlleux. Au retour de cette expédition, elle fit de vifs reproches au Bâtard de ce qu'il était parti sans elle. Le lendemain elle voulut qu'on attaquât le quartier général des Anglais, à Saint-Laurent, où se trouvait réuni le gros de leurs forces; mais ce projet présentait de trop grandes difficultés, et le conseil de guerre, d'après l'avis de Dunois, pensa qu'il valait mieux d'abord s'emparer de la tournelle (1) et des boulevards des Augustins, ce qui permettrait aux assiégés de communiquer avec la Sologne : « La pucelle, disent les chroniques, *se tint fort mal contente des chefs et des guerriers, de ce que son avis n'avait pas été écouté.* »

Tous les préparatifs de l'expédition furent faits dans la soirée; le 6 mai, au matin, les Français descendirent la rive gauche de la Loire sur des barques. Ils étaient trois mille environ. Jeanne débarqua la première, et à la tête de quelques centaines d'hommes, s'avança vers les fortifications, *fort résolue, et portant son étendard.* Cette imprudence faillit lui coûter la vie, car les Anglais sortirent en grand nombre, et dispersèrent le faible détachement. Mais Dunois arriva à son secours, et Jeanne, reprenant l'offensive, s'élança sur les ennemis, l'épée à la main, et alla planter son étendard au bord du fossé extérieur des Augustins. A cette vue, les Français, animés d'une ardeur surnaturelle, escaladèrent les fortifications, et s'emparèrent de la bastille. Quatre cents Anglais y furent tués. Jeanne y fut blessée au pied par une chausse-trappe. On l'emporta sur une espèce de brancard. Dunois et ses soldats passèrent la nuit dans le poste qu'ils venaient d'enlever, pour être prêts au point du jour à recommencer l'attaque sur la bastille de la tournelle.

Aux premiers rayons du matin, le signal de l'assaut fut donné. Les Français, sous les ordres du maréchal de Raitz, de Lahire, de Xaintrailles, se précipitèrent sur les retranchements avec une audace incroyable. Les Anglais, de leur côté, se défendirent avec un courage surhumain, et ce ne fut qu'après de rudes combats et des alternatives diverses de succès et de revers, que, par un

(1) On raconte que la veille de cette attaque, Jeanne, s'étant placée au bout du pont, appela à haute voix le commandant de la tournelle, Glacidas. Celui-ci s'étant présenté aux créneaux, elle le somma de se retirer avec les siens, s'il ne voulait pas être exterminé. Glacidas lui répondit par des invectives, l'appelant *vachère* et *ribaude*, ce qui la mortifia beaucoup. Elle répliqua vivement, et finit par pleurer beaucoup de ces injures. Glacidas, par une étrange prévision, lui annonça que si on la prenait on la ferait brûler.

dernier effort, nos soldats parvinrent à chasser les ennemis du boulevard, point intermédiaire entre les Augustins et les tournelles.

Jeanne, qui quoique blessée était revenue au combat, monta plusieurs fois à l'assaut, et reçut une nouvelle blessure plus grave que la première. Elle fut frappée d'une flèche qui lui entra de trois pouces entre la gorge et l'épaule. L'intrépide jeune fille arracha elle-même le fer, se fit panser, et vint reprendre sa place au plus fort de la mêlée.

Après la prise du boulevard, Glacidas voulut se retirer dans les tournelles, qui étaient isolées de tous côtés au moyen de larges fossés remplis d'eau. En traversant le pont-levis, le plancher se détachant des chaînes, cet intrépide guerrier tomba dans la Loire, ainsi qu'un grand nombre d'Anglais. Mais ceux qui restaient dans les tournelles s'y défendirent avec intrépidité, malgré la mort de leur général, et bien qu'ils fussent attaqués du côté des boulevards par Dunois, et du côté d'Orléans par les citoyens.

La nuit approchait. Les Français, harassés de fatigue, voulaient remettre au lendemain l'attaque de cette position. Mais Jeanne d'Arc avait annoncé que l'étendard français devait ce soir-là même flotter sur cette dernière bastille. Elle insista pour que sa prédiction fût réalisée. Ses paroles et son exemple ranimèrent le courage des soldats. Les fossés étaient à moitié comblés de fascines et de cadavres. Elle y fait poser des échelles, monte la première, et parvient sur le rempart à demi écroulé où elle plante sa bannière. A cette vue, les assaillants transportés se précipitent à l'envi dans les fossés, escaladent les murs, et enlèvent les derniers retranchements.

Le lecteur se demande, sans doute, en lisant ce récit, pourquoi les généraux anglais qui étaient placés sur la rive droite de la Loire ne vinrent pas au secours des défenseurs des tournelles. Mais il doit se rappeler que pour cela il fallait traverser le fleuve, ce que les ennemis ne pouvaient tenter sans s'exposer à perdre toute leur armée, surtout après la prise des boulevards extérieurs par les Français. Talbot et Suffolk furent donc obligés d'assister, spectateurs impuissants, à la tête de toutes leurs forces rangées en bataille, à l'enlèvement de ces bastilles, dont la prise leur ôtait tout espoir de s'emparer désormais de la ville.

Du reste, les soldats anglais étaient fatigués; ils ne se battaient plus qu'avec découragement. Ils avaient perdu depuis le commencement du siége environ douze mille combattants. Dans quinze jours, c'est-à-dire depuis que Jeanne d'Arc était entrée dans Orléans, près de quatre mille hommes avaient été tués ou pris. L'enlèvement de la position des tournelles acheva de porter le découragement dans l'esprit des chefs et des soldats. La levée du siége fut résolue.

Le lendemain, 8 mai, les Orléanais, du haut de leurs murailles, virent les Anglais rangés en bataille. Ils parurent entre la porte Saint-Laurent et la porte de Paris, enseignes déployées, et marchant par divisions comme pour le combat; mais cette démonstration n'avait d'autre but que de masquer le mouvement de retraite de leurs équipages, qui filaient précipitamment sur Beaugency. L'armée anglaise elle-même ne tarda pas à suivre cette route, et bientôt les dernières divisions disparurent aux regards des assiégés.

Le canon qui grondait en signe de réjouissance, les cloches qui sonnaient à grande volée, et les cris de triomphe et de joie qui s'élevaient de toutes parts dans la ville, saluèrent le départ de l'armée anglaise. La ville d'Orléans était délivrée.

Des historiens sceptiques ont cherché à nier l'influence que Jeanne d'Arc exerça sur cet événement. Ils en attribuent le résultat aux sages dispositions de Dunois et à l'énergie des habitants. Ils prétendent que le renfort de sept mille hommes envoyé par Charles VII détermina la levée du siége par les Anglais, auxquels il ne restait plus que huit mille soldats ; enfin que la présence de Jeanne d'Arc dans les conseils fut souvent un obstacle.

Pour être juste envers tous, nous dirons : que la plus grande part de gloire dans cette affaire revient à Dunois, qui, tour à tour gouverneur et général, courait du conseil aux remparts, relevait le moral des habitants par ses paroles, et encourageait l'ardeur des soldats par son exemple. Sa conduite avec Jeanne fut non moins admirable; il se montra avec elle habile et bienveillant; il écouta toujours ses avis avec docilité, s'y conforma quelquefois, et rendit justice à son courage héroïque. Les Orléanais, de leur côté, se conduisirent en vrais patriotes. Il est certain que s'ils eussent été pusillanimes, pendant ce long siége dont la défense était jusqu'alors sans exemple, le talent de Dunois et le dévouement de Jeanne d'Arc eussent été inutiles.

Mais la seule preuve que nous ayons à citer de l'influence qu'eut cette jeune fille sur les destinées d'Orléans et de la France entière, est l'extrait suivant d'une lettre que le duc de Bedford écrivait au roi Henri VI, le 29 mai 1429, pièce authentique, et consignée par Rymer dans les actes publics d'Angleterre.

« Toutes choses prospéraient ici pour vous, jusqu'au siége d'Orléans, entrepris Dieu sait par quels conseils! Après la mort de mon cousin de Salisbury, que Dieu absolve! vos troupes, qui étaient en grand nombre à ce siége, ont reçu un terrible échec. Cela est arrivé en partie, comme nous nous le persuadons, par la confiance que les ennemis ont en une femme, née du limon de l'enfer et disciple de Satan, qu'ils appellent la *Pucelle*, laquelle s'est servie de sortiléges. Cette défaite a non-seulement diminué le nombre de vos troupes, mais fait perdre courage à celles qui restent. »

La suite de la vie de Jeanne d'Arc est plus surprenante encore. L'inspiration de cette noble fille s'était communiquée à la France nationale. Toutes les villes, les villes du Midi surtout, envoyèrent des détachements à l'armée royale, et bientôt cette armée se trouva assez nombreuse pour prendre l'offensive. Il semblait que le génie de la patrie, sous les traits de la jeune paysanne de Vaucouleurs, guidât nos bataillons sur le chemin de la victoire; car la marche de Gien à Reims, à travers quatre-vingts lieues d'un pays soumis à l'Angleterre, est une des plus prodigieuses dont l'histoire de la guerre fasse mention. La victoire de Patay, due aux habiles dispositions du connétable de Richemont et au courage chevaleresque de Jeanne d'Arc; la prise de Troyes, de Châlons, de Reims; la soumission des villes de Laon, de Soissons, de Châ-

teaudun, de Coulommiers et de Provins, la marche de l'armée royale sur Paris, sont les principaux événements de cette rapide campagne, dont le résultat fut l'expulsion des Anglais du sol national. « Objet d'amour, d'espérance, de vénération pour les peuples, de terreur pour l'armée anglaise, Jeanne d'Arc combat près de Dunois, de Xaintrailles, de Lahire, et c'est elle qui remporte partout la palme de la valeur. L'étendard de Jeanne d'Arc est toujours, elle l'a dit elle-même, là où est le danger; mais, avare de sang, elle conduit les soldats dans la mêlée, brise devant eux l'effort de l'ennemi, et ne tue jamais. Tout au plus, comme elle le disait encore devant ses juges avec cette naïveté soldatesque dont il n'est pas permis d'altérer les expressions, elle se fait jour au travers des Anglais en les frappant de sa hache d'armes ou du plat de sa fameuse épée, qui était propre à donner de bonnes bosses et de bons torchons (1). »

La mission de Jeanne d'Arc finit au sacre de Reims. — L'inspiration l'abandonna.— Sans doute qu'à cette heure où le succès eut couronné son entreprise, Jeanne, jetant un coup d'œil vers le passé, se réveilla devant la réalité du rêve inouï qu'elle venait de réaliser. Entourée de toutes les splendeurs de la gloire et de la puissance, elle sentit son courage faillir.—La paysanne de Vaucouleurs s'effraya elle-même de sa brillante position et se trouva mal à l'aise au milieu de ces grandeurs royales. Elle demanda à rentrer dans l'humble condition d'où l'avait retirée sa destinée providentielle. Peut-être aussi qu'instinctivement elle comprit qu'une si grande œuvre devait être rachetée par une grande expiation, et qu'il manquait encore à sa gloire la sanction du martyre. On sait comment elle mourut, héroïque et sublime, abandonnée, par la plus lâche ingratitude, du roi qui lui devait sa couronne, et de la France qui lui devait sa nationalité. Ainsi rien ne manque à la vie de Jeanne d'Arc, de tout ce qui recommande une grande renommée à la postérité. Il y a l'intérêt de la vertu, celui de la gloire, celui du malheur, qui, pour certaines âmes, est le plus imposant de tous. Ajoutons que le supplice fut consommé par les mains de nos éternels ennemis les Anglais, et répétons avec un de nos plus célèbres écrivains modernes :

« Il y aura toujours en France trois voix qui s'élèveront contre l'Angleterre: celle de Jeanne d'Arc sur son bûcher; celle de Marie Stuart sur son échafaud, et celle de Napoléon sur son rocher de Sainte-Hélène (2) ! »

. . . .

La première organisation régulière qui ait été introduite dans la composition de nos armées est attribuée à Charles VII. Nous avons dit dans le chapitre précédent, que le germe de cette organisation se trouvait dans les règlements faits par Charles V et Duguesclin, mais ces règlements étaient tombés en désuétude. L'indiscipline des gens de guerre était revenue au milieu de la confusion où s'agitait le royaume sous la domination anglaise; elle était

(1) Charles Nodier de l'Académie.

(2) Alexandre Dumas.

à son comble, lorsque Charles VII voulut couper le mal dans sa racine, et prévenir le retour de semblables désordres, par des institutions nouvelles, sages et vigoureuses. — Son premier soin fut de licencier l'armée. Il fallait de l'énergie dans l'application même de cette mesure; car les bandes et les milices en armes étaient nombreuses et leurs chefs puissants. — L'ordonnance de licenciement parut en 1445. — Charles, aidé des conseils du connétable de Richemont, avait préparé dès longtemps et en secret cette ordonnance. Mais au moment de la promulguer, il voulut consulter les principaux dignitaires de son royaume, afin de rencontrer moins d'obstacles de leur part. Il les convoqua à Châlons-sur-Marne, et leur fit connaître le désir qu'il avait de mettre un terme aux désordres commis par les gens de guerre; en même temps, il nomma une commission composée du dauphin, de Charles d'Anjou, des comtes de Saint-Paul, de Clermont, de Tancarville et de Dunois. Le connétable de Richemont en fut nommé le président. Le roi leur soumit son projet. C'était déjà une preuve de courage que de proposer d'arracher les armes à des guerriers qui depuis vingt-quatre ans s'en servaient pour la défense de sa cause, et de porter atteinte aux droits des grands vassaux du royaume en les privant de la faculté de lever des soldats dans leurs possessions. Aussi s'attendait-il à soulever de vives oppositions. Mais, contrairement à ses craintes, les membres du conseil approuvèrent presque unanimement son projet; car les grands feudataires voyaient chaque jour leurs domaines dévastés par les hommes d'armes. L'orgueil féodal fléchit devant l'intérêt.

Il fut en outre arrêté que pour rendre cette mesure stable et efficace, on lèverait une taille, dont le produit serait affecté à la solde d'un certain nombre de gens de guerre placés sous les ordres du roi, pour protéger à la fois le territoire contre les invasions, et la propriété privée contre les brigandages.

L'armée se trouvait en Lorraine, où elle commettait de grandes déprédations, quand parut l'ordonnance de licenciement. Le connétable fut chargé de procéder à cette opération difficile. « Il laissa la cour en Champagne et se rendit à Montbelliard avec ses lieutenants; il concentra sous les murs de la ville les routiers qui suivaient les bannières du roi de France. Il prit même cinq mille Anglais qui s'étaient unis aux soldats que le dauphin devait conduire en Suisse. Il ne laissa pas un seul capitaine dans ces contrées. Il partagea l'armée, forte de cinquante mille combattants, en trois divisions qui marchèrent à la même hauteur. Celle de droite, commandée par le sire Malet de Graville, grand maître des arbalétriers, déboucha au-dessus de Lure; celle de gauche, commandée par le maréchal de Culant, traversa la plaine de Gray, et celle du centre, à la tête de laquelle marchait le connétable, suivit la direction de Vesoul; elles franchirent la Saône à un jour de distance, traversèrent les Vosges et entrèrent dans la Champagne par Chaumont. Le connétable arriva le 15 juin 1445 dans la plaine de Vitry, où devaient se réunir d'autres soldats qu'on attirait de l'Auvergne, du Languedoc, de l'Ile de France, de la Beauce, du Poitou, de la Guienne. Ces soldats se laissèrent conduire en Champagne avec docilité, parce qu'ils se croyaient destinés à une nouvelle expédition qui les

enrichirait. Les ravages qu'ils commirent dans leur marche et dans leurs cantonnements en Champagne, presque sous les yeux du roi, achevèrent de démontrer la nécessité d'une prompte réforme (1). »

A la fin de juillet, cette armée, composée de presque tout ce qu'il y avait de gens de guerre en France, et dont le nombre s'élevait au moins à quatre-vingt-dix mille hommes; toute cette armée, disons-nous, fut réunie dans la plaine qui avoisine Châlons, là même où Attila avait été vaincu. Le roi sortit de la ville pour passer la revue : il était accompagné de trois mille chevaux, l'élite de la noblesse, d'évêques, de magistrats et de docteurs de l'université, afin d'en imposer à ces hommes indomptables. Après la revue, il ordonna de choisir dans les rangs les soldats les mieux équipés et les plus susceptibles de se courber sous le joug de la discipline. On forma sur le terrain même les rôles d'un corps de neuf mille hommes à cheval, et ceux d'un corps de douze mille archers à pied; le reste fut licencié; mais comme ce reste s'élevait à soixante-dix mille hommes environ, et qu'il pouvait former une nouvelle et puissante association, on eut soin de le renvoyer par petits détachements et après en avoir retiré les plus déterminés. Ces détachements furent dirigés vers le pays natal de chacun de ces hommes, en les avertissant que le moindre délit commis par eux dans leur route serait puni de mort; en même temps les prévôts et les baillis des villes et une force armée imposante se placèrent aux embranchements des chemins, afin de diviser encore les groupes et de prévenir les excès. Toutes les routes furent bordées d'archers à la solde; en sorte que les soixante-dix mille brigands, intimidés par cet appareil, se dispersèrent comme par enchantement et rentrèrent dans le lieu de leur naissance; au bout de deux mois on n'en vit plus un seul sur les routes. Ainsi, par cette grande et sage mesure, on détruisit un fléau contre lequel les rois avaient lutté pendant plusieurs siècles, et qui aurait fini par détruire le royaume.

Le licenciement opéré, Charles VII s'occupa de réorganiser l'armée. Les neuf mille hommes de cavalerie furent divisés en quinze compagnies de six cents hommes chacune. La compagnie fut subdivisée en lances qui se composaient de six hommes, le chef de lances ou gendarme, deux écuyers, trois archers, tous à cheval. On choisit pour commander ces compagnies, dit un écrivain contemporain, des capitaines vaillants, sages, experts en faits de guerre, et non de jeunes et grands seigneurs. — Il fut défendu expressément *de mener à sa suite, chiens, oiseaux et faucons;* car les gens d'armes avaient coutume de se charger de cet attirail fort embarrassant. La paye de chaque chef de lance fut fixée à 10 livres 10 sous par mois; celle des écuyers à 5 livres; celle des archers à 4. Cette paye était permanente. En outre, chaque chef de lances recevait des vivres pour ses hommes et devenait responsable de leur conduite. Telle est l'origine de cette responsabilité graduelle devenue la base de la discipline moderne. A la formation de la gendarmerie, il ne fut point question d'armement; ce n'est que deux siècles plus tard qu'on régla cet important objet.

(1) Jean Gruel.

Cette armée fut ensuite disséminée dans l'intérieur du royaume, dans les places fortes et dans les capitales des provinces. On établit dans trente villes des commissaires des guerres chargés du payement de la solde et de la distribution des rations. La conduite du soldat devint exemplaire. Les habitants des campagnes, accoutumés à ne voir que des ennemis dans les hommes armés, ne trouvèrent plus chez eux que des protecteurs. Les capitaines ou chefs de lances, qui naguère encore donnaient l'exemple des plus horribles excès, devinrent tellement rigides sur la discipline qu'il fallut modérer leur sévérité.

Quant à l'infanterie, la réforme ne fut pas moins heureuse. Charles VII abolit la milice des communes et la remplaça par l'institution des francs-archers. Voici les termes de l'ordonnance royale : elle porte un cachet de sagesse et de prudence qu'on ne saurait trop louer. «Ordonnons qu'en chaque province de notre royaume il y aura un archer qui sera et se tiendra continuellement en habillement suffisant et convenable de salade, dague, épée, arc, trousse, jacques ou huques, et brigandins, et seront appelés les *francs-archers*. Lesquels seront élus en chaque élection, les plus droits et aisés pour le fait de l'exercice de l'arc qui se pourront trouver en chacune paroisse, sans égards ni à la faveur, ni à la richesse, et aux requêtes qu'on pourrait sur ce faire. Et seront tenus d'eux entretenir en habillement susdit et de tirer de l'arc, et aller en leur habillement les jours de fête et non ouvrables, afin qu'ils soient plus habiles et usités au fait et exercice, et nous servir lorsqu'ils seront par nous mandés. Et leur ferons payer 4 livres par mois pour chaque homme pour le temps qu'ils nous serviront. Ordonnons qu'ils feront le serment de bien et loyaument nous servir, avec leur habillement, envers et contre tous, et ne serviront pour aucun fait de guerre sans notre ordonnance. »

Les francs-archers furent en outre exemptés de tout impôt; c'est là l'origine de leur nom.

L'ordonnance dont nous venons de donner l'analyse sommaire fait connaître suffisamment quelle était l'organisation et le mode de recrutement des francs-archers ou francs-taupins.

Nous ajouterons seulement quelques mots sur leur armure, qui, depuis l'époque de la création des milices des communes, avait subi quelques modifications.

Outre la *salade* et le *jacque*, dont nous avons parlé déjà, les francs-archers portaient la *brigandine* et la *rondelle*, et étaient armés de *vouge* ou *voulge*, de la *guisarme* ou *jusarme*, de l'arc, de l'arbalète, de la lance, et de la trousse (1).

Ce qui fait, selon un mémoire du temps, que les francs-archers étaient divisés en *quatre habillements :* les uns en *voulges*, les autres en *lances ;* les autres *archiers*, les autres *arbalétriers*. Les premiers avaient la salade à visière, les gan-

(1) La *brigandine* était une espèce de corselet fait de lames de fer, attachées les uns aux autres sur leur longueur par des clous rivés ou par des crochets.

La *rondelle* était une espèce de bouclier de figure ronde ou ovale dont on se servait encore quelquefois du temps de Henri IV.

Le *vouge* ou la *voulge* était une espèce d'épieu, à peu près comme celui dont on se sert à

telets et une grande dague, sans épée ; les seconds ou lanciers à pied, portaient salade à visière, gantelets et *espées de passol moyennement longues, roides et bien tranchantes*. Les *archers* avaient la salade sans visière, arc et trousse et *espées assez longuettes, roides, tranchantes*, qui s'appellent *espées batardes*.

Les arbalétriers portaient la salade avec visière, mais très-relevée *de manière qu'ils puissent aisément assurer à leur joue leur arbrier* (arbalète.) Ils étaient armés d'une épée fort courte.

La France fut alors divisée en quatre districts militaires, ayant chacun un chef sous le titre de capitaine-général. Le mémoire que nous venons de citer fait connaître qu'il y avait un capitaine-général, chef supérieur de toute cette infanterie; que les quatre autres, les capitaines-généraux choisis ordinairement parmi les plus grands seigneurs du royaume, recevaient 800 *livres de gages ordinaires*, c'est-à-dire en temps de paix. A l'armée, on leur accordait une indemnité pour leur suite, qui était composée d'une lance fournie et de deux archers, en *bon et suffisant habillement*, lesquels n'étaient point compris au nombre des dits francs-archers.—Chaque capitaine-général commandait quatre mille hommes. Il avait sous ses ordres huit capitaines, commandant chacun cinq cents hommes.

Le total des forces de la France s'éleva alors à soixante-cinq mille hommes, dont dix-huit mille de cavalerie. Leur dépense annuelle coûtait à l'État 44 millions de notre monnaie.

Cette heureuse réforme produisit en peu de temps les plus heureux fruits. L'agriculture, cette richesse inépuisable du sol français, devint florissante. Le commerce s'accrut prodigieusement; la civilisation, enfin, s'éleva rapidement du sein de l'ordre et de la prospérité.

On doit regarder le mode adopté par Charles VII, dit Mazas, auquel nous avons emprunté une partie des faits qui précèdent, comme le changement le plus notable qui se soit opéré dans notre système militaire. Il fut pour les armées françaises ce que les institutions de Marius avaient été pour les légions romaines, et de même que la république n'eut plus à déplorer de désastres semblables à ceux de la Trébie, de Trasimène et de Cannes, de même on ne connut plus de revers aussi cruels que ceux de Crécy, de Poitiers et d'Azincourt. Bientôt même la France reprit une supériorité si marquée sur l'Angleterre, que celle-ci fut obligée de demander comme une faveur le renouvellement de la trêve. Telles furent les institutions dues à la sagesse d'un souverain dont les pre-

chasse du sanglier, de la longueur d'une hallebarde, garni par un bout d'un fer large et pointu, tranchant et large par le milieu.

La *guisarme* était également une sorte d'épieu, mais d'une forme différente, et qui faisait donner le nom de *guisarmiers* à ceux qui s'en servaient.

Et vous avez lances aigües
Et guysarmes bien rémoullues.

La *trousse* était une espèce de carquois où les arbalétriers et les archers mettaient leurs traits; ils devaient avoir au moins dix-huit traits.

mières années avaient été si funestes à la France. Ramené par ses propres malheurs à des idées saines en organisation et surtout en organisation militaire, il fit des efforts héroïques pour s'acquitter envers la nation de ce qu'elle avait fait pour lui

Charles VII, par le moyen de cette double institution, eut toujours une armée considérable de cavalerie et d'infanterie ; « de sorte, dit Daniel, qu'il ne pouvait être surpris par ses voisins, et qu'en attendant qu'il eût d'autres troupes, il avait toujours de quoi leur opposer et même de quoi les prévenir. »

L'institution des francs-archers dura peu de temps ; mais elle fut le germe des armées permanentes. — Le président Fauchet prétend que cette institution fut supprimée dans les premières années du règne de Louis XI, après la guerre dite *du bien public*, où, à l'exemple de la plupart de la noblesse, cette milice s'était déclarée contre lui. — Cet écrivain, selon Daniel, commet une erreur ; car Philippe de Commines et Olivier de la Marche, en parlant de la journée de Guinegate, font encore mention des francs-archers ; et à cette époque, 1479, Louis XI régnait depuis dix-huit ans. Ce n'est qu'en 1480 que la milice des francs-archers fut abolie. Le successeur de Charles VII, en détruisant l'œuvre de son père, était guidé par une pensée toute politique. L'institution des francs-archers plaçait sous la main de quatre chefs influents toutes les forces de l'infanterie, et leur donnait une importance qui effrayait son ombrageuse autorité. En abolissant cette institution, et en reconstituant une infanterie moins nationale peut-être, mais aussi forte et tout entière placée sous son influence, il complétait l'ordonnance de 1445, et annihilait l'autorité des seigneurs féodaux, dont les bannières étaient déjà depuis longtemps disparues de l'armée. — L'ordonnance de 1480 portait que le roi lèverait dix mille hommes d'infanterie française qui seraient à sa solde, au moyen d'un impôt placé sur le peuple, et six mille Suisses ; ce qui complétait l'effectif de seize mille hommes des francs-archers.

Dès que les cadres de son infanterie furent complets, il établit un camp auprès du Pont de l'Arche, à trois lieues de Rouen, où il dirigea toute son armée. Là, les troupes furent exercées aux manœuvres d'infanterie et de cavalerie, et soumises à une discipline militaire très-exacte. Louis XI avait le génie essentiellement organisateur. Il se rendit au camp pour juger par lui-même des résultats obtenus, mais son âge et les infirmités dont il était accablé ne lui permirent pas d'y rester aussi longtemps qu'il l'aurait désiré. Il mourut peu de temps après sa visite au Pont de l'Arche (1483).

Ce camp de manœuvres fut une excellente école pour l'infanterie française et prépara les progrès qu'elle fit jusqu'au règne de Louis XII, où elle commença à prendre une importance réelle.

Le mot gendarmerie est une expression générale sans signification déterminée, appliquée, suivant les époques, à différentes troupes armées, et dont les écrivains qui l'ont mentionnée n'ont eu en vue que le temps où ils vivaient, et par conséquent n'ont écrit qu'un chapitre de l'histoire de ce mot, laissant ainsi l'ensemble des pages confus et inintelligible. — Aussi croyons-nous utile, avant

de faire l'histoire de ce corps, de répéter ce qu'en a dit le savant général Bardin: « Les vieux auteurs ont écrit : *gens d'armerie* (*gens armata*), *gens d'armes*; c'était une locution estropiée et barbare dont l'usage a repétri en un mot concret la périphrase et prononcé la légitimation :

» En parlant de gens d'armes, s'agit-il des cavaliers (*caballarii*), au temps où la France ne parlait que latin? gens d'armes, armures, lances, feudataires ou nobles, étaient alors même chose. S'agit-il des gens d'armes, nommés *kevaliers*, *quevaliers*, quand le patois commença à se franciser? ces gens d'armes étaient ce que, par un terme fort confus lui-même, les modernes ont appelé *chevaliers*. S'agit-il de ces gens d'armes combattant aux croisades, comme soldats à cheval des troupes où les chevaliers étaient officiers ou chevetains? c'était le premie essai d'une cavalerie moins mal constituée que celle qui jusque-là ne se composait ou que de gendarmes, ou que de chevaliers. S'agit-il de ces gens d'armes, devenant gendarmes, s'appelant indifféremment hommes d'armes, et servant dans les compagnies d'ordonnance, non plus sous des chevaliers, mais sous des capitaines, et continuant à être armés de fer? S'agit-il des gendarmes, chefs de lance garnie? c'étaient des chefs d'une troupe de quatre à huit hommes, mode dont l'extinction a amené la séparation de la grosse cavalerie et de la cavalerie légère, jusque-là amalgamées. S'agit-il de ces gendarmes qui, après que le terme s'était éteint, depuis un siècle, depuis que l'armure était tombée pièce à pièce, devenaient cavalerie privilégiée dans la garde du souverain? c'étaient des troupes caractérisées par une dénomination disant le contraire de ce qu'elle voulait dire, puisque ces gendarmes n'étaient plus vêtus que de buffle ou de drap, et que, rigoureusement, *gens armata* signifiait race habillée de fer. S'agit-il de ces gendarmes dont le titre, succédant, en 1791, à une appellation effacée du vocabulaire depuis 1786, n'avait aucun des caractères des gendarmes de toutes ces différentes périodes? Combien n'est-il pas à regretter que dans l'armée française, quand une institution nouvelle voyait e jour, il ne fût jamais créé un mot qui en accusât la spécialité; c'est une des causes, c'est la principale cause de ces erreurs grossières où tombent ceux mêmes qui étudient, et de cette ignorance profonde où restent ceux qui n'étudient pas. La gendarmerie, qui remplaçait la maréchaussée, recevait un titre que rien ne justifiait; mais elle se l'était d'elle-même attribué, parce que la désignation rappelait une caste qui avait eu de l'éclat, des personnages d'un ordre élevé, et des cavaliers nobles, même quand ils étaient devenus simples soldats; mais la dénomination n'était justifiée par aucune similitude de costume, de destination, de devoirs, de service et d'organisation : il n'était pas possible de choisir plus mal un meilleur mot. En même temps que cette gendarmerie était sur pied, une autre a existé : intrépides aventuriers, brillants déserteurs, ceux qui y avaient été appelés composaient une troupe à pied dont le certificat de vie était un arrêt de mort, puisque le décret d'institution défendait qu'ils se recrutassent; ils ont étonné l'armée du Nord, de Sambre-et-Meuse, par des prodiges de valeur; mais ils étaient tellement l'opposé de l'ancienne gendarmerie, de tout temps nobiliaire, que l'esprit républicain, en présidant à leur création,

avait voulu que tous leurs officiers fussent au choix de tous les soldats, et redevinssent annuellement simples soldats. C'était le chef-d'œuvre de la déraison et le triomphe du chaos. Il nous est resté de l'organisation de 1791 la gendarmerie chargée de la police du royaume, cette gendarmerie, tour à tour départementale, impériale et royale, sage et utile troupe, espèce de magistrature à cheval, pour laquelle il n'y a ni temps de paix ni temps de guerre et toujours des temps de danger et des occasions de dévouement. »

Quoi qu'il en soit de l'application du mot, il a commencé à se répandre quand les gendarmes, d'abord hommes fieffés, sont devenus guerriers volontaires sous le nom de *compagnies d'ordonnance, compagnies de cent lances de gendarmerie de la maison*. Ces guerriers étaient au service du roi, des princes, des dignitaires, et se sont séparés des chevau-légers qui constituaient jusque-là leur lance garnie, leur clientèle, leur suite armée. La gendarmerie a commencé alors à se dessiner sous un titre plus net. C'était la grosse cavalerie du temps, la cavalerie à armures complètes, tandis que les chevau-légers, devenus des dédoublures des gendarmes, n'étaient qu'une cavalerie à demi-armures. La gendarmerie de la maison a été une modification de l'ancienne gendarmerie. Elle participait plutôt de la cavalerie légère que de l'autre cavalerie, — elle n'avait conservé aucune pièce d'armure, pas même le casque, — elle a été abolie en partie sous le ministère de Saint-Germain. — Les ministres qui lui ont succédé en ont fait disparaître les restes, que l'on appelait *gendarmerie de Lunéville*.

La gendarmerie française, nous le répétons, fut organisée en quinze compagnies dites d'ordonnance, de cent hommes d'armes ou de cent lances. Une lance fournie, ainsi qu'on le disait alors, se composait de six personnes : l'homme d'armes armé de toutes pièces, et de sa suite, savoir : trois archers, un coutillier (1) et un page ou varlet. Ainsi chaque compagnie de cent lances était composée de six cents hommes.

Il y avait dans chaque compagnie, un capitaine (2), un lieutenant, un guidon et un enseigne, tous renommés par leur valeur.

Les archers, le coutillier, le page (3), en un mot, toute la suite du gendarme, combattait en dehors des rangs des chevaliers. Ils remplissaient le rôle

(1) Le coutiller était ainsi appelé d'une sorte de couteau qu'il portait au côté. Il conduisait le cheval de bagage de l'homme d'armes, et marchait souvent à pied.

(2) La dénomination de capitaine (du latin *caput*, tête) désigne aujourd'hui un officier commandant une compagnie. — Ce nom avait autrefois un sens plus général, et nous disons encore en ce sens que Scipion, César, Turenne, Condé, le grand Frédéric et Napoléon, étaient de grands capitaines. En termes de guerre, ce mot a toujours exprimé un commandement. Le titre de capitaine, dans l'acception que nous lui donnons aujourd'hui, remplace le titre de chevalier banneret. C'est sous Charles V qu'il fut donné à des seigneurs qui avaient reçu du roi la commission de lever des compagnies d'hommes d'armes. Charles VII, en instituant les compagnies d'ordonnance, fit prendre le titre de capitaine à tous ceux qui les commandaient. — Il a été attribué dans la suite à tous les commandements particuliers des diverses milices.

(3) Le page attaché aux gendarmes n'était pas un domestique, mais un jeune homme de condition et vivant noblement. — Il devait avoir au moins 15 ans.

de la cavalerie légère dont ils ont formé le noyau. Ils servaient à escarmoucher tantôt à pied, tantôt à cheval, avant le combat des gendarmes, et quand la charge de ceux-ci avait rompu les rangs ennemis, ils les poursuivaient, les harcelaient pour les empêcher de se rallier; prenaient ou assommaient à coups de hache les gendarmes ennemis qui avaient été désarçonnés. Ainsi, ils marchaient derrière les rangs des chefs de lances ou sur les flancs.

Les gentilshommes étaient armés de la lance, qui est la plus ancienne des armes et qui en est la reine, suivant Montécuculli. Les gendarmes pour combattre se formaient sur un rang; chaque lancier choisissait son ennemi, *vir virum legit*, et ils s'élançaient à l'envi les uns des autres sur leurs adversaires pour les enlever ou les désarçonner. Si l'ennemi avait résisté à ce premier choc, les archers qui étaient formés en seconde ligne, se précipitaient à leur tour, l'enfonçaient et l'écharpaient. L'exemple de Charles VII fut bientôt suivi en Europe. Les autres princes formèrent aussi des compagnies de gendarmes; mais leurs ordonnances n'eurent jamais la même réputation que les nôtres, hormis toutefois celles de la maison de Bourgogne, qui passaient pour les mieux disciplinées et les plus brillantes de l'Europe. C'était parmi les compagnies d'ordonnance qu'étaient choisis les gardes des rois.

Aussi fallait-il être de la plus ancienne noblesse pour entrer dans les compagnies, et de mœurs irréprochables. Louis XI, en 1482, cassa deux hommes d'armes pour être *suspectionnez de mauvaise maladie*.

Bayard, sous le règne de Louis XII, faisant le siége de Padoue conjointement avec l'empereur Maximilien, refusa de faire monter à l'assaut la gendarmerie française avec les lansquenets allemands, et fit dire à l'empereur qu'il n'y avait dans les compagnies d'ordonnance aucun homme qui ne fût noble, et que s'il voulait que la gendarmerie du roi se chargeât de l'assaut, il fallait que lui, Maximilien, fît marcher avec elle sa propre gendarmerie.

L'organisation de la première gendarmerie éprouva des modifications dans la suite, le nombre des compagnies fut augmenté, mais l'effectif en fut diminué. Il y eut alors des compagnies de cinquante et même de vingt-cinq lances. On ne voit d'autres motifs à ces changements, dit Rocquencourt, que l'intention de satisfaire un plus grand nombre de postulants aux emplois de capitaines et de lieutenants d'hommes d'armes, qui étaient alors très-recherchés. Ce fut sans doute dans un même but que Louis XII et François Ier portèrent successivement la lance fournie à sept ou huit combattants. En effet, Montluc nous apprend que les ordonnances étaient l'école où les gentilshommes allaient faire leur apprentissage, en qualité de pages d'abord, et ensuite d'archers; car, dit-il, avant que tout fût abâtardi, plus de la moitié des archers étaient de noble race.

Sous François Ier, on commença à se relâcher un peu sur cet article, et l'on comptait beaucoup d'hommes parmi les gendarmes qui n'étaient point nobles.

Henri III renouvela l'ordonnance des titres nobiliaires pour l'admission dans les compagnies.

L'ancienne chevalerie disparut avec l'organisation nouvelle. Ce corps illustre, composé des plus grands seigneurs du royaume, et qui formait la fleur des armées, n'ayant plus aucune prérogative, on n'attacha plus au titre aucune importance. Une nouvelle chevalerie honoraire fut créée, c'est celle des ordres militaires.

Louis XI institua l'ordre de Saint-Michel, et le titre de chevalier de cet ordre fut bientôt plus recherché que la chevalerie féodale; ensuite, vinrent les titres de capitaine, de colonel, de mestre de camp, qui la firent complétement oublier.

Cependant la chevalerie avait jeté tant d'éclat que les rois faisaient encore des chevaliers, et qu'en montant sur le trône ils voulaient eux-mêmes recevoir ce titre.

François Ier, on se le rappelle, voulut être armé chevalier par Bayard sur le champ de bataille de Marignan. Sous son règne on continua à faire des chevaliers avant un assaut ou après un combat; mais cette parodie de l'ancienne chevalerie ne put rendre son importance à une institution qui ne donnait plus ni rang ni prérogative. François Ier fut le dernier roi paladin.

Ce fut sous le règne de Louis XII que l'uniformité du costume commença à s'établir dans les compagnies d'ordonnance; chaque capitaine eut sa livrée et sa devise; les archers, pages ou varlets, furent alors tenus de porter le hoqueton de leur compagnie. Le but primitif du roi avait moins pour cause la question d'uniformité que celle de la discipline. En effet, quand un archer ou tout autre homme d'une compagnie commettait quelque violence ou quelque désordre, on savait par son costume à quelle compagnie il appartenait, et il devenait plus facile de retrouver le coupable.

François Ier, en 1533, prescrivit aux archers de porter à leurs hoquetons ou casaques une manche seulement de la livrée de leur capitaine.

Louis XIII abolit l'usage des hoquetons dans la gendarmerie. « Nos gendarmes, dit un écrivain de son temps, portèrent longtemps des casaques de la livrée et du blason de leur capitaine; mais le roi régnant voyant que les armes reluisantes d'un acier bien fourbi et doré, battues des rayons du soleil, rendaient comme un éclair flamboyant qui éblouissait les yeux et rendait l'appareil d'une armée plus terrible, il voulut être armé à blanc et enjoignit la même chose à ses troupes. »

Toutefois ce n'est que sous Louis XIV que l'uniformité commença à exister réellement dans les costumes.

Quant au reste de l'équipement des hommes d'armes, voici en quoi il consistait primitivement, d'après l'auteur du livre de la discipline militaire :

« Les hommes d'armes auront l'épée d'armes au côté, l'estoc à l'arçon de la selle d'une part et la masse de l'autre; leur lance sera grosse et bien longue; leurs robes seront de la couleur de l'enseigne. »

Les compagnies de gendarmes furent supprimées sous Louis XIV, après la paix des Pyrénées; la gendarmerie française prit une dénomination générale,

et n'eut d'autre chef que le roi (1). Une seule compagnie particulière fut conservée; ce fut la compagnie écossaise, dont nous parlerons plus tard.

La gendarmerie française fut longtemps la première troupe de l'Europe. On connaît la réponse de François Ier à Charles-Quint qui lui demandait quelques compagnies de gendarmes pour faire la guerre : *Ma gendarmerie,* lui dit le roi de France, *est le bras qui porte mon sceptre; je ne l'expose jamais au péril sans aller chercher la gloire avec elle.* Ses officiers étaient les plus grands généraux. La Trémouille, Gié, Bayard, La Palice, Lautrec, Montmorency, furent capitaines de compagnies de gendarmerie. Les gendarmes eux-mêmes étaient tous des gentilshommes; bien montés, bien équipés, et n'épargnant rien pour avoir d'excellents chevaux de bataille, de bonnes et belles armures, et des habits d'ordonnance magnifiques. Pendant la paix et dans les quartiers d'hiver, ils s'exerçaient aux joutes et aux tournois, et acquéraient une force et une agilité qui les rendaient surtout terribles à leurs ennemis.

Paul Jove décrit ainsi le costume des compagnies d'ordonnance qui avaient suivi Charles VIII en Italie : « Venait la gendarmerie, composée de toute la noblesse de France, ornée de sayons de soie, de panaches et de chaînes d'or; elle formait en s'avançant une longue suite d'escadrons. Il y avait deux mille cinq cents hommes d'armes et deux fois autant de chevau-légers. Les premiers se servaient d'une grosse lance cannelée, d'une forte épée et d'une masse de fer, comme le font aussi nos hommes d'armes. Leurs chevaux, d'une taille et d'une vigueur imposantes, avaient les crins et les oreilles coupés, ce qui paraissait mieux séant aux Français et donnait à leurs montures un aspect plus farouche. Mais leur apparence était remarquable, en ce qu'ils n'avaient pas pour la plupart ces bardes de cuir bouilli en usage chez nous. Chaque homme d'armes avait trois chevaux, un valet ou écuyer et deux suivants.

Voici quelle était sa manière de combattre :

A l'avénement de François Ier, la *gendarmerie* française se formait encore, suivant l'usage, en *haie* ou sur un rang. — La cavalerie allemande fut la première à abandonner cette formation pour se serrer en masse. Charles-Quint, dont la cavalerie avait eu jusque-là la même ordonnance que celle de la France, qui servait alors de modèle à toute l'Europe, voulut remédier à ce qu'il regardait comme un inconvénient; mais il tomba d'un excès dans un autre, en faisant un règlement d'après lequel les cavaleries allemande et espagnole durent se former sur huit ou dix rangs. Pour l'attaque, on disposait ces masses de manière à ce qu'elles eussent autant de profondeur que de front; les *lanciers* étaient aux premiers rangs et sur les côtés des masses, et les *archers* et *arquebusiers* se plaçaient derrière. Lorsque l'on voulait engager le

(1) Nous parlerons de cette nouvelle gendarmerie française à l'article sur *la maison du roi,* ainsi que des premières compagnies d'ordonnance devenues *gardes du corps.* — Trompées par la similitude des noms, quelques personnes confondent à tort la gendarmerie de France avec la *maréchaussée,* qui ne prit le nom de *gendarmerie* qu'en 1791, et dont nous ferons également l'histoire.

combat ou reconnaître l'ennemi, on envoyait en avant des *coureurs*, et à cet effet on prenait le dixième homme des arquebusiers. L'infanterie avait également ses coureurs, qui, réunis à ceux de la cavalerie, formaient sur le devant de l'armée un rideau à l'abri duquel les masses se rangeaient et se préparaient au combat, auquel les arquebusiers préludaient par le feu le plus vif qu'ils pouvaient faire pour éclaircir les rangs ennemis et les livrer plus ou moins ébranlés à l'action de la gendarmerie. Aussitôt que le combat s'était sérieusement engagé, ces coureurs ou enfants perdus se jetaient sur les flancs pour les couvrir, et démasquaient avec célérité le front de la troupe qui se préparait au choc. La cavalerie, à cette époque, était divisée en *cornettes* (1), *compagnies* ou *escadrons*. L'augmentation des armes à feu dans les armées, leur usage plus habituel et leur emploi plus étendu jusqu'à la cavalerie même, durent nécessairement soumettre son ordre de bataille à de nouvelles dispositions.

Après les batailles de Pavie et de Saint-Quentin, il s'opéra un grand changement dans l'organisation de la cavalerie de tous les états de l'Europe. Les Français eux-mêmes adoptèrent la formation de Charles-Quint et mirent sur huit rangs leurs escadrons, dont les intervalles furent entremêlés de pelotons d'infanterie. Dès lors la cavalerie, incapable de se mouvoir avec vitesse, ne manœuvra plus qu'au pas et au petit trot, et durant longtemps il n'y eut plus de véritable cavalerie.

En outre, la suppression de la lance retarda encore évidemment les progrès de cette arme (2).

« Les hommes éclairés du règne de Henri IV le comprirent; mais leurs efforts furent étouffés par de fausses doctrines. Si la lance n'eût pas été remplacée par les armes à feu dans la cavalerie, il est certain que nos escadrons, dès le seizième siècle, seraient arrivés au point de perfection et de mobilité que n'atteignirent que longtemps après les cavaliers de Frédéric II.

» Montgommery et Lanoue, les maîtres de l'époque, ne furent pas écoutés lorsqu'ils dirent que le glaive est l'arme du cavalier, lorsqu'ils repoussèrent le

(1) La *cornette* était un étendard propre à la seule cavalerie légère, de sorte que pour dire que dans une armée il y avait dix compagnies de cavalerie, on disait : Il y a dix *cornettes*.

(2) La lance fut entièrement abandonnée sous Henri IV. Déjà Maurice de Saxe l'avait fait disparaître des armées hollandaises. La mort de Henri II, frappé d'un coup de lance dans un tournoi, commença à faire diminuer sensiblement le nombre des lanciers. Fonta nous donne, au sujet de la disparition de la lance, des raisons qui paraissent plausibles. Les lanciers devaient tous être gentilshommes, et Henri III, dans son ordonnance de 1575, avait déclaré que les lanciers seraient tous nobles; il devint difficile de fournir des lanciers, à la suite des guerres civiles qui venaient de décimer la noblesse. Une autre considération, c'est que les lanciers devaient être montés sur de grands chevaux de bataille, qui coûtaient fort cher, et que les gentilshommes, que les troubles intérieurs avaient ruinés, se trouvaient hors d'état de s'en procurer. Mais de toutes les raisons qui firent abandonner la lance, celle qui semble la meilleure, c'est qu'il fallait une grande habitude et de longs exercices. Les jeunes gentilshommes passaient leur première jeunesse à combattre dans les académies pour jouter ensuite dans les tournois; quand ces jeux furent abolis, la noblesse entra dans les troupes sans avoir appris l'exercice de la lance, et la maladresse engendra bientôt le dégoût.

pistolet ou la carabine, armes sans résultat entre les mains d'un homme de cheval. Ne nous étonnons pas qu'en 1598 on ne comprit pas la véritable destination de la cavalerie, puisque aujourd'hui, dans le dix-neuvième siècle, nous voyons des officiers repousser le *galop, caresser la charge en dix temps;* en un mot, enlever à la cavalerie sa véritable destination (1). »

La lance a joué un grand rôle dans la cavalerie du moyen âge. « Elle a trois époques distinctes : la première est l'époque chevaleresque, alors que nos gendarmes formés en haie, la lance en arrêt, faisaient l'admiration de l'Europe; la seconde est la renaissance de la lance entre les mains polonaises. D'abord elle arma une grosse et lourde cavalerie; puis une cavalerie légère. Enfin, après 1830, ce ne sont ni nos cuirassiers ni nos houzards que nous armons de lances, mais notre cavalerie de ligne (2). »

Nous suivrons dans ses développements l'histoire de la cavalerie ; en attendant, revenons à la gendarmerie française du moyen âge.

La gendarmerie s'illustra durant les guerres de son temps; l'Italie tout entière a retenti du bruit de ses armes, et lorsque, plusieurs siècles après, un jeune et puissant capitaine vint y renouveler les prodiges d'Annibal, les échos de la Brenta, de l'Adige et du Pô, redisaient encore les exploits de la vieille gendarmerie française. Nos soldats républicains retrouvèrent ses traces glorieuses sous les murs de Milan, près des lagunes de Venise, et dans les palais de l'antique Parthénope, qui deux fois servit de joyau à la couronne de France. Compulsons rapidement les pages de ses annales militaires.

A Formigny, en 1450, quelques centaines de gendarmes français fondent avec impétuosité sur quatre mille Anglais, commandés par Thomas Kyriel, les culbutent, les mettent en déroute et font leur chef prisonnier. Cet exploit, qui acheva d'expulser les Anglais de la Normandie, causa en France une allégresse universelle, il y fut célébré par des processions solennelles; celle qui se fit à Paris était composée de quatorze mille enfants au-dessous de l'âge de douze ans.

A Fornoue, en 1492, ce fut la gendarmerie qui ouvrit, aux débris de l'armée de Charles VIII, le chemin de la France, qu'elle n'espérait plus de revoir; en effet, l'Italie méridionale tout entière s'était levée pour arrêter la marche de nos bataillons. Les défilés des Apennins étaient gardés, et à Pontremoli, il fallut traîner à force de bras une lourde artillerie. Les Suisses et les gendarmes français donnèrent l'exemple en s'attelant aux pièces, et parvinrent après d'in-

(1) *Esquisses militaires.*

(2) « Pour les hommes du nord, la lance est l'arme sans pareille, et les militaires éclairés pensent que la question de l'armement de la cavalerie sera décidée en faveur de la lance. Cette arme vient d'être donnée à toute la cavalerie wurtembergeoise, et *le Spectateur militaire,* dans sa vingt-huitième livraison, dit qu'on a le projet, en Russie, d'en armer les cuirassiers. « Il est question, est-il dit dans cet article, de donner la lance aux cuirassiers. » Le modèle est plus court que celui en usage. Cette lance serait appuyée sur la cuisse, comme les anciens chevaliers la portaient. Elle n'est point destinée à être maniée ; elle serait simplement tenue en arrêt, afin d'atteindre l'infanterie de plus loin qu'on ne peut le faire avec le sabre. »

croyables efforts à la sortir de ces sentiers. Cette artillerie fut le salut de l'armée pendant la bataille de Fornoue. A Capoue, en 1501, c'est elle qui décida la prise de la ville.

A Agnadel, c'est une dernière charge de gendarmerie qui brisa les lignes vénitiennes. Au moment de fournir cette attaque décisive, les généraux de Louis XII voyant la journée avancée et les ennemis inébranlables dans leur position, lui adressèrent cette question : Où coucherons-nous, sire? — Sur le ventre des ennemis, répond le roi de France; et il se tourna vers la gendarmerie, qui, sur un signe, s'élança tête baissée dans les rangs des Vénitiens. Le général Alviannes fut fait prisonnier; quinze mille ennemis tués et trente-six pièces de canon furent les trophées de cette victoire.

Du Bellay dans ses mémoires raconte le trait suivant : « Pendant le siége de Padoue, il arriva une aventure singulière. Bayard avait dans sa compagnie de gendarmes un jeune homme de seize ans nommé Boutières. Il s'était, pendant le combat, mesuré corps à corps avec un officier albanais, de la cavalerie légère des ennemis, d'une taille extraordinaire, et l'avait fait prisonnier. Il vint le présenter à l'empereur Maximilien, allié des Français dans la ligue contre Venise. Surpris de la disproportion des forces entre le Français et l'Albanais, le premier dit à celui-ci qu'il s'émerveillait qu'un grand colosse comme lui se fût laissé prendre par un enfant qui de quatre ans ne porterait poil au menton. Le Grec, plus honteux du reproche que de sa défaite, dit qu'il avait cédé au nombre et qu'il avait été saisi par quatre cavaliers. La Palice et Bayard étaient présents. — Entendez-vous ce qu'il rapporte? dit ce dernier à Boutières; cela est contraire à votre récit et touche à votre honneur.

Aussitôt le jeune gendarme, jetant sur son captif un regard foudroyant : *Tu mens*, lui dit-il ; *et pour prouver que je t'ai pris moi seul, remontons à cheval et je vais te tuer ou te faire crier quartier une seconde fois.*

L'Albanais refusa honteusement. *Boutières*, dit alors Bayard, *vous avez un commencement aussi beau que jamais vis jeune homme. Continuez, et vous serez un jour un grand capitaine.*

Cette prédiction se réalisa; Guignes de Guiffray, sieur de Boutières, devint un des généraux célèbres de son époque.

A Brescia, en 1511, la gendarmerie française, ayant pour général le brillant duc de Nemours, se précipite sur les retranchements, les escalade et entre la première par la brèche dans les murs de cette ville. Au moment où les tambours battent, où les clairons sonnent, la gendarmerie du duc de Nemours, l'armet en tête et la cuirasse sur le dos, s'élance de tous côtés sur les remparts ennemis. Le combat est sanglant et opiniâtre. Bayard était là aussi, animant ses gendarmes par son exemple et ses paroles, lorsqu'il reçut un coup de pique qui lui traversa la cuisse ; on le crut mort. *Allons, mes amis, mes camarades*, cria le duc de Nemours, *allons venger la mort du plus accompli chevalier qui fut jamais.* Il dit et saute dans les retranchements; les gendarmes le suivent, ils enfoncent l'ennemi, le poursuivent dans la ville et triomphent !

Bayard survécut à sa blessure ; mais lui, l'intrépide jeune homme, fut tué

quelques jours après sous les murs de Ravenne, après avoir dispersé la cavalerie ennemie. On le trouva sous un monceau de cadavres de ses gendarmes; son armure était brisée et il avait encore un tronçon d'épée à la main.

A Guinegate, où l'honneur de conserver le champ de bataille coûta à l'empereur Maximilien la perte complète de sa cavalerie, la gendarmerie française fit des prodiges de valeur, et avait gagné la victoire, lorsque les fantassins, trop avides de butin, quittèrent imprudemment leur position pour piller le camp ennemi, et changèrent ce succès en revers.

A la tête de quelques gendarmes, Bayard soutint longtemps les efforts de plusieurs corps considérables; voyant qu'il faut céder à la force et se rendre, il le fait d'une manière sage et hardie. Il aperçoit de loin un gendarme ennemi richement armé, qui, croyant la journée victorieuse pour les siens, s'était jeté au pied d'un arbre pour se reposer et avait quitté son casque; il pique droit à lui, saute de son cheval, et lui appuyant l'épée sur la gorge : *Rends-toi, homme d'armes,* lui dit-il, *ou tu es mort.* L'Anglais, pensant qu'il est venu du renfort aux Français, se rend sans faire de résistance et demande le nom du vainqueur. « Je suis, répondit-il d'un ton adouci, le capitaine Bayard, qui vous rend votre épée avec la sienne, et qui se fait aussi votre prisonnier.» Quelques jours après, Bayard veut s'en aller. » Et votre rançon? lui dit le gendarme. — Et la vôtre? répondit Bayard. Je vous avais pris avant de me rendre à vous; j'avais votre parole avant de vous avoir donné la mienne.»

L'aventure était si extraordinaire, que les rois d'armes ne l'avaient point prévue. On convint de s'en rapporter à l'empereur et au roi d'Angleterre, qui décidèrent la question en faveur du gendarme français.

A cette même journée, Chabannes de la Palice, qui combattait à la tête de la gendarmerie, fut fait prisonnier au milieu d'une sanglante mêlée. Sa compagnie fut dispersée et mise en fuite. Mais à peine ses gendarmes se furent-ils aperçus que leur chef était tombé au pouvoir de l'ennemi, qu'ils se rallièrent, revinrent au combat et reprirent leur général.

Un épisode non moins glorieux pour la gendarmerie est celui-ci : A la bataille de Novarre, le brave Robert de la Marck, capitaine d'une compagnie de cent hommes d'armes, apprend que ses deux fils, tout couverts de blessures, ont été laissés parmi les morts (l'un deux, le seigneur de Fleurange, était général des lansquenets). Il ne veut pas, le vieux capitaine français, que morts ou vivants ils restent entre les mains des Suisses, qui combattaient alors contre nous. Il marche droit à l'ennemi avec ses gendarmes, renverse tout devant lui, et parvient jusqu'au lieu où ses deux enfants nagent dans le sang (1). A cette vue, sa fureur redouble et lui prête de nouvelles forces; il charge l'aîné de ses fils sur son cheval, met l'autre sur celui d'un de ses hommes d'armes, et une seconde fois il se fait jour au travers de l'infanterie helvétienne.

Elle fut sublime à Marignan la vieille gendarmerie royale, et la victoire fut

(1) Mémoires de du Bellay.

son œuvre. Après une longue journée de combat contre la redoutable infanterie suisse, telle, dit le vieux maréchal de Trivulce, que les dix-huit batailles auxquelles il avait assisté ne lui paraissaient qu'un jeu d'enfant, les gendarmes français ne s'arrêtèrent que lorsque leur bras ne put plus manier la lance. Harassés de fatigues, ils se couchèrent l'épée au poing et côte à côte avec les soldats du cardinal de Sion. Mais aux premières lueurs du jour ils recommencèrent l'attaque avec une impétuosité si grande que les rudes montagnards suisses abandonnèrent en frémissant le champ de bataille, où dix mille des leurs étaient couchés morts ou mutilés. A neuf heures la victoire était décidée, et François Ier en attribuait hautement le résultat à sa gendarmerie.

Lorsque, après le traité de 1516, les Suisses furent redevenus nos alliés, ils avaient conçu une telle idée de la gendarmerie française à cette journée de Marignan, qu'ils ne voulurent plus marcher au combat ni monter à l'assaut sans être appuyés par elle. En sorte que durant toute la période des guerres de François Ier à Henri IV, les gendarmes français et les Suisses formèrent presque toujours brigade ensemble.

A la Bicoque, cette erreur du maréchal Lautrec, la gendarmerie se dévoua pour le salut de l'armée et sortit toute mutilée du combat. Il y eut là, pour nous servir des expressions pittoresques du vieux Langey, *poulsis de picques, choc d'hommes d'armes, heurtis de chevaulx, grands coups d'épée, chaplis de haches et de hallebardes;* car les gendarmes français firent expier cher aux ennemis la faute de leur général.

A la bataille de Rebec, c'est la gendarmerie qui formait l'arrière-garde sous les ordres de Bayard. Jamais peut-être l'armée française ne s'était trouvée dans une circonstance plus critique; car elle était poursuivie l'épée dans les reins par des forces supérieures, et, pendant une retraite difficile, elle avait à lutter contre le connétable de Bourbon et le marquis de Pescaire. — Bayard, avec sa gendarmerie, ne désespéra pas du salut de l'armée. Il résista longtemps, dirigea ses troupes avec une habileté, combattit avec un courage qui firent dire de lui, dans cette circonstance, qu'il avait les trois qualités qui forment un grand capitaine : *assaut de lévrier, défense de sanglier* et *fuite de loup.* Malheureusement, le brave chevalier fut atteint d'un coup de feu qui lui brisa les reins; il mourut à quarante-huit ans, ce capitaine des gendarmes qu'on avait surnommé le chevalier sans peur et sans reproches; il mourut comme était mort son trisaïeul, tué à la bataille de Poitiers, son bisaïeul, tué à Azincourt, et son père, mortellement blessé à la *Journée des éperons.*

Du reste, cette hérédité du courage, du dévouement et de la gloire, n'est pas rare dans notre armée. Nous pourrions choisir une pauvre famille de France, obscure dans quelque province lointaine, et dont l'aïeul mourut à Rostbach ou à Valmi, le père à Austerlitz ou à la Bérézina, le fils à Waterloo, et le petit-fils sur la brèche de Constantine!

Au moment de repasser les monts d'Italie et de commencer cette campagne dont le dénoûment fut la funeste journée de Pavie, François Ier, énumérant les forces de son armée, disait : *Quant à ma gendarmerie, je croirais lui faire*

injure si je la mettais en parallèle avec celle de l'empereur. Et quoi qu'en aient dit les historiens, elle soutint sa réputation à cette sanglante journée, où elle fut presque anéantie et où périrent tous ses officiers, et entre autres Louis de la Trémouille et Chabannes de la Palice. Fait prisonnier après une charge à fond, ce dernier venait de rendre son épée au capitaine Castaldo, lorsque Buzarto, farouche Espagnol, reconnaissant ce noble vieillard, « le tua cruellement, luy accarrant une grosse harquebuse de calibre dans la cuirasse, » le maréchal de la Palice tomba raide mort.

Nous aurons encore à parler du maréchal Chabannes de la Palice, dont le nom rappelle les victoires de Ravenne et de Marignan, et qui est placé dans l'histoire entre Azincourt et Fontenoy, entre le maréchal de Boucicaut et le maréchal de Richelieu. Ce nom, d'ailleurs, nous le retrouverons souvent dans nos annales; car la famille de Chabannes est une de ces fortes maisons qui ont le plus largement payé à la patrie leur dette de travail et de sang. — On sait que l'officier, si admirablement brave, si chevaleresque, qui, à Fontenoy, dit au nom de la France : Messieurs les Anglais, tirez les premiers, était un Chabannes (1).

Voici comment un des biographes de Chabannes de la Palice a raconté ce fait :

« Plus de deux siècles après, dans les champs de Fontenoy, le roi de France, Louis XV, considérait avec orgueil sa brave armée se déployant devant l'ennemi. La maison du roi, courtoise et brave comme au duel, cédait les armes à l'Angleterre.

» Un jeune homme sortit des rangs, la tête haute, le visage calme et souriant. C'était un lieutenant d'infanterie, coquettement vêtu de l'habit blanc aux revers roses. Le jeune homme salua dix régiments ennemis qui le tenaient en joue, salua l'artillerie aux mèches allumées.....

» Qu'est-ce, dit Louis XV à messieurs de sa suite? — C'est, répondit Richelieu, le comte de Chabannes qui enseigne à ces gens-là comment on meurt en France. »

Pour revenir à la bataille de Pavie, avec de tels chefs, la gendarmerie française pouvait-elle faillir, comme on l'a rapporté ? D'ailleurs le chiffre de 7,000 hommes qu'elle y perdit n'en dit-il pas assez ?

La gendarmerie se retrouve sur tous les champs de bataille de cette époque. Dans les derniers jours du règne de François Ier, elle défendit le sol de la patrie contre l'invasion étrangère; elle signa la victoire de Cerisolles, et à Boulogne elle rougit le fer de ses lances dans le sang des Anglais du duc de Norfolk. Sous Henri II, elle s'immortalisa à Renty; pendant les guerre de la religion, elle combattit à Jarnac, Moncontour, à Dreux, à Saint-Denis, etc.

Nous avons passé sous silence tous les faits particuliers pendant ces tristes luttes civiles; mais avant de terminer l'histoire de notre vieille gendarmerie

(1) Ce nom vit encore parmi nous. Le général de Chabannes, aide de camp du roi, est un descendant de cette illustre famille, ainsi que deux autres de ses frères, qui ont également suivi la carrière des armes.

française, que nous retrouverons dans un de nos chapitres suivants, sous le siècle de Louis XIV, nous rappellerons un dernier trait qui mérite d'être inscrit dans ses annales.

Henri II, roi de France, avait formé le siége de Renty, château-fort sur les frontières du Boulonnais. Charles-Quint, ayant sous ses ordres Philibert, duc de Savoie, et Ferdinand de Gonzague, marcha au secours de la place et prit position si près de l'armée française, que les deux camps n'étaient séparés que par une vallée assez étroite. On en vint aux mains, les premières charges furent funestes aux Français; les impériaux durent ce succès aux *Reîtres*, troupe de cavaliers allemands si redoutable alors par son intrépidité, qu'on les appelait les *Diables noirs*. Leur commandant, le comte de Vulenfurt, s'était vanté qu'avec ce corps il passerait sur le ventre à toute la gendarmerie française. Il s'en croyait si sûr, qu'il avait fait peindre sur ses enseignes, un *renard dévorant un coq*, car à cette époque déjà les Français étaient représentés allégoriquement sous la figure du coq, par allusion au mot *gallus*. Tavannes, capitaine d'une compagnie de cent gendarmes, qui du chef de sa mère portait un coq dans ses armes, pensa qu'il était particulièrement intéressé à enlever aux impériaux un monument qui insultait à la fois la gendarmerie française, dont il était l'un des chefs, et sa propre gloire. En effet, il attaqua les Reîtres avec une telle intrépidité, qu'il les mit en déroute; leur fuite détermina celle de l'armée impériale. Ce n'est pas tout: l'intrépide officier, puissamment secondé par la gendarmerie tout entière, s'élance à la poursuite des Allemands, et enlève enfin leur insolente cornette. Un nouveau combat s'engage; en ce moment, le duc de Guise, qui le voit couvert de poussière et de sueur et harassé de fatigue, l'engage à aller porter lui-même ce trophée au roi et à lui céder sa place à la tête de la gendarmerie. Tavannes lui répond fièrement qu'il occupe un poste que Dieu et son épée lui ont acquis, et qu'il ne le cédera à personne; et il envoya un des siens porter au roi le drapeau des *Diables noirs*. Après la victoire, Henri, qui avait vu tout le détail de l'action, envoie chercher Tavannes pour le féliciter en présence de sa brave gendarmerie. Il paraît les vêtements tout souillés de poussière, les yeux pleins de feu, l'épée ensanglantée à la main, et dans tout le désordre d'un héros qui sort du carnage.

Le roi éprouve une nouvelle émotion en le voyant paraître; il court au-devant de lui avec précipitation, et arrachant le collier de l'ordre qu'il portait à son cou, il le jette sur celui de Tavannes et l'embrasse avec la plus vive émotion, à la vue de toute l'armée, qui applaudit à la fois et le souverain et le guerrier. Jamais jusqu'alors on n'avait eu d'exemple d'une promotion de chevalerie faite ainsi sur le champ de bataille. La gendarmerie française, qu'on venait de récompenser ainsi dans la personne de son chef, eut elle-même la plus grande part des faveurs que le roi accorda à l'occasion de cette victoire.

Il y a eu de tous temps quelque cavalerie légère dans nos armées. Sous la première et la seconde race, les seigneurs qui amenaient leurs vassaux ne les armaient pas tous de pied en cap. Il y avait des fantassins; il y avait aussi des cavaliers armés à la légère qui remplissaient l'office d'éclaireurs. L'historien de

Philippe-Auguste, en parlant de la bataille de Bouvines, fait mention d'une cavalerie qu'il nomme *levis armaturæ equites*. Les communes elles-mêmes avaient des cavaliers dans leurs milices; enfin, les archers et les arbalétriers qui parurent plus tard, et qui ne faisaient point partie de la gendarmerie, constituaient une espèce de cavalerie légère. Mais la véritable destination, la destination foudroyante de cette cavalerie n'était pas encore comprise. Ce n'est que quelques siècles après qu'à l'école de Gustave-Adolphe, de Charles XII, de Seydlitz, de François II et de Napoléon, se formeront les véritables principes de cette arme. Pendant toute la durée de la période de Charles VII à François Ier, la cavalerie légère ne fut composée que d'hommes rassemblés au hasard, venus de toutes les nations, de valets ou d'autres gens à la suite des seigneurs et des gendarmes, auxquels on donnait des chefs pour une campagne, pour une bataille, pour une marche, et qu'on licenciait ensuite. C'étaient les cosaques de nos armées au moyen âge. De là venait que la cavalerie légère n'était point censée faire corps. La gendarmerie seule était toute la force équestre de l'armée. Aussi disait-on que cent gendarmes suffisaient pour battre mille hommes de cavalerie irrégulière.

La cavalerie légère servait, nous l'avons dit, à achever la déroute de la gendarmerie ennemie lorsqu'elle avait été rompue, et à poursuivre l'infanterie après une défaite.

On se servait aussi de cette cavalerie pour battre l'estrade, pour aller en parti et pour escorter les convois. Mais quand l'ennemi marchait, c'était la gendarmerie qui couvrait les vivres, les bagages et l'artillerie.

Bussy Rabutin, dans son Traité de la cavalerie légère, fait remonter l'origine de cette cavalerie à Charles VIII, qui lors de son expédition de Naples aurait eu dans son armée un corps de cavaliers nommés *stradiots*.—Mais on doit préférer à son autorité celles de Brantôme et de Philippe de Commines, qui étaient contemporains, et qui, en parlant de la conquête de Naples, assurent qu'à la bataille de Fornoue l'armée française vit paraître une espèce de cavaliers grecs, nommés *stradiots*, qui les incommodèrent fort avant la bataille et pendant la retraite, et qui étaient chose nouvelle pour eux. Ce n'est donc qu'à Louis XII que commence véritablement l'histoire de la cavalerie légère en France.—Le maréchal de Fleurange, dans ses mémoires, dit que Louis XII avait deux mille stradiots dans l'armée qu'il conduisit en Italie lors de la révolte de Gênes. A partir de cette époque, il y eut toujours dans l'armée française des compagnies de cavalerie légère. François Ier suivit l'exemple de Louis XII; il eut à son service un corps de cavalerie légère. Henri II avait trois mille *chevau-légers* dans son expédition d'Allemagne. C'est ce prince qui fit les premières ordonnances pour régler le nombre, la solde et la composition des compagnies de cavalerie légère. Henri IV l'augmenta considérablement.

Louis XIII eut aussi beaucoup de cavalerie légère. Elle devint extrêmement nombreuse sous Louis XIV, qui n'en avait pas moins de soixante régiments. Mais ce n'est guère que dans la période de 1740 à 1792 que commence véritablement l'ère de la cavalerie légère. C'est alors que, réglée, par des hommes

habiles, elle s'élève jusqu'au rôle sublime et si rarement compris qu'il lui appartient de jouer dans les opérations de la guerre. Sous la république, nous verrons notre cavalerie légère accomplir des prodiges inouïs avec les Ney, les Richepance, les Murat, les Lassalle, les Kellermann, les Montbrun..... ces chefs habiles dans l'art de lancer et de régulariser les ouragans de cavalerie. *Procellæ equestres*, selon la belle expression de l'Évangile, nous la verrons charger des vaisseaux sur la glace, balayer devant eux les régiments ennemis, s'emparer au galop de places fortes, charger à fond des divisions de lourds cuirassiers russes ou autrichiens, et laisser bien loin derrière elle la terrible cavalerie légère du grand Frédéric. A Iéna, Napoléon, voyant ses houzards faire des miracles, s'écriait plein d'admiration : *Oh! qui pourrait résister à de tels hommes?*

« Qui croirait, dit le lieutenant-général comte de La Roche-Aymon, qu'après les manœuvres légères inventées sous Frédéric II et exécutées sur une plus grande échelle par Napoléon, qui croirait que la cavalerie française ait été exposée, il y a peu d'années, à revenir à ces lourdes et pesantes colonnes de l'enfance de l'art, à ces lents déploiements par masse dont le camp de Lunéville a cherché à faire la base de l'instruction? *Tout le secret de la guerre est dans les jambes;* c'est-à-dire mobilité de l'infanterie, célérité de la cavalerie. Tout l'art de la tactique est dans ces deux mots: *Ployer* et *déployer vite!* »

Le premier noyau de la cavalerie légère fut donc composé des *archers* de l'ancienne *gendarmerie*, qui, cessant d'être armés d'arcs et de flèches, entrèrent dans cette arme sous le nom de *chevau-légers*. Il y avait encore quatre espèces de cavalerie légère, les *crenequiniers*, les *stridiots*, les *argoulets* et les *carabins*, qui avaient beaucoup d'analogie avec les *dragons*.

Les *cranequiniers*, *crenequiniers* ou *crenequiers*, car les auteurs anciens écrivent ce mot de trois manières différentes, étaient des arbalétriers à cheval, ainsi nommés parce qu'ils se servaient du *crenequin* (1).

Les crenequiniers ou arbalétriers à cheval existaient depuis Philippe-Auguste; mais on ne commença à en faire mention sous cette dénomination qu'au règne de Charles VII. Ce souverain comptait dans sa garde vingt-cinq crenequiniers, qui furent sans doute licenciés après l'expulsion des Anglais.

Cependant, lors de l'expédition de Charles VIII en Italie, il y en avait deux cents dans l'armée qui entra à Naples. Cette milice, supprimée de nouveau par Louis XII, fut rétablie par François Ier au commencement de son règne.

L'histoire cesse d'en faire mention depuis la bataille de Marignan.

Ces troupes à cheval, ainsi que les archers, les coustelliers, etc., formaien une espèce de cavalerie qu'on désignait sous le nom générique de chevau-légers, plutôt par opposition à la gendarmerie, et pour indiquer que leur armement n'était pas complet, que pour exprimer un mode de tactique particulière.

Mais la véritable cavalerie légère ne commence qu'à l'époque où dans nos

(1) Outil en forme de pied de biche qui servait à tendre la corde d'une petite arbalète.

armées parurent ces terribles enfants perdus, les stradiots et les argoulets, *aventuriers de guerre*, comme les appelle Brantôme, *tirez de là les monts*.

Cet écrivain, qui en fait un portrait peu flatté, dit, dans son Discours sur les colonels : « Ils étoient tels que vous les trouverez vous-mêmes dans les vieux romans de Louis XII et de François Ier au commencement, et peints et représentés dans les vieilles peintures et tapisseries et vitres des anciennes maisons. Dieu sait comment habillés plus à la pendarde vraiment, comme on disoit de ce temps, qu'à la propreté, portant des chemises à longues et larges manches comme Bohème de jadis et Mores, qui leur duroient vêtues plus de deux ou trois mois sans changer, montrant leurs poitrines velues et pelues toutes découvertes, les chausses les plus bigarrées, découpées, déchiquetées et balafrées, usant de ces mots, et la plupart montroient la chair des cuisses, voire des fesses; d'autres plus propres avoient des taffetas en si grande quantité qu'ils les doubloient et appeloient chausses bouffantes; mais il falloit que la plupart montrassent la jambe nue, et portoient les chausses à la ceinture, prenant plaisir à être plus mal qu'ils n'étoient. Sur quoi, ajoute Brantôme, il me souvient qu'un combat à la barrière se faisant un jour à la cour en la salle basse du Louvre, entre autres combattants paroît le capitaine Bruno, gentil cavalier certes, mais bien bizarre en tout. Il étoit bien en point et bien habillé, mais il avoit une jambe chaussée et l'autre nue. Les vieux capitaines qui étoient pour lors dans la salle dirent et confirmèrent que les soldats aventuriers du temps passé alloient ainsi chaussés à la bizarre. »

Il paraît que sous le rapport moral les cavaliers étrangers ne valaient guère mieux ; car François Ier, dans une ordonnance portant la date de 1523, semble se justifier aux yeux de la nation d'avoir été contraint d'employer ces hommes « méchants, flagitieux, abandonnés à tous les vices, larrons, meurtriers, rap- « teurs et violeurs de femmes et de filles. »

Les premiers de ces cavaliers qui parurent sous les bannières de la France sont les *stradiots* ou *estradiots*, connus encore sous le nom de *cavalerie grecque* ou *albanaise* (1).

C'est à la bataille de Fornoue que les Français les virent pour la première fois, ainsi que nous venons de le dire. Philippe de Commines raconte ainsi l'impression qu'ils firent sur l'armée : « Encore jusqu'ici n'a point commencé la guerre de nostre côté : mais le maréchal de Gié manda au roi (Charles VIII) comme il avoit passé les montagnes, et comme il envoya quarante chevaux courir devant l'ost des ennemis, lesquels furent bien recueillis par les *stradiots*, qui tuèrent un gentilhomme françois nommé Lebœuf, et lui coupèrent la teste, qu'ils pendirent à la banderolle d'une lance, et la portèrent à leur *provedadour* (chef) pour en avoir un ducat. *Estradiots*, ajoute-t-il, sont tous gens comme *génétaires* (2), vêtus à pied et à cheval, comme Turcs, sauf la teste, où

(1) Leur nom, suivant les étymologistes, vient de στρατιοτῆς, qui signifie soldat, ou de *strada*, qui en italien signifie route.

(2) Cavaliers espagnols.

ils ne portent pas cette toile qu'ils appellent *turban*, et sont dures gens et couchent dehors, eulx et leurs chevaux. Ils étoient Grecs et venus des places que les Vénitiens y ont; les uns de Napoli de Romanie, de la Morée; les autres d'Albanie, devers Duras, et sont leurs chevaux bons et tous de Turquie. Les Vénitiens s'en servent fort et s'y fient. Je les avois vus descendre à Venise et faire leurs montres en une île où est l'abbaye de Saint-Nicolas, et étoient bien quinze cents, et sont vaillans hommes qui fort travaillent un *ost* quand ils s'y mettent. Les *estradiots* chassèrent jusqu'au logis du dit maréchal où étoient logés les Allemands, et en tuèrent trois ou quatre et emportèrent les testes; telle étoit leur coutume. Car ayant les Vénitiens guerre contre les Turcs, le père de celui appelé Mahomet Ottoman ne vouloit point que ses gens prissent nul prisonnier, et leur donnoit un ducat pour teste, et les Vénitiens faisoient le semblable, et crés bien qu'ils vouloient épouvanter la compagnie comme ils le firent; mais les dits estradiots se trouvèrent bien épouvantés aussi de l'artillerie, car un faulcon tira un coup qui tua un de leurs chevaux, qui incontinent les fit retirer; car ils ne l'avoient point accoutumé. »

Jean Molinet les dépeint ainsi :«Les *estradiots* de l'ost des Vénitiens étoient moult étranges, fort barbus, sans armures et sans chaussures, ayant une targette (bouclier) en une main et une demi-lance de l'autre. Souvent ils portent des coups fort soudains, et quand ils peuvent tuer un Français, ils lui coupent la tête.

L'impression que produisit sur l'armée de Charles VIII cette terrible cavalerie albanaise fut telle que longtemps on parla en France de ces aventuriers grecs et de leur manière de combattre, qui avait beaucoup d'analogie avec celle de nos kabyles algériens. Louis XII, avant d'aller porter ses armes en Italie, voulut en avoir à son service. Ils étaient, dit le maréchal de Fleurange dans ses mémoires, deux mille environ commandés par le capitaine Mercure. Brantôme ajoute que le même roi donna à M. Fontraille l'état de colonel général des Albanais qu'il avait à son service, et que ce sont eux qui nous *ont apporté la forme de la cavalerie légere*, et qui jusqu'alors était peu estimée en France, et était sans nulle force et discipline.

Clément Marot lui-même a consacré quelques vers à ces étranges cavaliers, qu'il vit à Gênes en 1507 :

Estradiots, au son de leurs bédons,
Courent chevaulx, font bruire leurs guidons,
Saillent en l'air, vont de si roide sorte,
Qu'il semble bien que tempête les porte.

Les stradiots, suivant Mongommery Courbuson, étaient armés de même que nos chevau-légers, hormis qu'au lieu des avant-bras et gantelets ils avaient des manches de mailles et des gants de mailles, l'épée large au côté, la masse à l'arçon, et la *zagaye*, ou ce qu'ils appelaient *arzegaye*, au poing, longue de dix à douze pieds, ferrée par les deux bouts. Leur cotte ou soubreveste d'armes

était courte et sans manches; au lieu de cornette, ils faisaient porter une grande banderolle au bout d'une lance pour se rallier. Ils avaient pour la tête une salade à vue coupée.

Dans le livre sur la discipline militaire qu'on attribue à Longey, on trouve qu'on leur faisait mettre pied à terre, et qu'avec leur arzegaye ou bâton ferré par les deux bouts ils se formaient en ordonnance serrée comme les picquiers pour résister à la cavalerie. Un de leurs exercices principaux était de bien se servir de cette arme et à *toutes mains* en donnant tantôt d'une pointe, tantôt de l'autre, et avec cet instrument, quand ils le savaient bien manier, ils faisaient un grand carnage.

Du Bellay, dans ses Mémoires, raconte à ce sujet que sous les murs de Parme, un duel eut lieu entre deux stradiots : « Huit jours après, dit-il, vinrent deux Albanais, l'un du pape, l'aultre des François, armés de toutes pièces à l'albanaise, l'estradiotte à la manche et le chapeau au poing, et pour dire ce qu'ils firent, l'Albanais du pape courut sur l'autre et lui foulca l'épaule. L'Albanais françois quand il le vit print son estradiotte comme une javeline et bouta en la gorge et toujours le poursuivit tellement qu'à la fin à grands coups de masse le tua; ce fut grand dommage, car ils étoient estimés tous deux gentils compagnons parmi les soldats. »

Ce qui est certain, c'est que les stradiots étaient d'excellents cavaliers, et qu'ils furent très-utilement employés par le roi de France dans les guerres d'Italie. On comptait encore de la cavalerie albanaise dans les rangs de l'armée française sous le règne de Henri III. A la bataille de Coutras, le duc de Joyeuse en commandait un escadron qui fit merveille contre les Gascons de Henri, roi de Navarre, depuis roi de France, mais qui fut ensuite écrasé par l'artillerie. La réorganisation de la cavalerie par ce prince fit disparaître et oublier cette cavalerie étrangère.

Pour ce qui est des *argoulets* (1), voici comment en parle Montgommery : « Les *argoulets*, dit-il, étaient armés de même que les stradiots, excepté la tête, où ils mettaient un cabassat qui ne les empêchait point de coucher en joue. Leurs armes offensives étaient l'épée au côté, la masse à l'arçon gauche, et à droite une arquebuse de deux pieds et demi de long dans un fourreau de cuir bouilli. Par-dessus leurs armes une soubreveste courte comme celle des stradiots, et comme eux une longue banderolle pour se rallier. » Il est parlé quelquefois des argoulets, dit le Père Daniel, dans les Commentaires de Moustier et dans nos autres historiens. Popelinière dit qu'il y en avait à la bataille de Dreux sous Charles IX. Il en est fait mention au registre de l'extraordinaire des guerres de l'an 1562 et 1563, dans les troupes de Provence. Comme ils ne servaient guère dans les armées que pour aller à la découverte, pour harceler les ennemis dans une retraite, et qu'ils ne combattaient ordinairement qu'à la débandade, on les regardait comme la partie la moins considérable de la cavalerie légère. C'est pourquoi ce nom est devenu un terme de mépris qui a été longtemps en usage. On disait, pour signifier un pauvre diable, un homme de

(1) Du mot latin *argolicus*, soldat grec.

néant, pour me servir d'une expression de cette époque : c'est *un argoulet, un chétif argoulet.*

Les *argoulets* ne combattaient qu'en troupes irrégulières, et furent toujours regardés comme l'espèce de cavalerie légère la moins utile. Cette milice paraît avoir existé jusqu'à la formation des *régiments* sous Louis XIII, où elle fut incorporée. Ses armes étaient l'épée, la masse à l'arçon gauche, avec une arquebuse longue de deux pieds et demi placée à gauche dans un fourreau ou botte de cuir bouilli.

L'époque où les étrangers commencèrent à paraître dans nos armées comme auxiliaires pris à la solde remonte aux premiers règnes de la troisième race. Le mode si vicieux de la levée des bans et les prérogatives des bannerets obligèrent les rois de France à avoir recours à des étrangers dans les circonstances critiques. C'est ainsi que nous voyons figurer successivement dans nos armées les soudoyers, ramas de brigands de tous les pays, les archers *génois* et *gascons*, et plus tard les Écossais, les Suisses, les Lansquenets, les Albanais, etc., etc. Cet amagalme d'infanterie et de cavalerie étrangères avec notre cavalerie et notre infanterie nationales eut d'immenses résultats pour le progrès de l'art militaire.

L'infanterie allemande introduisit la pique dans nos armées; l'infanterie suisse nous enseigna l'ordonnance compacte, imitation imparfaite de la phalange élémentaire des Grecs, et fit revivre le système des masses oublié depuis la bataille de Tours; les Italiens et les Espagnols nous apprirent l'usage des armes à feu portatives, déjà répandu dans toute l'Europe, et que la France fut la dernière à adopter. Les aventuriers grecs nous firent connaître l'emploi et l'utilité de la cavalerie légère, et les cavaliers espagnols l'ordre profond dont on attribue le mode de formation à Charles-Quint, en même temps que la gendarmerie et l'artillerie françaises servaient de modèle aux autres. Enfin les rapports de la France avec les diverses puissances devinrent tels que les inventions et perfectionnements, surtout en économie militaire, se répandirent bientôt dans l'Europe.

Les Écossais, s'il faut en croire un manuscrit cité par le Père Daniel, et intitulé : *Plainte des gardes écossaises au roi Louis XIII* (1), furent les premiers qui versèrent leur sang pour la défense du trône de nos rois.

« Les rois de France, est-il dit dans le manuscrit, ne se contentant pas de rémunérer les services des grands, mais ayant égard à la valeur et fidélité de la nation écossaise et pour davantage confirmer l'alliance, ils ont érigé quelques compagnies de la nation, leur donnant de grands priviléges. Saint Louis, en son voyage du Levant, ordonna que vingt-quatre Écossais eussent la garde de son corps jour et nuit, lequel honneur a demeuré à eux l'espace de cent quarante années durant le règne de huit rois de France pour le moins. Charles V accrut le nombre à soixante-seize archers, laissant aux vingt-quatre premiers les prérogatives par-dessus les autres qui leur sont demeurées jusqu'à

(1) Cette *plainte* est à la Bibliothèque Royale parmi les manuscrits de Brienne.

aujourd'hui. A savoir, que ceux de leur nombre assisteront à la messe, sermon, vêpres et repas ordinaire du roi de France, un à chaque côté de sa chaise, etc. La compagnie écossaise a demeuré la seule garde du roi plus de soixante-dix ans; car ce fut Charles VII qui érigea la première compagnie française des gardes du corps, comme Louis XI la seconde, et François Ier la troisième, et comme les prérogatives des vingt-quatre autres auxquels le premier gendarme de France étant ajouté par Charles VII, fait le nombre vingt-cinq, comme on les appelle encore. Aussi les priviléges de ladite compagnie et les plus signalées et honorables fonctions la témoignent plus ancienne que les trois autres. A savoir : La garde des clefs des logis du roi au soir, la garde du chœur de l'église, la garde des bateaux quand le roi passe les rivières, l'honneur de porter la crépine de soie blanche à leurs armes, qui est la couleur coronale en France; les clefs de toutes les villes où le roi fait son entrée données à leur capitaine en quartier ou hors du quartier; le privilége qu'il a étant hors du quartier aux cérémonies comme aux sacres, mariages et funérailles des rois, baptêmes ou mariages de leurs enfants; et que cette compagnie, par la mort ou changement de capitaine, ne change jamais de rang comme le font les autres compagnies. »

Le père Daniel conteste l'authenticité de cette pièce et fait ressortir l'invraisemblance des faits énoncés antérieurement à Charles VII, époque où la compagnie écossaise fut créée et eut pour premier capitaine le général Patilloc. Nous avons cru toutefois devoir le rapporter comme un document curieux des prérogatives des anciens gardes du corps de nos rois.

Quoi qu'il en soit, Charles VII forma *une compagnie écossaise des gardes du corps du roi*. Elle eut plus tard le privilége de prendre la droite sur les trois autres; les officiers commandaient à grade égal les officiers des compagnies françaises. Cette compagnie fournissait vingt-cinq archers *dits de la Manche*, qui prirent successivement le nom d'*archers* du corps et de gardes de la manche. Leurs fonctions consistaient à veiller sur la personne du roi. En 1474, Louis XI créa deux nouvelles compagnies de gardes du corps qui prirent la dénomination de 1re et 2e compagnies françaises. Elles furent formées des archers attachés aux deux compagnies de cent gentilhommes qui avec les deux compagnies écossaises composaient la cavalerie de la garde. François Ier institua une troisième compagnie française qui, avec la compagnie écossaise, porta à quatre le nombre des compagnies de la garde. Le nombre total des hommes qui en firent partie était de quatre cent trente, y compris les archers du corps.

Nous reviendrons sur tous ces corps, dont les fonctions sont mieux déterminées sous le règne de Louis XIV, et dont les faits de guerre sont plus connus. En attendant, rappelons les services de la compagnie écossaise qui continua d'exister dans la garde de nos rois, mais qui ne fut plus composée que de Français.

La devise de la compagnie écossaise portait un grand lévrier courant dans une plaine avec cette légende : *In omni modo fidelis.*

Ces Écossais se montrèrent dignes de cette légende.

L'histoire dit que les Écossais qui passèrent en France sous le règne de

Charles VII concoururent puissamment à l'expulsion des Anglais; et comme pour sceller le pacte de fidélité que les gendarmes écossais firent avec la France, le connétable Stuart se fit tuer à la bataille de Rouvray, en 1429.

Les Écossais se signalèrent au siége de Pontoise, en 1441, et montèrent à l'assaut sous les yeux du roi.

Sous les murs de Liége les gardes écossaises donnèrent de nouvelles preuves de leur dévouement en servant de rempart et de bouclier à Louis XI, pour nous servir de l'expression de l'historien Mathieu : « Les Liégeois, dit cet écrivain, sortirent par la brèche de leurs murailles, il était dix heures du soir; ils tuèrent les sentinelles et s'arrêtèrent on ne sait pourquoi au pavillon du duc d'Alençon, dans la grange qui était derrière le logement du roi et celui de ce duc. Les Liégeois étaient conduits par deux transfuges qui connaissaient parfaitement la disposition des tentes et particulièrement celle de Louis XI.— Il ne faut pas douter, dit Philippe de Commines, que s'ils ne se fussent pas arrêtés en cet endroit et eussent suivi leurs guides, qu'ils n'eussent tué le roi et le duc de Bourgogne.

Un assaut général devait avoir lieu le lendemain, on avait permis à la gendarmerie française de se désarmer pour se reposer. — Le bruit que firent les Liégeois donna l'éveil. Le cri aux armes retentit dans le camp. Mais les assiégés, usant d'artifice, se mirent à crier, les uns, *vive le duc de Bourgogne et tue;* les autres, *vive le roi de France et tue;* afin, dit Mathieu, de mettre les deux princes en défiance et leurs gens en confusion, et de les engager à s'entre-tuer les uns les autres.

Profitant du premier trouble, les deux transfuges se dirigèrent vers la tente du roi; mais les Écossais veillaient auprès de lui, et ils le défendirent vaillamment contre ces furieux. Les deux traîtres furent tués par eux, ainsi qu'un grand nombre de Liégeois. Louis XI, qui n'était point sorti de sa tente, ne connut le danger qu'il avait couru qu'après qu'il fut passé.

A la bataille de Fornoue, la gendarmerie écossaise fournit de grandes charges et de bons coups de lance.

A Agnadel, les cent archers écossais et les vingt-cinq de la manche, commandés par un Stuart, donnèrent rudement sur la cavalerie ennemie.

A Ravennes, s'il faut en croire les Mémoires du maréchal de Fleurange, les deux cents archers de la garde, tous armés de haches, mirent en déroute la gendarmerie du vice-roi de Naples et firent prisonniers le marquis de Pescaire et bon nombre d'autres capitaines espagnols.

A Pavie, dit l'auteur de l'Écosse française, la compagnie des gardes écossaises se fit écraser jusqu'au dernier homme avant que de laisser approcher de la personne du roi.

C'était, on le voit, se conformer noblement à la devise *in omni modo fidelis.*

Durant les guerres civiles qui précédèrent l'avénement au trône de Henri IV, les gardes écossaises eurent plusieurs fois encore l'occasion de payer de leur personne pour préserver celle du roi. Ce sont elles qui arrêtèrent le poignard des *seize* sans cesse levé sur lui. Elles entouraient le vainqueur d'Ivry lorsqu'en

allant reconnaître l'armée du duc de Parme, il tomba dans l'avant-garde des ennemis et ne put leur échapper que grâce au dévouement de ses gardes. Aussi quand il entra dans sa bonne ville de Paris, Henri IV était entouré de ces braves gens.

Les archers de la garde, dit Davila dans son livre sur les guerres civiles, étaient à la droite et à la gauche du roi en deux rangs, et sa majesté était au milieu et armée de pied en cap.

Plus tard, ainsi que nous l'avons dit, les gardes écossaises, bien que conservant cette dénomination, ne furent plus composées que de Français sous le commandement d'un prince ou d'un grand officier de la couronne.

Indépendamment des gendarmes écossais, Charles VII créa vingt-cinq autres archers de la même nation, chargés plus spécialement de veiller sur sa personne. Ils étaient connus sous le nom d'*archers du corps*, et leur chef portait le titre de premier homme d'armes de France.

En 1475, Louis XI, ayant dispensé les cent gentilshommes de l'obligation d'entretenir chacun deux cents archers, créa une nouvelle compagnie de gardes qui fut d'abord appelée la petite garde du roi. Ce fut la première compagnie française dont nous aurons à parler en traitant de *la maison du roi*.

En 1494, les vingt-cinq archers de la garde étaient armés de *brigandines, gorgery, salades chargées d'orfèvrerie la plupart, garde-bras avec acier, arcz, trousses, poignard, espée, dague* et leurs *hocquetons d'orfèvrerie moult riches*. — Ils portaient pour les distinguer des autres des sayons blancs avec une couronne au milieu de la pièce. C'étaient des hommes d'élite dont la tournure martiale et la haute stature excitèrent, selon Marot, l'adoration des dames italiennes lors de l'entrée de Louis XII à Milan, en 1509.

Aprez marchoient sur gros chevaux montez
Archiers de garde en fière contenance,
Portant chascun hauquetons (1) argentez,
Qu'il fait beau voir marcher en ordonnance;
Leurs chefz de guerre aornez à plaisance
De grands sayons d'orfévrerie couvers,
Les conduisoient sur grans courciers divers.
Musequins frians,
Petis yeulx rians,
Regards attrayans,
Voyant ces puissans
Grans archiers de garde
Disoient : Quels geans!
Vray Dieu! qu'ils sont grans!
Fors comme éléphans,
Hardiz, triomphans,
Dieu les sauve et garde!

. . . .

Un ministre de Louis XIV disait à ce prince, devant Pierre Stuppa, colonel

(1) Hoqueton (casaque).

des gardes suisses, qu'avec l'or et l'argent que les Suisses avaient reçus des rois de France, on pourrait paver une chaussée de Paris à Bâle. « *Cela peut être vrai, sire,* répondit le colonel; *mais aussi si l'on pouvait rassembler tout le sang que ceux de ma nation ont versé pour le service de Votre Majesté et des rois ses prédécesseurs, on pourrait aussi en faire un canal pour aller de Paris à Bâle.*

Cette réponse peut servir d'épigraphe à l'histoire des régiments suisses qui ont suivi les drapeaux de la France. En effet, ces soldats mercenaires, qui ont vendu leurs services à tous nos souverains, ces hommes dont chaque goutte de sang a été de tout temps pesée, calculée, additionnée, pour savoir combien d'écus pouvaient couvrir leurs blessures, ces soldats ont souvent donné aux troupes françaises l'exemple du plus sublime dévouement. François Ier, traversant le champ de bataille de Pavie, et voyant la place où les Suisses avaient combattu toute jonchée de cadavres, s'écria avec un douloureux sentiment de reconnaissance : *Si tous mes soldats avaient fait leur devoir comme ces étrangers, le sort de cette journée eût été différent.* Et lorsqu'en 1830, les balles parisiennes brisèrent l'écu fleurdelisé de la branche aînée des Bourbons, et effacèrent un nom de la liste des rois, les derniers défenseurs du trône étaient les Suisses.

Le premier traité conclu entre les cantons suisses et la France est de 1444. Il fut signé par le dauphin, depuis Louis XI. C'est de cette époque que datent les secours en hommes que cette nation nous a fournis. Le chiffre de ces secours ne pouvait être moindre de six mille soldats et dépasser seize mille.

Toutefois, ce n'est qu'en 1478 qu'ils parurent réellement dans nos armées; car c'est à cette époque que Louis XI licencia les francs archers et prit à son service six mille Helvétiens.

La réputation militaire des Suisses effaçait alors celle de tous les autres peuples. Ces rudes montagnards, livrés à leur instinct guerrier, avaient retrouvé le secret de la vieille tactique des armées grecques, et seuls ils avaient résisté à toutes les forces de l'Autriche, et détruit les armées de Charles le Téméraire. Le récit des batailles de Granson, de Morat et de Nancy, était dans toutes les bouches.

On parlait avec terreur des merveilleuses trompes d'Uri et d'Unterwalden dont les sons glaçaient d'effroi les plus intrépides soldats (1). On parlait avec admiration de cette phalange suisse toute frangée de piques et de hallebardes qui défiait la force et le courage des plus intrépides chevaliers. On disait qu'à Granson Charles le Téméraire avait frémi quand il avait aperçu les mines farouches des montagnards des ligues grises, et qu'il avait demandé à un capitaine suisse fait prisonnier : Qu'est-ce que ce peuple sauvage? ces hommes féroces sont-ils aussi vos alliés? — Oui, monseigneur, avait répondu le prison-

(1) C'étaient deux cornets d'une merveilleuse grandeur, qui, selon la tradition de ces peuples, avaient jadis été donnés à leurs pères par Pépin et Charlemagne, et qui servaient à les exciter et les rallier dans les combats.

(De Barante, *Histoire des ducs de Bourgogne.*)

Deux hommes robustes soufflaient dans ces deux cornes, qu'on nommait ordinairement le *Taureau d'Uri* et la *Vache d'Unterwalden.*

nier, et les plus anciens de tous. Ce sont les gens des vieilles ligues suisses qui habitent les hautes montagnes; ceux qui ont tant de fois mis les Autrichiens en déroute. Voilà les gens de Glaris, et je reconnais leur landamann; plus loin ceux de Schaffouse; et voici le bourgmestre de Zurich avec sa troupe. — En ce cas, avait repris le duc, c'est fait de nous, puisque la seule avant-garde nous a donné tant de peine.

On disait aussi qu'à Morat, toute la gendarmerie bourguignonne, dont on vantait la belle ordonnance et le courage, avait été détruite par ces montagnards. — On disait encore qu'à Nancy, le duc de Bourgogne, cet homme au cœur de bronze, qui n'avait jamais connu la peur, et qui, selon la tradition populaire, ne craignait que la chute du ciel, se sentit glacé au fond de l'âme et perdit tout espoir lorsqu'il entendit retentir au loin et par trois fois le son de ces trompes terribles qui lui rappelaient *Granson* et *Morat*.

Telle était la réputation des Suisses lorsque Louis XI les prit à son service. Ajoutons que leur position géographique était à cette époque une des plus importantes. Voici ce qu'en dit un publiciste moderne :

« Au premier coup d'œil jeté sur notre continent, on voit un plateau dominer tous les autres; c'est la Suisse. Les montagnes les plus élevées du système alpique forment des masses et de puissants chaînons qui, se ramifiant, pénètrent dans l'intérieur du pays. Un vaste arc de cercle de l'est au nord-est va se terminant au Rhin par une pente douce.

» Ces hautes et vastes montagnes sont des réservoirs de neiges et de glaces. D'intarissables cours d'eau s'échappent de vallées en vallées, et après avoir formé les lacs de la Suisse, laissent écouler des fleuves et des rivières.

» Le Saint-Gothard, le Crispalt, la Furca et le Vogelsberg sont le nœud supérieur des Alpes centrales. Quatre chaînes principales s'en détachent et forment les plus importantes vallées de la Suisse. Ces vallées s'ouvrent en général du sud au nord.

» La Suisse est parfaitement défendue du côté de l'Italie. Le passage des Alpes serait là impossible à une armée, excepté au mois de mai.

» Il est dans la chaîne des Alpes un point militaire plus important que tous les autres : c'est le Saint-Gothard. Ce point commande les vallées formées par les fleuves. Le Pont-du-Diable rend maître de la vallée de la Reuss, chemin de l'Allemagne à l'Italie. De ce poste on communique avec les cantons de Berne, de Glaris, de Schwytz, des Grisons, du Tessin. On va aux vallées du Rhin, du Rhône, de l'Aar.

» Aarbourg est aujourd'hui la seule forteresse sérieuse. Les remparts de Bâle, de Berne, de Zurich, de Soleure, ne résisteraient pas à nos attaques modernes. Mais la Suisse est, à tout prendre, un champ de bataille excessivement difficile. » A cette époque elle passait pour inaccessible.

Le traité de Louis XI avec les Suisses fut successivement renouvelé par ses successeurs jusqu'à la fin du règne de Louis XII. A l'avénement de François Ier au trône de France, les Suisses avaient abandonné nos armées. — Après la bataille de Marignan, une nouvelle alliance fut conclue avec les cantons, por-

tant la désignation de *Traité de la paix perpétuelle entre la France et le corps helvétique* (1516).

Aux termes de ce traité, les deux nations s'obligeaient : 1° à ne point s'attaquer mutuellement; 2° à ne point souffrir les ennemis les uns des autres; 3° à ne leur donner aucun passage; 4° à ne pas permettre que les sujets des parties contractantes se mettent au service d'autres puissances étrangères qui voudraient les employer dans une guerre contre une d'elles; 5° à rappeler l'un et l'autre les transgresseurs et à les punir sévèrement.

Ce prince augmenta les soldes des bandes suisses à son service et leur accorda de nombreux priviléges.

En 1549, Henri II fit un nouveau traité avec les cantons sur les mêmes bases que celui de 1516. Charles IX, en 1564, suivit l'exemple de Henri II et renouvela l'alliance avec les Suisses.

De 1567 à 1570 les troupes suisses au service de la France se composaient de treize enseignes (compagnies) fortes de six mille hommes, officiers compris. — En 1571, la charge de colonel général des Suisses fut créée en faveur de Damville de Montmorency.—C'est en 1616 que fut créé le régiment des *gardes suisses*, sur lequel nous reviendrons plus tard.

Avant de rappeler les services que les Suisses ont rendus à la France pendant cette première période, disons un mot sur la compagnie des *cent Suisses de la garde du roi.*

Cette compagnie fut instituée par Louis XI. Les gardes recevaient 12 livres par mois de solde, deux *habillements des couleurs du roi* par an et *plumes.*

Leur office était de marcher devant le roi munis de hallebardes.

> Devant le Roy cent Suisses marchoient,
> De jaune et rouge aornez et vestus ;
> Fifres, tambours, adonques bédonnèrent,
> De grans plumaitz leurs têtes phalerèrent,
> Car chascun d'eulx s'estimait un Ponthus (1).

En temps de guerre ils portaient le *hallecret* (2). L'étendard des *cent Suisses* représentait l'image de saint Michel armé, combattant un dragon, et au milieu de cet étendard ou enseigne un soleil rempli de rayons d'or, et vers *la queue de la dicte enseigne* un *porc epic couronné.*

L'infanterie française, lorsque les Suisses vinrent en faire partie, était, s'il faut en croire Brantôme, sur un fort mauvais pied. « C'étoient, dit-il, la plupart hommes de sac et de corde, méchants garnements échappés de la justice et surtout force marquez de la fleur de lys sur l'épaule, essorillez et qui cachoient leurs oreilles, à dire vrai, par de longs cheveux herissez et barbes tant horribles, tant pour cette raison que pour se montrer plus effroyables à leurs ennemis. »

(1) Héros d'un roman publié à Lyon en 1500.

(2) Hallecret, corselet de fer battu composé de deux pièces dont l'une couvrait la poitrine et l'autre les épaules. Le hallecret était plus léger que la cuirasse.

L'infanterie suisse, au contraire, servait de modèle aux autres nations de l'Europe par sa discipline et son instruction militaire.

Cette infanterie était presque entière composée de piquiers, et il n'y avait pas le tiers des soldats qui portassent des armes à feu. Outre la pique les Suisses avaient l'espadon attaché derrière le dos et une épée à la ceinture. Leurs armes défensives étaient le casque et la cuirasse pour ceux qui avaient le moyen d'en porter; les autres se couvraient le corps de buffles et de peaux; ils étaient communément trois Suisses ensemble, un *picquenaire*, un *coulevrinier* et un *arbalétrier*.

L'auteur de l'*Histoire militaire des Suisses* dit « que la principale force de l'infanterie suisse consistait dans sa manière de combattre, rangée en trois bataillons de trois et quatre mille hommes et dans la longueur de ses piques de 18 pieds dont elle se couvrait en campagne, formant ce qui s'appelait le hérisson, en sorte que son ordonnance était une citadelle mobile où la gendarmerie française même faisait brèche avec peine. La gendarmerie italienne, depuis que les Suisses eurent défait, en 1422, François Carmagnole, mettait pied à terre pour les combattre. Cette infanterie était dans une armée ce que sont les os dans le corps humain. Elle était souhaitée dans les troupes françaises non-seulement pour sa bravoure et pour sa discipline, mais aussi pour sa patience qui ne se décourageait jamais. »

Brantôme, que nous avons déjà cité, ajoute que « ces dompteurs de rois furent enfin domptés par François Iᵉʳ et par la composition que fit le roi avec eux, ils lui protestèrent toute amitié et alliance si bonne qu'ils l'ont toujours inviolablement gardée, entretenue à très-bien et fidèlement servir nos rois de sorte que j'ai veu en nos armées, quand nous avions un gros de Suisses, nous nous estimions invincibles, ce nous sembloit. »

Nous pourrions encore multiplier les citations pour montrer quelle était l'estime qu'on faisait en Europe des soldats de cette république de paysans, comme l'appelait le duc de Bourgogne. Nous nous bornerons à rapporter quelques faits tirés de nos annales militaires pour compléter cette esquisse sur les Suisses.

En 1488, les Suisses suivirent Charles VIII dans son expédition contre le duc de Bretagne et se distinguèrent à la bataille de Saint-Aubin de Cormier. Ils étaient au nombre de huit mille, et leur action fut décisive pour le succès de la journée. Ce fut un montagnard suisse qui fit prisonnier le prince d'Orange.

Lors de la première campagne d'Italie, le roi de France enrôla sous ses drapeaux huit mille Suisses; ils passèrent les Alpes, rencontrèrent le roi à Asti, et le suivirent dans sa marche triomphale jusqu'à Naples. Deux mille Suisses, sous la conduite de Louis de Luxembourg, s'emparèrent de la ville d'Ostie. Ils entrèrent avec le roi dans l'ancienne capitale des Césars et dans la ville de Naples. Et lorsque Charles voulut reprendre le chemin de la France, ce furent les Suisses qui lui ouvrirent les sentiers escarpés de l'Apennin. *Ils étaient l'espérance de l'ost*, dit Commines. En effet, dans cette marche difficile où Charles VIII

perdit la moitié de son armée, les Suisses montrèrent un sublime dévouement. C'est à leur indomptable constance, à leur intrépide énergie que le roi de France dut de ne point périr avec le reste de ses troupes dans les gorges du *Salto della Cerva* ou sur les rives du *Taro*. Car les populations s'étaient levées en armes pour lui fermer le passage, afin de réaliser une vieille prophétie du temps de Charlemagne qui annonçait que l'Italie serait le *tombeau des Français*.

Arrivée à Pontremoli, l'armée du conquérant de Naples présentait la plus étrange confusion. Le découragement des chefs et des soldats était au comble. Cependant, il fallait s'engager dans des défilés impraticables pour la cavalerie, et à plus forte raison pour l'artillerie, qui, à cette époque, était encore peu mobile. On résolut de l'abandonner; mais le roi s'y opposa, et les Suisses tinrent à honneur de la conserver. Ces intrépides montagnards, habitués dès l'enfance à gravir les rudes sentiers du Volgerberg et du Furca, ne se laissèrent pas arrêter par les obstacles. Ils s'attelèrent eux-mêmes aux batteries et les traînèrent ainsi avec des efforts surhumains à travers des chemins impraticables. Les gendarmes français imitèrent les Suisses. Chaque soldat se chargea d'un boulet, et, pour donner l'exemple, le seigneur de la Trémouille lui-même fit comme les autres. Enfin, après trois jours d'efforts, cet infatigable capitaine, noirci par le soleil, défiguré par la fatigue et la faim, se présenta devant Charles VIII, et lui annonça que grâce aux Suisses toute l'artillerie était passée.

Depuis cette époque les Suisses furent chargés de la garde de l'artillerie; ils demeurèrent en possession de cet honneur jusqu'à la rupture de l'alliance sous Louis XII. Les Lansquenets prirent leur place. Aussi à Marignan s'efforcèrent-ils par esprit de jalousie de s'emparer des canons français, et ils en seraient venus à bout si le roi, une pique à la main, ne se fût avancé au secours des Lansquenets.

François I[er] leur rendit cette prérogative qu'ils conservèrent jusque sous le règne de Louis XIII.

Les Suisses ne furent pas moins utiles à l'armée du roi de France, à Fornoue, où ils écrasèrent l'infanterie vénitienne.

C'est en parlant de cette campagne qu'un contemporain disait : Les fantassins français et allemands avaient perdu l'espérance qui, seule, dans les fatigues de la guerre, entretient le courage. Il n'en fut pas de même des Suisses, qui étaient aussi fiers à la fin de la campagne qu'au commencement.

Quinze cents Suisses étaient restés à Naples avec deux mille Français environ pour garder les citadelles. Cent cinquante revinrent seulement avec un seul de leurs capitaines. Ce qui faisait dire à Philippe de Commines : « *Qu'ils servirent loyaument jusqu'à la mort tant que plus on ne sauroit répéter.*

En 1500, les Suisses, sous la conduite du bailli de Dijon, firent partie de l'expédition qui remit encore une fois le Milanais sous la domination de la France. L'année suivante, le duc de Nemours en comptait huit mille dans l'armée qui, sous sa conduite, pénétra dans le royaume de Naples, s'empara de Capoue et de la capitale elle-même. Les Français ne furent pas heureux dans cette expédition, ils perdirent la bataille de Seminare, et virent tomber

dans leurs rangs, à Ravenne, le jeune duc de Nemours, le plus brillant capitaine de l'armée française. — Six mille Suisses périrent dans cette expédition; ce qui ne les empêcha pas de suivre, en 1507, la fortune de Louis XII dans la campagne de Gênes, au succès de laquelle ils contribuèrent puissamment. Le roi fit son entrée dans la ville le 28 avril. « Au-devant de lui marchoient les Suisses de sa garde tous armets de leurs hallecrets et empanachez, la hallebarde au poing. » Pour leur témoigner sa satisfaction, Louis XII admit à sa table leurs principaux chefs et donna à chaque soldat une paye double.

A Agnadel, en 1509, les Suisses n'étaient pas moins de huit mille sous les drapeaux de la France. L'histoire rapporte qu'ils furent d'abord repoussés en voulant s'emparer d'une digue; mais que le roi les ramena lui-même vers cette position qu'ils enlevèrent sous ses yeux. Deux capitaines suisses enlevèrent chacun un drapeau vénitien.

Les prises de Caravagio, de Bresse, de Bergame, de Crémone et de Pescheira furent les conséquences de la bataille d'Agnadel.

L'année suivante les cantons suisses abandonnèrent l'alliance française et traitèrent avec le pape Jules II, l'ennemi personnel de Louis XII. Le motif de cette rupture fut, dit-on, le refus que fit le roi d'augmenter de 20,000 francs la somme qu'il payait annuellement à la Confédération des ligues grises. Les conséquences de cette rupture furent malheureuses pour la France, qui perdit de nouveau le fruit de toutes ses guerres en Italie.

L'histoire a admiré la belle contenance des soldats suisses lorsqu'ils abandonnèrent le champ de bataille de Marignan. On sait que, désespérant de vaincre la gendarmerie française, et voyant leurs rangs s'éclaircir incessamment, ils se formèrent en ordonnance serrée, par bataillon, et se retirèrent au pas, la pique au poing, défilant, comme pour une parade, devant l'armée française, qui n'osa inquiéter leur retraite.

François Ier avait conçu une telle estime pour la valeur des Suisses dans cette journée, qu'il s'empressa de renouveler le traité, et qu'il leur accorda de plus grands priviléges que ses prédécesseurs. Il fut stipulé entre autres que le roi pourvoirait à la subsistance des vieux invalides qui serviraient dans son armée, et que la garde suisse aurait la même solde que la garde écossaise.

Les Suisses continuèrent de servir la France en Italie sous les ordres immédiats de Montmorency. C'est dans cette campagne qu'ils contraignirent le maréchal de Lautrec à livrer la bataille de la *Bicoque*, et que leur vénalité devint proverbiale. Scrupuleux à remplir leurs engagements, ils réclamaient une pareille exactitude dans leur solde.

Plusieurs montres leur étaient dues; ils menacèrent d'abandonner l'armée si on ne les payait pas. Vainement le maréchal opposa d'excellentes raisons à leurs instances pour les engager à différer le combat. Les Suisses se bornèrent à lui répondre : *Argent*, *congé* ou *bataille*. Il fallut céder à leur détermination inébranlable, et engager une action dans les conditions les plus défavorables.

Nous devons dire toutefois que si les autres troupes s'étaient battues avec le

même courage que les Suisses et les gendarmes, le sort de la journée eût été tout autre. Conduits par Montmorency à l'attaque du château, ils avancèrent résolument sous le feu de l'artillerie. Mais, arrivés en face de la forteresse, ils furent arrêtés par un fossé si creux, que leurs piques ne pouvaient en toucher le fond. Ils furent forcés de se retirer, laissant trois mille des leurs sous les murs du fort, et de ce nombre dix-sept de leurs capitaines les plus distingués; Montmorency lui-même fut renversé de cheval et blessé. Montluc disait, en parlant de la journée de la Bicoque : « Les Suisses sont à la vérité vrais gens de guerre, mais il faut que l'argent ne manque pas ni les vivres aussi : ils ne se payent pas de paroles. »

Ajoutons, pour être justes, que dans bien des circonstances difficiles, malgré le défaut de solde le plus continu, les Suisses restèrent inébranlables sous les drapeaux de la France, qui fut presque de tous temps leur patrie adoptive.

Pendant les guerres du maréchal de Lautrec, en Italie, où se trouvaient plusieurs *enseignes helvétiennes*, deux mille Suisses, sous les ordres du duc de Vendôme et de Louis de la Trémouille, obligèrent les impériaux de lever le siége d'Hesdin, après quarante-deux jours d'attaque, et défendirent la Picardie contre l'invasion.

A l'affaire de la Sesia, durant la campagne de 1524, ce fut le bataillon carré des Suisses qui préserva l'armée de l'amiral Bonnivet d'une entière destruction. — L'historien de la vie de Bayard rapporte qu'au moment où le vaillant capitaine tomba mortellement frappé, un officier suisse, nommé Jean Diesbach, voulut le faire emporter sur des piques par cinq ou six de ses soldats; mais, ajoute l'historien, le bon chevalier le pria de le laisser un peu pour songer à sa conscience.

A la bataille de Pavie (1525), les Suisses perdirent sept mille hommes, dont trois mille tués et quatre mille prisonniers : ils étaient huit mille au commencement de l'action.

Les Suisses continuèrent à soutenir en Italie la fortune chancelante de la France au prix du sang de leurs plus braves soldats.

En 1536, François Ier les rappela dans la Picardie, où ils concoururent à la défense de Péronne. Ils se trouvèrent plus tard à la défense de Marseille contre les impériaux et à celle de Turin.

En 1544, François Ier n'avait pas moins de quatorze mille Suisses dans son armée. Blaise de Montluc, qui faisait ses premières armes à la bataille de Cerisolles, gagnée par François de Bourbon, comte d'Enghien, disait dans un mémoire adressé au roi sur son armée de Piémont : *Il y a d'ailleurs treize enseignes des Suisses : ils vous feront mieux prouesse que nous qui sommes vos subjects, et vous envoyeront les noms de tous leurs hommes pour les envoyer aux cantons, afin que s'il y en a quelqu'un qui ne fasse son devoir, il soit dégradé des armes.* Les Suisses, en effet, firent plus que leur devoir; ils se couvrirent de gloire à cette journée.

Lors de la campagne du Piémont, en 1552, les Suisses reparurent dans nos armées sous la conduite de Guillaume Frœlich, qui s'était distingué à la bataille de Cerisolles. Le maréchal de Brissac, commandant en chef, ayant

ordonné aux troupes françaises de monter à l'assaut des murs de la ville de Burque, le colonel Frœlich vint le supplier de permettre à ses soldats de partager la gloire de cette attaque. Ce que le maréchal lui accorda, et les Suisses eurent l'honneur de voir battre la chamade devant leurs enseignes.

A la célèbre bataille de Renty, le roi Henri II combattit en personne dans les rangs des vingt-cinq enseignes suisses, et, après l'action, il fut si satisfait de la conduite de ses alliés, qu'il nomma chevaliers de ses ordres leur général, Jean Mendoza, deux colonels et plusieurs capitaines.

L'historien la Popelinière dit au sujet de cette bataille que le connétable retira devers Renty le bataillon des Suisses, lesquels, suivant leur ancienne coutume, envoyèrent demander au roi la gendarmerie pour les soutenir; mais le roi leur dit pour réponse *que lui-même voulait vivre et mourir avec eux, et qu'il s'assurait tant de leur promesse et bonne volonté qu'il délibérait ne point les abandonner, résolu de leur montrer que tant en pleine vie que sur le pas de la mort, si elle se présentait, il les honorerait comme ses parrains et fidèles alliés de lui et de son royaume.*

Pendant ce même règne de Henri II, les Suisses furent chargés presque exclusivement de soutenir les armes de la France dans le Piémont, sous les ordres du maréchal de Brissac et du duc d'Aumale. La prise de Casal, d'Ulpiano, de Monte-Calvo, fut leur œuvre. La longue défense de Sienne, sous les ordres de Montluc, les couvrit de gloire.

Le duc de Guise, lorsqu'il s'empara de la ville de Calais, avait dans son armée plusieurs régiments suisses et entre autres celui du colonel Frœlich, qui se distingua tellement, que le duc disait de lui : *Petit de corps, mais gros de cœur.*

Durant les guerres de la religion qui désolèrent la France, les rois de France n'avaient confiance pour la garde de leur personne que dans les piques des Suisses. Castelnau, dans ses Mémoires, dit qu'au commencement de la ligue que forma le prince de Condé, le roi Charles IX ayant demandé des secours aux cantons suisses, alla recevoir à Blois le régiment qu'ils lui envoyèrent. Il avait les larmes à l'œil de satisfaction, ajoute cet écrivain, et il loua beaucoup les officiers de ce que les cantons catholiques ne l'avaient point abandonné dans sa dure nécessité, et qu'il n'oublierait jamais un service si considérable. En effet, les Suisses furent les plus fermes soutiens de la cause de la religion et de la monarchie durant cette triste période.

Au siége de Rouen, qui fut si long et si opiniâtre, ce furent les Suisses qui élargirent la brèche par laquelle le roi, la reine-mère et le parlement entrèrent dans la ville.

A la bataille de Dreux, toutes les charges de cavalerie du prince de Condé et tous les efforts de l'infanterie conduite par l'amiral de Coligny vinrent se briser contre les piques des Suisses, et c'est à eux que Catherine dut *de ne point dire la messe en français*, comme elle le craignait en voyant la déroute des autres troupes de l'armée royale. Il est vrai qu'ils y perdirent leur colonel et douze capitaines.

A la bataille de Saint-Denis, les Suisses présentèrent, comme à Dreux, une haie de six mille piquiers que ne put rompre la cavalerie du prince de Condé, et qui obligea les ennemis à la retraite. Les Suisses combattirent avec leur intrépidité ordinaire à Jarnac et à Montcontour.

Et comme s'il était dans la destinée de la nation suisse de se trouver mêlée à toutes les victoires des rois de France, ce fut le régiment suisse de Glaris qui contribua le plus puissamment au succès de la bataille d'Arques.

« Soupçonnant les ligueurs de vouloir tourner leurs principaux efforts contre sa faible artillerie (1), Henri y plaça le régiment suisse de Glaris, sur lequel il comptait beaucoup, et leur colonel, Galati, sur lequel il comptait davantage. Au plus fort de l'action, il vint se placer dans les rangs de ce régiment en disant à Galati : Mon compère, *je viens mourir ou acquérir de la gloire avec vous.* »

Il y avait aussi des Suisses à Ivry et dans les deux camps. A la fin de la journée, lorsque l'armée de Mayenne fuyait dispersée, et que Henri IV, vainqueur, criait à ses soldats : *Épargnez les Français et main basse sur les étrangers,* il aperçut un régiment suisse qui se retirait en bon ordre. Henri respecta sa retraite et lui permit de rentrer dans sa patrie.

On a pu voir, d'après le résumé sommaire de l'Histoire des Suisses, quelle influence cette nation a exercée sur les destinées de la France. « Aussi, quoi qu'en dise le proverbe du seizième siècle : Point d'argent, point de.... le soldat suisse a su mériter partout et toujours la reconnaissance des trônes et l'estime des peuples. Brave, discipliné, dur à la fatigue, il pourrait prendre pour devise le mot sublime qui sert d'épitaphe aux grenadiers de la garde morts à Waterloo. »

Lansquenets, dit le général Bardin, mot tout allemand signifiant *serviteur du canton* ou *valet du fief*, les *lansquenets* ont formé un genre d'infanterie qui a commencé sous Charles VIII à figurer dans les armées françaises, où le mot *lands-knecht* s'est corrompu en *lansquenet*. Originairement, ce furent des serfs faisant campagne à la suite des cavaliers ou *reîtres*, et armés d'une mauvaise pique. Chaque *reître* avait à son service comme palefrenier deux *lansquenets ;* mais de même qu'en France la chevalerie se dédoubla de ses chevau-légers, de même qu'en Espagne les *génétaires* s'étaient enrégimentés à part des *riccos-hombres*, de même dans les principautés d'Allemagne, et surtout dans les cercles peu distants des bords du Rhin, les *reîtres* et les lansquenets avaient commencé à former plus anciennement deux genres de troupes indépendantes l'une de l'autre; car de royaume en royaume on a toujours vu les modes militaires prendre à mesure de leurs variations une sorte de niveau. Les lansquenets, dépaysés par la guerre, émancipés par la profession des armes, avides de pillage, se jetèrent comme aventuriers dans des corps de piquiers, et vendirent à la manière des Suisses leur sang à qui voulut les payer. Plus vigoureux et de plus haute stature que les enfants d'Helvétie, ils étaient cependant moins solides un jour d'action, moins estimés et coûtaient moins cher. Charles VIII,

(1) Davila.

Louis XII et François I[er] entretinrent des lansquenets. En 1558, le duc d'Albe opposait des lansquenets aux lansquenets français, et à la bataille d'Ivry il y en avait sous les drapeaux du moyen âge et sous les cornettes blanches de Henri IV.

Montluc disait, en parlant des *lansquenets*, qu'on ne tenait guère compte d'une armée *s'il n'y avait pas un nerf de tramontane* (1).

Charles VIII en avait près de trois mille à sa solde, et Louis XII, s'étant brouillé avec les cantons suisses, en prit un grand nombre à son service. Il y en avait cinq mille à la bataille de Novare.

Les lansquenets furent chargés de la garde de l'artillerie, qui était alors le poste d'honneur des armées et que les Suisses avaient eu jusque-là. Aussi, à Novare et à Marignan, les Helvétiens dirigèrent-ils tous leurs efforts vers l'artillerie française, pour faire connaître, dit du Bellay, qu'il n'y avait qu'eux de capables de bien la garder; ils y réussirent parfaitement à la journée de Novare, et ils auraient peut-être réussi de même à Marignan, si François I[er] lui-même n'eût marché une pique à la main à la tête des lansquenets, qui, à la vue de cette intrépidité du prince, reprirent courage, et, animés par son exemple, repoussèrent ces ennemis acharnés.—Du reste, les *lansquenets* justifièrent assez mal l'opinion exagérée qu'on avait en Europe de leur mérite. Leur indiscipline et leur soif de pillage causèrent de fréquents désastres à nos armées d'Italie. A chaque instant, ainsi que nous allons le prouver, ils se mutinaient, refusaient de se battre pour obtenir une augmentation de solde, et passaient alternativement dans une même campagne du camp des Français dans celui des ennemis.

Les lansquenets étaient divisés par bandes de coulevriniers, de piquiers, de hallebardiers, de joueurs d'épée à deux mains, tous fournis de tambourins et de flûtes. Paul Jove en fait la description suivante : « En tête marchoient de grands bataillons d'Allemands s'avançant d'un pas régulier, au son des tambours, avec une certaine dignité et un ordre incroyable. Tous étoient vestus d'habits courts et bigarrés, dessinant la forme de leur corps. Les plus vaillans se distinguoient entre les autres par des panaches qui surmontoient leurs toques; leurs armes étoient des épées courtes et des piques de frein de dix pieds de long, terminées par un fer aigu. Le quart environ d'entre eux étoit muni de grandes haches du sommet desquelles s'élançoit une pointe quadrangulaire. Ils les manioient à deux mains pour frapper d'estoc et de taille, et les appeloient hallebardes en leur langue. Chaque millier de fantassins avoit une compagnie de cent arquebusiers. Ces soldats, lorsqu'ils marchent au combat en rangs serrés, dédaignent tellement la cuirasse, le casque et le bouclier, que les capitaines et ceux qui combattent en tête des compagnies ont seuls des casques et des corselets de fer. »

Le costume des lansquenets, sous Louis XII, était encore conforme à cette description, sauf l'usage plus fréquent des *crevées* que les Français ne

(1) *Tramontane*, vent du nord, et par suite gens venus de cette nation.

tardèrent pas à leur emprunter. Quelques-uns d'entre eux avaient pour habitude de porter à nu le genou droit, ou même les deux genoux, pour faciliter leurs mouvements. Leur armure de guerre était le *hallecret*.

Les lansquenets, comme les Suisses, se trouvent mêlés à notre histoire militaire jusqu'au moment de la création définitive des régiments.—Voici quelques détails sur cette milice, que nous empruntons aux Mémoires du maréchal de Fleuranges, qui fut général des lansquenets. En 1512, Louis XII, qui venait de rompre son alliance avec les Suisses, envoya le maréchal de Fleuranges en Allemagne pour recruter des fantassins de cette nation. — Le maréchal rapporte qu'étant à Liége, « il ouït parler d'une bande de lansquenets qui revenoit des Gueldres, et s'appeloit *la bande noire;* c'étoit une merveilleusement belle bande, laquelle a reigné long tems depuis, et incontinent vint vers son oncle, qui lui presta douze cents pistoles pour donner à ces lansquenets. Laquelle chose faicte, le dit adventureux (c'est ainsi que se nomme le maréchal de Fleuranges dans ses Mémoires) despecha un gentilhomme Liégeois, nommé Okelet de Feumaille, vers les dits lansquenets, pour les retenir pour lui et à son service. Lequel arrivé devers eux lui octroyèrent la requeste, et étoient les capitaines des lansquenets gentils compagnons, dont les deux principaux étoient Thimis de Medelbourg, honeste homme et de bon âge, et un aultre appelé Hans, et lui avoit mandé le roy qu'il retînt les dits lansquenets à son service, qu'ils auroient bon traitement et qu'ils seroient bien payés, et en amena le dict adventureux au roi bien dix mille, et en fis deux armées, l'une étoit pour envoyer en Guienne, et l'aultre en Italie. »

Dans l'armée de Navarre, il y en avait sept mille sous le commandement du duc d'Angoulême. — Les lansquenets avaient pour chef un gentilhomme allemand, nommé Brandoigne, et un autre, nommé de Montmort. Le duc de Suffolk vint rejoindre cette armée avec une nouvelle bande de lansquenets, nommée *blanche rose*. En même temps, Louis XII nomma le maréchal Fleuranges général des trois mille autres Allemands qu'il envoyait en Italie : celui-ci passa les monts avec les aventuriers, gens fort peu disciplinés, qui plusieurs fois mirent sa vie en danger. — Cependant ils se comportèrent vaillamment à la prise d'Alexandrie. — A Novare, ils passèrent trois jours dans les fossés de la ville. « Toutefois, dit le maréchal de Fleuranges, quand ils eurent assis leur artillerie, ils se mirent derrière les fossés tellement que l'artillerie de la ville passoit oultre eux; mais quand ils avoient leurs piques dressées, elles les coupoient, et furent le jeune adventureux avec les lansquenets trois jours ainsi couchés en bataille sans avoir ni tente ni pavillon par-dessus eulx. » Après avoir essayé vainement de faire brèche à la ville, les capitaines de lansquenets furent d'avis de couper chacun une manche de chemise, de la remplir de poudre, et de mettre ainsi le feu dans la ville. — L'arrivée d'un grand renfort de Suisses les empêcha de mettre ce projet à exécution.

Les lansquenets se conduisirent assez mollement à la bataille qui eut lieu sous les murs de Novare, malgré l'exemple de leur général, le maréchal de Fleuranges, qui reçut quarante-six blessures.

Les lansquenets se battirent beaucoup mieux à Marignan. François Ier, écrivant à sa mère le récit de cette journée, lui dit : « La bataille a été longue et dura depuis hier les trois heures de l'après-midi jusqu'aujourd'hui deux heures, sans sçavoir qui l'avoit perdue ou gagnée, sans cesser de combattre ou de tirer l'artillerie jour et nuit, et vous assure, madame, que j'ai vu *les lansquenets mesurer la pique aux Suisses, la lance aux gendarmes.* »

Nous pourrions citer encore plusieurs faits de guerre, mais il faudrait répéter les mêmes noms de batailles et souvent les mêmes traits ; nous nous bornerons à ajouter que vers la fin des guerres d'Italie *les bandes noires* des lansquenets au service de la France s'étaient acquis une grande réputation de bravoure. Aussi le même François Ier écrivait-il, au moment de porter de nouveau la guerre dans la Péninsule italique : « *Si l'on voit dans l'armée de l'empereur plus de lansquenets que dans la mienne, cette infériorité en nombre est réparée par la valeur, le courage et l'expérience de mes bandes noires.* »

C'est le plus bel éloge qu'on puisse en faire. Toutefois, ainsi que nous l'avons dit en commençant, il ne fallait pas trop se confier à ces aventuriers allemands, qui donnèrent plusieurs fois l'exemple des plus honteuses défections et des plus lâches trahisons. C'est ainsi qu'au siége du château de Fleuranges, ils vendirent leur général, le sire de Jametz, au comte de Nassau, pour une somme assez modique et lui livrèrent cette place forte. Laissons parler le maréchal lui-même.

« Or estoit dedans Fleuranges, le sire de Jametz frère de l'adventureux, et avecq lui six cents lansquenets et quelques hommes d'armes, et au dit Fleuranges il y avoit ville et chasteau, mais ils n'estoient pas grands et bons fossés et bonnes douves à doubles fossés, et les avoit bien faict accoustrer le dit sire de Jametz depuis qu'il y estoit. La ville et le chasteau estoient merveilleusement bien artillés, et avoient les dits lansquenets déjà quatre ou cinq mois de services toujours bien payés et avoient force vivres pour un an. M. de Nassau fit mander ung des lansquenets prisonniers et le renvoya dans la ville avec quelque argent pour faire une menée secrète et mutiner les lansquenets. M. de Nassau ayant response fit marcher son armée et assiéger la ville. Les lansquenets commencèrent d'avoir peur avec la bonne volonté de ne rien faire ; car ils ne tiroient jamais quatre ou cinq coups d'artillerie, et vinrent au sire Jametz en lui demandant querelle d'eux pour pouvoir honteusement partir et luy dirent : Monsieur, la coutume des lansquenets est que quand ils sont assiégés dedans une ville, on leur baille double paye pour un mois, laquelle chose le dit Jametz leur fit incontinent bailler, non obstant qu'ils fussent payés pour deux mois davantage qu'on leur devoit, de quoy feurent bien esbahis ; car ils pensoient que le dict sire Jametz n'eust point d'argent. Le lendemain luy dirent les dicts lansquenets : Monsieur, si vous ne vous rendez, nous vous rendrons ; car toute la nuict ils n'avoient faict que mutiner avec ceux de la ville, et estoit déjà à l'une des portes le comte Félix, qui attendoit qu'ils se rendissent avec tous les lansquenets de son parti en bataille. Cela faict, feut pris d'eulx le sire Jametz et livré entre les Allemands les mains du comte

de Nassau, et tous ceux qui estoient dedans Fleuranges passèrent dessoubs une picque en sortant de la porte, là où les lansquenets de l'empereur les dépouillèrent tous en leur disant qu'ils estoient méchans et qu'ils avoient faulcé leur serment, et qu'ils n'étoient pas dignes d'être jamais soubs enseignes, ny avecq gens de bien. Et à cette heure-là avoit le roi de France dix-huit mille lansquenets dans son camp d'Attigny. »

Ces lâches trahisons se renouvelèrent souvent, chez les lansquenets, pendant les guerres d'Italie. Souvent aussi, au moment du combat, ces mêmes hommes commirent de funestes défections; telle était la force des préjugés que nos rois n'osaient confier les destinées des batailles au courage de l'infanterie nationale et qu'une armée n'était alors estimée qu'autant qu'elle avait dans ses rangs des soldats suisses ou allemands. Et cependant, comme nous le verrons bientôt, l'infanterie française sous Louis XII commençait à renfermer des éléments d'organisation et de discipline qui auraient pu lui donner une importance réelle.

Avant de terminer cet aperçu sur les diverses milices qui formaient les armées françaises à cette époque, il nous reste à parler des compagnies de *cent gentilshommes* dits des *vingt écus*, et plus tard du *bec de corbin*. Ces deux compagnies ne se trouvant point représentées dans la *maison du roi*, telle qu'elle fut organisée après la guerre des Pyrénées, nous croyons d'autant plus utile d'en retracer ici sommairement l'histoire, que cela servira à compléter l'idée qu'ont pu se former nos lecteurs de la composition et de la force de la garde de nos rois de France vers la fin du quinzième siècle et pendant la première partie du seizième.

La première des deux compagnies fut formée par le roi Louis XI. Voici ce qu'en dit un vieil historien : « Le roy étant à Puysieux le quatrième jour de septembre 1474, mit sus pour la garde de son corps une compagnie de *cent lances*, formée, selon la grande ordonnance, chacune d'un homme d'armes et de deux archers, et en donna la conduite à Hector Golart, écuier, son conseiller et chambellan, pour l'amener au païs de Roussillon et de Catalogne, où lors étoit son armée, et parce qu'elle fut faite la plupart de gentilshommes de son hôtel ou pensionnaires, elle fut appelée la *compagnie des cent lances des gentilshommes* de la maison du roy, ordonnés pour la garde de son corps. »

Quelle fut la cause de la création de cette compagnie, et qu'est-ce que c'étaient que ces gentilshommes pensionnaires du roi? c'est ce que les écrivains n'expliquent pas clairement. S'il faut en croire le président Fauchet, plusieurs nobles seigneurs, mécontents de l'impôt placé sur les gens de la campagne, leurs vassaux, firent entendre de violents murmures contre cette perception inusitée jusqu'alors, si bien qu'on conseilla au roi de prendre les *plus mutins et criards pour pensionnaires*, c'est-à-dire de les attacher à sa maison.—Ce serait là l'origine et la cause de la formation de cette première compagnie. Ce qui rend vraisemblable cette assertion, c'est que tant que dura cette institution elle fut composée de la fleur de la noblesse, et qu'il fallait faire des preuves très-authentiques pour y être admis. L'auteur d'un livre publié au seizième siècle et

intitulé : *Origine des deux compagnies*, dit qu'il n'y a guère d'ancienne maison qui ne trouve quelques-uns des siens enrôlés en l'une des deux compagnies.

La seconde fut créée par Charles VIII, au moment où il allait porter la guerre en Italie. La cause était différente ; aussi ne suffit-il plus d'être noble pour être reçu dans cette seconde compagnie ; car, selon le maréchal de Fleuranges, on choisit « gens expérimentés et hommes qui ont servi es-bandes, porteurs d'enseignes, guidons et vaillans hommes. »

Ces compagnies avaient chacune un capitaine ou chef dont les appointements étaient fixés à deux mille francs. La solde des gentilshommes n'était que de vingt écus par mois, de là la dénomination des *gentilshommes des vingt écus*. Du reste, la discipline était très-sévère dans ces compagnies. Le capitaine y exerçait une autorité absolue. Non-seulement il pouvait choisir lui-même ses gentilshommes, mais il pouvait les casser à volonté et en mettre d'autres à leur place. Le capitaine prêtait serment de fidélité entre les mains du roi. C'est lui qui désignait son lieutenant et son enseigne, et leur délivrait des commissions en son nom. Cet enseigne, selon Chassaing, auteur du Catalogue de la gloire du monde, faisait les fonctions de trésorier.

On comprend dès lors que la charge de capitaine était ambitionnée et qu'elle n'était occupée que par les plus grands seigneurs.

On ignore l'époque précise où ces compagnies reçurent le nom de gentilshommes *au bec de corbin ;* mais on pense que ce fut sous le règne de Charles IX ; car Philippe de Commines et le maréchal de Fleuranges ne les désignent que sous le nom de *gentilshommes des vingt écus*. Du Haillan, auteur contemporain, dit qu'on les surnomma *au bec de corbin* parce qu'ils *portaient en leurs mains une hache d'armes* qui avait la forme d'un *bec de faucon* (*beccum falconis*) ou de *corbin*.

Quant à leurs fonctions, voici en quoi elles consistaient :

La première était de se tenir autour du roi pendant la bataille, de faire la garde et le guet la nuit quand le roi était dans un camp, et en tous temps de faire la garde de jour autour de sa personne.

Une ordonnance de 1585 détermine ainsi le service des gentilshommes : « Sa Majesté ordonne que les deux cents gentilshommes de sa maison serviront chacun par quartier près de sa personne ; savoir, pour le présent quartier de janvier, le plus ancien pourvu des deux capitaines avec ses enseignes et cinquante de sa compagnie.

» Le premier jour de chaque quartier le capitaine ou le lieutenant entrant en charge présentera à Sa Majesté les cinquante gentilshommes de service et les lui nommera. Les défaillants perdront leurs gages.

» Défend Sa Majesté aux capitaines d'enrôler en leurs compagnies d'autres personnes que des gentilshommes de la qualité requise, lesquels à cette fin ils lui présenteront, auparavant que de les recevoir ainsi qu'il est dit.

» Veut aussi Sa Majesté que les gentilshommes se trouvent en son antichambre dès les six heures du matin pour l'accompagner avec leur hache, comme ils ont accoutumé, jusqu'à son dîner et l'après-dîner jusqu'à son souper.

» Toutes les fois que lesdits gentilshommes accompagneront Sa Majesté avec leurs haches, ils se mettront en haie chacun de ses côtés; si Sa Majesté est à pied, ceux qui seront à côté d'elle ne passeront point, en arrière, le pommeau de son épée, et si elle est à cheval, ne se tiendront point plus en arrière que la pointe de son pied. »

On voit d'après cette ordonnance que les gentilshommes *au bec de corbin* occupaient les places d'honneur, et que les fonctions qu'ils remplissaient auprès de la personne du roi étaient importantes : leur service ou plutôt leurs prérogatives furent les mêmes jusqu'à la suppression des compagnies. Ils marchaient encore, aux jours de cérémonie, sous Louis XIV, deux à deux devant le roi, l'épée au côté avec le bec de corbin.

Nous ne rappellerons pas ici les actions de guerre des gentilshommes au bec de corbin, bien qu'ils aient plus d'une belle page. Leurs fonctions seules indiquent qu'ils devaient être braves ces hommes auxquels les rois confiaient la garde de leur personne, non-seulement dans les palais, mais dans les camps et au milieu des batailles. Il y en avait auprès de Charles VIII, à Fornoue; Louis XII chargea à leur tête sur les retranchements d'Agnadel. Il y en avait à Marignan; il y en avait aussi à Pavie, et peu d'entre eux survécurent au désastre. Il suffit de citer les noms de quelques-uns des chefs pour montrer quels devaient être les soldats : Yves d'Allègre, en 1495; Louis d'Orléans, duc de Longueville, en 1508; de Saint-Vallier, en 1515; Louis de Vendôme, en 1523; François de la Tour, vicomte de Turenne, en 1527; Louis de Nevers, en 1532; le sire de Boissy, grand écuyer de France, en 1546; Albert de Gondi, comte de Retz, en 1571; Jacques de la Trémouille, en 1594; François de Caumont, comte de Lauzun, en 1615, etc., etc.

Ce qui fait que la garde des rois, sous Louis XII et François I[er], se composait:

Des deux cents gentilshommes au bec de corbin; des vingt-cinq archers écossais, appelés plus tard *gardes de la manche;* des quatre cents archers français; de la compagnie des gardes écossaises; des trois compagnies des gardes françaises dites d'ordonnance; c'est-à-dire d'environ deux mille hommes à cheval. C'était presque autant que sous le règne de Louis XIV. . . . .

. . . .

Dans le chapitre précédent, nous avons parlé de l'artillerie, des premiers essais tentés à cette époque et de son emploi dans les siéges et dans les batailles. — Un grand travail intérieur se fit dans les états de l'Europe au quinzième siècle. Les nations, grâce à ce nouvel agent, commencèrent à s'organiser avec activité et solidité; les royautés elles-mêmes travaillèrent énergiquement à renverser la féodalité. L'artillerie joua un grand rôle dans ces luttes intérieures; elle fut l'arme dont les rois se servirent pour écraser les résistances partielles. La France, délivrée des étrangers, organisée par Charles VII et habilement conduite par Louis XI, développa rapidement ses richesses et ses forces militaires et reprit à la tête des puissances de l'Europe la place que les Anglais lui avaient fait perdre.

La création de l'armée permanente fut une des causes des progrès qu'elle fit

en peu de temps. Charles VII s'occupa particulièrement du soin d'organiser et d'augmenter son artillerie ; il fonda plusieurs établissements royaux et eut un corps permanent d'officiers de canonniers, d'artificiers et d'ouvriers d'artillerie. En 1450, le nombre des artilleurs français dépassait trois mille pour une armée de cinquante mille hommes, dont quinze mille au plus de troupes régulières. La puissance et le nombre de ce personnel travaillant sans cesse augmenta tellement notre artillerie qu'en peu de temps elle devint la plus parfaite de l'Europe et servit de modèle aux autres états.

Ces résultats, ces progrès, nous devons les attribuer en grande partie à un homme éminent qui parut à cette époque, à Jean Bureau, dont le génie porta la lumière dans ce chaos, organisa des parcs et jeta les grandes bases de composition et d'action de l'artillerie française.

« Jean Bureau, dit le capitaine Brunet dans son Histoire de l'artillerie, perfectionna, régularisa la fonte des pièces et étendit beaucoup l'emploi de la fonte du fer pour les projectiles. De ce dernier fait devait résulter pour les bombardes une révolution complète. La plus grande densité du projectile augmenta la justesse du tir ; sa plus grande tenacité permit d'employer des charges plus fortes. Il en résulta une puissance de coups beaucoup plus considérable. Le diamètre des bouches à feu et par suite leurs dimensions diminuèrent considérablement. Cette diminution du diamètre de l'âme et de l'augmentation de la charge amenèrent la suppression de la chambre des bombardes et donnèrent naissance au *canon*, bouche à feu admirablement simple, assez courte, et qui fut surtout employée pour les forts calibres. » A côté de ces canons simples, provenant du perfectionnement des bombardes, apparurent les *coulevrines*, résultant de l'accroissement progressif des armes longues et de faible calibre qui constituaient la petite artillerie. Ces deux espèces de pièces, *canons* et *coulevrines*, furent les seules employées pour la forte artillerie. A la place de la multitude confuse de pièces de toutes forces, il s'ensuivit un petit nombre de calibres, liés entre eux par le rapport simple et naturel de 1/2. Ainsi il réduisit tous les calibres à ceux de : 2, 4, 8, 16, 32, 48, 64.

Il y eut en outre dans les parcs des mortiers et des fusées de guerre destinés à agir comme projectiles incendiaires contre les villes.

Les affûts et les voitures de l'artillerie furent également perfectionnées et devinrent à *flasques* et à *rouages*.

La masse de l'artillerie fut alors divisée, suivant l'écrivain que nous venons de citer, en trois espèces distinctes :

1° La grosse artillerie, comprenant un très-petit nombre de bombardes à boulets de pierre dont le calibre dépassait rarement 70. Les canons à boulets de fonte du calibre de 64 à 32, et les longues coulevrines de 32 à 8.

2° L'artillerie de troupes, qui n'employait que des boulets en fonte de fer. Elle se composait de quelques canons et de beaucoup de coulevrines des calibres de 8 à 2.

3° La petite artillerie, qui comprenait toutes les petites pièces en fer ou en bronze, tirant des balles de fer ou de plomb des calibres de 2 à 1/4. Ces pièces

étaient manœuvrées et servies par deux ou trois hommes. On les appelait aussi *fauconneaux*.

Avant qu'on eût en France un corps de troupes affecté à l'artillerie (1), les pièces étaient servies par des maîtres canonniers brevetés du grand maître. On en formait des compagnies pendant la guerre, on les licenciait à la paix. Il existait, pour commander les canonniers, un corps d'officiers également subordonnés au grand maître et tenant de lui leur commission.

Quant à l'emploi de l'artillerie dans l'armée, voici comment il était compris :

Les grosses pièces formaient le grand parc sous les ordres du chef de l'artillerie. Ce parc marchait toujours avec le corps de bataille ; mais il était séparé du reste des troupes et n'agissait que sous la conduite d'un commandant spécial. Il était surtout destiné à la prise des villes.

L'artillerie des troupes était divisée entre les trois corps de l'armée et soumise aux commandants de ces corps. Elle accompagnait et soutenait dans toutes leurs actions l'infanterie et la cavalerie.

La petite artillerie était distribuée dans l'infanterie et tiraillait en ligne ou en ordre, dispersée avec elle.

Telles furent les principales bases de la nouvelle organisation.

Louis XI, en montant sur le trône, s'appliqua aussi à perfectionner l'artillerie. Ce prince au génie profond et positif, qui ne donna jamais rien au hasard, fit de l'artillerie le principal instrument de sa politique. Évitant avec soin les batailles, il chercha toujours à frapper ses ennemis par l'appareil imposant de ses forces.—L'artillerie, avec ses grands effets physiques, sa puissance morale et ses propriétés défensives, lui servit à écraser ses grands vassaux et à se ren-

(1) Antérieurement à Charles VII le corps d'artillerie se composait :

ÉTAT-MAJOR. Du grand maître des arbalétriers, des maîtres d'engins et de plusieurs officiers et employés de l'administration, des machines de guerre, sous diverses dénominations.

TROUPES. Archers, canonniers, charpentiers, fossiers, arbalétriers à pied.

Ce personnel subit peu de modifications avant le règne de Henri II. Il fut alors composé ainsi qu'il suit :

BANDES D'ARTILLERIE.

ARTILLERIE. Canonniers, appointés et poudriers, 200 ; canonniers ordinaires, indéterminé ; fondeurs, indéterminé ; forgerons, indéterminé ; salpêtriers, 300.

OUVRIERS. Charpentiers, charrons, forgeurs d'affûts, forgeurs de rouages, tonneliers, déchargeurs. (Le nombre de ces ouvriers, par bande, était également indéterminé. Ils étaient ouvriers civils, et on ne les employait qu'à mesure des besoins.)

CHARROIS. Capitaines, conducteurs, charretiers (Il y en avait un certain nombre par province. Les charretiers ne marchaient jamais que lorsqu'ils en étaient requis.)

PIONNIERS, 1,500. (Ces pionniers étaient des hommes de peine levés dans les provinces et soldés comme les hommes des bandes. Ils étaient, au besoin, répartis dans les bandes d'artillerie et employés à creuser les fossés, à élever les parapets, à construire tous les ouvrages en terre. On peut les considérer comme l'origine des sapeurs, dont nous devons l'institution à Vauban. Un tiers des pionniers marchait avec les forges et les fourgons à outils, l'autre, avec les grosses pièces, et l'autre avec les munitions. Les pionniers sont aussi l'origine des mineurs.)

dre redoutable à ses voisins. — Il n'avait pas moins de six mille canonniers et ouvriers dans son armée, forte tout au plus de soixante mille. — Il avait en outre un matériel immense. Ce matériel lui-même fût perfectionné, et il obtint sous le rapport du calibre et de la précision du tir des résultats surprenants. Ses parcs devenus permanents servirent pour l'instruction des troupes. Il s'efforça surtout d'avoir des maîtres canonniers habiles, en les payant largement, afin de les fixer à son service, et pour s'assurer de leur instruction, il n'employa jamais que ceux qui étaient brevetés à la suite d'examens.

L'influence de l'artillerie fut immense pour les progrès de l'art de la guerre. Elle fit sentir la nécessité des routes établies et de l'organisation combinée de l'armée ; elle amena l'immense avantage d'agir par corps séparés, et la possibilité d'étendre considérablement la sphère d'action des armes. « Dans les batailles elle devint un moyen puissant contre les cavaliers bardés de fer ; elle permit d'élargir les fronts, maintint les troupes dans des dispositions peu profondes, arrêta l'audace sauvage des armées, rendit l'attaque plus timide, et tendit à amener le système de guerre d'observations et de positions retranchées. Enfin, pour la prise des villes, l'artillerie opéra une révolution complète, tout à l'avantage de l'attaque, disposant de grandes ressources ; les plus solides places tombaient rapidement sous ses coups. Ainsi l'artillerie développa considérablement et sous tous les rapports l'art de la guerre (1)....»

Depuis Charlemagne et saint Louis les grandes conquêtes extérieures avaient cessé en Europe. L'établissement des armées permanentes et le raffermissement de la puissance royale firent renaître le goût des grandes expéditions lointaines. Ainsi l'artillerie étendit non-seulement la sphère des opérations militaires, elle ouvrit encore la carrière aux luttes européennes.

Sous Louis XI, la France était la nation la plus forte et la plus avancée de l'Europe ; mais l'armée resta inactive sous son règne. Une réaction eut lieu après sa mort. La France, pleine de séve et de vigueur, la France, habituée aux luttes féodales, tendait à déborder de toutes parts. Charles VIII, obéissant à l'impulsion nationale, la précipita sur l'Italie.

On connaît la marche prodigieuse de cette armée qui parcourut d'un bout à l'autre la Péninsule italique. Sa plus grande force consistait dans l'artillerie, qui excita alors l'admiration de l'Europe et frappa d'étonnement et de terreur les populations italiennes. Ce fut l'artillerie qui traça à Charles VIII la route qu'il suivit pour aller à Rome et à Naples, ce fut l'artillerie qui lui fraya au retour le chemin de la patrie.

Ainsi, dit un historien, l'artillerie fit résonner au loin la puissance offensive de la France ; elle montra aussi qu'elle était prête à la défendre contre les invasions en repoussant vigoureusement les Espagnols, qui, au mépris des traités, avaient envahi le Languedoc.

Pendant toute la durée de son règne, Louis XII s'occupa de régulariser les institutions de la France et de développer son industrie et ses richesses. Il né-

(1) *Histoire de l'Artillerie*, par Brunet.

gligea ses forces militaires, et surtout l'artillerie, qui exigeait des dépenses considérables. François Ier, son successeur, au contraire, porta toute son attention sur l'armée. Son artillerie fut la première de l'Europe. C'est sous son règne que le tir à mitraille fut employé.— Henri II fit d'excellents règlements sur l'artillerie, et, éclairé par des chefs habiles, il perfectionna encore le matériel de cette arme. La préparation de la poudre fut également améliorée. C'est à cette époque qu'eut lieu l'emploi des gargousses en papier ou en cuir. Il en résulta que le quart des canons dans l'artillerie française put tirer quinze coups dans une heure, et le huitième des canons vingt coups. Les voitures de l'artillerie, jusque-là lourdes et incommodes, devinrent plus légères et plus mobiles. Pour se faire une idée de l'état du matériel, il suffit de dire qu'il fallait vingt-trois chevaux pour traîner un canon, et dix-sept pour une coulevrine.

Tels furent les progrès faits durant cette époque dans l'artillerie. Nous avons dit quelle fut son influence sur l'art de la guerre; rappelons les faits saillants de son histoire.

A la bataille de Saint-Jacques, en 1444, l'artillerie du dauphin (depuis Louis XI) écrasa la résistance des Suisses refoulés dans une île de la Birse. A Formigny, deux coulevrines suffirent pour contenir toute la cavalerie anglaise. A Castillon, en 1453, la France lui dut encore un succès sur les Anglais.

Ce fut l'artillerie, nous le répétons, qui ouvrit à Charles VIII les portes de Rome et de Naples. Ce fut l'artillerie qui sauva les débris de son armée à Fornoue.

Arrivées au pied des Apennins, qui se dressaient en ressauts brusques, hérissés de rochers derrière lesquels étaient établis quarante mille Italiens, les troupes royales furent effrayées. Les généraux de Charles, après plusieurs reconnaissances, déclarèrent qu'il était impossible de faire passer les grosses pièces, et on proposa de les détruire. Le roi s'y opposa avec force. C'est mon artillerie, disait-il, qui nous ouvrira le chemin de la France : il faut qu'elle franchisse l'Apennin. — En même temps il s'établit au pied de la montagne en déclarant qu'il ne passerait que quand tout serait fini. Cette royale obstination eut les plus heureux résultats. La Trémouille et les deux chefs d'artillerie, Guy de Luziern et Jean de la Grange, s'apprêtèrent à effectuer ce passage étonnant. — Les pionniers furent employés à frayer des rampes en faisant sauter des éclats de rochers. Les gendarmes abandonnèrent leurs chevaux, et, malgré leurs armures pesantes, se chargèrent de munitions. La Trémouille dirigeait l'armée en portant deux gros boulets. A chaque grosse pièce étaient attelés cent Suisses, qui, tirant en galère à de longs câbles, retenaient les canons sur les pentes des précipices, les relevaient quand ils étaient renversés.— On parvint ainsi au sommet de la chaîne après des fatigues extrêmes; mais là commencèrent de plus grandes difficultés. Il fallait descendre de lourdes masses... Des palans furent établis de tous côtés. Les hommes et les chevaux furent attelés en arrière des pièces pour les maintenir suspendues sur ces raides escarpements. Enfin, après des efforts inouïs, l'artillerie se trouva

réunie à Fornoue. Vers la fin du troisième jour, un orage effroyable éclata pendant la nuit, qui fut affreuse de souffrances et de privations, étonnante d'activité et de courage. Les Vénitiens crurent que tout avait péri dans les gorges du Taro.

Le lendemain, au point du jour, l'armée française était en bataille, tous les corps étaient formés, les attelages réorganisés, les voitures chargées de munitions, les pièces placées sur leurs affûts et prêtes à faire feu. A la vue de cette terrible artillerie qui avait franchi des montagnes regardées comme impraticables à tout charrois, les ennemis, frappés de terreur, furent à demi vaincus, et l'armée continua sa marche vers la France. Dans cette campagne l'artillerie joua le plus grand rôle.

Lors de l'expédition du Milanais par Louis XII, l'armée française, forte de vingt mille hommes, comptait cinquante-huit pièces de parc. C'est la terreur que cet appareil imposant inspira aux villes de Valenza, Castelnovo, Tortone, Gênes et Milan, qui leur fit ouvrir leurs portes aux Français. Et, plus tard, quand les Italiens se soulevèrent contre eux, l'artillerie de Trivulce, balayant les rues et écrasant les maisons de Milan, permit à une poignée de soldats d'échapper à la fureur de la populace et aux bandes de Ludovic.

Le Milanais avait été perdu pendant cette campagne. La Trémouille le reconquit à l'aide d'une puissante artillerie.

En 1502, d'Aubigny avait trente-six pièces dans l'armée de quinze mille hommes qui, conjointement avec les Espagnols, s'empara du royaume de Naples. Ce même général fit la conquête de la Calabre avec son artillerie légère.

A Cerignolles, l'artillerie française fut prise par les soldats de Gonzalve de Cordoue, et dès lors l'Italie échappa une seconde fois à la domination de la France.

Lorsque Louis XII, pour venger cette défaite, conduisit son armée devant les lignes vénitiennes toutes garnies de canons, l'artillerie française montra toute sa supériorité sur l'artillerie vénitienne en brisant ces lignes contre lesquelles avaient échoué plusieurs attaques d'infanterie et de cavalerie. D'Espic disposa ses batteries de manière à les prendre en écharpe. Les ennemis, qui restaient immobiles dans leur position, laissaient agir seulement leur artillerie pour ne pas compromettre le sort de leur république dans une bataille. Le feu rapide des canons français surprit le bataillon victorieux des Vénitiens et les mit dans un grand désordre. Les troupes firent le reste, et l'artillerie d'Alviane fut prise. (Bataille d'Agnadel, 1509.)

Toutes les places vénitiennes devant lesquelles se présenta l'armée française avec sa puissante artillerie ouvrirent leurs portes, et Venise elle-même reçut quelques volées de canon.

Brantôme dit à ce sujet : « Le roi suivit les fuyards jusqu'aux bords de la mer à la Chafousina, et de là, contemplant à son aise la ville de Venise, et ne pouvant aller à elle à cause de son large fossé de mer, avant que de s'en retourner fit braquer en signe de triomphe et de trophées dix longues coulevrines, dont trois étoient de leurs prises et trois autres françaises; il les fit tirer à

coups perdus *cinq* ou *six cents volées* dans la ville, afin qu'il fût dit qu'à l'avenir Louis XII avoit canonné la ville imprenable de Venise. » Cette capitale célèbre, assise au milieu des mers, entourée d'une ceinture de lagunes et de barques canonnières, passait en effet pour être imprenable.

Aussi les Vénitiens furent-ils peu effrayés. Mais ne dirait-on pas qu'en retentissant comme une menace de destruction au milieu de cette fière cité, l'artillerie française semblât lui annoncer qu'un jour elle serait rayée par nos armées du livre des nations ? On sait comment Bonaparte accomplit la menace faite par Louis XII.

En 1510, Gaston d'Orléans se présenta devant Brescia après avoir parcouru quarante lieues avec une étonnante rapidité, et obtint encore un succès d'artillerie. Les remparts de la ville, défendus par une nombreuse garnison, hérissés de canons et de bombardes, lançaient des artifices de toute sorte, tels que pots à feu, carreaux enflammés, grenades, etc. — Gaston réunit toutes ses grosses pièces dans une position qui dominait la place, et son artillerie tirant avec furie fit de larges brèches dans les retranchements vénitiens. Alors l'armée française s'avança en bataille avec quelques petites pièces et emporta la ville par un assaut vigoureux.

A Ravenne, l'artillerie française produisit un effet non moins sensible, et si, après avoir détruit toutes les autres troupes, Gaston l'eût tournée contre les bandes impassibles des Espagnols, la France n'aurait point eu à regretter un jeune héros qui, emporté par son impétuosité, tomba percé de quatorze coups de piques. C'est à cette bataille que le duc de Ferrare, commandant une partie de l'artillerie dans les rangs des Français, exécuta contre le flanc droit un beau mouvement qui appartient à l'ordre le plus élevé de la tactique et qui lui mérita le surnom de premier artilleur de l'Europe.

La victoire de Novare, où l'artillerie française fut enlevée, avait porté au plus haut point la réputation et l'arrogance des Suisses; ils affectèrent un grand mépris pour notre artillerie, et se flattèrent de l'enlever toujours avec facilité. — L'artillerie française répondit noblement à ce défi à la bataille de Marignan, où quinze mille Suisses furent tués. François Ier, qui avait avec sa gendarmerie conduit plusieurs belles charges, écrivit à sa mère : *M. le sénéchal* (Gaillot, maître général de l'armée), *a bien osé dire qu'il a été en grande partie cause du gain de cette bataille; car jamais homme ne se servit mieux de l'artillerie*. Cette longue journée fut surtout une lutte entre l'artillerie française et l'intrépide infanterie suisse. Elle arrêta court l'extension immense que prenaient la réputation et la puissance des Helvétiens.

L'artillerie joua un grand rôle dans les luttes que la France eut à soutenir contre Charles-Quint et contre l'Europe coalisée. En France, la gloire de la défense de Mézières par Bayard lui revient en partie. En Italie, elle arrêta longtemps les efforts réunis des ennemis de la France.

A Pavie, l'artillerie fut victorieuse une partie de la journée; tous les assauts des ennemis avaient été arrêtés par elle. Les troupes françaises n'avaient qu'à rester immobiles dans leur position, et nos batteries, habilement dirigées par

Gaillot, écrasaient tous les corps assaillants qui se présentaient : « Elles tiroient » que l'on voyoît voler en l'air harnais, têtes, bras et jambes des gens à pied » et à cheval, qu'on auroit dit la foudre qui passoit..... C'étoit bien merveilleuse » chose et pitié à voir. »

L'artillerie impériale, mal établie et mal dirigée, ne produisit aucun effet. La nôtre avait coupé l'armée de Charles-Quint, lorsque François Ier, trop impétueux, ne put contenir son ardeur et se précipita avec sa gendarmerie sur les ennemis qu'il croyait en déroute. Alors les batteries françaises furent masquées et devinrent inutiles. « Alors à son tour la gendarmerie française se trouva soumise à un feu terrible d'artillerie et de mousqueterie ; alors nos troupes furent écrasées ; alors tombèrent autour du roi ces vieux guerriers, la gloire des armées françaises : La Trémouillle, cet héroïque vieillard qui, depuis quarante ans, conduisait les armées de sa patrie ; le vénérable La Palice, maréchal de Chabannes, Lescun, maréchal de Foix, Chaumont, Gallas de San Severino, grand écuyer, d'Aubigny..... Bonnivet, le fatal mais brave Bonnivet !!!... bien funeste bataille, où tout fut perdu, fors l'honneur, et que l'artillerie seule eût changée en victoire brillante (1). »

Lorsque Charles-Quint vint envahir la Provence avec une armée de soixante mille hommes, Montmorency, avait fait de cette province un désert, mais il avait conservé trois postes qu'il avait hérissés d'artillerie *comme un porc-épic de ses pointes*, c'est-à-dire Marseille, Arles et son camp sous Avignon. Tous les efforts de l'orgueilleux Espagnol furent brisés par l'artillerie de ces grands postes, et bientôt il fit une honteuse retraite après avoir perdu près de la moitié de son armée.

En 1544, la France, épuisée de ressources, lutte seule contre l'Europe conjurée qui l'attaque à la fois au nord et au midi. Partout notre artillerie fait des prodiges et préserve la patrie de l'invasion étrangère.

Sous le règne de Henri II, on voit à la tête de nos armées Anne de Montmorency, François de Guise, d'Estrées, Montluc, le maréchal de Brissac, le grand maître d'artillerie, etc. Aussi toutes nos institutions se perfectionnent, l'artillerie surtout fait des progrès dans toutes ses parties et rend les services les plus signalés. En Piémont, la faible armée française, conduite par Brissac, ancien grand maître de l'armée, se maintient avec un faible parc, et tel est l'usage qu'en fait le maréchal, que sa chétive troupe est regardée comme la plus belle école militaire de l'Europe. Au nord, l'artillerie française, placée sous les ordres de d'Estrées, ce grand homme de guerre, ce grand artilleur qui créa, organisa, régularisa toutes les parties de son arme, *et qui eut toujours des parcs si bien faits, si lestes, que rien n'y manquait* (Brantôme), obtint des résultats plus grands encore. En 1552, le roi passa son armée en revue sous les murs de Metz. Cette armée était de quarante mille hommes ; l'artillerie comptait seize canons de 32, six coulevrines de 16, douze bâtardes de 8, et six moyennes de 4, en tout quarante pièces. La prise de Metz, Toul et Verdun, couronnèrent les efforts de cette brillante ar-

(1) *Histoire de l'Artillerie*, par Brunet.

mée. A Renty, l'artillerie française, établie à l'entrée du bois, força Charles-Quint à la retraite. A Saint-Quentin, si Montmorency eût laissé à l'arrière-garde les pièces moyennes ou même les bâtardes, cette artillerie, agissant contre les escadrons espagnols, eût probablement empêché le désastre de cette journée. La prise de Calais, en 1558, fut l'œuvre de l'artillerie. Ainsi ce fut grâce à son admirable action que Calais redevint française, et que les Anglais furent entièrement expulsés du sol national.

Dans la grande revue passée en 1559, lors du traité de Cateau-Cambresis, à Pierrefont, l'armée française comptait cent bouches à feu. Durant la paix, l'artillerie régularisa et perfectionna tous les essais faits pendant la guerre. Nous la verrons plus tard, sous l'impulsion du génie du grand Sully, lancée dans une nouvelle voie de progrès, et préparer l'ère glorieuse de Turenne et de Condé. . . . .
. . . .

L'infanterie française commença à prendre de l'importance sous le règne de Louis XII. Brantôme, dans son discours sur les colonels, s'exprime ainsi à ce sujet :

« Le roi Louis XII étant venu à la couronne et ayant retiré Milan, qui lui appartenoit, et le royaume de Naples de même, pour les acquérir et garder, il fit de belles guerres, et pour ce *notre infanterie commença à se façonner*..... puis après ledit roi lorsque les Génois se révoltèrent, il dressa une fort grosse armée pour prendre leur ville et d'autant qu'il avoit besoin d'infanterie plus que de gendarmerie, il bailla la charge à plusieurs capitaines et braves gentils hommes françois ou de bonne maison, comme aux seigneurs de Maugiron, de Vaudenesse, d'Espic, de Bayard, de Normanville, de Montcavray, de Roussillon, de Trévil, etc., etc., et plusieurs autres desquels ni les uns ni les autres n'avoient charge de colonel ou le nom de mestre de camp. Nous lisons dans les histoires de Bayard qu'il lui donna aussi la charge de mille hommes de pied, ce que voyant il accepta, encore qu'il eût fait profession plus de cheval que de pied, mais à lui tout étoit guerre. Toutefois il remontra au roi qu'il avoit trop de gens sous sa charge que *ces mille*, pour s'en acquitter dignement. Aujourd'hui nos mestres de camp ne font pas cela; car ils en prennent trois mille, quatre mille, dix mille, vingt mille, tant qu'on leur en donne jusqu'à les entasser et fouler; aussi font-ils de belles glissades et faux pas; par quoi, il le pria de ne lui en donner que cinq cents, et qu'il s'asseuroit avec l'aide de Dieu et de ses amis de lui faire mener une si belle troupe, que pour petite qu'elle seroit il battroit bien une plus grande deux fois que la sienne..... Aussi fit-il cette compagnie de cinq cents hommes de pied, tous gens d'élite, si bien que plusieurs gendarmes quittèrent la lance pour prendre la pique avec lui. Comme il alla aussi, et ce fut lui et sa troupe qui firent les plus grands efforts à la prise de Gênes, et en fut la principale cause..... M. de Mollard, vieux routier aux guerres d'Italie, avoit charge de deux mille hommes de pied qu'il entretint toujours braves et vaillans comme ils le montrèrent à la bataille de Ravenne, où ils firent très-bien et en mourut beaucoup avec leur

capitaine : aussi donna-t-il le premier avec le capitaine Jacob Allemand, qui avoit charge de quelques lansquenets, qui servit bien le roi ce jour aussi; aussi mourut-il des premiers avec M. de Mollard..... Le baron de Grammont et le capitaine de Maugiron firent là aussi très-bien, qui commandoient chacun à mille hommes de pied, comme le capitaine Bonnet, qui aussi s'y trouva, et qui fit très-bien; mais il n'y mourut pas comme les autres; il en fut quitte pour un coup de pique dans le front, dont le fer y demeura. Il avoit eu auparavant un très-brave et très-vaillant lieutenant, qui étoit le capitaine Lorge, frère aîné de ce brave que nous avons vu depuis, qui a commandé longuement plusieurs troupes de gens de pied, et pour ses mérites fait capitaine des gardes écossoises du roi. »

Nous avons donné en entier cet éloge historique de l'infanterie française, qui doit être d'autant moins suspect sous la plume de Brantôme, que nous l'avons vu professer une assez pauvre estime pour nos fantassins lorsque, sous Louis XI, les Suisses entrèrent au service de la France. On sait d'ailleurs par cet article que l'infanterie nationale était devenue plus disciplinée et plus brave sous le règne de Louis XII, puisque les plus renommés capitaines de la gendarmerie quittaient la lance pour prendre la pique, et qu'à cette époque encore l'infanterie n'était commandée que par des capitaines dont les compagnies étaient arbitrairement fixées quant au nombre et à la composition des troupes. Le capitaine avait un lieutenant (1) ou une enseigne et sans doute aussi beaucoup d'officiers subalternes, tels que des sergents et des caporaux.

Malheureusement le préjugé l'emporta longtemps encore, et pendant toute la durée de cette période notre infanterie fut complétement effacée par l'infanterie étrangère. Et cependant, dit Daniel, la puissance d'un grand nombre d'étrangers dans les armées françaises avait les plus fâcheux inconvénients. — Les secrets du général en chef étaient souvent trahis par les officiers de ces troupes; elles étaient aisées à débaucher, surtout quand elles n'étaient pas régulièrement payées; on était obligé de leur donner les places d'honneur en les mettant au corps de bataille dans les combats, au préjudice des troupes françaises; elles étaient exemptes de toutes sortes de corvées; refusaient d'aller aux assauts, prétendant qu'elles n'étaient que pour les batailles. C'est là ce qui engagea Louis XII à donner de l'importance à son infanterie en appelant les meilleurs capitaines à prendre des compagnies d'hommes de pied.

Ce souverain peut donc s'attribuer l'honneur de la renaissance de l'infanterie comme un des éléments constitutifs de l'armée. Les lansquenets, les Suisses et les aventuriers italiens avaient précédé dans cette voie l'infanterie française. Aussi pendant longtemps, même alors qu'elle eut reçu une organisation régulière, fut-elle mise au-dessous des fantassins étrangers. François I[er] lui donna des institutions qui lui permirent de prendre son rang dans la formation des armées. Mais ce n'est que sous le règne de Henri IV qu'elle devint réellement

(1) Le lieutenant est le second officier de la compagnie. Cette charge fut créée à cette époque.

importante par la création des régiments et l'amincissement de l'ordre de bataille, conséquences forcées de l'emploi du fusil. Voici comment s'opéra graduellement cette révolution.

Longtemps l'infanterie (1) ne fut qu'une tourbe confuse et mal armée, rangée en corps inégaux sous les bannières des communes, méprisée par des chefs qui ne savaient pas s'en servir, souvent foulée aux pieds par la cavalerie, soit qu'elle gênât son impatience, soit qu'elle retardât sa fuite. Il suffit d'avoir lu la relation des batailles de Crécy, de Poitiers et d'Azincourt, pour voir combien son rôle était nul et misérable. Mais quand commencèrent à paraître les armes de trait, et surtout les armes à feu de petit calibre dont un seul coup abattait les hommes à cheval, l'infanterie se releva de son infériorité. Les Suisses et les lansquenets amenèrent un nouveau mode de disposition d'action. Armés de piques, de hallebardes et d'épées, ils se réunirent en masses profondes hérissées de fer, osèrent attendre les charges des hommes d'armes et les repoussèrent.

Ce résultat fixa vivement l'attention des puissances qui cherchaient à se créer une infanterie. De toutes parts on voulut imiter les Suisses. L'infanterie, mieux soignée, mieux commandée, d'une éducation moins timide, par suite de la destruction de la féodalité, renonça à l'action du trait et se disposa en masses de choc de plus en plus profondes. Les cataphractaires se brisaient contre ces masses hérissées de fer. En vain ils se couvraient d'armures énormes, et, à leur tour, employaient l'ordre profond pour l'attaque, tous leurs efforts échouèrent : dès lors la supériorité de l'infanterie fut reconnue ; et, comme il est d'usage d'outrer d'abord tous les principes, on vit des carrés énormes. On pensa même un moment que l'infanterie allait détruire l'influence de la cavalerie. L'introduction des armes à feu, et surtout l'artillerie, rétablirent l'équilibre entre les deux armes.

Ainsi les armes de trait, puis la pique et la hallebarde, commencèrent la révolution opérée dans l'infanterie. Celles-ci ne parurent dans nos armées que sous le règne de Louis XI. Les Français, cependant, en connaissaient l'usage ; car, dès les temps de Philippe-Auguste, les Flamands les employaient. Ce fut à leurs piques qu'ils durent de repousser la cavalerie française à la sanglante bataille de Courtrai (2). — Mais ce n'est qu'à l'époque de l'entrée des Suisses dans nos

(1) Le mot infanterie, selon Bardin, appartient à l'ancienne langue gauloise et en descend directement. *Fan* signifie marche à pied, d'où il résulte que *fantair* ou *fantais* indique un marcheur, un piéton. C'est de là que les Italiens ont pris le mot *fante*, qui a la même signification.

(2) Les Flamands appelaient la pique *Gondendac*. C'est ce que nous apprend la chronique de Guillaume Guiart, qui la décrit à cette occasion.

A grands bâtons pesans ferrés
Avec leur fer aigu devant
Vont ceux de France recevant
Les bâtons qu'ils portent en guerre,
Ont nom Gondendac en la terre.
Cils bâtons sont longs et traités
Pour férir à deux mains faités.

rangs que la pique et la hallebarde, qui n'en diffère que par la forme du fer, furent employées en France. Cette arme, bien que longtemps conservée dans nos armées, n'a jamais été estimée par nos soldats.

La Noue assure que de son temps, c'est-à-dire du temps de Charles IX, on avait peine à trouver des soldats qui voulussent être piquiers, bien que ces corps de troupes fussent fort estimés.

Montécuculli, dans ses Mémoires, dit que la pique (1) est la reine des armes à pied, que sans elle un corps d'infanterie attaqué par un escadron ou par un bataillon avec des piques ne peut demeurer entier, ni faire une longue résistance. — Le maréchal de Luxembourg, à qui on avait proposé de supprimer la pique, répondit qu'il y consentirait volontiers lorsque les ennemis n'auraient plus de cavalerie. C'était aussi l'avis de Turenne et de d'Artagnan, major des gardes françaises, depuis maréchal de Montesquiou.

Nonobstant ces grands capitaines, la pique fut abandonnée au commencement du règne de Louis XIV.

L'arquebuse est la plus ancienne des armes à feu. Elle remplaça dans l'infanterie les armes de jet. L'infanterie commençait à renaître nombreuse et forte, et plaçait sa puissance dans les *tirailleries*. Toutes les idées se tournèrent donc vers la perfection des armes de jet ayant la poudre pour moteur. Les premières qui en résultèrent tiraient des balles de plomb ou de pierre et étaient en fer assez grossièrement travaillé. Ces armes étaient désignées sous le nom d'*artillerie de petit calibre*. Telle fut depuis l'*arquebuse à croc* (2). L'épaisseur que l'on crut devoir donner aux tubes pour avoir la solidité nécessaire rendit ces armes trop lourdes pour pouvoir être portées et tirées à bras par un seul homme.— On les établit sur des trépieds à roulettes, soit sur un affût roulant et à flasque que deux hommes traînaient comme une brouette, soit enfin comme une voiture où ces pièces étaient réunies en forme d'orgue et traînées par un ou plusieurs chevaux. Deux hommes étaient ordinairement attachés au service d'une arquebuse à croc.

Cette arquebuse fut remplacée par l'*arquebuse à mèche* (3), puis par l'*arquebuse à rouet*. Une modification s'était déjà opérée dans le matériel de ces armes. L'arquebuse à mèche était composée d'un fût, d'un canon et d'une platine. La platine était d'un mécanisme très-simple : elle portait à son extrémité un chien, nommé *serpentin* à cause de sa forme et entre les mâchoires duquel s'assujettissait une mèche. En pressant avec la main une longue détente, on faisait jouer

(1) On lit dans le *Dictionnaire de l'Encyclopédie méthodique* : La pique vient du mot *pie*, oiseau, dont le bec est si pointu qu'il perce les arbres. —Ducange le fait dériver de *pice*, qu'on a dit dans la basse latinité, et que Turnèbe croit avoir été dit *quasi spica*, parce qu'elle ressemble à une espèce d'épi de blé. Octavio Ferrari le fait dériver de *spicula*.

(2) Le mot arquebuse vient du mot italien *arcobusio*, du mot *arco*, arc, et *busio* ou *bugio*, trou, c'est-à-dire arc percé.

(3) C'était un canon de la forme de celui d'un fusil, mais plus long, plus renforcé et d'un plus grand calibre. Il était sur un chevalet en bois et retenu par un croc. On y mettait le feu avec un boutefeu.

une espèce de bascule intérieure qui abaissait le serpentin garni de la mèche allumée sur le bassinet, où il mettait le feu à l'amorce. Comme cette arquebuse était encore fort pesante, le soldat qui en était armé portait en même temps un bâton ferré par le bas pour le fixer en terre, et garni par le haut d'une fourchette sur laquelle il appuyait son arme pour ajuster. Cette arquebuse devenue plus portative s'appela dans la suite *mousquet*.

L'arquebuse *à rouet* ne différait de la précédente que par son poids qui était moindre, et par la platine où on avait adapté un chien tenant une pierre entre ses mâchoires. Cette pierre, lorsqu'on appuyait sur la détente, frottait sur un rouet d'acier cannelé et produisait des étincelles qui mettaient le feu à l'amorce. On conçoit dès lors combien il était difficile de se servir de ces armes, puisque pour tirer un coup il fallait prendre position, poser son arme sur la fourchette, l'y diriger, en fixer et surveiller l'immobilité jusqu'à ce que l'on eût fait feu. Tant de détails fatiguaient les soldats et les décidaient à se servir de préférence de la pique. A l'arquebuse succédèrent le *mousquet*, le *pistolet* et le *pétrinal*, etc.

Le mousquet était l'arquebuse perfectionnée. Le *pistolet à rouet* était aussi une arquebuse d'un calibre plus petit (1). Le *pétrinal* était une arme qui tenait le milieu entre le mousquet et le pistolet (2).

Les premières troupes qui se servirent de ces armes furent nommées successivement coulevriniers, arquebusiers, mousquetaires et pistoliers.

L'emploi de l'arquebuse commença sous le règne de Charles VIII.

Quant au mousquet, Daniel prétend qu'il était connu du temps de François I[er], car, dit-il, au cabinet d'armes de Chantilly on en voit un marqué aux armes de la France avec la salamandre, qui était la devise de ce prince. — Si nous en croyons Brantôme, ce fut le duc d'Albe qui le mit le premier en usage dans les armées, lorsque, sous le règne de Philippe II, il alla prendre le gouvernement des Pays-Bas en 1567. Il est plus probable que le mousquet était connu avant cette époque, mais que le général espagnol en rendit l'usage plus fréquent. — En France le mousquet commença à n'être généralement employé que sous le règne de Charles IX.

Les *pistolets* durent être une des conséquences de la création du *mousquet*, et, en effet, il en existe dans plusieurs cabinets d'armes qui ont la même date de fabrication que les mousquets. De La Noue, dans son dix-huitième discours militaire, attribue aux *reîtres* l'honneur d'avoir mis les premiers en usage les pistolets, qu'il pense être une arme très-dangereuse *quand on s'en scait bien aider*.

Enfin, le président Fauchet, qui vivait du temps de François I[er], et qui mourut sous Henri IV, dit que depuis vingt ans on appelle *pétrinals* de pareils instruments moyens entre les *arquebuses* et les *pistoles*, ayant aussi un rouet plus fort et soudain.

Nicot, dans son Dictionnaire, assure que c'est une espèce d'arquebuse plus

(1) On les nommait ainsi parce qu'ils avaient été faits à Pistoye en Toscane. (Daniel.)

(2) Ainsi nommé parce qu'on l'appuyait sur la poitrine.

forte que le mousquet, mais de plus gros calibre, qui, pour sa pesanteur, est portée à un large baudrier pendant en écharpe de l'épaule et couché sur la poitrine de celui qui le porte quand il veut tirer; pour ce a-t-il tel nom. *Poitrinalier* est l'homme de guerre qui porte le pétrinal et en combat.

Telles étaient les premières armes à feu portatives qui furent employées dans nos armées depuis l'invention de la poudre. Voici actuellement leur proportion avec les armes blanches. Sous le règne de Charles VIII chaque troupe de fantassins avait cent soldats armés d'arquebuses. Cette proportion fut longtemps observée. Sous le règne de François Ier elle devint d'un tiers; elle fut de moitié pendant les guerres civiles, et des deux tiers pendant le règne de Louis XIII et une partie de celui de Louis XIV.

Terminons cet aperçu sur nos armées par un coup d'œil général emprunté à l'Histoire de l'art militaire de Rocquencourt. « Les écrivains de cette époque fournissent beaucoup de détails sur certaines parties de l'histoire et de la tenue des troupes; mais ils ne disent rien de satisfaisant sur la tactique élémentaire et sur l'instruction des soldats. Il semble que de tout temps on se soit dit : La discipline, l'armement et le mécanisme intérieur des divisions et des subdivisions élémentaires de l'armée sont des détails fastidieux et connus d'ailleurs de tout le monde. Élaguons ce superflu qui ne ferait que grossir et compliquer le récit des événements militaires. Tout cela serait fort bien pensé si l'on ne devait écrire que pour les contemporains; mais, du moment où l'on a pour but d'instruire la postérité, et tout écrivain doit y tendre, il faut que l'histoire soit accompagnée de documents et de notes pour l'intelligence des détails, ou que l'on ait la certitude que des écrits dogmatiques et spéciaux en tiendront lieu. »

En effet, il est fort difficile de déterminer d'après les travaux des écrivains de cette époque le mode de formation des divers corps entre eux. Ce qui est certain, c'est que s'il y avait moins de confusion que dans les siècles précédents pour l'ordonnance des armées en bataille, on ne savait pas encore renfermer les masses dans de justes proportions ni les combiner entre elles. — Souvent, au lieu de se prêter un secours mutuel et réciproque, les différentes armes s'entravaient les unes les autres, et par conséquent nuisaient à l'action générale.

Quoique les armes à feu soient très-répandues, dit un autre écrivain militaire, on ignore le secret de les employer efficacement. On ne sait même pas les amalgamer avec les piques. Le canon, immobile pendant toute la durée du combat, ne se fait entendre qu'à des intervalles fort éloignés, si toutefois il ne se trouve pas masqué à la suite de quelque mouvement, comme à Pavie. — Mais une preuve certaine du peu de discipline et du peu d'ordre qui régnaient alors dans les armées, c'est qu'un premier échec était toujours suivi d'un second, et que les chefs faisaient d'inutiles efforts pour rallier les troupes et les conduire de nouveau à l'ennemi. Déjà l'on avait remarqué que les armes à feu augmentaient l'influence du terrain dans les opérations militaires; mais on était loin de soupçonner toute l'étendue de cette influence. Si quelques batailles se don-

nèrent dans un ordre oblique, ce fut moins le résultat d'un calcul de la part des généraux que l'effet des circonstances fortuites. L'on n'avait pas fait plus de progrès sous le rapport du campement et des marches que sous celui des batailles. On persistait toujours à tenir les armées partagées en avant-garde, corps de bataille et arrière-garde; division lourde, embarrassante et surtout dangereuse en présence de l'ennemi.

Un mot maintenant sur la solde des troupes.

On a examiné l'époque où l'on commençait à apercevoir les premières traces de la solde en argent, et on a suivi l'examen jusqu'à nos jours. Il a fallu à chaque ligne consulter les historiens qui trop souvent laissent ignorer ce qu'il importerait le plus de connaître.

Lorsqu'on trouve dans l'histoire une somme d'argent qu'il s'agit d'apprécier pour le temps où nous vivons, il faut pour y parvenir combiner des éléments assez compliqués. Ce n'est pas assez de rappeler la valeur nominale où était l'argent à l'époque dont parle l'historien, au poids de marc : il faut encore connaître le marc lui-même, car il a aussi varié, ou plutôt différentes espèces de marc avaient cours dans le commerce, tels que celui de Troyes, dont les Anglais se sont servis si longtemps; le marc de Limoges; celui de la Rochelle, etc.; et quand on est parvenu à réduire la question en onces d'argent, on est encore bien loin d'avoir fait une évaluation juste; car cent onces d'argent du temps de Philippe-Auguste auraient certainement procuré plus de denrées qu'elles n'en procureraient aujourd'hui.

On ferait encore une évaluation fausse si on disait : telle somme d'argent sous Philippe-Auguste aurait procuré une telle mesure de blé, il faut de nos jours telle somme pour procurer la même mesure; parce que dans les temps féodaux la culture du blé était très-languissante, elle ne sortait guère de l'enceinte des clôtures et des jardins, et qu'aujourd'hui des plaines entières en sont couvertes.

Le prix du blé est donc aussi un moyen fort incertain, non-seulement par ses variations subites et prodigieuses d'une année à l'autre, mais même en prenant le prix moyen de plusieurs années consécutives, et en les comparant au prix moyen d'un même nombre d'années aussi consécutives.

En effet, depuis 1693 jusqu'en 1700 inclusivement, le prix moyen de ces huit années est de 38 l. 10 s., monnaie actuelle, et le prix moyen des huit années suivantes est de 15 l. 14 s. On voit ici une différence de plus de moitié; elle serait beaucoup moins grande en prenant le prix moyen d'un siècle à l'autre. Par exemple, le prix moyen du seizième siècle est de 20 l. 6 s. 6 d., le prix moyen du dix-huitième siècle est de 28 l. 4 s., et le prix moyen des quarante-cinq premières années du dix-huitième siècle est de 26 l. 4 s., celui des cinquante-cinq années suivantes de 30 l. On voit ici que les différences ne sont pas aussi considérables, quoiqu'elles le soient encore beaucoup; cette mesure approche donc davantage de la vérité en l'appliquant de siècle en siècle.

Le prix de la journée de travail d'un ouvrier serait un moyen de la saisir de plus près encore; mais où trouver des renseignements pour le faire? Nos his-

toriens remplissent leurs annales de détails de petites guerres sans intérêt, et oublient ou dédaignent de rapporter ce qui serait vraiment instructif.

Il a donc fallu avoir recours au blé pour faire nos appréciations, quoique son prix eût été sujet à des variations considérables, et ne soit pas toujours juste dans les mêmes rapports avec les autres denrées de nécessité première, non-seulement d'une année à l'autre, mais aussi d'une période de dix années à une période consécutive de dix autres années; et cependant la solde des troupes une fois fixée sur un pied y demeure longtemps; telle fut la solde des compagnies d'ordonnance qui resta la même pendant plus de soixante ans. Depuis son établissement par Charles VII jusqu'au règne de François Ier, il dut nécessairement se rencontrer dans un si long intervalle des temps où leur solde les mettait dans l'aisance et d'autres où elle les laissait dans la misère.

Cependant on a eu l'attention de s'approcher assez près de la vérité pour qu'une semblable approximation ait encore une grande utilité, puisqu'on rapporte en même temps le montant de la solde en argent, la valeur du marc et ses variations.

Louis XI, pour avoir le droit de lever ses six mille Suisses, avait fait une capitulation avec les dix cantons, par laquelle il s'était engagé à payer chaque année une somme de 20,000 francs à chaque canton, et de plus de donner à chaque soldat suisse une solde de 4 florins du Rhin par mois.

L'argent était à 12 francs le marc, et le blé coûtait 18 sols 2 deniers le septier. Ainsi les 20,000 francs payés aux dix cantons à titre de pension faisaient l'équivalent de 22,000 septiers de blé, qui, au prix de 18 livres le septier, représenteraient une somme de 396,000 francs, et moitié en sus à celui de 27 livres.

Le roi payait en outre par mois 4 florins du Rhin à chaque soldat, ce qui faisait pour la solde des six mille Suisses 288,000 florins du Rhin, de ce temps-là, équivalant à 348,770 septiers de blé, lesquels représenteraient de nos jours une somme de 6,277,860 francs.

On voit, par une ordonnance de Frédéric II, électeur de Saxe, que le marc d'Erfurth contenait 66 3/4 florins du Rhin, et qu'un homme de journée gagnait ce florin en vingt-six ou vingt-sept jours; par conséquent un soldat suisse avait en solde directe et journalière à peu près le prix de quatre journées de travail.

Dans un état bien réglé, on doit poser en principe que la paye d'un soldat ne doit jamais s'élever jusqu'à la moitié de la journée d'un ouvrier. La raison en est bien sensible; l'ouvrier doit avoir une famille, sans quoi l'État ne serait bientôt plus qu'un désert: il faut donc que la journée pourvoie non-seulement à sa subsistance, mais encore à celle de sa femme et de ses enfants. Les soldats sont pris ordinairement parmi les jeunes gens qui n'ont point encore de famille; l'ouvrier ne travaille pas tous les jours, il y a des fêtes, il manque quelquefois d'ouvrage; le soldat reçoit sa paye indistinctement tous les jours; la paye des soldats suisses, qui était égale à quatre journées de travail, était donc excessive, et de plus un moyen d'avoir une mauvaise milice, car rien n'est plus contraire à une bonne discipline que d'introduire le superflu dans une profession où l'on ne doit connaître que le strict nécessaire.

La France, épuisée par ses luttes féodales et par sa longue guerre avec les Anglais, n'avait entrepris aucune grande conquête en Europe depuis Charlemagne. Mais quand, sous le règne de Charles VII, elle eut reconquis la part de champ et de soleil qu'avait mesurée Clovis et que Pépin le Bref avait léguée à ses successeurs, quand, sous Louis XI, elle fut devenue la puissance militaire la plus concentrée, la plus forte, la mieux organisée du continent, elle tendit de nouveau à devenir conquérante, il fallut donner une direction à l'activité de ses forces. L'armée, pleine d'ardeur, frémissait, impatiente de n'être que l'instrument de la politique royale; Charles VIII la conduisit en Italie. Nos généraux retrouvèrent à travers les Alpes le chemin qu'avaient tracé Annibal et Charlemagne.

Cette expédition est une des plus extraordinaires de nos annales. On suit avec un intérêt mêlé d'inquiétude la marche de cette armée qui, conduite avec la plus aveugle témérité, va frapper aux portes de Rome et de Naples, et qu'on craint à chaque instant de voir disparaître au milieu des flots de population qu'elle soulève en passant.

L'Italie, morcelée en petits états, qui république, qui monarchie, qui théocratie, qui fédération, qui duché, agitée par les intrigues des partis, bouleversée par les guerres civiles, ravagée par les troupes de soldats mercenaires, existait ainsi depuis plusieurs siècles au milieu des troubles intérieurs, des luttes sanglantes et des beaux-arts qui n'avaient cessé d'y fleurir.

« Jusqu'à la mort de Laurent de Médicis, survenue en 1492, dit Sismondi, la nation italienne donnait sinon des lois, du moins des exemples et des leçons à toutes les autres. Seule civilisée, elle confondait le reste des peuples européens sous le nom de *Barbares*. Elle n'avait point étendu sur eux son empire, mais elle n'avait point subi leur joug. Quelques souverains étrangers s'étaient assis, il est vrai, sur le trône de Naples, mais auparavant ils étaient devenus Italiens; quelques armées ultramontaines avaient traversé l'Italie, mais elles s'étaient mises auparavant à la solde des souverains de la contrée. La prétention d'asservir l'Italie n'avait jamais été formée par aucun des princes qui y avaient porté la guerre; jamais les peuples n'avaient conçu la crainte de cette servitude. »

Lorsque Charles VIII entreprit cette conquête, qui longtemps retentit en Europe comme un coup de foudre, les forces de Milan, dirigées par Sforza, celles de Venise, qui possédait la moitié de la Lombardie, celles de Florence, sagement gouvernées par Laurent de Médicis, celles de Naples enfin, formaient une sorte d'équilibre politique que troubla la France, en ouvrant aux armées de l'Europe le chemin de cette riche contrée des arts, qui, durant près d'un demi-siècle, devint le but constant de leurs expéditions. Les soldats français, ceux de la Suisse, de l'Espagne et de l'Allemagne vinrent tour à tour ou simultanément porter le fer et le feu jusqu'aux cimes les plus reculées de l'Apennin et jusqu'au rivage des deux mers.

Un mot sur la cause ou plutôt sur le prétexte de cette guerre. Les prétentions de la maison d'Anjou sur le royaume de Naples avaient troublé l'Italie

pendant un siècle entier. Les droits de cette maison venaient d'être transférés aux rois de France (1) ; mais Louis XI, trop occupé de sa politique intérieure, laissa à ses successeurs le soin de recueillir cet héritage qui devait être pour eux glorieux et funeste à la fois. — Les souverains italiens prévoyaient que tôt ou tard l'éclat de cette conquête tenterait les rois de France ; aussi dès qu'un orage menaçait de détruire la paix, tous les regards se tournaient du côté des Alpes. Plusieurs traités d'union avaient été faits dans le but de repousser cette invasion, et notamment en 1484 et en 1486 ; mais l'intérêt commun de la patrie n'avait pu étouffer les haines secrètes et les rivalités des souverains. Louis Sforza, surnommé le Maure, s'était emparé les armes à la main de la régence de Milan ; quatorze ans avaient sanctionné cette usurpation, et l'incapacité de son neveu, Jean Galéas, au nom duquel il gouvernait, justifiait sa conduite. Mais l'ambition de ce prince était d'assurer à ses fils l'héritage du duché de Milan. Dans ce but, il alla chercher au delà des monts un allié qui l'aidât à soutenir ses prétentions ; il s'adressa à Charles VIII en l'engageant à faire valoir ses droits sur le royaume de Naples.

Charles VIII, que l'expédition d'Italie et la conquête du royaume de Naples ont entouré de plus de gloire qu'il ne pouvait en porter, pour nous servir de l'expression de Sismondi, était monté sur le trône en 1483. Il était alors âgé de vingt-deux ans. Disgracié par la nature, chétif de corps, faible de caractère et d'esprit, jamais peut-être souverain n'avait semblé moins propre à former un conquérant. Guichardin, un des meilleurs écrivains du siècle, en a fait le portrait suivant : « La figure de Charles VIII répondait à sa faiblesse d'esprit et de caractère ; il était petit, sa tête était grosse, son cou très-court, sa poitrine et ses épaules larges et élevées, ses cuisses et ses jambes longues et grêles. Dès son enfance il avait été d'une complexion faible et malsaine. Sa stature était courte et son visage fort laid, à la réserve de son regard qui avait de la dignité et de la vigueur ; tous ses membres étaient disproportionnés au point qu'il semblait plutôt un monstre qu'un homme. Non-seulement il n'avait aucune connaissance des arts libéraux, mais à peine il connaissait les caractères de l'écriture. Désireux de commander, il était cependant fait pour tout autre chose. Sans cesse conduit par les intrigues des siens, il ne conservait sur eux aucune autorité. Ennemi de toute fatigue et de toute affaire, lorsqu'il essayait d'y donner son attention, il se montrait dépourvu de prudence et de jugement.

(1) Le comte d'Anjou, frère de saint Louis, avait succédé sur le trône des Deux-Siciles à Mainfroy, de la maison de Souabe, que le pape Urbain IV avait déposé. La maison d'Arragon revendiqua les droits de Conradin, dernier prince de cette maison, et, après de longues guerres, obtint le partage du royaume. La maison d'Anjou eut celui de Naples, et celle d'Arragon le royaume de Sicile. Jeanne, héritière de la couronne de Naples, nomma, en mourant, Louis, duc d'Anjou, frère de Charles V, pour son héritier, au détriment de Charles de Duras, son parent, également de la maison d'Anjou. Les deux branches de cette famille furent alors en rivalité. Duras l'emporta. Le roi d'Arragon, profitant des discordes des deux maisons, s'empara du royaume de Naples, et le laissa à Ferdinand, son bâtard. René d'Anjou revendiqua cet héritage les armes à la main ; il fut abandonné et passa en France, où le comte du Maine, son neveu, institua Louis XI pour son successeur. C'est cette succession que Charles VIII vint recueillir à Naples.

Si une chose paraissait en lui digne de louange, lorsqu'on la considérait de plus près, on la trouvait encore plus éloignée de la vertu que du vice. Il avait de l'inclination à la gloire, mais c'était plus par impétuosité que par raison; il était libéral, mais inconsidérément, sans mesure et sans distinction; il était quelquefois immuable dans sa volonté, mais alors c'était plus par obstination que par constance. Et ce que plusieurs appelaient en lui bonté aurait bien plus mérité le nom d'insensibilité aux injures ou de faiblesse d'âme.»

Tel était l'homme que les circonstances rendirent l'arbitre des destinées de l'Italie, et qui alla s'asseoir en souverain sur le trône de Naples.

Louis le Maure, par son traité avec Charles VIII, s'engageait à ouvrir à l'armée française le passage dans ses états, à faire accompagner le roi à ses frais par cinq cents hommes d'armes, à lui permettre d'armer à Gênes autant de vaisseaux qu'il voudrait et à lui prêter deux cent mille ducats au moment de son départ pour l'Italie. Le roi, de son côté, s'obligeait à défendre contre tous le duché de Milan et l'autorité personnelle de Louis le Maure, à laisser dans Asti, ville appartenant au duc d'Orléans, deux cents lances françaises toujours prêtes à secourir la maison Sforza, et enfin à nommer Louis prince de Tarente après la conquête de Naples.

Au moment où il allait entreprendre cette grande expédition, Charles VIII était en guerre avec Henri VII, roi d'Angleterre, et Maximilien, roi des Romains; les rois de Castille et d'Aragon eux-mêmes étaient pour lui dans des dispositions hostiles. Il traita avec chacun d'eux séparément pour obtenir la paix. A Henri VII il paya 745,000 écus d'or comme remboursement de la Bretagne; à Maximilien il restitua les comtés de Bourgogne, d'Artois, de Charolais et la seigneurie de Noyers; à Ferdinand le Catholique il rendit Perpignan, les comtés de Roussillon et de Cerdagne, qui étaient considérés comme les clefs de la France. Trois grandes défaites n'eussent pas amené de plus désastreuses concessions. En même temps, il envoya quatre ambassadeurs en Italie pour visiter les différents états, s'assurer des sentiments de chacun d'eux en particulier, et reconnaître leurs forces et leurs positions militaires.

Charles VIII était incertain sur le chemin qu'il avait à prendre pour s'emparer du royaume de Naples; car, ainsi que le lui faisaient observer ses généraux, pour pénétrer en Italie par la Savoie, on avait à éprouver de grandes difficultés dans le passage des Alpes; on avait à craindre aussi que l'artillerie et tout le matériel de l'armée ne restassent enterrés dans les boues tenaces et profondes de la Lombardie, ou bien, que tirés à grand'peine des défilés des Alpes, ils ne se perdissent dans les Apennins. On résolut alors de faire suivre le Rhône à l'artillerie pendant que l'armée passerait les Alpes, de l'embarquer ensuite à Marseille et à Villefranche, de lui faire côtoyer les rives de la Ligurie, et de la débarquer à la Spezzia, pour rejoindre nos troupes à la descente des Apennins avec les faucons et la petite artillerie.

Ce plan était le meilleur de tous ceux qui furent proposés; il fut adopté. Mais il fallait, pour qu'il réussît, qu'aucune résistance trop forte n'arrêtât la marche de nos soldats depuis les Alpes jusqu'à l'Apennin.

A cet effet, le roi envoya à Gênes son grand écuyer, Pierre d'Urfé, pour y faire armer une flotte puissante qui devait se réunir à celles qu'on équipait dans les deux ports français. On y comptait douze grands vaisseaux de transport pour la cavalerie, quatre-vingt-seize plus petits pour l'infanterie, dix-sept spéronares, une grande quantité de galères et de petits bâtiments. — Le duc d'Orléans fut chargé du commandement en chef de cette flotte.

L'armée française était composée de trois mille six cents hommes d'armes, de six mille archers à pied levés en Bretagne, de six mille arbalétriers des provinces centrales du royaume, de huit mille fantassins gascons armés d'arquebuses et d'épées à deux mains, et de huit mille Suisses ou Allemands portant des piques et des hallebardes. Cette armée, encore grossie du contingent fourni par Louis le Maure, s'élevait à soixante mille hommes lorsqu'elle traversa la Toscane.

Parmi ses chefs on remarquait le duc d'Orléans, depuis Louis XII, commandant de la flotte à Gênes ; le duc de Vendôme, le comte de Montpensier, Louis de Ligny, seigneur de Luxembourg, Louis de la Trémouille, le maréchal de Gié, d'Aubigny et Duquerde.

L'armée s'avança en trois corps. Celui de droite, où étaient les Suisses avec l'artillerie légère, reçut l'ordre de longer les côtes. Il était conduit par le bailli de Dijon. A Ripallo, dont les Napolitains venaient de s'emparer, il livra un combat victorieux; c'était le premier engagement qui eût lieu au début de la campagne. La flotte qui portait le parc d'artillerie marchait à la même hauteur; elle approcha de terre, et par un feu terrible auquel les Italiens n'étaient pas habitués, décida la victoire. Les Suisses se montrèrent féroces; ils massacrèrent impitoyablement les vaincus.

L'avant-garde, conduite par d'Aubigny, et qui formait le corps de gauche, arriva devant Mindano, place forte entourée de murs élevés et de larges fossés remplis d'eau. D'Aubigny fit aussitôt dresser ses batteries, et à la deuxième décharge la porte fut brisée, la chaîne du pont-levis coupée. Le château fut pris, et, comme à Ripallo, tout fut massacré.

Ces deux combats avaient ouvert à l'armée française le chemin de la Péninsule et répandu la terreur dans toute l'Italie.

Enfin, le corps d'armée principal, conduit par le roi en personne, se mit en route le 23 août 1494 et traversa les Alpes sans rencontrer d'obstacles. Charles fit son entrée à Turin, où il fut reçu avec une grande pompe. Il s'avança ensuite à la tête de toute ses troupes sur Montcalvo, Casal, Mortara, Vigevano, Pavie et Plaisance. Aucune ville ne songea à lui résister. Les populations contemplaient avec admiration et terreur ces grosses bouches à feu dont les roues pesantes faisaient trembler le pavé des villes et dont on racontait des choses si affreuses. Ensuite le roi s'avança sur Fornoue pour traverser les montagnes des Apennins. Une seule ville osa lui résister, c'est celle de Sarzane, qui passait pour imprenable et qui était décidée à faire une vigoureuse résistance. Sarzane était en quelque sorte la clef de la Toscane. Cet obstacle inattendu, contre lequel venait se heurter la marche du conquérant de Naples,

faillit faire manquer l'expédition; car les Français n'avaient ni magasins, ni vivres, ni argent, et une longue défense pouvait tout perdre.—On résolut donc d'établir des batteries sur les rochers qui entouraient la ville et de la foudroyer impitoyablement. Après des efforts inouïs, les pièces de gros calibres purent être placées sur les hauteurs et commencèrent un feu terrible. La garnison épouvantée s'empressa de se rendre. Ce succès acheva de porter l'effroi en Italie. Aucune armée n'osa attendre l'armée française, aucune ville n'osa plus se défendre. La fière république de Florence elle-même lui livra toutes ses forteresses et vint apporter à Charles VIII les clefs de sa capitale. Le roi de France, pour donner un plus grand appareil à son entrée triomphale, avait rallié à Signa, petite ville située à huit milles de Florence, le corps d'armée de d'Aubigny. Il arriva devant cette capitale le 17 novembre au soir. A la porte de San Friano, il fut reçu sous un baldaquin doré que portait la jeune noblesse florentine. Le clergé l'entourait en chantant des hymnes, et le peuple faisait retentir les airs de ses cris d'admiration et de joie. Cependant, le roi de France, pour montrer aux habitants que c'était en conquérant et non en allié qu'il venait prendre possession de la ville, portait la lance en arrêt sur la cuisse comme un symbole de conquête. Toutes ses troupes le suivaient les armes hautes et en appareil menaçant. Le langage étranger et l'impétuosité des Français, les longues hallebardes des Suisses qu'on n'avait point encore vus en Toscane, et surtout l'artillerie, inspiraient aux Florentins autant de surprise que de crainte.

De Florence le roi de France marcha sur Rome en ordre de bataille, l'artillerie déployée devant le front et prête à faire feu. La vue de ces forces imposantes glaça d'effroi toute la Romagne. Le 2 décembre, l'armée française entra à Sienne avec le même appareil militaire qu'elle avait déployé à Florence. – Ferdinand, duc de Calabre, qui avait montré quelque talent en arrêtant à Mindano les progrès de l'avant-garde de d'Aubigny, avait d'abord résolu d'attendre les français à Viterbe; mais telle était la terreur dont l'Italie tout entière était frappée, qu'il fut successivement abandonné par tous ses alliés et qu'il fit sa retraite sur Naples. Le roi de France entra à Viterbe sans coup férir. Enfin il arriva devant les murs de Rome le 31 décembre 1494.

Cinq conquérants étaient venus frapper avant lui aux portes de Rome : Brennus le Gaulois, Annibal l'Africain, Alaric le Goth, Vitigès et Totila, barbares de la même nation. De ce nombre deux n'avaient pu s'en emparer : Annibal et Vitigès. Les trois autres n'y étaient entrés qu'après de longs siéges. Seul Charles VIII devait voir s'ouvrir devant lui sans combat la capitale des Césars. Le pape Alexandre VI, qui avait fait relever les fortifications de la ville, n'osa ensuite s'y défendre; ses irrésolutions obligèrent le duc de Calabre à opérer sa retraite; il s'enferma lui-même dans le château de Saint-Ange.

« L'apparition de cette armée, dit Sismondi, qui pour la première fois faisait connaître aux Romains la force et l'organisation militaire des ultramontains, leur inspira un étonnement mêlé de terreur. L'auteur, après avoir décrit, d'après Paul Jove, l'ordre et la marche des troupes de l'armée royale, ajoute : Trente-six canons de bronze attelés étaient traînés à la suite de cette armée; leur lon-

gueur était d'environ huit pieds, leur poids de six milliers, et leur calibre à peu près comme la tête d'un homme. Les coulevrines, de moitié plus longues, marchaient ensuite; puis les fauconneaux, dont les plus petits lançaient des boulets de la grosseur d'une grenade. Leurs affûts étaient formés comme aujourd'hui de deux pesantes pièces de bois unies par des traverses; ils n'étaient soutenus que par deux roues; mais, pour marcher, on en joignait deux autres avec un avant-train qui se séparait de la pièce en la mettant en batterie. »

L'avant-garde avait commencé à passer la porte du Peuple à trois heures après midi, mais la marche dura jusqu'à neuf heures du soir. L'arrière-garde entra dans la ville sainte à la lueur des torches et des flambeaux qui, en éclairant l'armée, lui donnaient quelque chose de plus lugubre et de plus imposant. L'artillerie française fut disposée dans les principales places et mise en batteries. Deux fois elles furent braquées contre le château de Saint-Ange, ce Capitole de la souveraineté pontificale, où le pape s'était réfugié; mais Alexandre VI n'était pas homme à s'ensevelir sous ses débris; il signa les conditions de paix qui lui furent imposées.

Le roi de France resta un mois à Rome. Pendant ce temps ses troupes s'avançaient vers la ville de Naples. Elles étaient divisées en deux corps, suivant deux directions différentes. L'une qui entra dans le pays ennemi par les Abruzzes, l'autre par la terre de Labour. Le premier corps était commandé par Colonna, Savelli et Robert de Lenoncourt, bailli de Vitri. Il s'avança par Tagliacozzo vers Aquila, capitale des Abruzzes, et y arriva sans rencontrer d'obstacles.

L'autre division, à la tête de laquelle marchait Charles VIII, sortit de Rome le 23 janvier 1495, traversa le Latium par San Germano en longeant presque le bord de la mer.—Elle arriva devant le port de *Monte San Jiovani*, qui avait résisté pendant sept ans aux efforts des Aragonais, et qui passait pour imprenable. Mais les batteries françaises s'établirent si promptement et commencèrent un feu si violent qu'au bout de quatre heures les murailles du fort démantelées, brisées, tombèrent dans les fossés. Un assaut terrible fut donné. Tout fut égorgé. Ce château renfermait une garnison de cinq cents hommes et de cinq cents paysans bien armés. Le roi ordonna qu'on massacrât tout indistinctement, et ne se laissa point fléchir pendant huit heures que dura cette boucherie.

Cette férocité dont on n'avait eu aucun exemple depuis longtemps en Italie répandit au loin l'épouvante du nom français. Les soldats abandonnaient en masse leurs drapeaux, les populations s'empressaient de se soumettre à cet impitoyable vainqueur.

Cependant, cette expédition était loin d'être conduite avec vigueur et surtout avec habileté. Ce n'était pas la marche rapide d'Attila ou d'Alaric foulant aux pieds les splendeurs du luxe et de la civilisation romaine. Ce n'étaient pas non plus ces aventureuses et savantes expéditions dont nos colonnes républicaines devaient, à quatre siècles de distance, donner l'exemple dans cette même Italie, c'était une procession militaire lente et confuse; les étapes étaient courtes, les séjours de longue durée. L'armée s'arrêtait partout où le roi trouvait des plaisirs, partout où les soldats trouvaient des vivres en abondance. Les siéges et

les assauts étaient des passe-temps pour la jeune noblesse qui entourait le souverain. — Il fallut certes la stupeur dans laquelle les populations italiennes furent plongées à la vue de ces troupes si puissamment armées, et du terrible effet de cette artillerie qui marchait, s'établissait et foudroyait avec une célérité dont elles n'avaient aucune idée, accoutumées qu'elles étaient à leurs lentes et presque immobiles bombardes, pour que nos soldats pussent parcourir aussi triomphalement toute la Péninsule italique.

Cependant le roi de Naples, avant d'abandonner sa capitale à son terrible compétiteur, voulut tenter une dernière résistance. Il concentra ce qui lui restait de troupes et ce qu'il put réunir d'artillerie dans la forte position de San Germano; car le roi de Naples était le même Alphonse II qui, dans ses guerres contre les Turcs, s'était acquis la réputation du plus grand capitaine de l'Italie. Mais il fallait, pour réussir dans cette circonstance extrême, plus que du courage et de l'habileté, il fallait le concours énergique du peuple et de l'armée. Alphonse était un tyran; il était haï de ses sujets. Le peuple et l'armée lui firent défaut. Il fut forcé d'abdiquer en faveur de son fils, Ferdinand, duc de Calabre, le même qui avait tenté d'arrêter la marche des Français à Mindano. Celui-ci se rendit à San Germano. Située à quinze milles en arrière des frontières du royaume, dans un défilé resserré entre des montagnes âpres et impraticables, et des marais qui s'étendent jusqu'au Garigliano, cette position considérée comme la clef de Naples était facile à défendre. —Ferdinand, grâce à la lenteur de la marche des Français, avait eu le temps de la fortifier. Il avait fait élever des bastions à l'entrée de la route et fermer tous les défilés des montagnes par des abattis d'arbres. Il avait sous ses ordres deux mille six cents gendarmes, cinq cents chevau-légers et beaucoup d'infanterie. Tous ces préparatifs de défense furent inutiles. Dès que les Napolitains aperçurent l'avant-garde de l'armée française, conduite par le duc de Guise et par le sire de Rieux, maréchal de Bretagne, ils prirent la fuite en désordre et ne s'arrêtèrent qu'à Capoue. Ferdinand, désespéré, rejoignit les débris de son armée dans cette ville : là encore il voulut tenter le sort des armes; mais il apprit que sa capitale s'était soulevée. Il s'y rendit pour apaiser la sédition, laissant le commandement à Trivulce. — Ce capitaine se déshonora dans cette circonstance par la plus inique lâcheté, par une défection. C'est là qu'il se vendit à Charles VIII. Quelle que soit la gloire qu'il s'acquit depuis sous les drapeaux de la France, l'historien ne doit pas moins flétrir avec indignation la conduite du soldat qui déserte un poste d'honneur le jour du combat, du général qui trahit la confiance de son souverain et passe dans le camp ennemi, du lâche qui vend son pays. Telle fut celle de Jean-Jacques Trivulzio, qui depuis eut l'honneur de porter le titre de maréchal de France. Sa honteuse défection entraîna la soumission du royaume. Charles VIII entra en conquérant dans la capitale de Ferdinand.

Le roi de France fit son entrée à Naples le 22 février; elle fut aussi brillante qu'aurait pu l'être celle d'un libérateur ou d'un monarque revenant dans ses états après une longue absence. Toutes les opinions semblaient se fondre

en une seule pour célébrer un événement qui aurait dû paraître si humiliant à la fierté italienne. C'était un roi étranger, accompagné de troupes étrangères, qui venait chasser au milieu de ses compatriotes un Italien et toute sa famille, et qui s'asseyait sur son trône par droit de conquête. Mais on ne voulut voir en lui que le représentant de la maison d'Anjou, le successeur légitime des princes qui avaient illustré ce beau royaume (1).

Le nouveau roi de Naples choisit pour le lieu de sa résidence le château de Capuana, ancien séjour des princes de la maison de saint Louis.

Les forts du château Neuf et du château de l'Œuf, qui dominent la ville, tenaient encore pour Ferdinand. Le lendemain de son entrée Charles VIII fit dresser ses batteries et battre les murailles de ces forts.

Le premier était défendu par le capitaine allemand Gaspard, qui paraissait vouloir faire une longue résistance; mais en voyant les dégâts qu'occasionnaient les boulets des Français en tombant dans une enceinte murée où ils faisaient voler des éclats de pierre et de muraille, sa résolution l'abandonna. Une circonstance imprévue justifia d'ailleurs sa prompte soumission. — On n'avait pas encore inventé les bombes ni les projectiles incendiaires; mais un boulet, en tirant une étincelle d'un caillou, produisit l'effet d'une grenade dans le magasin à poudre où il était entré. Une effroyable explosion eut lieu et tua beaucoup de soldats. Le magasin de la poix et de la résine que l'on conservait pour les jeter enflammées sur les assaillants, prit feu à son tour, et remplit de flamme et de fumée les parties du château que l'explosion n'avait pas ébranlées. Les blessés qui fuyaient à moitié brûlés ne trouvaient aucun lieu pour se mettre en sûreté; leurs cris lamentables glaçaient d'effroi et de pitié leurs compagnons d'armes. Les assiégés capitulèrent le 6 mars; mais auparavant le commandant du fort livra à ses soldats les trésors des rois aragonais, confiés à sa garde, et après ce honteux pillage ouvrit les portes du château aux Français. Le commandant du fort de l'Œuf capitula également.

Le royaume de Naples appartenait au roi Charles VIII.

Les Français, disait Alexandre VI, *ont fait cette conquête avec de la craie et des eperons de bois*, parce que, suivant Comines qui rapporte ces paroles, ne trouvant aucune résistance, les fourriers les précédaient, marquaient les logements avec de la craie dans les villes où l'armée devait arriver pour prendre ses quartiers, et parce que les gendarmes, pour ne point se fatiguer en portant leurs pesantes armes, qu'ils réservaient pour le jour du combat, s'avançaient à cheval en veste du matin et les pieds dans des pantoufles auxquelles ils adaptaient une aiguille pointue en bois pour leur tenir lieu d'éperon.

Ce succès inouï avait donné aux Français une si prodigieuse idée de leur puissance qu'ils songèrent un moment à mettre à exécution le projet annoncé ouvertement par Charles VIII au début de la campagne, et qui ne tendait à rien moins qu'à s'emparer de l'Orient. La conquête du royaume de Naples ne devait, disait-il, être considérée que comme un échelon nécessaire pour arriver

(1) Sismondi.

à celle de toute l'Asie; car les ports de l'Adriatique ne sont séparés que d'une journée de navigation de ceux de l'ancienne Macédoine. C'était, disait-il encore aux princes de la chrétienté, le moyen de sanctifier cette guerre.—Mais bientôt les molles voluptés de l'Italie méridionale firent abandonner les projets de conquête. Les Français trouvèrent à Naples les voluptés de Capoue, et s'abandonnèrent sans réserve à l'enivrement d'un climat délicieux. L'abondance des vins les plus exquis, la variété et le bas prix des fruits et des productions de cette terre fertile accoutumèrent les simples soldats eux-mêmes à des jouissances jusqu'alors inconnues. Aussi non-seulement on ne songea plus à l'expédition d'Orient, mais on redoutait déjà de s'exposer à de nouvelles fatigues et à de nouveaux combats. Et tel fut l'enivrement général qu'on ne prit aucune précaution pour conserver le royaume qu'une miraculeuse prospérité avait donné aux armes de la France. Le séjour des Français à Naples fut une longue orgie. Charles VIII, livré tout entier aux délices de l'Italie, incapable de comprendre le rôle qu'un hasard providentiel l'avait appelé à jouer, fut frappé de vertige lorsqu'il eut atteint à ce faîte élevé qu'on nomme la gloire, et sembla vouloir se dérober à l'éclat de sa renommée. Le fils de Louis XI n'était né ni pour être conquérant comme Charlemagne qu'il voulut prendre pour modèle, ni pour être diplomate comme son père, dont il méconnaissait tous les principes. Il n'avait aucune des qualités qui commandent le respect ou la crainte; sa difformité physique, son esprit borné, son éducation négligée à ce point qu'on doutait qu'il sût écrire (1); tout cela était peu propre à lui concilier l'affection ou l'estime d'un peuple qui passait alors pour le plus éclairé et le plus poli de l'Europe.— Il ne fit rien pour détruire cette fâcheuse expression et parut s'appliquer, au contraire, à irriter ses nouveaux sujets et à offenser ses voisins par sa hauteur.

Mais pendant que le roi de France et son armée célébraient leur triomphe dans les fêtes et dans les plaisirs, un orage se formait au nord de l'Italie, qui, en éclatant tout à coup, vint les surprendre au milieu de cette imprudente ivresse. Autant le triomphe avait été rapide et éclatant, autant la chute fut brusque et profonde.

La conduite impolitique des Français avait soulevé dans toute l'Italie un long mécontentement. Les princes, désunis par leurs intérêts particuliers, s'étaient rapprochés dans l'intérêt commun de la patrie. Les courtisans de Charles VIII se vantaient hautement de l'intention de s'emparer de toute l'Italie. Le projet d'expédition d'Orient ne parut plus dès lors qu'un stratagème inventé par le souverain pour donner le change sur ses desseins ambitieux. Et, en effet, il dominait la Péninsule tout entière. Ses troupes occupaient les places fortes de Gênes, de Pise, de Lucques, de Florence et donnaient des lois à la Toscane.

Louis le Maure, qui les avait appelés en Italie, fut le premier à se liguer contre

(1) Quelques historiens assurent que Charles VIII ne savait pas écrire, mais dès qu'il avait su monter à cheval et manier une lance, il s'était cru appelé à imiter les anciens paladins dont il aimait à se faire raconter les exploits. C'est la gloire de Charlemagne qui le séduisait le plus, et la flatterie la plus agréable qu'on pût lui adresser était de le comparer à cet empereur.

eux. Le pape se réunit à lui, Florence et Venise imitèrent son exemple. Les puissances étrangères elles-mêmes entrèrent dans cette ligue. L'Espagne voyait avec inquiétude le roi de France se substituer à la branche d'Aragon. Maximilien, roi des Romains, avait à se plaindre des Français qui étaient passés en conquérant dans les terres de l'empire. Tous enfin avaient un motif pour faire la guerre. La ligue fut conclue le 31 mars 1495, à Venise, et célébrée par des réjouissances publiques. — D'après ce traité les puissances alliées devaient mettre sur pied trente-quatre mille chevaux et vingt mille fantassins, savoir : le pape quatre mille chevaux; Maximilien six mille; le roi d'Espagne, le duc de Milan et la république de Venise chacun huit mille. Chaque confédéré devait en outre fournir quatre mille fantassins, et tous ensemble ils devaient concourir à l'expulsion de Français et au rétablissement du roi Ferdinand sur le trône de Naples. Indépendamment de cette armée, une flotte composée de soixante galères, fournies par le roi d'Espagne, et de quarante galères, fournies par Venise, devait seconder les efforts de l'armée de terre et détruire les établissements des Français sur les côtes du royaume de Naples.

Pour faire tête à cet orage il eût fallu une grande énergie et beaucoup d'habilité. Charles VIII n'avait ni l'une ni l'autre de ces qualités. Aussi ne songea-t-il point à défendre sa conquête. Sa seule pensée, en apprennant cette coalition, fut de regagner sa patrie en toute hâte. Cependant, avant d'abandonner son nouveau royaume, il voulut donner une dernière preuve de sa souveraineté. Le pape, ayant refusé de consacrer sa puissance au nom de la religion, il y suppléa par une cérémonie militaire. Le 12 mai il sortit de Naples par une porte et y rentra par une autre, couvert d'un manteau impérial, tenant le globe de la main droite et le sceptre de la main gauche, et accompagné de toute la noblesse française et napolitaine. Il se rendit à l'église de Saint-Janvier; là il fit un grand nombre de chevaliers, et sans avoir été autrement couronné ou avoir reçu l'investiture de l'Église, il se retira dans son palais (1).

Huit jours après cette parodie du sacre de Charlemagne, l'armée française se mit en marche pour revenir en France. Ici encore le roi et ses conseillers firent preuve de la plus grande impéritie. Charles laissa une partie de son armée pour garder le royaume, et emmena le reste avec lui; mais il partagea ses troupes de manière à n'en avoir pas assez pour garder sa conquête, et pas assez encore pour être assuré de s'ouvrir un passage. Il confia en outre plusieurs commandements importants à des chefs de *condotieri* qui étaient accourus sous ses drapeaux quand la fortune les accompagnait, mais qui les abandonnèrent aussitôt que souffla le vent de l'adversité, pour nous servir de l'expression de Paul Jove. Quant aux chefs français qu'il laissa dans le royaume de Naples, le choix ne fut pas plus heureux. Il nomma pour vice-roi Gilbert de Montpensier de la maison de Bourbon, brave chevalier, mais manquant de connaissances et surtout d'activité. D'Aubigny eut le commandement de la Calabre; c'était le seul homme capable de comprendre sa mission. Un ancien valet de cham-

(1) André de La Vigne, journal de Charles VIII.

bre, dont le roi avait fait un sénéchal de Beauvais, un grand chambellan du royaume de Naples, et un duc de Noles, reçut le commandement de Gaëte et la surintendance des finances. A chacun d'eux il donna une fraction de troupes et des attributions tout à fait distinctes. Il résulta de cet état de choses qu'aucun de ces généraux ne put faire une résistance sérieuse.

Enfin, le 20 mai 1495, c'est-à-dire trois mois après son entrée dans Naples, il en partit pour effectuer sa retraite par la même route qu'il avait parcourue triomphalement. Il traversa Rome, où il séjourna trois jours. Son armée, forte de mille lances françaises, de trois cents lances italiennes commandées par Trivulce, de trois mille fantassins suisses et de deux mille autres fantassins français ou gascons, se dirigea sur trois colonnes de Rome vers la Toscane. Le 13 juin, il arriva à Sienne, où il apprit de Philippe de Commines, son ambassadeur à Venise, qu'une armée de quarante mille hommes l'attendait de l'autre côté de l'Apennin, que Florence s'était levée en armes pour défendre son indépendance, et enfin que les hostilités avaient commencé dans la Lombardie. Charles, abandonnant le chemin de Florence, se dirigea vers Pise. La situation de l'armée commençait à devenir critique. Les privations se faisaient déjà sentir et le sol s'agitait de toutes parts sous l'insurrection. Cependant l'avant-garde de l'armée arriva à Pontremoli au pied des montagnes, conduite par le maréchal de Gié et par Trivulce. La garnison, forte de quatre cents hommes, capitula à des conditions honorables qui furent violées. Les habitants furent massacrés et le feu mis à la ville. L'avant-garde, traversant ensuite les montagnes, alla s'établir en face de l'ennemi à Fornoue ; mais le gros de l'armée, les bagages et l'artillerie furent arrêtés au passage. — Nous avons dit que la montagne sur laquelle nul sentier n'avait été tracé s'élevait au-dessus de Pontremoli par une pente rapide que les mulets avaient peine à franchir, et qu'elle descendait ensuite avec la même rapidité vers un vallon pour remonter encore, et que ce fut avec des peines inouïes que, grâce à l'obstination de Charles VIII, à l'énergie de la Trémouille et au dévouement des Suisses, l'artillerie put sortir de ces horribles gorges de l'Apennin. — Après cinq jours de fatigues et de rudes épreuves, toute l'armée se trouvait de l'autre côté de la montagne et en présence des ennemis.

L'avant-garde française n'était composée que de six cents lances et de quinze cents Suisses. L'armée des ennemis était forte de quarante mille hommes, sous les ordres de François de Gonzague, un des meilleurs capitaines de l'Italie. Le maréchal de Gié envoya un trompette au camp vénitien pour demander un libre passage pour les troupes de son roi et des vivres à un prix équitable. Les Italiens laissèrent alors échapper l'occasion d'écraser l'armée française en détruisant sa faible avant-garde et en surprenant le reste au milieu des défilés. Ils se contentèrent de rejeter les propositions du maréchal et de faire harceler ses troupes par les stradiots. Ils donnèrent ainsi à Charles VIII le temps d'arriver avec son artillerie. L'armée française, réunie à Fornoue, ne comptait pas plus de neuf mille hommes. Le roi, dans sa route, avait encore disséminé ses forces en laissant des détachements dans plusieurs villes. Cette armée était

épuisée par les fatigues qu'elle venait de supporter. Charles VIII, arrivé à Fornoue le 5 juillet, à midi, put examiner la position formidable des ennemis et compter leurs forces. Ils étaient établis sur la rive droite du Taro, rivière qui descend des montagnes de Gênes et va se jeter dans le Pô. Les Français, pour gagner la rive gauche et continuer leur marche, devaient passer sur le corps des confédérés. Les collines rangées en amphithéâtre laissaient entre elles et les deux camps une large plaine couverte de gravier, au milieu de laquelle coulait le torrent qu'on pouvait passer à gué en temps ordinaire, mais que la moindre pluie grossissait considérablement. Un bois s'étendait du camp vénitien jusqu'au camp français. De l'autre côté du Taro étaient les riches plaines de la Lombardie que nos soldats, au milieu des privations qu'ils venaient d'essuyer, contemplaient avec des regards d'envie, et que la victoire seule pouvait leur ouvrir encore. La nuit qui suivit l'arrivée de l'armée française à Fornoue fut marquée par un grand orage accompagné d'éclairs et de tonnerre. La foudre qui retentissait au loin dans les gorges, le bruit du torrent qui roulait des rochers parmi ses flots, et l'apparition des stradiots qui, durant toute la nuit, vinrent harceler les avant-postes, et qui paraissaient tout à coup à l'entrée du bois comme des fantômes étranges, tout cela avait frappé de terreur l'esprit des Français. Au point du jour, cependant, ils étaient rangés en bataille et divisés en trois corps ; l'avant-garde avec le maréchal de Gié et Trivulce, le corps de bataille sous les ordres du roi, et l'arrière-garde ayant pour chefs la Trémouille et le duc de Guise. Les bagages étaient confiés à la garde du capitaine Odet de Riberac, mais sans troupes pour les couvrir (1). — Les Français se mirent en marche pour descendre le Taro par la rive gauche. Aussitôt les ennemis se disposèrent à les attaquer à la fois en tête, en queue et en flanc. En effet, lorsque le corps du roi eut commencé à opérer son mouvement, Gonzague remontant la rive droite jusqu'à Fornoue, que les Français venaient de quitter, passa la rivière à leur suite avec six cents hommes d'armes, un gros de stradiots et cinq mille fantassins. Il laissa sur l'autre rive une forte réserve pour le seconder en cas de besoin, et donna l'ordre en même temps aux stradiots de passer la rivière un peu plus bas et de venir attaquer les flancs de l'armée française pendant qu'un autre détachement irait sur la rive gauche tomber sur les bagages. D'une autre part, quatre cents gendarmes et deux mille fantassins, sous les ordres du comte de Caiazzo, franchirent le Taro en face de l'avant-garde française pour l'attaquer de front; enfin, les provéditeurs vénitiens demeurèrent chargés de la garde du camp avec une forte réserve. Cette disposition ne manquait pas d'habileté; mais l'exécution ne répondit point à l'ensemble du plan d'attaque. Les Italiens, accoutumés à n'engager qu'un escadron après l'autre, ne surent point profiter de la supériorité de leurs forces ni faire usage de leurs réserves. — Le premier choc fut violent; la gendarmerie de Gonzague donna résolument sur celle de l'arrière-garde française : les lances volèrent en éclats. Les deux corps se mêlèrent alors et engagèrent un combat à l'estoc

(1) Cette circonstance fut en partie cause du salut de l'armée,

et à la masse d'armes. Le roi, en entendant le bruit de la mêlée qui avait lieu sur ses derrières, fit volte-face et se jeta résolument au plus fort de l'action, où il se conduisit avec une remarquable intrépidité.—Les Italiens avaient pour eux la supériorité du nombre, et, malgré le courage et les résolutions des Français, ils les eussent écrasés si les stradiots avaient continué leur mouvement sur les flancs; mais ces soldats albanais, ayant vu leurs camarades piller les bagages de l'armée française et faire un butin considérable, quittèrent aussitôt la bataille pour partager avec eux. — Dès lors Gonzague perdit l'avantage qu'il avait en commençant. L'impétuosité française dérouta bientôt la gendarmerie italienne. La violence de ses charges confondit leur tactique. Ils furent repoussés et repassèrent le fleuve en désordre, fuyant les uns sur Fornoue, les autres vers leurs camps. L'attaque du comte de Caiazzo sur l'avant-garde française avait été moins heureuse encore. A la vue des lances françaises rangées en ordre de bataille, le général italien avait tourné bride et s'était sauvé au galop. — Les Français se jetèrent à la poursuite des fuyards avec une impétuosité telle que le roi se vit un moment presque seul sur la rive gauche entre les deux troupes. Des cavaliers ennemis, qui fuyaient le long de la grève, s'aperçurent de son isolement et vinrent l'attaquer. Heureusement il fut secouru par une troupe de gentilshommes. — Enfin, après une rude poursuite, les gendarmes français se rallièrent et tous ensemble ils descendirent sur la rive gauche du fleuve. — Là, s'étant réunis à l'avant-garde, on délibéra s'il ne convenait pas d'engager un nouveau combat pour achever de détruire l'armée italienne; les capitaines français, qui voyaient leurs chevaux et leurs hommes fatigués, refusèrent de se battre, de peur de perdre l'avantage qu'ils venaient d'obtenir. Cet avantage était grand, en effet; car ils n'avaient eu que deux cents hommes hors de combat, et en moins d'un quart d'heure qu'avait duré le choc, et en moins de trois quarts d'heure qu'avait duré la poursuite, ils avaient tué près de trois mille cinq cents hommes aux Italiens, et dans ce nombre on comptait les plus nobles seigneurs. On dit que pendant la retraite des ennemis les gendarmes français n'avaient fait quartier à personne et que plusieurs fois on les avait entendus s'écrier: *Souvenez-vous de Guinegate!* pour rappeler à tous que le désir du pillage avait changé une victoire assurée en un grand revers.

Quoi qu'il en soit, l'armée italienne était dans le plus grand désordre. La consternation y était au comble. La perte prodigieuse qu'ils avaient faite en si peu de temps avait frappé leur imagination, et il fut difficile pendant la nuit de ramener les soldats qui fuyaient dans la direction de Parme.

Les Français continuèrent leur retraite. Arrivés sur les bords de la Trebbia, le roi fit jeter un pont de bateaux. Les troupes passèrent d'abord; mais laissa sur l'autre côté de la rive presque toute l'artillerie avec deux cents lances et les Suisses pour la garder. C'était une grande faute; car, dans de telles circonstances, la grosse artillerie doit marcher la première.—En partageant ainsi son armée, Charles VIII n'avait eu d'autre motif que de trouver pour tous des logements plus commodes. Pendant la nuit, de fortes pluies grossirent la Treb-

bia, qui, comme toutes les rivières d'Italie, est sujette à des crues d'eau si subites qu'on ne doit jamais compter sur les gués qu'on a reconnus. Les eaux rompirent le pont; le terrain devint une boue profonde dans laquelle s'enfoncèrent les canons. Les Français, sur l'autre rive, cherchèrent pendant toute la nuit un moyen de communication sans pouvoir en trouver, et craignirent d'être attaqués par les troupes du comte de Caiazzo, qui venaient d'entrer dans Plaisance. A cinq heures du matin, les eaux commencèrent à diminuer. Tous les chevaux, toutes les troupes, même les gendarmes et les volontaires, s'attelèrent aux pièces et poussèrent aux roues, pendant que trois cents Suisses, armés de coulevrines et d'arquebuses à chevalet, conduisaient la retraite. Ces intrépides soldats attendaient les stradiots jusqu'à demi-portée de leurs pièces avec un flegme qui ne se démentit jamais, et les faisaient reculer par un feu bien nourri. Enfin, après des efforts inouïs, les pièces de canon jetées dans la rivière furent ensuite retirées sur l'autre rive. — Si les ennemis eussent vivement attaqué les Français à la Trebbia, tout était perdu; mais l'énergique bataille de Fornoue leur avait inspiré une trop grande crainte... ils n'osèrent faire aucune tentative pour les arrêter au passage de ce fleuve. — L'armée royale continua sa retraite par la chaussée de Tortone et arriva enfin à Asti, où elle trouva un lieu de sûreté et de repos et une place abondamment fournie.

Telle fut la première expédition d'Italie, mélange de grandes fautes et de grandes actions; elle peut justifier cet axiome de l'histoire : que les grandes révolutions qui changent la face du monde sont quelquefois l'effet de l'impéritie et de l'incapacité.

L'expédition de Charles VIII a été sévèrement appréciée par l'histoire, et elle devait l'être, parce qu'elle fut entreprise sans principes et sans direction arrêtée. — Ce n'étaient point de vastes projets de législation ou d'ordre social qui mirent les armes à la main au roi de France. Ce n'était point le désir de porter secours à de malheureux opprimés, ni l'intention de mettre un terme aux tyrannies et aux abus des princes italiens. Il n'avait à venger aucune offense nationale; il n'avait point de danger à prévenir; il n'avait aucun droit légitime à faire valoir; il n'obéit donc qu'à un vain désir de conquête et à cette fièvre de combats et de dangers qui agitait alors la nation française. Mais il eût fallu, pour que le merveilleux de cette expédition conservât son prestige, qu'elle fût conduite avec plus de sagesse et de raison, sinon avec plus de succès; car la gloire d'une expédition triomphante éblouit toujours le vulgaire et entraîne son admiration. Saint Louis, allant perdre deux fois son armée dans les sables de l'Afrique, est cent fois plus intéressant aux yeux des peuples que Charles VIII, laissant ses soldats s'enivrer dans les délices de la Toscane et de la Campanie. Parce que saint Louis dut à des événements qu'il ne pouvait prévoir la conséquence funeste de ses deux campagnes, et qu'il se montra à la hauteur de sa gloire et de son infortune. Charles VIII, au contraire, instruit, avant son entrée à Naples, de la ligue qu'allaient former les Vénitiens, le duc de Milan et le roi d'Espagne, ne fit rien pour la combattre ou la rompre; embarrassé de sa gloire, honteux pour ainsi dire de ses succès,

il sembla vouloir se dérober par la fuite à l'éclat qu'avait jeté sur lui un triomphe inespéré.

Il n'est pas juste toutefois que les fautes du chef retombent sur ses soldats. L'armée française se montra, dans cette campagne, brave, dévouée, intelligente. Si, comme celle d'Annibal, elle s'endormit dans les délices de Capoue, du moins, elle n'eut pas à expier son repos par des revers, et l'énergique bataille de Fornoue proteste assez haut contre la nécessité d'une retraite, pour qu'elle puisse en revendiquer la gloire.

Louis de la Trémouille fut le héros de la journée de Fornoue. Ce brave capitaine, par sa haute valeur, ses talents militaires, ses vertus publiques et privées, mérita le surnom de *chevalier sans peur et sans reproche* qu'il partagea avec Bayard, son compagnon d'armes. Cependant ses premiers pas dans la carrière des armes furent marqués par un acte de froide et sanglante sévérité que les historiens ont diversement apprécié, et qui attacha d'abord à son nom l'épithète de *bourreau*. Et certes il a fallu bien des services rendus à la patrie, bien du dévouement, bien de la gloire pour effacer la première impression produite par cet événement, et changer ainsi le jugement de son siècle. — Il a fallu quarante ans de travaux et la mort glorieuse de Pavie (1).

L'expédition de Charles VIII, qui avait abandonné si rapidement une

(1) Louis de la Trémouille, vicomte de Thouars, prince de Talmont, était né en 1460. Il avait vingt-quatre ans lorsqu'il reçut le commandement en chef de l'armée chargée de détruire la ligue formée par les ducs de Bretagne, les ducs d'Orléans (depuis Louis XII), d'Alençon, d'Angoulême et le vicomte de Narbonne. Il remporta sur eux la victoire décisive de Saint-Aubin du Cormier. L'armée des princes avait à sa solde deux corps auxilliaires d'Anglais et d'Allemands. Elle perdit deux mille hommes tués et six mille prisonniers. La Trémouille ordonna d'égorger tous les étrangers d'abord, et ensuite tous les soldats français que le sort des armes venait de mettre dans ses mains. Cet ordre fut rigoureusement exécuté. Quant aux officiers, voici comment il les traita. Le duc d'Orléans et le prince d'Orange étaient au nombre des prisonniers; il les reçut avec tous les égards dus à leur rang, et le soir même de la bataille il les invita à sa table, ainsi que tous les capitaines français. Le repas fut gai; la Trémouille en fit les honneurs avec une cordialité, une politesse qui étaient loin de faire prévoir à ses convives le tragique dénouement que devait avoir cette scène. On but longuement, et les prisonniers durent se féliciter de la généreuse hospitalité de leur jeune vainqueur; mais lorsque le festin fut terminé, la Trémouille se levant tout à coup et imposant silence à toutes les conversations, s'écria d'une voix véhémente: *Princes*, dit-il en s'adressant au duc d'Orléans et au prince d'Orange, *il ne m'appartient pas de prononcer sur votre sort. Mais vous, capitaines*, ajoute-t-il en se retournant vers les officiers français, *qui avez été pris en combattant contre votre souveraineté, votre patrie, mettez promptement ordre aux affaires de votre conscience, vous allez tous mourir*. Ce fut en vain que les princes sollicitèrent la grâce de leurs capitaines. La Trémouille fut inexorable. Il n'accorda pas même un instant de délai à cet arrêt d'étrange sévérité. Les bourreaux étaient prêts. Tous ces malheureux eurent immédiatement la tête tranchée.

Il a fallu, nous le répétons, bien de la gloire pour faire oublier cette odieuse exécution.

La Trémouille fut un des plus grands capitaines de ce siècle. Nous avons dit quelle fut sa conduite dans les Gorges du Taro pour sauver l'artillerie. A Fornoue, il commandait le corps de bataille où se trouvait le roi. Louis XII, en montant sur le trône, oublia la conduite du vainqueur de Saint-Aubin du Cormier, et ne se ressouvint que des talents du général. Il lui confia

conquête faite avec une égale rapidité, sema d'un bout à l'autre de l'Italie des germes de guerres nouvelles, et appela sur cette riche contrée l'ambition de tous les peuples de l'Europe. La lutte devint générale, longue et acharnée. Elle amena de grandes révolutions politiques, sociales et militaires. La France, l'Espagne, l'Italie, la Suisse, furent les premières puissances engagées dans ces grandes guerres occidentales. L'Allemagne et l'Angleterre n'y jouèrent qu'un rôle secondaire. Résumons en peu de mots les principaux faits de cette première période. Les Suisses, qui avaient fait partie de l'expédition de Naples, rentrés dans leur pays, parlèrent avec enthousiasme de cette terre promise; en sorte que le roi Charles VIII n'avait point encore quitté la Lombardie, que déjà vingt mille montagnards helvétiens étaient venus le rejoindre, et qu'on fut obligé de donner ordre aux officiers qui gardaient les frontières du Piémont de n'en pas laisser passer davantage; car tous, femmes et enfants, paraissaient déterminés à se jeter sur l'Italie. — L'Italie, de son côté, s'apprêta à repousser avec énergie les invasions étrangères. Les grands états, tels que les royaumes de Naples, ceux de l'Église, le duché de Milan et Venise, se constituèrent vigoureusement; les petits états eux-mêmes, tels que Florence, Pise, Mantoue, Ferrare, organisèrent leurs forces militaires. Le génie de Machiavel semblait présider à cette réorganisation des puissances italiennes. Profondément versé dans la connaissance de l'antiquité et grand admirateur des institutions militaires des Romains, il compara les systèmes de guerre, étudia la nature et les dispositions des éléments d'armée, les compositions des troupes, la force d'action des masses et les éléments nouveaux de l'artillerie, et, par ses savants traités, il chercha à éclairer les Italiens, à réveiller leur énergie et à exciter leur patriotisme.

L'évacuation des places dont les Français s'étaient emparés dans l'Italie méridionale fut la conséquence du départ de Charles VIII pour la France. Les généraux français, entre autres d'Aubigny, qui avaient conduit avec tant de vigueur la guerre en Calabre, comprirent qu'il serait insensé de continuer une lutte désespérée et inutile. Ils se retirèrent par une capitulation honorable, et il ne resta plus rien aux Français dans le royaume de Naples de leur rapide conquête.

Mais le passage des Français en Italie, nous l'avons dit, avait laissé des étincelles de guerre qui devaient bientôt produire un embrasement général.

Louis XII, en montant sur le trône de Charles VIII, ajouta à son titre de roi de France ceux de duc de Milan et de roi des Deux-Siciles et de Jérusalem. C'était dire assez qu'il n'avait renoncé à aucune des prétentions des rois ses

le commandement de l'armée qui alla s'emparer du Milanais en 1500, et fit prisonnier Louis le Maure, duc de Sforza, instigateur de la guerre d'Italie.

La Trémouille commandait à Agnadel le centre de l'armée française. Il perdit, en 1503, la bataille de Novare, par les mauvaises dispositions de Trivulce, son collègue. Il combattit sous François Ier à Marignan, défendit la Picardie, contre les Anglais et les impériaux, fit lever le siége de Marseille au connétable de Bourbon, et tomba glorieusement dans les plaines de Pavie en 1525.

prédécesseurs, et qu'il était résolu à les faire valoir les armes à la main. Et si ses droits au trône de Naples étaient douteux, ceux qu'il élevait sur le Milanais étaient plus fondés; car il était petit-fils de Louis d'Orléans, l'époux de Valentine de Visconti (1), et arrière-petit-fils de Charles V.

Louis XII, sans être doué d'un esprit supérieur ni d'un de ces grands caractères qui distinguent les hommes privilégiés, ne manquait ni d'élévation dans l'esprit ni de force d'âme. Formé à l'école du malheur, la seule qui instruise les souverains, il avait beaucoup oublié et beaucoup appris. Il avait trente-six ans lorsqu'il succéda à Charles VIII. Chef d'un peuple essentiellement guerrier, Louis XII dut sacrifier à l'esprit de la nation, bien que par sa nature il fût porté à des idées d'ordre et de paix. Toutefois, avant de repasser les monts et d'entreprendre une nouvelle expédition en Italie, il fit de grands préparatifs et s'assura plusieurs alliances en Europe et parmi les états de la Péninsule, notamment avec Venise, que l'ambition de Sforza avait détachée de la ligue générale (2). L'armée française passa les Alpes au mois d'août 1499.

Cette armée, forte de seize cents lances, de cinq mille Suisses, de quatre mille Gascons et de quatre mille fantassins des autres provinces de la France,

(1) Valentine de Milan avait été reconnue par son contrat de mariage héritière du duché de Milan.

(2) Voici quelle était l'origine de ce Sforza, qui eut une si grande influence sur les destinées de l'Italie : Un homme dont la fortune n'avait fait, dit-on, qu'un paysan, et dont elle fit ensuite un héros, labourait en paix les champs de Cottignole. Il se nommait Attendulo; il était fils d'un artisan. Des soldats passèrent sous ses yeux, cet aspect lui produisit une vive impression. Il sentit qu'il était né pour la gloire des armes. Il crut cependant devoir consulter le sort. Il jeta le coutre de sa charrue sur un arbre, résolu de s'enrôler si le coutre y restait, et de s'en tenir à son état de laboureur s'il retombait. Le coutre resta sur l'arbre. Attendulo partit. Il ne languit pas longtemps dans les rangs obscurs de la milice; on comprit qu'il était né pour commander. Il passa rapidement par tous les grades, et devint bientôt le plus fameux capitaine de l'Italie. En moins de cinq ans, le laboureur de Cottignole était devenu le capitaine Sforza, nom de guerre qu'il a immortalisé, et il voyait sept mille volontaires marcher sous ses enseignes. Il vendit alors les secours de son courage et de ses forces à ces souverains italiens toujours en guerre entre eux, mais qui ne savaient point faire la guerre.—Ce fut lui qui eut la gloire de délivrer Jeanne II, reine de Naples, assiégée dans sa capitale par Alphonse, roi d'Aragon. Une mort malheureuse termina sa carrière, son cheval le précipita dans une fondrière où il fut noyé.

Il laissa des fils légitimes que leur médiocrité replongea dans le néant; mais François Sforza, son bâtard, égala sa gloire et surpassa son bonheur. Protecteur et conquérant du Milanais, il le défendit contre tous ses voisins et le prit pour lui-même. Il avait épousé la bâtarde du dernier duc de Milan, du nom de Visconti. Ce titre, appuyé de son épée, lui parut suffisant pour légitimer son autorité. — Les talents politiques de ce Sforza égalaient ses vertus guerrières. Louis XI le consultait comme un sage, et ce fut lui qui lui traça le plan qu'il avait à suivre pour dissiper la ligue du bien public.

Son petit-fils, Jean-Galéas-Marie Sforza, fut empoisonné par son grand-oncle Ludovic, celui qui appela les Français en Italie, et qui fut fait prisonnier par la Trémouille. On l'avait surnommé le More, non point, comme l'ont dit les historiens, à cause de la couleur de son visage, symbole de la noirceur de son âme, mais parce qu'il avait pris pour emblème le mûrier, en italien *moro*, qu'il regardait comme le symbole de la prudence.

était commandée par Louis, comte de Ligny, par Trivulce et d'Aubigny ; elle s'était réunie à Asti en Piémont. Les hostilités commencèrent vers le milieu de l'année 1499. La guerre fut conduite avec la plus grande vigueur par les généraux français. En moins de vingt jours ils eurent reconquis le Milanais et se furent emparés de Gênes. Louis Sforza fut obligé d'aller chercher un refuge en Allemagne. Le roi de France, en apprenant ce succès inespéré, traversa les Alpes et vint prendre possession de sa capitale italienne, où il fut reçu comme un libérateur. Tous les ordres de citoyens s'avancèrent jusqu'à trois milles de Milan pour le recevoir. Quarante enfants revêtus de drap d'or et de soie le précédaient à son entrée, chantant des hymnes en son honneur et le proclamant grand roi et bienfaiteur de la patrie. Tous les états d'Italie lui envoyèrent des ambassadeurs, tous briguèrent son alliance.

Le roi ne séjourna que peu de semaines à Milan ; il revint en France, laissant comme son lieutenant dans le duché de Milan, Jacques Trivulce, qui avait le plus contribué à la conquête. Trivulce était un brave capitaine, mais un mauvais politique. Aussi perdit-il en moins de quelques mois le royaume qu'il avait conquis. — Louis Sforza, ayant reçu des secours de Maximilien, repassa en Italie, et Trivulce, chassé successivement de Côme, de Milan et de Novare, fut obligé de se retirer jusqu'à Mortara pour attendre de nouveaux renforts. Louis XII, informé de la révolution de Milan, opposa à la diligence de Sforza une diligence non moins grande ; il envoya la Trémouille avec une armée de quinze cents lances et de seize mille fantassins français ou suisses. Le duc de Milan voulut s'opposer à la marche de cette armée ; il fut trahi par les Suisses qu'il avait à sa solde et livré à la Trémouille. Maître une seconde fois du Milanais, Louis XII fit alliance avec Ferdinand le Catholique. Les généraux français et espagnols s'emparent simultanément du royaume de Naples, qu'ils partagent. Le traité de Grenade avait réglé la part des deux puissances. Le partage était fondé sur l'ancienne division de Naples en quatre provinces : la Campanie, les Abruzzes, la Pouille et la Calabre. Mais à peine la conquête fut-elle achevée, qu'elle devint un sujet de discorde pour les deux souverains. — Ferdinand le Catholique était le prince le plus perfide de la chrétienté, Aucune transaction, aucun traité n'était sacré pour lui ; il se faisait un jeu des obligations de la morale et de l'honneur. Aussi ni l'un ni l'autre des deux monarques ne s'était-il cru lié par le traité de Grenade. — Louis d'Armagnac, duc de Nemours, commandait l'armée française de Naples avec le titre de vice-roi. Gonzalve de Cordoue, le vaillant capitaine, représentait le roi d'Espagne. A ces deux généraux, l'un célèbre déjà par la prise de Cordoue et de Grenade, l'autre, qui aspirait à le devenir, tous deux avides de gloire, il ne manquait qu'un prétexte pour commencer les hostilités. — Les Espagnols le fournirent en attaquant un poste français à Atripaldes ; mais les résultats de cette guerre ne furent pas heureux pour nos armes. D'Aubigny perdit la bataille de Seminare, et le duc de Nemours celle de Cerignolles (1505), où il fut tué d'un coup d'arquebuse. — Le royaume de Naples fut encore une fois enlevé à la France. Louis XII, pour se venger de la mauvaise

foi de Ferdinand, envoya une nouvelle armée, forte de quinze cents lances et de dix-huit mille fantassins. Cette armée ne fut pas plus heureuse dans la Calabre que ne l'avaient été les précédentes : elle fut surprise, dispersée à la bataille de Garigliano, où toute notre artillerie tomba au pouvoir des Espagnols. La déroute de Garigliano couvrit la France de deuil. Elle décida du sort de Naples, et fit craindre que le reste de l'Italie ne fût également perdu ; car les Français n'avaient plus d'armée en Lombardie, les soldats étaient dégoûtés des guerres d'Italie, et tous les états de la Péninsule étaient ligués contre nous. Un traité conclu entre la France et l'Espagne intervint à propos et permit à l'Italie de respirer pendant quelque temps.

En 1507, les Génois, à l'instigation de Maximilien, proclament leur indépendance et renversent le drapeau français. Louis XII réunit une puissante armée à Asti et s'avance vers Gênes, qui se rend à discrétion. Le roi y fait son entrée le 29 avril 1507, à cheval, armé de toutes pièces, l'épée nue à la main. Les magistrats, qui étaient sortis au-devant de lui, le reçurent à genoux : les femmes et les enfants, vêtus de blanc, portaient des branches d'olivier pour implorer sa clémence ; le peuple criait miséricorde. Louis XII se laissa fléchir. Toutefois il punit de mort les chefs de la révolte, et frappa la ville d'un impôt considérable.

La ligue de Cambrai, la première transaction où toute l'Europe soit intervenue, et où commence la science du droit public, amène une fois encore le roi Louis XII en Italie, et cette fois l'armée française y marque son passage par la belle victoire d'Agnadel. Le but de la ligue de Cambrai était de fixer les droits de chaque puissance en Italie et d'abaisser l'orgueil et la domination de Venise. Le manifeste suivant fut publié contre cette république : « Pour faire cesser les rapines et les dommages que les Vénitiens ont causés au » saint empire romain, à la maison d'Autriche, aux ducs de Milan, aux rois » de Naples, etc., nous avons trouvé non-seulement salutaire, utile et hono» rable, mais même nécessaire d'appeler chacun à une juste vengeance pour » éteindre comme un incendie la cupidité insatiable des Vénitiens et leur soif » de domination. »

Les confédérés, d'après leur traité, devaient agir de concert contre la république de Venise ; mais les Français furent les premiers qui se chargèrent de mettre à exécution l'arrêt de destruction porté contre cette puissante république. Louis XII s'était rendu à Lyon pour organiser son armée. — Il se fit fournir des vaisseaux par les Génois, de l'argent par les Florentins, de l'argent et des soldats par le Milanais, et lorsque les préparatifs furent terminés, il envoya un héraut d'armes pour déclarer la guerre aux Vénitiens. Ce héraut fut introduit dans le sénat, selon l'usage, et donna connaissance de son message, où la république était qualifiée d'infidèle à ses serments et de spoliatrice. Le doge, Léonard Loredano, répondit que Venise n'avait manqué de foi à personne, et que si elle n'avait pas scrupuleusement tenu ses engagements envers la France, Louis XII n'aurait plus à cette heure en Italie un seul lieu où il pût placer son pied. Après ces protestations, le héraut d'armes sortit et l'on se prépara à la guerre.

Venise, quoique réduite à ses seules forces, ne désespéra point de l'issue de la lutte et s'apprêta à faire une énergique résistance. Elle pensait d'ailleurs avec raison que cette ligue formée au nom de tant d'intérêts divers ne tarderait pas à se dissoudre. Les Vénitiens étaient riches, la prospérité de leur commerce maritime avait accumulé d'immenses trésors dans cette capitale, et comme à cette époque les gens d'épée servaient sous les drapeaux de celui qui les payait le mieux, ils virent accourir sous les leurs des condottieri de tous les points de la Péninsule, et réunirent l'armée la plus nombreuse que jamais prince italien eût rassemblée. — Cependant de tristes présages avaient marqué le commencement de cette guerre, et ce peuple éminemment superstitieux en avait été frappé. Le magasin à poudre de l'arsenal de Venise sauta avec une effroyable détonation, tandis que le conseil était assemblé, et l'incendie couvrit la ville entière de cendres et de brandons enflammés. La forteresse de Brescia fut frappée d'un coup de tonnerre qui entr'ouvrit ses murailles; les archives de la république, qui contenaient les papiers les plus précieux, furent dévorées par un incendie. Tous ces accidents fortuits, répétés coup sur coup, produisirent une fâcheuse impression sur l'esprit des Vénitiens. On aurait dit que le ciel lui-même s'était ligué avec les nombreux ennemis de la république.

L'armée vénitienne, réunie près de Ponte-Vico, sur l'Oglio, était composée de deux mille lances fournies, c'est-à-dire d'environ huit mille hommes de grosse cavalerie, de quinze cents chevau-légers italiens, de dix-huit cents stradiots, de dix-huit mille fantassins soldés, et de douze mille hommes de leurs propres milices.

Le comte de Pitigliano commandait en chef cette armée avec le titre de capitaine-général, et Alviano avec celui de gouverneur. En outre, deux provéditeurs y étaient attachés comme intendants. Tous les chefs étaient des hommes renommés et ayant fait leurs preuves. Mais ils différaient d'avis quant à la manière de combattre la coalition. Alviano voulait aller porter la guerre dans la Lombardie et ruiner les ressources du pays avant l'arrivée de Louis XII; Pitigliano, au contraire, qui était le Fabius vénitien, pensait qu'il valait mieux attendre les Français dans une position inexpugnable, à Orci, entre les rivières l'Oglio et le Serio. Le sénat rejeta ces deux plans de campagne, le premier comme trop hardi, le second comme trop timide. Il prit un terme moyen pour concilier l'avis de ces deux hommes de guerre. Il leur prescrivit de prendre position sur l'Adda, mais en même temps de n'engager aucune action à moins d'une urgente nécessité ou d'une occasion très-favorable.

Pendant que Venise faisait ces préparatifs de défense, Louis XII entrait en Italie avec une puissante armée (avril 1509). — « Alors, est-il dit dans les Mémoires du maréchal de Fleuranges, le roi fit marcher son armée; et mena l'avant-garde le seigneur Chaumont d'Amboise; monsieur de Montbason, les Suisses; messieurs de La Palice, Humbercourt, Montoison, nombre de gens de pied; Saint-Milaut, Molart, Bayard et Vandenesse, étoient capitaines de piétons françois; le cadet de Duras menoit cinq mille Gascons. Avec le roy me-

noient la bataille messieurs de Bourbon, de la Trémouille, de Vendôme, de Nemours et autres gentilshommes tant françois qu'italiens; et menoit l'arrière-garde monsieur de Dunois..»

Louis XII ne voulait commencer les hostilités que lorsqu'il serait en personne à Cassano, où toute son armée devait se trouver réunie; mais, pour satisfaire à l'impatience du pape, il donna l'ordre à Chaumont d'Amboise de traverser l'Adda avec son avant-garde, composée de trois mille chevaux, de six mille fantassins et d'un parc d'artillerie légère. Ce général, ayant passé la rivière à quelques milles de Cassano, se porta sur Trevi, dont il s'empara. En même temps, le marquis de Mantoue, qui commandait cent lances pour le service du roi, enleva Casal Maggioro. Un autre officier de l'armée, Roquebertin, traversa le Pô et ravagea le territoire de Crémone. — La garnison française de Lodi entra également dans ce territoire; enfin, des troupes de partisans inondèrent tout le pays depuis les montagnes de Brienza jusqu'à Bergame. — Ces différentes attaques causèrent un grand effroi dans tout le territoire vénitien; mais elles n'eurent aucun résultat important. Chaumont repassa promptement l'Adda pour aller recevoir le roi à Milan; le marquis de Mantoue abandonna Casal Maggioro en apprenant l'arrivée d'Alviano, et les autres troupes rentrèrent dans leur position. La guerre était commencée. Le pape lança sur Venise une bulle foudroyante, et l'armée française s'avança rapidement vers l'Adda.

Les troupes vénitiennes étaient alors campées à Fontanalla, à six milles de Lodi, position qui leur permettait de secourir facilement Crémone, Crème, Carravagio et Bergame. — En apprenant la retraite de Chaumont au delà de l'Adda, les Vénitiens résolurent de s'emparer de Trevi. C'était une faute; car, ainsi que le disait lui-même l'Alviano, qui s'était opposé à ce projet, il ne fallait s'approcher de l'ennemi que si l'on était dans la résolution de le combattre, et c'était suivre deux projets contradictoires que de marcher à l'ennemi et de vouloir pourtant se tenir sur la défensive. L'armée vénitienne occupa d'abord la Rivalta et se porta ensuite sur Trevi, ville située sur une petite éminence très-rapprochée de l'Adda, où Chaumont avait laissé cinquante lances et mille hommes de pied. L'artillerie établie du côté de Cassano, où la muraille était la plus faible, fit bientôt brèche dans les remparts de la ville. Les assiégés capitulèrent le lendemain. La garnison se retira sans armes; mais la ville fut livrée au pillage. — Le jour même de la prise de Trevi, le 8 mai 1509, Louis XII parut sur le bord opposé de l'Adda; il résolut aussitôt de venger cette défaite; il fit jeter trois ponts de bateaux sur la rivière, au-dessus de Cassano, sans que les Vénitiens fissent le moindre mouvement pour s'y opposer, tant ils étaient occupés au pillage de Trevi. Cependant ils avaient là une belle occasion de charger sur l'avant-garde française et de la détruire avant que le corps principal n'eût débouché sur l'autre rive. Aussi, lorsque Trivulce vit passer les troupes sans aucun obstacle, il dit à Louis XII : *Sire, c'est aujourd'hui que vous avez vaincu les Vénitiens.*

« Les généraux de la république, dit Guichardin, sentaient bien tout l'avan-

tage qui s'offrait à eux et eussent bien voulu en profiter, mais ils ne purent ni par autorité, ni par prières, ni même par menaces, faire obéir leurs soldats occupés au pillage. Alviano fit mettre le feu à la ville, jugeant que c'était le seul moyen de les en chasser; mais il était déjà trop tard, car les Français étaient déjà passés. »

Cette cruelle exécution fut donc sans résultat. Les Vénitiens se retirèrent autour de leur camp, qui était situé dans une position très-avantageuse, sur une éminence, et qu'ils avaient entourée d'ouvrages de défense. L'armée française s'établit à deux milles de distance. Le lendemain, Louis XII fit reconnaître par ses généraux l'assiette du camp ennemi, et leur avis fut qu'il serait imprudent de l'attaquer. On résolut donc de descendre le fleuve jusqu'à Rivalta, et de continuer une marche de flanc vers Pandino ou Vaila, afin de couper les communications de l'armée de la république avec Crème et Crémone, où elle avait ses magasins, et de l'obliger ainsi à accepter le combat. Mais, avant de mettre ce projet à exécution, le roi de France voulut prouver à ses ennemis qu'il leur offrait la bataille et avoir d'eux l'avis tacite d'un refus de l'accepter. A cet effet, il tint pendant quatre heures ses troupes sous les armes à portée de mousquet. Les Vénitiens parurent ainsi en armes à la tête de leur camp; mais ils n'en sortirent point. Cependant ils envoyèrent un détachement de leur armée avec de l'artillerie devant Rivalta, qui fut emportée d'assaut. Le roi y entra le soir même avec son armée. Il en partit la nuit suivante après y avoir mis le feu. Pendant que les Français s'engageaient dans les chemins tortueux des bords de l'Adda pour gagner l'un des deux points que nous avons désignés, les généraux de la république délibéraient sur le parti qu'ils avaient à prendre pour les arrêter dans leur marche. Deux chemins conduisaient à Vaila et formaient une espèce d'arc : l'un plus long, parce qu'il était oblique et longeait l'Adda, c'est celui que suivaient les Français; l'autre, plus éloigné de cette riviere, mais plus court et plus direct, et qui permettait aux ennemis, en suivant la corde de l'arc que décrivait l'armée de Louis XII, d'arriver avant lui à une position plus rapprochée de Crème, et de s'y établir fortement. — Pitigliano voulait que le mouvement ne commençât que le lendemain, et Alviano insistait pour qu'on se mît aussitôt en route. En effet, l'ordre de partir fut donné aux troupes. Ainsi les deux armées s'avancèrent en même temps vers le même point : les Français par le chemin de gauche, et les Vénitiens par le chemin de droite. Les hautes broussailles dont le pays est couvert dérobaient à chacune des deux troupes la marche de l'autre. L'armée de la république, suivant une ligne plus directe, devança l'armée française; mais, à la hauteur du Vaila, les deux chemins se rapprochant, l'arrière-garde, commandée par Alviano, arriva presque en même temps que l'avant-garde française à ce point de jonction. Cette avant-garde était sous les ordres de Chaumont et de Jacques Trivulce.

Une rencontre devenait inévitable. Le général vénitien fit ses dispositions en conséquence. Il envoya sur-le-champ prévenir le comte de Pitigliano, qui marchait à l'avant-garde, de l'engagement qui allait avoir lieu. Celui-ci lui fit

répondre que la prudence s'opposait à ce qu'il livrât une bataille; que les ordres du sénat étaient précis à cet égard, et qu'il eût à continuer sa marche. Alviano avait pris position en homme habile; il avait placé son infanterie avec six pièces de canon sur une digue destinée à contenir un torrent qui dans ce moment était presque à sec, et il s'apprêta à soutenir la lutte.

L'armée française, qui allait combattre à Agnadel ou Vaila, était forte de près de deux mille lances, de six mille Suisses et de douze mille hommes d'autre infanterie (1), Gascons ou Italiens; elle avait un beau parc d'artillerie. L'avant-garde était composée de cinq cents lances et du corps des Suisses. L'armée d'Alviano n'avait que huit cents hommes d'armes; mais il avait une nombreuse et excellente infanterie. Il attaqua avec vigueur la cavalerie française dans un terrain embarrassé par des vignes, où elle ne pouvait manœuvrer. Il la repoussa et la poursuivit jusque dans un lieu plus ouvert. La bravoure du général s'était communiquée aux soldats, et l'avantage qu'ils avaient obtenu les animait d'une nouvelle ardeur; mais l'arrivée du corps principal, où se trouvait le roi, rétablit le combat. On se battit de part et d'autre pendant trois heures avec une égale détermination. Une forte pluie survenue pendant l'action ne ralentit pas un instant la fureur des attaques, bien qu'elle eût rendu le terrain si glissant que l'infanterie pouvait à peine se soutenir.

Les Français, excités par la présence de leur roi, qui donnait l'exemple de la plus rare intrépidité, s'exposait au feu comme le moindre soldat, et se portait partout où il fallait donner des ordres ou rétablir l'action, faisaient des efforts inouïs. — On vit Louis XII conduire lui-même les Suisses à l'attaque de la digue où ils avaient été repoussés deux fois, et l'enlever après une action des plus vigoureuses. On le vit aussi rallier sa gendarmerie sous un feu terrible, et répondre à ceux de sa suite qui lui représentaient le danger auquel il s'exposait : *Si quelqu'un a peur, qu'il se cache derrière moi !*

Les Vénitiens, de leur côté, encouragés par la bravoure de leur chef, qui se montra dans cette journée aussi vaillant capitaine que général habile, firent des prodiges de courage et d'opiniâtreté. Désespérant d'être secourus par Pitigliano, ils voulurent au moins faire payer cher aux ennemis leur défaite. Les fantassins italiens de Brisighella (2), qu'on distinguait à leurs casaques mi-parties blanches et rouges, se couvrirent de gloire à cette journée : exposés dans la plaine aux attaques de la cavalerie française, ils ne rompirent jamais leurs rangs; entourés, percés de tous côtés, ces soldats romagnols, ayant perdu leurs forces plutôt que leur courage, ne voulurent point tourner le dos à l'ennemi; ils se firent tuer presque tous. Six mille des leurs restèrent sur le champ de bataille. La vigueur de cette partie de l'armée ennemie fit dire aux généraux français que si le corps de Pitigliano eût donné, la victoire eût été fort incertaine.

L'infanterie française aussi commença à acquérir de la renommée dans cette

(1) Guichardin.

(2) Ils avaient reçu de Naldo Brisighella leur nouvelle organisation

bataille, qui fut presque une affaire d'infanterie. On sait que, conduite par La Palice, la Trémouille et Bayard, elle fit plusieurs belles attaques, et que, fléchissant un moment, elle reprit vigoureusement l'offensive à ces mots si beaux de la Trémouille, et que les Français comprirent si bien : *Enfants, le roi vous voit !*

Enfin, battus sur tous les points, et ne voyant pas arriver le général Pitigliano, les Vénitiens abandonnèrent le champ de bataille, laissant huit mille tués, toute leur artillerie et leur général en chef prisonnier. Ce brave officier était tout couvert de sang; il avait été blessé à l'œil, et son visage était tout meurtri. C'est dans cet état qu'il fut présenté à Louis XII.

Telle fut la bataille de Vaila ou d'Agnadel. Avec elle commence un nouveau système de guerre, dit l'auteur de l'*Histoire des républiques italiennes*, signalé par plus de férocité dans les combats et des déroutes plus meurtrières. Depuis quinze ans les ultramontains avaient porté leurs armes en Italie, cependant on n'avait point encore vu un champ de bataille couvert de tant de morts; on n'avait pas vu aussi l'infanterie prendre une part si importante à l'action. A dater de cette époque, chaque année fut marquée par plus de fureur et par une plus grande effusion de sang, jusqu'au moment où un épuisement universel força les nations et leurs chefs à faire la paix, parce que la génération propre aux armes était presque absolument détruite, et qu'on ne pouvait point recruter les armées avec des vieillards et des enfants.

Trivulce (1) se conduisit à Agnadel en brave et savant capitaine. Nous avons fait la part du blâme en parlant de la conduite de cet officier à Capoue; nous devons faire la part de l'éloge en rappelant ses longs et glorieux services,

(1) Trivulce (Jacques), marquis de Vignano, naquit à Milan, en 1448. Chassé de sa patrie par Louis Sforce, il passa au service de Ferdinand, roi d'Aragon, dont il déserta la cause, lors de l'expédition de Naples, pour suivre la fortune de Charles VIII. Depuis cette époque, il ne cessa de servir dans les rangs de l'armée française. L'Italie fut son champ de bataille. Il y combattit sous trois souverains; et il n'est pas un siége, pas un combat, pas une bataille où il n'ait assisté. Il ouvrit à Charles VIII les portes de Naples, à Louis XII celles de Milan, et il consacra la gloire de François I[er] à Marignan par un mot devenu historique. C'est lui qui surnomma cette bataille *le Combat de géants*. Il mourut trois ans après du chagrin d'être disgracié par le roi, et sacrifié à la haine de la comtesse de Chateaubriand. Ayant appris qu'il a été noirci aux yeux du roi, il traverse les Alpes et vient pour se justifier. Il ne croyait pas qu'un sourire de la belle comtesse pût l'emporter sur quarante années de service. On refuse de le voir et de l'entendre. Ce malheureux et respectable vieillard, outré de désespoir, se fait porter en chaise dans un endroit où le roi devait passer. Dès qu'il l'aperçoit, il s'écrie : *Sire, daignez accorder un moment d'audience à un homme qui s'est trouvé à dix-huit batailles rangées pour le service de vos prédécesseurs et pour le vôtre?* Le roi, surpris, jette un coup d'œil, reconnaît Trivulce, détourne la tête et passe sans répondre. Ce dernier trait frappe au cœur le vieux capitaine; la fièvre le saisit, le dépit et la douleur le consument. Il rentre chez lui et se met au lit pour ne plus se relever. François I[er], désespéré de la dureté de sa conduite, l'envoie visiter et lui fait faire des excuses. — *Je suis bien sensible* aux bontés du roi, répond Trivulce, mais *je l'ai trop été à ses rigueurs; il n'y a plus de remède.* Il mourut quelques jours après. Trivulce avait succédé à Baudrico rt dans la charge de maréchal de France.

son inébranlable fidélité sous les drapeaux de la France. Trivulce mourut à soixante-dix ans; il avait assisté à dix-huit batailles rangées, à plus de soixante siéges et de cent combats. Quelques fautes et l'âpreté de son caractère n'ont point obscurci sa renommée, qui se rattache au souvenir de nos guerres d'Italie. Sa biographie est tout entière dans cette épitaphe qu'on inscrivit sur sa tombe :

Hic quiescit qui nunquam quievit (1).

Louis XII poursuivit sa victoire avec une rapidité qui lui fait plus d'honneur encore que l'issue même de la bataille. Il se présenta le lendemain devant Caravagio, qui ouvrit ses portes. Bergame n'attendit même pas l'arrivée du vainqueur pour se soumettre, elle lui envoya ses clefs. Brescia imita son exemple; partout enfin, des bords de l'Adda jusqu'à Venise, le lion de Saint-Marc, symbole de la puissance vénitienne, disparut comme par enchantement; et le cri de *Franco; Franco*, remplaça celui de *Marco, Italia*, dont se servaient les peuples de la république pour célébrer son autorité... Ces cris de victoire arrivèrent à Venise presque en même temps que le message chargé d'annoncer la nouvelle du grand désastre de Vaila. Les Vénitiens furent consternés. Cette fière république, qui, il y a quelques jours encore, se berçait de l'espérance de conquérir toute l'Italie, se voyait à son tour à deux doigts de sa perte. Son sénat, dont on vantait la constance et la fermeté, son peuple, dont on vantait le patriotisme, ne purent résister à un coup aussi terrible. Ils désespérèrent du sort de leur patrie. « Une foule de citoyens, dit Guichardin, poussant des cris pitoyables, accouraient de tous côtés au palais de Saint-Marc, où les sénateurs étaient assemblés pour prendre des mesures dans ces tristes conjonctures. Après de longues délibérations, ils se trouvèrent réduits au désespoir. » En effet, ils n'avaient pour se défendre que les débris d'une armée vaincue et découragée, et ils voyaient l'armée française, devant qui tout pliait, s'avancer puissante et victorieuse, et enlever une à une toutes les villes de la terre ferme. D'un autre côté, le pape avait envahi la Romagne, et l'empereur allait lui-même accabler la république de toutes ses forces et lui porter le dernier coup. Enfin, quinze jours ne s'étaient pas écoulés depuis la victoire d'Agnadel, que déjà Louis XII avait conquis tout le territoire vénitien que lui assignait le traité de Cambrai, et que ses alliés eux-mêmes occupaient une partie de celui qu'ils réclamaient. Dans cette extrémité désespérée, les Vénitiens résolurent d'abandonner toutes leurs possessions de la terre ferme et de se contenter de l'empire des mers. Ils firent équiper une flotte puissante dont ils donnèrent le commandement à André Trévisani, avec ordre de transporter à Venise tout le blé dont on pourrait disposer, afin de mettre la capitale en état de soutenir un long siége. Et cependant les Vénitiens ne songèrent pas à fléchir le roi de France. Ils envoyèrent successivement des députés à Maximilien et au pape, dans l'espérance que

(1) Ici repose un homme qui ne s'est jamais reposé.

les succès de Louis XII les alarmeraient également. Mais celui-ci, s'en tenant à la lettre du traité de Cambrai, revint en France sans chercher à augmenter ses conquêtes, et fort embarrassé déjà de celles qu'il venait de faire; car il prévoyait qu'elles allaient lui attirer une nouvelle guerre, soit avec l'empereur, dont il connaissait la mauvaise foi, soit avec le pape, qu'il savait n'être pas éloigné de traiter avec les Vénitiens et de s'unir à eux contre la France. Ces prévisions ne tardèrent pas à se réaliser. A peine le vainqueur d'Agnadel eut-il repassé les monts, que le pape forma le dessein de chasser les Français de l'Italie. Venise échappa ainsi à une ruine certaine.

Cette nouvelle guerre amena plusieurs rencontres, entre autres la bataille de Ravenne, dont nous avons à parler encore pour terminer ce chapitre.

L'armée française, restée en Italie après le départ de Louis XII, avait eu successivement pour chefs le maréchal de Chaumont, mort des suites des fatigues de la guerre, le maréchal de Trivulce, le duc de Longueville, auquel succéda bientôt le duc de Nemours, neveu du roi (1), ce jeune capitaine qu'on avait surnommé le *foudre d'Italie*, et qui devait attacher son nom à une de nos plus glorieuses batailles. Sous ces chefs divers et conjointement avec l'empereur, nos troupes avaient soutenu avec éclat la fortune de la France.

Louis XII, décidé à pousser avec vigueur la guerre italienne, confia le commandement de l'armée à son neveu Gaston de Foix, duc de Nemours. Ce prince était âgé de vingt-deux ans lorsqu'il reçut ce commandement important. Il donna en peu de temps des preuves d'un talent militaire que peu de vieux guerriers ont égalé. Sa seule campagne de Lombardie l'a placé au nombre des plus grands hommes dont la patrie honore la mémoire, et s'il était possible de rapprocher les époques et les circonstances, nous comparerions cette campagne à celle de l'an IV de Napoléon. En effet, le duc de Nemours vient, comme le général Bonaparte, prendre le commandement d'une armée démoralisée et

(1) Gaston de Foix, né en 1489, était fils de Jean de Foix, vicomte de Narbonne, et de Marie d'Orléans, sœur de Louis XII, qui érigea pour lui, en 1505, le comté de Nemours en duché-pairie. Ce prince succéda, comme nous l'avons dit, au duc de Longueville dans le commandement de l'armée d'Italie. Ses rapides exploits le firent surnommer *le foudre d'Italie*. La victoire remportée sous les murs de Ravenne lui coûta la vie. Louis XII, en apprenant la mort de ce jeune et grand capitaine, s'écria : *Je voudrais n'avoir plus un pouce de terre en Italie, et pouvoir à ce prix faire revivre mon neveu Gaston de Foix et tous les braves qui ont péri avec lui. Dieu nous garde de remporter souvent de pareilles victoires.*

Voici comment Brantôme parle du duc de Nemours :

« Gaston de Foix, personnage certes de grande et admirable vertu, ayant une fois, près de Côme, et une autre fois, près de Milan, *refréné* et *rembarré* les Suisses, que le pape Jules avoit envoyé quérir à son secours, arriva avec une prestesse incroyable à Bologne, et fit lever le siége aux Espagnols, et tournant toutes ses forces contre les Vénitiens, les battit près de Vérone et reprit Brescia. De là il tourna les enseignes de l'autre part du Pô, et cheminant par la Romagne, arriva sous les murs de Ravenne. Là fut donnée une bataille, la plus renommée que de longtemps n'étoit advenue en Italie. Il y périt par sa trop grande ardeur, après l'avoir gagnée par sa vaillance. »

indisciplinée, et y ramène en peu de temps l'ordre et l'élan moral; comme lui, il entraîne ses soldats par des courses rapides au travers des marais et des fleuves de la Lombardie, les fait bivouaquer à découvert et supporter des fatigues et des privations inouïes. Tel est l'enthousiasme et l'ardeur qu'il a su leur communiquer, qu'aucun d'eux n'ose élever la voix pour murmurer. Entouré d'ennemis tous également dangereux, il fait face à tous successivement avec la même armée, qui semble se multiplier sous l'intelligente activité de son chef. Les résultats qu'il obtient sont presque aussi prodigieux que ceux de Bonaparte lui-même. En moins de quelques mois, il châtie l'insolence des Suisses descendus dans les plaines de la Lombardie, et les force à regagner leurs montagnes; il contraint les armées du roi d'Espagne et du pape à lever le siége de Bologne et à se retirer en Romagne; il fait éprouver une sanglante défaite entre l'Adige et le Mincio à Jean-Paul Baylione et aux Vénitiens; il reprend Brescia, où il détruit l'armée de Grelli et d'Avogaro, et enfin il livre cette bataille célèbre de Ravenne, où il paye de sa vie le triomphe le plus éclatant.

C'est là un beau succès pour un général de vingt-deux ans, et qui eut en Europe le même retentissement que les victoires d'Arcole et de Rivoli. Mais un des côtés de la carrière du duc de Nemours qui échappe au parallèle que nous venons de tracer, c'est que, contrairement à Bonaparte, ces triomphes rapides, ces succès éclatants, furent ternis par une sévérité inflexible et de sanglantes exactions. Gaston de Foix fit supporter aux peuples d'Italie les plus cruelles rigueurs de la guerre. Dans les combats, il excitait les soldats au carnage, et accordait rarement quartier à ses ennemis; dans les villes conquises, aucun ne traitait avec plus de dureté les peuples vaincus; dans son camp, il exerçait la plus impitoyable rigueur.

C'est un des hommes, suivant Sismondi, qui a fait peut-être le plus de mal à l'humanité proportionnellement à sa courte carrière. Mais si *la gloire efface tout*, comme l'a dit un de nos poëtes, celle de Gaston, duc de Nemours, est grande et doit faire oublier l'homme pour ne se souvenir que du héros. Ce prince d'ailleurs par son élévation d'âme et ses talents a mérité la place qui lui a été accordée à côté des grands noms de notre histoire.

La bataille de Ravenne est une des plus belles pages de nos fastes. Elle fut livrée le 11 avril 1512. Gaston, en entrant dans le Boulonnais, avait 5,000 lansquenets, 1,600 hommes d'armes et 13,000 fantassins. Le duc de Ferrare commandait l'artillerie française.

L'armée des ennemis était inférieure en nombre : elle ne comptait que 400 gendarmes, 1,000 chevau-légers, 7,000 hommes d'infanterie espagnole et 5,000 Italiens de nouvelle milice. Les chefs de cette armée étaient le vice-roi de Naples, Fabrice Colonne et le célèbre Pierre de Navarre, inventeur de l'emploi des mines dans les siéges.

Le duc de Nemours résolut de profiter de sa supériorité numérique pour écraser les ennemis; d'ailleurs, les messages fréquents qu'il recevait de Louis XII l'engageaient à livrer le plus tôt possible une bataille qui pouvait

être décisive en ce moment et ouvrir à notre armée les portes de Rome avant que le roi d'Angleterre ne se fût déclaré ouvertement contre la France, et que l'empereur Maximilien n'eût retiré ses troupes de nos rangs. L'armée des confédérés, c'est-à-dire du pape et du roi d'Aragon, s'était portée vers Bologne, dont elle forma le siége. Mais Bologne était défendue par un jeune et vaillant capitaine, Odet de Foix, depuis maréchal de Lautrec; et Gaston, dérobant à ses ennemis une marche qu'il exécuta pendant la nuit, malgré le vent et la neige, entra dans la ville deux heures après le lever du soleil, avec 1,300 lances et 14,000 fantassins. S'il eût attaqué, selon ses desseins, l'armée ennemie, elle était surprise et perdue sans ressources; mais, non moins docile que courageux, Gaston se rendit aux observations du vieux Yves d'Allègre, qui ne crut pas devoir commettre le sort d'une bataille à des troupes exténuées de fatigue. En apprenant l'arrivée du duc de Nemours, les ennemis levèrent le siége avec précipitation. De là ce général se porta vers Brescia, sous les murs de laquelle il battit les Vénitiens dans un sanglant combat, et s'empara de cette ville. Après avoir rétabli l'ordre dans son armée, cet infatigable capitaine court chercher l'ennemi dans la Romagne. Mais autant Gaston mettait d'empressement à combattre, autant les ennemis en mettaient à éviter une action générale. Le vice-roi attendait les 3,000 Suisses que devait amener le cardinal de Sion, et Ferdinand, qui, du fond de son cabinet, dirigeait la marche de ses généraux, leur avait prescrit de ne rien entreprendre avant la descente qu'il se proposait de faire conjointement avec l'Angleterre sur les côtes de la Guienne.

Les généraux ennemis manœuvraient donc à portée des Français pour ne pas abandonner à leur discrétion les villes de la Romagne, et pour conserver leur communication avec Rome, en prenant des positions très-fortes et en reculant toujours devant leur adversaire. En effet, pendant que les Français occupèrent Médicina, Castel-Guelfo, Bagnaro, Solarolo et Cotignola, les alliés ayant leur gauche appuyée à l'Apennin et pivotant sur cette aile, se retranchèrent successivement sous les murs d'Imola, à Castel-Bolognèse et dans le Champ aux Mouches.

Dans ces différentes marches les deux armées étaient toujours en bataille, ayant l'artillerie à leur front et l'avant-garde opposée aux ennemis, comme si l'on eût été sur le point d'en venir aux mains, mais avec une extrême circonspection, l'une pour ne pas être forcée au combat à moins que l'avantage du lieu ne la dédommageât de la supériorité des ennemis, et l'autre pour engager l'action dans un lieu propre aux manœuvres de cavalerie.

L'art des marches et des campements venait d'être pour ainsi dire créé de nouveau, dans cette circonstance, par un prince de vingt-trois ans chez les Français, et par un vieux soldat chez les Espagnols, car le vice-roi avait ordre de ne rien entreprendre sans l'avis de Pierre de Navarre.

C'est dans ces entrefaites que Gaston apprit de Louis XII que le roi d'Angleterre avait formé une ligue avec le roi d'Aragon; que les Vénitiens venaient de conclure un armistice avec l'empereur, et qu'il fallait à tout prix livrer une ba-

taille qui serait décisive et qui ouvrirait à notre armée les portes de Rome. Gaston apprit en outre, par Bayard, qu'un des capitaines allemands de son armée avait reçu de Maximilien l'ordre de se retirer avec ses soldats. Mais comme cet homme était très-attaché à la cause de la France et au chevalier Bayard, il promit de garder le silence jusqu'au lendemain. Il fallait donc à tout prix forcer les ennemis à combattre. Gaston résolut de former le siége de Ravenne, persuadé que les alliés ne consentiraient point à se laisser enlever sous les yeux une place de cette importance. En effet, dès qu'ils eurent vu la direction de l'armée française, ils s'empressèrent de jeter dans la place des forces suffisantes pour leur donner le temps de la secourir si elle était attaquée. Le reste de l'armée se campa sous le canon de Faenza du côté de la mer et au delà de l'Amoné. La ville de Ravenne est située entre deux rivières, le Ronco et le Montoné ; ces deux rivières, qui prennent leur source dans l'Apennin, viennent confondre leurs eaux au-dessous de la ville, et se rapprochent tellement qu'elles coulent le long de ses murs des deux côtés, et vont se jeter ensemble dans la mer à trois milles plus loin.

Les Français ayant traversé l'Amoné vis-à-vis Garacciolo, s'approchèrent de Ravenne; ils établirent leur camp vis-à-vis la porte Adriana, appuyant leur droite au Ronco et leur gauche au Montoné. Deux batteries furent établies sur les deux ailes, et un feu violent fut aussitôt ouvert contre la ville. La brèche n'avait encore que soixante pieds de largeur lorsque Gaston ordonna l'assaut. Trois échelles furent plantées, et trois bataillons séparés de Français, d'Allemands et d'Italiens, commencèrent l'attaque. Les assiégés firent une énergique résistance. Cinq fois les Français montèrent à l'assaut, et cinq fois ils furent repoussés, après avoir perdu beaucoup de monde et plusieurs capitaines, dont les plus marquants étaient Coligny de Châtillon et d'Espy, maître de l'artillerie.

Les ennemis, informés de l'entreprise de Gaston, se rapprochèrent immédiatement, passèrent le Montoné à Forli, puis le Ronco, suivirent la rive droite de ce fleuve, et le 10 avril 1512 parurent tout à coup à la vue de l'armée française. En ce moment les habitants de Ravenne demandaient secrètement à capituler. Nemours se hâta de retirer ses canons des batteries pour les tourner contre l'armée espagnole. Il y avait deux partis à prendre : ou il laisserait les alliés entrer dans Ravenne, et alors il devait renoncer à l'espoir de prendre la ville; ou il s'opposerait à leur marche, et alors il fallait traverser le Ronco en leur présence, ce qui est toujours une opération fort hasardée. Heureusement les alliés prirent une résolution qui changea le plan d'attaque du général français.

Les alliés, au lieu de chercher à entrer dans Ravenne, tracèrent leur camp à trois milles de distance, afin de mettre les Français entre deux feux. Toute la nuit fut employée par eux à creuser un fossé large et profond devant le front de leurs lignes. Le duc de Nemours profita, en général habile, de cette disposition, et résolut de les forcer dans leurs retranchements. En conséquence, il fit, pendant la nuit, jeter des ponts sur le Ronco et raser les digues qui le con-

tiennent; et ensuite, au point du jour, le dimanche de Pâques, 11 avril, il fit passer le Ronco à son armée sous les yeux des alliés, qui restèrent en bataille derrière leurs retranchements; toutefois, il laissa sur la rive gauche Yves d'Allègre avec 400 lances pour observer la garnison de Ravenne, et Paris Scotti avec 1,000 fantassins pour garder le pont du Montoné, qui, en cas de revers, devait assurer la retraite de l'armée.

Les ennemis laissèrent le duc de Nemours ranger son armée en bataille aussi tranquillement qu'ils lui avaient laissé passer le fleuve. Il disposa ses troupes en croissant pour mieux envelopper les retranchements des ennemis, que Pierre de Navarre avait tracés en quart de cercle, à cause du terrain sur lequel son camp était assis. A cet effet, il appuya au Ronco son extrême droite par laquelle il voulait commencer l'attaque, tandis qu'il refusa son centre et avança de nouveau sa gauche. Le duc de Ferrare eut le commandement de l'aile droite, composée de sept cents lances, de cinq mille fantassins allemands et de l'artillerie. Le centre, placé sous les ordres de Frédéric Bozolo, cadet de la maison de Mantoue, comptait treize mille fantassins gascons, picards et italiens. L'aile gauche, à la tête de laquelle marchait Trivulce, était formée de trois mille archers et chevau-légers; enfin, comme réserve, sept cents lances, l'élite de la gendarmerie, étaient placées derrière le duc de Ferrare sous le commandement de La Palice. Gaston, ayant ainsi assigné un poste à chacun de ses officiers, choisit trente de ses plus braves gendarmes pour lui servir de garde, et ne voulut prendre aucun commandement particulier, pour pouvoir se porter partout où sa présence serait nécessaire.

Après avoir pris ces dispositions, s'il faut en croire Guichardin et le maréchal de Fleuranges, le duc de Nemours, revêtu de son armure brillante, monta sur la chaussée, et de là il adressa à ses soldats une harangue éloquente et énergique, où il leur promettait de les combler de plus de gloire et de richesses qu'aucune armée n'en eût acquis depuis trois cents ans. « L'éloquence de ce jeune héros, dit Servan, était dans la fierté de son attitude, dans les lauriers dont il était déjà couvert, et dans l'amour qu'il avait inspiré à ses soldats. »

L'armée répondit à ce discours par des cris de joie mêlés au son des trompettes et au bruit des tambours, et on marcha à l'ennemi, dont le camp n'était pas à deux milles du Ronco.

L'armée des ennemis avait été rangée en bataille par Pierre de Navarre. Connaissant la supériorité de la gendarmerie française, il avait mis tout son espoir dans la redoutable infanterie espagnole. Il avait imaginé des chariots armés de faux à la manière des anciens, et sur lesquels il avait placé de petites pièces de campagne. Il distribua une trentaine de ces chars à la tête de son infanterie pour arrêter le choc des Français. Derrière son artillerie, qu'il avait disposée à la droite du Ronco, il rangea huit cents hommes d'armes que commandait Fabrice Colonne. Le vice-roi occupait le centre avec six cents lances et quatre mille hommes d'infanterie. A la droite se trouvaient les chevau-légers commandés par le jeune marquis de Pescaire, qui devait un jour devenir un

des grands capitaines de l'Italie. Enfin, Carvajal, placé derrière Fabrice Colonne, commandait l'arrière-garde, composée de quatre cents hommes d'armes et de quatre mille fantassins.

L'armée française s'avança au combat dans son ordonnance de bataille, c'est-à-dire en conservant toujours sa forme de croissant. Arrivée à quatre cents pieds du fossé, elle s'arrêta et la canonnade commença de part et d'autre. L'artillerie espagnole, placée derrière des épaulements, fit de grands ravages dans les rangs français, dans l'infanterie surtout, qui en moins de trois quarts d'heure eut près de deux mille hommes couchés sur le champ de bataille, et perdit trente-huit de ses capitaines sur quarante. Deux d'entre eux, Jacob Empser et de Molart, pour encourager leurs soldats, s'étaient assis sous le feu en tête de leurs troupes et s'y firent servir à boire. Ils eurent tous deux la tête emportée par un boulet. Gaston, voyant que l'artillerie française ne produisait aucun effet, fit placer des coulevrines à sa gauche, à la pointe du croissant, et vis-à-vis l'espace où le fossé des retranchements était interrompu. Ces pièces, admirablement bien dirigées par le duc de Ferrare, prenant d'écharpe toute la ligne espagnole, firent en peu de temps éprouver à sa gendarmerie autant de mal que les fantassins français en avaient essuyé; mais l'infanterie espagnole, que Pierre de Navarre avait fait mettre ventre à terre, resta intacte. Fabrice Colonne, furieux de voir sa cavalerie ravagée ainsi sans combat, fit rapidement combler la partie du fossé qu'il avait en tête, et marcha droit à l'ennemi, malgré les ordres du vice-roi. Son mouvement entraîna toute l'armée. La mêlée devint générale et le carnage fut affreux. Fabrice Colonne se porta au galop sur l'artillerie du duc de Ferrare; mais, pendant cette marche, il fut pris en flanc par Yves d'Allègre, et, malgré la plus vigoureuse défense, sa gendarmerie fut rompue et mise en fuite. Fabrice Colonne lui-même fut fait prisonnier. Raymond de Cardonne et Carvajal et Antoine de Lève prirent la fuite après ce premier choc, trop tôt pour leur honneur, car la victoire pouvait encore être disputée. Bayard et Louis d'Ars, chargés de poursuivre la cavalerie ennemie et de l'empêcher de se rallier, s'en acquittèrent avec un courage et un succès tels qu'ils firent prisonniers les principaux chefs et entre autres le marquis de Pescaire et le cardinal de Médicis. Mais il fallait entamer la redoutable infanterie espagnole. Pierre de Navarre, qui la commandait, redoublant de courage et d'activité, était parvenu à replier son infanterie derrière les retranchements, dont les passages étaient garnis de plusieurs rangs de piques inébranlables, et déjà les Gascons et les Picards avaient échoué dans une vive attaque.

Un capitaine allemand nommé Fabien, homme remarquable par sa force et sa haute stature, se dévoua généreusement. Ce brave officier, prenant par le travers la longue pique qu'il portait, et la baissant avec violence sur celles des piquiers espagnols, prescrivit à ses soldats de marcher sur son corps et de se précipiter sur l'ennemi. Les Français et les Allemands pénétrèrent en effet par cette brèche, et vengèrent avec fureur la mort de ce nouveau Décius. Yves d'Allègre, qui avait eu une si belle part au succès de la bataille, ayant appris que son fils était tué, se précipita tête baissée dans les rangs espagnols, pour ne

pas lui survivre. La fureur était à son comble de part et d'autre, et le carnage fut épouvantable. L'infanterie espagnole, rompue et brisée par les charges de la gendarmerie, se défendait encore. Pierre de Navarre lui donnait l'exemple du plus énergique désespoir. Il tomba enfin couvert de blessures, et Gaston d'Orléans triompha sur une terre jonchée de mourants et de cadavres.

Cependant un gros d'infanterie espagnole se retirait lentement en suivant le bord de la rivière; Gaston de Foix, irrité de l'affreux carnage que cette infanterie avait fait de ses soldats, et mécontent de voir des vaincus faire la retraite en si belle ordonnance, remonte à cheval, s'élance suivi d'un petit nombre de gendarmes, et se jette avec impétuosité sur les derrières de ce bataillon. Les derniers rangs se retournent; les soldats baissent leurs piques. Le cheval du prince est tué et Gaston lui-même tombe couvert de quatorze blessures (1).

Ainsi périt à vingt-trois ans un des plus grands capitaines de la France. La victoire était grande; car tous les généraux ennemis, à l'exception du vice-roi, étaient prisonniers. Toute l'artillerie des ennemis, tous leurs bagages furent pris, et plus de dix mille d'entre eux étaient couchés sur le champ de bataille; mais Nemours était mort. Vainement Ravenne et toutes les forteresses de la Romagne ouvrirent leurs portes aux vainqueurs; Nemours n'existait plus, et

(1) La mort de Gaston de Foix est ainsi racontée dans les mémoires de Bayard : « Après la déroute de la cavalerie ennemie, le chevalier voyant le duc de Nemours tout couvert du sang et de la cervelle d'un de ses hommes d'armes tué à ses côtés, le crut blessé et le lui demanda : « Non, dit le duc, mais j'en ai blessé bien d'autres. — Dieu soit loué! reprit Bayard; la victoire est à vous. Vous vous êtes aujourd'hui couvert de gloire : mais demeurez ici, rassemblez vos gendarmes : Louis d'Ars et moi nous allons suivre les fuyards, mais ne partez pas d'ici que lui ou moi nous ne revenions vous chercher. » Le Duc le promit, mais il fit le contraire et y perdit la vie. Apercevant deux enseignes espagnols qui se retiraient en bon ordre, il fondit sur eux en désespéré, n'ayant que quatorze ou quinze hommes à sa suite. Pour comble de malheur, les Espagnols avaient rechargé quelques arquebuses qu'ils tirèrent sur lui et sur son escorte, puis ils fondirent sur eux à grands coups de pique. Les Français ne pouvaient aisément se remuer, tant parce que la chaussée était étroite que parce qu'elle était bornée d'un côté par le canal et de l'autre par un fossé très-profond. Tous ceux de l'escorte furent tués ou jetés les uns dans l'eau, les autres dans le fossé. Le cheval du prince eut les jarrets coupés et tomba, ce qui le força de se mettre à pied, et de faire avec sa seule épée plus d'exploits que jamais héros n'en fit. Il fut vigoureusement secondé par Lautrec, qui criait aux Espagnols : *Ne le tuez pas, c'est notre général; c'est le frère de votre reine!* Malgré ses cris, ils l'achevèrent, lui ayant donné tant de coups de pique qu'il en avait quatorze ou quinze dans le visage seulement. Lautrec fut laissé pour mort sur place. Après quoi les Espagnols se sauvèrent le long de la même chaussée, qui avait dix milles de longueur à peu près. A moitié chemin ils rencontrèrent Bayard, qui revenait de la poursuite des fuyards avec quarante gendarmes, mais tellement harassés de fatigue qu'ils ne pouvaient se soutenir, non plus que leurs chevaux. Cependant il se mit en devoir de les charger; mais un des chefs espagnols lui demanda de les laisser passer : Vous voyez bien, lui dit-il, que vous n'avez pas assez de monde pour nous combattre; vous avez gagné la bataille, tous nos hommes y ont perdu la vie, et ce n'est que par miracle que nous en sommes échappés. Contentez-vous de l'honneur de la victoire et laissez-nous passer. Bayard y consentit, à la charge qu'on lui remettrait les enseignes; les Espagnols les remirent et passèrent au milieu des gendarmes : hélas! s'il eût connu leur dernier exploit, il ne leur eût pas fait si bonne composition. »

sa mort avait changé la face des affaires. Les malheurs qui la suivirent nous firent bientôt perdre le fruit de tant de gloire et de succès ; et peu de temps après La Palice, qui avait pris le commandement en chef de l'armée, ramenait à marches forcées ses troupes vers le Milanais.

Machiavel, dit Carrion-Nisas, écrivait à l'époque qui tient en quelque sorte le milieu entre les institutions militaires de l'antiquité et celles de nos jours. Il s'était placé par l'étude et la méditation entre les anciens et les modernes, comme Polybe s'était trouvé placé, par l'époque de sa naissance et les chances de sa fortune, entre les Grecs et les Romains, pouvant avec avantage comparer les pratiques et les ordonnances de l'un et de l'autre peuple.

Machiavel vit la France sous Louis XII. Dans quelques parties de l'art, elle était supérieure à l'Italie ; elle était sous d'autres rapports dans la même faiblesse et le même désordre. La découverte de la poudre à canon était pour ainsi dire encore récente ; les procédés de l'artillerie n'étaient qu'un tâtonnement. La révolution qui devait résulter de ces inventions commençait à s'opérer, mais il était difficile qu'un génie comme celui de Machiavel ne pressentît pas beaucoup de choses de la portée et de l'influence ultérieure de ces innovations. C'est de ce point de vue qu'il se plaça pour caractériser l'état militaire dans toute l'Europe.

Ses *Sept livres sur l'art de la guerre* sont adressés à Strozzi ; il suppose que ce sont les différentes parties d'un même entretien qui a eu lieu en sa présence entre les premiers citoyens de Florence et Fabrice Colonne, guerrier justement renommé, et il émet cet axiome, qui est la base de la véritable philosophie de la science militaire : que les meilleurs soldats d'une république doivent en être les meilleurs citoyens. Puis, jetant un coup d'œil rapide sur la composition des forces de l'Europe, il accuse le roi de France de soudoyer des étrangers, pour tenir son peuple soumis et désarmé, et ajoute que si la France avait été constituée militairement, comme elle pouvait l'être, elle aurait été la plus redoutable, sans comparaison, de toutes les puissances militaires de l'Europe. Il établit que l'infanterie française ne saurait être bonne étant composée de bas peuples et de gens de métiers avilis et tyrannisés par leurs seigneurs, et que le roi de France répugnait lui-même à employer. Il excepte les Gascons, intrépides quand il s'agit d'attaquer ou de défendre une place ou un poste, en cela différents des Allemands et des Suisses, auxquels rien ne pouvait résister sur le champ de bataille, mais peu propres à défendre les retranchements, à cause de leur arme, qui était la pique, et de leur ordre, qui était la phalange. Quant à la cavalerie française, il la trouve supérieure à toutes les autres.

On peut conclure de ses savants et curieux traités :

1° Que la France n'avait pas encore d'infanterie nationale propre à recevoir et à donner le choc, quoique déjà la tactique suisse fût répandue et suivie dans la majeure partie de l'Europe ;

2° Que les Suisses, les Allemands, les Espagnols et les Italiens étaient plus avancés que nous dans le perfectionnement et dans l'usage des armes à feu portatives ;

3° Que la cavalerie, presque entièrement composée d'hommes d'armes, continuait à se former en haie;

4° Que les militaires conservaient toujours une grande affection pour les armes défensives;

5° Que les Français avaient fait peu de progrès dans l'art des batailles, moins que les Allemands et les Espagnols;

6° Que l'on ignorait le secret de se servir de l'artillerie dans les batailles, mais que néanmoins la nôtre passait pour la meilleure de toute l'Europe.

Machiavel, dont le génie profond avait embrassé toutes les parties de l'art militaire, donne sur chaque chose des instructions et des aperçus aussi intéressants qu'utiles, et que doivent connaître tous ceux qui se livrent à l'étude de l'histoire et de la science des combats.

Le cadre que nous avons suivi jusqu'ici dans cet ouvrage va s'agrandir; l'histoire de la science militaire est déjà arrivée à un point où les faits demandent un examen plus approfondi et plus méthodique (1). L'esprit humain, sans cesse occupé des questions relatives à la guerre, va créer des méthodes nouvelles ou perfectionner les anciennes. L'art, dégagé des ténèbres qui l'environnaient, va s'élever progressivement sous l'impulsion des hommes les plus éminents, tels que Maurice de Nassau, Gustave-Adolphe, Montluc, Coligny, Henri IV et Rohan. Le génie de ces capitaines, éclairé par l'étude de l'antiquité, échauffé par l'ambition, la rivalité ou le fanatisme, va ressusciter, découvrir ou créer les plus hautes combinaisons de la science des combats et jeter les fondements de la tactique moderne. Les chefs se montreront désormais plus capitaines que soldats; de grands généraux commandant de petites armées feront de plus grandes choses; ils sauront tirer parti des moindres circonstances, combattre sur tous les terrains, et allier la force à la mobilité. Nos bataillons, selon l'expression de Puységur (2), ne seront plus seulement, comme autrefois des corps *solides*, ils pourront être considérés également comme *divisibles* et *flexibles*. Toute la science de la guerre est résumée dans ces deux mots.

L'histoire elle-même s'élève à de plus hautes proportions dans la période que nous avons à parcourir. L'imprimerie vient d'être inventée, l'Amérique découverte; l'Italie jette sur l'Europe le reflet de ses beaux-arts; l'Allemagne l'éclaire par les révélations politiques et religieuses de Luther; le droit public se constitue; les luttes internationales ont répandu de toutes parts la semence de l'industrie et du progrès; tout renaît enfin, les lois, les sciences et les arts. Et la France se place à la tête de la civilisation européenne!!!

(1) Afin de donner plus de clarté et de précision à notre récit, et d'embrasser dans tout leur ensemble les faits propres à chaque époque, nous retracerons, par ordre chronologique, à la fin de chaque règne, l'origine des institutions nouvelles, leur histoire et leur perfectionnement.

(2) *Art de la guerre*, pages 135 à 147.

TABLEAU CHRONOLOGIQUE

DES ÉVÉNEMENTS MILITAIRES, DES COMBATS, SIÉGES, BATAILLES ET TRAITÉS DE PAIX, DEPUIS CHARLES VII JUSQU'A FRANÇOIS 1er.

ÉVÉNEMENTS MILITAIRES, COMBATS, SIÉGES ET BATAILLES.	TRAITÉS de PAIX.	ROIS, GUERRIERS et personnages célèbres.

SUITE DE LA TROISIEME RACE DITE CAPÉTIENNE.

Branche des Valois (Suite).

CHARLES VII, LE VICTORIEUX.

1422—1461.

1423. Guerre de la France avec l'Angleterre et la Bretagne, son alliée. Bataille de Crévant-sur-Yonne (31 juillet). Les Français y sont défaits par les Anglais et les Bretons. — Combat de Gravelle. Le comte d'Aumale y bat l'armée anglaise, qui y perd 1,600 hommes. — Combats de Ham et de Guise.

1424. Bataille de Verneuil (17 août), gagnée par les Anglais sur les Français, qui y perdent 5,000 hommes. — Les Anglais se rendent maîtres du Perche et du Maine.

1426. Dunois et La Hire vont au secours de Montargis, assiégé par les Anglais, les attaquent et les défont dans un combat livré sous les murs de cette place.

1428. Les Anglais passent la Loire. — Siége d'Orléans.

1429. Combat de Rouvray (18 février), connu sous le nom de *journée des harengs*. Les Français y battent les Anglais. — Jeanne d'Arc force les Anglais à lever le siége d'Orléans (8 mai), avec une perte de 6,000 hommes. — Prise d'assaut de Jargeau (13 mai) par le duc d'Alençon. — Bataille de Patay (28 mai). Jeanne d'Arc et le duc d'Alençon y défont l'armée anglaise commandée par Talbot.

1430. Charles VII obtient de nouveaux succès sur les Anglais. Ils lèvent le siége de Compiègne après un combat sanglant, sont battus à Germigny, à la Croisette (décembre), abandonnent le siége de Lagny et repassent la Marne.

1431. Combat de S.-Célerin (septembre). Les Français y défont un corps anglais considérable.

1432 (21 avril). Prise de Chartres par les Français. — Bataille de Bullegneville (4 juillet), gagnée par le comte de Vaudemont sur Réné d'Anjou. — Les Français mettent le siége devant Calais.

Rois, guerriers et personnages célèbres :

Charles VII.
Henri VI, roi d'Angleterre.
Frédéric III, empereur d'Allemagne.
Jacques II, roi d'Ecosse.
Constantin XII, empereur d'Orient.
François Sforza, duc de Milan.
Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne.
Jean de Montfort, duc de Bretagne.
Comte de Dunois.
La Hire.
Agnès Sorel.
Jeanne d'Arc.

Connétables :

Jean Stewart, comte de Buchan, en 1424.
Arthur de Bretagne, comte de Richemont, 1458.

Amiraux.

Louis de Culant, en 1422.
André de Laval, 1437.
Préuget de Coëtivy, 1439.
Jean de Breuil, comte de Sancerre, 1450.
Jean, sire de Montauban, 1461.

Maréchaux.

Antoine de Vergy de Dammartin, 1422—1439.
Jean de La Baume, comte de Montrevel, 1422—1435.

ÉVÉNEMENTS MILITAIRES, COMBATS, SIÉGES ET BATAILLES.	TRAITÉS de PAIX.	ROIS, GUERRIERS et personnages célèbres.
1435. Prise de Pontoise sur les Anglais.	1435. 2e traité d'Arras (21 septembre) entre Charles VII et Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, par lequel ce prince se réconcilie avec le roi et s'engage à abandonner le parti anglais pour faire cause commune avec la France.	Gilbert Motier de La Fayette, 1422 — 1464.
1436. Prise de Paris par le connétable de Richemont et Dunois.		Amaury de Séverac, 1423—1427.
1437. Reprise de Pontoise par les Anglais. — Siége et prise de Montereau.		Jean de La Brosse dit de Boussac, 1424 — 1433.
1438—1442. Réné d'Anjou échoue dans sa tentative sur Naples.		Gille de Laval, seigneur de Raits, 1429 —1440.
1439. Siége et prise de Meaux. — Expédition du connétable de Richemont en Normandie. Il est battu au combat d'Avranches.		André de Laval, seigneur de Loheac, 1439—1486.
1440. GUERRE dite DE LA PRAGUERIE. Prise d'assaut de Pontoise par Charles VII, qui s'y fait particulièrement remarquer (17 juillet).	1438 (7 juillet). Assemblée de Bourges. Charles VII y publie la *Pragmatique sanction*, qui statue sur tout ce qui est relatif aux libertés de l'église gallicane.	Philippe de Culant 1441—1454.
1441 — 1442. Campagne de Charles VII en Champagne. — Pacification du Poitou, de l'Anjou, de la Saintonge et de la Guyenne.		Jean de Talbot, 1441 —1453.
1443. Les Anglais lèvent le siége de Dieppe (août). Le roi s'empare du comté de Comminges. — Les Armagnacs sont battus dans le Midi.		Jean de Xaintrailles, 1454 — 1461.
1444. Le Dauphin, à la tête de 14,000 Français et de 8,000 Allemands, entreprend une expédition contre les Suisses. — Bataille de S.-Jacob, sur la Birse (également connue sous les noms de Bottlen et de Zurich.). Les troupes helvétiques y sont complétement détruites par les Français, alliés de l'empereur Frédéric III. – Charles VII pénètre en Lorraine et forme le siége de Metz.	1444 (1er juin). Traité de Tours entre la France et l'Angleterre. On y conclut une trêve de deux ans, que l'on prolonge ensuite de trois ans de plus. Cette trêve fut violée par les Anglais le 24 mars 1448, qui s'emparent de Fougères en Bretagne.	
1448. Dunois enlève le Mans aux Anglais.		
1449. Campagne de Dunois en Normandie. Soumission d'une partie de cette province.— Prise de Rouen (20 octobre).		
1450. Prise de Harfleur (1er janvier). —Bataille de Formigny (18 avril). Le connétable de Ribemont, qui n'a que 3,000 hommes, y bat l'armée anglaise forte de 6,000. L'ennemi y perd 5,174 combattants, dont 1,400 prisonniers.— Prise de Caen et de Falaise (1er et 22 juillet). —La reddition de Cherbourg (12 août) complète la conquête de la Normandie.		
1451. Charles VII, aidé du comte de Comminges et de Dunois, obtient, dans le Midi, de brillants succès sur les Anglais.—Conquête de la Guyenne. Les Français battent un corps de 9,000 hommes : 1,800 restent sur le champ de bataille, 1,200 sont faits prisonniers (1er novembre). — Prise de Bordeaux et de Bayonne.	1851. Réunion de la Guyenne à la couronne de France.	
1452. Bataille de Castillon (17 juillet), gagnée par les Français sur les Anglais.	1453. Traité d'alliance entre la France et les cantons helvétiques. La France s'engage à entretenir au moins 6,000 hommes de cette nation et pas plus de 16,000. Ce traité est l'origine de l'emploi des troupes suisses au service de France.	
1453 Entière pacification du Midi.		
1457. Les Français effectuent une descente sur les côtes d'Angleterre, pillent Sandwich et reviennent chargés d'un riche butin.		

ÉVÉNEMENTS MILITAIRES, COMBATS, SIÉGES ET BATAILLES.	TRAITÉS de PAIX.	ROIS, GUERRIERS et personnages célèbres.

LOUIS XI.

1461 — 1483.

1464. Traité et ligue des princes du sang de France et des principaux seigneurs de la cour, contre Louis XI. Cette ligue a pour résultat la guerre civile connue sous le nom de *guerre du bien public*. A sa tête sont les ducs de Bourgogne et de Bretagne et le comte de Charolais, devenu célèbre sous le nom de CHARLES-LE-TÉMÉRAIRE.

1465. Louis XI, à la tête de 14,000 hommes, soumet le Bourbonnais et l'Auvergne, et se porte sur Paris, qu'il met en état de défense. — Bataille de Montlhéry (16 juillet), entre les chefs de la ligue et Louis XI. Le duc de Bourgogne reste maître du champ de bataille. — Les princes confédérés viennent mettre le siége devant Paris.

1466. Le roi s'empare de la Normandie sur son frère le duc de Berry.

1467. Les ducs de Bourgogne, de Bretagne et d'Alençon se liguent contre Louis XI et envahissent la Normandie. Louis marche à leur rencontre et leur reprend plusieurs villes, excepté Caen.

1468. Louis XI, qui a sollicité une entrevue avec le duc de Bourgogne, à Péronne, est gardé à vue par ce prince, qui dispose de sa personne comme prisonnier.

1469. Le roi envoie des troupes dans le Midi pour réprimer les brigandages du duc de Nemours et du comte d'Armagnac. — Expédition contre le duc de Bretagne.

1471. Guerre en Picardie entre Louis XI et le duc de Bourgogne. Les troupes royales prennent Roye, Saint-Quentin et Amiens.

1472. Louis XI entre en Bretagne à la tête d'une armée de 50,000 hommes. — Le duc de Bourgogne, qui a repris les armes, pénètre dans la Picardie, s'empare des villes de Nesle, d'Eu, de Roye et de Saint-Valery. — Siége mémorable de Beauvais. Le roi court à la rencontre de l'ennemi pour s'opposer à son invasion.

1473. Guerre dans le Midi. Prise et sac de Lectoure par les troupes royales.

1474—1475. Louis XI s'empare de Perpignan (15 mars 1474) et fait la conquête du Roussillon et de la Cerdagne. — Le duc d'Anjou est opposé au duc de Bourgogne.

1475. Edouard IV débarque à Calais avec une nombreuse armée. Charles-le-Téméraire, mal accueilli par ce prince, se dirige vers la Lorraine, dont il fait la conquête. — Prise de Nancy.

1465. Traité de Conflans (5 octobre) et de Saint-Maur (29 octobre), entre Louis XI et les princes confédérés. Le premier donne la Normandie à Charles de Berry ; par le deuxième, le comte de Charolais obtient les villes de la Somme. Ces deux traités terminent la guerre civile dite du *bien public*.

1468 (10 septembre). Traité d'Ancenis, entre Louis XI et le duc de Bretagne. Traité de Péronne (14 juillet), entre le roi de France et le duc de Bourgne, qui confirme ceux de Conflans et de Saint-Maur. Le roi, qui recouvre sa liberté, s'engage à donner la Champagne et la Brie à son frère.

1469. Traité d'Angers, entre Louis XI et le duc de Bretagne. Ce prince renonce à son alliance avec les ennemis du royaume.

1472. Traité de Senlis, entre Louis XI et le duc de Bourgogne.

1474. (26 octobre). Traité d'alliance perpétuelle, offensive et définitive, entre Louis XI et les cantons Suisses, contre le duc de Bourgo-

---

Louis XI.

Edouard IV, roi d'Angleterre.

Ivan III, le grand, czar de Russie.

Ferdinand-le-Catholique, roi d'Aragon.

Laurent Ier de Médicis, duc de Florence.

Maximilien, empereur d'Autriche.

Charles, duc de Guyenne et de Berry, frère de Louis XI.

Réné, duc d'Alençon.

Charles-le-Téméraire, duc de Bourgogne.

Jacques d'Armagnac, duc de Nemours.

Jean V d'Armagnac.

Jeanne Hachette.

Connétable :

Louis de Luxembourg, comte de Saint-Pol, en 1475.

Amiral :

Louis, bâtard de Bourbon, et 1466.

Maréchaux :

Jean, bâtard d'Armagnac, dit Comminges, 1461—1473.

Joachim Rouault, sire de Gamaches, 1461—1478.

Wolfard de Borzelles, 1464—1487.

Piere de Rohan, dit de Giez, 1476—1513.

Philippe Desguerdes de Crèvecœur, 1488.

ÉVÉNEMENTS MILITAIRES, COMBATS, SIÉGES ET BATAILLES.	TRAITÉS de PAIX.	ROIS, GUERRIERS et personnages célèbres.
1476. Guerre de Charles-le-Téméraire contre les Suisses.—Bataille de Granson. Les Bourguignons y sont taillés en pièces par les troupes helvétiques.—Bataille de Morat. Les Suisses y défont de nouveau l'armée de Charles-le-Téméraire.—Guerre en Lorraine entre Réné, secrètement secouru par Louis XI, et le duc de Bourgogne. Réné s'empare de Nancy. Siége de cette place par les Bourguignons. 1477 (5 janvier). Le duc de Bourgogne est tué dans une bataille livrée sous les murs de cette ville.—Louis XI entre dans l'Artois; prise de Cambrai, d'Abbeville, de Bohain, de Saint-Quentin et de Péronne.—Les Flamands, commandés par le duc de Gueldre, sont battus sous les murs de Tournai, les 28 et 30 juin. 1479. Guerre entre le roi de France et l'archiduc Maximilien d'Autriche. Les troupes du roi s'emparent du comté de Bourgogne (la Franche-Comté).—Bataille de Guinegate, gagnée sur les Français par Maximilien.	gne. Ce traité ratifie les bases de celui de 1453. 1475 (29 août). Traité de Péquigny, entre Edouard IV et Louis XI. Une trêve de 9 ans est conclue entre les deux monarques. Louis donne à Edouard 72,000 écus, et s'engage à lui payer une pension annuelle de 50,000. 1575. Traité de Soleure entre le roi de France et le duc de Bourgogne. Réunion du duché d'Anjou (1480) et de la Provence (1481) à la France. 1482. Traité d'Arras, entre Louis XI et Maximilien d'Autriche.	

CHARLES VIII, SURNOMMÉ L'AFFABLE.

1483—1498.

1485. Révolte du duc d'Orléans contre la régente. La Trémouille l'assiége dans Beaugency et le force à capituler. — Guerre en Guyenne et en Bretagne. 1486. Charles VIII entre dans la Guyenne à la tête d'une armée et la soumet. 1487. Le roi envoie des troupes en Bretagne.—Prise de Vannes; siége de Nantes. — Les troupes royales s'emparent de Saint-Omer et prennent Thérouanne. — Bataille de Béthune. Le maréchal Desguerdes y bat les troupes du duc de Bretagne. 1488. Louis de la Tremouille prend Chateaubriant, Ancenis et Fougères.—Bataille de Saint-Aubin du Cormier (28 juillet). Les ducs de Bretagne et d'Orléans y sont battus par la Trémouille et faits prisonniers. 1491—1493. Guerre en Artois contre l'empereur Maximilien, qui reprend Saint-Omer. 1492. Henri VII débarque à Calais et assiége inutilement Boulogne.—Maximilien surprend Arras et Saint-Omer. 1494—1495. Expédition de Charles VIII en Italie, à la tête de 48,700 hommes. — Combat naval devant Gênes, favorable au	1488 (21 août). Traité de Sablé, entre Charles VIII et le duc de Bretagne, qui laisse entre les mains du roi les places de Saint-Malo, de Dinant, de Fougères, de Vitry, de Saint-Aubin, etc. 1492 (3 novembre). Traité d'Etaples, entre Charles VIII et Henri VII. Le roi de France s'engage à	Charles VIII. Anne de France, dame de Beaujeu, régente du royaume, fille de Louis XI. Louis, duc d'Orléans. Maximilien I[er], empereur d'Autriche. Edouard V, Richard III, Henri VII, } rois d'Angleterre. Ferdinand-le-Catholique, roi de Castille et d'Aragon. Emmanuel, roi de Portugal. Innocent VIII, Alexandre VI, } papes. Ludovic Sforza, duc de Milan. François II, duc de Bretagne. Louis II de la Trémouille.

ÉVÉNEMENTS MILITAIRES, COMBATS, SIÉGES ET BATAILLES.	TRAITÉS de PAIX.	ROIS, GUERRIERS et personnages célèbres.
pavillon français.—Combat de Rapallo, dans lequel le duc d'Orléans bat un corps napolitain.—Le roi entre en Toscane et s'empare de Sarzane.—Prise de Rome. Invasion du royaume de Naples par les Français. – Entrée de Charles VIII à Naples, où il se fait couronner. Menacé par la ligue qui se forme contre lui, il évacue l'Italie. 1495 (6 juillet). Bataille de Fornoue, gagnée par Charles VIII sur les impériaux et leurs alliés, qui y perdent 4,000 hommes. —Campagne de d'Aubigny en Calabre. 1re bataille de Seminara (15 août), gagnée sur les Espagnols par d'Aubigny. 1496. Campagne du roi de France contre Ferdinand le Catholique, qui avait envahi le Languedoc.—Charles VIII emporte d'assaut la ville de Salses.	payer au roi d'Angleterre une somme de plus de deux millions. 1493. (janvier). Traité de Narbonne, par lequel Charles VIII rend le Roussillon et la Cerdagne à Ferdinand. 1493 (mai). Traité de Senlis. Le roi de France cède les comtés de Bourgogne, de Charolais et d'Artois, à Maximilien. 1496. Traité de Verceil entre Charles VIII et le duc de Milan.	*Connétable* : Jean II, duc de Bourbon et d'Auvergne, comte de Clermont, en 1483. *Amiraux* : Odet d'Aydie, destitué en 1487. Louis Mallet de Graville, en 1486. *Maréchal* : Jean Beaudricourt de Choiseuil, 1488—1499.

Branche de Valois-Orléans.

LOUIS XII, SURNOMMÉ LE PÈRE DU PEUPLE.

1498—1415.

1499. Louis XII arme contre le Milanais. Ses généraux y pénètrent à la tête de 30,000 hommes, et en font la conquête en vingt jours. 1500. Reprise du Milanais par Ludovic Sforza. Il est battu par la Trémouille, qui lui reprend ses états. 1501—1502. Expédition de Louis XII en Italie, pour la conquête de Naples.—Siége et prise de Capoue, prise de l'île d'Ischia. 1502. Guerre contre l'Espagne.—Soumission de la Capitanata par les Français. 1503. 2e bataille de Seminara contre les Espagnols, perdue par d'Aubigny, qui y est fait prisonnier (21 avril).—Bataille de Cérignoles contre les mêmes, perdue par Louis d'Armagnac, duc de Nemours, qui y est tué (28 avril).—Bataille de Garigliano (27 décembre), perdue par les Français. 1503—1504. Louis XII, qui avait dirigé trois armées contre le Roussillon, l'Epagne et le royaume de Naples, échoue dans ses entreprises.— Les Français capitulent dans Gaëte.—Le roi envoie 34,000 hommes en Italie. 1507. Révolte des Génois. Louis XII marche contre eux et les fait rentrer dans le devoir. 1508. Combat de Cadurio. Les impériaux y sont défaits par les Français.	1501. Traité offensif entre Louis XII et Ferdinand-le-Catholique. Les deux monarques s'engagent à entreprendre en commun la conquête du royaume de Naples qu'ils se partagent à l'avance. 1501 (13 octobre). Traité de Trente, entre Louis XII, l'empereur Maximilien, Ferdinand le-Catholique et l'archiduc Philippe-le-Beau, par lequel les parties contractantes s'engagent à se soutenir mutuellement contre les ennemis communs. 1503 (5 avril). Traité de Lyon, entre Louis et l'archiduc Philippe, gendre de Ferdinand-le-Catholique, relatif au mariage de la princesse Claude de France avec Charles de Luxembourg, depuis Charles-Quint. Ce traité resta sans exécution.	Louis XII. Anne de Bretagne. Marie d'Angleterre. Henri VIII, roi d'Angleterre. Pie III, Jules II, } papes. Sigismond, roi de Pologne. Philippe-le-Beau, roi de Castille. Frédéric III, roi de Naples. Charles III, duc de Savoie. Gaston de Foix, duc de Nemours. Le chevalier Bayard. *Connétable* : Charles III, duc de Bourbon, en 1515. *Amiraux* : Charles d'Amboise, en 1508. Guillaume Gouffier, seigneur de Bonnivet en 1515.

ÉVÉNEMENTS MILITAIRES, COMBATS, SIÉGES ET BATAILLES.	TRAITÉS de PAIX.	ROIS, GUERRIERS et personnages célèbres.
1509. Bataille d'Agnadel (14 mai), gagnée par Louis XII sur les Vénitiens. — Siége et prise de Padoue, de Vérone et de Vicence par les Français.	**1504.** Traité de Blois entre Louis XII, le pape, l'empereur Maximilien et l'archiduc Philippe-le-Beau, contre les Vénitiens.	*Maréchaux :* J. J. Trivulce, 1500—1518. Charles d'Amboise, sire de Chaumont, 1504—1511.
1510. Le pape Jules II, qui a déclaré la guerre à la France, fait attaquer Ferrare, Gènes et le Milanais; ses troupes s'emparent de Modène et de Reggio.	**1505.** Traité d'alliance entre le roi de France et Ferdinand-le-Catholique, par lequel celui-ci épouse Germaine de Foix, nièce de Louis XII.	Jean, sire de Rieux, 1504—1518. Jacques de Chabannes, seigneur de la Palice, 1515—1525.
1511. Combat de la Bastide de Genivola. Bayard y bat les alliés du pape. — Prise de Concordia et de Bologne par Trivulce. — Bayard défait les troupes papales à Casalecchio.—L'armée vénitienne est battue à Lemnice par la Palice.	**1508** (10 décembre). Traité ou ligue de Cambrai, entre Louis XII, l'empereur Maximilien, le roi d'Espagne et le pape Jules II, contre les Vénitiens.	Robert Stuart d'Aubigny, 1515—1543.
1511—1512. Campagne de Gaston de Foix, duc de Nemours, dans le Nord de l'Italie. Il force les Espagnols et les Romains à lever le siége de Bologne, défait l'armée vénitienne sous les murs de Brescia, s'empare de cette place et gagne la bataille de Ravennes (11 avril) sur les Epagnols et les Italiens. Le fameux Pierre de Navarre y fut fait prisonnier; le duc de Nemours y perdit la vie.	**1511.** Une ligue se forme entre Jules II, le sénat de Venise et l'Espagne, contre Louis XII et l'empereur Maximilien.	
1512. Les Espagnols qui ont envahi la Navarre française en sont chassés peu de temps après.		
1513. Louis XII envoie une nouvelle armée en Italie. La Trémouille, qui obtient d'abord de brillants succès, est ensuite battu par les Suisses à la bataille de Novarre (6 juin), dite aussi de la Riota. — Henri VIII débarque à Calais avec 30,000 hommes, et réunit ses troupes à celles de l'empereur Maximilien, fortes de 23,000. — Combat naval de Brest : les Français y battent les Anglais.—Deuxième bataille de Guinegate (23 août) connue sous le nom de journée des éperons. Les Français y sont défaits par les Anglais et les Allemands.—Les alliés prennent Thérouanne et Tournay, et mettent le siége devant Dijon. Cette place est bientôt délivrée par la Trémouille.	**1514** (14 septembre). Traité de paix entre Louis XII et Henri Henri VIII, dont la principale condition est le mariage du roi de France avec Marie d'Angleterre, fille de Henri VIII.	

TABLEAU

DES ORDRES DE CHEVALERIE INSTITUÉS DEPUIS CHARLES VII JUSQU'A FRANÇOIS Ier.

DATE de L'INSTITUTION.	DÉNOMINATION.	ORIGINE et BUT POLITIQUE OU RELIGIEUX.	INSIGNES DE L'ORDRE.	DATE des EXTINCTIONS.
		PHILIPPE II (LE BON), DUC DE BOURGOGNE.		
1429.	Ordre militaire de la Toison dor.	A l'occasion de son mariage avec Isabelle de Portugal, fille du roi Jean qu'il épousa en troisièmes noces. La première réception de cet ordre, créé sous l'invocation de l'apôtre saint André, se fit à Bruges, le jour même du mariage. Le nombre des chevaliers, d'abord fixé à 30, fut ensuite porté à 51, et devint enfin illimité. Il fallait, pour y être admis, être *gentilhomme de nom et d'armes et sans reproche*.	La décoration consistait en un collier composé de fusils d'or, entrelacés en forme de deux B à l'antique, et de pierres étincelantes de raies et de flammes, avec ces mots : *Ante ferit quàm flamma micet;* au bas du collier pendait une toison d'or. La devise de l'ordre était : *Pretium non vile laborum*. Hors les jours de cérémonie, les chevaliers portaient au cou la Toison d'or, suspendue à un ruban couleur de *feu*. C'est cette seule décoration que portent encore les personnes qui en sont revêtues.	Cet ordre passa dans la maison d'Autriche par le mariage de Marie de Bourgogne avec l'archiduc Maximilien ; et, depuis, dans celle d'Espagne, où il est demeuré.
		GÉRARD V, DUC DE JULIERS.		
1444 (1473 selon d'autres).	Ordre de St-Hubert de Bar (1).	Institué par le duc de Juliers, pour *rendre grâces à Dieu des victoires qu'il avait remportées sur ses ennemis*. Il le mit sous l'invocation de saint Hubert, évêque de Liége, et lui donna ces mots pour devise : *In fide sta firmiter*. Ses statuts subirent quelques changements en 1597 (voir la note qui suit).	Croix pâtée d'or, émaillée d'azur, ornée de 12 diamants et de 8 perles, et anglée de 20 rayons d'or, ondoyants et droits alternativement, 5 à chaque angle ; au centre était une médaille d'or en ovale couché, où saint Hubert etait représenté à genoux devant une croix placée entre les bois d'un cerf. Au revers de la médaille étaient les armes du duché de Bar. Cette décoration pendait à un ruban *rouge* porté en écharpe.	Eteint en 1487, et rétabli dans le seizième siècle, il fut définitivement supprimé en 1792.
		RENÉ D'ANJOU, ROI DE JÉRUSALEM, DE SICILE ET D'ARAGON.		
1448 ou 1464 selon d'autres.	Ordre du Croissant.	Ce prince, voulant faire revivre le souvenir de l'ordre militaire du *Navire* ou du *Croissant*, institué en 1269, et qui s'était éteint en France à la mort de Louis IX, son fondateur, le recréa et le dédia à saint Maurice. Il s'en déclara le chef, et fixa à 50 le nombre des chevaliers. La cérémonie du rétablissement de cette institution, qui prit le nom d'ORDRE DU CROISSANT, fut célébrée dans la ville d'Angers. Pour être admis, il fallait posséder les titres de prince, de marquis, de comte ou de vicomte, et être gentilhomme de quatre races.	Dans les cérémonies, les chevaliers portaient de longs manteaux de velours *cramoisi*, fourrés d'*hermine* pour le chef de l'ordre et de VAIR pour les autres. Ils avaient sous le manteau des robes de damas *gris*, fourrées de même. Le chaperon était en velours *noir*, brodé d'or pour les chevaliers, et d'argent pour les écuyers. Ils portaint sur le bras droit un croissant d'or émaillé, au bord duquel étaient écrits ces mots en lettres *bleues : Los*, qui en langage de rébuz, signifiait *Los en croissant*, c'est-à-dire *honneur en croissant*. Les jours ordinaires, le croissant pendait à une triple chaine d'or suspendue au cou.	On ignore la date précise de la dernière extinction de cet ordre.

(1) Cet ordre, quoique étranger dans l'origine, a été placé ici parce que les ducs de Lorraine l'incorporèrent dans leur domaine, et qu'à la réunion de cette province à la France, Louis XV le prit sous sa protection spéciale. Louis XVI fit quelques changements à ses statuts et 1783. Par lettres patentes de janvier 1786, ce prince autorisa les membres de l'ordre à former, dans l'hôpital de Bar, un établissement pour les pauvres.

DATE de L'INSTITUTION.	DÉNOMINATION.	ORIGINE et BUT POLITIQUE OU RELIGIEUX.	INSIGNES DE L'ORDRE.	DATE des EXTINCTIONS.
		LOUIS XI.		
1469 (1er août).	Ordre de St-Michel.	Institué sous le nom d'*Ordre de l'Ange-Saint-Michel*, pour récompenser les services militaires rendus par la noblesse du royaume, il devint plus tard ordre mixte, et fut donné, indistinctement, à la noblesse de robe et d'épée, aux hommes de lettres et aux artistes qui s'étaient disingués dans la magistrature et aux armées par leurs écrits ou par leurs talents. Il avait ces mots pour devise : *Immensi tremor oceani.* Dans l'origine, cet ordre ne devait avoir que 36 chevaliers. Ce nombre fut ensuite porté à 100, et s'accrut successivement sous les successeurs du fondateur. Louis XIV, voulant rendre à cet ordre son ancien éclat, dimita le nombre des chevaliers par ordonnance de 1664 et le fixa à 100.	Sous Louis XI, les chevaliers portaient dans les cérémonies un collier d'or à doubles coquilles d'argent entrelacées l'une dans l'autre et liées avec des aiguillettes à bouts ou pérets d'or (1). François Ier changea les aiguillettes en cordelières ou chaînettes d'or. Au bas de ce collier pendait une médaille d'or représentant saint Michel combattant un dragon. Les insignes de l'ordre consistaient en une croix d'or à 8 pointes, émaillée de blanc, cantonnée de 4 fleurs de lis d'or chargée en cœur d'une médaille représentant saint Michel foulant aux pieds un dragon; le tout émaillé au naturel. Cette croix, autrefois attachée à une chaîne d'or, fut, depuis, suspendue à un ruban *noir moiré.*	Déconsidéré par le trop grand nombre de chevaliers qui y furent successivement admis, cet ordre était bien déchu lorsque l'ordonnance de Louis XIV vint en limiter le nombre et le restaurer. Aboli à la révolution de 1789, il fut recréé par Louis XVIII, qui fixa à 100 le nombre des chevaliers qui devaient en faire partie. Il a été supprimé par ordonnance du 10 février 1831.
		ANNE DE BRETAGNE.		
1478.	Ordre de la Cordelière (2).	Cette princesse, veuve de Charles VIII, et qui épousa depuis Louis XII, ayant fait bâtir, à Lyon, le couvent des cordeliers de l'observance, imagina, par son attachement pour ces religieux, de créer une espèce d'ordre de chevalerie en faveur des dames. Cet ordre était purement honoraire, et ne se donnait qu'aux dames veuves.	Le collier consistait en un cordon de saint François, qui couronna depuis l'écusson des armes de la fondatrice, avec deux hermines pour supports. Les dignitaires portaient, en outre, comme marque de distinction, un cordon *blanc* fait en lacs d'amour, qui se terminait par deux gros glands, avec cette devise : *J'ai le corps délié.*	L'époque de l'extinction de l'ordre de la CORDELIÈRE n'est pas bien connue. Il paraît, toutefois, qu'il survécut peu à sa fondatrice.

(1) L'habit de cérémonie des chevaliers consistait en un grand manteau de damas *blanc* ou de toile d'argent, fourré d'hermine avec une broderie d'or tout autour, représentant le collier de l'ordre. Le chaperon était de velours *cramoisi*, orné de la même broderie. Ils portaient sous le manteau un habit court de la même étoffe que le chaperon.

(2) Afin de ne pas laisser de lacune dans cette table chronologique des ordres de chevalerie, nous avons cru devoir ajouter celui-ci à notre nomenclature, quoique sortant du cadre ordinaire que nous nous sommes imposé.





CHAPITRE VI.

DE FRANÇOIS Ier A LOUIS XIII.

État de l'Europe à l'avénement de François Ier.— Marignan et Pavie. — Création de la légion, Charges et Dignités. — Maréchal de France en 1515. — Grand Amiral. — Maréchaux de camp. — Colonels. — Mestres de camp. — Colonel général de l'infanterie. — Sergent de bataille. — Hérauts d'armes, Aides de camp, etc., etc. — Henri II, Saint-Quentin et Renty.— Reitres.— Carabins. — Dragons. — Légions et Régiments. —Justice militaire. — Charles IX et Henri III. — Guerres de la religion. — Dreux, Saint-Denis, Jarnac, Montcontour et Coutras. — Ministres secrétaires d'état de la guerre. — Henri IV. — Arques et Ivry.— État de l'armée sous Henri IV. Infanterie, Cavalerie, Artillerie. — Art militaire. — Mines, Fortifications.— Drapeaux, Étendards, Enseignes.— Capitaines et Écrivains militaires du seizième siècle. — Tableaux.

A la mort de Louis XII, la France ne possédait ni la Flandre, ni l'Artois, ni la Lorraine, ni la Franche-Comté, ni l'Alsace. Le Roussillon et la Cerdagne avaient été rendus à Ferdinand le Catholique par Charles VIII. Avec de beaux ports sur la Méditerranée, elle n'avait point de marine; les arts n'y fleurissaient point encore; le commerce ne l'enrichissait point; les manufactures n'y attiraient point les étrangers, et cependant, comparée à elle-même, elle voyait luire de plus beaux jours. Elle n'était plus opprimée par des ennemis étrangers comme sous les Valois, ni déchirée par les luttes féodales comme

sous Louis XI et Charles VIII. Toutes les anciennes plaies étaient fermées. Les guerres d'Italie avaient formé d'excellents capitaines, tels que les Châtillon, les Louis d'Ars, les Bourbon, les la Trémouille, les Chabanes, les Bayard, les d'Imbercourt, les Galiot, les Trivulce. A l'école de ces officiers s'en étaient élevés d'autres plus jeunes, mais non moins pleins d'ardeur et de courage : les Lautrec, les Bonnivet, les Montmorency, les Brion, les Téligny, les Créqui, les Guise, les La Marck, les Brissac, etc., etc., tous vrais chevaliers passionnés pour l'état, pour le roi, pour la guerre et pour la gloire, peu jaloux de commander, peu exercés à obéir, tous très-ardents à combattre, la plupart bornant leur ambition à être capitaines ou même lieutenants de compagnies de gendarmerie (1).

Comparée aux autres états de l'Europe, la France leur servait de modèle et occupait la première place.

En effet, l'Angleterre, à peine sortie de la sanglante rivalité des maisons de Lancastre et d'York, durant laquelle on avait livré trente batailles rangées et qui avait coûté la vie à plus de soixante princes de la famille d'Édouard III ; menacée par l'Écosse, qui frémissait à la seule pensée de subir sa domination, l'Angleterre, autrefois si redoutable, se contentait d'être importante.

L'Allemagne avait pour chef Maximilien d'Autriche, qui occupait le trône avec aussi peu de gloire que de puissance, et dont les sujets indociles supportaient impatiemment le joug impérial.

Les autres états du Nord, à peine constitués, n'exerçaient aucune influence sur les affaires de l'Europe.

La Suisse était alors ce qu'elle est aujourd'hui, une pépinière de soldats ; sa constitution politique était la même. Plus jalouse de sa liberté que de son agrandissement, cette république, que personne n'osait attaquer et qui n'attaquait personne, se contentait de vendre aux souverains de l'Europe l'excédant de ses forces, et n'aspirait à aucune suprématie politique.

L'Espagne seule s'élevait à côté de la France, formidable et menaçante, et se préparait à cette longue rivalité qui mit le royaume à deux doigts de sa perte. Mais alors elle lui était inférieure par les armes.

Quant à l'Italie, elle en était revenue, après les longues guerres qu'elle avait eues à soutenir contre la France, à la même constitution politique où l'avait trouvée Charles VIII lors de son expédition de Naples.

Telle était la situation de l'Europe à l'avénement de François Ier. Aussi tous les souverains tournèrent-ils leurs regards vers ce royaume quand monta sur le trône un prince jeune, ardent, chevaleresque, passionné pour la gloire des armes, richement doué par la nature des grâces du corps et des trésors de l'esprit, et le premier des souverains français qui eût reçu une éducation libérale. Élève d'Arthus Gouffier-Boisy pour les sciences et les lettres ; élève de Gaston de Nemours pour la guerre, François Ier était un des hommes les plus accomplis de son siècle ; mais peut-être cette éducation libérale était-elle peu

(1) Gaillard, *Hist. de François Ier*.

propre à former un souverain à une époque où la diplomatie commençait à naître, et où était élevé dans d'autres principes un rival dont les talents politiques devaient être si funestes à la France (1). Le nouveau roi apporta sur le trône toutes les vertus et tous les vices de son éducation. Son premier soin, en devenant le chef de la nation française, fut de faire la guerre. Il avait à faire valoir sur Milan et sur Gênes des droits déjà acquis et à venger pour nos armes des affronts impunis. D'ailleurs la gloire retentissante de Gaston résonnait encore à son oreille. Il voulait combattre dans les lieux mêmes où avait triomphé et où était mort le héros qu'il avait pris pour modèle. Il avait déjà montré, dans la campagne de 1513, qu'il était digne de marcher sur ses traces. François I[er], on le sait, à peine âgé de dix-huit ans, avait reçu la mission difficile de réparer l'échec de Guinegate, de rassurer les troupes alarmées, et de préserver la Picardie de l'invasion contre les forces combinées de l'empereur et de l'Angleterre. Ce jeune prince avait saisi admirablement l'esprit de cette campagne; en traversant la Somme pour se porter à Encry, il avait couvert toute la frontière et rempli l'objet de sa mission avec la plus grande sagacité. Tel était l'homme que la Providence appelait à régner sur la France et à devenir l'arbitre des destinées de l'Europe. Sa première pensée, nous l'avons dit, fut de porter ses armes en Italie.

Pour ne pas éveiller la jalousie de ses voisins, qu'une déclaration de guerre prématurée aurait mis sur leurs gardes, il parut n'avoir d'autres vues que de conserver l'amitié des puissances de l'Europe et d'affermir sa naissante autorité. En conséquence, il fit des alliances avec le roi d'Angleterre, l'archiduc

(1) Arthus Gouffier-Boisy, descendant d'une des plus illustres maisons du Poitou, était un gentilhomme fort éclairé. Il trouva dans son élève un tempérament plein de feu, capable de toutes les vertus et de toutes les passions. Il fallait diriger ce feu utile et dangereux, tantôt l'animer, tantôt l'amortir. C'est, dit-on, ce que Boisy voulut signifier en faisant prendre à François I[er] pour devise une *salamandre dans le feu* avec ces mots : *nutrisco* et *extinguo* (j'entretiens et j'éteins). L'éducation de ce prince ne fut point tournée du côté des affaires, ne paraissant pas appelé à régner, mais du côté de l'amour de la gloire. Boisy cultiva en lui cette valeur, cette générosité, caractères héroïques de la chevalerie française. Il lui fit aimer tous les arts. Il cultiva également les exercices du corps, alors si nécessaires. François I[er], adroit, léger, d'une taille élégante, d'une physionomie haute et majestueuse, d'un tempérament robuste, brillait dans les tournois et excellait à la course, à la joute et au maniement des armes. Personne ne conduisait un cheval avec tant de hardiesse et de grâce. Par un rapprochement dont l'histoire s'est emparée, Louis XII, qui avait choisi le précepteur de François I[er], choisit aussi celui de Charles-Quint. On sait que l'archiduc Philippe confia, en mourant, au roi de France, la tutelle de son fils aîné, Charles, archiduc d'Autriche, d'abord nommé duc de Luxembourg, puis prince d'Espagne, et enfin, Charles V, empereur. Ce fut Guillaume de Crouy de Chièvres qui fut chargé de l'éducation de ce prince. Il suivit une direction opposée à celle d'Arthus Gouffier-Boisy, et ne développa que trop bien dans son élève des talents qui devaient être si funestes à la France. Ce fut en politique et en homme d'état qu'il lui fit étudier l'histoire. Il l'accoutuma de bonne heure à tout voir par ses yeux, à tout régler par lui-même. Il lui faisait ouvrir, lire, discuter et rapporter en conseil toutes les dépêches; il l'exerçait à examiner, à peser toutes les questions d'état et à délibérer sur chacune.

régnant dans les Pays-Bas, et les Vénitiens. Il négocia avec l'empereur, le pape et le roi d'Espagne. Il feignit aussi de vouloir se rapprocher des Suisses, bien qu'il eût à cœur d'effacer l'affront de Novare, et, sur leur refus, d'accepter ses propositions, refus dont il se plaignit hautement, il fit faire dans la Bourgogne et le Dauphiné des préparatifs de guerre qu'on put croire uniquement destinés à la défense de ces provinces.

Les princes d'Italie se laissèrent abuser presque tous. Ils ne pensaient pas que le roi de France entreprît de faire la guerre au moins d'une année. Son règne leur paraissait trop nouveau. « Il faut du temps, disaient-ils, pour que ce jeune roi soit affermi sur un trône où il est à peine monté; il faut qu'il prenne connaissance des différentes branches de l'administration, qu'il rétablisse les finances épuisées sous le dernier règne, et qu'il répare toutes les brèches que les malheurs des dernières années de Louis XII ont faites à la France. »

En vain Ferdinand leur répondait:« Ne vous endormez point sur une si vaine confiance; un moment suffit aux Français pour s'accoutumer à leurs maîtres; n'examinez pas ce que votre ennemi doit faire, considérez un peu ce qu'il fait. Est-ce uniquement pour défendre la Bourgogne qu'il ajoute à sa gendarmerie quinze cents lances, augmentation inouïe, exorbitante, qui annonce les plus vastes projets? Est-ce pour défendre la Bourgogne qu'un train immense d'artillerie défile dans le Lyonnais et gagne insensiblement les montagnes? Est-ce encore pour défendre la Bourgogne que l'Allemagne lui fournit jusqu'à dix mille lansquenets; que le duc de Gueldres lui rassemble dans ses états six mille fantassins d'élite; que Pierre de Navarre, mon sujet rebelle (1), vient jusque sur les frontières de mon royaume lever dix mille Gascons ou Basques (2)? »

A l'instigation du roi d'Espagne, une ligue fut formée entre Ferdinand, l'empereur, les Suisses, Maximilien Sforza, duc de Milan, et le pape. Cette ligue était destinée non-seulement à défendre l'Italie, elle était même offensive, car les Suisses devaient entrer en Bourgogne ou en Dauphiné, et le roi d'Espagne dans la Guienne et le Languedoc.

François Ier les prévint. Ne pouvant compter sur la neutralité que le pape et les Florentins lui avaient promise, il s'appliqua à attacher à sa cause la république de Venise, et obtint d'elle la remise de Gênes et le passage des troupes françaises dans la Ligurie. Les Vénitiens devaient en outre lui fournir un certain nombre de troupes, et leur doge déposer son titre pour celui de gouver-

(1) Pierre de Navarre, l'inventeur des mines, soldat de fortune, et qui devint le premier ingénieur de l'Europe et un des plus grands capitaines de son siècle, fut fait prisonnier, on se le rappelle, à la bataille de Ravenne. Le roi d'Espagne ayant refusé de payer une rançon que Pierre de Navarre n'était pas assez riche pour payer lui-même, il prit le parti de s'attacher à la fortune de la France, en protestant contre son ingrate patrie qui le condamnait à une captivité perpétuelle.

(2) Ces détails, traduits d'une lettre latine de Pierre Martyr d'Anglerie, prouvent combien Ferdinand était exactement instruit de tout ce qui se faisait en France.

neur perpétuel de Gênes au nom du roi de France. Mais le jeune souverain comptait bien moins sur ses alliés que sur ses propres troupes et sur l'enthousiasme avec lequel elles se disposaient à le seconder dans sa première expédition. Aussitôt que ce traité fut connu, les princes italiens n'eurent plus de doute sur les projets du roi de France, et ils s'apprêtèrent à défendre vigoureusement leurs états.

Vingt mille Suisses allèrent occuper les passages des Alpes; le pape fit avancer ses troupes jusqu'à Plaisance, et le vice-roi de Naples, Raymond de Cardonne, se porta sur Vérone pour contenir l'armée vénitienne aux ordres du célèbre Alviano.

François I[er], ayant enfin jeté le défi de combat et confié la régence à sa mère, prit la route de l'Italie avec l'armée la plus imposante qu'on eût vue jusqu'alors. Elle était forte de quinze mille hommes de cavalerie, de quarante mille hommes d'infanterie, de trois mille pionniers, et d'une nombreuse artillerie; elle était divisée en trois corps. Le connétable de Bourbon commandait l'avant-garde; le corps de bataille était sous les ordres du roi, et l'arrière-garde sous ceux du duc d'Alençon. Le premier corps s'avança jusqu'au pied des Alpes, dans la direction de Suze; les deux autres attendirent à Lyon que le passage des montagnes fût ouvert. En attendant, on fit embarquer Aimar de Prie, grand-maître des arbalétriers, et un fort détachement de troupes, avec ordre de descendre à Gênes et de pénétrer fort avant dans le Milanais. On espérait par cette diversion sur les derrières de l'armée suisse l'obliger à abandonner la position qu'elle occupait.

On ne connaissait alors que deux passages à travers les Alpes : l'un vers le nord, par le mont Cenis; l'autre vers le midi, par le mont Genèvre. Tous deux aboutissaient au même point, le pas de Suze, et c'était là que les Suisses attendaient l'armée française.

La difficulté de forcer ce passage paraissait insurmontable; car on ignorait encore les moyens à prendre pour tourner une position; la guerre des montagnes était inconnue à des officiers qui jusqu'alors n'avaient eu sous leurs ordres que des cavaliers chargés de fer ou de la mauvaise infanterie, et la belle théorie du pendant des eaux appliquée à l'art de la guerre dans les montagnes n'était pas encore découverte. La faute que l'on avait commise de ne pas devancer les Suisses dans le Piémont faisait craindre que le succès de la campagne ne fût compromis; car on comptait peu sur la diversion du grand-maître des arbalétriers. On avait à craindre pour ce corps d'armée les dangers de la navigation, l'inconstance et la perfidie des Génois à peine déclarés pour la France, et, en admettant la possibilité d'un libre passage dans le Milanais, cette troupe était-elle capable de chasser les Suisses du pas de Suze?

Tels étaient les obstacles qui arrêtaient à son début cette armée réunie avec tant de soin et si impatiente de combattre.

Un hasard imprévu vint heureusement à son aide. Un paysan piémontais, qui, depuis de longues années, errait dans les détours des Alpes, et dont la chasse était l'unique métier, entra en relations avec les avant-postes français,

auxquels il vendait du gibier. Cet homme, ayant appris l'embarras de l'armée, et espérant faire fortune, offrit d'indiquer une route inconnue. Le duc de Savoie en fit lever le plan et l'envoya au roi, à Lyon, avec le paysan. On s'empresse d'examiner ce plan, et l'on craint, tant cette découverte est inespérée, qu'il ne soit pas exact. On charge alors Pierre de Navarre et Lautrec d'aller visiter ces périlleux passages avec les maréchaux Trivulce et de La Palice, le comte de Moretto, envoyé du duc de Savoie, et le paysan. — Le second rapport confirme le premier. La nouvelle route offrait des abîmes profonds, mais on pouvait les combler ou les éviter; des rochers épais, mais on pouvait les percer; des montagnes escarpées, mais on pouvait les aplanir.

C'était, dit Gaillard, la première marche d'Annibal à travers les Alpes avec tous ses travaux et tous ses périls qu'il s'agissait de renouveler.

L'armée s'était rendue à Grenoble par Embrun, la Vizille et la Mure, et là, ayant fait provision de vivres pour cinq jours, elle prit son chemin dans les montagnes par les villages de Saint-Clément et de Crispino. On avait ainsi laissé à gauche le mont Genèvre; on passa la Durance à Gué, et on établit la première étape à Guélestre. Pendant ce temps, des détachements de l'armée française paraissaient à la fois sur le mont Cenis et sur le mont Genèvre pour menacer les Suisses et les inquiéter. L'armée continue sa marche : trois mille pionniers la précèdent. Le fer et le feu lui ouvrent une route périlleuse à travers les rochers. On remplit les fossés avec des fascines et de gros arbres ; on jette des ponts de communication ; on traîne à force de bras l'artillerie dans les endroits inaccessibles. Les soldats aident les pionniers, les officiers aident les soldats. Tous indistinctement manient la pioche ou s'attèlent aux pièces. On gravit la montagne, on fait des efforts surhumains, on brave la mort, qui semble se multiplier de toutes parts et planer sur ces vallées profondes, d'où d'impétueux torrents de neige et de glace fondues par le soleil (1) se précipitent avec un fracas épouvantable. Jamais armée ne s'était engagée dans ces vallées sauvages, et à peine étaient-elles pratiquées par les plus intrépides chasseurs de chamois. Aussi nos soldats ne s'avancent-ils qu'en tremblant dans ces sentiers étroits, glissants et raboteux, où chaque faux pas occasionne une chute et entraîne au fond des abîmes. Le bruit des torrents, les cris des malheureux qui tombent, les hennissements des cheveux effrayés et harassés de fatigue, ajoutent éncore à la terreur et au tumulte. Le second jour, l'armée française passe la nuit à Barcelonnette; le troisième, elle franchit la chaîne centrale des Alpes; le quatrième, on arrive dans la vallée de la Stura. Ici un nouvel obstacle arrête la marche de nos soldats, une montagne se dresse devant eux et paraît infranchissable. On craint d'y voir échouer tant d'efforts et de travaux. La roche vive résiste à la sape et à la mine. Navarre lui-même désespère de l'entamer; mais enfin il découvre une veine qui cède aux efforts du fer et du feu et ouvre ainsi un passage à l'armée. Le cinquième jour, elle aperçoit les plaines riantes de la Lombardie.

(1) On était aux premiers jours d'août.

Pendant que la colonne du centre suivait cette route, luttant avec des dangers et des difficultés qu'aucun général n'avait encore tenté de surmonter, d'autres divisions de l'armée parcouraient les passages de Dragoniera, de Rocca-Perrota et de Cunéo, sans rencontrer nulle part, au milieu des montagnes, les Suisses, qui auraient pu en défendre les défilés avec tant d'avantages. Le maréchal de La Palice s'était frayé une route particulière; il avait conduit une colonne par Briançon et Sestières jusqu'aux sources du Pô. Il formait ainsi la gauche de toute l'armée française et couvrait plus spécialement l'artillerie. Bayard marchait avec cette colonne, ainsi que d'Aubigny, d'Imbercourt et Montmorency. La Palice, ayant été informé que Prosper Colonne, capitaine général du duc de Milan, se portait sur Villefranche, au pied des montagnes, et que le chemin de *Rocca-Sparviera* était praticable, fait monter à cheval tous ses capitaines et ses gendarmes les plus propres au coup de main; on traverse le Pô, et on s'engage dans les âpres sinuosités du mont de l'Épervier. D'Imbercourt, avec l'avant-garde, arrive à midi près de Villefranche. Colonne venait d'y entrer avec trois cents hommes d'armes et quelques chevau-légers. Ce général ne voulut pas croire les espions qui lui annoncèrent la présence des Français. La sécurité avait produit la négligence; les postes étaient abandonnés, les soldats dispersés, les portes ouvertes; aux cris d'alarme des grand'gardes, on court en tumulte aux portes, on s'empresse de les fermer; mais deux gendarmes français, Hallencourt, gentilhomme picard, et Beauvais, gentilhomme normand, poussent leurs chevaux avec tant de violence, que du choc le premier est renversé dans le fossé; mais le second passe sa lance à travers la porte, la soutient avec vigueur, et donne à d'Imbercourt et à ses gendarmes le temps de l'appuyer. La porte est enfoncée; Prosper Colonne, surpris, ne peut faire aucune résistance, il est pris avec ses hommes d'armes. Quelle tache pour un général!

Ainsi l'Italie apprit en même temps le passage de cette armée formidable et la captivité d'un des chefs qu'elle estimait le plus.

D'un autre côté, Aymar de Prie, étant descendu à Gênes avec les troupes sous ses ordres, avait surpris Alexandrie et Tortone et conquis la plus grande partie du Milanais située au delà du Pô.

La nouvelle de ces succès consterna les confédérés. Les Suisses eux-mêmes, en apprenant le passage de l'armée française, s'empressèrent de marcher vers le Milanais pour le défendre; mais ils s'arrêtèrent indécis et demandèrent une suspension d'armes pour se retirer à Verceil. François Ier, qui désirait ardemment se réconcilier avec eux, la leur accorda.

Pendant ce temps, l'armée française tout entière s'était réunie à Marignan. Le roi avait pris cette position pour empêcher les Suisses de se réunir aux troupes espagnoles et papales postées à Crémone, et en même temps pour faciliter sa jonction avec l'armée vénitienne, commandée par Alviano, et qui était à Lodi.

François Ier traitant avec les Suisses, tout portait à croire qu'on s'emparerait du Milanais sans combat. Il écrivait à ce sujet à Lautrec, chargé de

cette négociation : « Un roi ne doit point hasarder le sang de ses sujets, ni verser celui des ennemis, quand il peut racheter l'un et l'autre pour de l'argent. » Déjà toutes les clauses du traité étaient arrêtées, et quelque onéreuses qu'elles fussent pour la France, on y avait souscrit. Les principaux officiers avaient donné leur argent et vendu leur vaisselle pour compléter la somme exigée. Le maréchal de Lautrec et le bâtard de Savoie furent chargés de conduire à Bussalora le convoi d'argent destiné aux Suisses, lorsque ceux-ci, honteusement inspirés par le cardinal de Sion, l'ennemi le plus acharné des Français, résolurent d'aller enlever le convoi et de tomber ensuite sur l'armée française. Lautrec, informé de ce projet, se détourna de sa route, et les Suisses trop avancés, se déterminèrent au combat en marchant sur Marignan.

Le roi s'entretenait avec Alviano au moment où le connétable de Bourbon le fit prévenir que l'on voyait les Helvétiens s'avancer en ordre de bataille. A cette nouvelle, Alviano court vers Lodi pour hâter la marche de l'armée vénitienne; le roi demande ses armes et va se mettre à la tête de ses troupes, qui voyaient avec transport arriver le moment de laver l'affront de Novare. Le connétable rangea l'armée en bataille dans l'ordre suivant :

L'armée française, dont la droite s'étendait jusqu'à la petite rivière du Lambro, se forma sur trois lignes. L'avant-garde fut établie près du village de San Giuliano, en un lieu appelé *Genille;* la bataille commandée par le roi s'appuyait à la Cassine de Sainte-Brigite ; l'arrière-garde était à une portée d'arc plus en arrière. Chaque division, formée de quatre à neuf mille hommes d'infanterie, avait la cavalerie sur les ailes, et l'artillerie, divisée en batterie, *battait les avenues.* Pierre de Navarre, avec les arbalétriers gascons, était sur la droite de la grande route, retranché derrière les fossés qu'il avait hérissés de pieux. Le terrain, sillonné par des ruisseaux servant aux irrigations, offrait des retranchements naturels derrière lesquels se tenait l'artillerie de l'avant-garde. Depuis la défaite de Novare, comme on craignait l'impétuosité des Suisses, on croyait plus prudent de toujours placer l'artillerie derrière quelque obstacle.

Les Suisses, au nombre de trente mille, suivis de quelques Milanais et de quelques hommes de cavalerie, s'avançaient avec un silence farouche pour s'emparer de l'artillerie et la tourner ensuite sur les Français comme à Novare. Ils n'avaient avec eux que dix canons ; mais on comptait dans leurs rangs plusieurs vieux soldats qui avaient combattu à Morat et à Nancy. Pour être plus libres dans leurs mouvements, ils avaient ôté leurs bonnets et leurs souliers. Ils étaient divisés en trois gros bataillons de huit à dix mille hommes ; une petite troupe servait à couvrir l'artillerie. Le bataillon du centre avait devant lui *deux mille enfants perdus*, nom glorieux, dit Paul Jove, parce que ces soldats d'élite qui s'avançaient témérairement les premiers, étant censés marcher à une mort certaine (1). Il était trois heures de l'après-midi lorsqu'ils atteignirent les

(1) Nous avons suivi en grande partie, pour le récit de cette bataille, l'historien Paul Jove, auteur qui nous a paru le plus véridique au point de vue militaire et le mieux instruit. D'ail-

avant-postes français. Ils s'avancèrent, au son redoutable des cornes d'Uri et d'Unterwalden, la pique basse, et ne recourant, selon leur usage, à aucune manœuvre, n'employant d'autre art militaire que la force de leur corps et leur intrépidité. Au premier choc ils repoussèrent les lansquenets. Ceux-ci, qui avaient eu connaissance des négociations du roi avec les Suisses, crurent d'abord qu'on les avait sacrifiés à leurs terribles ennemis; ils reculèrent en gardant leurs rangs. Le connétable, qui vit le mouvement et en pénétra la cause, fit avancer les bandes noires. Dès lors un dépit magnanime s'empare des lansquenets; ils reprennent leur premier poste, les Suisses sont pressés de toutes parts sans être ébranlés, ils continuent d'avancer sous le feu de soixante-quatorze grosses pièces qui portaient en plein sur leur bataillon, mais ils serraient leurs rangs à mesure que l'artillerie y faisait des vides. Déjà ils s'étaient emparés de sept pièces de canon, lorsque la gendarmerie vint se heurter contre eux. Le roi la conduisait à la tête des gentilshommes de sa maison. Le bataillon des enfants perdus est renversé aisément; mais, arrivée devant la phalange de piques du centre, elle s'arrête : les Suisses élargissent leur front pour l'envelopper. Alors le terrain entrecoupé ne se prêtant pas à son action, elle se retire en désordre. Rien ne peut arrêter et ébranler ces intrépides soldats des Alpes. Les lansquenets reviennent à la charge et traversent le fossé. Les Suisses laissent passer sept ou huit rangs, puis les renversent, presque tous y sont tués. Tandis que la confusion la plus grande règne au centre, un autre bataillon suisse se trouve aux prises sur la droite avec Pierre de Navarre, et un troisième, intimidé par le canon, cherche à se mettre à l'abri derrière un pli de terrain pour tourner la gauche de l'armée française.

L'avant-garde des Français, qui a été repoussée, se voit obligée de se replier derrière la seconde division. Alors le roi s'avance à la tête du corps de bataille composé d'un grand nombre de gendarmees et de la bande noire des lansquenets, recommandant au duc d'Alençon de le suivre à peu de distance avec l'arrière-garde. Il fait établir une forte batterie sur son flanc pour prendre d'écharpe le bataillon ennemi. La mêlée devient générale; quatre mille Suisses se sont détachés de la grosse bande; François Ier, à la tête de deux cents gendarmes, les renverse et les force à mettre bas les armes; enivré par ce succès, il tombe sur un autre bataillon de huit mille hommes qui voulait tourner sa position, mais il ne peut l'entamer; car, suivant son expression, les premiers rangs lui présentent *six cents piques au nez* (1). Ces alternatives de succès et d'échecs mettent le désordre dans les deux armées. Heureusement pour les Français, le sénéchal d'Armagnac, grand maître de

leurs, ainsi qu'il le dit lui-même, il tenait plusieurs détails de la bouche de François Ier, et sa narration est conforme à la lettre adressée par le roi de France à sa mère.

(1) *Lettre de François* Ier que nous donnons plus bas. — Cette circonstance d'un bataillon de huit mille hommes présentant un front de six cents piques, tendrait à prouver que les Suisses étaient sur cinquante-trois hommes de profondeur, en supposant que François Ier ne parle ici que des piquiers des quatre premiers rangs, qui seuls pouvaient baisser les piques.

l'artillerie, fait retirer tous les canons qui étaient exposés en première ligne (1), et les braque plus en arrière; ces canons deviennent alors un point de ralliement; François I[er] se réfugie sous leur feu à la tête de vingt-cinq gendarmes, et s'efforce de réunir sur ce point ses troupes éparses.

Le soleil a disparu et le combat dure encore sur plusieurs points, à la faveur de la clarté douteuse de la lune; enfin celle-ci se voile, et chacun reste immobile à sa place, de peur de tomber entre les mains de son ennemi. La gendarmerie reste à cheval, l'infanterie sous les armes. Suisses, Français, lansquenets, Milanais, sont confondus les uns avec les autres. Aucun n'ose se faire connaître à son voisin. Le prince de Talmon est enfermé entre deux bataillons suisses. Bonnivet croyait soutenir les dix mille Gascons de Pierre de Navarre, mais leur ardeur les avait emportés jusqu'au milieu du corps de bataille des Suisses, et Bonnivet était enveloppé de tous les côtés.

Le roi était environné des siens, qui se rassemblaient autour de lui autant qu'ils le pouvaient. Il était éclairé par un flambeau. Épuisé par la fatigue et la soif, il demande à boire; on lui présente dans un casque une eau bourbeuse et teinte de sang qu'il avale avec avidité et vomit avec horreur (2). Vandenesse vient lui annoncer qu'il n'est qu'à cinquante pas du plus gros bataillon des Suisses, et qu'il ne peut éviter d'être pris s'il est aperçu. La retraite était dangereuse. On éteint le flambeau, et le roi restant sur place se repose tout armé et sans dormir sur l'affût d'un canon. Tous les feux étaient éteints dans le camp français; mais les Suisses en ayant allumé un, autour duquel ils assemblent un conseil de guerre, fournissent ainsi un point de mire à l'artillerie française, qui se remet à tirer et vient jeter l'effroi au milieu d'eux (3).

Le lendemain, au jour, François I[er] recule un peu sa position, et place au centre, derrière un fossé, la plus grande partie de son artillerie, sous la garde de six mille lansquenets. Les canons sont disposés de manière à croiser leur feu en avant du corps français. Le roi réunit autour de lui la gendarmerie, et ordonne au connétable de Bourbon et au duc d'Alençon de se placer, l'un à sa droite, et l'autre à sa gauche, déployant ainsi sur une ligne les deux divisions qui formaient ordinairement l'avant-garde et l'arrière-garde. L'armée ainsi disposée, dit Paul Jove, avait deux ailes. Quant à Pierre de Navarre, il est resté sur la droite, presque abandonné à lui-même (4).

Les Suisses avaient rallié également tout leur monde au son des deux cornets d'Uri et d'Unterwalden qu'on entendit résonner pendant toute la nuit. Le cardinal de Sion leur avait fait apporter des vivres de Milan, et les bivouacs entremêlés s'entendaient encore sans se voir. Ce prélat avait détaché des courriers

(1) *Archiv. fur schæeiz. Geschichte and Landeskunde*, 2es Helt, p. 159.

(2) *Mémoires* de Fleuranges.

(3) « Les Suisses avoient fait un feu au milieu d'eulx, là où une voléc d'artillerie alla donner à travers d'eulx, qui leur porta un merveilleux grand dommage. » *Mémoires* de Fleuranges, ch. L, p. 265.

(4) Le bas-relief de Primatice, qui est sur le tombeau de François I[er] à Saint-Denis, représente ce moment de la bataille.

dans différentes directions pour annoncer, d'après les succès de leurs premières attaques, que les Suisses étaient victorieux et que l'armée française était en déroute. Ils se décident à renouveler le combat avec leurs trois gros bataillons. Le bataillon de droite doit faire un détour et tomber sur la gauche du duc d'Alençon ; le bataillon du milieu doit enfoncer le centre ; tandis que le bataillon de gauche en viendra aux mains avec la droite de l'armée française, commandée par le connétable de Bourbon.

Dès que le jour paraît, la plus grande bande du centre, au milieu de laquelle flotte l'étendard de Zurich, s'avance droit contre la bataille du roi ; les Français le laissent approcher jusqu'à une portée d'arc ; mais alors l'artillerie faisant une décharge générale, ouvre de larges brèches dans les rangs de ces dix mille hommes serrés en masse. Bayard lui-même va trouver le maître de l'artillerie, et lui recommande de tirer sept à huit pièces par salves. Ce gros bataillon intimidé s'arrête ; les Suisses font aussi avancer leur artillerie, qui, suivant l'expression de François Ier, fit baisser beaucoup de têtes. Pendant qu'au centre les deux armées se tirent des coups de canon, sans qu'aucune d'elles ose quitter sa position, l'aile gauche des Français est mise en désordre ; trois mille Suisses pénètrent même jusqu'aux bagages réunis à Sainte-Brigite ; mais heureusement d'Aubigny rallie les troupes, et rétablit le combat. Les Suisses, repoussés jusqu'à un village, y sont foudroyés par l'artillerie et consumés par le feu.

A la droite de l'armée française, le connétable de Bourbon avait également contenu l'ennemi avec les aventuriers français, les Gascons de Pierre de Navarre et la cavalerie légère, qui, cachant derrière elle son artillerie, s'ouvrait tout à coup pour faire des décharges successives dans les rangs des ennemis.

Cependant le combat continuait toujours au centre avec une égale fureur ; car les Suisses s'étaient avancés malgré l'artillerie française ; ils avaient repoussé la gendarmerie, et un de leurs soldats avait eu même la hardiesse de venir toucher de sa main l'artillerie du roi (1) ; mais alors les deux ailes de l'armée française, n'ayant plus rien à craindre, viennent se précipiter sur le centre. Le connétable de Bourbon, avec sa cavalerie, cherche à entamer les Suisses par leur flanc gauche ; la grosse phalange se divise en deux, afin d'opposer un front plus large aux Français et de faire face de tous les côtés. Un moment elle lutte avec avantage ; les arbalétriers gascons surviennent à leur tour, et, se réunissant aux arquebusiers, font des décharges successives de flèches et de balles. Vaincus par le nombre, ces héroïques soldats se retirent, mais les cinq mille hommes qui étaient le plus engagés sont presque tous tués. « Ils furent, dit François Ier, si bien recueillis de coups de haquebutte, » de lance et de canon, qu'il n'en réchappa la queue d'un, car tout le camp » vint à la huée sur ceux-là et se rallièrent sur eux. »

Quoique battus, les Suisses qui ont échappé au carnage se retirent en bon ordre sur la route de Milan.

(1) *Mémoires* de du Bellay, liv. I, p. 329.

Au moment où les Suisses commençaient à quitter le champ de bataille, Alviano, qui avait marché toute la nuit avec ses troupes, y arrivait aux cris de *Marco! Marco!* Il croyait la journée perdue; sur sa route il avait rencontré des Français que les efforts des Suisses avaient mis en fuite et qui lui avaient dit que le roi avait perdu la bataille. *Eh bien! mes enfants*, répondit Alviano, *nous allons la regagner; suivez-moi!* Il connut bientôt la vérité, et il regretta de n'avoir pu prendre part à la victoire. Néanmoins la bonne contenance des Suisses lui servit de prétexte pour troubler leur retraite. Il attaque leur arrière-garde et remporte sur elle un reste de victoire inutile et trop chèrement acheté.

Deux compagnies suisses tenaient encore dans un village voisin de Marignan; on les somma inutilement de se rendre. Il fallut forcer ces braves et opiniâtres guerriers dans les maisons où ils se défendaient. Fruits affreux de la guerre! ils furent misérablement brûlés jusqu'au dernier! Les Suisses avaient laissé quinze mille hommes sur le champ de bataille, et les Français six mille.

L'affront de Novare venait d'être vengé. La gendarmerie et l'artillerie françaises avaient triomphé des gros bataillons suisses. Le fameux et antique cor d'Uri, qui avait retenti jusqu'alors d'une manière si terrible dans les combats, s'était même perdu dans la mêlée.

Cette bataille est remarquable dans l'histoire, non-seulement par l'acharnement et la valeur qu'on y déploya de part et d'autre, mais aussi par l'exemple des progrès qu'on avait déjà faits dans l'art de ranger les troupes, de les mettre en action et de se servir de l'artillerie.

Le roi s'y couvrit de gloire; il eut son cheval blessé de deux coups de pique et reçut de violentes contusions. Ses armes avaient été faussées en plusieurs endroits.

Le connétable de Bourbon montra dans cette bataille de rares talents militaires, et on peut avec raison lui attribuer une bonne part du succès.

La journée de Marignan fut l'Austerlitz de ce siècle. François Ier écrivit à sa mère une lettre datée du champ de bataille, et qui est remarquable pour un prince de vingt-deux ans. En parlant de ses généraux et de ses officiers, il prend partout le ton de l'égalité et de l'amitié. C'est un soldat qui parle de ses camarades; c'est un père qui parle de ses enfants. Il loue les vivants avec transport; il regrette les morts avec une douleur sincère. Quand il parle de lui-même, il ne déguise ni n'exagère ses exploits : il dit la vérité (1). C'est un

(1) Nous croyons être agréables à nos lecteurs en donnant cette lettre où l'on a puisé la plus grande partie des détails sur la bataille de Marignan : elle a été copiée par Antoine de Laval sur l'original :

« Madame, afin que vous soyez bien informée du fait de notre bataille, je vous avise que hier à heure d'une heure après midi, notre guet, qui étoit sur les portes de Milan, nous avertit comme les Suisses se jetoient hors des portes de la ville pour nous venir combattre : laquelle chose entendue, je teins nos lansquenets en ordre, c'est à savoir en trois troupes, les deux de neuf mille hommes et la tierce d'environ quatre mille hommes qu'on appelle les *enfants perdus* de Pierre de Navarre, sur le côté des avenues avec les gens de pied de France et aventuriers;

bel hommage rendu à son armée et un des moments de sa gloire les plus précieux.

et parce que l'avenue par où venoient les dits Suisses étoit un peu serrée, et enfin si bien impossible de mettre nos gendarmes comme ce étoit en plain païs qui nous cuida mettre en grand désordre. Et de ma bataille, j'étois à un trait d'arc des deux troupes de ma gendarmerie et à mon dos mon frère d'Alençon avec le demeurant de son arrière-garde. Et notre artillerie sur les avenues. Et au regard des Suisses ils étoient en trois troupes, la première de 10,000, la seconde de 8,000, et la tierce de 10,000, vous assurant qu'ils venoient pour châtier un prince s'il n'eût été bien accompagné; car d'entrée de table qu'ils sentirent notre artillerie tirer, ils prindrent le païs couvert; aussi que le soleil commençoit à coucher, de sorte que nous ne leur fîmes pas grand mal pour l'heure de notre artillerie, et vous assure qu'il n'est pas possible de venir en plus grande fureur ni plus ardemment. Ils trouvèrent les gens de cheval et de l'avant-garde par le côté, et combien que les dits hommes d'armes chargeassent bien et gaillardement. Le connétable, le maréchal de Chabannes, Imbercourt, Telligny, Pont-de-Rémy et autres qui étoient là furent-ils reboutés sur leurs gens de pied, de sorte avec grande poussière que l'on ne se pouvoit voir aussi bien que la nuit venoit; il y eut quelque peu de désordre; mais Dieu me fit la grâce de venir sur le côté de ceux qui les chassoient un peu chaudement, me sembla bon de les charger et le furent de sorte, et vous promets, madame, si bien accompagnés et quelques gentils galants qu'ils soient, deux cents hommes d'armes que nous étions en défîmes bien quatre mille Suisses et les repoussoient assez rudement, leur faisant jeter leurs piques et crier *France!* La quelle chose donna haleine à nos gens de la plupart de notre bande, et ceux qui me purent suivre, allâmes trouver une autre bande de huit mille hommes; la quelle à l'approcher cuidions que fussent lansquenets; car la nuit étoit déjà bien noire. Toutefois quand ce vint à crier *France!* je vous assure qu'ils nous jetèrent cinq à six cents piques au nez, nous montrant qu'ils n'étoient pas nos amis. Non obstant furent-ils chargés et remis en dedans de leurs tentes en telle sorte qu'ils laissèrent de suivre les lansquenets, et nous voyant la nuit noire et n'eût été la lune qui aidoit, nous eussions bien été empêchés de connoître l'un l'autre, et m'en allai jeter dans l'artillerie et là rallier cinq ou six cents hommes d'armes, de telle sorte que je tins ferme à la grosse bande des Suisses. Et cependant mon frère le connétable rallia tous les piétons françois et quelque nombre de gendarmerie, et leur fit une charge si rude qu'il en tailla cinq ou six mille en pièces et jeta cette bande dehors, et nous par l'autre côté leur fîmes jeter une volée d'artillerie à l'autre bande, et quant et quant les chargeâmes, de sorte que les emportâmes, leur fîmes passer un gué qu'ils avoient passé sur nous. Cela fait, ralliâmes nos gens et retournâmes à l'artillerie; et mon frère le connétable sur l'autre coin du camp, car les Suisses se logèrent bien près de nous, si près que j'eusse bien tiré un étent, et n'y avoit qu'un fossé entre deux; toute la nuit demeurâmes le cul sur la selle, la lance au poing, l'armet à la tête, et nos lansquenets en ordre pour combattre; et pour ce que j'étois le plus près de nos ennemis, m'a fallu faire le guet, de sorte qu'ils ne nous ont point surpris au matin, et faut que vous entendiez que le combat du soir dura depuis les trois heures après midi jusques entre onze heures et douze heures que la lune nous faillit, et il y eut fait une trentaine de belles charges. Le nais nous départit et même la paille pour recommencer au matin, et croyez, madame, que nous avons été vingt-huit heures à cheval, l'armet à la tête, sans boire ni manger. Au matin, une heure avant jour primes place autre que la nôtre, la quelle sembla bonne au capitaine des lansquenets, et l'ai mandé à mon frère le connétable, pour soi tenir par l'autre avenue, et pareillement l'ai mandé à mon frère d'Alençon, qui au soir n'étoit pu venir; et dès le point du jour que pûmes voir me jetai hors du sort avec les deux gentilshommes qui m'étoient demeurés du reste du combat, et ai envoyé quérir le grand maître qui se vint joindre avec moi avec environ cent hommes d'armes. Et cela fait, messieurs les Suisses se sont jetés en leur ordre et délivrés d'essayer encore la fortune du combat : et comme ils marchoient hors de leurs logis,

Le roi, après avoir fait ensevelir les morts, voulut consacrer le souvenir de la victoire en nommant chevaliers sur le champ de bataille ceux qui venaient de se distinguer; mais, auparavant, il voulut recevoir lui-même de la main de Bayard l'ordre de la chevalerie.

leur fis dresser uue douzaine de coups de canon qui prindrent au pié, de sorte que le grand trot retournèrent en leur logis, se mirent en deux bandes, et pour ce que leur logis étoit fort, et que nous nous ne les pouvions chasser, ils me laissèrent à mon nez huit mille hommes et toute leur artillerie, et les autres deux bandes les envoyèrent aux deux coins du camp, l'un à mon frère le connétable, l'autre à mon frère d'Alençon. La première fut au connétable, qui fut vertueusement reculée par les aventu:iers françois de Pierre de Navarre. Ils furent repoussés et taillés entre grand nombre des leurs, et se rallièrent cinq ou six mille, lesquels, cinq ou six mille aventuriers défirent avec l'aide du connétable qui se mêla parmi eux avec quelque nombre de la gendarmerie. L'autre bande qui vint à mon frère fut très-bien recueillie, et à cette heure-là arriva Barthélemi Alviano avec la bande des Vénitiens, gens de cheval, qui tous ensemble les taillèrent en pièces, et moi étois vis-à-vis les lansquenets de la grosse troupe, qui bombardions l'un et l'autre, et étoit à qui se délogeroit, et avons tenu butte huit heures à toute l'artillerie des Suisses, que je vous assure qu'elle a fait baisser beaucoup de têtes. A la fin de cette grosse bande, qui étoit vis-à-vis de moi, envoyèrent cinq mille hommes, lesquels renversèrent quelque peu de nos gendarmes qui chassoient ceux que mon frère d'Alençon avoit rompus, lesquels vinrent jusqu'aux lansquenets, qui furent si bien recueillis de coups de hacquebuttes, de lances et de traits, qu'il n'en réchappa la queue d'un; car tout le camp vint à la huée sur ceux-là et se rallièrent sur eux; et cela fîmes semblant de marcher aux autres, lesquels se mirent en désordre et laissèrent leur artillerie, et s'enfuirent à Milan. De vingt-huit mille qui là étoient venus n'en réchappa que trois mille qu'ils ne fussent tous morts ou pris, et des nôtres ai fait faire la revue et n'en trouve à dire qu'environ quatre mille. Le tout je prends tant d'un côté que d'un autre à trente mille hommes. La bataille a été longue et dura depuis hier les trois heures après midi jusques aujourd'hui deux heures, sans savoir qui l'avoit perdue ou gagnée, sans cesser de combattre ou de tirer l'artillerie jour et nuit, et vous assure, madame, que j'ai vu les lansquenets mesurer la pique aux Suisses, la lance aux gendarmes, et ne dira-t-on plus que les gendarmes sont lièvres armés, car sans point de faute ce sont eux qui ont fait l'exécution, et ne penserois point mentir que par cinq cents et par cinq cents il n'ait été fait trente belles charges avant que la bataille fût gagnée. Et tout bien débattu, depuis deux mille ans en ça, n'a point été vue si fière ni si cruelle bataille, ainsi que disent ceux de Ravenne, que ce ne fut au prix qu'un tiercelet. Le sénéchal d'Armagnac avec son artillerie ose bien dire qu'il a été cause en partie du gain de la bataille, car jamais homme n'en servit mieux, et Dieu merci tout fait bonne chère. Je commencerai par moi et par mon frère le connétable, par M. de Vendôme, par M. de Saint-Pol, M. de Guise, le maréchal de Chabannes, le grand maître, M. de Longueville. Il n'est mort de gens de renom qu'Imbercourt et Bussy, qui est à l'extrémité, et est grand dommage de ces deux personnages (le nombre des morts ne lui était pas encore connu, car l'armée perdit à Marignan : François de Bourbon, duc de Châtellerault, frère du connétable, Bertrand de Bourbon; un frère du duc de Lorraine et du comte de Guise; le prince de Talmon, Pierre Gouffier-Boissy, les comtes de Sancerre et de Roye, etc.). Il est mort quelques gentilshommes de ma maison, que vous saurez bien sans que vous le récrive. Le prince de Talmon est fort blessé, et vous veux assurer que mon frère le connétable et M. de Saint-Pol ont aussi bien *rompu bois* que gentilshommes de la compagnie, quels qu'ils soient, et des gens parle comme celui qui a vu; car ils ne s'épargnoient non plus que sangliers échauffés, etc.

» Écrit au camp de Sainte-Brigitte, le vendredi 14e jour de septembre 1515.

» Signé FRANÇOIS. »

Symphorien Champier raconte ainsi cet épisode de la bataille de Marignan : « Le roi, avant de créer des chevaliers, appela le noble chevalier Bayard ; si lui dit : Bayard, mon ami, je veux que aujourd'hui sois fait chevalier par vos mains, pour ce que le chevalier qui a combattu à pied et à cheval en plusieurs batailles entre tous autres est tenu et réputé le plus digne chevalier ; or est ainsi de vous qui avez eu plusieurs batailles et conquêtes et vertueusement combattu contre plusieurs nations.

» Aux paroles du roi, respond Bayard : Sire, celui qui est roi d'un si noble royaume est chevalier sur tous les autres chevaliers. Si, dit le roi, Bayard, dépêchez-vous, il ne faut ici attaquer ne loix, ne canons, soyent d'acier, cuivre ou de fer. Faites mon vouloir et commandement, si vous voulez être du nombre de mes bons serviteurs et subjects. Certes, répond Bayard, sire, si ce n'est assez d'une fois puisqu'il vous plaît, je le ferai sans nombre pour accomplir, moi, indigne, votre vouloir et commandement. Alors prenant son épée, Bayard dit : Sire, autant vaille que si c'étoit Roland ou Olivier, Godefroy ou Baudouin, son frère. Certes vous êtes le premier prince que oncques fais chevalier ; Dieu veuille que en guerre ne preniez la fuite. Et puis après cria hautement, l'épée en la main dextre : *Tu es bien heureuse d'avoir aujourd'hui à un si vertueux et puissant roi donné l'ordre de chevalerie. Certes, ma bonne épée, vous serez moult bien comme relique gardée et sur toutes autres honorée*, et ne vous porterai *jamais si ce n'est contre Turcs, Sarrasins ou Maures.* Et puis il consacra le roy et la remit dans le fourreau (1). »

Bayard était le plus digne, en effet, de baptiser, au nom de la gloire, le vainqueur de Marignan. C'était le dernier et le plus noble représentant de la chevalerie au seizième siècle (2).

La victoire de Marignan eut un grand retentissement en Italie. Le pape se hâta de conclure avec François I[er] un traité de paix. Le vice-roi s'empressa de rappeler ses troupes découragées et pleines d'effroi. Le roi d'Espagne trembla

(1) Le maréchal de Fleuranges et Daniel disent que cette cérémonie se fit avant la bataille ; mais l'historien du chevalier Bayard assure que ce ne fut qu'après et à la suite d'un conseil où le roi consulta les principaux officiers de son armée, qui avouèrent unanimement que Bayard était le plus digne de lui conférer cet honneur.

(2) La vie de Bayard n'est qu'une suite d'exploits étonnants et d'actions vertueuses. Brave dans les tournois et dans les combats singuliers ; hardi dans les coups de main ; savant dans les expéditions les plus importantes, il avait le courage des plus intrépides capitaines et les talents d'un grand général. Sans cesse dévoué pour sa patrie, il quitte le commandement de sa compagnie de gendarmerie pour se mettre à la tête de l'infanterie nationale qui commence à se former. Sacrifiant toujours sa vanité au bien public, il obéit à de plus jeunes officiers que lui et ne jalouse point le commandement. L'humanité qui anime et embellit toutes ses vertus joint un intérêt touchant à l'éclat imposant de sa renommée. On ne lit point sans verser des larmes sa fin si héroïque, si dévouée et si noblement chrétienne. Frappé à mort et n'ayant point de prêtre, il se confesse à un des gens de sa suite ; à défaut de croix il baise la croisée de son épée, et il console ses serviteurs qui pleurent. Le connétable de Bourbon, qui a trahi la France, paraît à cet instant suprême, et il brave sans orgueil et sans faiblesse la rébellion triomphante. La mort de Bayard est un des plus beaux tableaux de l'histoire.

pour son trône de Naples; l'empereur d'Allemagne n'osa envoyer des soldats en Italie; les Suisses briguèrent son alliance; et tous les princes de la Péninsule lui envoyèrent des ambassadeurs.

Le roi de France fit son entrée à Milan peu de temps après. Le connétable de Bourbon et Pierre de Navarre lui en avaient ouvert les portes. Il était accompagné de cinq princes du sang et des plus grands seigneurs du royaume.

Le descendant de Sforza, heureux d'échapper à l'insolente protection des Suisses, aux exactions de l'empereur, aux artifices des Espagnols et à l'alliance frauduleuse du pape, renonça à tous ses droits sur le duché de Milan en faveur du roi, qui lui donna un asile en France et lui assura une pension de trente mille écus. Mais le cardinal de Sion s'était réfugié auprès de Maximilien en emmenant avec lui le jeune François Sforza, frère du duc de Milan, qui dès lors devint un nouveau prétendant à cette couronne. Il était dans la destinée de la race du paysan Attendulo d'être toujours fatale à la France en Italie.

François Ier avait encore une fois reconquis le Milanais; mais son but n'était pas entièrement rempli. Il fallait traiter avec les Suisses, le roi d'Espagne, l'empereur d'Allemagne, et effacer jusqu'au dernier vertige de la ligue formée contre lui.

Les négociations entamées avec les Suisses avant la bataille de Marignan furent reprises et le traité d'alliance conclu aux mêmes conditions. Ils rentrèrent dans les rangs de nos armées. Mais le roi d'Espagne et l'empereur étaient trop ennemis de la France pour accepter aucune condition raisonnable. Heureusement le premier mourut au moment où il cherchait à former une coalition contre les vainqueurs du Milanais. Il ne resta plus que Maximilien, faible ennemi qui haïssait mollement et agissait plus mollement encore. Ayant ainsi heureusement terminé ses affaires en Italie, François Ier revint en France, laissant le gouvernement de la Lombardie au connétable de Bourbon, qui avait le plus contribué au succès de l'expédition.

Le successeur de Louis XII ne devait plus revenir dans son duché que pour livrer la bataille de Pavie. Toute la carrière militaire de François Ier est résumée dans ces deux mots : Marignan et Pavie. Pendant la période de dix ans qui sépare ces deux batailles, nos soldats continuèrent la guerre en Italie, et trois généraux y soutinrent avec diverses alternatives de succès et de revers les droits funestes que les successeurs du duc d'Anjou avaient légués aux rois de France : le connétable de Bourbon, le maréchal de Lautrec et Bonnivet. Le premier, après s'être illustré par la défense du Milanais, fut rappelé de son gouvernement par une intrigue de cour, disgracié et plus tard dépouillé de ses biens, titres et dignités, par la haine aveugle et jalouse de la duchesse d'Angoulême, mère de François Ier. Cet homme réellement supérieur ne sut point s'élever jusqu'à supporter l'injustice et le malheur. Il trahit son pays, et sa conduite exerça une cruelle influence sur les destinées de l'Italie et sur celles de sa patrie.

Lautrec, qui lui succéda dans le commandement en chef, se signala par

quelques belles actions, et commit de grandes fautes militaires. Il perdit deux fois le Milanais.

Moins heureux encore et surtout moins habile, l'amiral de Bonnivet ne marqua sa présence à l'armée d'Italie que par des défaites. L'historien militaire blâmera toujours sévèrement la conduite du maréchal de Lautrec à la Bicoque et celle de l'amiral Bonnivet à la Sesia.

C'est dans cette période aussi que paraît sur la scène du monde un prodigieux génie politique; nous avons nommé Charles-Quint. Ici commence un nouvel ordre de choses. De plus grands événements vont naître de la rivalité de la France et de l'Espagne, de plus grands intérêts vont occuper les souverains de l'Europe.

Pendant que François Ier éblouissait le monde par l'éclat de sa renommée et de sa gloire, le vieux Ferdinand d'Espagne et le faible Maximilien d'Autriche cédaient la place à un jeune prince qui, par ses talents, sa puissance et son ambition, devait bientôt porter atteinte à l'éclatante renommée du vainqueur de Marignan et rappeler à la France les plus mauvais jours de la rivalité de l'Angleterre. Obscur d'abord et caché dans les Pays-Bas, il élevait dans l'ombre l'édifice de sa grandeur. Héritier de la monarchie espagnole de Ferdinand, il aspirait à recevoir de Maximilien la couronne impériale avec les états héréditaires de l'Autriche. Prudent autant qu'habile, il brigue l'amitié du roi d'Angleterre, jure à François Ier une obéissance respectueuse et filiale, et il dirige adroitement ses négociations auprès du conseil aulique de la maison d'Autriche.

Le vieux Maximilien meurt avant d'avoir choisi son successeur. Trois monarques se présentent alors comme prétendants à la couronne impériale : le roi de France, le roi d'Angleterre et le roi d'Espagne. C'est le dernier qui l'emporte; il est proclamé empereur sous le nom de Charles-Quint (juin 1519). Ainsi ce prince, retiré jusqu'alors dans les marais de la Flandre, contraint et gêné en Espagne, inconnu en Italie et presque ignoré en Europe, se révèle par la démarche politique la plus imposante et la plus heureuse. Le roi don Carlos a fait place à l'empereur Charles-Quint.

La guerre avec la France était imminente, et les causes ne manquaient pas. François Ier invoque l'inexécution du traité de Noyon, aux termes duquel la Navarre devait être restituée à la maison d'Albret, et l'injuste possession du royaume de Naples, dont la moitié revient à la France par le traité de Grenade. L'empereur, de son côté, réclame le duché de Bourgogne usurpé sur Marie de Bourgogne, son aïeule, par le roi Louis XII, et en sa qualité de successeur de Maximilien, il élève des prétentions sur le Milanais.

François Ier envoie un de ses généraux dans la Navarre pour y rétablir d'Albret sur le trône; Charles-Quint répond à cette provocation en s'emparant des domaines de la maison de La Marck et en envahissant les frontières de France. Bientôt la guerre devient générale et embrasse à la fois les Pays-Bas, l'Allemagne, l'Italie et la Navarre, et sur tous les points triomphe la politique de l'empereur.

Ses premiers coups retombent sur la domination française en Italie. Il rompt les alliances conclues et forme une nouvelle ligue. Le maréchal de Lautrec commandait alors l'armée du roi. On lui oppose Prosper Colonne et le marquis de Pescaire. Le général français laisse échapper à Pontevico l'occasion d'écraser les confédérés et est obligé d'aller s'enfermer dans Milan. Enfin il livre la bataille de la Bicoque avec la certitude d'être vaincu. Il mérite en cette circonstance ce sévère reproche de La Palice, qui s'opposait à la bataille : *Que Dieu favorise donc aux fols et aux superbes; quant à moi, je m'en vais combattre à pied avec la première infanterie, et vous autres, gens d'armes françois, combattez si vaillamment que l'on cognoisse qu'en tel cas périlleux la fortune vous a plus tost manqué que le courage !*

Et cette réfutation de Brantôme à l'excuse qu'il invoqua d'y avoir été contraint par les Suisses : « Il les devoit très-bien et beau laisser aller, et les re- » commandant à tous les diables; car jamais la pièce ne va bien quand il faut » que le général obéisse à ses soldats et combatte à leur volonté. »

Cette faute, en effet, est inexcusable. Livrer une bataille quand on est certain de la perdre, quand les principaux chefs de l'armée sont dans la conviction qu'on mène les troupes à une boucherie horrible et infructueuse ! Que pouvait-il arriver après tout de la retraite des Suisses ? L'armée se repliait sur une position et attendait les événements. Le maréchal de Lautrec, il est vrai, ne fut point poursuivi dans sa retraite, et il chercha à réparer son erreur par une proposition pleine d'audace et d'inspiration. Il voulut passer la nuit en vue de la Bicoque et recommencer le combat le lendemain. Ce n'était point un trait de désespoir, comme on l'a dit; car ce général avait vu pendant la bataille ce qu'on avait pu faire et ce qu'on n'avait pas fait. Il ne demandait qu'un peu de docilité aux Suisses, un peu de courage aux Vénitiens, et à tous un concours unanime. Cette proposition ne fut point acceptée, et le Milanais fut perdu pour la France.

La politique de Charles-Quint grandit avec sa fortune et sa puissance. A la mort du pape, il fait nommer pour successeur au trône pontifical son précepteur, Adrien, et il forme la *ligue de Rome*, où il entraîne le roi d'Angleterre, toute l'Italie et toute l'Allemagne. La France se trouve alors seule contre presque toute l'Europe; mais elle ne désespère point. Non-seulement elle ne veut pas se borner à se défendre, elle veut prévenir ses ennemis et aller porter la guerre sur leur territoire.

François Ier lève une nouvelle armée, et, après avoir pourvu à la défense des frontières, il s'apprête à passer en Italie. C'est en ce moment qu'il apprend la conspiration du connétable de Bourbon (1). Cet événement change les pro-

(1) De Bourbon (Charles II, duc), arrière-petit-fils de Jean Ier, naquit en 1490. Il fit ses premières armes en 1507, dans la campagne de Louis XII contre les Génois. Il prit une part glorieuse à la bataille d'Agnadel et arrêta l'invasion des Suisses en Bourgogne. Il fut nommé connétable à l'avénement de François Ier. — Il concourut puissamment au succès de la bataille de Marignan. La duchesse d'Angoulême avait conçu pour ce prince une passion très-vive, que

jets du roi ; il confie à l'amiral Bonnivet le commandement en chef de l'armée d'Italie, et il reste en France pour faire face aux événements intérieurs du royaume ; car Charles-Quint espérait que la révolte du connétable de Bourbon soulèverait les provinces centrales de la France et lui en ouvrirait les portes. Déçu de cette espérance, il ne tint pas les offres brillantes qu'il lui avait faites, et se borna à lui offrir un poste à la cour d'Espagne ou le commandement de l'armée d'Italie. Bourbon préféra la gloire des armes au métier de courtisan.

Bonnivet part à la tête de l'armée que le roi devait conduire lui-même et s'empare sans obstacle de toute la partie du Milanais située au delà du Tesin; mais ce général, au lieu de poursuivre avec rapidité sa marche vers la capitale, qui se trouvait alors dans un fort mauvais état de défense, se borna à en faire le blocus. Cette faute énorme qui prouve son incapacité militaire décida du sort de la campagne. En effet, le blocus entrepris dans une saison très-avancée et sans armée d'observation donna aux ennemis le temps de se reconnaître, de rassembler leurs forces, aux Milanais de réparer les remparts de leur ville, et en somme de détruire en détail l'armée française (1). Après plusieurs mois de blocus inutile, il fut obligé de se retirer au delà du Tésin pour mettre en quar-

celui-ci dédaigna ouvertement ; de là les persécutions dont il fut l'objet. D'abord on lui enleva son gouvernement du Milanais ; puis, à son préjudice et contre les droits de sa charge, on lui ôta le commandement de l'avant-garde dans l'armée que le roi menait en Flandre; enfin la duchesse d'Angoulême lui intenta un procès injuste et lui enleva les biens de la maison de Bourbon qu'il tenait du chef de sa femme. C'est alors qu'il prêta l'oreille aux propositions de l'empereur. Oubliant que le malheur grandit les hommes, et que la persécution et l'injustice dont ils sont victimes les honore, il quitta la France et prit les armes contre elle. Ses conquêtes en Italie, la défaite qu'il fit éprouver aux Français à la Sesia, le siége de Marseille, le sanglant désastre de Pavie, firent vivement regretter sa défection. Il fut tué sous les murs de Rome, le 6 mai 1527. Malgré sa trahison, le connétable de Bourbon n'a pas été jugé sévèrement par l'histoire. Une sorte d'intérêt s'attache à la vie de ce grand proscrit. Et cependant la Provence a été saccagée, ruinée, incendiée par lui ; et cependant il a concouru le plus à chasser nos soldats de l'Italie, et ses déplorables succès ont coûté la vie à nos meilleurs généraux et la liberté au roi de France !

(1) C'est pendant ce blocus que Bayard, chargé d'une expédition sur Lodi, s'avança jusqu'à Crémone pour secourir la garnison du château, qui était défendu par huit soldats français. Ces braves, tristes restes d'un détachement de quarante hommes, qui avaient tous péri pendant le siége, avaient résisté à tous les efforts des ennemis. Le château de Crémone était la seule place qui fût restée aux Français de leur conquête dans le Milanais. Se regardant comme chargés de continuer la possession de la France en Italie, ils avaient fait le serment de le défendre jusqu'à la mort du dernier d'entre eux, et depuis dix-huit mois ils accomplissaient ce serment, sans avoir reçu aucun secours, aucune consolation, aucune nouvelle de la France.

L'histoire fournit peu d'exemples d'un courage, d'une fermeté, d'un dévouement aussi constant, et cependant tandis qu'elle s'appesantit sur des détails minutieux, elle ne nous a transmis ni les noms de ces huit soldats, de ces huit héros, ni la manière dont on récompensa leur infatigable persévérance.

Ces malheureux, épuisés par la faim, la misère et les maladies, ressemblaient plutôt à des spectres qu'à des soldats ; ils avaient peine à se traîner jusqu'aux remparts pour mettre le feu aux coulevrines, lorsque Bayard vint les délivrer et pourvoir le château de soldats et de vivres. Dans quelle histoire, chez quelle nation trouverait-on un exemple d'un plus sublime dévouement?

tier d'hiver ses troupes fatiguées, délabrées par des travaux stériles, et attendre de nouveaux renforts qui devaient lui arriver de la France.

Pendant ce temps, Lannois, vice-roi de Naples, et Pescaire, avaient remplacé dans le commandement des troupes italiennes Prosper Colonne, mort des fatigues de la guerre, et le connétable de Bourbon était lui-même accouru à l'armée des alliés. Leurs succès furent rapides contre un ennemi aussi inhabile et qui eut bien de la peine à opérer sa retraite. Surpris sur les rives de la Sesia, et blessé pendant qu'il protégeait le passage de l'arrière-garde, il confia à Bayard le sort de l'armée. *Sauvez-là, s'il est possible*, lui dit-il. *Il est bien tard*, répondit le héros; *mais mon âme est à Dieu et ma vie à mon roi. Je sauverai l'armée aux dépens de mes jours.*

Vandenesse, à qui l'amiral confia l'artillerie, fit le même serment, et tous deux tinrent parole, ils se firent tuer; mais ils sauvèrent les débris de l'armée. Vandenesse fut frappé à mort deux jours après, et Bayard reçut un coup d'arquebuse à croc qui lui brisa les reins. Il mourut comme il avait vécu. Ses dernières actions portaient le caractère de cette simplicité héroïque et chrétienne qui l'avait distingué pendant sa vie.

La retraite de l'armée française laissa Bayard entre les mains des ennemis. Le marquis de Pescaire le secourut mourant et le pleura mort. Les regrets dont les Espagnols honorèrent sa cendre, sont le plus bel éloge qu'on puisse faire de ce héros. Les Français furent encore une fois expulsés du Milanais.

Fidèle à son plan d'attaque générale, l'empereur Charles-Quint fit un nouveau traité dans le but de poursuivre avec plus de vigueur la guerre contre la France et de l'attaquer à la fois par la Provence, la Gascogne et les Pays-Bas. L'empereur voulait faire la conquête du royaume pour l'effacer de la liste des nations. Henri VIII voulait troubler l'Europe et montrer de nouveau l'influence déjà oubliée de l'Angleterre. Les Français, de leur côté, voulaient venger leurs défaites. La guerre continua avec fureur au nord et au midi. Dans cette circonstance critique, François Ier fit preuve de la plus intelligente énergie, et la France du plus héroïque patriotisme. Les campagnes de 1523 et 1524 couvrirent de gloire l'armée et ses chefs.

Aux Pyrénées, Charles-Quint vient lui-même prendre le commandement de l'armée et fait le siége de Bayonne; mais il y échoue, grâce à la fermeté du maréchal Lautrec.

Dans la Bourgogne, le duc de Guise parvient à arrêter les efforts de l'armée impériale. Dans la Picardie, la Trémouille fait des prodiges d'habileté; mais il ne peut empêcher les Anglais et les Flamands de s'avancer jusqu'à onze lieues de Paris. L'armée du duc de Vendôme les oblige à la retraite, et la Trémouille, qui n'a cessé de les harceler, leur fait éprouver des pertes nombreuses. On a dit de lui, dans cette circonstance : *Qu'il eut la gloire d'avoir réduit presque sans troupes une armée de près de quarante mille hommes à ne pouvoir s'assurer, pendant toute une campagne, un seul pouce de terre en France.*

Dans la Provence, Chabannes de la Palice n'est pas moins heureux. Le duc de Bourbon vient à la tête de l'armée conquérante du Milanais mettre le siége

devant Marseille (1). Le maréchal part d'Avignon, se dirige sur la ligne d'opération du connétable, l'oblige ainsi à lever le siége, attaque au passage du Var son arrière-garde, la taille en pièces et poursuit ses avantages jusque dans le comté de Nice... Et comme si tout devait concourir à la gloire de la France pendant cette belle campagne, l'amiral Lafayette et le célèbre André Doria détruisent la flotte espagnole que l'empereur avait envoyée sous les ordres de Hugues de Moncade pour concourir au siége de Marseille.

Ainsi la France triomphe sur tous les points des efforts de l'Europe coalisée et la menace à son tour... Il eût mieux valu pour le souverain profiter de ces succès pour faire une paix honorable; mais comment résister aux entraînements de la gloire? comment quitter le titre de duc de Milan pris à son avénement au trône et consacré par l'éclatante victoire de Marignan? comment ar-

(1) Le connétable de Bourbon voulait marcher directement sur Lyon, mais l'empereur, qui voulait avoir en Provence une porte pour entrer en France comme le roi d'Angleterre en avait une dans la Picardie, lui ordonna d'assiéger et de prendre Marseille. Le connétable s'était flatté d'en venir aisément à bout. *Trois coups de canon*, avait-il dit, *suffiront pour étonner si fort les bons bourgeois qu'ils viendront la corde au cou me présenter les clefs.* Loin de se laisser intimider, les bourgeois marseillais jurèrent de se défendre jusqu'à la dernière extrémité. Les femmes elles-mêmes firent preuve du plus noble patriotisme et partagèrent les travaux les plus pénibles. Leur ardeur fut si grande que les contremines qu'elles creusèrent du côté de l'attaque furent appelées la *tranchée des Dames*, pour en perpétuer le souvenir. Un boulet parti de la ville tua deux gentilshommes et un prêtre qui célébrait la messe. Le connétable de Bourbon accourt au bruit de cet accident, et demande la cause du tumulte; le marquis de Pescaire, son rival, répond : « Monsieur, ce sont les consuls de Marseille qui nous en apportent les clefs. » Bourbon méritait cette raillerie; depuis quarante jours on s'épuisait devant une place dont la conquête, selon lui, ne demandait que sa présence. Furieux, il ordonna de redoubler le feu de l'artillerie; bientôt il fit une brèche assez considérable pour donner l'assaut. Les ingénieurs envoyés pour la reconnaître rapportèrent qu'il y avait derrière un fossé profond rempli d'artifices, et défendu par un grand nombre de soldats. Pescaire vient en faire la description au conseil de guerre; il ajoute malignement : « Vous voyez, messieurs, que les Marseillais tiennent tout prêt une table bien couverte, afin de recevoir comme il faut ceux qui voudront aller les visiter. Si vous avez envie d'aller souper en paradis, courez-y, à la bonne heure; pour moi, je n'ai pas envie d'y aller si tôt. Nous ferions mieux, je pense, de retourner en Italie, où les Français pourraient bien nous prévenir. » La haine qu'on portait au connétable de Bourbon fait applaudir à cet avis; François I[er] vint au secours de la ville assiégée avec une armée de quarante mille hommes. Instruit à l'école du malheur, il refuse opiniâtrément la bataille, et se borne à ôter aux impériaux les moyens de subsister. Son armée ruine tous les moulins : celui d'Aubagne est le seul qui reste. François I[er] comprend que la retraite de son ennemi est infaillible, si on peut parvenir à le détruire; il ordonne à Barbesieux, qui commande dans Marseille, de l'entreprendre. Ce général trouve la chose impossible, parce que le poste est bien gardé, et trop voisin de l'armée impériale. Montluc, jeune, entreprenant, plein de ressources, pense qu'avec de la hardiesse, du secret et de la diligence, il est possible d'y réussir. Barbesieux rit de ce qu'il appelle une fanfaronnade; voyant qu'il ne s'agit que de hasarder cent vingt hommes, il y donne son consentement. Tout réussit, le moulin est forcé et détruit, le détachement se retire heureusement. Cette petite expédition eut une singulière influence sur le sort de Marseille. Privés de vivres, les impériaux se hâtèrent de se retirer, et le connétable eut la double honte d'échouer contre cette place en combattant contre son prince et sa patrie, qu'il trahissait. 1524.

rêter l'ardeur d'une armée victorieuse aux frontières mêmes du Milanais?

En vain les généraux les plus expérimentés opposèrent-ils au roi de France les raisons les plus sérieuses et lui représentèrent-ils que la saison était trop avancée ; qu'on ne pourrait former aucune entreprise sans s'exposer à passer l'hiver sous la tente au milieu des neiges et des boues. François Ier ne se ressouvenait que de la gloire de la première expédition. Il resta inébranlable dans son projet de relever par une victoire la couronne du Milanais qu'avaient portée autrefois les rois lombards.

Après avoir pourvu à la défense de ses frontières, confié au duc de Vendôme le commandement de la Picardie et de l'Ile-de-France ; à Louis de Brézé celui de la Normandie ; au comte de Laval la défense de la Bretagne ; à Lautrec la Guyenne et le Languedoc, et au duc de Guise la Bourgogne et la Champagne, François Ier entra en Italie à la suite de l'armée impériale qui se retirait vers le Milanais. Il marcha droit vers Milan et s'en empara sans beaucoup d'efforts ; car cette capitale, autrefois si florissante, et qui suffisait toute seule à sa défense, ravagée par la peste, ne présentait plus que l'image de la désolation et de la mort.

Sa prise d'ailleurs ne décidait plus comme autrefois du sort du duché. Les Espagnols se retirèrent à Lodi. Il restait encore à faire de plus importantes conquêtes. On proposa le choix du siége de Lodi ou de celui de Pavie. Lodi rendait maître de l'Adda ; Pavie du Tesin. On opina pour le siége de cette dernière ville. C'était Antoine de Lève qui commandait la place. Il ne négligea rien pour faire une longue résistance.

Les Français espérèrent s'en emparer aisément. Leurs batteries ayant fait une grande brèche, on donna l'assaut, on emporta la brèche, et l'on se crut maître de Pavie ; mais, derrière les retranchements qu'on venait d'emporter, on en aperçut d'autres qui étaient disposés de manière à n'être pas exposés au feu de l'artillerie. Il fallut abandonner cette première attaque.

Un autre plan fut proposé. Un des bras du Tesin baigne les murailles de la ville du côté de la Lomelira, tandis qu'un autre bras plus faible coule dans la Lomelira, mais à la droite du premier, auquel il se rejoint à un mille au-dessous de Pavie. Il s'agissait de faire refluer les eaux du grand canal dans le petit pour mettre à sec les environs de la place. Après quoi quelques coups de canon ayant renversé les murailles très-faibles en cet endroit, on devait s'introduire par la brèche. Déjà on commençait à élever des digues dans le grand canal pour arrêter son cours, lorsque tout à coup le Tesin, enflé par des pluies abondantes, renversa les digues et fit abandonner ce second projet.

Le siége alors traîna en longueur. Après avoir employé la sape et la mine, on chercha les moyens d'affamer la place. Pendant ce temps, François Ier commit la faute de fractionner son armée. Profitant de son traité avec le pape, qui lui ouvrait les portes de la Toscane, il envoya le duc d'Albanie avec deux cents lances, six cents chevau-légers et quatre mille fantassins pour s'emparer du royaume de Naples, et obliger ainsi les défenseurs du Milanais à diviser leurs forces.

Un autre détachement de quatre mille hommes fut envoyé vers Gênes sous les ordres du marquis de Saluces; ce qui, avec les trois cents gendarmes et les deux mille hommes de pied laissés en garnison à Milan, diminua l'armée royale de près de moitié.

Celle des impériaux, il est vrai, était plus faible encore; mais elle se recrutait tous les jours, et le connétable de Bourbon, qui, dans sa haine aveugle, cherchait tous les moyens de nuire à la France, lui amena d'Allemagne douze mille lansquenets, tous aguerris, tous vieux soldats, levés au moyen des pierreries et de l'argent que lui avait prêtés le duc de Savoie, autrefois allié de la France et oncle du roi, mais que Charles-Quint était parvenu à attacher à sa cause.

Avec ce renfort, l'armée impériale se trouva forte de dix-sept mille hommes d'infanterie, de sept cents hommes d'armes et d'autant de chevau-légers.

L'armée française s'élevait à peine à ce nombre, bien que le roi crût son effectif beaucoup plus fort (1). Une blessure que reçut Jean de Médicis, son allié, le priva de quatre mille Italiens. Les Grisons l'abandonnèrent également. En sorte que cette armée, qui, au début de la campagne, comptait deux mille lances et vingt-cinq mille hommes de cavalerie, était réduite à un chiffre bien inférieur.

Les alliés résolurent donc de profiter de cette circonstance et de tourner tous leurs efforts vers Pavie. Ils laissèrent le duc d'Albanie faire sur Naples une tentative qu'ils regardaient comme insensée, et s'apprêtèrent à combattre l'armée française.

Dès que le roi fut informé de la marche des impériaux, il manda la garnison de la plupart des places qu'il avait dans le Milanais, et rappela les troupes qui se trouvaient à Savone; mais en marchant sur l'Alexandrin elles furent battues et dispersées. Les impériaux, en s'avançant vers Pavie, enlevèrent le poste de Saint-Angelo, et assurèrent par là leur communication avec la place. Dans le même temps le duc de Sforza, qui était dans Crémone, battit un corps français commandé par Pallavicini.

Tous ces échecs, tous ces retraits de troupes minaient l'armée française; les souffrances, les fatigues et les privations qu'elle avait supportées pendant ce long siége, y avaient porté le découragement. Le premier élan d'enthousiasme était passé. — Cependant on ne pouvait plus prendre Pavie sans livrer une bataille, et les chefs si ardents au début de la campagne commençaient à mettre en question si l'on tenterait la chance d'une affaire générale. On tint un grand conseil à ce sujet. On y convoqua tous les vieux capitaines qui avaient acquis de la gloire sous les règnes précédents. Il y avait là Louis d'Ars, San Severino, Galot de Genouilhac, le maréchal de Chabannes, la Trémouille, etc. Tous proposèrent de lever le siége, d'éviter la bataille et de se retirer à Binasco. Ils

(1) Les soldats suisses et italiens recevaient et prenaient pour eux la paye des soldats qui leur manquaient, et la négligence intéressée des commissaires secondait cette avare infidélité et trompait ainsi le roi sur l'état réel de ses forces.

voyaient les troupes affaiblies, fatiguées, démoralisées, et celles de leurs adversaires toutes fraîches et toutes ardentes pour le combat. Ils pensaient qu'en se retirant dans des postes assurés, l'armée prendrait un repos nécessaire, recevrait de nouveaux renforts, et serait plus en état de recommencer la campagne.

Mais le roi n'écouta pas ces sages avis. Il s'était vanté publiquement, il avait écrit partout qu'il prendrait Pavie ou qu'il périrait sous ses murs, et il ne pouvait se résoudre à reculer. — D'ailleurs, Bonnivet, de funeste mémoire, Marsaut, Brion et Montmorency étaient d'avis qu'il fallait se battre, et ils flattaient ainsi les penchants du roi. Ils eurent le pouvoir de le persuader ou plutôt de le trouver persuadé.

On résolut donc de combattre; mais pour concilier la prudence avec l'audace, on convint d'attendre les ennemis dans les retranchements. Bonnivet fut chargé de faire les dispositions de la bataille.

L'armée française, occupant une ligne circulaire autour de Pavie, tournait le dos à la ville. L'amiral se contenta de rectifier sa position et de la fortifier. Le quartier-général avait été placé pendant le siége à San Lanfrano, très-près de l'entrée du Tésin dans la ville; on le transporta sur la même rive du fleuve, mais à la sortie de la ville. C'était le point sur lequel l'ennemi, venant de Lodi, devait porter ses premiers efforts. Ainsi la partie de la ligne comprise entre le Tésin supérieur et la route de Milan était défendue par l'avant-garde, qui occupait l'ancien quartier du roi. Le maréchal de Chabannes y commandait. Le duc d'Alençon, avec l'arrière-garde, était établi au château de Mirabel, accolé à un parc qui était en saillie sur la ligne de circonvallation. Le roi occupait, à la droite de la position, les monastères de Saint-Paul et de Saint-Jacques, lieux commodes et éminents, situés fort près de Pavie, un peu en dehors du parc, et qui commandaient la campagne. Le quartier du roi allait du parc de Mirabel au Tésin supérieur; il était couvert de retranchements, et défendait de tous côtés l'entrée de Pavie, où l'on ne pouvait arriver qu'en forçant les redoutes ou en renversant les murailles du parc de Mirabel.

Ces dispositions, comme on le voit, n'avaient rien de condamnable.

Les impériaux, après avoir occupé Beljoioso, s'efforcèrent de gagner le Tésin, afin d'empêcher les vivres d'arriver à l'armée française. Il y avait entre les deux camps un petit ruisseau d'eau courante appelé le Vernicule, et qui, passant entre Saint-Lazare et Saint-Pierre en Verge, se rendait dans le Tésin. Les impériaux, afin de pouvoir avancer avec moins de difficulté, s'efforçaient de passer le ruisseau; mais les Français le défendaient vaillamment.

Les deux armées restèrent ainsi en présence depuis le 8 février. Les escarmouches étaient fréquentes. Le marquis de Pescaire signalait son activité par des insultes continuelles faites aux retranchements français. Enfin, les ennemis résolurent de pénétrer dans Pavie par le parc de Mirabel, plutôt dans l'espoir de faire passer un secours dans Pavie à travers le parc que dans le but de forcer les positions de l'armée française.

Ils partirent à l'entrée de la nuit du 23 au 24 février 1525, et s'avancèrent une partie vers le parc de Mirabel, tandis que l'autre simulait deux attaques

appuyées du feu continuel de leur artillerie. « Sur minuit, tous les soldats de l'armée impériale prirent une chemise blanche par-dessus leurs armes pour se reconnaître d'avec les Français, et se rangèrent en ordre de bataille. Ils arrivèrent aux murailles du parc quelques heures avant le jour, et mirent par terre soixante brasses de muraille avec des maçons et des soldats. »

Le duc d'Alençon ne s'aperçut point de ce travail fait à la faveur du bruit, des fausses attaques et de l'obscurité.

Ce ne fut qu'au point du jour qu'on vit les Espagnols entrer en foule dans le parc, et tourner les uns vers Mirabel pour pénétrer dans Pavie, les autres vers le camp des Français du côté où il communiquait au parc. Le roi, croyant que tous les efforts de l'ennemi allaient se porter sur le château de Mirabel, sortit à la hâte de son camp et déploya sa gendarmerie; il n'était plus temps. Le marquis du Guast avait forcé le château et surpris la garnison; déjà même un détachement de sa troupe était aux portes de Pavie; mais Brion avait eu le bonheur de le battre et d'empêcher la communication. D'un autre côté, Galliot de Genouilhac (1), ayant dirigé son artillerie sur la brèche où d'abord étaient entrés les Espagnols et par où les troupes qui les suivaient voulaient pénétrer, les mit dans le plus grand désordre et força les soldats à se précipiter les uns sur les autres pour gagner un vallon où ils pussent être à couvert de cette foudroyante artillerie. Le roi eût dû alors laisser agir les batteries de Genouilhac et se contenter d'accabler les restes de la troupe de du Guast qui se trouvaient séparés du gros de l'armée; mais il ne put contenir son impétuosité en voyant les impériaux ébranlés par le feu de l'artillerie. Comme ils couraient à la file pour se mettre plus tôt à couvert de ses continuelles décharges, il les crut en pleine déroute et sortit de ses lignes pour les charger, pour les prendre en *flagrant délit*, selon son expression. Il comptait d'ailleurs sur la supériorité de sa cavalerie dans une plaine propre aux grandes évolutions. Par cette démarche imprudente il commit la faute énorme de masquer les batteries françaises qui tonnaient par la brèche.

La bataille était engagée. François Ier confia à Boissy d'Amboise la garde de son camp et sa défense contre les sorties d'Antoine de Lève. Il opposa ses Suisses aux Allemands, ses lansquenets des bandes noires aux Espagnols.

(1) Je suis fort estonné, dit Brantôme, que nos histoires françoises n'ont pas plus parlé de M. le grand escuyer Galiot qu'ils n'ont faict. Ça esté un très-bon et sage capitaine en son tems. Le roy Charles VIII le prit à Fornoue pour un de ses preux, et s'appeloit pour lors le sieur de Genouilhac.

» Il fut grand maître de l'artillerie, pour entendre cet art aussi bien qu'homme de France; et si le roy l'eust voulu croire, possible qu'il n'eust pas perdu la bataille de Pavie (aussi le disoit-on bon); car il faisoit si bien jouer son artillerie que l'ennemi s'en sentit fort endommagé; mais elle ne joua pas à demy, que le roy bouillant de courage, et d'ardeur de combattre, alla couvrir son artillerie de telle façon qu'elle ne put plus jouer, dont M. Galiot cuyda désespérer. Le roy cogneut bien sa faute, et le dit puis après, dont pour récompenser le dict M. Galiot le fit grand escuyer. »

Cet éloge est juste et mérité.

Pescaire fit rappeler le marquis du Guast; mais celui-ci avait prévenu ses ordres en entendant le canon; il se trouva bientôt en ligne. — L'armée impériale comptait seize mille fantassins espagnols ou allemands, mille Italiens et quatorze cents chevaux.

François Ier, qui croyait avoir dans la sienne treize cents lances et vingt-cinq mille fantassins, en avait un tiers de moins environ.

Dès que les troupes alliées se trouvèrent à l'abri du canon, elles se rallièrent promptement, et le connétable de Bourbon avec les Allemands, Pescaire avec les Espagnols, Lannoy avec les Italiens, s'avancèrent pour envelopper le roi; tandis que le marquis du Guast d'un côté revenait pour attaquer les Français par derrière, et que, de l'autre côté, Antoine de Lève, faisant une sortie avec toute sa cavalerie, secondait puissamment leurs efforts.

Dans l'armée française, le maréchal de Chabannes et l'arrière-garde du duc d'Alençon, voyant l'affaire engagée en pleine campagne, accoururent au secours du roi et lui formèrent deux ailes, Chabannes à la droite et le duc d'Alençon à la gauche. Les forces des deux armées étant ainsi déployées, le front de la bataille devint très-étendu. La charge de la gendarmerie française fut terrible; on n'avait jamais combattu dans les guerres d'Italie avec plus d'acharnement, et jamais, en effet, de plus grandes destinées n'avaient dépendu de l'issue d'un combat. Ce fut dans ce choc que le marquis de Saint-Ange, dernier descendant de la race des rois d'Albanie et petit-fils de Scanderberg, fut tué, à ce qu'on prétend, par la main même de François Ier. Le roi blessa aussi à la joue un gentilhomme franc-comtois, avec lequel il se battit longtemps comme en combat singulier. « Les gendarmes bourguignons, récemment arrivés d'Allemagne avec le connétable de Bourbon, dit Sismondi, furent mis en déroute; les escadrons de Lannoy et de Bourbon semblaient déjà ébranlés, lorsque huit cents *fusiliers* espagnols, dirigés par Pescaire, se répandirent sur le flanc de la gendarmerie française, abattirent un grand nombre de cavaliers, et forcèrent les autres à s'éparpiller. Lorsqu'ils se réunissaient pour charger les *fusiliers*, ceux-ci se dispersaient à leur tour, et leur agilité les dérobait toujours à un ennemi qu'ils ne cessaient de molester. »

Cependant, le principal effort des alliés se portait sur le centre et sur l'aile droite de l'armée française. Les bandes noires de Suffolk avaient en tête les Allemands du connétable de Bourbon. Les deux troupes, animées par de vifs sentiments de haine, se battaient avec acharnement; mais Bourbon fit faire à ses lansquenets un mouvement décisif. Par son ordre, les colonels Fronsberg et Sith allongèrent les deux pointes de leurs gros bataillons, et serrant les bandes noires des Français comme dans une tenaille, pour nous servir de l'expression de Varillas, les écrasèrent et les détruisirent complétement. — Le duc de Suffolk fut tué, et la France perdit en lui un allié fidèle et dévoué.

Le roi, à la tête de sa gendarmerie, continuait à se battre sur ce point comme un lion. Sa cotte d'armes de toile d'argent, et son casque surmonté de grands panaches qui flottaient sur ses épaules, le désignaient de loin aux ennemis; mais son courage le faisait encore plus remarquer. Ce noble et dernier

représentant de la chevalerie française se montrait digne de la consécration que Bayard lui avait donnée sur le champ de bataille de Marignan, et soutenait à force de vigueur et de bravoure la victoire chancelante depuis la perte de l'infanterie. Certes, si tous ses gendarmes eussent exécuté autant de coups de main qu'il le fit lui-même, l'issue de la bataille eût été bien différente.

Le marquis de Pescaire, par une innovation funeste pour les Français, avait entremêlé les rangs de sa cavalerie de deux mille arquebusiers divisés en pelotons de quinze à trente hommes, parmi lesquels se trouvaient huit cents mousquetaires. Leurs balles de deux onces traversaient non-seulement les armures, mais quelquefois deux hommes et deux chevaux à la fois. Ces mousquetaires, d'une agilité extrême et formés dès longtemps par Pescaire à cet exercice, s'approchaient des rangs les plus serrés de la gendarmerie française, y faisaient leur décharge et disparaissaient tout à coup avec la rapidité d'un trait. Ils allaient recharger leurs armes à l'abri du danger, et revenaient faire une nouvelle décharge sans qu'il fût possible à nos cavaliers de se venger de leur perte sur ces ennemis qui, semblables à des oiseaux de proie, leur échappaient à tire d'aile. Le roi, pour donner moins de prise à leur décharge, ordonna à sa cavalerie de s'élargir et de combattre à la débandade, ce qui lui fit perdre sa force de cohésion. Les mousquetaires se mêlèrent alors dans les rangs et choisirent ceux qu'ils voulaient frapper; leurs coups se portaient toujours sur les chefs les plus intrépides. Cette invincible gendarmerie française, ainsi irritée, harcelée, décimée par une troupe presque invisible, presque impalpable, frémit de désespoir et de rage, tombe et meurt la main crispée sur ses armes devenues inutiles. Ses chefs les plus nobles, ses capitaines les plus héroïques, ses soldats les plus courageux, par un dévouement sublime, abandonnent leur commandement, quittent leurs rangs et volent à la défense de François Ier. Comme à Poitiers, ils font au royal combattant un bouclier de leur dévouement et vont au-devant des coups qui le menacent. Le grand la Trémouille est frappé à côté du souverain : deux balles l'atteignent à la fois à la tête et au cœur, comme si elles eussent choisi les parties les plus nobles pour tuer l'héroïque vieillard. Le grand écuyer San-Severino, noblement fidèle aux traditions de sa charge (1), est littéralement criblé de coups; son cheval s'abat : Guillaume Langey du Bellay, en le voyant tomber, met pied à terre pour le secourir : *Je n'ai plus besoin de rien*, lui dit le guerrier d'une voix expirante; *courez au roi, et me laissez mourir*. Le comte de Tournon et le comte de Tonnerre se font également tuer auprès du roi. Ce dernier était si défiguré des coups qu'il avait reçus, qu'on eut bien de la peine à reconnaître son corps après la bataille. Louis d'Ars, l'énergique défenseur de Venouse et l'un des héros de la journée de Ravenne, se presse autour du monarque et meurt étouffé sous les pieds des chevaux. Le baron de Trans, qui combattait à l'aile

(1) Brantôme dit que dans cette bataille le grand écuyer fut sans cesse occupé à parer les coups qu'on portait au roi, et que tel était, selon l'ancien usage, l'emploi du premier écuyer dans les batailles où était le roi.

gauche avec le duc d'Alençon, voit revenir son fils, son fils unique, jeune homme de vingt ans, qui a combattu pendant plusieurs heures avec un grand courage dans la *bataille* du roi; épuisé de fatigues et porté par les vicissitudes de la mêlée du côté de l'aile gauche, il croit pouvoir se reposer un moment auprès de son père; mais celui-ci le regardant avec indignation : *Où est le roi?* lui demande-t-il. *Je n'en sais rien*, répond le jeune homme. *Allez l'apprendre*, réplique le père d'un ton sévère; *il vous est honteux de l'ignorer*... Le jeune homme remonte à cheval, rentre dans la mêlée, pénètre jusqu'à François I[er], et meurt sous ses yeux d'un coup d'arquebuse...

Héroïque ivresse du devoir, sublime interprétation de l'honneur!... Pendant que la noblesse française, par un dévouement chevaleresque dont aucune autre nation n'offre d'exemples, se fait tuer autour de son roi comme à Poitiers, le connétable de Bourbon, après avoir détruit l'infanterie du centre, tourne ses efforts impies contre l'aile droite; il l'enveloppe également. Ses soldats, rendus plus terribles par la victoire, tombent avec un indicible acharnement sur ceux du maréchal de Chabannes, qui viennent de soutenir deux fois le choc d'un corps de cavalerie napolitaine commandé par Castaldo, lieutenant de Pescaire. Deux fois le maréchal l'a mis en déroute, et deux fois il a rallié ses gendarmes. Soutenu cette fois par les lansquenets de Bourbon, il accable la droite des Français. Le maréchal de Chabannes fait de vains efforts pour empêcher ses troupes de fléchir, il ne peut y réussir. Son cheval est tué sous lui, mais il se dégage avec une extrême habileté, malgré son grand âge. Il allait se jeter dans un corps de gens de pied, lorsqu'il fut fait prisonnier par Castaldo. Au moment où celui-ci conduisait le maréchal dans un lieu sûr, il est rencontré par un capitaine espagnol nommé Buzarto. Chabannes était le plus beau vieillard de son siècle. Sa bonne mine, son air noble et la magnificence de sa cotte d'armes indiquèrent à Buzarto que c'était un prisonnier considérable, et dont la rançon serait forte. Il voulut être associé au profit de sa prise. Castaldo allégua les droits de la guerre et refusa de partager... *Eh bien*, dit Buzarto, *il ne sera donc ni pour toi ni pour moi*, et il tua d'un coup d'arquebuse tiré à bout portant ce glorieux vieillard désarmé, que les Espagnols, dans leur admiration, n'appelaient que le *grand maréchal*. Ainsi périt le comte de Chabannes de la Palice, un des plus illustres représentants de la noblesse guerrière au seizième siècle (1). L'histoire s'est bornée à donner l'épithète de *cruel* à son lâche et féroce assassin.

(1) Le maréchal Jacques de Chabannes, seigneur de la Palice, fut nommé maréchal de France en 1515. La maison Chabannes descend des anciens comtes d'Angoulême de la première race, devenus sires de Chabannais. — Elle doit sa splendeur à ses services autant qu'à son antiquité. Cinq fois alliés à la maison royale, les Chabannes obtinrent l'honneur d'être traités de cousins par nos rois. Jacques II de Chabannes était un des plus braves et des plus sages généraux de son siècle. Il avait assisté à presque autant de batailles que le maréchal de Trivulce. A toutes il s'était distingué. Il était à la bataille de Fornoue, au combat de Ruvo, à la bataille de Cerignole, à celle d'Agnadel, à celle de Ravenne. Il était à Marignan et à Pavie. Vivant à une époque de prouesses, où l'élan chevaleresque tenait encore la place des combinai-

A la gauche de l'armée française, le duc d'Alençon, beau-frère du roi et le premier prince de son sang, au lieu de voler au secours du corps de bataille avec son aile qui n'avait point encore donné, fit comme autrefois le Dauphin à Poitiers; il prit la fuite sans combattre. Les Suisses, se voyant abandonnés par la cavalerie, lâchèrent pied malgré les exhortations du maréchal de Fleuranges et l'exemple de leur capitaine, Diesbach, qui alla se faire tuer de désespoir. Alors les seigneurs, qui avaient refusé de suivre le duc d'Alençon dans sa retraite, se firent jour l'épée à la main et vinrent combattre auprès du roi. Fleuranges, Laroche du Maine, le baron de Trans, fidèles au culte de l'honneur et de la patrie, vinrent chercher la mort auprès de l'étendard royal. Les débris de l'aile droite s'y étaient également réfugiés. Les pelotons épars de la gendarmerie se rapprochent et combattent avec la fureur du désespoir. Le roi les rallie. Ils se serrent, s'élancent et deviennent plus terribles que jamais. La mêlée est si forte, leurs coups sont si redoutables qu'ils font cesser le feu des arquebusiers. Pescaire, pressé à son tour, reçoit au visage une grande blessure; il est jeté par terre, foulé aux pieds des chevaux, et ne doit son salut qu'à la promptitude avec laquelle il est dégagé par des serviteurs dévoués. Lannoy s'avance à son tour, il est repoussé; mais bientôt tous les corps des impériaux se portent vers le quartier du roi. Du Guast, Gastaldo et Antoine de Lève arrivent simultanément. L'indigne Bourbon, dont l'action a été irrésistible sur tous les points, vient, lui aussi, pour porter les derniers coups à ces nobles débris de la patrie. La gendarmerie française résiste longtemps encore à des forces aussi considérables; mais enfin elle est rompue, brisée, ouverte de tous côtés. Là périssent Chaumont d'Amboise, fils du maréchal; Hector de Bourbon; le comte Lambesc, frère du comte de Guise; le Bâtard de Savoie, grand maître de France, et nombre d'autres braves chevaliers dont les noms mériteraient d'être inscrits en lettres d'or sur les pages de l'histoire.

sons stratégiques, il devança son siècle, et comprit que la guerre est une science et non point un acte de bravoure. Sa sage opposition aux batailles de la Bicoque et de Pavie en est une preuve. Pour ne citer qu'un trait de sa vie : dans la campagne de Naples, en 1501, Gonzalve de Cordoue vint assiéger Ruvo, défendu par Chabannes de la Palice. Les murs tombaient en ruine, et il semblait impossible d'y tenir. Mais Chabannes est là ; il vaut à lui seul des remparts et une garnison. L'attaque est vigoureuse ; les Espagnols s'élancent sur les murailles ébranlées. Chabannes est blessé ; mais il n'a cessé de combattre et de les arrêter, lorsqu'une explosion de poudre le précipite tout mutilé du haut des murailles. Il se relève encore l'épée à la main, nu-tête et couvert de sang. Un soldat ennemi lui fracasse le crâne d'un coup de pique. Il tombe inanimé. Lorsqu'il a repris ses sens, Gonzalve de Cordoue le traîne aux pieds du fort, et le menace d'une mort cruelle et ignominieuse s'il n'oblige son lieutenant Cornon à se rendre. Chabannes, réunissant toutes ses forces, lui crie : *Cornon, mon ami, Gonzalve veut m'ôter la vie si vous ne vous rendez promptement. Je suis un homme mort, faites votre devoir !*

Cornon était digne de comprendre Chabannes. Il continua à se défendre.

Gonzalve de Cordoue respecta les jours de Chabannes de la Palice ; mais, dit Fleuranges, il fut très-maltraité ; car il était enferré et mal pansé, tellement qu'il s'en est senti toute sa vie. Tel est l'homme que le lâche Buzarto assassina. Il comptait près de quarante ans de guerre ; son corps était cicatrisé de blessures !

Oh ! qu'avec raison on pourrait appliquer aux guerriers de Pavie ces éloquentes paroles de Voltaire : « *O mémoire ! ô noms du petit nombre d'hommes qui ont bien servi l'état, vivez éternellement; mais surtout ne périssez pas tout entiers, vous, guerriers, qui êtes morts pour la patrie !* »

Le maréchal de Foix, ayant l'épaule et le bras fracassés, et se voyant frappé à mort, court en aveugle au milieu du champ de bataille, cherchant le comte de Bonnivet, auquel il attribue les malheurs de cette journée, pour le percer du bras qui lui reste et mourir de joie en l'égorgeant. Le sang qu'il perd en abondance le fait bientôt tomber de cheval; il est transporté à Pavie, où il meurt presque aussitôt (1).

Quant à l'amiral de Bonnivet, que tous les écrivains ont jugé trop sévèrement peut-être, et qui racheta son imprudent conseil par une fin glorieuse, voyant le résultat de la bataille, il fit de vains efforts pour défendre le roi. Il rallia successivement les Suisses qui restaient encore sur le champ de bataille, et les gendarmes qui ne pouvaient se décider à fuir; mais, séparé de François Ier et porté hors de la mêlée par le choc violent des lansquenets de Bourbon, il pouvait se sauver; il ne le fit point. Après avoir jeté un triste regard sur le champ de bataille, il s'écria plein de désespoir : *Non, je ne puis survivre à un tel désastre !* Aussitôt il s'élance sur le bataillon des lansquenets, la visière haute, et tombe frappé au visage de plusieurs coups d'épée qui le délivrent de l'horreur de vivre.

Le roi combattait encore. Ce digne représentant de la valeur française fut le dernier qui tint une épée à la main sur ce vaste champ de carnage. Toute sa noblesse avait été massacrée ou prise à ses côtés. Les cadavres de ses serviteurs, ceux des ennemis qui avaient été tués, élevaient devant lui comme un horrible rempart. Tous ceux qui osaient franchir cette barrière payaient de leur vie cette témérité. Son désespoir et sa fureur étaient au comble. Déjà il avait tué six ennemis, lorsqu'une balle perça son cheval, qui tomba mort, et l'entraînant dans sa chute, se renversa en partie sur lui. Les soldats espagnols et allemands les plus rapprochés s'élancèrent à l'instant pour saisir le royal guerrier. Mais François Ier, quoique blessé à la jambe, épuisé par le sang qui sortait d'une large blessure qu'il avait au front, froissé et presque écrasé par sa chute et le poids de son cheval, eut encore assez de force pour se relever et tuer deux autres ennemis. Mille voix menaçantes s'élèvent alors autour de lui. Le roi chevalier préfère mourir plutôt que de rendre son épée à cette brutale et insolente soldatesque. Il continue de se battre à pied au milieu des Allemands et des Espagnols qui l'entourent de tous côtés. Le danger était extrême, et il allait être tué, lorsqu'un gentilhomme de la suite du connétable de Bourbon écarte les soldats, pénètre jusqu'au roi, qu'il a peine à reconnaître tant il est couvert de sang, et, se jetant à ses pieds, le conjure de ne pas s'obstiner

(1) Il fut transporté chez la comtesse de Scarsafiore, dont il était amoureux. On ne put guérir ses blessures, dit un historien, mais il eut du moins la consolation de mourir entre les bras de la gloire et de l'amour.

davantage à sa perte, de céder à la fortune qui le trahit. En même temps il lui propose de se rendre au duc de Bourbon. A ce nom, François, frémissant de colère, s'écrie qu'il aime mieux mourir. Il demande le vice-roi. On court le chercher. Le gentilhomme français parvient à contenir la fureur des soldats. Lannoy arrive ; le roi lui remet son épée ; il la reçoit à genoux, baise la main du prince et lui donne une autre épée.

Le vice-roi fit conduire François Ier dans son camp ; c'est là que, quelques heures après la bataille, il écrivit à sa mère ce billet terrible et sublime : *Madame, tout est perdu, fors l'honneur !*

C'était le cri d'une âme forte et supérieure ; c'était le cri de l'âme de François Ier (1). Avec le roi furent pris le roi de Navarre, le Bâtard de Savoie, Anne de Montmorency, François de Bourbon, comte de Saint-Pol, Philippe de Chabot, Laval, Chaudieu, Aubricourt, Fleuranges, Frédéric de Bozzolo, les deux Visconti, et un grand nombre d'autres seigneurs.

Le duc d'Alençon, qui conduisait l'arrière-garde, abandonna ses équipages et se retira en Piémont. Sa fuite du champ de bataille l'avait perdu de réputation ; il en mourut de honte et de douleur. Le comte de Clermont, qui commandait dans l'île du Tésin, coupa les ponts après lui et se retira en bon ordre. Théodore Trivulce évacua Milan et se replia vers le lac Majeur. Quelques jours après la bataille, il ne restait plus en Lombardie une seule place où flottât encore le drapeau français. Quant à l'armée que le duc d'Albanie conduisait à Naples, elle n'était point encore arrivée sur le territoire du royaume lorsqu'elle apprit le résultat de la journée du 24 février ; elle se retira aussitôt vers Bracino pour y attendre les événements.

La bataille de Pavie fut le Waterloo de la France en Italie au seizième siècle. Hâtons-nous de dire cependant que cet événement, qui aurait pu avoir de si funestes conséquences pour le royaume et faire naître de si grandes révolutions par suite de la captivité du roi, ne produisit guère que des négociations stériles. Charles-Quint, dit-on, négligea de suivre sa fortune ; mais que pouvait-il faire de plus ? Ce n'était pas la nation française qui avait été vaincue à Pavie, mais le roi ; et si le roi n'eût pas été fait prisonnier, ou plutôt, s'il n'eût pas été considéré comme représentant à lui seul tout l'état, la déroute de Pavie n'aurait rien eu qui la distinguât des autres batailles gagnées ou perdues en Italie depuis trente ans. Une armée de vingt mille hommes avait été battue ; sa perte s'élevait à huit mille hommes, dont mille à douze cents tout au plus étaient Français ; car tout le reste appartenait à la Suisse, à l'Italie et à l'Allemagne. Ce désastre n'était rien, comparé à ceux de Poitiers ou d'Azincourt. Les frontières de la France n'étaient entamées nulle part, et jamais elle n'avait été plus forte et plus homogène.

La captivité du roi elle-même, à tout prendre, ne changeait rien aux conséquences de cette bataille. Dans une monarchie guerrière et héréditaire comme celle de la France, le roi pris, l'autorité passe à son successeur, comme cela

(1) Gaillard.

arriva pour le roi Jean. Dès lors le souverain n'est plus considéré que comme un prisonnier dont la rançon ne doit jamais être payée aux dépens du sacrifice des intérêts nationaux. Si François Ier eût invoqué ce principe comme le roi Jean, Charles-Quint eût été bien moins exigeant, et le vaincu de Pavie n'eût pas eu la douleur de signer le honteux traité de Madrid.

Pour compléter en quelques mots l'histoire militaire de ce souverain, nous ajouterons que les puissances italiennes, effrayées de se trouver seules et désarmées, pour ainsi dire, en présence des forces et de l'ambition de Charles-Quint, formèrent une ligue pour combattre cet ennemi plus redoutable pour elles que la France. Louise de Savoie, qui gouverna l'état avec prudence et fermeté pendant la captivité du roi, s'empressa d'entrer dans cette ligue. Elle eut assez d'habileté pour y attirer la Suisse afin d'avoir ses soldats, et le roi d'Angleterre afin d'avoir son argent. La guerre continua en Italie avec des alternatives de succès et de revers jusqu'à ce que l'épuisement des puissances rendît la paix nécessaire. François Ier avait été rendu à la liberté; mais il avait hâte de revoir ses enfants. L'empereur sentait chanceler sous ses pieds l'édifice de sa puissance; l'Italie ne demandait qu'à respirer; l'Angleterre avait un intérêt trop indirect aux événements de la ligue pour se montrer exigeante. La paix de Cambrai fut signée le 5 août 1529, sur le plan du traité de Madrid. Charles-Quint rendit les enfants de France et se désista de ses prétentions sur la Bourgogne moyennant deux millions d'écus. La France n'avait perdu que le Milanais, qui revint à Sforza, et ses droits de Flandre; l'empereur n'avait conservé que le royaume de Naples.

La haine entre François Ier et Charles-Quint n'était qu'assoupie. Le vainqueur de Marignan ne pouvait voir sans dépit sa considération diminuée en Europe; il ne pouvait songer sans humiliation aux sacrifices arrachés à sa faiblesse; il ne pouvait se rappeler sans désespoir la défaite de Pavie et la captivité de Madrid; et chaque jour de nouveaux sujets de mécontentement ajoutaient à ses griefs. L'assassinat de son envoyé à Milan y mit le comble. François Ier déclara la guerre à l'empereur et s'apprêta à repasser les monts; mais, au moment où il crut pouvoir pénétrer en Italie, il fut arrêté par le duc de Savoie, autrefois son allié, et maintenant son ennemi secret. Il fallut lui déclarer la guerre, car on ne pouvait plus entrer dans le Milanais sans s'emparer de la Savoie. Ainsi se trouvait changé le théâtre de la guerre et le système politique. Au mois de janvier 1536, l'amiral de Brion pénétra dans le Piémont avec une armée de trente-quatre mille hommes et s'empara d'une partie de ce duché (1). L'empereur vient lui-même se mettre à la tête de l'armée qu'Antoine de Lève avait opposée aux progrès des Français.

(1) C'est pendant cette campagne qu'un soldat des légions nouvellement créées par François Ier, voyant l'armée française arrêtée un moment au passage de la Doire, demande à franchir la rivière à la nage; il avait aperçu du côté des ennemis un bateau qui pouvait servir au passage de l'amiral; il nage seul, le détache seul, et le conduit à son général, malgré les décharges continuelles d'arquebuses qu'on fait sur lui. Ses camarades se jettent après lui dans la rivière. Les ennemis, étonnés de tant de bravoure de la part des Français, se retirent avec précipitation,

Ceux-ci évacuent le Piémont, à l'exception de Turin, que défend le brave Annebaut. Charles-Quint se décide à entrer en France (1). Le maréchal de Montmorency, qu'on avait envoyé à sa rencontre, prenant une forte position à Avignon, abandonne à l'ennemi tout le pays entre les Alpes et la Durance, mais après l'avoir dévasté. La noblesse donne l'exemple du patriotisme en brûlant elle-même ses granges, ses fermes, en brisant ses meules, etc.; mais les pauvres paysans, qui se voyaient arracher leur unique moyen de subsistance, réduire en flammes leurs toits et leurs moissons, poussaient des cris de désespoir et de rage, et protestaient contre ces terribles nécessités de la guerre. Bientôt la Provence tout entière fut un désert. Aix, la capitale elle-même, fut comprise dans l'arrêt de destruction. — Cependant, l'empereur poursuivait sa marche à travers les montagnes, où il était harcelé par les paysans chassés de leurs toits par l'incendie, et qui tournaient sur l'ennemi toute leur fureur. En vain l'empereur faisait pendre ou brûler ceux dont on pouvait se saisir, le désespoir leur prêtait des forces nouvelles, et ils semblaient se multiplier de tous côtés. C'est ainsi qu'il arriva en Provence, où il fut bientôt exposé aux horreurs de la famine. La sage et terrible résolution de Montmorency portait ses fruits. L'empereur avait entrepris le siége de Marseille; mais il fut forcé de l'abandonner. Il voulut marcher contre le camp d'Avignon; mais les paysans provençaux lui enlevèrent tous ses convois, et il fut obligé de fuir honteusement de ce pays après y avoir laissé la moitié de son armée. On suivit sa trace par le nombre des morts qu'il sema sur la route en fuyant d'Aix à Fréjus. Montmorency ne poursuivit point l'armée de Charles-Quint dans sa retraite, parce que le comte de Nassau dans la Picardie menaçait la ville de Péronne; mais les paysans s'acquittèrent à merveille de cette tâche. — La campagne de 1537, dont le théâtre fut la Picardie et l'Artois, amena une trêve de dix mois sur ce point. La guerre continua dans le Piémont, où le comte d'Enghien, à peine

et l'amiral, arrivé à l'autre bord, s'empresse de donner, en présence de toute l'armée, un anneau d'or au légionnaire qui venait de faire une si belle action, et dont l'histoire a malheureusement ignoré le nom.

Pendant la guerre de la révolution, on a vu se renouveler le même trait de bravoure à l'affaire du Pont-de-Saint-Pierre, dans la Vendée. On se trouvait obligé de traverser une rivière; les ennemis s'opposaient au passage et le rendaient très-difficile à l'armée républicaine. Le lieutenant-colonel de la légion des Francs, nommé Targe, de Condrieu (Rhône), connu dans l'armée sous le nom de Jean Bart à cause de sa bravoure, décide quelques chasseurs sous ses ordres à le suivre. Le sabre entre les dents, il se jette le premier dans la rivière, ses braves compagnons l'imitent; ils arrivent à l'autre bord, effrayent l'ennemi déjà intimidé, raniment le courage des républicains par leur exemple. Bientôt la rivière est passée, et déjà l'ennemi a pris la fuite.

(1) Arrivé au camp, l'empereur interroge un officier français qui s'y trouvait en otage, le vaillant Laroche du Maine. *Que dit-on de mes projets? Où croyez-vous que j'aille? — En Provence*, répond le Français.— *Sans doute*, reprend Charles-Quint, *les Provençaux sont mes sujets; j'irai les voir. — Votre majesté les trouvera bien désobéissants, j'ose l'en assurer. — Combien y a-t-il de journées d'ici à Paris?* continua Charles-Quint. — *Si par journée, vous entendez bataille, il y en a douze environ, à moins que vous ne soyez battu à la première.*

âgé de vingt-deux ans, gagna la belle victoire de Cerisoles (1). L'empereur, qui avait tenté d'envahir la France par le Midi, tenta de l'envahir encore par la Champagne. Il passa le Rhin, prit Ligny et Saint-Dizier, et s'avança jusqu'à Château-Thierry. Pendant ce temps, le roi d'Angleterre assiégeait Montreuil et Boulogne. La paix de Crespy mit un terme aux hostilités. François Ier mourut quelque temps après, le 31 mars 1547, léguant à son successeur la terrible rivalité de la maison d'Autriche...

François Ier, dont nous venons de tracer sommairement l'histoire militaire, eut la gloire d'attacher son nom à plusieurs réformes utiles pour l'armée. — Il créa des légions qui devinrent le noyau de nos régiments. L'expérience des guerres d'Italie avait démontré à ce prince combien il est dangereux d'avoir des armées composées d'étrangers, sur lesquels le général n'a jamais une autorité absolue. C'est dans cette vue qu'il résolut de mettre l'infanterie française sur le même pied que la cavalerie, c'est-à-dire de la rendre forte, nombreuse, disciplinée et nationale.

Il créa la légion sur le mode romain, avec cette différence toutefois que la légion française était plus forte que celle des Romains et qu'elle n'avait pas de cavalerie. Il forma sept légions, chacune de six mille hommes, qui furent levées, la première en Normandie, la deuxième en Bretagne, la troisième en Picardie, la quatrième en Languedoc, la cinquième en Guyenne : la Bourgogne, la Champagne et le Nivernais devaient fournir la sixième; le Dauphiné, la Provence, le Lyonnais et l'Auvergne la septième.

L'ordonnance portant création de ces légions date de 1534. Tous les soldats devaient être armés, les uns d'arquebuses, les autres de piques, les autres de hallebardes; les arquebusiers étaient au nombre de douze cents.

Les capitaines, les lieutenants, les enseignes, les autres officiers subalternes et les soldats eux-mêmes devaient être du pays où la légion était levée. Il y avait six capitaines dans chaque légion, dont l'un portait le titre de colonel. Il avait le commandement en chef de la légion, et était nommé par le roi, ainsi que les capitaines. Chaque capitaine avait sous lui deux lieutenants qui commandaient chacun cinq cents hommes, l'un les arquebusiers, et l'autre les piquiers ou les hallebardiers. Au-dessous du lieutenant étaient deux enseignes, et pour commander chaque centaine d'hommes il y avait encore un centenier (2). Tous les grades étaient donnés par le chef de la légion.

La légion était divisée en six bandes de mille hommes; il y avait quarante *caps d'escadre*, quatre fourriers, six sergents, quatre tambourins et deux fifres (3).

(1) La bataille de Cerisoles se donna avec ordre et méthode. Notre armée, plus faible que celle des impériaux, dut la victoire à la résolution que prit le duc d'Enghien de renoncer à l'initiative au lieu de se porter en avant sous le feu de l'artillerie ennemie, avantageusement postée, et d'attendre pour charger que l'infanterie allemande eût réduit cette artillerie à se taire par un mouvement offensif mal concerté.

(2) Ce grade, par l'importance de son commandement, pouvait assimiler celui qui le portait au capitaine de nos régiments.

(3) Cet instrument venait des Suisses.

Les soldats des légions étaient exempts de taille comme les anciens francs-archers. Un des articles de l'ordonnance qui mérite d'être rapporté est celui où il est dit que ceux des soldats qui devenaient invalides par leurs blessures étaient exempts de taille et de tout subside pour le reste de leur vie, et servaient dans la garnison, avec la solde de *morte-paye*, s'ils étaient en état de le faire. C'est là l'idée de la création du corps de soldats vétérans.

François Ier, qui avait étudié l'esprit et l'organisation de la légion romaine qu'il voulait faire revivre, institua aussi des récompenses honorifiques comme celles qui étaient en usage dans la milice romaine.—Le soldat qui se distinguait par une belle action recevait un anneau d'or qu'il portait au doigt, et s'il se signalait par de nouveaux faits d'armes, il arrivait jusqu'au grade de lieutenant, et dès lors était anobli.

Malheureusement, les milices françaises étaient trop récemment instituées et avaient été trop longtemps dans un degré d'infériorité morale pour comprendre l'esprit de cette ordonnance. La légion, telle que François Ier avait voulu la créer, n'exista pas longtemps. L'auteur du livre sur la discipline militaire déplore que ce beau dessein, qui devait rendre la France indépendante des étrangers, n'ait pu être mis à exécution. Les légions ne furent jamais complètes, et, deux ans après leur institution, François Ier fut obligé de les *casser* à cause de l'indiscipline de ceux qui les composaient, et d'en revenir à l'usage des compagnies de trois ou quatre cents hommes, obéissant à un capitaine, et qu'on nommait *bandes*.

Henri II renouvela l'ordonnance sur les légions, qui furent remplacées bientôt après par les régiments, et que nous reverrons paraître de nouveau en 1815, c'est-à-dire, près de trois cents ans après, sous le titre de légions départementales.

C'est aussi au règne de François Ier que les commandements des officiers cessent d'être temporaires; que les charges et dignités sont données par commissions et que leurs attributions sont clairement expliquées et limitées.

Nous avons déjà parlé plusieurs fois des maréchaux de France; nous allons dire un mot de cette dignité au seizième siècle.

Jusqu'au règne de saint Louis il n'y eut qu'un seul maréchal de France; mais quand ce prince alla porter ses armées en Afrique, il emmena deux officiers exerçant ces fonctions, le sire Raoul de Sores, seigneur d'Estrées, et Lancelot de Saint-Maur. Depuis cette époque il y eut toujours deux maréchaux de France, quelquefois plus.

Le Père Daniel remarque que ce fut sous le règne de François Ier que le nombre des maréchaux fut fixé à trois, et qu'en nommant Gaspard de Coligny, père de l'amiral de ce nom, à cette dignité, bien que les trois places fussent occupées, il déclara dans les provisions de cet officier qu'il ne le faisait maréchal de France que *par avance*. Et il ne le fut de fait qu'à la mort de Trivulce.

Henri II porta à quatre le nombre des maréchaux titulaires, et François II à cinq; mais lors de la réunion des états de Blois, sous Henri III, il fut décidé

que le nombre de ces grands officiers de la couronne serait limité à quatre.

Henri de Navarre transgressa cette loi, d'abord pour récompenser les officiers qui s'étaient dévoués à sa cause, et ensuite pour se réconcilier avec les ligueurs, qui avaient, eux aussi, créé des maréchaux de France ; ce qui fit dire à Chanvalon que c'étaient des bâtards qu'on venait de légitimer.

Le nombre des maréchaux se multiplia considérablement sous le règne de Louis XIII et de Louis XIV. Il y en avait jusqu'à seize en 1651; et jusqu'à vingt après la promotion de 1708. De nos jours ce nombre est fixé à douze.

Ce fut aussi sous le règne de François Ier que les maréchaux de France reçurent le bâton pour insigne de leur dignité. En Grèce, les généraux portaient une baguette nommée σκυτάλη. A Rome, les chefs d'armée avaient un *cep* comme indice de leur autorité. La verge du consul était d'ivoire ; celle du préteur était d'or. Par imitation, on donna à nos maréchaux un bâton long de vingt pouces, couvert de velours bleu de roi, brodé en relief, parsemé de fleurs de lis d'or. Les marques de cette dignité étaient représentées sur leurs armes par deux bâtons d'azur passés en sautoir. De nos jours ces insignes sont à peu près les mêmes. Le bâton est terminé par deux cercles d'or. Sur l'un on lit le nom du maréchal ; sur l'autre, ces mots : *Terror belli, decus pacis*.

La charge de maréchal général des camps et des armées était une dignité ajoutée au titre de maréchal de France ; cinq officiers seulement en ont été revêtus ; ce sont le maréchal de Biron, le maréchal de Lesdiguières, le vicome de Turenne, le maréchal de Villars et le maréchal de Saxe. Ils avaient alors droit de commandement sur les autres maréchaux.

La dignité d'amiral (1) était autrefois une des premières de la couronne. L'amiral commandait en chef les flottes et les armées ; il avait la police navale ; il nommait tous les officiers de la marine, etc. Les Sarrasins sont les premiers qui aient appelé *amiraux* les capitaines généraux de leurs flottes. Après eux, les Siciliens et les Génois accordèrent ce titre à ceux qui commandaient leurs armées navales. En France, cette dignité ne fut connue qu'en 1270. Florent de Varennes fut le premier qui l'exerça. Après lui, Enguerrand fut amiral de la flotte du roi Philippe le Hardi. François Ier créa plusieurs amiraux, et entre autres Bonnivet, Annebaut et Coligny ; mais ces titres étaient plutôt honorifiques que réels, car ces trois officiers commandèrent presque toujours les armées de terre. L'autorité de l'amiral parut tellement exorbitante à Richelieu qu'il la supprima. Louis XIV la fit revivre. Supprimée de nouveau par la révolution, elle fut rétablie en faveur de Murat. Plus tard, le duc d'Angoulême fut investi du titre de grand amiral de France.

Il y avait dans les armées de François Ier des officiers qui prenaient le titre de maréchal-de-camp. C'était alors une simple commission et non un grade. Henri IV en fit un titre permanent, une charge militaire, un grade enfin. On créa

(1) On s'accorde généralement à faire dériver ce mot de l'arabe, *amir* ou *émir*, qui, dans cette langue, signifie général d'armée. Fauchet pense que ce mot nous est venu des croisades.

beaucoup de maréchaux-de-camp sous les règnes de Louis XIII et de Louis XIV.

La charge de colonel fut créée, ainsi que nous l'avons dit, à la formation des légions. Ce mot (1) est si récent qu'il était inconnu sous Louis XI. Mis en usage d'abord dans les troupes étrangères à la solde de Louis XII, il ne s'est légalisé ou nationalisé dans les troupes françaises que sous François Iᵉʳ : alors il signifiait un suprême général ou le général d'une arme. Les Albanais, l'infanterie française, plus tard la cavalerie, eurent chacun leur colonel; ce mot commençait à peser sur celui de capitaine, qui, jusque-là, avait été ce que devenait le colonel; l'un s'amoindrissait de l'avénement de l'autre. « Quand des Gascons vinrent servir Charles IX et Henri IV, dit le général Bardin, l'outrecuidance native de leurs chefs s'accommoda mal du titre de capitaine, qui déclinait; ces amphibies, qui ne voulaient être ni étrangers ni Français, s'arrogèrent le titre de *colonel*; on commença par s'y opposer; on finit par les imiter, et le chef du moindre petit corps croyait se rehausser en s'emparant de la qualification jusque-là réservée au général de l'arme. Cette intrusion nécessita un accroissement de titre, une épithète caractéristique; il fallut que l'ancien colonel se fît reconnaître par la dénomination de *colonel-général*, pour n'être plus confondu avec les colonels particuliers. Le colonel-général de l'infanterie, d'abord unique, eut ensuite un collègue; c'est-à-dire l'un en France, l'autre au delà des Alpes. Ces personnages étaient trop puissants pour ne pas ressaisir le titre par lequel des inférieurs avaient osé, comme on disait alors, se parangonner à eux; de là provint cette ridicule application du mot *mestre-de-camp*, pour signifier *chef de corps*. Plus tard, quand la cour reconnaissait un colonel-général, le ministère donnait le nom de *mestre-de-camp* aux chefs de corps; il donnait le titre de *colonel* aux chefs de corps quand l'office de colonel était ou aboli ou vacant. »

Le premier colonel-général, s'il faut en croire Brantôme, fut créé sous Louis XII, et ce fut M. de Fontrailles; mais ce titre portant sur un corps d'étrangers, les *Albanais*, c'est à François Iᵉʳ qu'on en attribue réellement l'institution. L'ordonnance de 1534, concernant les légions, ne laisse aucun doute à cet égard. Cette charge était la plus belle après celle de maréchal. Sous François Iᵉʳ, il commandait en chef l'infanterie, et ses prérogatives étaient fort étendues. M. de Taix fut alors investi de cette charge; mais on ignore la date de sa nomination. Sous Henri II, l'importance de cette dignité fut encore augmentée en faveur de Gaspard de Coligny. En effet, à cette époque, le colonel-général recevait le serment de mestre-de-camp des gardes, couvert et assis dans un fauteuil, le mestre-de-camp étant chapeau bas, assis sur un carreau et tenant la main sur l'Évangile.

(1) On n'est pas d'accord sur l'étymologie de ce mot. Les uns, comme le Père Daniel et Brantôme, le font dériver de l'italien *colonna*, en recherchant une analogie entre colonel et colonne de troupes; Kister le fait dériver du latin. Ce mot a légué à l'Ibérie celui de *corona*, signifiant, en mauvaise latinité, *troupe*. Les Espagnols en auraient fait *coronella*, supérieur de régiment, qui est de plus fraîche date. De là seraient venues en France les expressions de *coronal*, *coronel*; et plus tard *colonel*.

Le mestre-de-camp lui devait une fois le salut de la pique, et quand il ne le faisait pas le jour de sa réception, il était obligé de lui rendre cet honneur la première fois qu'il paraissait devant lui à la tête du régiment.

Louis XIV, qui ne tolérait de pouvoirs latéraux que des pouvoirs soumis, se garda bien de laisser subsister un colonel-général de l'infanterie; il se souvenait des prétentions et de l'humeur insubordonnée dont plus d'un avait fatigué ses prédécesseurs. Si le titre a reparu depuis, ce ne fut plus qu'une sinécure. La dénomination n'avait rien de féodal et n'était même apparue qu'à la chute de la féodalité; mais l'ignorance des hommes de la révolution s'y méprit; ils la crurent entachée de vice nobiliaire, et y substituèrent le titre prolixe et inexact de *chef de brigade*, qui, à son tour, fit place à la qualification qu'il avait remplacée. L'empire fit renaître les colonels et les colonels-généraux; mais Napoléon se garda bien d'accorder à ces derniers autre chose que des grades inutiles, et il n'osa pas refaire un *colonel-général* de l'infanterie, tant un personnage de ce titre, et même sans fonctions, eût porté ombrage, comme cela était arrivé au temps de Louis XIV!

C'est au règne de Philippe-Auguste, ainsi que nous l'avons dit dans un chapitre précédent, que remonte la création des officiers généraux, qu'on vit ensuite à la tête des troupes, savoir : les grands-maîtres des arbalétriers (1270) et de l'artillerie (1479), les capitaines-généraux (1302), les lieutenants-généraux (1430), les colonels-généraux (1534), les mestres-de-camp-généraux et les maréchaux-de-camp (1542). Les fonctions et l'étendue du commandement de ces officiers généraux n'avaient rien de fixe et dépendant de l'organisation des armées, qui était elle-même un chaos. Ce ne fut qu'au moment de la révolution (1793) que l'organisation des armées reçut cette forme régulière qu'elle a encore conservée de nos jours; alors les officiers généraux reçurent des dénominations correspondantes à leurs fonctions et à leur commandement, qui devint fixe; alors aussi cessa le chaos de la composition capricieuse des états-majors. Le nombre des grades d'officier général fut réduit à deux : *général de brigade* et *général de division*. Celui de *général en chef* ne fut plus qu'une commission temporaire donnée par le gouvernement, celui de *lieutenant-général* une autre commission du général en chef, pour le commandement d'une partie de l'armée. « Lorsque l'empire vint avec ses besoins monarchiques, dit le général de Vaudoncourt, on vit reparaître les connétables, les maréchaux, les colonels-généraux. A la contre-révolution de 1814 revinrent les titres de maréchal-de-camp et de lieutenant général, sans qu'on en puisse assigner d'autres motifs que celui qui portait certaines gens à se plaindre de trouver le pont des Arts à Paris en place de l'incommode *bachot* qu'ils avaient laissé en partant pour l'étranger. »

L'*Encyclopédie* (Art militaire), ouvrage de 1745, dit que chaque arme avait un état-major particulier. — Celui de l'infanterie, créé en 1525 par François Ier, était composé d'un colonel-général de l'infanterie française et étrangère, d'un secrétaire-général, d'un prévôt et d'un lieutenant. — Celui de la cavalerie, créé sous Charles IX, en 1565, avait un colonel-général de la cava-

terie française et étrangère, un mestre-de-camp général et un commissaire général. — L'état-major des houzards, créé par Louis XIV, était composé d'un colonel-général et d'un secrétaire-général.—Celui des dragons, créé aussi par Louis XIV, n'était composé que d'un colonel-général et d'un mestre-de-camp général.

L'armée avait son état-major : on donnait ce nom à un corps permanent composé d'un certain nombre de maréchaux et d'aides-maréchaux-des-logis. Cette réunion devait être une *espèce d'école* destinée à former les officiers qui composaient sans doute l'*état-major général* de la première armée mise sur pied. Le chef de ce corps devait choisir les officiers qui, par leur zèle et leurs connaissances, annonçaient du goût et du talent pour le service de l'état-major de l'armée. Il fallait, pour entrer dans le corps, savoir la topographie, et principalement établir une *reconnaissance*. Ce que l'auteur du paragraphe V de l'article ÉTAT-MAJOR, de l'*Encyclopédie*, dit des travaux que devaient exécuter les officiers d'état-major, est exactement ce qu'on exige du corps royal actuel; nous dirons même que les études militaires de nos officiers sont moins largement établies que celles du corps dont parle l'article indiqué.

Quand on formait une armée, on lui donnait un état-major général, composé d'un général, d'un nombre de lieutenants-généraux, de maréchaux-de-camp, de maréchaux-généraux-des-logis, de capitaines des guides, de fourriers, de vaguemestres, d'ingénieurs géographes, etc., etc.

Il y a dans les troupes d'Allemagne et d'Espagne des sergents-généraux de bataille qui ont le même commandement que nos maréchaux-de-camp, avec cette différence cependant que leur autorité s'exerce sur une seule arme. Ainsi il y a un sergent-général de bataille pour l'infanterie et un pour la cavalerie. En France, les fonctions de ces officiers n'ont jamais été si étendues. Ils commandaient en l'absence seulement du maréchal-de-camp. On voit ce titre de sergent de bataille dès le temps de François Ier, dans une de ses ordonnances pour les légions; mais, à cette époque, leurs fonctions étaient bien moindres qu'elles ne le furent dans la suite; car ils devaient être six dans une escouade de cent hommes, et, par leur paye, il est évident qu'ils n'étaient que des sergents de bandes. Sous Henri IV, leurs prérogatives furent plus élevées et ne furent données qu'à des hommes choisis, forts, capables et courageux. Le sergent de bataille avait alors vingt-quatre gardes. Il assistait au conseil quand les troupes étaient en garnison, pour savoir le nombre des gens de guerre, connaître l'état de leur armement; dans le combat il faisait mettre les troupes en bataille, comme le rapporte Brantôme en parlant de la bataille de Cérisoles, etc. On voit par là qu'ils étaient aux armées du seizième siècle ce que furent plus tard les inspecteurs-généraux et les chefs d'état-major. En 1646, les fonctions de sergent de bataille étaient supérieures à celles de colonel; car M. le duc de Noailles, dans ses Mémoires, dit: « Je vins pour passer le reste de l'hiver à Paris, et j'y songeai moins aux divertissements qu'à faire ma cour; je m'imaginais de n'être qu'un simple colonel; je demandai que l'on me fît sergent de bataille, ce qui était alors au-dessus de mestre-de-camp. » Ces fonctions furent supprimées à la paix des Pyrénées.

Les hérauts d'armes étaient des officiers de guerre et de cérémonie. On les divisait en rois d'armes, hérauts et poursuivants. Le roi d'armes était le plus ancien des hérauts ; les poursuivants étaient de simples candidats au grade ; les hérauts étaient au nombre de trente, et avaient tous des noms particuliers ; leur principal emploi était de veiller à la conservation de tout ce qui avait rapport à l'art héraldique en dressant des généalogies et en s'opposant aux usurpations de titres ou armoiries : ils publiaient la célébration des fêtes et combats, les ordres de chevalerie, signifiaient les cartels, marquaient la lice, appelaient l'assaillant et le tenant, partageaient également l'ombre et le soleil aux combattants à outrance ; ils assistaient aux mariages des rois et à leurs obsèques, enfermant dans le tombeau les marques d'honneur du prince mort. A l'extérieur ils déclaraient la guerre et annonçaient la paix. Nous avons vu qu'avant d'aller porter ses armes en Italie, Louis XII envoya un héraut d'armes déclarer la guerre au sénat de Venise. Leur costume de cérémonie était la cotte d'armes de velours violet cramoisi, portant devant et derrière trois fleurs de lis d'or.

Les fonctions d'aide-de-camp furent données d'abord aux officiers qui aidaient les maréchaux-de-camp dans la répartition des différents quartiers des campements. On attacha ensuite des aides-de-camp à chacun des officiers généraux employés dans les armées. Pendant la révolution, il y avait en France un corps de trois cents aides-de-camp. — Depuis 1818, ces fonctions sont spécialement dévolues aux officiers d'état-major, sauf pour les armes spéciales de l'artillerie et du génie, dont les officiers d'état-major remplissent les fonctions près de leurs officiers généraux (1).

(1) Les autres grades étaient, outre le capitaine, le lieutenant, l'officier destiné à remplacer celui qui le précède ; il est le second officier de la compagnie. Ce grade date de Louis XII. Celui de sous-lieutenant, qui est le troisième officier de la compagnie, ne remonte pas au-delà du règne de Henri IV.

Le nom d'*enseigne*, ainsi que celui de *cornette*, avait trois significations : il signifiait à la fois drapeau d'une compagnie, la compagnie elle-même, et enfin l'officier qui portait l'enseigne ou la cornette, suivant qu'il appartenait à l'infanterie ou à la cavalerie. Du temps de Henri II, le mot enseigne était commun aux drapeaux de l'infanterie et aux étendards de la cavalerie.

Il y avait encore autrefois un officier qui portait le nom de *guidon*, d'un drapeau d'une forme particulière ; le guidon toutefois n'existait que dans les compagnies d'ordonnance et dans la garde royale. Dans la hiérarchie, il était placé après l'*enseigne*.

Sergent (bas officier) était un soldat qui autrefois avait passé par les grades d'*anspessade* et de *caporal*. — Ce titre remonte aux sergents d'armes de Philippe-Auguste.

Caporal ; ce mot vient de l'italien ; *caporal* dérive lui-même de *caput*. — Le caporal était le chef d'une escouade d'infanterie ; il avait autrefois le nom de *cap d'escouade*, qui, sous Henri II, fut remplacé par le titre de caporal.

Dans la cavalerie, les grades correspondant à ceux de *sergent* et de *caporal* étaient ceux de *maréchaux des logis* et de *brigadiers*. Les maréchaux des logis, suivant Fauchet, sont fort anciens dans nos armées, tantôt sous le nom de *maréchaux*, tantôt sous celui de *fourriers*, du mot *fodrans*, *fourrage*. On trouve ce nom dans les vieux titres. Ce fut sous François Ier que le mot *fourrier* fut appliqué à l'infanterie et que ces bas officiers exercèrent des fonctions distinctes de celles des maréchaux des logis et des sergents. Le mot de *brigadier* est un peu moins ancien que celui de *caporal*. Il est des militaires qui ont pensé que l'*anspessade*, dont il est

A la mort de François Ier, Charles-Quint sentit renaître ses espérances de conquête sur la France. Les sanglantes déceptions qu'il avait éprouvées en portant ses armes dans ce royaume ne l'avaient point détourné de ses pensées ambitieuses. Il savait que Henri II, quoique brave et courageux, était d'un caractère faible et se laissait gouverner par ses favoris; mais il oubliait que ses favoris se nommaient Anne de Montmorency, François de Guise, le comte de Brissac et d'Estrées, et qu'ils avaient élevé la patrie à un degré de force inouïe.

En effet, à n'envisager la France qu'extérieurement et sous ses rapports avec les puissances étrangères, jamais depuis longtemps elle n'avait dû paraître plus redoutable. Elle étonnait l'Europe par l'immensité de ses armements; elle disposait souverainement du royaume d'Écosse; elle comptait l'île de Corse au nombre de ses provinces; elle dominait sur les deux mers et projetait un établissement dans le Brésil qui devait lui faire partager les trésors du nouveau monde. Ses armées, bien commandées, fortes, aguerries, disciplinées, occupaient tous les points de ses frontières. Le maréchal de Brissac, dans le Piémont, avait affermi l'autorité de la France par ses victoires (1). Du côté de l'Allemagne l'armée française s'apprêtait à prendre l'offensive, et déjà, avant que l'empereur se fût mis en campagne, elle s'était emparée des Trois-Évêchés, Metz, Toul et Verdun.

Pour répondre à ces attaques, Charles-Quint vint avec une armée de cent mille hommes attaquer la ville de Metz; les efforts de cette armée formidable se brisèrent contre l'admirable résistance du duc de Guise, et, après un long

souvent question dans les guerres du Piémont, était une espèce de soldat d'infanterie; d'autres ont cru que l'*anspessade* était un grade. Les uns et les autres sont dans l'erreur: l'*anspessade* était un soldat de première classe; il touchait une haute paye, mais obéissait au caporal. Son nom venait de l'italien *lanza spezzata, lance rompue;* c'était un gendarme, qui, dans un combat, ayant honorablement rompu sa lance, et se trouvant démonté, se mettait dans l'infanterie, privilége dont jouissaient les dragons, qui, démontés, prenaient la droite de la première compagnie de grenadiers qu'ils rencontraient. En 1745, il y avait encore des anspessades, choisis parmi les meilleurs soldats, employés à l'instruction et commandant les petits postes en l'absence des caporaux. Dans les registres des commissaires des revues, les anspessades prenaient le nom d'appointés.

(1) Le maréchal Cossé de Brissac fut appelé *le père des capitaines* de son temps, et ses campagnes du Piémont seront un éternel sujet d'admiration pour les gens de guerre.— Cossé fit ses premières armes sous le maréchal de Lautrec, lors de son expédition de Naples, en 1528. Il suivit le Dauphin (depuis Henri II) au siége de Perpignan. Il y fit de tels prodiges de valeur, que le futur roi de France, l'embrassant en présence de toute l'armée, s'écria: *Je voudrais être Brissac, si je n'étais pas le Dauphin.* Lors du siége de Landrecies par Charles-Quint, le comte de Brissac fit une retraite hardie et savante qui sauva l'armée française. En 1550, il fut nommé maréchal de France et envoyé dans le Piémont. C'est là qu'il jeta les fondements de sa gloire militaire. C'est là que pendant dix ans, avec une faible armée, il soutint une lutte prodigieuse contre les troupes de l'empereur Charles-Quint et toutes les forces italiennes. Abandonné à ses propres ressources, ne recevant de France ni argent ni secours, il se montra supérieur à sa position, et augmenta l'influence française en Italie. Son armée fut citée comme la plus belle école d'instruction et de discipline. Henri II l'avait créé maréchal de France et grand maître de l'artillerie.

siége, l'empereur fut encore une fois obligé de se retirer honteusement du territoire français en y laissant la moitié de son armée (1).

Pour se venger, Charles-Quint veut ravager le nord de la France, et encore une fois appelle l'Angleterre à son aide pour pousser plus avant ses projets de

(1) Le siége de Metz est la plus belle page de la vie du duc de Guise et un des plus beaux souvenirs de nos fastes militaires. — Charles-Quint ayant réuni toutes ses forces contre la France, vient assiéger Metz avec cent mille hommes. Dès que son armée est arrivée devant la place, les généraux opinent de commencer par la sommer. *Non*, dit l'empereur, *je ne ferai point cette démarche; François, duc de Guise, ne s'est pas enfermé dans la ville avec la fleur de la noblesse française pour capituler. Nous ne réussirons dans notre projet qu'à force de valeur, d'activité et d'intelligence.* Dès les premiers jours du siége, un esclave du général de la cavalerie, don Louis d'Avila, dérobe à son maître un excellent cheval, et se réfugie dans la place. Don Louis fait prier Guise de lui renvoyer le cheval qu'il aimait fort, et l'esclave qu'il voulait faire punir comme il le méritait. Le duc ne diffère pas un moment à lui renvoyer le cheval; mais pour ce qui est de l'esclave, il lui fait dire que, suivant les lois, tout homme qui met les pieds en France devient libre. Le gouverneur, se voyant pressé, fait adroitement tomber entre les mains des Espagnols une lettre écrite au roi, son maître, dans laquelle il marque qu'il n'a plus d'inquiétude, depuis que l'ennemi a pris le parti d'attaquer du côté où les fortifications sont le plus considérables, et où on a eu le temps d'achever une bonne coupure. Cet artifice trompe les assiégeants, qui dirigent leurs batteries contre un front d'une meilleure défense que le premier. Ces variations font languir le siége, et emportent beaucoup de temps. Alors Charles-Quint, que ses infirmités avaient tenu éloigné de la place, arrive au camp. Les siens font de grandes réjouissances, parce qu'ils espèrent que sa présence assurera le succès de leur entreprise. La garnison en fait de son côté d'aussi éclatantes, dans la persuasion où elle est que l'empereur rendra sa résistance plus glorieuse. Ce prince, voyant la brèche suffisante, dit à ses généraux : *Comment, plaies de Dieu, n'entre-t-on point là-dedans? Elle est si grande et si à fleur de fossé? Vertu de Dieu, à quoi cela tient-il?* On lui répond que le duc de Guise a pratiqué derrière des retranchements larges, garnis de feux d'artifice et d'une artillerie redoutable, défendus par dix mille hommes des plus intelligents et des plus intrépides de la chrétienté. Ce discours met Charles en fureur. *Ah!* s'écrie-t-il, *je vois bien que je n'ai plus d'hommes. Il me faut dire adieu à l'empire, à toutes mes entreprises, et au monde, et me confiner en quelque monastère; car je suis vendu et trahi, ou pour le moins aussi mal servi que prince portant titre de monarque saurait être; et par la mort Dieu! devant trois ans je me rendrai cordelier.* Le mécontentement du prince ne produit rien. L'armée impériale, détruite par la faim, par le fer et par la saison, est réduite à lever le siége. Elle se retire très-secrètement de nuit, abandonnant ses équipages, ses tentes, son artillerie, ses munitions de guerre et de bouche. Le prince de la Roche-sur-Yon, un des plus ardents à la poursuivre, ayant joint quelques compagnies de cavalerie, leur présente le combat. L'officier qui les commande se tourne vers lui : *Eh! comment voulez-vous*, lui dit-il, *que nous ayons la force de combattre? vous voyez qu'il ne nous en reste pas assez pour fuir.* Le prince, touché de ce discours, laisse ces malheureux continuer leur route. Vieilleville, qui durant tout le siége s'est tenu à portée d'inquiéter les assaillants, est averti par trois déserteurs que l'armée impériale s'est retirée : *J'ai toujours bien pensé*, dit-il, *que Charles était trop vieil, goutteux et valétudinaire, pour dépuceler une si belle jeune fille.* M. de Nevers demande l'explication de ce discours qu'il n'entend point. *Je fais, monsieur*, répond Vieilleville, *une allusion de la ville de Metz, à ce mot allemand* metzie, *qui signifie en français pucelle.* Dans ce siége, Metz perdit son ancienne splendeur. On fut obligé, pour la défendre, de détruire au dedans et au dehors plus de trente églises magnifiques, dont quelques-unes renfermaient les tombeaux de plusieurs rois de la race carlovingienne. On frappa plusieurs médailles pour éterniser la mémoire de la délivrance de Metz.

conquête. Henri II le devance, envahit les Pays-Bas, et vient mettre le siége devant le château de Renty.

Charles-Quint, usé par les veilles bien plus que par les années, souffrant et caché dans les Pays-Bas, sentait craquer sous le poids de sa puissance l'édifice impérial qu'il avait élevé. L'Espagne, épuisée par les longues guerres qu'elle avait soutenues, refusait de lui fournir sans cesse des hommes et de l'argent. L'Allemagne, révoltée par les doctrines de Luther, préludait par ses luttes religieuses à celles de ses libertés politiques. L'Italie tout entière secouait énergiquement les chaînes de fer dont il l'avait chargée. La France se relevait puissante et forte; de toutes parts enfin s'ébranlait le pouvoir immense du César espagnol. Et ce même Charles-Quint, qui un moment avait rêvé une monarchie universelle, cet infatigable conquérant, qui trouvait l'Europe trop étroite pour son ambition, fut bientôt réduit à défendre ses frontières, et à éviter toute occasion de bataille.

Les Français, pour le forcer au combat, entreprirent le siége de Renty. Cette ville était trop importante pour qu'il la laissât enlever sous ses yeux. Il arriva à marches forcées devant la place et s'y établit, ayant sa gauche retranchée à Renty, et sa droite appuyée à un bois qui s'étendait jusqu'au camp des Français. Un vallon en forme de fossé large de cinquante pas séparait les deux armées. L'empereur détacha deux petits corps de cinq mille hommes, ayant chacun quatre pièces de canon, pour enlever le bois, point d'appui de la position française. Après un combat acharné, les deux corps furent culbutés et perdirent leurs pièces. Les Français les poursuivirent vivement, mais ils se trouvèrent arrêtés par le feu de la position impériale jusqu'au moment où l'artillerie française, établie à la pointe du bois, força Charles-Quint à la retraite. Laissons parler maintenant le maréchal de Tavannes, le héros de cette journée.

« Le treizième jour d'août 1554, la batterie de Renty redouble; l'empereur craint la honte de la voir prendre devant lui, résout de gagner le bois en gros, sans s'obliger à la bataille, pour le retranchement et vallon qui l'empeschoit; juge l'armée du roy occupée à la batterie, divisée avec son avant-garde d'un ruisseau, le païs estroit, fait marcher quatre mil arquebusiers italiens et espagnols, quatre pieces de campagne pour gagner le pont, et deux mil lansquenets, couverts de deux mil reistres soustenus de douze cens chevaux legers. Le comte Wolfgang leur chef avoit eu charge sous Albert de Brandbourg quand il prit M. d'Aumalle : cela l'encourageoit; estimant ses pistoliers des diables noircis, se ventoit de passer sur le ventre de toute la gendarmerie françoise, presomptueusement porte en sa cornette un renard mangeant un coq. M. de Guise avertit le roy qu'il mist son armée en bataille à une arquebuzade du bois. Le connestable repasse le ruisseau, commande à ce qui est proche du roy. M. de Guise, par l'advis du sieur de Tavannes, mareschal de camp, place et fait marcher quatre cens chevaux legers, le reste d'iceux estant sous M. d'Aumalle de l'autre costé du bois, pour estre preparé à tous evenemens : ces quatre cens chevaux legers soustenus du sieur de Tavannes, avec sa compagnie bar-

dée des premieres bardes d'acier qui s'estoient veuës; le guidon et les archers de M. de Guise soustenus du regiment de gendarmerie dudit sieur. D'abordée les trois cens arquebusiers sont renversez et le bois gagné par les quatre mil Espagnols et Italiens, à la chaleur que leur donneient les deux mil reistres costoyans le bois; commencent à tirer du bord d'iceluy en la plaine, où estoit en bataille l'armée du roy avec les Suisses, Italiens et François. M. de Guise fait charger les quatre cens chevaux legers du regiment de M. de Nemeurs: ils sont renversez, le baron de Curton et les chefs tuez par les reistres.

» Le sieur de Tavannes fait charger Forges son guidon avec celuy de M. de Guise dans ce gros, qui eurent pareille fortune et les chefs tuez; ce gros escadron perce toutes les hayes de cavalerie qui se presentent. Le sieur de Tavannes rallie les defaits, les place derriere sa compagnie, choisit le tems, charge moitié en flanc et en teste, n'ayant que sa compagnie seule et ses r'alliez si à propos, que ce gros escadron aucunement desordonné des charges precedentes, il les rompt, les emporte; et son cheval estant tué, fut remonté par les siens dans le milieu d'eux, et les suivit si courageusement, qu'il semble que cette compagnie vainque toute l'armée, parce que les reistres se renversent et rompent leurs chevaux legers, qui les suivoient apres leurs lansquenets. L'infanterie espagnolle, voyant le desordre, se retire en fuitte, poursuivie de l'infanterie royalle, qui donne apres eux dans le bois. Tout est suivy par le sieur de Tavannes, soustenu de M. de Guise, MM. de Nevers et Boüillon, jusques sur le bord du vallon, passé en confusion par les fuyards favorisez de l'artillerie de l'empereur. Quatre pieces des impériaux gagnées, cinq cornettes defaictes, dix enseignes de lansquenets la pluspart tuez, le sieur de Tavannes demeure à la teste.

» M. de Guise essaye luy oster l'honneur; il s'en pare courageusement en ces mots : « Monsieur de Tavannes, nous avons fait la plus belle charge qui fust jamais. » Ledict sieur de Tavannes, ne luy voulant advoüer qu'il y eust esté, respond : « Monsieur, vous m'avez bien soustenu. » Apres, M. de Guise luy mande qu'il s'alloit rafraischir qu'il en avoit besoin, désirant que son escadron demeurât à la teste. Le sieur Tavannes fit respond qu'il est en la place que Dieu et son espée lui avoient acquise. Il envoye au roy la cornette du renard qui mangeoit le coq, qui dénotoit les François, du mot *gallus*, devoir estre mangez par les renards allemands. La défense en fut à propos pour le sieur Tavannes, tant parcequ'il étoit bon François que parceque les armes du côté de sa mère sont un coq. Il n'est besoin de rapport. Le roy ayant tout veu de ses yeux envoye querir le sieur de Tavannes, lequel l'espée sanglante devant toute l'armée. S. M. s'osté l'ordre du col et luy met au sien, honneur qui a peu de semblables. Le roy, sans suivre la victoire, se campe au lieu du combat, presente le lendemain la bataille à l'empereur, et se retire. Le roy, ajoute l'historien guerrier, devoit suivre sa victoire et prendre Renty. Le vainqueur se vante d'une bataille; les vaincus n'avouent qu'une rencontre; chacun s'attribue l'honneur. »

Du reste, cette bataille, comme on vient de le voir, n'est qu'une suite de

charges, de combats partiels, où l'on découvre moins d'ordre qu'à Ravenne et à Cérisoles. Elle n'emprunte de l'intérêt que par la présence des deux souverains de France et d'Espagne et par le concours de grands généraux : Philibert, duc de Savoie, et Ferdinand de Gonzague, sous les drapeaux de l'empereur, et Guise, sous ceux de Henri II.

Peu de temps après cette bataille, Charles-Quint abdiqua volontairement l'empire. Ce prodigieux génie politique, qui avait dominé l'Europe pendant trente ans, ce conquérant, qui avait fait trembler l'Afrique et repoussé le vainqueur des Perses, renonçant tout à coup à ses couronnes, à ses honneurs, à sa gloire, à son ambition, à sa vie d'agitation et d'intrigues, alla terminer ses jours dans un cloître. Charles-Quint changea son manteau impérial pour un froc.

Cet événement politique si surprenant eut lieu le 23 octobre 1555. Toutefois, avant de déposer le sceptre impérial, il voulut laisser l'Europe en paix, et il fit conclure la trêve dite de Vaucelles. Henri II la rompit le premier et envoya ses meilleures troupes en Italie. Pendant ce temps, une armée de soixante mille hommes, Anglais et Espagnols, conduite par Emmanuel de Savoie, vint mettre le siége devant Saint-Quentin. Nous n'avions que vingt mille hommes à lui opposer. A cette nouvelle, l'amiral de Coligny s'était empressé de se jeter dans la place. Après l'avoir examinée, et s'être convaincu qu'il n'avait pas assez de monde pour la défendre, il en informa le connétable Anne de Montmorency.

La ville de Saint-Quentin était en partie protégée par un marais parsemé de fondrières, remplies de fange, recouvertes de roseaux et de plantes aquatiques, qui recélaient des gouffres dont on ignorait la profondeur. Les ennemis ne pouvant s'approcher de ce côté, s'étaient contentés de le faire garder par un détachement et de jeter dans les courants d'eau des batelets remplis de soldats.

L'amiral, après avoir fait sonder les marais dans toute leur étendue, avait découvert quelques sentiers qu'il avait rendus praticables. C'est par là qu'il correspondait avec le connétable. Il lui manda qu'il serait facile de faire entrer des renforts dans la ville en se portant à la tête des marais avec un corps de troupes assez fort pour déloger le détachement ennemi.

Le connétable s'étant fait rendre un compte exact de la position des ennemis, de la distance et des obstacles qui les séparaient des marais, du moyen de leur couper le seul chemin par où ils pouvaient y arriver, forma le projet imprudent d'aller en plein jour affronter une armée trois fois plus forte que la sienne, et de ramener ses troupes après avoir rempli son objet. Mais avant, il voulut reconnaître les lieux par lui-même ; il s'en approcha autant qu'il put, et fit savoir à l'amiral de tenir prêts les bateaux qui devaient passer le renfort. Le surlendemain, jour de la Saint-Laurent, il partit de La Fère avec toute son armée, arriva à neuf heures du matin devant les marais, chassa le corps de garde espagnol et y plaça le prince de Condé. Il détacha ensuite deux compagnies de reîtres pour occuper la tête du seul débouché par où l'ennemi pût venir, et les fit soutenir par trois compagnies de gendarmerie aux ordres du duc de Nevers. Il rangea sur une éminence qui dominait la position où était le quartier du duc de Savoie, ses vingt pièces d'artillerie, dont il ordonna une

décharge générale. Cette grêle de boulets, tombant avec fracas sur les tentes des soldats, mit la vie du duc en danger et toutes les troupes dans une extrême confusion. Pendant ce temps, le renfort rentrait lentement dans la ville, l'amiral n'ayant pu se procurer que cinq batelets.

Les ennemis, s'étant remis de leur première épouvante, firent avancer leur cavalerie par la chaussée qui aboutissait au seul chemin dont nous avons parlé.

Le prince de Condé, apercevant du haut d'un moulin les premiers escadrons espagnols, en fit prévenir le connétable et lui fit dire qu'il n'y avait pas un moment à perdre pour attaquer les ennemis et culbuter dans les marais ceux qui étaient passés, ou songer à la retraite.

Le connétable, qui n'aimait pas les conseils, lui fit répondre qu'il était bien jeune pour lui donner des avis; qu'il savait ce qu'il avait à faire. Il croyait, en effet, que les ennemis ne pouvant passer que quatre de front dans le sentier, il faudrait longtemps à leur avant-garde pour franchir la chaussée, et que si cette avant-garde marchait en avant elle serait culbutée par le détachement; que si au contraire elle attendait l'armée, il aurait le temps de gagner La Fère. Il continua donc de faire entrer des troupes dans la ville, et ne songea que longtemps après à opérer sa retraite en formant son arrière-garde avec sa cavalerie.

Le duc de Nevers, apercevant ce mouvement et craignant d'avoir toute l'armée sur les bras, se replia sur le détachement du prince de Condé, et l'un et l'autre se hâtèrent de rejoindre le gros des troupes, qui avaient déjà fait une lieue.

Cependant les ennemis étaient arrivés au moulin. Le duc d'Egmont, qui commandait leur avant-garde, se mit aussitôt à la poursuite de l'armée française et ne tarda pas à l'atteindre. Il l'attaqua sur son flanc droit, le comte de Horn et le prince de Brunswick sur son flanc gauche, et le comte de Mansfeld à la queue. La cavalerie française soutint courageusement le choc. L'infanterie aussi, massée en bataillon carré, repoussa sans s'ébranler les charges de la gendarmerie ennemie; mais ce combat donna au reste de l'armée du duc de Savoie le temps d'arriver. Le connétable, voyant qu'il ne peut éviter la bataille, dispose ses troupes en conséquence. En ce moment, ayant rencontré le vieux Dognon, officier expérimenté, il lui demanda ce qu'il fallait faire : *Il y a deux heures, je vous l'aurais dit; mais maintenant, je n'en sais rien*, lui répondit-il.

Le connétable lui-même était fort embarrassé, car il allait avoir sur les bras une armée trois fois supérieure en nombre. Les dispositions qu'il fit ont été sévèrement blâmées. Au lieu de chercher à prendre une position militaire qui pût l'aider à diminuer la faiblesse numérique de ses troupes et paralyser les premiers effets de la cavalerie; d'étendre son front en portant la cavalerie de l'arrière-garde sur les ailes, en mettant l'infanterie en colonne, ou, suivant l'usage du temps, en plusieurs bataillons carrés, avec des intervalles entre lesquels il aurait placé de l'artillerie et des arquebusiers à cheval; enfin, au lieu de faire de l'avant-garde et du corps du prince de Condé et du duc de Nevers

une réserve qui aurait protégé les intervalles de l'infanterie, assuré les flancs de l'armée et porté des secours partout où l'on en aurait eu besoin, il se contenta de former de toute son infanterie une masse profonde qui devint immobile et dès lors fut exposée aux effets désastreux de l'artillerie ennemie; en outre, il ne sut pas tirer parti de sa cavalerie ni de son artillerie.

Le duc d'Egmont, après plusieurs charges successives, parvint à disperser la cavalerie française, qui était peu consistante; mais il ne put entamer l'infanterie. Il prit alors le parti d'attendre que le duc de Savoie fût arrivé avec toute son artillerie.

Dès l'instant que celle-ci fut placée et put commencer à tirer, elle fit de larges trouées dans cette masse immobile et donna entrée à la cavalerie, qui eut bientôt foulé aux pieds, sabré et dispersé cette troupe désunie.

Ainsi fut décidé le sort de cette bataille, une des plus désastreuses de nos annales.

Les Français y perdirent près de trois mille morts, parmi lesquels se trouvèrent beaucoup d'officiers de haute naissance; les blessés et les prisonniers furent encore plus nombreux. Montmorency reçut un coup de pistolet qui lui fracassa la cuisse. — Toute l'artillerie française tomba au pouvoir des ennemis, à l'exception de deux ou trois pièces qui purent atteindre La Fère. C'est avec raison qu'on a reproché au connétable de Montmorency, 1° d'avoir exposé son armée aux chances d'une bataille avec des forces inégales, en venant conduire à Saint-Quentin des renforts qu'un détachement eût suffi pour y faire entrer; 2° d'avoir négligé de garder fortement le seul défilé par où l'ennemi pût déboucher; 3° de s'être retiré trop tard et précipitamment en présence de l'armée ennemie sans lui opposer une arrière-garde capable de la contenir; 4° enfin, d'avoir pris les plus mauvaises dispositions pour la bataille.

Les armées françaises ne furent pas plus heureuses, l'année suivante, près de Gravelines (1).

Mais les alliés ne surent pas profiter de leur victoire. Au lieu de marcher sur Paris, ils s'épuisèrent à prendre des places. Henri II eut le temps de rassembler une grande armée à la tête de laquelle parut le duc de Guise. Ce général, habile autant qu'heureux, s'empara de Calais (2), de Ham,

(1) A Gravelines, les Français, commandés par le maréchal de Thermes et secondés par une puissante artillerie, étaient victorieux quand la flotte anglaise, attirée par le bruit du canon, entra dans le fleuve auquel s'appuyait la droite de l'armée française, et écharpa toute la ligne par ses nombreuses bordées.

(2) Le duc de Guise se présenta devant Calais le 1er janvier 1558. D'Estrées, avec son activité et son habileté admirables, établit pendant la nuit une grande partie de son artillerie contre les forts du pont de Nieulay, puis six pièces plus à gauche, le long des dunes, contre le fort de Risban qui commandait le port. Au point du jour, toute cette artillerie commença à tonner. La garnison de Nieulay évacua; celle de Risban en fit bientôt autant. Alors d'Estrées avança son artillerie malgré les marais, et établit de nouvelles batteries. Dix-huit pièces furent disposées contre une des portes de la ville; elles firent un feu violent, et commencèrent une brèche pour faire croire à l'ennemi que l'attaque devait avoir lieu sur ce point. Mais tout à coup une batterie de quinze canons, cachée avec le plus grand soin, ouvrit un feu terrible contre la

de Thionville. Après ces brillants succès, qui avaient vengé noblement les défaites de Saint-Quentin et de Gravelines, il vint se porter sur la Somme, en face des ennemis. Le roi d'Espagne songea alors à faire la paix, qui fut signée à Cateau-Cambrésis, le 3 août 1559.

Cet événement permit enfin à la France de s'occuper sérieusement de l'organisation de ses forces militaires, de régulariser toutes les nouvelles créations et de mettre à profit l'expérience des longues guerres et les traditions utiles.

Voyons quels sont les corps nouveaux créés à cette époque.

Les *reîtres*, dont il est si souvent question dans les écrivains du seizième siècle, ne furent connus en France que sous le règne de Henri II (1). Ils servirent d'abord contre la France, et plus tard, pendant les guerres de la religion, ils entrèrent en grand nombre dans la composition des armées royales et protestantes. Les *reîtres* introduisirent ou plutôt généralisèrent l'emploi du *pistolet*, de là le nom de *pistoliers* qu'on leur donne quelquefois. Leur manière de combattre ne fut pas sans influence sur les modifications que subit l'ordonnance de la cavalerie française.

Les reîtres se formaient en gros escadrons de vingt à trente rangs, et après qu'ils s'étaient approchés de l'ennemi, chaque rang, devenu successivement le premier, faisait sa décharge et venait ensuite recharger son arme à la queue de l'escadron (2). Quelquefois ils mettaient l'épée à la main et chargeaient en masse. Alors leur action était terrible. Rien, disaient les historiens du temps, ne pouvait leur résister. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils culbutèrent souvent nos escadrons de gendarmes qui se formaient encore en haie.

« Ces gens-là campent en vrais gens de guerre, dit Montluc, ils sont plus épouvantables que nous au combat, car on ne voit rien que *feu* et *flamme*. »

Aussi les appelait-on les *diables noirs*. Les Français, ayant pris d'eux l'usage des gros bataillons, les battirent à leur tour.

Les reîtres introduisirent aussi l'usage de ces charges au trot. Cependant, quoique cette méthode eût été approuvée par beaucoup d'officiers expérimentés, tels que Laugey, Lanoue, Saint-Luc, Basta, la gendarmerie française ne la mettait pas toujours en pratique. Lanoue dit à cette occasion : « Les François prennent carrière de trop loin ; car à deux cents pas ils commencent à galoper, et à cent pas à courir à toute bride » Et Gaspard de Saulx (maréchal de Tavannes), ajoute : « Les François, rangés en escadrons, ont obtenu l'avan-

vieille citadelle, et fit dans la journée une large brèche. L'assaut fut donné, la vieille citadelle fut enlevée, la ville, entourée de canons, capitula. On y trouva des amas prodigieux d'artillerie ennemie. Par cette admirable action d'artillerie, les Anglais furent entièrement chassés de France ; l'allégresse fut grande dans le royaume, la honte et la douleur furent profondes en Angleterre.

(1) Du mot allemand *reiter*, cavalier.

(2) Ils ne chargent jamais à fond, mais arrivés près de leurs ennemis, dit Gaspard de Saulx, le premier rang tourne à gauche, découvre le second, qui tire de même, et le tiers semblablement, l'un après l'autre, faisant un *limaçon*, et s'éloignant à main gauche pour recharger.

tage sur les reîtres, qui, *tire-voltans*, n'enfoncent point, les François les prenant en contours et désordre passent à travers avec peu de résistance. »

Quoi qu'il en soit, les reîtres furent de bons cavaliers et combattirent vigoureusement pendant les guerres de la religion, tantôt vainqueurs dans un parti, tantôt vaincus dans l'autre. Nous les verrons à la bataille de Dreux renverser la gendarmerie du connétable de Montmorency ; nous les verrons à Montcontour enfoncés par la gendarmerie royale.

Les reîtres au service de la France furent enrégimentés sous Louis XIII.

Les *carabins* ont une origine commune avec les argoulets, dont nous avons déjà parlé (1). Les carabins nous viennent de l'Espagne. C'étaient des espèces de pandours attachés par trentaines aux compagnies à cheval, ayant pour chefs le capitaine de la compagnie et un lieutenant particulier. Ils commencèrent à compter dans nos armées sous le règne de Charles IX ; depuis cette époque jusqu'au règne de Henri IV, ils furent armés d'une massue et d'une lance ferrée aux deux extrémités.

Henri IV arma une compagnie de *carabins* pour sa sûreté personnelle. Louis XIII les forma en régiments, et il en eut jusqu'à douze. Sous Louis XIV, l'arme des carabins fut supprimée entièrement. Ainsi les carabins n'existèrent que de 1558 à 1684, et ils n'ont aucune analogie avec les *carabiniers* qui furent créés sous Louis XIV.

Dans les combats, ils étaient ordinairement placés sous les ailes des compagnies de chevau-légers. Ils engageaient presque toujours l'action et se retiraient ensuite derrière les rangs, pour faciliter les charges qui devaient décider du gain de la bataille. Lorsque l'ennemi vaincu commençait à lâcher pied, les carabins paraissaient de nouveau; mais, alors, c'était pour inquiéter les fuyards pendant leur marche rétrograde, les poursuivre vigoureusement et leur faire des prisonniers.

La banderolle, suspendue à une lance, remplaçait, chez les carabins, les enseignes et les guidons. Elle leur servait de signe de ralliement.

Leurs armes n'étaient déjà plus les mêmes sous Henri IV : les défensives se composaient alors d'une cuirasse échancrée à l'épaule droite, pour mieux coucher en joue; d'un gantelet à coude pour la main de la bride, et d'un cabasset en tête ; celles offensives, d'une longue escopette et d'un pistolet.

Les *dragons* (2), suivant le Père Daniel, furent institués par le maréchal de Brissac, pendant les guerres du Piémont, sous Henri II.

Toujours est-il que leur origine remonte au seizième siècle. C'étaient des *arquebusiers à cheval* auxquels on donna ce nom. Ils servirent d'abord à éclai-

(1) Ce mot, suivant Montgomery, vient de l'espagnol *cara* (visage), et du latin *binus* (double), c'est-à-dire double visage, pour indiquer qu'ils combattaient tantôt en fuyant, tantôt en tournant la tête, comme les Parthes. D'autres étymologistes font dériver ce mot de l'arabe *karab* ou *karal*, qui signifie arme de combat.

(2) Selon, Ménage, le mot de dragon vient de *draconarii*, combattants distingués de l'armée romaine, qui portaient des figures de dragons au bout de longues lances. Selon d'autres, le mot dragon dérive du mot allemand *Draghen* ou *Tragen*, qui signifie *infanterie portée*.

rer les marches, à couvrir les retraites, à harceler l'ennemi, à occuper, dit le Père Daniel, un poste où l'on ne pouvait assez tôt faire marcher de l'infanterie. Ils combattaient tantôt à pied, tantôt à cheval, mais le plus souvent à pied.

« Les dragons, dit Montecuculli, ne sont autre chose que de l'infanterie à cheval armée d'épées, de demi-piques et de mousquets plus courts et plus légers que les autres. Ils sont fort bons pour se saisir d'un poste en diligence; pour prévenir l'ennemi dans un passage. On leur donne pour cela des hoyaux et des pelles. »

Dans les combats, on les plaçait quelquefois à cheval dans les vides des bataillons, afin de tirer de là par-dessus l'infanterie. Jamais on ne les faisait combattre en escadrons ou en bataillons serrés, mais on les rangeait sur plusieurs lignes, éloignés les uns des autres, qui, après avoir fait leur décharge, allaient à la queue pour recharger leurs mousquets ou leurs arquebuses, à moins qu'ils ne fussent pressés par l'ennemi et obligés de mettre l'épée à la main. Cette manœuvre a de l'analogie avec le feu de chaussée employé quelquefois par l'infanterie.

Telle était la destination première des dragons; mais dans la suite cette destination s'altéra au point que cette troupe n'est plus aujourd'hui qu'un intermédiaire entre la grosse cavalerie et la cavalerie légère.

Les dragons furent supprimés après le siége de la Rochelle, et remis sur pied en 1635 (1).

En 1669, il y avait en France quatorze régiments de dragons; il y en avait quarante-trois en 1690. A cette époque, les dragons étaient armés du sabre et du fusil à baïonnette ; ils avaient les guêtres, les éperons, le chapeau et le bonnet; une hache et une pelle pendaient à l'arçon de la selle, ce qui indiquait l'emploi particulier des travaux de tranchée.

A cette époque aussi, un des plus beaux corps de l'armée et un des plus nombreux était le régiment de dragons du cardinal de Richelieu.

Les dragons se distinguèrent dès leur création dans les guerres du Piémont, où le maréchal de Brissac, avec une armée dénuée de ressources, affaiblie par les maladies et les misères, fit des prodiges de valeur et de dévouement qu'on ne louera jamais assez. — Pendant les guerres de la religion, les dragons se firent remarquer souvent, et particulièrement sous les murs de Cambrai pendant le blocus de cette ville par Alexandre de Parme, gouverneur des Pays-Bas.

Victor Caïet, dans sa chronique novennaire, rapporte que les dragons contribuèrent au salut de l'armée de Henri IV pendant la retraite d'Aumale. Le roi fut blessé dans leurs rangs *d'un coup d'arquebuse qui l'atteignit au défaut de la cuirasse, lui brûla sa chemise et lui meurtrit un peu la chair sur les reins.* Mais la véritable illustration de cette arme date de Rocroi : « Ils furent si grands à cette bataille, dit M. Ambert (2), qu'ils arrêtèrent pendant quelque temps les

(1) Daniel.
(2) *Esquisses militaires.*

progrès de l'art militaire et enlevèrent à l'infanterie sa naissante considération. On crut qu'avec des dragons on pouvait remporter toutes les victoires. »

Rocroi fut l'œuvre de la cavalerie, et particulièrement des dragons, car les gendarmes et les chevau-légers formaient la réserve en troisième ligne, tandis que les mousquetaires étaient dans les intervalles des escadrons. — Ce furent les dragons qui attaquèrent les premiers cette infanterie espagnole jusque-là invincible et qui la brisèrent, malgré ses efforts, l'épaisseur de ses lignes et dix-huit pièces de canon qu'elle renfermait dans ses rangs, qui s'entr'ouvraient avec agilité pour laisser partir les décharges. Les dragons, sous les ordres de Condé, chargèrent jusqu'à trois fois la phalange espagnole, qui fut enfin brisée par leur sabre.

« La vieille réputation des bandes espagnoles, le respect qu'on avait en Europe pour ces soldats, si redoutés en Flandre, tout fut englouti dans les plaines de Rocroi sous les charges de nos dragons. » Aussi auprès du nom du grand Condé l'histoire s'empressa-t-elle d'écrire celui des dragons (1).

Depuis cette époque, les dragons figurent sur tous les bulletins de bataille de la vieille monarchie.

Nous dirons plus tard les exploits des dragons et nous donnerons la liste des colonels de cette arme tués sous les drapeaux en présence de l'ennemi. C'est la plus belle nomenclature de combat qu'on puisse citer ; c'est le résumé le plus éloquent de la valeur des dragons.

Après le désastre de Saint-Quentin, Henri II reconstitua la légion. Le Père Daniel attribue l'honneur de cette rénovation au duc de Guise ; il dit que ce général, rappelé de l'armée d'Italie pour arrêter les progrès des ennemis sur nos frontières du Nord, pensa que la digue la plus forte à leur opposer était une infanterie nationale. Les termes de l'ordonnance royale de 1557 ne laissent aucun doute sur la pensée qui présida à cette création.

Mais alors, comme sous François Ier, l'ordonnance ne reçut qu'une exécution imparfaite, parce que ce projet contrariait les passions, les préjugés et les habitudes des grands seigneurs. Les impressions de terreur que le camp du Pont-de-l'Arche, sous Louis XI, avait faites sur la noblesse n'étaient pas encore oubliées, et elle craignait de voir dans les mains du souverain une force aussi imposante que celle des sept légions françaises.

En effet, après la paix de Cateau-Cambrésis, ce qu'on avait pu recruter de soldats légionnaires fut licencié. Mais, d'après le Père Daniel et Montluc, la création de la légion donna naissance aux *régiments*, et ce serait à cette époque, suivant eux, que ce nom aurait été donné aux corps levés pour faire la guerre en Piémont.

« Pour débrouiller cette matière, dit le Père Daniel, qui m'a plus coûté qu'aucune autre à éclaircir, il faut examiner si nos quatre premiers vieux corps, *Picardie*, *Piémont*, *Champagne* et *Navarre*, tirèrent leur origine des premières légions militaires instituées par Henri II. »

(1) La manœuvre des dragons à Rocroi fut répétée un siècle et demi après à la Moskowa, par la division des cuirassiers commandée par Caulaincourt.

Et, après de longues observations, le savant écrivain conclut que les régiments, bien que créés à la même époque, n'ont point été formés avec les légions, qui étaient composées de nouvelles bandes, mais avec les vieilles bandes, et que la légion de *Picardie* n'était pas le régiment de *Picardie*, ni celle de *Champagne* le régiment de *Champagne*.

« De plus, ajoute-t-il, et ceci est sans réplique, on voit dans le même temps un colonel de la *légion de Picardie* et un mestre-de-camp du *régiment de Picardie*. »

Quoi qu'il en soit, en 1562, c'est-à-dire cinq ans après la création des légions, il existait deux régiments, ceux de *Picardie* et de *Piémont*.

En 1567, toutes les autres légions adoptèrent la nouvelle dénomination (1).

A la mort de Henri IV, il y avait douze régiments d'infanterie, dont presque tous les soldats étaient armés d'arquebuses; il y en avait trente-et-un sous Louis XIII.

Les règles sur la discipline en France sont très-anciennes, et dès les premiers temps de la monarchie il existait des règlements ou plutôt des usages de la plus grande sévérité (2). Plus tard, de 1439 à 1534, il y eut des ordon-

(1) Le mot régiment vient du latin *regere*, *gubernare*, gouverner.

(2) L'auteur des *Esquisses militaires* résume ainsi les principales peines disciplinaires portées aux diverses époques avant la révolution :

La mort se donnait par la lapidation ; le soldat était frappé par ses propres camarades. Clovis fit lapider un fantassin qui avait volé une botte de foin à un paysan de Tours; Chilpéric fit subir la même peine à des soldats qui s'étaient mutinés.

Celui qui, appelé pour marcher au service, tardait à s'y rendre, payait une amende de 60 sous d'or, et, s'il était insolvable, il devenait serf du prince.

Les officiers qui ne rejoignaient pas à l'époque précise étaient condamnés à faire abstinence de vin et de viande pendant un laps de temps égal à celui de leur retard.

On forçait les ivrognes à boire une grande quantité d'eau [1].

Pour quitter l'armée sans permission, on subissait la mort. Pour marcher à l'ennemi de mauvaise grâce, on était déclaré *infâme* et privé de témoigner en justice.

Quand le chevalier était coupable de félonie, on lui cassait ses éperons sur un fumier.

Li éperons li soit copé parmi
Près del talon au brans acier forbi.... [2]

Louis le Débonnaire, Charles le Chauve, Philippe-Auguste, Charles VI, firent successivement des ordonnances sur la discipline; mais les plus sévères, celles où la peine de mort est presque aussi souvent répétée que dans notre philanthropique livret, sont les lois de François Ier et de Henri II.

Un exemple, pris dans l'ordonnance de 1534, donnera une idée de la sévérité, de la cruauté déployée à l'égard des soldats. Celui qui blasphémait (et Dieu sait si l'on blasphème depuis l'invention des armées permanentes !), celui qui blasphémait était attaché au carcan pendant six heures; et en cas de rechute pour la troisième fois, il avait la langue percée d'un fer chaud, et on le chassait pour jamais de la légion.

Qui le croirait ! Louis XIV, le roi du grand siècle, a renouvelé cette ordonnance !...

Parmi les hommes sévères on distinguait le sévère Coligny : dans ses ordonnances, après le détail de la faute, on lit presque toujours le mot — pendu. — Il était colonel-général de l'infanterie, qu'il menait rudement. Lorsque Henri II allait à son expédition d'Allemagne, Brantôme

[1] Capitulaires de Charlemagne. — [2] Trévoux.

nances précises sur la police et la discipline militaire. Ce sont celles de 1550, 1553 et 1557, sous Henri II, qui ont établi l'application des pièces à suivre pour l'application des peines et des délits, et servi de base à l'ordonnance de 1727.

Charles IX et Henri III régnèrent successivement au milieu des désordres civils et des plus sanglantes réactions. Ici la scène change de face. Les guerres extérieures ont cessé pour faire place à des guerres intérieures dont la religion est le prétexte et l'ambition des chefs la cause réelle. La nation française tout entière prend les armes et se divise en deux camps. Dans l'un et l'autre on crie *France!* car ce sont des frères, des amis, des citoyens, qui s'égorgent entre eux. Les plus beaux noms, Guise, Condé, Montmorency, Henri de Navarre, servent de mot d'ordre aux partis. Les puissances de l'Europe ont les yeux fixés sur ces luttes ardentes, acharnées, au milieu desquelles la société semble devoir se désorganiser et périr; mais aucune d'elles n'ose en profiter pour attaquer la France, tant elle semble terrible et redoutable en ce moment.

Nous allons retracer rapidement les principaux événements militaires de cette période, qui embrasse quarante années, et qui, chose singulière, sert de point de départ aux progrès de l'art militaire en France.

A la mort de Henri II, les protestants, persécutés sous les règnes précédents, se trouvèrent assez forts pour demander le libre exercice de leurs droits et pour soutenir leur demande les armes à la main. Ce parti, organisé d'abord par le grand Coligny, commandé ensuite par le roi de Navarre, montra une ardeur et une audace infatigables au milieu des difficultés et des désastres sans nombre (1).

dit *que l'on voyoit sur les chemins plus de soldats pendus aux branches des arbres que d'oiseaux.* Depuis cette époque jusqu'au règne de Louis XIV, la discipline fut entièrement changée dans l'infanterie française.

Les piquiers étaient passés par les piques, les arbuebusiers et les mousquetaires étaient tués à coups de mousquets et d'arquebuses; mais Louis XIV établit l'ordre de fusiller les militaires pour leur faire subir la peine de mort.

La dégradation du militaire, telle, à peu près, qu'elle existe aujourd'hui, remonte à la même époque. Le major faisait placer un fusil sur l'épaule du patient, on lui mettait un ceinturon et une épée; on les lui faisait de suite enlever par un sergent, qui disait au soldat : *Te trouvant indigne de porter les armes, nous t'en dégradons.* On lui ôtait alors le fusil par le dos, on lui faisait passer le ceinturon par les pieds, et le sergent terminait la cérémonie en lui donnant un coup de pelle sur le derrière.

Par une ordonnance du mois de décembre 1684, tout déserteur était condamné à avoir le nez et les oreilles coupés, à être marqué de la fleur de lis aux deux joues, et ensuite envoyé aux galères. (Voir, à la fin du chapitre, le Tableau synoptique.)

(1) M. Louis Blanc, dans son *Histoire de la révolution*, trace ainsi le portrait du chef du parti protestant : « Un guerrier méditatif convaincu et taciturne, un guerrier sombre comme le dieu de Calvin, voilà le général qu'il fallait aux soldats qu'avait frappés le souffle venu de Genève. Tel était l'aîné des Châtillon, l'amiral de Coligny. Il parlait peu et agissait prudemment, avec une âme tumultueuse, avec de hardis desseins. Un fond de tristesse altérait son sourire. L'austérité de ses mœurs n'était pas sans quelque rudesse. Malheureux dans les combats, jamais il n'approcha de l'éclat de François de Guise. Mais ce fut sa gloire particulière d'avoir fait de sa vertu

Le parti *catholique*, qui est d'abord le parti *royal*, riche des ressources de l'état, puissant des forces régulièrement organisées, ayant à sa tête des chefs illustres et de grands capitaines, repousse d'abord avec avantage les efforts de ses adversaires et cherche à les exterminer. Bientôt, entraîné par l'ambition, ce parti devient plus redoutable encore à la royauté. Celle-ci, changeant alors de camp, vient chercher un abri sous le drapeau des calvinistes. — Une nouvelle lutte s'engage, dans laquelle interviennent l'Angleterre et l'Allemagne d'une part, l'Espagne et la Suisse de l'autre, jusqu'à ce qu'enfin Henri IV, héritier de la royauté par sa naissance, protestant par religion, catholique par politique, et avant tout conquérant par son génie, mette un terme aux guerres civiles en réunissant tous les partis dans sa personne.

Ces luttes acharnées, ces combats sanglants, qui couvrirent toute la surface de la France, amenèrent de grandes améliorations dans l'art militaire. Le caractère distinctif de ces guerres fut le changement du système suivi jusqu'à ce jour dans les luttes européennes. On ne vit plus de grandes armées, mais on vit de grands généraux; et, au lieu de ces méthodes régulières, lourdes et timides, le génie des chefs enfanta d'autres méthodes, hardies, rapides, ayant pour base l'action des troupes dans les combats.

Avant les guerres de la religion, on regardait une journée de six à sept heures comme une marche extraordinaire. On s'aperçut alors que la célérité était un des premiers éléments de succès, et l'on vit des armées faire seize et dix-huit lieues en vingt-quatre heures. Les armes à feu portatives et leur emploi prirent également un accroissement utile et raisonné.

L'art militaire enfin se montra au milieu des sanglants exercices dont la France fut le théâtre.

C'est au point de vue de ces progrès que nous allons analyser les principaux événements militaires de cette dernière moitié du seizième siècle.

Mais nous passerons rapidement; car la gloire ici est toute souillée du sang français; car on ne retrouve plus au milieu de ces tristes guerres civiles ces élans, cette générosité chevaleresque, que nous avons jusqu'ici admirés dans les guerres du moyen âge. Guise lui-même ternit le souvenir de la magnanimité du défenseur de Metz par ses cruautés. Bientôt nous verrons l'assassinat pénétrer dans la tente du guerrier. A Dreux, c'est le maréchal de Saint-André qui est tué lâchement; à Saint-Denis, le connétable est renversé d'un coup de pistolet; Guise tombe assassiné sous les murs d'Orléans; Condé meurt lui aussi d'un meurtre après la bataille de Jarnac (1).

la moitié de son génie; de s'être acquis, rien que par des batailles perdues, un renom de capitaine illustre, d'avoir été enfin le héros de la mauvaise fortune. Pour ce qui est du droit de commander, il n'avait ni à le recevoir ni à le prendre; il le possédait naturellement, par la confiance qu'il inspirait par son geste et la gravité de son orgueil. Ce fut au point que les *reîtres mêmes*, si indisciplinés, si avides du salaire de leur courage, tremblèrent quand Coligny les commanda de lui paraître cupides, et sous son regard s'étonnèrent de ne pouvoir être insolents. »

(1) Il venait d'être fait prisonnier lorsqu'il fut aperçu par des soldats de la compagnie du duc d'Anjou. Les voyant venir de loin, il se tourne vers celui qui avait reçu son épée, et lui dit : Je

La première bataille rangée se donna à Dreux, le 19 septembre 1562. L'armée royale était forte de quatorze mille fantassins et de deux mille cavaliers; elle était divisée en trois corps, sous les ordres du connétable, du maréchal de Saint-André et du duc de Guise. L'armée protestante, où commandaient Condé et Coligny, n'était que de onze mille hommes, dont quatre mille de cavalerie.

Cette armée, ayant échoué dans une tentative sous les murs de Paris, chercha à se retirer en Normandie. Le connétable manœuvra pour lui couper la retraite, et ayant passé l'Eure près de Dreux, la força à accepter la bataille.

Cette journée est remarquable par l'animosité, le fanatisme féroce des deux partis, par la prise des deux généraux qui commandaient l'armée royale, et par celle du prince de Condé, l'un des chefs de l'autre armée. Elle est remarquable aussi par l'emploi raisonné du mélange des armes.

Le connétable, ayant fait reconnaître le terrain par le maréchal de Saint-André, forma, d'après son conseil, son armée sur un ordre de bataille nouveau. Il sépara toute son infanterie en cinq bataillons, à égale distance les uns des autres, et remplit les intervalles par un escadron de cavalerie. C'était la première fois qu'on employait cette disposition, qui, ainsi que l'a fait remarquer le célèbre général Lamarque, «était le passage de l'ordre de la phalange à l'ordre de la légion, un acheminement des lourdes masses de Crécy et d'Azincourt à nos brigades et régiments, un moyen enfin de mobiliser l'infanterie.» Au lieu de ne former qu'une seule ligne continue de toute son armée, le connétable tint ses ailes en arrière et se porta en avant de sa personne entre les villages de Blinville et de l'Espinay, fortifiés avec soin. Coligny et Condé, songeaient à éviter la bataille; surpris par ce mouvement, ils furent forcés de se former à la hâte en deux corps, sur le même ordre qu'ils avaient adopté pour la marche.

Pendant que les armées se rangent, la canonnade commence des deux côtés. L'artillerie catholique, plus nombreuse que celle des huguenots, met en déroute les premiers rangs de leur cavalerie. Le prince de Condé et Coligny, laissant alors à gauche les batteries du maréchal de Saint-André, se précipitèrent sur les Suisses. Le choc fut si violent que les chevaux pénétrèrent jusqu'aux enseignes. Le connétable vient à l'aide de l'infanterie helvétienne; il est repoussé, mis en déroute, perd son artillerie, et lui-même est fait prisonnier. — En ce moment, le champ de bataille présentait la plus étrange confusion. Il ne restait debout, au milieu de la plaine, que le bataillon suisse, qui s'était reformé et qui résistait à toutes les attaques. La victoire semblait assurée aux protestants; mais le prince de Condé commit la faute de se porter trop avant à la poursuite des ennemis et de laisser son infanterie isolée. Le duc de Guise sut profiter de cette faute pour assurer la victoire. Il attaqua et mit en déroute l'infanterie protestante, puis, revenant sur les escadrons du prince, il les culbuta également. Condé fut pris pendant cette action, ainsi que le ma-

suis mort. Dargens, tu ne me sauveras pas. Puis se couvrant la face de son manteau, il attendit. Condé connaissait bien son temps. Montesquiou alla droit à lui et le tua.

réchal de Saint-André (1). L'opiniâtre Coligny rallia plusieurs fois ses escadrons dispersés, et ne songea à les retirer du champ de bataille que lorsqu'ils furent en lambeaux, pour ainsi dire...

Le combat dura cinq heures avec des alternatives de succès et de revers. *On s'y rallia souvent*, dit Castelnau. Ces expressions, qui révèlent la présence de l'art, prouvent, de la part des chefs, de la part du duc de Guise surtout, autant d'habileté dans les méthodes employées que de vigueur dans le mouvement des troupes.

Aussi a-t-on dit avec raison de cette bataille que le duc de Guise, lieutenant du connétable, gagna la bataille, et que l'amiral de Coligny, lieutenant de Condé, sauva son armée.

Après cette victoire, le duc de Guise, voulant frapper au cœur le parti protestant, vint mettre le siége devant Orléans. Il tomba victime du fanatisme d'un assassin calviniste.

A quelque temps de là, le 1er novembre 1567, les deux armées se trouvèrent encore en présence dans les plaines de Saint-Denis. Cette bataille a fait naître aussi plusieurs observations. Et d'abord on doit faire remarquer les disproportions de forces des deux partis. L'armée royale, forte de seize mille hommes d'infanterie, de dix mille chevaux et de quatorze pièces de canon, était encore sous les ordres du connétable. L'armée calviniste n'avait que deux mille arquebusiers, mille chevaux et quatre pièces de canon, mais Guise n'existait plus. Tous les mouvements de Coligny et ceux du prince de Condé furent faits avec tant d'ensemble, tant d'à-propos et de résolution, qu'ils se trouvèrent sur tous les points et surent faire face à toutes les attaques avec succès (2).

Exemple frappant de la supériorité du génie dans l'art de la guerre sur la médiocrité ! Le connétable de Montmorency, avec des forces si disproportionnées,

(1) La nuit même qui suivit la bataille de Dreux, le maréchal de Saint-André, accompagné seulement de quarante ou cinquante chevaux, examinait les abords du camp. Il fut surpris par Bobigny, autrefois serviteur du maréchal, et qui, à la tête d'un fort détachement, mit en fuite les guerriers de Saint-André et le fit lui-même prisonnier. « Faites-moi bonne guerre, lui dit-il, et n'oubliez que jadis vous avez été mon serviteur. — J'y penserai, répondit Bobigny ; en attendant, donnez-moi votre foi. »

Le maréchal de Saint-André donna sa foi. Bobigny lui enleva son épée, son armet, ses éperons et lui fit changer de cheval. Ils marchèrent ainsi un quart d'heure. Mais bientôt Bobigny fit arrêter sa bande et dit au maréchal de Saint-André : « Tu m'as bien fait connaître ta méchanceté et que jamais je ne me dois fier à toi, car tu m'as faussé ta foi, que tu m'avais donnée. Si tu revenais en tes grandeurs, tu achèverais de me ruiner. Tu m'as fait pendre en effigie; tu as confisqué tous mes biens pour les donner à tes serviteurs, et tu as détruit ma maison. Or, l'heure est venue que le jugement de Dieu est tombé sur toi. » Et il lui donna un coup de pistolet dans la tête et le tua, laissant le corps tout nu dans la plaine à la merci des corbeaux et des loups. Telles étaient les mœurs militaires de la France durant les guerres de religions.

(2) L'ambassadeur ottoman, qu'on avait conduit sur les buttes Montmartre, pour être spectateur du combat, s'écria, en voyant tant de bataillons et d'escadrons dispersés par une poignée de gens : *Oh ! si le grand seigneur avait mille hommes pareils à ces calvinistes pour mettre à la tête de ses armées, l'univers entier ne lui durerait pas deux ans.*

ne sut pas remporter une victoire décisive, et il y perdit la vie à l'âge de quatre-vingts ans.

Le connétable Anne de Montmorency est une des plus grandes illustrations du seizième siècle par son caractère, ses principes, ses vertus. Homme intrépide à la cour comme dans les armées, mais général médiocre et malheureux; esprit austère, difficile, opiniâtre, mais vertueux et pensant avec grandeur, le connétable, selon l'expression d'un écrivain, est de la taille des vieux Romains. Depuis les maires du palais, aucun homme en France n'avait été aussi considérable que lui. Il fut l'âme des conseils de François Ier et de Henri II. Administrateur et financier, législateur et guerrier, il touchait à tout, connaissait tout et dirigeait tout. Sa vie est un utile enseignement pour les hommes d'état et pour les généraux.

La guerre continue entre les deux partis. Tout le royaume est ravagé. On abandonne la culture de la terre, ou plutôt, selon l'énergique expression d'un auteur contemporain, on laboure les champs les armes à la main. Le fanatisme engendre les plus cruels excès. Tous les jours sont marqués par des meurtres et des assassinats, et les plus nobles victimes sont désignées à la fureur des partis. Nous avons vu le maréchal de Saint-André massacré à Dreux, le duc de Guise tué sous les murs d'Orléans; nous allons voir périr non moins malheureusement le prince de Condé. Ces tristes exemples de représailles ne sont que le prélude de ce drame sanglant et sombre qui effraya l'Europe entière, la Saint-Barthélemy.

Une armée de seize mille hommes, sous les ordres du duc d'Anjou, attaque à Jarnac, en 1569, l'armée protestante. Tavannes et Biron, qui dirigent les forces royales, ont habilement préparé le succès de cette journée en établissant des ponts sur la Charente, et il fallut la présence de Condé et de Coligny pour empêcher l'entière destruction des forces calvinistes.

Dans cette position critique, l'amiral, dont le génie semble grandir au milieu des circonstances difficiles, a reconnu d'un seul coup d'œil le moyen d'arrêter l'armée royale et d'assurer la retraite. Toutefois il ne se retire qu'après plusieurs combats opiniâtres où Condé est fait prisonnier et massacré presque aussitôt.

Moncontour offre encore l'exemple d'une surprise comme à Dreux. L'armée de Coligny, qui se retirait vers le Bas-Poitou, vit tout à coup l'avant-garde catholique, commandée par Biron, paraître sur son flanc. Un marais séparait les deux armées, qui se trouvèrent en présence à une portée de mousquet.

Cette bataille offre cette particularité que l'amiral, étant dans la même position que le connétable à Saint-Quentin, ne commit pas comme lui la faute d'abandonner le défilé qui couvrait sa retraite. Il le défendit pendant toute la journée et ne se retira que le soir pour aller prendre une position formidable entre le Thoué et la Dive, où deux jours après il fut attaqué et vaincu, malgré des prodiges d'habileté et de courage. Admirable surtout dans les revers, Coligny rallie les débris de son armée, fait le tour de la France par le Languedoc et la Provence, recrute en courant une nouvelle armée, remonte le Rhône,

échappe à la poursuite du maréchal de Cossé par des manœuvres audacieuses, et se porte si rapidement sur la Loire que l'armée royale ne peut le suivre, et que la cour lui offre la paix.

Le traité de Saint-Germain couvrit l'affreux mystère de la Saint-Barthélemy. Coligny en fut la première et la plus illustre victime. Coligny est le premier chef de l'école française. Général constamment malheureux, sa gloire s'accroissait par ses défaites, comme celle des autres par leurs triomphes. Sa gloire et ses malheurs tenaient également au genre de guerre qu'il faisait, la guerre civile, où le gouvernement établi a tant d'avantages que le mérite de celui qui résiste à sa puissance doit être un mérite vraiment extraordinaire, s'il parvient à soutenir quelque temps la guerre. Coligny la recommença souvent, presque toujours vaincu, mais ne cessant jamais d'inspirer de la confiance à ses amis, de l'estime à ses ennemis; opiniâtre, inaccessible et toujours menaçant ses adversaires victorieux, de ses tristes et intrépides regards, selon l'expression de Bossuet, plus vraie pour Coligny que pour le cardinal de Retz, auquel il l'applique (1). Maurice de Nassau regardait Coligny comme son maître, et certes c'est là un bel éloge.

Les luttes civiles recommencent. Les premiers chefs des deux partis sont tous morts. De nouveaux capitaines viennent les remplacer. Henri de Guise, habile général, grand ambitieux qui vise au trône, traîne à sa remorque la royauté déchue et avilie (2). Henri de Navarre, beau génie politique, grand homme de guerre, représente le parti protestant, dont il est le chef, et bientôt après la royauté, dont il est l'héritier légitime.

Henri de Navarre fut le premier général de son siècle. Jeté presque en naissant au milieu des hasards et des misères des camps, et formé aux leçons austères de l'amiral de Coligny, il devint homme et commanda des armées à un âge où les hommes ne sont d'ordinaire considérés que comme des enfants.

(1) Carrion Nisas.

(2) Henri de Lorraine, duc de Guise, dit *le Balafré*, fils aîné de François de Guise, né en 1550, fut témoin du meurtre de son père sous les murs d'Orléans, et voua dès ce moment une haine implacable aux protestants. Après s'être couvert de gloire par sa belle défense de Poitiers contre Coligny en 1569, il se déshonora en devenant assassin. Ce fut lui qui commença le massacre de la Saint-Barthélemy en ordonnant le meurtre de Coligny. En 1575, il défit près de Château-Thierry un corps d'Allemands, alliés des huguenots; il reçut dans cette action une blessure au visage qui lui valut le surnom de *Balafré*. L'année suivante se forma la Ligue. Le duc de Guise, qui avait à se plaindre de la cour, en fut le chef. Depuis ce moment jusqu'à sa mort, il fit tout pour s'ouvrir une voie au trône, traitant avec le roi d'Espagne, Philippe II, qui lui envoya de l'argent (1585), avec le pape Grégoire XIII, qui lui permit de faire la guerre, même au roi, pour maintenir la religion catholique. Il fit enfin rédiger un mémoire qui demandait le changement de gouvernement et l'établissement de l'inquisition, et il le présenta dans l'assemblée tenue à Nancy (1588). Après cet acte, et malgré la défense de Henri III, il osa entrer dans Paris et y fut reçu avec enthousiasme par les Parisiens, qui se battirent pour lui contre les soldats du roi (Journée des Barricades). Henri, courroucé, dissimula, et convoqua les états-généraux à Blois, pour y traiter de la réforme du royaume. Le duc de Guise s'y rendit; à peine était-il arrivé, qu'il fut assassiné dans le château royal par des gardes apostés à la porte du cabinet du monarque (23 décembre).

Le duc de Parme, son habile adversaire, disait de lui : *Il fait la guerre en aigle : quand on le poursuit en un lieu, on le voit fondre dans un autre.*

Henri IV fut longtemps sans avoir d'autre sceptre que son épée, d'autre couronne que ses lauriers, d'autre Louvre qu'une tente, d'autre capitale qu'un camp, d'autres amusements que des marches, des assauts, des combats, et pour tout bien l'espérance et son bon droit (1).

C'est au milieu de cette vie de danger et d'agitation qu'il fit des études profondes et sérieuses sur la guerre, et s'il ne laissa rien de décisif en organisations militaires, s'il légua à un autre, à un étranger (2), le titre glorieux de *régénérateur de l'art militaire,* c'est qu'au sein de la désorganisation sociale où les longues guerres civiles de la religion avaient plongé la France, ce prince n'eut point le temps de régulariser toutes les parties d'une science qu'il connaissait si bien et qu'il avait perfectionnée, et surtout qu'il ne lui fut point donné d'agir sur une échelle digne de sa capacité. Il n'a manqué à Henri IV que quelques années pour laisser à la France et à l'Europe les plus sublimes leçons, les instructions les plus précieuses, qu'un général, qu'un roi puissent léguer à la postérité. On sait qu'il fut frappé au milieu des préparatifs d'une grande expédition qui aurait été vraisemblablement décisive pour les progrès de l'art.

Maurice de Nassau, recueillit l'héritage de ce prince, et fit du camp hollandais l'école militaire de l'Europe. Bientôt après un autre capitaine suédois, Gustave-Adolphe, vint partager avec ce dernier une gloire qui devait être toute française; car suivant le général de Lamarque, Roquencourt et Carrion Nisas, tous nos capitaines du seizième siècle, et surtout Coligny et Henri IV, avaient appliqué dans maintes circonstances les améliorations et les perfectionnements qu'on attribue aux écoles étrangères.

Mais avant de retracer la vie militaire de ce prince, qui renferme d'utiles enseignements, arrêtons-nous un moment pour parler d'une des plus importantes institutions de cette époque, de la création des ministres secrétaires d'état de la guerre.

Ministres secrétaires d'état de la guerre, 1589. — « Dans l'origine, les grands officiers de la couronne signaient les lettres patentes et les expéditions. Sous la première race, il y avait sept grandes charges; savoir : celles de maire du palais, de duc ou gouverneur de province, de comte ou gouverneur de ville, de comte du palais, de comte de l'étable ou référendaire, de chambrier.

» Sous la deuxième race, on comptait dix grands officiers : le grand aumônier, le grand chancelier, le grand chambrier, le comte du palais ou grand maître, le sénéchal, le grand échanson, le comte de l'étable, le grand veneur, le fauconnier.

» Sous la troisième race, il n'y avait plus que cinq officiers qui signassent les chartres; savoir : le sénéchal, le boutillier, le chambrier, le connétable, le chancelier.

(1) Mathieu. —(2) Maurice de Nassau.

» Elles furent ensuite signées par les notaires, qui prirent le titre de notaires secrétaires. Charles VII en fixa le nombre à douze, et leur donna des commissions pour signer en finance. Cet ordre fut observé jusqu'au règne de Henri II.

» Ce prince réduisit les titulaires de ces charges à quatre, leur donna le nom de secrétaire des commandements en finances, et leur attribua à chacun un certain nombre de provinces et de pays étrangers, dont ils eurent mission d'expédier toutes les affaires (1). »

(1) Introduction à l'*Annuaire militaire* de 1846.

M. le général de Saint-Yon a prescrit l'année dernière de placer en tête de l'*Annuaire militaire* une liste chronologique des ministres secrétaires d'état de la guerre depuis 1589 jusqu'à nos jours. Cette liste se compose de notices concises sur les actes et les faits principaux de la carrière publique de ces hommes d'état. Ces notices, rédigées sous les yeux du ministre et par les soins éclairés de M. le sous-secrétaire d'état de la guerre, sont un document d'autant plus précieux, qu'il renferme des renseignements exacts et d'une haute importance historique.

Cette espèce d'abrégé biographique des ministres de la guerre brille par l'éclat des noms et par l'importance d'un grand nombre de faits qui font époque dans l'histoire de l'institution militaire en France.

Le premier grand nom qui se présente sur cette liste est celui de Nicolas de Neufville, seigneur de Villeroy, un des hommes d'état les plus éminents des règnes de Charles IX, de Henri III et de Henri IV. Il a laissé sur cette époque fameuse des Mémoires d'une grande valeur historique. Son *Discours aux états* est un modèle d'éloquence parlementaire.

Au marquis de Puisieux, ministre à dix-sept ans, succède au département de la guerre, en 1616, *l'évêque de Luçon*, Armand-Jean-Duplessis Richelieu, qui devait être plus tard cardinal, premier ministre, surintendant général de la navigation, et généralissime des armées.

Servien, marquis de Sablé, fut secrétaire d'état de la guerre sous la minorité de Louis XIV; on lui doit peut-être la première idée de l'institution de l'ordre de Saint-Louis et de l'Hôtel royal des Invalides. On lit en effet dans les notices dont nous rendons compte, « qu'il contribua à la fondation d'une communauté ou ordre de chevalerie, sous le titre de *Commanderie de Saint-Louis*, pour la nourriture et l'entretien des *soldats estropiés à la guerre.* »

Michel Letellier avait tenu le portefeuille de la guerre avant de prendre les sceaux de la chancellerie de France. Il eut pour successeur le plus grand ministre de la guerre de l'ancienne monarchie, François-Michel Letellier, marquis de Louvois, qui occupa ce département pendant vingt-neuf ans, de 1662 à 1691. Son nom se lie à tous les grands événements de la période de gloire et de prospérité du long règne de Louis XIV.

Le portefeuille de Louvois passa à un contrôleur-général des finances, Michel Chamillard, marquis de Coni. — Le chancelier Voisin remplaça Chamillard. — La charge de secrétaire d'état de la guerre fut supprimée et remplacée par un conseil de guerre présidé par Villars. — Elle fut rétablie en 1718.

L'institution militaire doit compter parmi ses grands ministres le comte Le Voyer d'Argenson, fils du célèbre lieutenant général de police.

Il fut remplacé en 1757 par son neveu, le marquis de Paulmy, qui ne resta qu'un an ministre.

Avec le marquis de Paulmy finit une longue suite non interrompue de ministres de la guerre hommes d'état, mais étrangers à la profession militaire, car on a vu que le maréchal de Villars n'avait eu que le titre de président du conseil de la guerre. Le marquis de Paulmy eut pour successeur (1758) un maréchal de France, Louis-Charles-Auguste Fouquet, duc de Belle-Isle.

De 1758 à 1789, c'est-à-dire dans un espace de trente-et-un ans, douze ministres se succèdent au département de la guerre. Les plus illustres dans le commandement des armées ou dans la conduite des affaires publiques sont le maréchal de Belle-Isle, le lieutenant-général duc de

Lors du traité de Cateau-Cambrésis, le 3 avril 1559, un de ces secrétaires, M. de l'Aubespine, prit le premier le titre de secrétaire d'état, qui depuis a toujours été donné à ses successeurs.

En 1588, Henri III ayant remercié les secrétaires d'état en fonction, créa quatre nouvelles charges de secrétaire d'état, et décida, le 1er janvier 1589, qu'il y en aurait un pour la guerre; un pour les affaires étrangères, le commerce et la marine; un pour la maison du roi; et un pour l'intérieur du royaume. M. de Révol fut le premier investi des fonctions de secrétaire d'état de la guerre.—Depuis cette époque jusqu'à nos jours, on compte quatre-vingt-deux secrétaires d'état dans ce département.

A la mort de Louis XIV, le régent supprima les secrétaires d'état de la guerre, et les remplaça par un conseil de guerre, présidé par le maréchal de Villars. Le vainqueur de Denain fut donc en réalité ministre de la guerre de 1715 à 1718.

La charge de secrétaire d'état de la guerre fut rétablie en 1718, et donnée

Choiseul, fondateur du collége militaire de La Flèche, le maréchal du Muy, le lieutenant-général comte de Saint-Germain, dont les utiles et vigoureuses réformes ont fondé la réputation, le maréchal marquis de Ségur, le comte de Brienne, qui institua le conseil de la guerre, dont Gribeauval était membre et le comte de Guibert rapporteur, le maréchal de Broglie et le lieutenant-général comte de Latour-Dupin Gouvernet, qu'on peut regarder comme le dernier ministre de la guerre de l'ancienne monarchie. Ce fut sous son ministère, le 30 juin 1790, que l'armée prit les trois couleurs.

A dater du ministère du maréchal de camp Duportail, nommé le 16 novembre 1790, et qui fut remplacé le 6 décembre 1791 par un autre maréchal de camp, M. de Narbonne, qui fut, comme diplomate et comme aide de camp de Napoléon, un des hommes les plus éminents de l'Empire, on voit les ministres de la guerre se succéder avec la rapidité des événements d'une révolution. En moins de neuf ans, il y eut dix-huit ministres de la guerre, du grade de général de division, de général de brigade, de colonel, d'adjudant-général et de commissaire ordonnateur des guerres. Un seul, le ministre Pache, n'appartenait point à l'armée. C'est lui qui tenait le portefeuille de la guerre le 21 janvier 1793.

Un an avant le 18 brumaire, le département de la guerre avait pour chef le général Bernadotte, mort sur le trône de Suède.

Après le 18 brumaire, le portefeuille fut donné à Berthier. Il eut pour successeur immédiat un simple chef de bataillon du génie, mais ce chef de bataillon se nommait Carnot.

L'empire n'eut que deux ministres de la guerre, le général de division Clarke, duc de Feltre, et le maréchal Davoust. Mais l'unité de ce vaste département fut rompue par la création, en 1802, d'un ministre directeur de l'administration de la guerre. On sait que ce poste a été successivement occupé par trois hommes justement célèbres : le général comte Dejean, le général Lacuée, comte de Cessac, et M. le comte Daru.

Les noms et les services des ministres de la guerre de la Restauration et du gouvernement de Juillet sont dans toutes les mémoires. Les maréchaux de France qui ont dirigé ce département pendant cette période de trente années sont le duc de Feltre, le comte Gouvion-Saint-Cyr, le duc de Bellune, le comte de Bourmont, le comte Gérard, le duc de Trévise, le comte Maison et le duc de Dalmatie, trois fois ministre de la guerre, trois fois président du conseil, l'illustration la plus complète et de la plus haute signification politique dans toute cette longue suite de personnages militaires et d'hommes d'état. (*Moniteur de l'Armée.*)

au conseiller d'état Claude Leblanc. Elle ne commença à être confiée à des officiers généraux qu'en 1758.

En 1816, la charge de sous-secrétaire d'état de la guerre fut créée en faveur de M. le vicomte Tabariè, et fut depuis successivement occupée par trois hommes éminents. M. le conseiller d'état, chevalier Allent, en 1817, qui a collaboré, sous l'inspiration du maréchal de Gouvion-Saint-Cyr, à la loi sur le recrutement; M. le général vicomte de Champagny, en 1830; et M. le conseiller d'état baron Martineau des Chesnez, aujourd'hui en fonction. La comptabilité du département de la guerre, telle que ce haut fonctionnaire l'a établie, a servi de modèle aux autres administrations. Le ministère lui doit également l'excellence de son organisation actuelle. . . . .

— La première bataille à laquelle assista Henri de Navarre révéla ses talents militaires. « Mes premiers exploits d'armes, disait-il lui-même, furent à Arnay-le-Duc; il était question de combattre ou de me retirer. Je n'avais retraite qu'à quarante lieues de là, et je demeurais à la discrétion des paysans. En combattant aussi, je courais fortune d'être pris ou tué, parce que je n'avais point de canons, et que les gens du roi en avaient. A dix pas de moi fut tué un cavalier d'un coup de coulevrine; mais, recommandant à Dieu le succès de la journée, il le rendit heureux et favorable. »

Combien cette façon simple et naïve de raconter ses actions est entraînante et instructive ! Ce n'était qu'un enfant qui agissait ainsi, et l'on croit voir un général consommé qui balance toutes les raisons qui doivent le décider. En effet, après avoir écouté toutes les raisons pour ou contre des généraux, il s'arrêta à la seule résolution qui pût être avantageuse; il présenta audacieusement la bataille aux ennemis, qui furent intimidés, et il sortit d'une position critique, en repoussant les royalistes. Henri n'avait que quatorze ans.

La bataille de Coutras fut sa première victoire éclatante. Il s'y montra général habile et vaillant soldat. Sur le point d'être assailli par les deux armées de Matignon et de Joyeuse, il prit le parti de les combattre séparément avant leur jonction. Cette détermination lui prépara une victoire que ses sages dispositions achevèrent de fixer.

L'armée du roi de Navarre était inférieure à celle des royalistes; aussi ne pensait-il qu'à s'ouvrir un chemin vers la Loire, où il espérait se réunir aux Allemands. Dans ces dispositions, il marchait vers Châlons et Aubeterre pour y passer la Dronne et mettre cette rivière entre lui et l'armée de Joyeuse, lorsque le maréchal, qui avait pénétré son dessein, résolut de s'y opposer et se porta en avant sans attendre l'arrivée de Matignon. Henri IV saisit cette occasion pour le combattre. Il avait fait occuper par la Trémouille le poste de Coutras, qu'il regardait comme très-important. Joyeuse essaya de faire enlever cette position; il ne put y réussir. — Le roi de Navarre profita de cet avantage pour faire effectuer à ses troupes le passage de la rivière pendant la nuit. Déjà son artillerie était arrivée sur l'autre rive, lorsqu'il apprit que Joyeuse faisait un mouvement pour le surprendre. Le roi changea aussitôt ses dispositions; il rappela ses soldats qui avaient passé la rivière, ne voulant pas

continuer une opération si difficile alors en présence d'un ennemi nombreux. On ignorait à cette époque l'art de fortifier une tête de pont. Il forma aussitôt son ordre de bataille de la manière suivante.

Il appuya sa gauche, forte de trois cents arquebusiers seulement, à la Dronne; sa droite, à un taillis bordé de deux mille fantassins. Cette dernière aile, à cause de sa position avancée, donnait à l'ordre général de bataille la figure d'un croissant, dont la cavalerie occupait la concavité. Des pelotons de vingt arquebusiers sur quatre de profondeur furent placés aux *étriers des escadrons*, qui déjà ne se formaient *plus que sur six rangs*.

Henri ne comptait dans cette armée que quatre mille cinq cents fantassins douze cents chevaux. Il n'avait que trois pièces d'artillerie; mais, suivant d'Aubigné, cette artillerie fut si bien placée et si bien servie par Clermont d'Amboise, qu'elle ne cessa de tirer pendant toute la durée de l'action, et qu'elle fit des ravages affreux dans les rangs ennemis.

L'armée catholique était supérieure en nombre, surtout en cavalerie. On compara dans le temps ces deux armées à celles de Darius et d'Alexandre; mais, comme celle du roi des Perses, l'armée de Joyeuse était composée de courtisans efféminés, et celle du roi des vieux débris de Jarnac et de Moncontour, *endurcis*, dit Péréfixe, par le *choc continuel des combats et des adversités*... Le général lui-même qu'il avait à combattre était loin d'avoir ses talents et son expérience. Et cependant, eu égard au nombre, sa position était critique, et cette journée pouvait être sa ruine et celle de son parti. Il dut la victoire à son génie.

L'ordre de bataille des catholiques n'avait rien de nouveau. L'infanterie formait les ailes et la cavalerie le centre.

Au soleil levant, le 20 octobre 1587, la cavalerie légère du duc de Joyeuse, qui formait l'avant-garde, fondit résolument sur celle de Henri, que commandait la Trémouille, qui dut se retirer, et qui aurait été écrasée sans une charge faite à propos par le vieux capitaine d'Arembure; il fit reculer les ennemis de plus de cinquante pas.

Arrivées en présence, les deux armées commencèrent à se canonner. Il était neuf heures du matin. Alors le roi, s'adressant aux princes de Condé et de Soissons, leur dit : *Souvenez-vous que vous êtes du sang de Bourbon, et, vive Dieu! je vous ferai voir que je suis votre aîné. — Et nous vous montrerons que vous avez de bons cadets*, lui répondirent les princes.

L'action s'engagea. A droite, la cavalerie protestante fut culbutée, et plusieurs escadrons poursuivis jusqu'aux portes de Coutras; mais cette déroute partielle n'exerça aucune influence sur l'armée. Aux deux ailes, l'infanterie soutenait résolument l'attaque de l'infanterie royale. Les capitaines Montgomery et Belzunce, voyant l'instant décisif, mettent l'épée à la main et crient à leurs soldats : *Enfants, il faut périr*, mais que ce soit au milieu des ennemis : *allons l'épée à la main; il n'est plus question d'arquebuses*. Après cette vigoureuse allocution, ils s'élancent à la tête d'un bataillon d'environ trois cents hommes, marchent tête baissée à l'infanterie catholique, plus nombreuse des deux tiers,

se jettent à travers les piques en les écartant ou les arrachant, et taillent en pièces tout ce qui leur résiste.

Le duc de Joyeuse, pendant ce temps, vint attaquer les escadrons des princes, et il les aurait vaincus, si Lavardin, son général, après avoir défait les escadrons de droite, s'était porté sur les derrières du roi de Navarre; mais Lavardin ne put jamais rallier ses cavaliers, composés en partie d'Albanais, et qui se mirent à piller les bagages à Coutras. — La cavalerie royaliste, quoique supérieure en nombre, éprouva le sort de son infanterie. Cette troupe, emportée par sa fougue, avait pris son essor de trop loin, en sorte que les hommes et les chevaux se trouvèrent hors d'haleine au moment du choc. Les arquebusiers, placés dans les intervalles de la cavalerie protestante, en abattirent un grand nombre, et les escadrons des princes, qui les avaient attendus jusqu'à dix pas, fondirent si vigoureusement sur eux, les serrèrent de si près, que bientôt ils furent obligés de lever leurs lances, et que cette gendarmerie, percée de toutes parts, prise sur les flancs, fut mise dans la déroute la plus complète. En moins d'une heure la bataille avait été gagnée.

Ce succès était d'autant plus flatteur pour Henri que c'était la première victoire remportée par l'armée protestante, qui avait toujours été battue sous l'amiral de Coligny et sous le premier prince de Condé.

Ainsi, dès ces premiers pas dans la carrière, Henri de Bourbon se conduisit comme un habile capitaine, et mit en action ces principes invariables de stratégie et de tactique qui dans tous les temps ont donné la victoire à ceux qui ont su s'en pénétrer et s'en servir.

Le 1er août 1589, un moine jacobin, nommé Jacques Clément, fanatique sombre et féroce, vient frapper le roi de France, qui commandait alors avec le roi de Navarre une armée de quarante mille hommes réunie sous les murs de Paris, et qui allait forcer la capitale et la Ligue.

Henri IV, son successeur légitime, se voit bientôt abandonné des chefs et des soldats de cette armée, auxquels la religion sert de prétexte. A peine peut-il retenir sous ses drapeaux onze à douze mille hommes. C'est avec ces faibles ressources qu'il va conquérir son trône et pacifier le royaume. Et c'est en effet une véritable conquête; car l'Espagne, profitant de ces troubles et favorisée par la Ligue, comptait déjà la France pour une de ses provinces, et le duc de Savoie menaçait à la fois le Dauphiné et la Provence.

Mais il restait à Henri la justice de sa cause, son courage et son génie militaire. Il se retira d'abord en Normandie, afin d'aller au devant des secours en hommes et en argent qu'Élisabeth d'Angleterre lui envoyait. Informé que Mayenne le suit avec une armée de trente mille hommes, le roi s'arrête aussitôt, prend une admirable position en avant de Dieppe, et avec huit mille hommes attend l'ennemi. Il évite ainsi de se laisser renfermer dans cette ville, dont son adversaire voulait faire le siége.

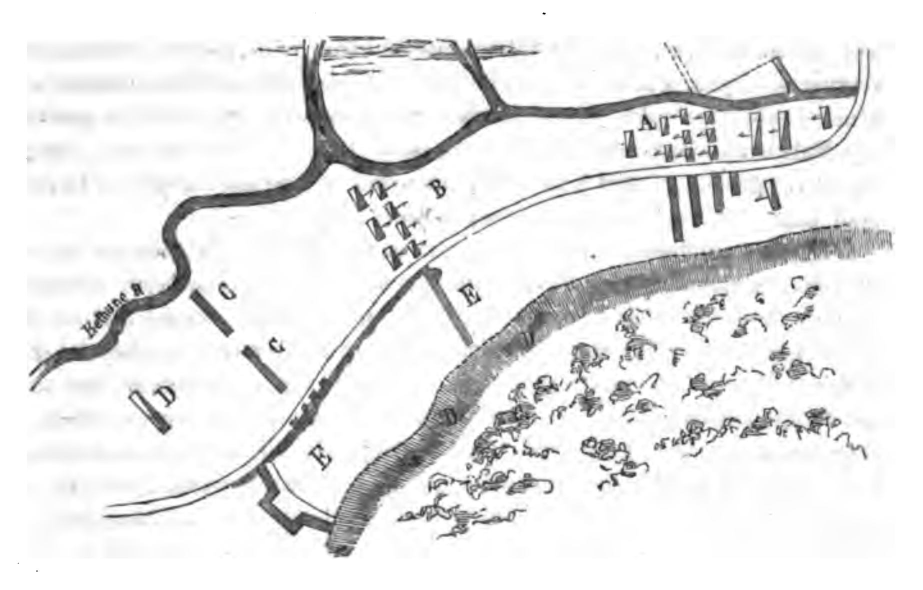
Cette position, déjà respectable à cause de ses localités et de la protection qu'elle tirait du village et du château d'Arques, où il y avait du canon, fut encore renforcée par des retranchements qui embrassaient le faubourg Pollet,

le village d'Arques et le passage de Bouteille situé sur la rivière de Béthune, entre Arques et Dieppe.

Le duc de Mayenne voulut d'abord forcer le faubourg de Pollet et le passage de Bouteille ; mais, ayant échoué dans ses tentatives, il alla camper au village de Martin-l'Église, pour attaquer ensuite la position du roi devant Arques. Son armée, nous l'avons dit, était forte de vingt-huit mille hommes, et avait une nombreuse artillerie de gros calibre.

Les dispositions que fit Henri IV rendirent inutile la supériorité numérique de ses ennemis. En effet, il plaça toute sa cavalerie, à l'exception du corps de réserve dont il avait le commandement, entre la chapelle et le ruisseau de Martin-l'Église. Il la forma en escadrons de cent cinquante à trois cents chevaux au plus sur six de profondeur. Il confia la défense des retranchements et de la chapelle aux lansquenets et à quelques compagnies d'infanterie française. Les Suisses, qui devaient former une seconde ligne, prirent position entre la route et la Béthune.

Et enfin le roi se plaça en arrière, à la tête d'un fort escadron de réserve, prêt à se porter partout où sa présence serait utile.



LÉGENDE. A. Armée de Mayenne. — B. Armée de Henri IV (1re ligne). — C.C. Corps des Suisses (2e ligne). — D. Corps de réserve commandé par le roi. — E.E. Ouvrages de fortification.

Tout est calcul, tout est science dans cette disposition : le choix du champ de bataille est admirable, et chaque arme occupe le terrain qui lui est propre.

Nous appuyons sur ces détails, parce que du choix de cette position dépendait le succès de la journée, et ce choix prouve la portée de talent de Henri IV. La nature offre à chaque pas à l'homme de guerre intelligent des positions avantageuses ; mais ici il fallait un homme de génie, pour en trouver une qui

pût en même temps mettre en sûreté une armée trois fois moins forte que celle de l'ennemi, permettre de communiquer avec Dieppe, qu'il était important de garder, et laisser cependant une apparence de faiblesse qui tentât l'ennemi et l'engageât à attaquer.

Pendant que Henri faisait ces heureuses dispositions, le duc de Mayenne commettait la faute d'entasser escadrons sur escadrons dans un espace rétréci où ils ne pouvaient que se gêner et se nuire mutuellement, et perdait ainsi l'avantage du nombre en attaquant par un défilé où les têtes de colonne de son armée pouvaient seules être engagées.

Les deux armées restèrent quelques jours en présence, se bornant à des escarmouches. Le 20 septembre 1589, le roi fut informé que le duc de Mayenne devait l'attaquer le lendemain. Il donna ses ordres en conséquence, fit prendre les armes à toutes ses troupes, et voulut passer la nuit debout à la tête de ses premières gardes. Le lendemain matin, il offrit à déjeuner à ses principaux officiers, dans un fossé à la tête du camp. Ce prince, qui allait jouer dans une dernière partie, qu'il pouvait regarder comme inégale, sa fortune et la destinée de la France, ne se montra jamais plus calme, plus confiant, plus joyeux.

Il était encore à table lorsqu'on vint lui annoncer que l'infanterie ennemie avait commencé à déboucher du côté de Martin-l'Église; aussitôt il fait faire une reconnaissance; car le brouillard était si épais qu'on pouvait à peine distinguer les objets. A la faveur de cette obscurité, Mayenne put faire avancer son armée jusqu'auprès des retranchements. Son infanterie, qui était à la gauche, à la Maladrerie, longea la forêt d'Arques pour attaquer la tête du camp, tandis que la cavalerie, qui était à la droite, marchait le long du ruisseau d'Eaulne pour gagner le flanc gauche du camp du roi.

Le combat commença à dix heures du matin. Henri ayant pénétré les intentions des ennemis, les fit attaquer sur-le-champ. La cavalerie ennemie s'avança dans un ordre très-profond, ayant les Albanais comme tête de colonne. Les gendarmes français fondirent sur eux résolument. Le chef des Albanais fut tué et cette troupe dispersée. Le jeune comte d'Auvergne, qui suivait la gendarmerie royale, culbute successivement deux escadrons ennemis et les poursuit avec vigueur, mais il est arrêté par le duc de Nemours et obligé de se replier, jusqu'à ce qu'enfin trois autres escadrons viennent à son aide et ramènent au galop le corps du duc de Nemours et celui du duc d'Aumale qui le soutenait. Mayenne, voyant ses cavaliers dispersés, accourt avec un fort détachement, et les royalistes se rallient en toute hâte, à la Maladrerie, sous le feu de l'infanterie qui occupait ce poste.

Pendant qu'à la gauche la cavalerie du roi obtenait ces avantages sur les escadrons de la Ligue, l'infanterie, attaquée dans ses retranchements entre la Maladrerie et la colline, s'y défendait avec vigueur; mais, par une supercherie indigne de braves gens, les lansquenets de Mayenne s'avancèrent vers les retranchements aux cris de : *Vive le roi*, en protestant à leurs compatriotes de l'armée royale qu'ils venaient faire cause commune avec eux; en même temps ils baissèrent leurs piques et leurs drapeaux. Les lansquenets de Henri IV se

laissèrent prendre à ces protestations et leur aidèrent à monter dans les retranchements. A peine ceux-ci y furent-ils entrés, qu'ils commencèrent à massacrer leurs trop confiants adversaires et se rendirent maîtres du poste.

Le maréchal de Biron, instruit de cette trahison, accourut en toute hâte sur ce point, posta quelques chevaux sur la colline pour empêcher les lansquenets de pénétrer dans le camp et d'attaquer de revers les troupes qui défendaient la chaussée, fit recommander à la cavalerie qui était au dehors d'empêcher que les ennemis n'envoyassent du secours à leurs lansquenets, et par des attaques réitérées contre ces traîtres les empêcha d'aller plus avant. Cette circonstance dérangea toutes les combinaisons du roi. Il craignit même un moment d'être forcé à la retraite, tant les adversités ou les succès des plus grands capitaines dépendent souvent du hasard.

Tel était l'état de la bataille à onze heures du matin. La cavalerie de la Ligue, conduite par Mayenne, était revenue au combat avec vigueur et avait repoussé jusqu'au delà de la Maladrerie l'intrépide comte d'Auvergne, qui se trouvait dans une position critique. Heureusement les Suisses, qui bordaient la haie, tinrent ferme et firent un feu si bien nourri qu'ils obligèrent les cavaliers ennemis à reculer.

Cependant de nouvelles charges se succédaient sans cesse et avec des troupes fraîches, et, malgré leur premier avantage, les soldats du roi commençaient à faiblir sur tous les points.

Sully vint trouver le roi pour lui demander du secours. — *Mon ami*, lui répond Henri, *je n'ai pas de troupes à vous envoyer, mais pour cela il ne faut pas perdre courage;* et il lui ordonna de ramasser tout ce qu'il trouverait de cavalerie du côté du bois, et Sully retourna au combat.

Cependant les ennemis, après avoir chassé la cavalerie du roi jusqu'aux haies, avaient donné du secours à leurs lansquenets, et venaient de s'emparer de la Maladrerie, malgré les efforts du maréchal de Biron. Henri IV s'était d'abord porté au secours de sa gauche au moment où un escadron, qui voulait prendre les Suisses en flanc, venait de s'enfoncer dans les marais. Cette circonstance avait ranimé le courage des siens. On s'attaque de nouveau avec acharnement. Le roi était au milieu de la mêlée; se voyant investi, il s'écrie avec le sang-froid qui lui était propre : *Eh quoi! n'y aurait-il pas dans mon armée cinquante gentilshommes qui aient assez de résolution pour mourir avec leur roi?... Courage, sire*, lui dit Châtillon qui arrive en ce moment, *nous voici prêts à mourrr avec vous!....* Ce brave officier, que Brantôme signale comme un des restaurateurs de l'infanterie, dont il était *colonel-général*, venait d'être nommé gouverneur de Dieppe. Ayant su qu'on allait livrer bataille, il sortit de la ville à la tête de quatre cents arquebusiers, et, par une inspiration que tous les commandants de corps détachés devraient avoir à la mémoire, vint en toute hâte occuper la route entre les Suisses et le retranchement. Jamais renfort n'arriva plus à propos. Il dégage le roi, rend le courage à toutes les troupes et ramène la victoire. Henri profite de cette heureuse circonstance pour appuyer le maréchal de Biron et reprendre la Maladrerie, où sont enfermés les lansquenets de

la Ligue. Il choisit le régiment suisse de Soleure, et pendant que l'habile Châtillon attaque d'un autre côté ce point avec ses arquebusiers, il fait couler de l'infanterie dans les retranchements, en chasse les lansquenets, fait ramener l'artillerie sur ce point, et la fait tirer sur Mayenne pour lui apprendre qu'il n'était plus maître du retranchement.

En ce moment le soleil commença à briller : il était midi. Le brouillard entièrement dissipé permit au roi de voir tout l'ensemble de la bataille. Mayenne, de son côté, put juger de la faiblesse numérique des forces royales, et il se disposa à revenir à la charge avec plus de vigueur. Mais alors le canon du château, que l'obscurité avait rendu inutile, commença à tirer avec un si grand succès, que l'armée de la Ligue fut obligée de se replier en désordre du côté du vallon. — « Dès qu'il put voir l'ennemi, dit Sully dans ses Mémoires, le » canon du château fit une décharge si juste et d'un effet si terrible, quoique » nous n'y eussions que quatre seules pièces, que les ennemis en furent trou» blés ; quatre autres volées ayant succédé assez rapidement, l'armée ennemie » qu'ils perçoient tout entière, ne put supporter ce feu et se retira en désordre. »

Mayenne songea très-sagement à la retraite. Mais, comme il ne désespérait pas de forcer la position d'Arques, il affecta de décamper avec une grande précipitation. Henri IV devina ses projets. Il laissa des troupes dans le château, occupa les villages jusqu'à Dieppe pour assurer ses communications, et alla s'établir dans les faubourgs de la ville. Aussi Mayenne, qui croyait les surprendre, fut fort étonné d'y trouver le roi avec son armée. Il voulut se rabattre sur Arques qu'il crut abandonné ; mais là aussi il rencontra une résistance à laquelle il était loin de s'attendre.

Il fut donc obligé de s'éloigner. Il avait à craindre d'ailleurs l'arrivée des secours que l'Angleterre envoyait à Henri IV. Il se porta sur Amiens pour faire sa jonction avec les Espagnols.

Du reste, dans cette circonstance, le chef des ligueurs fit preuve des plus grands talents militaires, et employa tous les expédients, toutes les précautions, toute la sagesse possibles dans ses attaques et dans ses marches.

Henri IV, ayant reçu le renfort de cinq mille Anglais et de plusieurs autres troupes, arriva devant Paris avec vingt-trois mille hommes et quatorze grosses pièces. L'attaque commença le 1er novembre : elle eut lieu sur trois colonnes, ayant chacune deux canons et deux coulevrines. Cinq faubourgs furent enlevés. On arriva aux portes de la ville, qui se trouvèrent barricadées. Quelques boulets et elles étaient enfoncées ; mais les grosses pièces ne purent arriver à temps, et bientôt Mayenne apparut avec une forte armée. Alors Henri leva le siége, revint en Normandie et prit plusieurs villes. Mayenne l'y poursuivit une seconde fois. Vers le commencement de 1590, Henri voulut assiéger Dreux. Mayenne, renforcé par les troupes espagnoles du duc d'Egmont, avança avec vingt mille hommes et quinze pièces de canon. Le roi leva aussitôt le siége et vint s'établir en ordre de bataille dans la plaine d'Ivry. Le 13 mars, les deux armées se trouvèrent en présence. Celle du roi n'était que de douze mille hommes et n'avait que six bouches à feu.

« L'armée de l'union, dit Palma Cuyet, étoit chargée de clinquant d'or et » d'argent sur les casaques ; mais celle du roi n'étoit chargée que de fer, et ne » se pouvoit rien voir de plus formidable que deux mille gentilshommes, armés » à croc depuis la tête jusqu'aux pieds. »

Le 14 mars, Henri IV, voyant les ennemis immobiles dans leur position, leur vint présenter la bataille (1). La disposition des troupes était la même dans les deux camps. Chaque armée formait une ligne concave.

La cavalerie de Henri IV était divisée en sept escadrons de deux cent cinquante à trois cents chevaux ; l'escadron seul du roi comptait six cents chevaux. L'infanterie était divisée en quatorze régiments. Cinq escadrons, rangés l'un à côté de l'autre, se trouvaient encadrés pour ainsi dire dans l'infanterie, puisque chacun avait sur ses flancs un ou deux régiments d'infanterie ; les deux derniers escadrons étaient en avant de l'aile gauche qu'ils renforçaient, et protégeaient l'artillerie établie dans cette position. Chaque escadron était flanqué d'une troupe d'enfants-perdus, composée d'arquebusiers à cheval qui avaient mis pied à terre et dont les chevaux avaient été renvoyés aux bagages.

Le maréchal de Biron commandait l'aile droite ; le maréchal d'Aumont l'aile gauche, et le roi était à la tête de son escadron du centre, appuyé de deux régiments suisses d'environ quatre mille hommes.

Le duc de Mayenne, qui semblait avoir copié fidèlement l'ordre de bataille de Henri, avait également entremêlé son infanterie et sa cavalerie par régiment, mais ses escadrons étaient beaucoup plus nombreux. Celui du centre, à la tête duquel il se tenait, était composé de dix-huit cents lances, et les deux escadrons de reîtres placés aux deux extrémités du croissant étaient chacun de huit cents chevaux. Ce fut aussi à son aile gauche que le duc de Mayenne plaça ses quatre pièces de canon. Ces pièces, enfilant la droite de Henri IV et portant leurs coups jusqu'aux masses de réserve, pouvaient avoir une grande influence.

Le roi le comprit, et fit appuyer son armée à gauche tout en reculant sa droite. Ce mouvement habile et hardi lui donna l'avantage du vent et du soleil, éloigna sa droite des pièces de Mayenne, et rapprocha sa batterie du flanc droit ennemi, qui se trouva débordé. Cette manœuvre étant exécutée, il donna l'ordre au duc de la Guiche, qui commandait son artillerie, d'ouvrir le feu. Ses six pièces firent neuf décharges avant que celles de Mayenne eussent seulement tiré. Cette rapidité de tir et les éclats de quelques projectiles creux firent éprouver de grandes pertes à la droite des ligueurs. Les troupes de cavalerie qui la composaient, les reîtres et un escadron de lanciers, pour ne pas

(1) « Ce jourd'huy ayant faict de bon matin recognoistre leur contenance, et m'ayant esté rapporté qu'ils s'estoyent représentés, mais encores plus loing qu'ils n'avoyent faict hier, je me suis résolu de les approcher de si près que par nécessité il se faudroyt joindre, comme il est advenu sur les entre dix et onze heures du matin que les estant allé chercher, jusque où ils estoyent plantés, dont ils n'ont iamais avancé que ce qu'ils ont faict de chemin pour venir à la charge. » *Lettre de Henri IV au maire de Langres.*

essuyer de nouvelles décharges, se précipitèrent sur l'artillerie pour l'enlever; mais battus par les boulets et chargés en flanc par le maréchal d'Aumont, qui était accouru en toute hâte au secours de l'artillerie, ils furent rompus et mis en déroute. Le comte d'Egmont s'avança alors avec douze cents lances wallones et se porta sur la cavalerie légère du duc de Montpensier et la culbuta; prenant ensuite à revers la batterie royale, il tua les canonniers et s'efforça d'emmener cette artillerie; Biron, arrivant en toute hâte, la repoussa avec perte. Le combat devint alors général. Le maréchal de Biron y fut blessé; le duc de Montpensier, renversé par terre, eut son cheval tué sous lui; il se releva, en remonta un autre, revint à la charge sur les gardes wallones, qui furent enfoncées. Sur tous les autres points, la cavalerie des ligueurs avait également échoué, grâce aux pelotons d'arquebusiers que Henri IV avait entremêlés dans les rangs de la sienne.

Le duc de Mayenne s'ébranle alors avec toute sa gauche, *avec son épouvantable forêt de lances*, selon l'expression de Sully, et ses quatre cents arquebusiers à cheval.

Le roi, qui attendait avec impatience le moment de combattre, s'élance le premier en avant, et bientôt le grand panache blanc qui orne son casque disparaît dans la mêlée.

« La noblesse, qui combattait sous son étendard, dit Davila, le suivit avec la » dernière bravoure, et il pénétra dans le corps de bataille de la Ligue avant que » le duc de Mayenne pût remédier au désordre qu'avaient causé les reîtres, ni » faire prendre le galop à ses lances. Ces armes, qui tirent toute leur force et » leur avantage de la rapidité de la course, devinrent donc inutiles; les cava» liers furent obligés de les jeter à terre, et de combattre le sabre à la main, » contre l'escadron du roi, composé de seigneurs et de gentilshommes qui, » outre leurs armures d'une trempe excellente, portaient chacun un fort espa» don, et deux pistolets à l'arçon de la selle. »

Le roi essuya à vingt pas la décharge de trois cents carabiniers à cheval, qui, s'étant ouverts, firent place aux treize cents lances du comte d'Egmont et à un gros de reîtres. Ces reîtres, parvenus à trente pas de l'escadron royal, ne voulant point combattre un prince de leur religion, tirèrent, pour la plupart, leurs pistolets en l'air, et tournèrent tout court pour se mettre à la queue de l'armée. Cependant le comte d'Egmont et les Espagnols qu'il conduisait firent une terrible décharge sur l'escadron du roi, sans pouvoir l'entamer. On se bat avec courage. Le comte d'Egmont est tué. Les ennemis commençaient à reculer, lorsque le gentilhomme qui portait la cornette blanche reçoit dans les yeux une blessure qui l'aveugle; la bride de son cheval est rompue; il est emporté hors de la mêlée et suivi par un jeune seigneur qui avait un panache semblable à celui du roi. On croit que ce prince se retire du combat; plusieurs veulent le suivre. Apercevant ce désordre, Henri court de rang en rang pour dissiper cette erreur. A son aspect le courage de la noblesse se ranime, elle fait de prodigieux efforts, enfonce les ennemis, les met en déroute, les oblige de prendre la fuite; de sorte que les ducs de Mayenne, de Nemours

et d'Aumale, n'ayant plus autour d'eux que trente gentilshommes, ne pouvant plus rallier les fuyards, sont obligés d'abandonner le champ de bataille. Pendant quelque temps on perdit de vue le roi dans la mêlée ; il s'y trouva seul avec douze ou treize cavaliers, et tua de sa propre main l'écuyer du comte d'Egmont. *Il faut*, dit-il à sa troupe, *joüer du pistolet; plus d'ennemis, plus de gloire.*

Une fois la cavalerie en déroute, le sort de la journée était décidé; car c'est à peine si l'infanterie prit part à l'action des deux côtés. Celle des ligueurs n'attendit pas le choc de la cavalerie pour se mettre en fuite. Un gros corps de Suisses se retirait seul en bon ordre. Le maréchal de Biron fit avancer du canon pour l'entamer et le forcer à se rendre; mais le généreux Henri, admirant leur courage, leur accorda quartier.

Le roi, ne voyant plus d'ennemis sur le champ de bataille, fit faire trois corps de sa cavalerie pour suivre les fuyards, en recommandant de sauver les Français et de faire *main basse sur les étrangers*. Tous les bagages, les drapeaux, les canons de l'ennemi, tombèrent au pouvoir des vainqueurs; les trois quarts de l'armée de la Ligue furent tués ou faits prisonniers.

Sully, dans ses Mémoires, attribue le succès de cette bataille étonnante à la valeur du maréchal d'Aumont, qui empêcha l'entière défaite des chevau-légers, aux talents et à la bravoure du roi, et à la réserve du maréchal de Biron, qui, suivant les auteurs de l'époque, « *en demeurant ferme avec sa troupe de conserve, sans frapper, avait fait autant et plus de mal aux ennemis que nul autre* (1). »

Après la victoire d'Ivry, où les forces militaires des ligueurs furent anéanties, et ne comptèrent plus désormais que dans les rangs des étrangers, Henri IV vint de nouveau assiéger Paris avec seize mille hommes et treize pièces de grosse artillerie. Cette capitale, épuisée par la famine, allait ouvrir ses portes, quand une armée espagnole, forte de vingt-deux mille hommes et de vingt pièces d'artillerie, vint pour la secourir. Cette armée, conduite par Alexandre Farnèse, duc de Parme, un des plus habiles généraux de son siècle, avançait lentement, s'éclairant avec soin et s'entourant tous les soirs de retranchements à rédans garnis de canons. Henri IV leva le blocus de Paris, marcha à la rencontre des Espagnols, et s'établit sur les hauteurs de Chelles. Sa ligne formait un croissant dont les extrémités étaient garnies de canons. Farnèse trouva cette position trop forte pour l'attaquer. Il se retrancha en face du roi, et le trompa par une apparence d'inertie et par quelques fausses attaques de front. Pendant ce temps, il jeta un pont sur la Marne, y fit passer quelques troupes, et enleva Lagny par un assaut vigoureux. Maître

(1) Il fallait, dit un historien, que des motifs particuliers, que les écrivains de cette époque nous laissent ignorer, eussent engagé Henri IV à changer de rôle avec Biron ; car il est avéré par les paroles suivantes qu'adressa le maréchal au roi après la bataille, que l'on regardait comme une règle essentielle que le généralissime restât à la tête de la réserve : *Sire*, lui dit-il, *vous avez fait aujourd'hui le devoir du maréchal de Biron, et le maréchal de Biron a fait ce que devait faire le roi.*

de cette ville, il fit passer des secours à Paris, s'avança jusqu'à Charenton, et content d'avoir réussi dans cette entreprise, il fit sa retraite en bon ordre à travers les plaines de la Champagne. Henri se contenta de le harceler.

La guerre continua sans amener d'événement décisif.

Nous regrettons que le cadre de cette histoire ne nous permette pas de décrire les savantes manœuvres des deux chefs, Henri IV et le duc de Parme, sous les murs de Rouen et de Caudebec, de raconter ce combat d'Aumale, où le roi, emporté par son impétuosité, fut blessé et n'échappa que par miracle à la captivité et à la mort, et mérita ce juste reproche de Duplessis-Mornay : *« Sire, vous avez assez fait l'Alexandre; il est temps que vous soyez Auguste. C'est à nous de mourir pour vous, et c'est là notre gloire; à vous, sire, de vivre pour la France, et j'ose dire que ce vous est un devoir. »*

Henri IV appelait ce combat l'*erreur d'Aumale*.

« Si à Chelles et devant Rouen, dit le général Lamarque, Henri ne conserve » pas l'avantage, c'est qu'il est en présence d'un ennemi circonspect et rusé » qui arrive à son but sans avoir recours aux hasards des batailles. Quelque » admiration que méritent d'ailleurs les talents du duc de Parme, on s'irrite » contre la fortune quand elle cesse de favoriser le monarque brave et gé» néreux. »

Nous ne rechercherons pas non plus quelles furent les raisons politiques qui engagèrent Henri à abjurer la religion protestante. Nous ajouterons seulement, pour terminer la biographie de ce roi guerrier, que cette abjuration lui ouvrit les portes de la capitale ; que dans la suite Mayenne fit la paix de bonne foi; que les gouverneurs des provinces rentrèrent successivement dans l'obéissance, et que le roi n'eut bientôt plus d'autres ennemis à combattre que les Espagnols. Henri pensait que le seul moyen de rendre à la France son unité politique était de diriger les forces de tous les partis vers la guerre; aussi se garda-t-il de traiter avec l'Espagne.

Philippe II envoya deux armées en France, l'une dans la Bourgogne, l'autre dans la Picardie. La première fut vaincue à Fontaine-Française (1) par le roi

(1) Henri IV se rendit en Bourgogne pour chasser les Espagnols. Le monarque s'avança pour soutenir son avant-garde, attaquée par des forces supérieures. Il avait avec lui seulement trois cents chevaux ; les Espagnols comptaient trois cents hommes et huit escadrons. Il appela auprès de sa personne tous les seigneurs et les officiers qui servaient dans son armée, donna au duc de la Trémouille la moitié de sa troupe, prit l'autre, et s'écria : *A moi, mes amis! et faites comme vous m'allez voir faire!* Il part, enfonce un bataillon ; le duc de la Trémouille suit son exemple. Les ennemis opposent beaucoup de valeur à ses coups; souvent il est en danger. Le combat est si chaud, qu'il dit, après la victoire : *Dans les autres occasions où je me suis trouvé, j'ai combattu pour la victoire, mais en celle-ci j'ai combattu pour la vie.* Henri voyant, dans cette journée, fuir quelques soldats, commande à Antoine de Roquelaure de courir après eux pour les ramener : *Je m'en garderai bien*, répondit-il; *on croirait que je fuis aussi. Je ne vous quitterai point, et je combattrai à vos côtés.* Le connétable de Castille, commandant l'armée espagnole, craignant de voir l'armée de Henri prête à fondre sur lui, jugea qu'il lui serait impossible de soutenir son effort, n'ayant pu supporter un combat où sa cavalerie, deux fois plus forte, avait été vaincue ; il décampa et rentra en Franche-Comté.

en personne; l'autre, plus heureuse, s'empara d'Amiens par surprise. Henri reprit cette ville l'année suivante, après un siége qui fut le plus remarquable de tous ceux qu'on avait vus jusqu'alors (1), et le 2 mai 1598, il signa avec l'Espagne la paix de Vervins, la plus avantageuse que la France eût faite avec ses ennemis depuis Philippe-Auguste.

Ayant ainsi pacifié le royaume du côté du nord, Henri songea à reprendre le marquisat de Saluces, que le duc de Savoie avait envahi pendant les troubles de la Ligue, et qui était du côté des Alpes comme une des portes de la France. Quelques mois suffirent à Lesdiguières et à Sully pour s'emparer de Chambéry, de Conflans, de Miolens, de Saint-Jean de Maurienne, de Charbonnière et de Montmélian. La paix fut conclue à Lyon, le 17 janvier 1601. Le duc de Savoie conserva le marquisat de Saluces, mais il céda à la France plusieurs places importantes, la Bresse entière, les bords et environs du Rhône de l'un et de l'autre côté jusqu'à Lyon; rendit la citadelle de Bourg, le bailliage de Gex, Château-Dauphin et ses dépendances, etc.

Henri IV profita de la paix qui suivit ces traités pour augmenter ses forces militaires, afin de pouvoir mettre à exécution ses projets contre la maison d'Autriche. Sully, pourvu depuis douze ans de la surintendance des finances, et depuis onze ans de la charge de grand maître de l'artillerie, justifia à Henri IV qu'il y avait dans le trésor royal trente-cinq millions, somme immense pour cette époque; que dans les parcs d'artillerie il n'avait pas moins de quatre cents pièces de canon de quatre calibres différents, avec leurs armements, leurs affûts de rechange, deux cent mille boulets, quatre millions de livres de poudre, un attirail considérable de voitures et de caissons, soixante mille armes de toute espèce à l'usage de l'infanterie, seize mille à l'usage de la cavalerie, etc. (2).

Il n'y avait jamais eu en France, ni peut-être chez aucun peuple, d'approvisionnement comparable, si l'on veut faire justice, dit l'écrivain auquel nous empruntons ces détails, de la partie fabuleuse de l'histoire ancienne. Il y avait encore moins d'exemple d'une telle administration, et Sully peut à bon

(1) Biron conduisait le siége; il entoura la ville de lignes ayant 35,000 toises de développement, flanquées de petits bastions garnis de petites pièces, et par sept grands forts pentagonaux armés de grosse artillerie. L'archiduc d'Autriche s'avança pour faire lever le siége; il avait quinze mille hommes et dix-huit canons; il marchait dans le plus grand ordre et toujours entouré de chariots. La cavalerie royale sortit pour arrêter cette marche, mais elle fut repoussée en désordre : l'archiduc poursuivit; il se trouva arrêté par le canon des lignes et par de grosses pièces disposées sur des hauteurs reconnues à l'avance. Une batterie établie en face du village de Longpré, par lequel voulait forcer l'armée espagnole, fit des ravages terribles; chaque coup emportait des files entières. Les Espagnols furent arrêtés par ce feu; puis, voyant la belle contenance de l'armée française, ils se mirent en retraite, marchant avec beaucoup d'ordre et de lenteur. L'infanterie était partagée en trois gros bataillons, ayant chacun six pièces d'artillerie. Henri poursuivit, mais ne put rompre cette armée. Après s'être rendu maître d'Amiens, il vint devant Arras, et salua la ville de plusieurs volées de canon pour défier l'archiduc au combat; les Espagnols refusèrent, et bientôt Philippe II signa la paix de Vervins (1598).

(2) Carrion Nisas.

droit passer pour le premier modèle en grand des administrateurs militaires.

Aussi, pour la grande expédition qu'il allait entreprendre, Henri IV était en état de lever et d'entretenir une armée dont les forces entières, nationales ou auxiliaires, devaient s'élever à cent soixante-cinq mille hommes de pied, vingt-six mille chevaux et cent cinquante canons, force prodigieuse pour le temps, si on la compare à celle des armées de Moncontour et d'Arques, dont la plus forte artillerie était de huit à dix pièces.

Les ennemis de la France n'avaient rien à faire contre un tel roi que de le tuer; c'est ce qu'ils firent le 14 mars 1610 (1).

Voyons maintenant quel était l'état de l'art militaire en France et l'organisation de l'armée lorsque mourut ce grand capitaine, et étudions les progrès qui ont été faits dans chaque arme pendant cette période de quarante années.

Sous les règnes de François Ier et de Henri II, ainsi qu'on a pu s'en convaincre par les détails que nous avons donnés, les batailles n'étaient, à peu d'exceptions près, que des échauffourées sanglantes, livrées presque toujours sans combinaisons arrêtées et prévues, n'ayant souvent qu'un objet secondaire, tel que de débloquer une place, d'empêcher un adversaire d'y introduire des secours.

« Les armées ne se trouvent en présence, dit M. Roquencourt, que par une sorte de nécessité, de convention. On prend l'accessoire pour le principal. Les forteresses maîtrisent le système de guerre et tiennent enchaîné le génie des généraux. Coligny conseillant à Nassau d'attaquer les Espagnols par mer; Henri IV projetant sa grande expédition contre la maison d'Autriche; Rohan dans la Valteline, et Gustave en Allemagne, pressentaient la véritable destination des armées. Turenne et Montécuculli seront les premiers à reconnaître que les batailles doivent avoir souvent un autre but que la conquête et le salut d'une ville. Catinat, Luxembourg appliqueront avec succès les principes de ces grands maîtres. De Saxe verra la victoire dans la mobilité, etc. Un système basé sur cette opinion fera triompher Frédéric de ses nombreux ennemis, et bientôt après la France de toute l'Europe. »

L'emploi des masses elles-mêmes dans les batailles n'était pas compris, la combinaison des diverses armes était encore un problème. — Nous avons vu, pendant les guerres de la religion, toutes ces difficultés senties, étudiées, appliquées; nous avons vu naître la mobilité des armées, leur divisibilité, l'ordre dans l'action et l'emploi raisonné des diverses armes. On sait tirer parti des positions, couvrir le front de l'ordre de bataille. Les escadrons chargent et se rallient; l'infanterie sait résister au choc de la cavalerie; l'influence des réserves est appréciée. Nous avons vu, en un mot, d'utiles et importants changements opérés dans les organisations militaires et dans la tactique.

Ce n'était point encore l'art dans tous ses développements, c'était déjà le progrès. Il nous reste à parler de chaque arme en particulier, et d'abord l'infanterie.

(1) Carrion Nisas.

L'infanterie, que nous avons vue dans un état de nullité presque absolu dans la période précédente, commence à se relever pendant les guerres de la religion. D'abord elle diminue la lourdeur de son ordonnance. Pour les piquiers, la profondeur sur dix rangs; pour les arquebusiers, celle sur cinq rangs, furent désormais les plus grandes. Les arquebusiers formaient plus de la moitié totale de l'infanterie et agissaient souvent en tirailleurs. De cette manière la puissance de l'artillerie contre l'infanterie diminua beaucoup. Mais ce fut inutilement qu'on chercha à résoudre le problème du mélange de la pique et du mousquet. La solution ne devait en avoir lieu qu'après l'invention de la baïonnette. Sous le règne de Henri IV, l'infanterie se formait encore de la même manière, c'est-à-dire, en gros bataillons et en carrés d'hommes et carrés de terrain. Les piquiers composaient des bataillons de dix hommes de profondeur, entre les files desquels il y avait une distance de deux pas. Les mousquetaires combattaient tantôt dispersés à la manière des vélites, tantôt en ordonnance sur cinq à six rangs, à droite et à gauche des piquiers. Quelquefois ils étaient mêlés dans les intervalles des escadrons de cavalerie, ainsi que nous l'avons vu dans les batailles de Henri IV. Chaque rang exécutait son feu successivement, c'est-à-dire ne tirait qu'après que ceux qui étaient placés en avant l'avaient démasqué, soit en passant à la queue, soit en mettant le genou à terre. — Cet usage dura jusqu'au règne de Louis XIV.

La cavalerie française, cédant à l'exemple de la cavalerie allemande, s'organisa en escadrons ou cornettes, dont la force variait de cent à cinq cents chevaux, et la profondeur depuis trois rangs jusqu'à huit. L'action du feu remplaça presque exclusivement celle du choc. Malgré ce contre-sens, la cavalerie obtint alors une supériorité marquée sur les autres armes; mais elle la dut surtout à la solidité de sa formation, qui, eu égard à l'amincissement des lignes d'infanterie et à la faiblesse numérique de l'artillerie, lui rendit presque l'influence qu'elle exerçait dans la période précédente.

Sous Henri IV, on comptait trois sortes de cavalerie: les gendarmes, les chevau-légers et les arquebusiers, appelés carabins ou dragons. Dans les troupes de la Ligue seule il y avait des lanciers, parce que les Espagnols et les Italiens, qui y servaient comme auxiliaires, avaient conservé cette arme (1). Suivant Montgomery, la grosse cavalerie était armée d'une escopette, du pistolet d'arçon chargé d'un carreau d'acier, de l'estoc ou l'épée longue et raide sans tranchant. Les chevau-légers étaient armés d'armes complètes, d'une cuirasse à l'épreuve, le reste était à la légère; ils portaient le pistolet à l'arçon de la selle sous la main de la bride, et de l'autre côté la salade ou habillement de tête. Nous avons parlé ailleurs de l'arme des carabins et des dragons.

Non-seulement les dragons et les carabins mettaient pied à terre, mais les chevau-légers et la gendarmerie elle-même le faisaient dans les circonstances

(1) Les gravures qui accompagnent le texte, et qui ont été de la part de M. Philippoteaux l'objet de consciencieuses recherches, nous dispensent de détailler le costume de ces diverses armes.

graves. Ainsi, à Dieppe, Henri IV fit combattre à pied deux cents chevau-légers, armés de hallebardes; il en fut de même dans beaucoup d'autres occasions, comme à Yvetot et à Laon.

Quant à l'artillerie, elle était arrivée, pendant la dernière partie du règne de Henri IV, à un degré de force et d'organisation tel que Sully la montrait avec orgueil et disait qu'*avec cette artillerie il n'y avait pas en Europe de place capable de résister*.

Le prince Louis-Napoléon, dans son savant ouvrage sur l'artillerie, indique ainsi les progrès faits dans l'artillerie pendant cette période :

« Nous avons vu que François Ier avait fait fondre à Paris cent grosses pièces de bronze; qu'il avait établi dans toute la France quatorze arsenaux renfermant les munitions et les approvisionnements nécessaires pour les parcs d'artillerie. Sous Henri II, ces établissements s'étaient encore perfectionnés; et le personnel, comme le matériel de l'artillerie, soumis à une direction centrale, avaient atteint, sous la direction éclairée du grand maître d'Estrées, un haut degré de simplicité et de perfection. Pendant les guerres de religion, toutes ces forces, concentrées naguère dans les mains d'un seul, s'éparpillèrent; et quoique les armées royales aient eu plus d'artillerie que les armées opposées, la pénurie du trésor les priva souvent de ce puissant auxiliaire, surtout lorsque la capitale se trouva sous la domination de la Ligue. Alors l'uniformité disparut, et chaque ville coula des canons comme elle put.

» Aussi Charles IX profita de la paix de 1572 pour rendre une ordonnance datée de Blois, du mois de mars, par laquelle il déclare que la fabrication des poudres et des canons étant un droit souverain, il défend aux particuliers d'en fabriquer et d'en vendre sans sa permission, et afin que les pièces se pussent mieux reconnaître, il ordonne qu'*elles soient marquées des armes de ceux qui les feront faire, avec la marque du fondeur et la date de l'année*.

» Les magasins d'artillerie avaient été réduits à treize; en 1582, Henri III en porta le nombre à trente. Il attacha à chaque magasin un commissaire, un contrôleur et un garde; il créa également, à titre d'office, trente trésoriers d'artillerie principaux, chargés de régler la comptabilité de ces magasins. »

Pour préciser davantage, nous ajouterons que, durant les guerres de la religion, la grosse artillerie disparut presque complétement, et que l'artillerie de campagne au contraire augmenta en nombre et en importance. La bâtarde devint la plus forte pièce de parc; la moyenne abaissa son calibre jusqu'à 3. On vit reparaître alors les petites pièces et les faucons du calibre de 1 à 2, et pesant de 200 à 400 livres. Cette mobilité augmenta la rapidité d'action et de tir et fit changer complétement les ordres de bataille. Les troupes se formèrent alors en lignes minces et étendues, soutenues par des réserves en arrière. L'attaque obtint de grands avantages de cette mobilité, et la guerre de canonnades reparut complétement. On comprit la nécessité de ne pas gaspiller le corps de l'artillerie. Le système des campements et des marches changea également. Ainsi l'artillerie, en perdant sa force absolue par cette diminution de

calibre, en n'exerçant plus qu'une influence partielle dans les batailles, contribua aux progrès de l'art de la guerre.

Du reste, les généraux suppléèrent à son infériorité numérique par la rapidité du tir et la justesse d'exécution. C'est durant cette période qu'on fit usage des cartouches à boulets, des pétards, des projectiles creux et de la mitraille.

Lorsque Henri IV eut enfin reconquis son trône, son premier soin fut de réorganiser l'artillerie, que les longues guerres civiles avaient épuisée. Sully, le grand ministre, l'intègre administrateur, Sully, l'homme le plus remarquable de son siècle après Henri IV, Sully, que le corps royal d'artillerie est si fier de compter au nombre de ses grands maîtres, posa les bases du progrès de cette arme dans l'avenir.

Ce ministre, avec son activité, sa persévérance ordinaires, son grand esprit d'ordre, mérita le surnom de *restaurateur de l'artillerie*, comme il avait mérité celui de *restaurateur des finances*.

Les services de ce grand ministre ne sont pas seulement d'avoir tiré l'artillerie du néant, d'avoir réorganisé nos arsenaux et approvisionné nos places, on lui est aussi redevable d'avoir construit le matériel sur les principes déduits par l'expérience et d'après les connaissances scientifiques les plus avancées de l'époque ; d'avoir en un mot réalisé et appliqué toutes les innovations utiles, tous les perfectionnements.

Les progrès faits dans l'artillerie influèrent nécessairement sur l'art des fortifications. A cette époque on commença à donner aux tours la forme pentagonale; on les nomma bastions. La citadelle d'Hesdin, sous François Ier, et celle d'Anvers, sous Philippe II, furent les premières places construites sur ce nouveau système. Parmi les ingénieurs célèbres qui parurent alors, on distingua Benoît de la Treille, Alghin, d'Acarpi, Specker, Errard, de Bar-le-Duc, et Marché.

La partie poliorcétique, ou l'art de faire les siéges, se perfectionna en raison directe de l'augmentation des moyens de défense. Tant que les villes n'avaient présenté que des retranchements, l'escalade suffit pour s'emparer des places; mais lorsqu'on eut environné les villes de hautes murailles flanquées de tours, au pied desquelles régnaient des fossés larges et profonds, il fallut avoir recours à d'autres moyens. Alors les échelles ne suffirent plus ; on essaya de saper les murs, on ouvrit la mine, on forma des tranchées qu'on ouvrit à la portée du canon ; on les poussa en zig-zag, on les appuya sur des redoutes, en formant des communications aux batteries; enfin, on commença à exécuter des plans d'armes en parallèles. — Nous verrons plus tard ce que Vauban fit de cet art, qu'il trouva pour ainsi dire dans l'enfance. Ajoutons, avant de terminer l'histoire des améliorations survenues durant cette période, que c'est sous le règne de Henri IV que l'administration de la guerre commença à être établie régulièrement pour la solde des troupes, pour le service des armées en campagne, pour les ambulances, etc.

Trois noms dominent l'histoire du seizième siècle : Henri IV, Maurice de Nassau, Gustave-Adolphe. Ces trois grands capitaines sont, à juste titre, con-

sidérés comme les restaurateurs de l'art militaire en Europe. C'est à leur école que se formèrent les plus célèbres généraux du dix-septième siècle.

Henri IV, ce génie hardi, brillant, téméraire quelquefois, qui triompha toujours par l'habileté de ses manœuvres stratégiques, par la rapidité de son action, et l'heureux parti qu'il sut tirer des plus faibles éléments, Henri IV mourut, ainsi que nous l'avons dit, avant d'avoir perfectionné ces éléments. Il eut la gloire d'ouvrir la carrière aux deux autres, et de laisser un élève tel que ce Rohan, qui parle de lui avec une si éloquente vénération, et qui, dans son expédition de la Valteline, montra quelles leçons élevées on eût puisées à l'école de ce grand roi s'il lui eût été donné d'agir sur une plus vaste échelle. Aussi est-ce avec raison que nos écrivains militaires revendiquent pour l'école française la gloire d'avoir formé les écoles flamande et suédoise.

Le prince Maurice de Nassau, ce capitaine sage, hardi, infatigable, qui arracha l'indépendance de la Hollande au fer des Espagnols, profondément instruit par l'étude et par l'expérience, réunit, perfectionna ce que les guerriers français et espagnols avaient fait avant lui; et, quoique ses opérations restassent enfermées dans les Pays-Bas, son camp devint l'école des armées occidentales. — Esprit méthodique, il excella plutôt par la tactique que par les grands mouvements stratégiques. Son armée se distinguait par l'excellence de son organisation et par sa discipline; elle dut son triomphe aux soins qu'il apporta dans l'armement et dans les manœuvres. Un de ses élèves, Walhausen, le surnomma *le restaurateur de l'exercice.*

Gustave-Adolphe, héritier du génie des deux premiers, perfectionna à la fois la tactique et la stratégie. Il unit l'esprit de détail à celui d'ensemble. Il partagea, et, suivant quelques auteurs, il éclipsa la gloire de Maurice de Nassau.

Dans nos chapitres suivants, nous aurons à étudier l'application des principes de ces grands hommes; car Rohan, Turenne, Montécuculli, furent leurs élèves. La dernière partie du seizième siècle fut féconde en écrivains militaires. Toutes les puissances de l'Europe éprouvaient le besoin d'un système de guerre fixe et régulier. De là les nombreux écrits de cette époque; presque tous ces écrivains étaient des généraux, presque tous avaient tenu l'épée avant la plume. En France, Commines, Dubellay, Fleuranges, Brantôme, Montluc, Lanoue, Strozzi, Tavannes, Rabutin, Montgomery, Lesdiguières, d'Aubigné, Biron, Rohan, etc., etc. Chez les étrangers, Pescaire, Spinola, Mansfeld, Georges Basta, Walhausen, Mello, le duc d'Albe, laissèrent des preuves durables de leurs talents, et en développant quelques-uns des secrets les plus importants de leur système, préparèrent les progrès que fit l'art militaire sous l'impulsion des grands capitaines du dix-septième siècle.

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLEAU CHRONOLOGIQUE

DES ÉVÉNEMENTS MILITAIRES, DES COMBATS, SIÉGES, BATAILLES ET TRAITÉS DE PAIX, DEPUIS FRANÇOIS Ier JUSQU'A LOUIS XIII.

ÉVÉNEMENTS MILITAIRES, COMBATS, SIÉGES ET BATAILLES.	TRAITÉS de PAIX.	ROIS, GUERRIERS et personnages célèbres.

SUITE DE LA TROISIÈME RACE DITE CAPÉTIENNE.

Branche de Valois-Orléans-Angoulême.

FRANÇOIS Ier, SURNOMMÉ LE PÈRE DES LETTRES.

1515—1547.

ÉVÉNEMENTS MILITAIRES, COMBATS, SIÉGES ET BATAILLES.	TRAITÉS de PAIX.	ROIS, GUERRIERS et personnages célèbres.
1515. François Ier, qui veut reconquérir le Milanais, franchit les Alpes à la tête d'une armée de 67,600 combattants et pénètre en Italie. — Bataille de Marignan (13 septembre). Le roi de France y remporte une victoire complète sur les Suisses, qui y perdent 14,000 hommes. — Conquête du Milanais; entrée de François Ier à Milan (23 octobre).	1515 (14 décembre). Le pape Léon X et François Ier signent, à Boulogne, le fameux CONCORDAT qui abolit définitivement la *pragmatique sanction*. Cet acte accorde au pape le droit d'*annates* et au monarque français celui de nommer aux évêchés et abbayes de son royaume.	François Ier.
1516. Les maréchaux de Trivulce et de Lautrec, restés dans la Lombardie, assiégent Vérone et Brescia.	1516 (13 août). Traité de Noyon, entre François Ier et Charles-Quint, dont les principales clauses sont la restitution de la Navarre et le mariage de Louise de France, fille du roi, avec Charles-Quint. Aucune de ces conditions ne fut remplie.	Louise de Savoie, duchesse d'Angoulême, mère de François Ier.
1521. Les Français sont battus dans la Navarre par les troupes de Charles-Quint. — Première guerre dans les Pays-Bas, entre François Ier et Charles-Quint. — Le comte de Nassau, lieutenant de l'empereur, s'empare de Saint-Amand, de Mortagne, de Mouzon, et assiége la ville de Mézières, vaillamment défendue par Bayard. — François Ier met sur pied quatre armées. — Guerre en Espagne, en Champagne, en Flandre, en Artois et dans le Milanais. Les Espagnols reprennent la Navarre.	1516 (29 novembre). Traité de Fribourg, appelé aussi *paix perpétuelle*, entre François Ier et les cantons helvétiques.	Claude de France.
1522. Les Français s'emparent de Novarre après un assaut sanglant. — Bataille de la Bicoque (22 avril). Le maréchal de Lautrec y est battu par les Impériaux, qui s'emparent de Lodi, de Pizzighitone, de Crémone, et emportent Gênes d'assaut. — Les Français sont chassés du Milanais et des Etats de Gênes. — L'Angleterre déclare la guerre à François Ier. — Le comte de Surrey, amiral anglais, ravage les côtes de Normandie, descend en Bretagne, pille et brûle Morlaix et pénètre dans la Picardie, d'où il est chassé par le duc de Vendôme.	1518. Traité entre François Ier et Henri VIII, par lequel le roi d'Angleterre s'en-	Charles-Quint, empereur d'Allemagne et roi d'Espagne.
		Ivan IV, czar de Russie.
		Soliman II, empereur des Turcs.
		Léon X, Adrien VI, Clément VII, } papes.
		Henri II, roi de Navarre.
		Gustave Ier de Vasa, roi de Suède.
		Frédéric Ier, roi de Danemark.
		Jacques V, roi d'Ecosse.
		Emmanuel, Jean III, } rois de Portugal
		Laurent II de Médicis, gonfalonier de Florence.
		Connétable :
		Anne de Montmorency, en 1538.

ÉVÉNEMENTS MILITAIRES, COMBATS, SIÉGES ET BATAILLES.	TRAITÉS de PAIX.	ROIS, GUERRIERS et personnages célèbres.
1523. L'amiral Bonnivet entre en Italie avec 40,000 hommes, et s'empare d'une partie du Milanais. — Prise de Lodi et de Crémone par Bayard. — Les frontières de la France sont attaquées sur tous les points (1). Les Espagnols s'emparent de la Guyenne : ils sont battus devant Bayonne. Les troupes allemandes qui ont envahi la Champagne en sont chassées par le duc de Guise. — Les Anglais et les Flamands, commandés par le comte de Suffolk, traversent toute la Picardie et arrivent jusqu'au bord de l'Oise, à sept lieues de Paris. La Trémouille et Vendôme forcent l'ennemi à se retirer.	gage à restituer Tournai pour une somme de 400,000 écus.	*Ministre de la guerre* (2). Jacques Bourdon, en 1545. *Amiraux:* Philippe de Chabot, en 1525. Claude d'Annebaut, en 1543. *Maréchaux:* Odet, comte de Foix, sire de Lautrec, 1516—1528.
1524. Les Espagnols, qui assiégent Fontarabie depuis un an, se rendent maîtres de cette place (janvier). — Les Français éprouvent de nouveaux revers dans le Milanais, qu'ils sont forcés d'évacuer. — Bataille de Rebec. Bonnivet, blessé au commencement de l'action, remet le commandement à Bayard. Les Français y sont battus et Bayard y perd la vie. — Combat de Romagnano sur les bords de la Sesia. L'amiral Bonnivet y est battu par les alliés. — Les Français sont poursuivis au delà des Alpes par les Impériaux, qui envahissent la Provence (juillet). — Prise de Toulon; siége de Marseille (7 août). François I[er] marche au secours de cette ville, bat l'ennemi, repasse en Italie, reprend Milan (15 octobre), et va mettre le siége devant Pavie (28 octobre).		Gaspard I[er] de Coligny, sire de Chatillon, 1516—1522. Anne de Montmorency V, 1522—1567. Thomas de Foix dit de Lescuu, 1522 — 1525. Théodore Trivulce, 1526—1531. Robert de La Mark, duc de Bouillon, 1526—1537. Claude d'Annebaut, 1538—1552.
1525. Bataille de Pavie (24 février), gagnée par les Impériaux. François I[er] y est fait prisonnier. La perte des Français est de 8,000 hommes.	1525 (30 août). Traité de ligue offensive et défensive entre Henri VIII, roi d'Angleterre, et la duchesse d'Angoulême, régente du royaume.	Réné de Montejean, 1538—1538.
1526—1527. Seconde guerre de François I[er] contre Charles-Quint. — Les Impériaux, commandés par le connétable de Bourbon, font la conquête du Milanais, et s'emparent de Rome (25 mai 1527). Lautrec entre en Italie (juin) avec une armée de 32,000 hommes et reprend le Milanais.	1526 (14 janvier). Traité de Madrid, entre Charles-Quint et François I[er]. La	

(1) A l'ouverture de cette campagne la France a sur pied une armée de 80,000 combattants, répartie en cinq corps.

(2) On place généralement à cette date l'origine des secrétaires d'Etat, quoiqu'ils ne portassent alors que le titre de *secrétaire des commandements des finances*. M. de l'Aubespine fut le premier qui, comme ministre plénipotentiaire de la paix conclue au Cateau-Cambresis le 3 avril 1559, prit le titre de *secrétaire d'État*, conservé depuis par ses successeurs. — Une nouvelle organisation ministérielle du 1[er] janvier 1589 reconnut définitivement quatre charges de secrétaires d'Etat, dont un pour la guerre. — Ce ne serait donc qu'à M. de Revel, déjà pourvu de cette charge depuis le 15 septembre 1588, que devrait commencer la liste de ces hauts fonctionnaires.

ÉVÉNEMENTS MILITAIRES, COMBATS, SIÉGES ET BATAILLES.	TRAITÉS de PAIX.	ROIS, GUERRIERS et personnages célèbres.
1528. Le maréchal de Lautrec marche sur Rome et poursuit les Impériaux dans leur retraite sur Naples. — Combat naval d'Amalfi (28 mai). Les Français et les Génois y battent la flotte de Charles-Quint. — Siége de Naples. Lautrec meurt devant cette place (15 août). — Prise de Pavie par les Français (19 septembre). **1529.** Bataille de Landriano (30 août), gagnée par Antoine de Lève sur le comte de Saint-Paul, qui y est fait prisonnier. — Reprise de Pavie par les Impériaux. — Retraite de l'armée française; ils abandonnent le Nord de l'Italie.	France cède à l'empereur le duché de Bourgogne et le comté de Charolais avec plusieurs places importantes. François I[er] renonce en outre à ses prétentions sur le Milanais, Gênes et Naples. Ces conditions sont le prix de la liberté de François I[er].	Oudard, seigneur de Biez, 1543—1553. Antoine de Lettes, sire de Montpezat, 1543—1544. Jean Caraccioli, prince de Melphes, 1544—1550.
1535. Une nouvelle armée française est envoyée en Italie contre François Sforza, duc de Milan. — Envahissement et conquête de la Savoie et du Piémont par les Français.	**1527.** Ligue offensive et défensive entre la France et l'Angleterre, dont la principale clause est de contraindre Charles-Quint à rendre les deux fils de François I[er].	
1536. Troisième guerre de François I[er] contre Charles-Quint. Ce dernier dirige trois armées contre la France : la première, partie d'Espagne, pénètre dans le Languedoc; la seconde, rassemblée dans les Pays-Bas, entre en Picardie; la troisième, forte de 60,000 hommes, commandée par l'empereur en personne, envahit la Provence par le Piémont. Les Français sont victorieux sur tous les points; les Impériaux lèvent le siége de Marseille (11 septembre); ils assiégent et prennent Fossano.	**1529** (30 août). Traité de Cambrai, appelé la *paix des dames* (1) confirmant celui de Madrid. Charles-Quint renonce à ses prétentions sur la Bourgogne, et François I[er] s'engage à payer deux millions d'écus pour la rançon de ses deux fils.	
1537—1538. Les hostilités continuent entre Charles-Quint et François I[er], dans le Milanais, le Piémont, la Savoie, l'Artois et la Flandre. — Hesdin, Saint-Venant et plusieurs autres places sont prises et reprises par les deux armées française et et impériale. — Soliman II, allié de François I[er], fait envahir par Barberousse la Calabre, la terre d'Otrante et la Pouille. — Les Français entrent dans le Piémont.	**1537** (18 juin). Trêve de dix ans, conclue à Nice par la médiation du pape, entre François I[er] et Charles-Quint.	
1541—1542. Quatrième guerre entre François I[er] et Charles-Quint. Le roi met sur pied quatre armées (74,000 hommes) qui envahissent le Milanais, le Piémont, le Roussillon, le Luxembourg, le Brabant et la Picardie. — Combat d'Hocstrate : les Impériaux y sont défaits. — Conquête du Luxembourg et du Roussillon.	**1542.** Traité d'alliance entre François I[er] et Gustave de Vasa, roi de Suède.	

(1) Elle fut conclue par Louise de Savoie, mère de François I[er], et par Marguerite d'Autriche, tante de Charles-Quint.

ÉVÉNEMENTS MILITAIRES, COMBATS, SIÉGES ET BATAILLES.	TRAITÉS de PAIX.	ROIS, GUERRIERS et personnages célèbres.
1543. La guerre continue entre François Ier et Charles-Quint. — Les Impériaux sont attaqués et battus dans les Pays-Bas, le Hainaut et le Luxembourg. — Soliman réunit sa flotte à celle de François Ier, commandée par le duc d'Enghien. — Prise de Nice. — Expédition de Barberousse dans le Piémont, la Catalogne et le royaume de Valence.	1544 (17 septembre). Traité de paix de Crepy, entre François Ier et Charles-Quint. Les parties contractantes se restituent leurs conquêtes.	
1544. Guerre dans la Savoie et le Piémont. — Bataille de Cerisoles (14 avril), gagnée par le duc d'Enghien sur les Impériaux, qui y perdent 13,000 hommes, dont 3,000 prisonniers. — Invasion de Charles-Quint dans la Champagne. — Descente des Anglais à Calais ; siége et prise de Boulogne par Henri VIII (14 septembre). — Charles-Quint s'avance jusqu'à deux jours de marche de Paris.	1546 (7 juin). Traité d'Ardres (1) entre la France et l'Angleterre, par lequel Henri VIII promet à François Ier de rendre Boulogne dans huit ans, moyennant 100,000 écus. Ce traité est resté sans exécution.	
1545. Combat naval de Wicht. La flotte française, commandée par l'amiral d'Annebaut, y bat celle des Anglais. — Extermination des Vaudois.		

HENRI II.

1547 — 1559.

1548. Le roi de France envoie 6,000 hommes au secours des Ecossais, contre l'Angleterre. — Le connétable de Montmorency réprime une révolte dans l'Angoumois et la Guyenne.		Henri II. Catherine de Médicis. Ferdinand Ier, empereur d'Allemagne.
1549. Combat naval de Grenesey : les Anglais y sont battus par les Français. 1550. Boulogne est rendue à la France en vertu d'un traité conclu le 24 mars, moyennant 400,000 écus, au lieu de deux millions qu'avait promis François Ier.	1549. Henri II renouvelle l'ancien traité d'alliance avec les cantons suisses. Ce traité est remarquable par le refus des cantons de Zurich et de Berne, à cause des fréquentes exécutions des calvinistes en France.	Philippe II, roi d'Espagne. Edouard VI, roi d'Angleterre. Elisabeth, reine d'Angleterre.
1551. Guerre entre Henri II et Charles-Quint. — Une armée française pénètre en Italie, ravage les terres du pape, force les Impériaux à lever le siége de Parme, et arrête les progrès de l'empereur dans l'Italie centrale. — Commencement des opérations militaires du maréchal de Brissac dans le Piémont, où il obtient quelques succès.		Paul III, Jules III, Paul IV, } papes. Emmanuel-Philibert, duc de Savoie. Antoine d'Albret, roi de Navarre.
1552—1555. Les Français font d'inutiles tentatives pour soulever le royaume de Naples et s'établir à Sienne.		François, duc de Guise. Le cardinal de Lorraine.

(1) Ce traité, auquel plusieurs historiens donnent ce nom, a été signé à Guines.

ÉVÉNEMENTS MILITAIRES, COMBATS, SIÉGES ET BATAILLES.	TRAITÉS de PAIX.	ROIS, GUERRIERS et personnages célèbres.
1552. Expédition de Henri II en Lorraine. Il s'empare par surprise de Metz, de Toul et de Verdun. — Charles-Quint, qui entreprend de reprendre Metz, échoue devant cette place, vaillamment défendue par le duc de Guise.		Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois. Le duc de Guise. *Ministre de la guerre :* Guillaume de Bochetel, en 1547. *Amiral :* Gaspard de Coligny, en 1552. *Maréchaux :* Robert de La Marck, duc de Bouillon, 1547—1556. Jacques d'Albon, seigneur de Saint-André, marquis de Fronsac, 1547 — 1561. Charles de Cossé, comte de Brissac, 1550—1563. Pierre Strozzi, seigneur d'Epernay, 1554—1558. Paul de La Barthe, seigneur de Thermes, 1558—1562.
1553. Les troupes impériales se jettent dans la Picardie et ravagent cette province. — Prise et destruction de Thérouanne (20 juin). — Le maréchal de Thermes dirige une expédition en Corse et fait la conquête de cette île.		
1554. Le roi de France dirige trois armées dans les Pays-Bas, ravage le Hainaut, le Brabant et le Cambresis. — En Italie, Strozzi, général de Henri II, est défait aux combats de Marciano (3 août) et à Lucignano (Toscane). — Combat de Renti (13 août). Gaspard de Tavannes y bat l'armée impériale.		
1555. Les hostilités continuent dans la Lorraine entre Henri II et Charles-Quint. — Continuation des opérations militaires du maréchal de Brissac dans le Piémont. Il fait lever le siége de San-Yago, assiége et prend Vulpiano. — Prise de Montecalvo. Combat et prise de Vignal. — Combat naval près des côtes de Gênes. Le baron de La Garde y détruit une escadre impériale. — Combat naval à la hauteur de Douvres. D'Espineville, capitaine de marine, y défait une autre escadre de Charles-Quint.	1556 (5 février). Traité de paix de Vaucelles, conclu entre Charles-Quint et Henri II.	
1557. Henri II met sur pied deux armées, l'une, commandée par le connétable de Montmorency, est envoyée en Flandre; l'autre, sous les ordres du duc de Guise, en Italie. Cette dernière, forte de 20,000 hommes, échoue dans ses tentatives sur Naples. — Bataille de Saint-Quentin (10 août), gagnée par le duc de Savoie et le comte d'Egmont, généraux espagnols, sur le connétable de Montmorency, qui y est blessé et fait prisonnier. — Saint-Quentin, honorablement défendue par l'amiral de Coligny, capitule le 27 août. — Les Espagnols se rendent maîtres du Catelet, de Noyon et de Chauny; les Anglais s'emparent de Ham.		

ÉVÉNEMENTS MILITAIRES, COMBATS, SIÉGES ET BATAILLES.	TRAITÉS de PAIX.	ROIS, GUERRIERS et personnages célèbres.
1558 (1er janvier). Le duc de Guise, qui a remplacé le connétable de Montmorency en Picardie, reprend l'offensive, met le siége devant Calais et s'en empare; porte la guerre dans l'Est de la France, prend Guines, Ham et Thionville (23 juin). — Le maréchal de Thermes prend Dunkerque d'assaut (2 juillet). — Bataille de Gravelines (13 juillet). Le comte d'Egmont y bat le maréchal de Thermes, qui y est fait prisonnier. — Combat de Pequigny (août). Le duc de Nemours y surprend le camp ennemi et le met en déroute.	1559 (2 avril). Paix de Cateau-Cambresis, entre Henri II et Philippe II, par lequel ces princes se restituent leurs conquêtes. Ce traité conclut le double mariage d'Elisabeth de France, fille de Henri II, avec Philippe II, et celui de sa sœur Marguerite avec le duc de Savoie.	

FRANÇOIS II.

1559—1560.

1559. Ce règne, de dix-sept mois, n'offre aucun événement militaire remarquable. — Au moment de la mort prématurée de Henri II, trois factions divisaient la cour : celle des princes du sang dont faisaient partie Antoine de Bourbon, roi de Navarre, et le prince de Condé, qui servait d'appui aux calvinistes ; celle des princes Lorrains de la maison de Guise et celle des Montmorency. — La faction des Guises qui domine les autres, amène la guerre civile, à laquelle viennent se joindre celle de religion et la *conjuration d'Amboise* (mars 1560), qui avait pour but l'enlèvement du roi et le massacre des Guises.		Marie Stuart, femme de François II.
		Frédéric II, roi de Danemark.
		Guillaume Ier, stathouder des Provinces-unies.
		Eric XIV, roi de Suède.
		Maréchaux :
		François, duc de Montmorency, 1559 — 1579.
1560. Les réformés entreprennent inutilement de s'emparer de Lyon, point essentiel à leurs opérations ultérieures.		

CHARLES IX.

1560—1574.

1560—1561. Continuation de la guerre civile.		Catherine de Médicis.
		Maximilien II, empereur d'Allemagne.
1562. Massacre des protestants à Vassy (1er mars). PREMIÈRE GUERRE DE RELIGION. Les calvinistes prennent les armes contre le gouvernement du roi, obtiennent des succès et s'emparent de 36 villes, parmi lesquelles on remarque Orléans, Tours, Angers, Bourges, Poitiers, La Rochelle, Montpellier, Nismes, Pezenas, Beziers,		Pie IV, Pie V, Grégoire XIII, } papes.
		Antoine, roi de Navarre.
		Jeanne III, reine de Navarre.
		Henri III, roi de Navarre (depuis Henri IV).

ÉVÉNEMENTS MILITAIRES, COMBATS, SIÉGES ET BATAILLES.	TRAITÉS de PAIX.	ROIS, GUERRIERS et personnages célèbres.
Grenoble, Valence, Lyon, Rouen, Dieppe et Caen. — Le roi fait marcher une armée contre les religionnaires; le prince de Condé livre le Havre aux Anglais; siége et prise de Rouen par l'armée royale; Condé marche sur Paris; retraite des calvinistes. — Bataille de Dreux (19 décembre), gagnée par l'armée catholique, commandée par le connétable de Montmorency, le duc de Guise et le maréchal de Saint-André, sur les protestants commandés par Louis Ier, prince de Condé, l'amiral de Coligny et d'Andelot, son frère. — Siége d'Orléans par l'armée royale.		Sélim III, empereur ottoman. Jean III, roi de Suède. Louis Ier, prince de Condé. *Amiral:* Honorat de Savoie, marquis de Villars, comte de Tendes, en 1569. *Ministre de la guerre* Claude de l'Aubespine, en 1560. Claude Pinard, en 1570. *Maréchaux* : François de Scepeaux, sieur de La Vieilleville, 1562—1571. Imbert de la Platrière, sire de Bourdillon, 1564—1567. Henri de Montmorency VIII, duc de Damville, 1566—1614. Artus de Cossé, 1567—1582. Gaspard de Saulx, seigneur de Tavannes, 1570—1573. Honorat de Savoie, marquis de Villars, 1572—1580. Albert de Gondi, duc de Retz, 1573—1602.
1563. Siége d'Orléans (5 février) par le duc de Guise. — Reprise du Havre sur les Anglais (28 juillet).	1563 (19 mars). Paix d'Amboise qui met fin à la première guerre de religion.	
1567. SECONDE GUERRE DE RELIGION. — Bataille de Saint-Denis (10 novembre). *L'armée catholique royale*, commandée par Montmorency, y bat l'armée calviniste, sous les ordres du prince de Condé. — Le connétable est tué dans le fort de l'action. — Les calvinistes se retirent en Lorraine. — Condé, rentré en France avec un renfort d'Allemands, va assiéger Chartres.		
1568. TROISIÈME GUERRE DE RELIGION.	1568 (27 mars). Paix de Longjumeau, entre les catholiques et les protestants, qu'on appela *boiteuse* et *mal assise*, parce qu'elle ne fut pas de longue durée.	
1569. Bataille de Jarnac (13 mars). Les protestants y sont défaits par l'armée catholique, commandée par le duc d'Anjou (depuis Henri III). Le prince de Condé, blessé au bras et à la cuisse, est lâchement assassiné après le combat. — Combat de la Roche-Abeille (25 juin). Les protestants, commandés par l'amiral de Coligny et le prince de Béarn (Henri IV), y battent les catholiques. — Siége de Poitiers et de Châtellerault par les protestants. — Bataille de Montcontour (3 octobre), gagnée par le duc d'Anjou sur les protestants, qui se retirent en Languedoc. — Prise de Saint-Jean d'Angely par les catholiques. — Les religionnaires, qui ont obtenu quelques succès en Saintonge, marchent sur Paris.		
1570. Bataille d'Arnay-le-Duc (25 juin), gagnée par l'amiral de Coligny sur les catholiques, commandés par le maréchal de Cossé.	1570 (15 août). Paix de Saint-Germain-en Laye, entre le roi et les calvinistes. Elle met fin à la troisième guerre de religion.	
1572. Le massacre de la Saint-Barthelemy (24 août) donne lieu à la QUATRIÈME GUERRE DE RELIGION.		
1573. Siége de la Rochelle par le duc d'Anjou. Cette place se rend par capitulation le 24 juin. — Siéges de Sancerre et de Sommières défendus par les protestants.		

ÉVÉNEMENTS MILITAIRES, COMBATS, SIÉGES ET BATAILLES.	TRAITÉS de PAIX.	ROIS, GUERRIERS et personnages célèbres.
1574. CINQUIÈME GUERRE DE RELIGION. — Les Anglais ravagent la Normandie. — Prise de Domfront par les troupes royales. — Insurrection de la Rochelle, de Nismes, de Montauban, d'une partie de la Saintonge et du Poitou.	1573 (6 juillet). Quatrième édit de pacification, auquel plusieurs garnisons protestantes refusent de se soumettre.	
HENRI III. 1574 — 1589.		
1575. Continuation de la cinquième guerre de religion. — Un corps d'Allemands et d'Espagnols réuni aux calvinistes, commandés par Condé, est défait à Château-Thierry.	1576. Paix de Loches ou de Beaulieu, cinquième édit de pacification qui accorde aux protestans le libre exercice de leur religion.	Rodolphe II, empereur d'Allemagne. Philippe II, roi d'Espagne et de Portugal. Sixte-Quint, pape.
1577. SIXIÈME GUERRE DE RELIGION. — Le duc d'Anjou, à la tête de l'armée catholique, se rend maître de la Charité-sur-Loire (avril), pénètre en Auvergne et s'empare d'Issoire. — Les hostilités recommencent en Languedoc et en Guyenne. — Siége de Montpellier par l'armée royale.	1577 (17 septembre). Paix de Bergerac entre Henri III et les protestants. 1579 (février). Traité de Nérac entre le roi et les religionnaires.	Fedor Ier, czar de toutes les Russies. Amurat III, empereur ottoman. Sigismond III, roi de Pologne. Jacques VI (Stuart), roi d'Ecosse. Christian IV, roi de Danemark.
1580. SEPTIÈME GUERRE DE RELIGION. — Le roi de Navarre s'empare de Cahors (5 mai), et de plusieurs places fortes. — Combat de Mont-Crabel : le roi de Navarre y est battu par Biron. — La place de La Fère, qui s'était rendue au prince de Condé, est reprise par le maréchal de Matignon.	1580 (26 novembre). Traité de Fleix qui ne rétablit point l'ordre dans l'intérieur du royaume, ni dans la capitale.	Charles Emmanuel Ier, duc de Savoie. François de Médicis, grand duc de Toscane. Henri, prince de Béarn, depuis roi de Navarre (Henri IV).
1583. Massacre des Français à Anvers.		Duc d'Alençon, puis duc d'Anjou, frère de Henri III.
1584. Ligue contre le roi de Navarre.		Charles, cardinal de Bourbon. Henri Ier, prince de Condé.
1585. HUITIÈME GUERRE DE RELIGION *dite des trois Henri* (1). Le cardinal est opposé au roi de Navarre.	1585. Traité de Nemours, défavorable aux protestants, par lequel Henri III s'unit aux ligueurs.	Henri, duc de Guise. *Amiraux :* Charles de Lorraine, duc de Mayenne, en 1578.
1586. Les opérations militaires recommencent de part et d'autre. Le roi de Navarre se met à la tête des protestants.		Anne duc de Joyeuse, en 1582.
1587. Bataille de Coutras (20 octobre). Le roi de Navarre y bat l'armée royale commandée par le duc de Joyeuse, qui y est tué. — Combat de Vimori (27 octobre). Une		Jean-Louis de Nogaret, duc d'Epernon, 1587. Antoine de Brichanteau, marquis de Nangis, 1589.

(1) Henri III, qui est à la tête des royalistes ; Henri de Navarre, chef des protestants, et Henri de Guise, chef de la ligue, dont il dirige tous les mouvements, toutes les manœuvres.

ÉVÉNEMENTS MILITAIRES, COMBATS, SIÉGES ET BATAILLES.	TRAITÉS de PAIX.	ROIS, GUERRIERS et personnages célèbres.
armée de Suisses et d'Allemands qui allait rejoindre le roi de Navarre y est battue par le duc de Guise. Il défait les mêmes troupes à la bataille d'Auneau le 24 novembre suivant.		Bernard de Nogaret, seigneur de La Valette, 1589. *Ministre de la Guerre.* Louis de Revel, en 1588.
1588. Le duc de Savoie, profitant des troubles de la France, s'empare du marquisat de Saluces.—Révolte des ligueurs contre le roi.	1588. Traité d'union entre la cour et la ligue.	*Maréchaux.* Roger de Saint-Laer, duc de Bellegarde, 1574—1579. Blaise de Montluc, 1574—1577.
1589. Alliance de Henri III et du roi de Navarre contre les ligueurs, qui sont battus en Touraine, en Normandie et en Picardie. —Les deux rois s'avancent sur Paris et en recommencent le siége.		Armand de Gontaut de Biron, 1577—1592. Jacques Goyon de Matignon, 1579—1597. Jean d'Aumont, 1579—1595. Guillaume, vicomte de Joyeuse, 1583—1592.

Branche des Bourbons (la 5e des Capétiens).

HENRI IV.

1589 — 1610.

1589. Henri IV continue la guerre contre la ligue; abandonné d'une partie de ses troupes, il lève le siége de Paris et marche en Normandie pour y attendre des secours de l'Angleterre.—Prise de Dieppe par l'armée royale qui menace Rouen. —Combat d'Arques (21 septembre). Henri IV y défait le duc de Mayenne, qui passe la Somme et se retire en Picardie. — Dans la nuit du 1er au 2 novembre, le roi emporte les faubourgs de Paris. Bientôt, forcé par Mayenne d'abandonner de nouveau le siége de la capitale, il se dirige sur la Loire et s'empare d'un grand nombre de villes.		Henri IV. Marguerite de Valois, Marie de Médicis, femmes de Henri IV. Philippe III, roi d'Espagne et de Portugal. Jacques Ier, roi d'Angleterre et d'Ecosse. Urbain VII, Grégoire XIV, Innocent IX, Clément VIII, Léon XI, Paul V, papes. Charles IX, roi de Suède.
1590. Le roi délivre Meulan assiégé par le duc de Mayenne, et investit Dreux.—Bataille de d'Ivry (14 mars), gagnée par Henri IV sur le duc de Mayenne, dont l'armée est mise en fuite. Le roi, qui était revenu bloquer Paris, dont il avait de nouveau pris les faubourgs, est forcé de nouveau d'en lever le siége (30 août). L'armée de la ligue ayant reçu un secours amené par le duc de Parme, ce général, qui a évité le combat que lui offrait le roi, s'empare de Lagny et de Corbeil (8 et 24 septembre). — Retraite du duc sur les Pays-Bas. — Henri IV revient devant Paris. — Prise d'Aix par le duc de Savoie (11 novembre). Lesdiguières s'empare de Grenoble (22 décembre).		Mahomet III, Ahmet Ier, empereurs ottomans. Henri II, prince de Condé. Alexandre Farnèse, duc de Parme. Maximilien de Béthune, duc de Sully. Lanoue, général. *Connétable :* Henri Ier, duc de Montmorency, en 1593.

ÉVÉNEMENTS MILITAIRES, COMBATS, SIÉGES ET BATAILLES.	TRAITÉS de PAIX.	ROIS, GUERRIERS et personnages célèbres.
1591. L'armée royale obtient divers succès en Dauphiné, en Provence et en Bretagne.— Siége de Rouen. — Combats d'Esparron-de-Pallières et de Pont-Charra. Lesdiguières y bat les troupes sardes.		*Amiraux :* François de Coligny, amiral de Guyenne, en 1589.
1592. Combat d'Aumale. Henri IV, à la tête d'un escadron, se défend plusieurs heures contre un corps de 30,000 hommes et est blessé à la fin de l'action. — Combats de Vigon et de Gresillanne : Lesdiguières y bat de nouveau les troupes du duc de Savoie. — Henri IV marche contre le duc de Parme, qu'il force à rentrer dans les Pays-Bas. — Succès de Lesdiguières en Savoie et dans le Piémont. Il attaque le duc de Joyeuse à Villemur (19 novembre) et le force dans son camp.		Charles de Gontaut, duc de Biron, 1592. André de Brancas, 1594. Charles de Montmorency, duc de Damville, 1596. *Ministres de la Guerre*
1593. Henri IV se rend maître de Dreux (18 juin). Lesdiguières bat à Salbeltran l'armée espagnole. — Le roi abjure le calvinisme à Saint-Denis. — Plusieurs villes se soumettent, entre autres Meaux, Orléans, Bourges et Lyon.	1598 (avril). Edit de Nantes qui accorde aux protestants le libre exercice de leur religion.	Neufville de Villeroi, en 1594. Brulard de Puisieux, 1606.
1594. Henri IV, qui a été sacré à Chartres le 27 février, fait son entrée dans Paris le 22 mars. — Reddition de Rouen, prise de Laon, soumission de Cambrai, d'Amiens et de Beauvais.	1598. Paix de Vervins entre Henri IV et Philippe III. Par ce traité la France recouvre les places fortes qu'elle avait perdues pendant les précédentes guerres.	*Maréchaux :* Henri de La Tour, vicomte d'Auvergne et de Turenne, 1592—1623.
1595. Guerre contre l'Espagne. — Combat de Fontaine-Française (5 juin). Henri IV, avec un corps de 300 hommes, y bat et met en fuite une armée de 10,000 hommes, commandée par Velasco et le duc de Mayenne.—Soumission de la Bourgogne. — Entrée de Henri IV dans Lyon.—Guerre contre les Espagnols en Picardie.	1601 (17 janvier). Traité de Lyon, par lequel le duc de Savoie cède à la France la Bresse, le Bugey et le Val-Romée, en échange du marquisat de Saluces.	Charles de Gontaut, duc de Biron, 1594—1602. Claude de La Châtre, 1594—1614.
1596. Soumission de Marseille (17 février) et de toute la Provence.— Une armée espagnole pénètre en France sous les ordres de l'archiduc Albert d'Autriche et s'empare de Calais et d'Ardres.—Les troupes royales prennent La Fère.		Charles de Cossé, duc de Brissac, 1594 — 1621. Jean de Montluc, 1594 —1603.
1597. Prise d'Amiens par les Espagnols (11 mars). Cette place est reprise par le maréchal de Biron (25 septembre).	1602 (20 octobre). Henri IV renouvelle l'alliance de la France avec la Suisse.	Jean de Lavardin, seigneur de Beaumanoir, 1595—1614. Henri de Joyeuse, 1596 —1608.
1598. Expédition de Henri IV en Bretagne. Cette province rentre sous l'autorité du roi.	1607. Réunion des domaines du roi de Navarre et du comté de Foix à la couronne.	Alphonse Corso, dit d'Ornano, 1596 — 1610.
1600. Continuation de la guerre entre la France et le duc de Savoie.—Henri IV ne compte à cette époque que 7,000 hommes d'infanterie, 1,500 chevaux et 6 pièces de canon. — Le maréchal de Biron fait la conquête de la Bresse et du Bugey. — Lesdiguières entre en Savoie et s'en empare.	1610 (25 avril). Traité d'alliance offensive et défensive, signé à Brusol, entre Henri IV et le duc de Savoie.	Laval de Bois-Dauphin, marquis de Sablé, 1596—1629. Guillaume de Hautemer, 1596—1613.
1610. Henri IV est assassiné le 14 mai, au moment où il se préparait à porter la guerre en Allemagne.		François de Bonne, duc de Lesdiguières, 1608—1626.

TABLEAUX

PRÉSENTANT L'ORGANISATION DES ARMÉES FRANÇAISES ET LE RÉSUMÉ DES CAMPAGNES DE CHAQUE CORPS DE TROUPES

DANS LES DIVERSES GUERRES OU LA FRANCE SE TROUVA ENGAGÉE.

PREMIÈRE PARTIE.

La France, fondée par la guerre, conquise sur les Romains par les premiers rois des Francs, dans le cinquième siècle, était toute militaire sous les deux premières dynasties : tous les hommes valides prenaient les armes lorsque le roi les faisait convoquer pour la guerre (1). Réunis, conduits et commandés par les feudataires du royaume, les ducs, les comtes, etc. (2), ils se séparaient dès que la paix était conclue, et retournaient à leur vie habituelle.

Sous les premiers rois de la troisième dynastie, les armées se formaient encore, pour le cas de guerre seulement, par l'appel des contingents que les seigneurs et les villes devaient fournir, et qui étaient plus ordinairement désignés alors sous le nom de *ban* et d'*arrière-ban*. La milice des communes (3), instituée par Louis le Gros, et plus soumise à l'autorité du souverain que la milice féodale (le *ban* et l'*arrière-ban*), n'était néanmoins, comme celle-ci, convoquée que pour la guerre, et se séparait aussi à la paix (4).

Ce ne fut que sous Philippe-Auguste, vers la fin du douzième siècle (1180), que l'on vit les premières troupes permanentes, *les cent hommes d'armes*, créés pour la garde de ce prince ; et, quelques années après (1192), *la compagnie de sergents d'armes* ou *porte-masses*, institués pour la garde du corps du roi.

(1) Du temps de Clovis, les armées n'étaient composées que de Français; les fils de ce prince y admirent des Bourguignons et des Allemands ; Clotaire reçut les Gaulois sous ses drapeaux. Dès l'origine de ce souverain, chaque province, sans distinction de Français, de Gaulois, de Bourguignons, fut tenue de fournir un nombre déterminé de troupes, qui portaient le nom de la province qui les fournissait. Dès cette époque aussi des seigneurs gaulois commandaient des armées françaises.

(2) Les ducs, dans l'origine *dux* ou général d'armée, avaient sous leurs ordres *les comtes* ; ceux-ci, les *seniores* ou seigneurs ; les *viguiers* et les *centeniers*, conduisant à la guerre les soldats de leur juridiction : tous ces feudataires, ainsi que les barons et les chevaliers (bannerets et bacheliers), fournissaient plus spécialement des gendarmes (la cavalerie). Dès le temps des premiers rois de la troisième dynastie, les chevaliers formèrent un corps distingué dans l'état et dans les armées : ils firent avec leur suite la force de celles-ci.

(3) Elle était commandée par les *seniores*, qui commandaient et rendaient la justice dans les bourgs et les villages. Cette milice formait en grande partie l'infanterie ; elle avait bien aussi des gendarmes, mais en petit nombre. L'infanterie était entièrement composée d'archers et d'arbalétriers. Le maximum du contingent de chaque ville ne dépassait guère quatre cents à cinq cents hommes.

(4) Jusque vers la fin de la première dynastie, les Français avaient peu de cavalerie ; mais sous Charlemagne elle était presque égale à l'infanterie.

Mais ces hommes d'armes, ces sergents d'armes, les compagnies de gendarmes et les gardes du corps créés par Charles V, vers la fin du quatorzième siècle (1373), ne constituaient pas une armée : c'était la garde du roi ; l'armée se composait, toujours temporairement, des appels du *ban* et de *l'arrière-ban*, de la milice des communes et des troupes que Philippe-Auguste et ensuite ses successeurs prirent à leur solde, également pour le temps de guerre, et qui eurent successivement les noms de : *aventuriers, bandits* (du nom des bandes et pour les distinguer des milices féodales), *cotteraux, routiers* et *Brabançons.*

Les premières troupes réglées, autres que la garde du roi, ne furent créées que sous Charles VII, en 1445, sous le nom de : *compagnies de gendarmes d'ordonnance* (cavalerie) ; et, en 1448, les *francs archers* et les *francs taupins*, partagés en quatre bandes de quatre mille hommes chacune, et chaque bande en huit compagnies de cinq cents hommes. Ces bandes furent levées : les première et deuxième, au nord de la Loire, jusqu'à la frontière de Picardie et de Champagne ; les troisième et quatrième, au midi du fleuve, jusqu'à la frontière de la Navarre et du Piémont.

Les institutions successives que l'on vient d'indiquer sommairement existaient encore au commencement du règne de François Ier. Les tableaux qui suivent donneront la progression de ces institutions, et feront connaître l'extension que reçut l'organisation de l'armée depuis François Ier jusqu'à la révolution de 1789 ; sous la République et l'Empire ; sous la Restauration et depuis la révolution de 1830.

COMPOSITION DE L'ARMÉE.

SOUS PHILIPPE-AUGUSTE (DE 1180 À 1223).

GARDE DU ROI. — Les 100 hommes d'armes ; — les écuyers du corps, ou garde à cheval ; — les sergents d'armes, ou porte-masses, au nombre de 150.

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL. — Le connétable Mathieu de Montmorency ; — Henri Clément II, maréchal de France ; — les grands feudataires.

TROUPES. — Le ban, commandé par les ducs, les comtes, les barons (1) ; — la milice des communes ; — les aventuriers, ou soudoyés (2).

Nota. Philippe-Auguste laissa dans le Levant 10,000 hommes de pied et 500 gendarmes (grosse cavalerie).

(1) Les chevaliers bannerets étaient, dès cette époque, une des forces principales des armées ; le *pennon* de chaque banneret devait être accompagné de 25 hommes d'armes au moins, c'est-à-dire 75 cavaliers ; le banneret avait en outre des chevaliers et des écuyers, avec étendards et une assez grande suite, incorporés dans sa troupe ; alors on comptait la force des armées par le nombre des *bannières* et des *pennons*, comme on la compte aujourd'hui par celui des bataillons et des escadrons. Elle se comptait aussi par le nombre des *sergents* (les *servientes*), qui étaient une espèce de cavalerie légère : l'armure de celle-ci était moins pesante que celle de la gendarmerie.

Dans les cas de rassemblement des bannières en corps d'armée, les bannerets étaient commandés par le maréchal ou par le lieutenant général *. Au combat, ils choisissaient entre eux un commandant pour l'action ; la bannière de celui qui était élu servait de guide dans les mouvements.

(2) Il existait en outre d'autres troupes nommées *servientes, clientes, satellites, ribaldi, piquiquini.*

* Par ce titre de *lieutenant général*, il faut entendre le *délégué* du maréchal ; car la création du grade de lieutenant général ne remonte pas au delà du règne de Louis XIII.

SOUS LOUIS VIII (DE 1223 A 1226).

Garde du Roi. — Les 100 hommes d'armes; — les écuyers du corps; — les sergents d'armes, ou porte-masses, à pied et à cheval, nommés huissiers sergents d'armes depuis 1198.

État-Major général. — Le connétable Mathieu de Montmorency. — Jean Clément; Gauthier II de Nemours; Robert de Coucy, maréchaux de France. — Les feudataires.

Troupes. — Le ban, commandé par les ducs, les comtes, les barons, etc.; — la milice des communes; — les aventuriers.

SOUS LOUIS IX (SAINT LOUIS) (DE 1226 A 1270).

Garde du Roi. — Les 100 hommes d'armes; — les écuyers du corps; — les sergents d'armes (huissiers sergents d'armes) à pied et à cheval; — les garde-portes (nommés en 1261 portiers de la garde du roi).

État-Major général. — Amauri II, comte de Montfort l'Amauri, connétable. — Gauthier II de Nemours; Robert de Coucy; Henri Clément IV; Ferri-Pasté, seigneur de Chaleranges; Éric de Beaujeu; Guillaume de Beaumont; Renaud de Pressigny; Raoul de Sores, dit d'Estrées; Lancelot de Saint-Maard, maréchaux de France. — Les grands feudataires.

Troupes. — Le ban, commandé par les ducs, les comtes, les barons, etc.; — la milice des communes; — les aventuriers.

Nota. A la bataille que saint Louis livra aux Sarrasins sur le Rexi, son armée était partagée en huit corps, et il avait une réserve qui formait un neuvième corps. C'est la première organisation qu'on ait trouvée.

SOUS PHILIPPE III, LE HARDI (DE 1270 A 1285).

Garde du Roi. — Les gardes de la prévôté (1); les écuyers du corps; — les sergents d'armes (huissiers sergents d'armes, à pied et à cheval); — les portiers de la garde du roi.

État-Major général. — Humbert de Beaujeu, seigneur de Montpensier; Raoul de Clermont II, seigneur de Nesle, connétables. — Raoul de Sores, dit d'Estrées; Lancelot de Saint-Maard; Ferry de Verneuil; Guillaume, seigneur du Rec-Crespin, maréchaux de France. — Les grands feudataires.

Troupes. — Le ban, commandé par les ducs, les comtes, les barons; — la milice des communes; — les aventuriers.

SOUS PHILIPPE IV, LE BEL (DE 1285 A 1314).

Garde du Roi. — Les gardes de la prévôté; — les écuyers du corps; — les sergents d'armes (huissiers sergents d'armes, à pied et à cheval); — les officiers pour la garde de la porte du roi (ou gardes de la porte).

État-Major général. — Gaucher de Chatillon IV, connétable. — Jean II, sire de Harcourt; Raoul le Flamenc; Jean de Varennes; Imon de Melun; Guy de Clermont, dit de Nesle; Foucaud de Merle, dit Foulques; Miles VI, seigneur de Noyers; Jean de Corbeil, dit de Grez, maréchaux de France. — Les grands feudataires.

Troupes. — Le ban, commandé par les ducs, les comtes, les barons, etc.; — la milice des communes; — les aventuriers; — des étrangers.

SOUS LOUIS X, HUTIN (DE 1314 A 1316).

Garde du Roi. — Les gardes de la prévôté; — les écuyers du corps; — les sergents d'armes (huissiers sergents d'armes, à pied et à cheval); — les gardes de la porte.

(1) Les gardes de la prévôté, ou du prévôt, succédèrent, en 1271, aux 100 hommes d'armes; ils furent au nombre de 88 gardes, sous les ordres du grand prévôt et de 4 lieutenants.

État-Major général. — Gaucher de Chatillon IV, connétable. — Foucaud de Merle, dit Foulques; Miles VI, seigneur de Noyers; Jean de Corbeil, dit de Grez; Jean de Beaumont, seigneur de Clichi, maréchaux de France. — Les grands feudataires.

Troupes. — Le ban, commandé par les ducs, les comtes, les barons, etc.; — la milice des communes; — les aventuriers.

SOUS PHILIPPE V, le Long (de 1316 a 1322).

Garde du Roi. — Les gardes de la prévôté; — les écuyers du corps; — les sergents d'armes (huissiers sergents d'armes, à pied et à cheval); — les gardes de la porte.

État-Major général. — Gaucher de Chatillon IV, connétable. — Foucaud de Merle, dit Foulques; Miles VI, seigneur de Noyers; Jean de Corbeil, dit de Grez; Jean de Beaumont, seigneur de Clichi; Renaud de Trie, sire de Moreuil; Jean de Barres, sire de Chaumont, maréchaux de France. — Les grands feudataires.

Troupes. — Le ban, commandé par les ducs, les comtes, les barons, etc.; — les chevaliers bannerets avec leurs écuyers et les volontaires qui s'enrôlaient sous leurs bannières; la milice des communes; — les aventuriers.

SOUS CHARLES IV, le Bel (de 1322 a 1328).

Garde du Roi. — Les gardes de la prévôté; — les écuyers du corps; — les sergents d'armes (huissiers sergents d'armes, à pied et à cheval); — les gardes de la porte.

État-Major général. — Gaucher de Chatillon IV, connétable. — Miles VI, seigneur de Noyers; Mathieu de Trie, maréchaux de France. — Les grands feudataires.

Troupes. — Le ban, commandé par les ducs, les comtes, les barons, etc.; — les chevaliers bannerets; — la milice des communes; — les aventuriers.

SOUS PHILIPPE VI, de Valois (de 1328 a 1350).

Garde du Roi. — Les gardes de la prévôté; — les écuyers du corps; — les sergents d'armes (huissiers sergents d'armes, à pied et à cheval); — les gardes de la porte.

État-Major général. — Gaucher de Chatillon IV, connétable. — Miles VI, seigneur de Noyers; Mathieu de Trie; Robert VII, Bertrand, sire de Briquebec; Ancel, sire de Joinville; Charles de Montmorency; Robert de Wurin; Bernard VI, sire de Moreuil, maréchaux de France. — Les grands feudataires.

Troupes. — Le ban, commandé par les ducs, les comtes, les barons, etc.; — les chevaliers bannerets; — la milice des communes; — les aventuriers; — des étrangers.

Nota. Lorsque Philippe de Valois fut sur le point de livrer bataille à Édouard, roi d'Angleterre, il avait dans son armée 220 bannières, 4 rois (sans doute le roi d'armes, celui des arbalétriers, celui des archers et celui des ribauds), 6 ducs, 26 comtes, et plus de 14,000 chevaliers. Les communes y comptaient plus de 40,000 hommes. Le roi avait partagé son armée en 3 gros corps de chacun 15,000 hommes d'armes et 20,000 de pied.

SOUS JEAN (de 1350 a 1364).

Garde du Roi. — Les gardes de la prévôté; — les écuyers du corps; — les sergents d'armes (huissiers sergents d'armes, à pied et à cheval); — les gardes de la porte.

État-Major général. — Charles de Castille, connu aussi sous le nom de Charles d'Espagne, connétable. — Ancel, sire de Joinville; Charles de Montmorency; Bernard VI, sire de Moreuil; Guy de Nesle II; Édouard de Beaujeu; d'Offremont; Roques de Hangest; Jean de Clermont, sire de Chantilly; Arnoul, sire d'Andreham; Robert de Clermont; Jean de Meingre, dit Boucicaut; maréchaux de France. — Les grands feudataires.

Troupes. — Le ban, commandé par les ducs, les comtes, les barons, etc.; — les chevaliers bannerets; — la milice des communes; — les aventuriers.

SOUS CHARLES V, LE SAGE (DE 1364 A 1380).

Garde du Roi. — 4 compagnies de gardes du corps (créées par Charles V) ; — les archers du corps (au nombre de 24, depuis les gardes de la Manche); — les gardes de la porte.

Etat-Major général. — Bertrand du Guesclin, connétable. — Charles de Montmorency; Arnoul, sire d'Andreham ; Jean de Meingre, surnommé Boucicot; Jean de Neuville ; Jean de Mauquenchy, sire de Blainville; Louis de Champagne, comte de Sancerre, depuis connétable, maréchaux de France. — Les grands feudataires.

Troupes. — Le ban, commandé par les ducs, les comtes, les barons, etc.; — les chevaliers bannerets ; — les compagnies de gendarmes (création de 1373) (1); — la milice des communes ; — les soudoyers (aventuriers).

SOUS CHARLES VI (DE 1380 A 1422).

Garde du Roi. — Les gardes du corps du roi (4 compagnies); — les archers du corps ; — les gardes de la porte ; — les Écossais, au nombre de 7,000, amenés par le comte de Douglas.

État-Major général. — Olivier de Clisson; Louis de Champagne, connétables. — Charles de Montmorency; Jean de Mauquenchy, sire de Blainville; Jean le Meingre, comte Beaufort (le maréchal Boucicaut II) ; Jean II, sire de Rieux; Louis, sire de Loigny; Jacques d'Heilly (le maréchal de Guyenne); Pierre de Rieux, sire de Rochefort; Jean de Villers, sire de l'Ile Adam; Claude de Beauvoir, sire de Chastellux; Jacques, sire de Montberon (2), maréchaux de France.

Troupes. — Le ban, commandé par les ducs, les comtes, les barons, etc.; — les chevaliers bannerets ; — les compagnies de gendarmes ; — la milice des communes ; — les soudoyers (aventuriers).

SOUS CHARLES VII (DE 1422 A 1461).

Garde du Roi. — La compagnie de 100 hommes d'armes (depuis la 1re compagnie (écossaise) des gardes du corps) (institution de 1422) ; — la compagnie écossaise d'archers du roi ; — les 100 gentilshommes (ou 100 lanciers gentilshommes, nommés depuis *au bec à corbin*); — les gardes de la porte.

État-Major général. — Charles Ier, duc de Lorraine, connétable, auquel succéda, en 1424, Jean Stuart, Écossais, comte de Boucan, tué à la bataille de Verneuil dans la même année. Il eut pour successeur Artus de Bretagne, comte de Richemont, depuis duc de Bretagne, Louis de Luxembourg, comte de Saint-Pol.

Maréchaux de France. — Pierre de Rieux, sire de Rochefort (mort en 1489); — Jean de Villiers, sire de l'Ile-Adam (tué à Bruges en 1487); — Claude de Beauvoir, sire de Chastellux (mort en 1453); — Antoine de Vergy, sire de Dampmartin (mort en 1439); Jean de la Baume, comte de Montrevel (mort en 1435) ; — Gilbert Motier, sire de la Fayette ; — Amaury, sire de Severac (mort en 1427); — Jean de la Brosse (connu aussi sous le nom de maréchal de Boussac) (mort en 1433); — Gille de Laval, seigneur de Raits (mort en 1440); — André de Laval, sire de Loheac ; — Philippe de Culant,

(1) Les compagnies de gendarmes, créées par Charles V, étaient de 100 chacune, commandées par des gentilshommes ayant le titre de *capitaines d'hommes d'armes;* elles furent appelées aussi *compagnies d'ordonnance*, parce qu'elles avaient été créées par ordonnance du roi, et aussi pour les distinguer de celles qui étaient levées par les gentilshommes fieffés, et qui s'étaient formées dès le temps de Philippe le Long.

Des seigneurs et des gentilshommes amenaient aussi d'autres compagnies : les uns 3 chevaliers avec 10 écuyers et 20 arbalétriers ; d'autres un nombre inférieur de chevaliers ou d'arbalétriers, et chacun selon ce que le roi lui donnait.

(2) Indépendamment de cette garde ordinaire, Charles VI en eut une de 400 hommes d'armes, spécialement pour son expédition de Flandre.

sire de Jaloignes (mort en 1454); — Jean, sire de Talbot (tué au siége de Castillon, en 1453); — Jean de Xaintrailles (ou Saintrailles) (mort en 1461).

Généraux d'armée commandants de corps ou d'ailes.—Les grands feudataires, ducs, comtes, barons, etc. (1).

Troupes. — Les francs archers (institution de 1448) (2); — infanterie; — les compagnies d'ordonnance (cavalerie) (3); — les archers et les arbalétriers (cavalerie légère); — les aventuriers; — les troupes du ban, sous les ordres des feudataires; — les ingénieurs, les mineurs et les artilleurs, sous les ordres du grand-maître des arbalétriers. (Les mineurs francs taupiers furent créés par le roi Charles VII.)

SOUS LOUIS XI (de 1461 a 1483).

Garde du Roi. — La 1re compagnie des gardes du corps (écossaise); — la compagnie d'archers du roi (écossaise); — la 1re compagnie de gardes du corps (française) (4), ou archers du roi; — la 2e compagnie de gardes du corps (française) (5), ou archers de la garde; — les 100 lanciers gentilshommes de la grande garde, nommés depuis à bec à corbin; — les gardes de la porte; — la compagnie des cent Suisses (6).

État-Major général. — Louis de Luxembourg, comte de Saint-Pol, connétable, mort en 1475; — Jean II, duc de Bourbon, lui succéda en 1483.

Maréchaux de France. — Gilbert Motier, sire de la Fayette (mort en 1664); — André de Laval, sire de Loheac; — Jean, bâtard d'Armagnac, connu aussi sous le nom de Comminges (mort en 1473); — Joachim Rouault, sire de Gamaches (mort en 1478); — Wolfard de Borzelle;—Pierre de Rohan, connu aussi sous le nom de maréchal de Giez; — Philippe Desguerdes, sire de Crèvecœur.

Troupes. — Un corps d'infanterie de 10,000 hommes soldés, levés en France par ordre du roi Louis XI, à la suppression des francs archers; — un corps d'infanterie de 6,000 Suisses; — les compagnies d'ordonnance (cavalerie); — les archers et les arbalétriers (cavalerie légère); — les aventuriers; — les troupes du ban, sous les ordres des feudataires.

Artillerie. — Le nom d'artillerie était affecté aux anciennes machines de guerre (la baliste,

(1) Depuis la création des compagnies d'ordonnance, les grands feudataires, ducs, marquis, comtes, barons, les chevaliers bannerets, les chevaliers, les écuyers, toute la noblesse enfin rechercha le commandement ou l'admission dans la gendarmerie. La plupart des seigneurs se tenaient plus honorés du titre de *capitaine* que de leur titre nobiliaire.

(2) Chacune des quatre grandes divisions du royaume, les 1re et 2e au nord de la Loire jusqu'à la frontière de Picardie et à celle de Champagne; les 3e et 4e au midi du fleuve, jusques aux frontières de Navarre et de Piémont, entretenait un corps de 4,000 Francs archers, partagé en 8 compagnies de chacune 500 hommes. Chaque campagnie ou bande était commandée par un capitaine.

(3) Institution de 1445. Il y eut 15 compagnies d'ordonnance; 100 hommes d'armes par compagnie. Chaque homme d'arme avait sous lui 3 archers, 1 coutillier, 1 varlet, à cheval aussi. L'homme d'arme et ces 5 archers, coustillier et varlet formaient une lance. Chaque compagnie se composait ainsi de 100 lances garnies, ou 600 hommes, ce qui faisait, pour les 15 compagnies, 9,000 hommes. Dès la formation de ces compagnies, il y entra un grand nombre de volontaires, servant à leurs frais, dans l'espoir de devenir hommes d'armes; et ces volontaires s'augmentèrent à tel point, que ces compagnies eurent jusqu'à 1,200 chevaux. Le nombre des compagnies fut porté jusqu'à 45; et par la suite il fut plus considérable encore.

(4) Cette compagnie, créée en 1473, nommée *la petite garde du corps*, était composée de 200 archers du roi.

(5) Création de 1475.

(6) Création de la fin du règne de Louis XI, en 1478. Il est à remarquer cependant que les provisions (lettres-patentes) du premier capitaine de cette compagnie (Louis de Menton) sont du 27 février 1496, sous Charles VIII par conséquent. Peut-être les historiens n'ont-ils fait remonter l'origine de cette compagnie qu'à 1496, parce que c'est à cette époque qu'elle fut mise au nombre des gardes du roi. Elle eut le premier rang parmi les troupes qui les composaient.

le bélier, la tortue, etc.); ce nom est resté aux bouches à feu, ainsi qu'aux autres parties du matériel et aux troupes qui ont été employées pour le service et pour la garde de tous les objets d'artillerie. — Jusque vers le milieu du quatorzième siècle (1338, époque de l'introduction de l'usage de la poudre dans les armées), les *maître d'artillerie* étaient sous les ordres du *grand-maître des arbalétriers*. Louis XI leur donna le titre de *maîtres généraux* (1). — Le service des bouches à feu, à la guerre, se faisait par des maîtres canonniers brevetés du grand-maître. Ces canonniers formaient des compagnies qui étaient licenciées à la paix.

GÉNIE (2). — Ingénieurs et mineurs francs taupiers.

SOUS CHARLES VIII (DE 1483 A 1498).

GARDE DU ROI. — La 1re compagnie des gardes du corps (écossaise); — la compagnie d'archers du roi (écossaise); — la 1re compagnie des gardes du corps (française), ou archers du roi (la petite garde du corps); — la 2e compagnie de gardes du corps (française), ou archers de la garde; — les 100 lanciers gentilshommes de la grand'garde. à bec à corbin; — la compagnie des gentilshommes extraordinaires (création de Charles VIII); — les gardes de la porte; — la compagnie des cent Suisses; — les 200 arbalétriers à cheval (création de Charles VIII).

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL. — Jean II, duc de Bourbon, connétable.

Maréchaux de France. — André de Laval, sire de Loheac (mort en 1486); — Wolfard de Borzelle (mort en 1487); — Pierre de Rohan, connu aussi sous le nom de maréchal de Giez; — Philippe Desguerdes, sire de Crèvecœur (mort en 1494); — Jean Baudricourt de Choiseul.

TROUPES. — Un corps de 10,000 hommes, soldé (création de Louis XI); — un corps d'infanterie suisse de 6,000 hommes; — un corps d'infanterie allemande (les lansquenets); — les compagnies d'ordonnance (cavalerie);— les archers et les arbalétriers (cavalerie légère); — les stradiots (cavalerie grecque, formée par Charles VIII pendant les guerres d'Italie) (3); — les aventuriers; — les bans, sous la conduite et le commandement des feudataires.

ARTILLERIE ET GÉNIE. — Comme sous Louis XI. — Les maîtres généraux d'artillerie, pendant le règne de Charles VIII, furent : Guillaume Picard, jusqu'en 1493; — Guy de Luzières, de 1493 à 1495; — Jean de la Grange, de 1495 à 1501.

Nota. Pendant la guerre d'Italie, Charles VIII confia aux troupes suisses la garde de l'artillerie.

SOUS LOUIS XII (DE 1498 A 1515).

GARDE DU ROI. — La 1re compagnie des gardes du corps (écossaise); — la compagnie d'archers du roi (écossaise); — la 1re compagnie des gardes du corps (française), ou archers du roi (la petite garde du corps); — la 2e compagnie de gardes du corps (française), ou archers de la garde; — la 3e compagnie de garde du corps (française), créée en 1514; — les 100 lanciers gentilshommes de la grand'garde, à bec à corbin; — les gardes de la porte; — les cent Suisses; — les 200 arbalétriers à cheval; — la garde flamande (création de Louis XII). Elle était très-nombreuse.

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL. — Jean II, duc de Bourbon, connétable, auquel succéda Charles III, duc de Bourbon, en 1515.

Maréchaux de France. — Pierre de Rohan, ou le maréchal de Giez (mort en 1513); Jean Baudricourt de Choiseul (mort en 1499); — J.-J. Trivulce, marquis de Vigène; —

(1) Dès le règne du roi Jean (1358), il y eut un maître général des artilleurs de France; mais il demeura sous les ordres du grand maître des arbalétriers jusqu'en 1420. Guillaume Picard fut maître général de l'artillerie, de 1479 à 1493.

(2) Les artilleurs, ingénieurs et mineurs étaient sous les ordres du grand maître des arbalétriers.

(3) Cette cavalerie était connue aussi sous le nom de cavalerie albanaise.

Charles d'Amboise, sire de Chaumont (mort en 1511); — Jean V, sire de Rieux; — Jacques de Chabannes, seigneur de La Palice; — Robert Stuart d'Aubigny.

TROUPES. — Un corps de 10,000 hommes, soldé (création de Louis XI) (1); — un corps d'infanterie suisse de 6,000 hommes; — un corps d'infanterie allemande (les lansquenets); — les compagnies d'ordonnance (cavalerie); — les archers et les arbalétriers (cavalerie légère); — les stradiots (cavalerie grecque ou albanaise) (2); — les argoulets (cavalerie légère); — les aventuriers; — les bans, sous la conduite et le commandement des feudataires.

ARTILLERIE ET GÉNIE. — Comme sous Louis XI. — Pendant le règne de ce prince, les maîtres généreux d'artillerie furent : Jean de la Grange, de 1495 à 1501; — Jacques de Silly, de 1501 à 1504; — Paul de Busserade, de 1504 à 1512; — Jacques Galiot de Genouilhac, de 1512 à 1515.

Nota. La garde de l'artillerie fut confiée, sous Louis XII, aux lansquenets.

SOUS FRANÇOIS Ier (DE 1515 A 1547).

GARDE DU ROI. — La 1re compagnie des gardes du corps (écossaise); — la 1re compagnie des gardes du corps (française); — la 2e compagnie des gardes du corps (française); — la 3e compagnie des gardes du corps (française); — la 4e compagnie des gardes du corps (française) (création de 1515) (3); — les deux compagnies de 100 gentilshommes; — les gardes de la porte; — les cent Suisses; — les 200 arbalétriers à cheval.

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL. — Charles III, duc de Bourbon, connétable (tué à l'assaut de Rome, en 1527); — Anne, duc de Montmorenci, lui succéda en 1538.

Maréchaux de France. — J.-J. Trivulce, marquis de Vigène (mort en 1518); — Jean V, sire de Rieux (mort en 1518); — Jacques de Chabannes, seigneur de La Palice (tué à la bataille de Pavie, en 1525); — Robert Stuart d'Aubigny (mort en 1543); — Odet, comte de Foix, sire de Lautrec (mort en 1528); — Gaspard I, de Coligny, sire de Châtillon (mort en 1522); — Anne de Montmorency V (le Fabius français); — Thomas de Foix, dit le maréchal de Lescuns (blessé mortellement, en 1525, à la bataille de Pavie; décédé 7 jours après à Milan); — Théodore Trivulce (mort en 1531); — Robert de la Marck, duc de Bouillon (mort en 1537); — Claude d'Annebaut, baron de Rez (il fut en même temps amiral); — René, seigneur de Montejean; — Oudard, seigneur de Biez; — Antoine de Lettes, sire de Montpezat (mort en 1544); — Jean Caraccioli, prince de Melphes.

TROUPES (4). — Les légions de Normandie, de Bretagne, de Picardie, de Languedoc, de Guyenne, de Bourgogne, Champagne et Nivernais, et celle des Lyonnois et de l'Auvergne (cette dernière ne fut pas organisée) : corps dissous quelques années après leur création, et remplacés par les bandes de 500 hommes chacune, levées pour la

(1) Le roi divisa ce corps par bandes de 600 hommes; il le plaça sous les ordres d'un colonel général commissionné pour la guerre seulement, et donna à chaque bande un capitaine. A la paix, ce corps était réparti sur les frontières.

(2) Louis XII eut jusqu'à 2,000 hommes de cette cavalerie.

(3) Ces 5 compagnies furent réduites à 4, en 1545, sous le titre de *gardes du corps du roi*, et portées à 100 hommes chacune. Les 24 gardes de la Manche restaient compris dans ce complet, à la compagnie écossaise.

(4) Jusqu'en 1527, François Ier conserva les corps qui existaient sous le règne de Louis XII; mais alors les bandes, qui avaient été de 1,000 et même de 2,000 hommes, furent réduites à 400 au plus. En 1534, il institua les légions; elles furent de 6,000 hommes chacune, partagées en 12 enseignes ou compagnies. Il y avait 6 capitaines par légion, 2 lieutenants, 60 centeniers. L'un des capitaines commandait la légion sous le titre de colonel (c'est la première mention de ce titre). Cette organisation n'eut que quelques années d'existence; celle des bandes lui fut préférée.

En 1544, le roi plaça toute l'infanterie française sous l'autorité d'un *colonel général*.

guerre et licenciées à la paix (1); — l'infanterie suisse; — l'infanterie allemande (les lansquenets); — les aventuriers (troupes de pied); — les compagnies d'ordonnance (cavalerie); — les archers et les arbalétriers (cavalerie légère); — les stradiots (cavalerie grecque ou albanaise); — les argoulets (cavalerie légère); — des compagnies franches.

Artillerie et Génie.—L'artillerie et le génie se composent, comme sous le règne de Louis XI, des maîtres généraux, actuellement grands-maîtres de l'artillerie : Antoine de la Fayette, de 1515 à 1546; — Jean, seigneur de Taise, de 1546 à 1548; — les artilleurs et les maîtres canonniers; — les ingénieurs; — les mineurs francs-taupiers.

Nota. La grand'maîtrise des arbalétriers fut réunie, à la mort du dernier grand-maître (Aimar de Prie), en 1515, à celle de l'artillerie, et le corps des arbalétriers fut sous les ordres du grand-maître de l'artillerie.

SOUS HENRI II (1547 A 1559).

Garde du Roi. — Les quatre compagnies des gardes du corps du roi; — les deux compagnies de 100 gentilshommes; — la compagnie des gardes de la porte; — les cent Suisses; — les 200 arbalétriers.

État-Major général. — Anne, duc de Montmorency, connétable.

Maréchaux de France. — Claude d'Annebault, baron de Rez (amiral et maréchal, mort en 1552); — Réné, seigneur de Montejean (mort en 1558); — Oudard, seigneur de Biez (mort en 1553); — Jean Caraccioli, prince de Melphes (mort en 1550); — Robert de la Marck IV, connu sous les titres et le nom de duc et maréchal de Bouillon (mort en 1556); — Jacques d'Albon (maréchal de Saint-André), marquis de Fronsac; — Charles de Cossé, comte de Brissac; — Pierre Strozzi, seigneur d'Épernay (mort en 1558); — Paul de la Barthe (le maréchal de Thermes).

Colonel général de l'infanterie française. — Gaspard de Coligni, depuis amiral de France, de 1547 à 1557; — François de Coligny, seigneur d'Andelot, de 1555 à 1558; — Blaise de Montluc, de 1558 à 1560.

Troupes. — **Infanterie.** — Les vieilles et les nouvelles bandes organisées, en 1558, sous les noms de légion (2) de Picardie, désignée aussi sous le nom de Crezeques, son mestre de camp (il se trouva au siége de Paris et à la bataille de Dreux, en 1562); — légion de Champagne, désignée aussi sous le nom d'Anglure de Jour, son mestre de camp; — légion de Provence et de Dauphiné, désignée aussi sous le nom de Beaumont des Adrets, son mestre de camp; — légion de Guyenne, désignée aussi sous le nom de Ducras, son mestre de camp; — légion de Normandie, désignée aussi sous le nom de Palaiseau, son mestre de camp; — légion de Languedoc; — légion de Vermandois; — un régiment suisse de vingt enseignes ou compagnies (6,000 hommes); — l'infanterie allemande (lansquenets); — les aventuriers.

Cavalerie. — Les compagnies d'ordonnance ou gendarmerie (grosse cavalerie (3); — les archers et les arbalétriers (cavalerie légère); — les stradiots (cavalerie grecque ou albanaise); — les argoulets (cavalerie légère), nommés *carabins* sous le règne de Henri II; —

(1) Ces corps, commandés par les feudataires, étaient composés de volontaires, et complétés à la guerre par l'appel du ban.

(2) Dès l'année de leur création, elles sont nommées *régiments*.

(3) En 1553, la cavalerie est augmentée. La lance fournie, qui était de 6 hommes dans l'origine des compagnies d'ordonnance, avait été portée à 7 par Louis XII, et à 8 par François Ier, en 1530. Les compagnies d'ordonnance et celles de cavalerie légère, fixées les unes et les autres à 15 de 600 hommes chacune, furent portées à 45 sous les règnes de ces deux princes; Henri II augmente encore le nombre de ces compagnies.

les arquebusiers à cheval (1) depuis les dragons; — des compagnies franches d'infanterie et de cavalerie.

ARTILLERIE ET GÉNIE. — *Grands maîtres de l'artillerie* : — Jean, seigneur de Taise, de 1546 à 1548; — Charles de Cossé, comte de Brissac, de 1548 à 1567. — Les maîtres canonniers; — les ingénieurs; — les mineurs francs taupiers.

Nota. La garde de l'artillerie est confiée aux troupes suisses.

SOUS FRANÇOIS II (DE 1559 A 1560).

GARDE DU ROI. — Les quatre compagnies de gardes du corps du roi; — les deux compagnies de 100 gentilshommes; — la compagnie des gardes de la porte; — les cent Suisses; — les deux cents arbalétriers.

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL. — Anne, duc de Montmorency, connétable.

Maréchaux de France. — Jacques d'Albon (maréchal de Saint-André), marquis de Fronsac; Charles de Cossé, comte de Brissac; — Paul de la Barthe, maréchal de Thermes; — François, duc de Montmorency VI.

Colonel-général de l'infanterie française. — Blaise de Monluc, de 1558 à 1560.

TROUPES. — INFANTERIE. — Régiment de Picardie, ou Crezeque, nom de son mestre de camp; —
Régiment de champagne, ou Anglure de Jour, *idem*;
— de Provence et de Dauphiné, ou Beaumont des Adrets, *idem*;
— de Guyenne, ou Duras, *idem*;
— de Normandie, ou Palaiseau, *idem*;
— de Languedoc; de Vermandois;

Un régiment suisse de 20 enseignes ou compagnies (6,000 hommes); — l'infanterie allemande (lansquenets); les aventuriers.

CAVALERIE. — Les compagnies d'ordonnance ou gendarmerie (grosse cavalerie); — les archers et les arbalétriers (cavalerie légère); — les stradiots (cavalerie grecque ou albanaise); — les carabins, nommés précédemment argoulets (cavalerie légère); — les compagnies d'arquebusiers à cheval, depuis les dragons; — des compagnies franches d'infanterie et de cavalerie.

ARTILLERIE ET GÉNIE. — Le grand maître, Charles de Cossé, comte de Brissac; — les maîtres canonniers; — les ingénieurs; — les mineurs francs-taupiers.

Nota. La garde de l'artillerie est confiée aux troupes suisses.

ARMÉES SUR PIED OU EN CAMPAGNE. — 1559. L'armée d'Écosse, commandée par le marquis d'Elbeuf, lieutenant-général. — 1560. La même armée, le marquis d'Elbeuf, lieutenant général commandant en chef.

SOUS CHARLES IX (DE 1560 A 1574).

GARDE DU ROI. — Les quatre compagnies de gardes du corps du roi; — les deux compagnies de 100 gentilshommes; — la compagnie des gardes de la porte; — les cent Suisses; — les deux cents arbalétriers; — le régiment des gardes-françaises ou des dix enseignes de la garde du roi (création de 1563). Il se trouva au siége de Saint-Jean d'Angely, en 1569.

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL. — Le connétable Anne, duc de Montmorency, blessé mortellement à la bataille de Saint-Denis, et mort de ses blessures en 1567.

Maréchaux de France. — Jacques d'Albon (maréchal de Saint-André), marquis de Fronsac (tué à la bataille de Dreux, en 1561); — Charles de Cossé, comte de Brissac (mort en 1563); — Paul de la Barthe, maréchal de Thermes (mort en 1562); — François, duc de Montmorency VI; — François de Scepeaux, sieur de la Vieilleville (mort en 1571);

(1) La création des arquebusiers à cheval, depuis les dragons, eut lieu en 1554, d'après l'essai que le maréchal de Brissac en fit en Piémont.

— Imbert de la Platrière (le maréchal de Bourdillon); — Henri de Montmorency VIII, duc de Damville (second fils d'Anne de Montmorency. Il obtint l'épée de connétable); — Artus de Cossé; — Gaspard de Saulx (le maréchal de Tavannes, mort en 1573); — Honorat de Savoie, marquis de Villars; — Albert de Gondi, duc de Retz.

Colonels généraux de l'infanterie française. — Charles de la Rochefoucauld, comte de Randan, de 1560 à 1562; — Sébastien de Luxembourg, duc de Penthièvre, de 1562 à 1568; — Timoléon de Cossé, comte de Brissac, de 1568 à 1569; — Philippe de Strozzi, seigneur d'Épernay, 1569 à 1582.

TROUPES. — INFANTERIE. — Les régiments de Picardie (1), ou Crezeques, de 1558 à 1562; Laboissière, 1562-1563; Estavaye, 1563, noms de ses mestres de camp; — de Champagne ou Anglure de Jour, 1558-1569; de Montperroux, Boves de Rancé, 1569; Mailly, 1569-1575, ses mestres de camp; — de Provence et de Dauphiné (2), ou Beaumont des Adrets, 1568-1167, son mestre de camp; de Dauphiné, 1567-1570; — de Guyenne, ou de Duras, 1558-1567; Tilladet de Saint-Orens, 1567-1569, ses mestres de camp; — de Normandie, ou Palaiseau, 1558-1562; Briqueville d'Ausboc, 1562, ses mestres de camp; — de Languedoc, ou Louis de Foix d'Amboise, 1561, son mestre de camp; — de Vermandois, ou Ronsard, 1562, *idem*; — de Goas le jeune (3), 1567, *idem*; — de la Brosse, 1567, *idem*; — de la Barthe (3), 1569, *idem*; — de Sarlabous le jeune (3), *idem*, *idem*; — de l'Isle l'aîné (3), *idem*, *idem*; — de l'Isle le jeune (3), *idem*, *idem*; — du chevalier de Montluc (3), *idem*, *idem*; — de Phiffer (Suisse), 1567, *idem*; — de Pettermann Van Clery, *idem*, 1568, *idem*; — de Christoffel Schorno, *idem*, 1570, *idem*; — l'infanterie allemande (lansquenets); — les aventuriers.

CAVALERIE. — Les compagnies d'ordonnance, ou gendarmerie (grosse cavalerie); — les archers et les arbalétriers (cavalerie légère); — les stradiots (cavalerie grecque ou albanaise); — les carabins, précédemment les argoulets (cavalerie légère); — les arquebusiers à cheval, depuis les dragons; — des compagnies franches d'infanterie et de cavalerie.

ARTILLERIE ET GÉNIE. — *Grands maîtres de l'artillerie:* — Charles de Cossé, comte de Brissac, de 1548 à 1567; — Jean Babou, seigneur de Sagonne, 1567-1570; — Jean d'Estrées, baron de Cœuvres, 1570-1576; — les maitres canonniers; — les ingénieurs; — les mineurs francs-taupiers.

Nota. La garde de l'artillerie est confiée aux troupes suisses.

SOUS HENRI III (DE 1574 A 1589).

GARDE DU ROI. — Les quatre compagnies de gardes du corps du roi; — les deux compagnies de 100 gentilshommes; — la compagnie des gardes de la porte; — les cent Suisses; — les deux cents arbalétriers; — le régiment des gardes françaises (3).

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL. — *Maréchaux de France.* — François, duc de Montmorency VI (mort en 1579); — Henri de Montmorency VIII, duc de Damville (il obtint l'épée de connétable en 1593); — Artus de Cossé (mort en 1582); — Honorat de Savoie, marquis de Villars (mort en 1580); — Albert de Gondi, duc de Retz; — Roger de Saint-Larri Bellegarde (mort en 1579); — Blaise de Montluc (mort en 1577); — Armand de Gontaut, Biron Ier; — Jacques Goyon; — Jean d'Aumont; — Guillaume, vicomte de Joyeuse.

Colonel général de l'infanterie française. — Philippe de Strozzi, seigneur d'Épernay, de 1569 à 1582; — Jean-Louis de Nogaret de la Valette, duc d'Épernon, 1582 à 1610.

(1) Picardie était à la bataille de Saint-Denis, en 1567, à celles de Jarnac et de Moncontour, en 1569.

(2) Passé en partie aux calvinistes en 1562; réformé en 1570.

(3) Etait au siége de Saint-Jean d'Angely en 1569.

TROUPES. — INFANTERIE (1). — Les régiments de Picardie; — de Champagne ou de Mailly, son mestre de camp; — de Guyenne; — de Normandie; — de Languedoc; — de Vermandois; — de Goas le jeune; — de La Brosse; — de La Barthe; — de Sarlabous jeune; — de L'Isle l'aîné; — de L'Isle le jeune; — du chevalier de Montluc; — de Phiffer (Suisse); — de Pettermann Von Clery (Suisse); — de Christophe Schorno, (*idem*); — l'infanterie allemande (lansquenets); — les aventuriers.

CAVALERIE. — Les compagnies d'ordonnance ou gendarmerie (grosse cavalerie); — les archers et les arbalétriers (cavalerie légère); — les stradiots (cavalerie grecque ou albanaise). Ils se sont trouvés à la bataille de Coutras, sous le duc de Joyeuse; — les carabins, ci-devant les argoulets (cavalerie légère); — les dragons, ci-devant arquebusiers à cheval (2); — des compagnies franches d'infanterie et de cavalerie.

ARTILLERIE ET GÉNIE. — *Grands maîtres de l'artillerie :* — Jean d'Estrées, baron de Cœuvres, de 1570 à 1576; — Philibert de la Guiche, 1576-1596; — les maîtres canonniers; — les ingénieurs; — les mineurs francs-taupiers.

Nota. La garde de l'artillerie est confiée aux troupes suisses.

SOUS HENRI IV (DE 1589 A 1610).

GARDE DU ROI. — Les quatre compagnies de gardes du corps du roi; — les gentilshommes à bec à corbin (remplacés en partie par les chevau-légers créés par Henri IV) (3); — la compagnie des gardes de la porte; — les cent Suisses; — les deux cents arbalétriers; — le corps des chevau-légers (4); — le régiment des gardes françaises.

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL. — Henri de Montmorency VIII, duc de Damville, connétable, de 1593 à 1621.

Maréchaux de France. — Albert de Gondi, duc de Retz (mort en 1602); — Armand de Gontaut Biron Ier (tué au siége d'Épernay, en 1592); — Jacques Goyon Matignon. (Il fit les fonctions de connétable au sacre du roi Henri IV, et mourut en 1597); — Jean d'Aumont (tué d'un coup de feu à Comper, près Rennes, en 1595); — Guillaume, vicomte de Joyeuse (mort en 1592); — Henri de la Tour, vicomte d'Auvergne et de Turenne, duc de Bouillon; — Charles de Gontaut, duc de Biron (mort en 1602); — Claude de la Chatre; — Charles de Cossé, duc de Brissac; — Jean de Montluc, seigneur de Baligny (mort en 1603); — Lavardin, Jean de Beaumanoir; — Henri de

(1) A la paix de 1577, on ne conserva que 12 compagnies du régiment des gardes françaises, ainsi que de chacun des régiments de Picardie et de Champagne; 10 de chacun des régiments de Crillon et de Lancosme; 6 du régiment de Larchant, et 3 compagnies non enrégimentées des capitaines de Birague, Pernet et Bruchemont.

En 1588, des lettres patentes de Henri III mirent sur pied : les régiments de la garde du roi (12 enseignes de 100 hommes chacune) pour le service près de sa personne; de Picardie (17 enseignes), dont 12 compagnies eurent ordre de se rendre en Poitou; de Champagne (14 enseignes), dont 8 pour les garnisons du Dauphiné, 4 pour la Provence et 7 pour Metz; de Saint-Paul (12 enseignes de 200 hommes chacune), dont 8 pour le Poitou et 4 sur les frontières de la Champagne; de Bresneux (8 enseignes de 200 hommes chacune) pour le Poitou; de Rubempré (8 enseignes de 200 hommes chacune) pour le Poitou; de Berancgueville (9 enseignes de 200 hommes chacune à réduire à 8) pour les garnisons du Dauphiné; de Jarsay (8 enseignes de 200 hommes chacune) pour le Poitou; de La Garde (8 enseignes de 200 hommes chacune) pour le Dauphiné. Les autres régiments restèrent dans les garnisons qui leur avaient été assignées antérieurement.

(2) Les arquebusiers à cheval reçurent le nom de dragons en 1559.

(3) Organisé avec les débris des compagnies d'ordonnance que le roi avait amenées de Navarre. Le corps des chevau-légers fut porté à 400 hommes, et remplaça une partie des gentilshommes à bec à corbin.

(4) Les deux compagnies des cent gentilshommes à bec à corbin furent définitivement remplacées, en 1593, par *la compagnie d'ordonnance du roi*, formée en Navarre par *La Curée*, et mise au nombre des gardes du roi sous le nom de *chevau-légers*.

Joyeuse du Bouchage (mort en 1608); — Alphonse Corso (maréchal d'Ornano, mort en 1610); — Laval (maréchal de Bois-Dauphin), marquis de Sablé; — Guillaume de Hautemer; — François de Bonne, duc de Lesdiguières.

Colonel général de l'infanterie française. — Jean Louis de Nogaret de la Valette, duc d'Épernon, de 1582 à 1610.

TROUPES. — INFANTERIE. — Les quatre vieux corps : Picardie (il fit les campagnes de 1589 à 1595, celles de 1597 à 1598); — Brissac, depuis Piémont (*idem*); — Navarre (il fit toutes les campagnes du règne de Henri IV);— Champagne (*idem*); — auxquels Henri IV ajouta : Balagny, depuis Richelieu (il fit l'expédition de Savoie); — Nérestang, depuis Bourbonnois (*idem*); — du Bourg, depuis Auvergne (*idem*); — Créqui, depuis Sault (*idem*); — Gravil, depuis la Chesnelaye (*idem*); — Netmont, depuis Anjou; — et Letmont ou Lémont (1), depuis du Maine; — les troupes suisses (2); l'infanterie allemande (lansquenets); — les aventuriers (un régiment de 4 compagnies seulement.

CAVALERIE. — La gendarmerie (grosse cavalerie, ou compagnies d'ordonnance, anciennes compagnies d'*hommes d'armes*, au nombre de 19); — les chevau-légers (cavalerie légère); et les carabins (3); — les arquebusiers, de la création de François Ier (4); — des compagnies de gendarmerie des princes, des officiers de la couronne et des gouverneurs de province. Celles des princes étaient de 200 maîtres, et celles des autres seigneurs de 100; — des arquebusiers; — des reîtres; — des compagnies franches.

ARTILLERIE ET GÉNIE. — *Grands maîtres de l'artillerie.* — Philibert de la Guiche, de 1576 à 1596; — François, marquis d'Épinay de Saint-Luc, 1596-1597; — Antoine d'Estrées, marquis de Cœuvres, 1597-1599; — Maximilien de Béthune, duc de Sully, 1599-1618; — les compagnies de maîtres-canonniers; — les ingénieurs (5); les mineurs francs-taupiers.

Nota. La garde de l'artillerie est confiée aux troupes suisses.

(1) Il y eut beaucoup d'autres régiments levés pendant les guerres civiles : Pardaillan, Estissac, etc.; mais on les licenciait dès que les troubles étaient apaisés.

(2) A la paix de 1598, le roi Henri IV licencia les régiments suisses; il ne conserva que 3 compagnies de chacun des régiments de Galati, Heid et Baltazar, de 100 hommes chacune.

(3) Les carabins (anciens argoulets) ne formèrent plus un corps distinct; ils furent placés à la suite des *chevau-légers*, sans en faire partie cependant : ils étaient seulement sous les ordres du capitaine des *chevau-légers*, et avaient 1 lieutenant, un maréchal des logis et deux brigadiers.

(4) Les dragons furent supprimés sous le règne de Henri IV, et remplacés par les *arquebusiers*, dans lesquels il y avait des *pistoliers* et des *carabins*.

(5) Henri IV leur donne le titre d'*ingénieurs ordinaires du roi*. Il nomme l'ingénieur Chatillon *directeur des fortifications* (c'est l'origine des directions des fortifications), création des *commissaires contrôleurs des fortifications*.

(COLONEL BRAHAUT.)

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES.

Paris. — Imprimerie DONDEY-DUPRÉ, rue Saint-Louis, 46, au Marais.

